Le Livre

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

CINQUIÈME ANNÉE

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

— *Archives des Écrits de ce temps* —

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE

CINQUIÈME ANNÉE



PARIS

A. QUANTIN — Imprimeur-Éditeur | OCTAVE UZANNE — Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1884

1884, Feb. [illegible]

1884

5e ANNÉE

PREMIÈRE LIVRAISON

10 JANVIER

N° 49

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN — Imprimeur-Éditeur | Octave UZANNE — Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC. — P. AVRIL. DEL.

CINQUIÈME ANNEE — N° 49

LE LIVRE

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris . . . . . 40 fr.
Province. . . . 42 »
Etranger. . . . 46 »

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoit, 7
— PARIS —

SOMMAIRE

de la Livraison du 10 Janvier

LES ETRENNES LITTÉRAIRES

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE





Il y a, paraît-il, des milliers d'années qu'on donne des étrennes en Chine. Peut-être, pour se conformer à leurs antiques coutumes, les Chinois nous donneront-ils en étrennes la paix. C'est le meilleur souhait de nouvel an que je trouve à leur offrir.

Sans remonter à une antiquité chinoise, notre habitude de nous envoyer des présents et des vœux au moment où l'année recommence date, assurément, de très loin.

Les Romains nous ont donné le mot *étrennes*, dérivé, comme l'on sait, de *strenæ*. Ils en attribuaient l'origine au roi Tatius et répétaient, à ce propos, une légende mythologique que l'on trouvera dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, dans les encyclopédies ou dictionnaires de la conversation et autres livres savants, entre

lesquels il ne faut pas oublier un petit almanach in-32 intitulé *Étrennes comme il y en a peu* (1790).

Parmi les dissertations érudites, il en est deux ou trois qu'il faut citer. Je préfère m'en acquitter dès le début, afin de n'avoir plus à y revenir, faisant ainsi la part de la pédanterie, comme on fait celle du feu. La plus célèbre de ces dissertations est l'opuscule qui a pour titre : *De l'origine des Estrennes. Discours historique et moral, contenu dans une lettre.* M.DC.LXXIV. La lettre est adressée « A Monsieur, Monsieur Stoffel, Conseiller de S. A. S. Frederic Auguste, Duc de Wirtemberg, et son Medecin ordinaire ». A la fin, on trouve la date : « A Lyon, ce 1. janvier 1674 », et la signature I. S. D. M., ce qui veut dire : Jacob Spon, docteur médecin. L'édition originale est assez rare; mais elle a été réimprimée dans *les Recherches curieuses d'antiquités,* du même auteur (Lyon, 1683); une édition en a été donnée avec des notes en 1828, toujours à Lyon, chez Barret et, enfin, elle a trouvé place dans la « collection des meilleures dissertations » de Leber, Salgues et Cohen. Voilà bien des honneurs, et, s'il faut le dire, elle ne me semble guère les mériter. C'est une diatribe peu spirituelle contre la coutume des étrennes, où l'auteur voit un abominable et damnable reste des superstitions du paganisme. On a dit, non sans apparence de raison, qu'il ne considérait les étrennes comme une impiété que pour se dispenser d'en donner.

Une autre *Dissertation sur l'origine des Étrennes* a été publiée à Vienne en 1761 et est attribuée à un auteur assez ignoré nommé Dussert. Enfin le *Thesaurus* de Grævius, complété par Sellengre, contient deux dissertations latines sur ce sujet. L'une, par Bossius, se trouve dans le troisième volume du supplément de Sallengre, et l'autre, par Lippenius, dans le volume douzième de Grævius. Cette dernière est de beaucoup la plus ample et la plus intéressante. Je n'y relèverai qu'un point curieux : c'est un passage d'une lettre d'Érasme où le célèbre polygraphe s'excuse de ne pas être assez riche pour envoyer en étrenne autre chose que sa *carte.* Je ne sais s'il serait facile de trouver, dans un écrivain antérieur, une mention aussi précise de la carte de visite.

J'aurais voulu recueillir quelques données sur l'origine et l'antiquité de ces petits morceaux de carton qui représentent si avantageusement, dans les visites officielles ou banales, ceux dont ils portent le nom. Des recherches trop hâtives ne m'ont pas appris grand'chose. Nicot (édition de 1606) ignore les cartes de visite. Bien plus tard (1732), Richelet partage cette ignorance. Mais A. Furetière (1727) m'apprend que « les écoliers donnent des *étrenes* à leurs parens, à leurs maîtres, en du papier d'*étrenes*, qui est une image où il y a un cartouche au milieu ». Dans la description d'une gravure sur bois allemande du XV[e] siècle, Passavant signale une cassette « contenant plusieurs billets de souhaits de bonne année ». Ces billets sont proches parents de nos cartes et nous reportent

plus loin qu'Érasme. Le journal de *la Mésangère* du 5 pluviôse an X commence par un article satirique sur les visites et particulièrement sur les visites du jour de l'an, qu'il appelle « le carnaval des cœurs ». Entre autres anecdotes plus ou moins divertissantes, il raconte la bévue prolongée d'un vieux militaire, qui, « pendant cinq années, envoya régulièrement, à la fin de chaque mois, sa carte de visite chez une dame qui, depuis cinq à six ans, étoit en visite dans l'autre monde ». L'opinion du rédacteur sur cet usage des cartes a conservé, qu'on la partage ou non, toute son actualité.

> ... *Rendre une visite,* dit-il, semble naturellement présenter l'idée d'un individu qui va voir une autre personne; eh bien! chez nous, ce n'est pas du tout cela : Le *jour des visites,* pour les gens du *grand genre,* est le jour où ils ne sortent pas de chez eux, le jour où ils ne reçoivent et ne vont voir personne.... Lorsqu'ils ont eu l'attention de faire distribuer un jeu de cartes revêtu de leur nom dans les loges des portiers de leurs connoissances, lorsque leurs domestiques ont ainsi colporté leur souvenir de porte en porte, ces messieurs passent pour les personnes les plus honnêtes, les plus polies et les plus usagées du monde...

En dépit des anathèmes pieux de Spon, et quelque païenne que pût-être l'origine des étrennes, la religion s'empara de cette coutume dès les premiers temps. Aussi distingua-t-on promptement les étrennes *diaboliques* des étrennes chrétiennes, jusqu'à ce que celles-ci eussent définitivement absorbé celles-là.

J.-D. Passavant, dans son savant ouvrage sur *le Peintre graveur* (t. Ier), donne la description détaillée de trois gravures sur bois de nouvelle année, datant du xve siècle. La plus curieuse représente une Charité chrétienne assise sur un vaisseau porté sur une mer agitée et dont l'enfant Jésus tient le gouvernail en indiquant une banderole avec l'inscription : ... *Wir sind am Land und bringen gud Jar manger Hand* (... Nous sommes au port et nous apportons de bonnes années pour diverses mains). Un petit ange souffle dans une trompette, un autre hisse la bannière avec la croix. Dans la coque du vaisseau l'on aperçoit des marchandises et à la marge inférieure une inscription qui signifie : « D'Alexandrie j'arrive ici en droiture et j'apporte beaucoup de bonnes années dont je ne serai pas avare; je les donnerai pour peu d'argent : agir juste, aimer Dieu, voilà ce que je récompense. »

On trouve au département des estampes de la Bibliothèque nationale, dans un volume consacré aux « Incunables de la gravure » (Ea 16. Réserve), deux gravures sur bois du même genre. L'une, que Passavant a vue, mais qu'il décrit d'après l'exemplaire du cabinet de Berlin, lequel paraît différer en plusieurs points de celui de Paris, représente l'enfant Jésus souriant, assis sur un coussin et tenant sur ses genoux un livre ouvert. De la main droite il montre une banderole portant l'inscription :

Ein gut selig iar

Au dos est imprimé un fragment de prière, et, au-dessus d'une marque d'imprimeur assez originale, on lit le lieu et la date de l'impression dans ces lignes qu'ont entamées les ciseaux du collectionneur :

Getruckt zu Basel. In dem ior als ma
nach der geburt Christi. Tusend fun
dert und fünff. Iar.

L'autre, qui semble aussi une variante d'une pièce décrite par Passavant et dont j'ai déjà parlé, montre l'enfant Jésus, nimbé, nu, assis sur un tertre recouvert d'un tapis. Il tient un perroquet, qu'il paraît embrasser. Les bras sont ornés de bracelets de perles, et il a au cou un double collier de perles également. A ses pieds sont deux lapins, dont l'un, assis sur son derrière, se fait les barbes, tandis que l'autre est couché, caché en partie par le premier. On remarque aussi une boîte avec un couvercle placé en travers et laissant voir le contenu, dont on ne distingue pas la nature, puis un panier d'osier, de travail assez compliqué, et d'où s'échappe une banderole avec l'inscription :

Ein gut iar

Cet usage de s'adresser des images avec des vœux ne se perdit jamais. Les sujets cessèrent d'être exclusivement religieux; ceux qui les offraient y mirent naturellement leur nom, et la mode qui règne aujourd'hui prit ainsi par degrés insensibles le caractère que nous lui connaissons.

Hennin, dans son ouvrage intitulé *les Monuments de l'Histoire de France,* enregistre une pièce in-folio, publiée à « Tolose, imprimerie de R. Colomiez », représentant le portrait de Henri IV avec ce titre : « Estreines d'un royal anagramme pour l'an 1601. » Les *Annonces, Affiches et Avis divers* du 3 janvier 1757, apprennent au public qu'on « trouve chez le s^r^ Maillard, rue S. Jacques, la 2e grande porte après la rue des Noyers, une suite de 60 feuilles sur différens sujets d'étrennes, sçavoir morales, devises, fables, bouquets enluminés et peints en vignettes avec goût ». L'immense collection d'Hennin au Cabinet des Estampes contient certainement des cartes de nouvel an datant des règnes de Louis XV et de Louis XVI; et, à ce point de vue comme à tous les autres, il est bien désirable que le catalogue complet et raisonné que M. G. Duplessis a entrepris soit publié promptement; car les recherches sont longues et difficiles dans ces cent et quelques énormes volumes in-folio dont on ne communique au travailleur qu'un seul à la fois.

Parmi les présents du jour de l'an, les livres, manuscrits ou imprimés, furent toujours des étrennes recherchées et distinguées. On ne les donnait pas, bien entendu, aux « Filles de joye suivant la court », lesquelles, comme le montrent les comptes de la maison de François Ier, pour janvier 1538, cités par Jal dans son *Dictionnaire critique,* présentaient un

« boucquet » au roi, et recevaient en retour pour « leurs estraynes du premier jour du présent moys ». Mais on les donnait aux savants, aux seigneurs, aux princes et aux souverains. Le catalogue des livres de Jean duc de Berri fait mention de plusieurs livres qui lui avaient été offerts en étrennes.

Dès les temps de Rome des littérateurs avaient composé des pièces ou des recueils avec le titre d'Étrennes. C'est ainsi qu'est intitulé le XIIIe livre des *Épigrammes* de Martial, traduit en vers par M. D. M. A. D. V. (Michel de Marolles, abbé de Villeloin) et suivi de cette indication finale :

> Fin du Livre des Estrenes, lequel fut le divertissement de son traducteur les trois derniers jours du mois de janvier de l'année 1667, tandis qu'il faisoit imprimer quelques autres ouvrages un peu plus considérables, à l'âge de soixante-sept ans.

Ménage appelait cette traduction les Épigrammes *contre* Martial. Le pauvre abbé n'y avait pas mis tant d'esprit.

Les Étrennes devinrent promptement, sinon un genre à part, du moins un titre à la mode dans notre littérature. Marot a un livre d'*étrennes*. Passerat aussi. Scarron y a trouvé une inspiration charmante. Antoine de Baïf nous présente ses informes tentatives de poésie métrique comme *les Étrenes de poésies françoises.*

Un des plus vieux livres que je rencontre avec ce titre s'appelle : *les Estrenes des filles de Paris.* Au-dessous se trouve ce quatrain qui me paraît contenir un détail curieux sur les privilèges et règlements de librairie du temps :

> Depuys Noel iusqs a ung moys apres
> Deffendu est a toutes gens de vendre
> Cestuy traicte sur peine de mesprendre
> Sinon qua ceulx deputez par expres.

Voici le début de cette plaquette, imprimée aux environs de l'an 1530 :

> Pour estrenes a ce bon iour de lan
> Vous envoye ces dictons et adaiges.
> Notez les bien et vous ferez que saiges.
> Myeulx vous vauldront q aguiles de Milan.

Ce sont des préceptes moraux et religieux, en distiques, fort ennuyeux et d'un mérite littéraire à peu près nul. La signature : *Riand Jhevy,* est l'anagramme de Jehan Divry.

Plus tard, nous trouvons *les Ruisseaux de Fontaine... Estrenes pour cette presente année 1555* (Lyon), et *les Estreines d'Estienne Thevenet* (Paris, 1574).

Je ne peux que citer un livre anonyme attribué à J. Passerat et à Ph. Girard, et portant ce titre bizarre : *Estrennes, Nihil, Nemo, quelque chose, tout, le moyen, si peu que rien, ou il.* La Bibliothèque nationale n'a pu me le communiquer. Il y en a pourtant deux éditions, une de 1596,

Caen et Paris, chez la veuve Lebas, et l'autre de 1597, chez Est. Prevosteau. Malgré l'obligeance toute gracieuse et spontanée de quelques-uns des employés de notre grand dépôt de livres, j'ai eu l'occasion de constater, à mon dam, qu'on s'y débarrasse parfois trop légèrement de certaines demandes par une fin de non-recevoir.

La Muse folastre (Rouen, 1603, in-24) contient une longue pièce, licencieuse, comme presque toutes celles du recueil, lequel peut être mis à côté du *Parnasse satyrique,* et intitulée *Estrenes du Poil.* En voici le début, qui permet à toutes les imaginations d'inventer et de broder les plus capricieux développements :

> Cet unique flambeau, le bel astre du monde,
> Qui d'un cours mesuré nous compasse les ans,
> Ramène la saison où l'on fait ces presens,
> On s'espand de beaux dons une source féconde.
> Mais que vous donneray-je, hélas! vostre mérite,
> Passe tous les presens. Mais aussi que les dieux
> Se contentent de peu, tout estant moindre qu'eux.
> Aussi vostre grandeur d'une estrene petite.
> Or, cherchant à part moy quelque chose excellente,
> Propre à vous estrener, je n'ay rien rencontré
> Plus digne d'être offert que ce beau poil doré;
> Permettez qu'en mon vers sa loûange je chante.

M. Paul Lacroix a publié chez J. Gay et fils, à Genève, en 1868, un amusant opuscule dont la première édition date de 1614 (Paris, Pierre Ménier, portier de la porte Saint-Victor), et qui avait déjà été réimprimé à Troyes, par Nicolas Oudot en 1638, avec un titre orné d'un très joli bois originairement fait pour quelque farce ou comédie. On peut en parler un peu longuement; car l'édition moderne, tirée à très petit nombre, est presque aussi rare que les deux autres. C'est l'*Estreine de Pierrot à Margot,* avec cet alléchant quatrain au-dessus du titre, en manière d'épigraphe :

> N'acheptez plus de pain d'espice,
> Ny d'eau-de-vie, ny de liqueur;
> Acheptez-moy, car plus propice
> Je suis à resjouïr le cœur.

Dans un sonnet liminaire, Pierrot, s'adressant à son livre, le remet aux mains de Margot; et, comme il sait quelle reconnaissance on a d'ordinaire pour ce qui nous a le plus amusé ou le plus servi, il lui fait cette recommandation pratique :

> Pry'la quand de toy aura faict,
> Qu'elle n'en torche son infect;
> Ains qu'elle te jette en l'armoire.

Puis il écrit en prose à Margot, pour lui expliquer comment il a été amené à lui offrir ce petit livre pour étrennes.

... Je meditois ainsi, dit-il, que de te presenter des pois sucrez, du pain d'espice,

un petit chou, un pain mouton, une rissolle, un biscuit ou un macaron, cela ne te convenoit point n'estant point friande; de te donner une pirouette de bois, un bilboquet de sureau, une poupée de plastre, un chiflet de terre et un demy cent de plomb; rien de tout cela, car tu n'es plus un enfant. De te donner de l'argent monnayé, non, car c'est en manière d'aumosne à des pauvres gens. De t'estreiner aussi d'habit, de demy ceint d'argent, d'anneaux, de bagues et joyaux; tout beau, je n'y vois goutte!...

Il se détermine donc à lui envoyer des vers, ce qui est l'étrenne économique par excellence — pour un poète, s'entend, — et des conseils désintéressés, largesse qui n'a jamais ruiné personne. Il pousse l'abnégation jusqu'à lui dire comment elle se doit comporter avec son futur époux en la première nuit des noces.

Estant doncques despouillée,
Et pour la nuict habillée,
La première dans le lict
Te coucheras ceste nuict;
Mets-toy en posture honneste,
Tes deux mains dessus ta teste;
Toute couchée à l'envers,
Le corps un peu de travers;
Et que ta chemise blanche
Ne soit plus bas que ta hanche,
Le genoil droit abaissé,
Et le gauche un peu haussé;
Que de l'une à l'autre cuisse
Y ait l'espace d'un Suisse.

... Ton mary en ce somme
Te laira, s'il est bon homme;
Que s'il vouloit te toucher,
Ne lui permets d'approcher;
Car c'est en ce tripotage
Que l'on perd son pucelage.

Puis il lui fait des souhaits de bonheur domestique entremêlés de calembours :

Dieu veuile qu'en ton mesnage
Tu aye toujours bon potage,
Tantost la soupe à l'oignon,
Tantost la souppe au roignon,
Aux poireaux, au laict, aux herbes,
Aux choux gelez, aux asperges;
Mais par sus tous aux navets,
Car c'est bon signe de pets.
Or la paix t'est nécessaire...

Enfin il lui souhaite que sa servante soit

Courte, ramassée de corps,

et

Qu'elle ne se couvre point
La nuict d'un moule à pourpoinct.

On me pardonnera, en faveur de la circonstance et surtout de la

joyeuse liberté de langage dont savaient sans rougir user nos pères, ces citations un peu grasses, mais pleines, d'ailleurs, de sentiments louables et de vues dont on ne saurait contester la sagesse.

Dans la même catégorie, quoique d'un ton moins littéraire, se rangent « *les Estrenes de Herpinot présentées aux Dames de Paris. Desdiez aux amateurs de la vertu,* par C. D. P. Comédien François. A Paris, Jouxte la Coppie Imprimée à Rouen, chez Michel Tallebot, 1618 ». C'est un mélange de vers cyniques et de prose en style de parade, dont je transcris le plus caractéristique passage :

Mes Dames, voicy un don, incomparable produit de la bienveillance de vostre tres-inthime et fidelle Herpinot, premier joüeur de cornemuse sorty du tige d'Apollon et de Pan, grand aumosnier de ce qu'il trouve, et Baron de nul lieu, et Gouverneur de son vent soufflé du profond de ses grecgues, entonné au bout d'une pièce de bois percé, et fait entendre en ce premier jour d'année en vostre faveur, en vous donnant le meilleur timbre de son armonie et le meilleur plat de son mestier....

Jamais, mes Dames, vous n'avez gousté les délicatesses d'amour si vous n'avez esprouvé, savouré, tasté, humé, essayé, gousté, mangé et cultivé, le parfait amour de vostre cher et inthime Herpinot, duquel il vous faict present à ce premier jour de l'an en bonne estresne.

Plus célèbres (et dans le même goût) sont : *les Estreines universelles de Tabarin pour l'an mil six cent vingt et un* et *les Estrennes admirables du sieur Tabarin... en ceste presente année 1623.*

Nous ne laisserons pas le XVIIe siècle sans citer les deux recueils du père Claude-François Menestrier, dont l'un, qui, paraît-il, n'est pas à la Bibliothèque nationale, est intitulé : *Estrennes présentées aux gouverneurs et magistrats de la ville de Lion, l'an 1665, en devises et madrigaux,* et l'autre : *Estrennes de la Cour.* A Lyon, chez Guillaume Barbier, 1659. Ce dernier se compose de devises et de courtes pièces de vers s'y rapportant, adressées au roi, à la reine, à Monsieur, à Mademoiselle, au cardinal et à d'autres hauts personnages de la cour. Je choisis le morceau qui peut donner l'idée la plus avantageuse de la poésie de l'auteur :

A LA REYNE.

Devise.

Une nue dont il sort un foudre
Orbis terrorem genui.
J'ay enfanté la terreur de l'univers.

Après de longs soupirs les Cieux se sont ouverts,
Tout tremble à mes regards sur la Terre et sur l'Onde ;
J'ay porté dans mon sein la Lumière du Monde
Et la *terreur de l'Univers.*

Aussitôt qu'on arrive au XVIIIe siècle, les livres étiquetés : *Étrennes* abondent, traitant des sujets les plus divers. On peut les classer par familles. — Les étrennes dévotes, comme la publication de l'abbé F.-M.

Bigex, à Lyon, qui, sous le nom d'*Étrennes religieuses*, va de 1788 à 1825; les *Étrennes spirituelles, tirées des monuments de l'église et adressées au clergé et au peuple catholique de France*, Paris, Crappart, 1792, de l'abbé Buée; le *Présent de la gaieté*, ou *Étrennes chantantes pour l'année* 1775, Cadix et Paris, Valleyre l'aîné, recueil de poésies pieuses sur des airs nouveaux, à l'usage des couvents et des jeunes pensionnaires.

Les étrennes morales et pédagogiques, comme les *Étrennes de Salomon, montrant autant de sentences qu'il y a de jours dans l'année, en distiques françois*, Paris, Lottin, 1741, par le Père J.-Ph. Salette, doctrinaire; les *Étrennes à la jeunesse de l'un et de l'autre sexe*, 1766, par Alletz; *Étrennes agréables et utiles aux pères de famille sur l'éducation de leurs enfants*, Alençon, 1770, par Le Queu; les *Étrennes géographiques* de Menon, 1776; les *Étrennes de Cadmus, manière facile et amusante d'apprendre à lire sans épeler*, Paris, an IX, dues à Mme Mérigot, et la collection du libraire R. Estienne intitulée : *Étrennes de la vertu*, en douze volumes, de 1782 à 1793, reprise en 1805 par J.-B. Chemin-Dupontès.

Les étrennes médicales, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le supposerait, et parmi lesquelles je me contenterai de citer les *Étrennes d'un médecin à sa patrie*, dédiées à MM. de Sénac et de Voltaire, Berlin, 1761, par Dumonchaux; les *Étrennes salutaires*, 1763, de Le Bègue de Presles; les *Étrennes de la santé*, 1777, du docteur de Cézan, et les *Étrennes d'Hygée*, ou *Recherches médico-physiques sur l'inoculation de plusieurs maladies et particulièrement sur celle de la petite vérole*, terminées par un avis aux mères de famille sur leurs filles de quatorze ans, Londres et Paris, 1790, par le Dr Chevillard.

Les étrennes industrielles, dont le type a été publié par Desnos en 4 petits volumes in-24 sous le titre : *Étrennes de Minerve aux artistes*, 1775. C'est un recueil de recettes et de secrets assez curieux comme essai de vulgarisation des procédés de l'industrie à cette époque. On peut citer encore les *Étrennes du goût, où l'on trouve ce que les sciences, les arts et l'industrie fournissent de plus rare*, Londres et Paris, 1775-1777, rédigées par le Dr de Cézan, déjà nommé.

Les ouvrages de polémique religieuse, tels que *Étrennes et avis charitables à MM. les inquisiteurs*, en vers, 1700; par dom G. Gerberon; *Étrennes jansénistes*, ou *Journal des principaux faits de l'histoire du prétendu Jansénisme, depuis son origine, et des miracles opérés par l'intercession du B.-H. Pâris, en forme d'almanach pour l'année* 1733, par les frères Quesnel; *Étrennes jésuitiques* ou *les Jésuites démasqués*, ou *Annales historiques de la Société*, Cologne, 1760, par Roussel, avocat à Épinal; *Étrennes au Pape*, ou les *Francs-maçons vengés*. Réponse à la bulle d'excommunication lancée par le pape Benoît XIV, l'an 1751, la Haye, 1752, attribuée au baron Théodore-Henri de Tschoudy, plus connu sous le nom de chevalier de Lussy.

Les *Étrennes à la noblesse*, ou *précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons, etc., excellences, messeigneurs, grandeurs, demi-seigneurs et anoblis*. Londres et Paris, l'an III de la Liberté, par J.-A. Dulaure, qu'il ne faut pas confondre avec les *Étrennes à la noblesse,* publiées à partir de 1778 par Dubois de la Chesnaye et faisant suite au *Calendrier des Princes*.

Les *Étrennes militaires,* de 1755 à 1759; les *Étrennes aux Parisiens patriotes,* ou *Almanach militaire national de Paris,* contenant les noms de MM. les officiers, bas officiers, soldats, etc., formant le corps de l'armée parisienne; précédées d'un précis sur la composition et l'organisation avec un résultat général de ses forces; rédigées sous l'autorité de M. le marquis de la Fayette et dédiées à ce général par MM. Bretelle et Alletz, soldats citoyens, 1790.

Les *Étrennes financières,* ou recueil des matières les plus importantes en finances, banques, commerce, etc., 1789-90, en deux volumes in-8°, par M. J.-D. Martin.

Les *Étrennes dramatiques, à l'usage de ceux qui fréquentent les spectacles,* par un amateur (Fabien Pillet), Paris, 1798; et le petit livre du marquis de Paulmy d'Argenson, réimprimé dans le second volume des *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque* et intitulé : *Étrennes aux Sociétés qui font leur amusement de jouer la comédie,* ou catalogue raisonné et instructif de toutes les tragédies, comédies, etc., qui peuvent se représenter sur les théâtres particuliers, Bruxelles et Paris, 1784.

Enfin il serait impardonnable d'omettre dans cette revue bibliographique, quelque rapide qu'elle soit, les *Étrennes aux bibliographes,* ou *notice abrégée des livres les plus rares avec les prix,* Paris, 1760, par un humble précurseur des Brunet, des Barbier et des Quérard, l'abbé Leclerc de Montlinot.

On voit que les étrennes n'ont guère laissé de question sans y toucher de près ou de loin. Il n'est pas jusqu'à la viticulture qui n'ait payé tribut par un livre auquel Maupin, son auteur, a donné le nom d'*Étrennes ou Nouvelles conquêtes de Bacchus* (1788).

Les étrennes à tendances politiques ou satiriques sont innombrables. Plus nombreuses encore sont les étrennes purement littéraires. La plupart, comme on a déjà pu le remarquer, ne sont autre chose que des almanachs, depuis l'in-12 jusqu'à l'in-24, si joli dans sa reliure de maroquin souple, frappée d'armoiries sur les plats. Je ne voudrais pas allonger outre mesure une nomenclature qui ne saurait être exempte de sécheresse. Je ne peux cependant m'empêcher de citer, ne serait-ce qu'à cause du piquant ou de l'étrangeté de leurs titres, quelques-uns de ces petits volumes presque toujours égrillards, comme *les Délassements de C. J.*, (Cousin Jacques), ou *Étrennes lunatiques,* 1787, dont Beffroy de Reigny ne voulut jamais avouer la paternité; *Étrennes aux uns et aux autres,*

par quelqu'un qui a fait connaissance avec eux, Paris, chez un imprimeur, 1789, attribuées à Dusaulchey de Bergemont; *Étrennes aux grisettes pour l'année 1790*, réimprimées en 1872 sous la rubrique Neuchatel, par Gay et fils, avec un fac-similé de bois ancien; deux petits volumes de Mérard de Saint-Just, imprimés chez Didot et tirés seulement à douze exemplaires, leur seul mérite, d'ailleurs, dit Quérard: *les Étrennes du cœur*, ou l'*Hommage des amis du château de Livry*, et *Mon bouquet et vos étrennes, hommage offert à Mme Bailly*, 1789; *Étrennes aux amateurs de Vénus*, Paphos, 1790, avec figures; *Étrennes aux f.., démocrates, aristocrates, impartiaux*, ou *le calendrier des trois sexes*, almanach lyrique orné de figures analogues au sujet, Sodome et Cythère, 1790; *le Quart d'heure des jolies Françaises*, étrennes aux dames mêlées de couplets sur les airs les plus agréables, à Paris, chez Desnos, avec un frontispice et douze figures; *Étrennes fourrées, dédiées aux jeunes frileuses* ou *les pelisses sympathiques*, Genève et Paris, 1770, attribuées à A. Fabio Sticotti; *Étrennes nanceyennes pour l'année bissextile de 1792, accommodées à la croque-au-sel pour l'appétit de ceux qui lisent tout*, ou *Recueil de pièces patriotiques et fugitives*. A Libertat, de l'Imprimerie nationale de la Vérité, 1792, par Gentillâtre; *Étrennes voluptueuses dédiées aux Grâces, par Mme la M. D. P., contenant la jouissance des cinq sens et plusieurs autres pièces*. Londres, 1761, une des nombreuses publications anonymes de F.-A. Chevrier.

Plus d'un auteur porta les étrennes sur le théâtre. Rappelons seulement le chevalier du Coudray, auteur du *Premier jour de l'An, amphigouri dramatique en 1 acte et en prose, mêlée de chants et de danses*, 1777; Cailhava d'Estendoux, avec les *Étrennes de l'Amour*, comédie en 1 acte et en prose, mêlée de chants et de danses, 1769; Merle, presque notre contemporain, auteur des *Étrennes à contre-sens*, vaudeville en 1 acte, 1819; les *Étrennes de Mercure*, ou le *Bonnet magique*, opéra-comique en 3 actes et en vaudeville, 1781, ouvrage anonyme d'A. de Piis et de P. Yon Barré, et enfin *le Compliment interrompu du nouvel An*, 1768, en 1 acte et en prose, mêlé de couplets, par J.-F. Arnould, célèbre sous son nom de théâtre, Mussot, comme un des créateurs de la pantomime.

Il serait intéressant de passer en revue toutes les productions inspirées par l'idée des étrennes, ou lancées dans le monde sous la protection de ce nom, talisman et passeport. Mais il faudrait un volume. Je ne ferai donc que citer en courant ce qui m'a le plus frappé.

Voici d'abord les *Étrennes logogryphes du théâtre et du Parnasse, avec la clef pour en faciliter l'intelligence*. A Sipra, 1741, petit in-12 de 28 pages où les auteurs et acteurs célèbres du temps sont caractérisés en

des quatrains qui, sans les nommer, donnent les éléments de leur nom. Exemple :

> De Paris jusques à Bristol,
> Il est un auteur qu'on encense :
> Son nom commence par un vol,
> Suivi du verbe du silence.

Il ne faut pas être Œdipe pour deviner Voltaire. Le profond sphinx, inventeur de ces ingénieuses combinaisons, n'est autre que Panard, comme il a soin de nous l'apprendre dans son dernier quatrain :

> Le nom de l'auteur des couplets
> Paroîtra, lorsqu'en écriture
> Vous mettrez le dieu des forêts
> Et le rival de la nature.

Un recueil bien connu des biographes, les *Étrennes de la Saint-Jean,* ne saurait être passé sous silence. La seconde édition, « revuë, corrigée et augmentée par les auteurs de plusieurs morceaux d'esprit », a été publiée à Troyes, en 1742, chez la veuve Oudot, avec un frontispice tiré en vert et représentant une personne emperruquée, fort hideuse, la gorge à demi découverte et d'un sexe incertain. Au-dessous, on lit :

M. OU Mme OUDOT.

Vers.

> Voy dans les traits que tu contemples
> Un imprimeur loyal et sans ambition.
> A tes pareils, Oudot, tu serviras d'exemple;
> Un imprimeur doit faire impression.

Je détache du volume cette petite anecdote qui rentre dans mon sujet :

> Une dame, à l'occasion des étrennes de sa niéce, donnoit un violon et des bignets. L'abbé Z... arrive; les filles avoient fait complot de ne lui laisser embrasser que leurs oreilles. Il s'en aperçut et ne dit mot; mais, comme suivant l'usage on donne aussi des dragées ce jour-là, il leur en fit une abondante largesse; il est vrai que c'étoit du chicotin en dragée et de la suye en guise de diablotins; quelques-uns même ont prétendu que c'étoit de la plus fine ou de la bouë de bled, mais je ne puis le croire. Toutes les demoiselles se jetèrent sur lui et le mirent à la porte avant la collation. Elles firent bien, quoiqu'à dire le vrai tout soit permis dans ces jours de réjouissance et de godiole (*sic*).

Un petit livret portant simplement le titre *Étrennes* et la date 1746 annonce pour cette année-là « trois éclipses universelles très visibles ».

> La première, de bon goût chez les auteurs,
> La seconde, d'acheteurs chez les libraires,
> La troisième, d'argent chez tout le monde.

Je signale pour mémoire les *Étrennes à Messieurs les Ribauteurs*,

les Supplémens aux écosseuses, ou *Margot la mal peignée en belle humeur et ses qualités,* 1749. C'est du Vadé du bon cru.

Le *Trésor du Parnasse,* ou *le plus joli des recueils* (Londres, 1763), contient une *Épître pour le premier jour de l'An,* à Mme J. A. D. B., d'un tour assez spirituel. Elle n'est pas signée.

Un nouvel an pour nous commence,
Et Phœbus ramène avec lui
Ce jour de fatigue et d'ennui,
Qui fait courir toute la France
Par une antique bienséance
Que l'on déteste et que l'on suit.
Jour de parjure et de démence,
Où l'on se cherche, où l'on se fuit,
Où l'on maudit ce qu'on encense,
Où l'on dit tout, hors ce qu'on pense,

. . . .

Où le singe de l'amitié,
Sous le beau nom de politesse,
Ne pouvant payer en espèces,
Reçoit et donne du papier.
Dieux, que d'assurances perfides,
Que de compliments insipides,
Chargent la malle du courrier!
Que de vers qu'Apollon renie,
Faits par des amants sans génie,
Pour des maîtresses sans appas!
Que de vains serments qu'on oublie!
Que de lettres qu'on ne lit pas!

Les pièces de ce genre abondent dans le *Journal des dames* de Mme de Beaumer et de Mme de Maisonneuve. L'année 1764 me fournit un impromptu et un rondeau.

*Impromptu à Mlle ****

Que vous puis-je donner aujourd'hui pour étrennes?
Vous avez tout mon bien en possédant mon cœur;
C'est plutôt vous, Iris, qui me devez les miennes :
Il ne faudroit qu'un troc pour faire mon bonheur.

Rondeau pour le Jour de l'An,

à M. B...

Au nouvel an, mille complimenteurs,
Tous ennuyeux, viennent de cent fadeurs
Vous assommer : le devoir les amène,
Vous disent-ils. Écoutez ces causeurs,
Ils n'auroient fait de toute une semaine,
Fou qui se fit à leurs discours trompeurs;
Ne les prends jà pour preuve bien certaine
D'attachement; il est trop de menteurs
Au nouvel an.

Je ne suis point leurs maudites fureurs;
Mon penchant seul me conduit et m'entraîne:
Mes sentiments sont pour moi trop flatteurs;
Si tu les prends, cher ami, pour étrenne,
Je sentirai doublement tes faveurs
Au nouvel an.

Par G.***

L'*Almanach des Muses* de 1761 publie des *Étrennes à ma maîtresse*, faciles et agréables, de Legier, un de ces faiseurs ordinaires.

. . . .
Si jamais ma bouche indiscrette
Aux dieux demandoit un trésor,
Ce ne seroit que pour Finette;
Mais des lambris à filets d'or
La rendroient-ils plus satisfaite?
Qu'a-t-elle à demander encor?
Finette a tout: elle est jolie;
D'attraits et de talents heureux
Par l'amour elle est embellie,
Et mon cœur suffit à ses vœux...

On en trouve dans tous les recueils du temps. François de Neuchâteau en a mis dans les *Étrennes du Parnasse*, dont la seconde édition est datée de 1770. Fabre d'Olivet, *volontaire national parisien*, en donne à l'*Almanach des Grâces, Étrennes érotiques chantantes*, dédiées à Mme d'Artois pour l'année 1791 (Paris, Cailleau), avec cette épigraphe :

Il n'appartient qu'aux Grâces
De régner sur les cœurs,

et un frontispice dessiné par Marillier, gravé par de Ghendt, représentant l'hommage de l'Amour aux Grâces. Mérard de Saint-Just y insère, entre autres, ce couplet d'amateur :

Je choisis pour mon modèle
Le vrai sage Anacréon;
Tantôt l'amant d'une belle,
Tantôt d'un joli garçon,
Au plaisir toujours fidèle,
Il en donna des leçons,
Dans de charmantes chansons (*bis*).

Deux ans après, l'*Almanach des Grâces* avait modifié sa dédicace. Au lieu de Madame d'Artois, il se dédiait à la plus belle. Il continuait à se donner comme *Étrennes érotiques*, sans doute, mais celles-ci étaient devenues *patriotiques* aussi. Enfin, le frontispice, toujours dessiné par Marillier et gravé par de Ghendt, représentait les « Grâces offrant l'Amour à la Liberté ». C'est la même chose ; le point de vue seul a changé.

Les *Étrennes des poètes,* ou *recueil de pièces de vers extraites de plus de deux cents manuscrits du* XVIIe *siècle* (Parme et Paris, 1777), s'inquiètent peu de faire mentir leur titre en publiant ce quatrain, à propos de la tragédie de Warwick par La Harpe :

La Harpe, tes talents sont partout reconnus:
Aux Délices ils ont su plaire;
Lorsque tu ris avec Voltaire,
Je crois voir Apollon qui couronne Linus.

Je ne suppose pas que Ch. Palissot ait inséré ce petit madrigal dans les *Étrennes* qu'il a offertes à « M. de la Harpe, à l'occasion de sa brillante rentrée dans le sein de la philosophie » en l'an X, à Paris.

Il faut enregistrer le premier volume de l'*Almanach littéraire* ou *Étrennes d'Apollon* (Athènes et Paris, 1777), à cause de son joli frontispice dessiné par Eisen et gravé par C.-L. Lingée. Il représente l'apothéose du grand Corneille avec ce vers pour légende :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

L'almanach se vendait couramment 24 sols; mais l'année 1777 coûtait 30 sols en raison de l'estampe. Je trouve, dans le second volume du recueil, un rondeau assez gracieux adressé par M. de Cailly, « trésorier de feu S. A. S. Monseigneur le comte d'Eu », à la reine, pour le premier jour de l'an, au nom du petit Armand, âgé de trois ans, enfant d'une pauvre villageoise des environs de Paris, que la reine faisait élever et dont elle prenait un soin maternel :

A trois ans on m'enlève et je passe un beau jour,
Du sein de la misère,
Du fond d'une chaumière,
Au brillant séjour
De la cour.

Enfant gâté d'une Reine adorable,
Assis sur son lit, à sa table,
Je rends jaloux maints courtisans
A trois ans.

A cette reine aussi belle que bonne,
Mille doux baisers, une fleur
Et mon cœur
Sont les étrennes que je donne.
Offre-t-on de plus chers présents
A trois ans?

On lira dans l'année 1782 une pièce de vers intitulée : le *Marchand de loto, Étrennes aux dames,* et roulant sur une équivoque, comme tant

de chansons qui font aujourd'hui les délices des cafés-concerts et que répètent les gamins. Je n'en citerai qu'un couplet :

> Jamais une joueuse habile
> Ne tint son sachet immobile ;
> Il faut l'agiter prestement.
> Il faut que, mollement pressée
> Entre les doigts, légèrement
> La boule ait été caressée
> A mon loto.

Le 31 décembre 1773, le roi, ayant honoré les sieurs Potier et Paillasson, vérificateurs et membres de l'Académie royale d'écriture, d'un brevet d'écrivains de son cabinet, pour les récompenser de deux tableaux qu'ils lui avaient offerts en 1767 et où ils avaient renfermé les caractères d'écritures de tous les peuples, ces deux académiciens ont présenté au monarque un nouveau tableau, dont le titre porte : ***Hommage au Roi.*** Le fond en est occupé par une architecture; devant est dessinée une bibliothèque surmontée d'une médaille représentant les traits du roi. Au sommet de l'architecture, la Renommée publie l'honneur dont le roi décore les artistes. Entre les colonnes sont des médaillons portant les noms des écrivains des rois prédécesseurs de Louis XIV. Au premier plan, sur un piédestal, l'écriture retrace les fastes de Louis le Grand, et Minerve, suppliant Sa Majesté d'agréer l'hommage des deux artistes, lui lit les vers suivants :

> Solide appui de mon empire,
> Louis de ses sujets anime les talents :
> Il vient de rendre à l'art d'écrire
> Un titre glorieux perdu depuis longtemps.
> Ces artistes, flattés d'un si grand avantage,
> Osent présenter par nos voix,
> Les vœux ardents, le tendre hommage
> Qu'ils doivent au meilleur des rois.

M. le maréchal duc de Richelieu avait daigné introduire auprès de Sa Majesté les deux calligraphes, dont l'un, Potier, était « maître à écrire des pages de S. A. R. Madame la comtesse d'Artois ».

Cet échange d'étrennes entre le roi-Soleil et deux maîtres d'écriture m'a paru assez curieux pour être rapporté. Je ne sais si ces mirifiques tableaux existent encore quelque part. Quelque agréable qu'ait été le coup de plume de ces artistes, on peut, j'imagine, se consoler de la perte de leurs chefs-d'œuvre, en regardant le joli frontispice que Cochin a donné aux *Étrennes lyriques, anacréontiques* (1781). C'est une des plus galantes et aimables figures de cette époque si féconde en délicieuses illustrations. Sur un tertre ombragé, une femme, en galant déshabillé, tient une lyre. L'Amour agite au-dessus d'elle une torche. Deux petits enfants ailés lui

présentent des fleurs et des fruits. Sur le devant, deux colombes se becquètent au-dessus d'une corbeille de fleurs. C'est vraiment plein de fraîcheur et de grâce.

Je recommande aux amis de la littérature naïve et sans fard les *Étrennes de la Mariée,* ou *tribut de reconnaissance, dédiées aux pères et mères qui sont amis de leurs enfants. Composées de vers pour le jour de l'an, et bouquets pour les fêtes de famille et de société,* Lisbonne et Paris, 1788. On y rencontre des bijoux comme celui-ci, qui est le *Compliment d'une jeune personne à ses père et mère pour la nouvelle année.*

Aimable père et tendre mère,
A qui je dois plus que le jour;
Souffrez qu'en commençant l'annuelle carrière,
Je vous offre des vœux que m'a dictés l'amour.
Puisse le ciel mettre le comble à vos désirs!
Que pour vous chaque jour
Soit une source de nouveaux plaisirs.

L'auteur du recueil a soin de nous avertir que le compliment susformulé peut servir aux parrains, marraines, oncles, tantes et bienfaiteurs, à l'aide de quelques légers changements. On peut être sûr, en effet, que la mesure des vers n'en souffrira pas. Mais il y a mieux, et le lecteur ne pourrait apprécier le recueil à sa valeur si j'omettais les quatre vers suivants :

Dieu veuille que la féconde rosée
Rejaillisse sur vous, le cours de cette année;
Et que, mettant en lui toutes vos espérances,
Il soit pour vous l'unique récompense.

Après cette envolée dans la haute poésie, quelques vers de Voltaire ne peuvent que nous calmer et nous rafraîchir. En voici qu'il écrivit pour Mme de Boufflers, à l'adresse de Mme du Châtelet.

Une étrenne frivole à la docte Uranie!
Peut-on la présenter? oh! très bien, j'en réponds.
Tout lui plaît, tout convient à son vaste génie,
Les livres, les bijoux, les compas, les pompons,
Les vers, les diamants, le biribi, l'optique,
L'algèbre, les soupers, le latin, les jupons,
L'opéra, les procès, le bal et la physique.

La réponse de Mme du Châtelet vaut bien qu'on la cite :

Hélas! vous avez oublié,
Dans cette longue kyrielle,
De placer la tendre amitié :
Je donnerai tout le reste pour elle.

Ce même Voltaire, dont il faut bien parler chaque fois qu'on s'occupe du XVIIIe siècle, avait publié, en 1762, une satire intitulée : *les*

Chevaux et les Anes, ou *Étrennes aux sots*, où, après avoir montré combien de gens auraient besoin qu'on leur dît leurs vérités, il s'écriait :

Je les dirai, n'en soyez point en peine;
Chacun de vous obtiendra son étrenne.
Messieurs les sots, je dois en bon chrétien
Vous fesser tous, car c'est pour votre bien.

Plusieurs années plus tard, Millevoye se réclamait de cette satire de Voltaire dans ses *Étrennes aux sots*, publiées sans nom d'auteur chez Capelle en 1802 et qui n'ont jamais trouvé place dans les éditions qu'on a faites de ses œuvres. La *Préface dialoguée* entre l'auteur et l'éditeur est amusante. Le premier vante sa marchandise en ces termes :

Si chaque sot en fait emplette,
Vous en aurez un grand débit;
Achetez-moi mon manuscrit,
Mon cher, votre fortune est faite.
. . . .

« Vous nommerez-vous? » demande l'éditeur.

A quoi bon
Signer des vers sans conséquence ?
Quand le lecteur saura mon nom,
Voyez un peu la belle avance!

L'ÉDITEUR

Vous le tairez donc.

L'AUTEUR

Oui, vraiment.
Je ne suis pas pusillanime;
Mais je resterai prudemment
Sous le manteau de l'anonyme.
Les vers clandestins des auteurs
Font le renom de leurs libraires;
Moi, je vous laisse les honneurs,
Et je retiens les honoraires.

La pièce est une satire fort vive où il rudoie d'importance, sans compter les autres, Luce de Lancival, Lemercier, Mme de Genlis, Cubière, le *Journal de Paris*, et Lebrun-Pindare. Fatigué d'avoir tant fouetté, mais trouvant qu'il aurait à fouetter bien davantage encore, il s'arrête sur cette remarque mélancolique :

Célébrer tous les sots! l'entreprise est hardie.
Je n'en ai pu chanter qu'une faible partie.

Dans un vaudeville joué en l'an XII au théâtre Montansier, à la

Montansier, comme on disait, j'ai noté ce couplet qui rajeunit une épigramme bien connue :

Ennemi des étrennes,
Certain avare, un jour,
Las de donner les siennes,
S'avisa d'un bon tour.
Sentant à son oreille
L'heure prête à sonner,
Il expira la veille
Pour ne pas en donner.

L'abbé Dubois avait une façon moins meurtrière de se tirer d'affaire. Il faisait cadeau à ses domestiques pour leurs étrennes de tout ce qu'ils lui avaient volé dans l'année. Je recommande cette méthode aux maîtresses de maison qui désireraient encourager leur cuisinière à faire danser l'anse du panier.

Le *Chansonnier des Grâces de* 1815 fait une mention des cartes de visite intéressantes à recueillir. Un poète amateur, du nom de Ch. Mullot, y insère une petite pièce avec ce titre analytique : *Vers mis sur une carte de visite à trois sœurs charmantes, invisibles le matin :*

Les Grâces, toujours ingénues,
Nous séduisent sans le vouloir
Et se montrent à demi nues
Dès l'aurore, comme le soir;
Pour inspirer aux cœurs sensibles
Des désirs mêlés de regrets,
Elles gazent leurs doux attraits...
Mais ne sont jamais *invisibles.*

Je n'ai pas l'intention de conduire cette étude jusqu'à l'époque contemporaine. Je finirai donc par ce couplet du légendaire romancier Ducray-Duménil, que j'emprunte à une chanson intitulée : les Bonbons du jour de l'an, publiée dans le *Chansonnier des Grâces de* 1808 :

Le beau jour que le jour de l'an
Tout le monde s'agite;
On rencontre chacun allant
De visite en visite.
Le commis marchand
A pied va marchant
Visiter sa brunette;
Chez le directeur,
L'auteur et l'acteur
Font la même courbette.

Le goût des bonbons sévissait dès lors. La cherté du sucre, dont nos guerres avec l'Angleterre faisaient une denrée de haut luxe, ne contribuait pas peu, sans doute, à entretenir et à augmenter la vogue. Le sucre

a diminué depuis, il est vrai, et l'amour des sucreries n'est pas moindre. Quoi qu'il en soit, la huitième année du *Journal de La Mésangère* déclare qu'un petit-maître ne peut « entrer dans un cercle sans avoir les poches pleines de bonbons ». L'étiquette ne permet d'offrir cette année-là aux belles élégantes que des « pistaches à la *Fanchon*, des pastilles *galantes*, des globes *à surprise*, des papillottes *à rébus*, des dragées *à la bonne aventure*, des déjeuners de l'*Amour* ». L'année suivante, on faisait des pastilles au *désastre de Lisbonne*. Le confiseur du bon ton était Berthelemot et les feuilles du temps n'en parlent qu'avec révérence. Témoin ces lignes de l'*Almanach des gourmands* (1805) : « Parmi les bonbons nouveaux qu'il a publiés cette année, nous citerons seulement celui à l'*Aigle impérial*, à la *Maréchale*, à la *Bonaparte*, en pastillage en relief et en surprise, l'*Amour endormi*, le *Berceau d'Amour*, *Léda et les Grâces* etc. » De son côté, un rival, Oudard, à l'enseigne de *la Renommée de France*, éditait l'*Oracle des demoiselles*, tablettes rondes en candi à l'orange, le *Bonbon d'énigme*, « pâte au candi qui renferme le mot de chacune » et *Neptune en forme de barque*, en caramel.

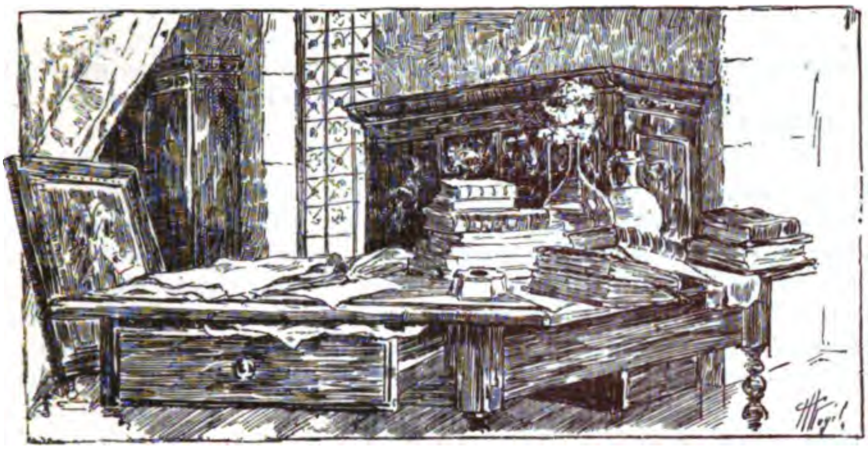
Ce Neptune en forme de barque est bien propre à faire rêver.

C'est là-dessus que je laisse mes lecteurs, leur ayant réservé ces douceurs pour la bonne bouche.

Puissent-ils goûter à recevoir ces étrennes autant de plaisir que j'en ai eu à les collectionner !

Antoine Fureteur.





LAMENNAIS

CRITIQUE ET BIBLIOPHILE



Ceux qui font les livres les aiment rarement et ont plus rarement encore la faculté d'en juger. Pas plus que les peintres, les auteurs n'ont, en général, le sens critique. On dirait que la production et l'appréciation ont peine à émaner de la même intelligence. « Et pourtant », s'écriait M. Joseph Prudhomme, à qui je faisais part, l'autre jour, de cette fâcheuse conclusion, « c'est avec les livres qu'on fait les écrivains » — M. Prudhomme avait raison; l'action des écrivains les uns sur les autres est indéniable. Il y a là un problème psychologique qu'il serait curieux d'éclaircir. Je voudrais en chercher la solution en examinant à loisir et pièces en main l'influence que les livres ont exercée sur les grands esprits littéraires de notre siècle. C'est en matière de littérature surtout qu'on peut appliquer le vieil axiome : « Dis-moi ce que tu lis, et je te dirai qui tu es. » Je commencerai par Lamennais, précisément parce que c'est un de ces génies

pleinement originaux, qui semblent ne rien tenir que d'eux-mêmes, qui n'ont pour le travail d'autrui qu'un goût médiocre, et dont la vitalité propre se manifeste avec le plus de netteté.

Nous prendrons Lamennais au commencement du siècle, à l'époque où il vient d'atteindre sa vingtième année. Il n'a guère encore de ressemblance avec le Lamennais olympien qui doit se révéler plus tard. On a dit souvent que Lamennais n'avait pas eu de jeunesse et certes, à envisager l'ensemble de sa carrière, on doit reconnaître que la jeunesse y tient peu de place. Pourtant, en y regardant de plus près, on découvre en lui, à cette époque, comme une faible poussée de sève, presque aussitôt réprimée. On dirait que son organisation chétive renferme, à l'état embryonnaire, quelques-unes des ardeurs qui tourmentent les autres hommes à cette date décisive de la vie. Un de ses biographes parle, à mots couverts, d'un amour vaguement ébauché, ce que les Anglais appellent un *calf-love*. Ce qui est certain, c'est qu'il ne travaille guère. Il goûte la musique, il chante et joue de la flûte. Il s'exerce même à l'escrime, et, vers 1802 ou 1803, il se bat en duel et blesse légèrement son adversaire.

Ici s'arrête brusquement cette jeunesse éphémère. Vers 1803, il s'opère dans l'âme de Lamennais un de ces retours subits et capricieux que rien ne faisait prévoir et dont il avait pourtant coutume. D'une tiédeur relative, il passe sans transition à une dévotion exaltée. Il prépare sa première communion avec ardeur et la fait en 1804, à l'âge de vingt-deux ans ! En même temps, il se plonge dans l'étude, tête baissée, avec la même fougue excessive. Il lit et prend des notes à l'infini. Il étudie à la fois le grec et l'hébreu, avec un égal et médiocre succès. Son caractère s'assombrit, ses originalités s'accentuent, sa nature pessimiste et maladive tourne à l'âpreté. Après ce que Béranger appelait plus tard, assez inexactement, sa période de « vert galant », nous entrons dans ce que Sainte-Beuve baptisait sa période d' « Obermann ».

Veut-on savoir quelles étaient, à cette époque, ses principales lectures ? Sa correspondance privée nous fournit à ce sujet de précieux renseignements. Il avait noué avec Gail, alors professeur de littérature grecque au Collège de France, érudit médiocre et intrigant distingué, un de ceux sur lesquels P.-L. Courier aimait à s'aiguiser les griffes, des relations suivies. Elles s'ouvrent par la lettre suivante, adressée à « M. J. Menais fils, à Saint-Malo », et jusqu'à présent inédites :

Monsieur,

J'ai touché la lettre de change que vous m'avez adressée; vous trouverez dans le paquet :

1° Dictionnaire grec	25 fr.
2° Racines grecques	2 fr. 10
3° Grammaire grecque	1 fr. 70
4° Cours grec, 6 parties en un seul volume, plus extraits d'Homère et oraison funèbre de Thucydide	8 fr.
5° Anacréon, 4 volumes en 2	4 fr. 10
6° Lucien, in-4°	5 fr.
7° Xénophon, in-8°	3 fr. 10
Emballage et port	1 fr. 10
Total	50 fr. 10

N'écrivant qu'à la hâte, je n'ai point pris copie du billet que j'ai eu l'honneur de vous écrire. J'espère cependant n'avoir rien omis. S'il en était autrement, sur votre premier avis, je m'empresserais de réparer l'omission.

J'ai pendant quelques moments balancé entre deux dictionnaires, celui que je vous envoie et un autre d'une belle exécution typographique et en gros caractères. J'ai, à la fin, préféré celui que je vous envoie parce qu'il est plus complet et que l'exiguïté des caractères ne contrariera point un amateur que je suppose jeune et par conséquent ayant de bons yeux. L'ouvrage a deux parties, en deux alphabets. Le second vous offre en entier les mots les plus difficiles à trouver. C'est à lui que vous recourrez lorsque la première partie ne vous donnera pas le mot que vous cherchez. Quoique je sois fort occupé, quoique par lettres on corresponde difficilement, comme professeur, adressez-vous à moi avec confiance, lorsque je pourrai vous aider. Est-ce que vous n'auriez pas à Saint-Malo quelque instituteur tant soit peu helléniste? Si vous en connaissez, demandez-lui un mois seulement de leçons : après cela, tout seul et livré à vous-même, vous irez grand train....

Je viens d'ouvrir mon cours élémentaire en faveur de ceux qui ne sont pas en état de suivre mon cours de littérature grecque. Le concours est immense; plus de 250 auditeurs se sont présentés. A la 4me leçon, nous saurons décliner et, tout de suite, sans plus de délai, nous nous mettrons à traduire. Nous ne ferons point les parties des verbes, puisque nous ne saurons pas encore conjuguer; mais nous parlerons des noms et nous nous croirons forts; et en quinze jours ou un mois, nous le deviendrons.

Si Saint-Malo n'était pas beaucoup trop éloigné de la capitale, je vous dirais : oubliez votre position pour un mois seulement et venez à Paris pour l'honneur du grec. Mais avant de philosopher, il faut s'occuper de son état. Restez donc où vous êtes; vous aurez un plus long circuit à parcourir, mais vous arriverez.

Adieu, monsieur, agréez mes salutations bien sincères et mon hommage.

GAIL,
Professeur de littérature grecque au Collège de France.

(3 germinal.)

P. S. — A la tête de mes racines grecques et de la grammaire grecque vous trouverez le catalogue de mes livres.

On le voit, les conseils intéressés de Gail fleurent légèrement le « marchand de soupe », comme on dit, de nos jours, dans l'argot peu distingué des écoles. Lamennais dut s'y laisser prendre. Il vint à Paris, comme le prouve le billet suivant, qui lui est adressé « aux Missions étrangères, rue du Bac, au coin de la rue de Babylone », et qui est timbré du 15 mars 1806.

Monsieur,

Hier, en rentrant du premier cours, j'ai eu à parler à un ami. En remontant chez moi, je m'attendais à vous voir. M. Menais (*sic*) n'y était pas. Permettez que je vous témoigne toute ma peine. Dans l'intervalle du premier cours au second, où êtes-vous allé vous morfondre? Un convalescent a besoin de ménagement. Veuillez donc désormais disposer de ma chambre comme si c'était la vôtre. Dans l'intervalle d'un cours à l'autre, vous y trouverez des livres et du feu.

Ainsi que vous le désirez, j'ai acheté un *Idiotisme* de Viger et un *Thucydide* grec. Quant à la *Grammaire* de Veller et de Hogeven, nous ne l'aurons que dans un mois. Il faut tirer cela d'Allemagne.

Salut et amitié.

J.-B. GAIL.

A sa mort, Lamennais transmit à ses exécuteurs testamentaires, parmi ses papiers, un cahier « bleuâtre et grossier », couvert de sa jolie écriture fine et

serrée, et contenant les notes prises par lui sur le livre de Viger. Ce n'était donc pas inutilement qu'il achetait les ouvrages que Gail, d'ailleurs, prenait plaisir et profit à écouler. Lamennais, pourtant, ne tarda guère à regagner sa Bretagne, où il se retrouva en proie à la mauvaise santé. La lettre suivante de Gail commence ainsi :

J'ai reçu, avec grand plaisir, de vos nouvelles; mais pourquoi ne m'annoncez vous pas un parfait rétablissement? Voilà l'hiver qui commence. Il faut donc encore attendre le printemps. Eh bien, attendez-le avec patience et soumettez-vous à vos docteurs qui vous demandent du repos. Je sens combien il doit vous en coûter, mais que faire?

Puis il passe, sans perdre de temps, aux envois qu'il fait à Lamennais et qui comprennent, avec une *Clavis Homerica,* ses propres éditions de Thucydide et de Bion et Moschus. Il termine par cette phrase où l'on entrevoit le profil du cuistre :

Monsieur votre frère l'abbé, dans quelqu'un de ses sermons, a-t-il trouvé à placer quelqu'un de ces beaux mouvements oratoires que nous admirions dans la harangue de Périclès? Revenez donc à notre auditoire, ou lui, ou vous. Au printemps, enfin rétabli, il faudrait revenir vers les muses grecques; vous êtes dignes de les cultiver.

(9 novembre 1806.)

La lettre suivante, assez curieuse, annonce à Lamennais l'envoi d'un *Théocrite* « sur papier vélin ». En outre :

Je vous adresse mon mémoire, — à brûler quand vous l'aurez lu. Il m'en a coûté 500 francs pour l'imprimer. J'allais lui donner toute la publicité possible, lorsque deux personnes sages m'ont observé que mon mémoire, quoique infiniment modéré, ranimerait la fureur de mes ennemis. J'ai, en conséquence, obtempéré à leurs bons conseils[1]....

Sous deux mois paraîtra ma dissertation sur Thucydide, sur sa personne, son style, etc., etc.

Adieu, votre ami pour la vie, *in æternum et ultra.*

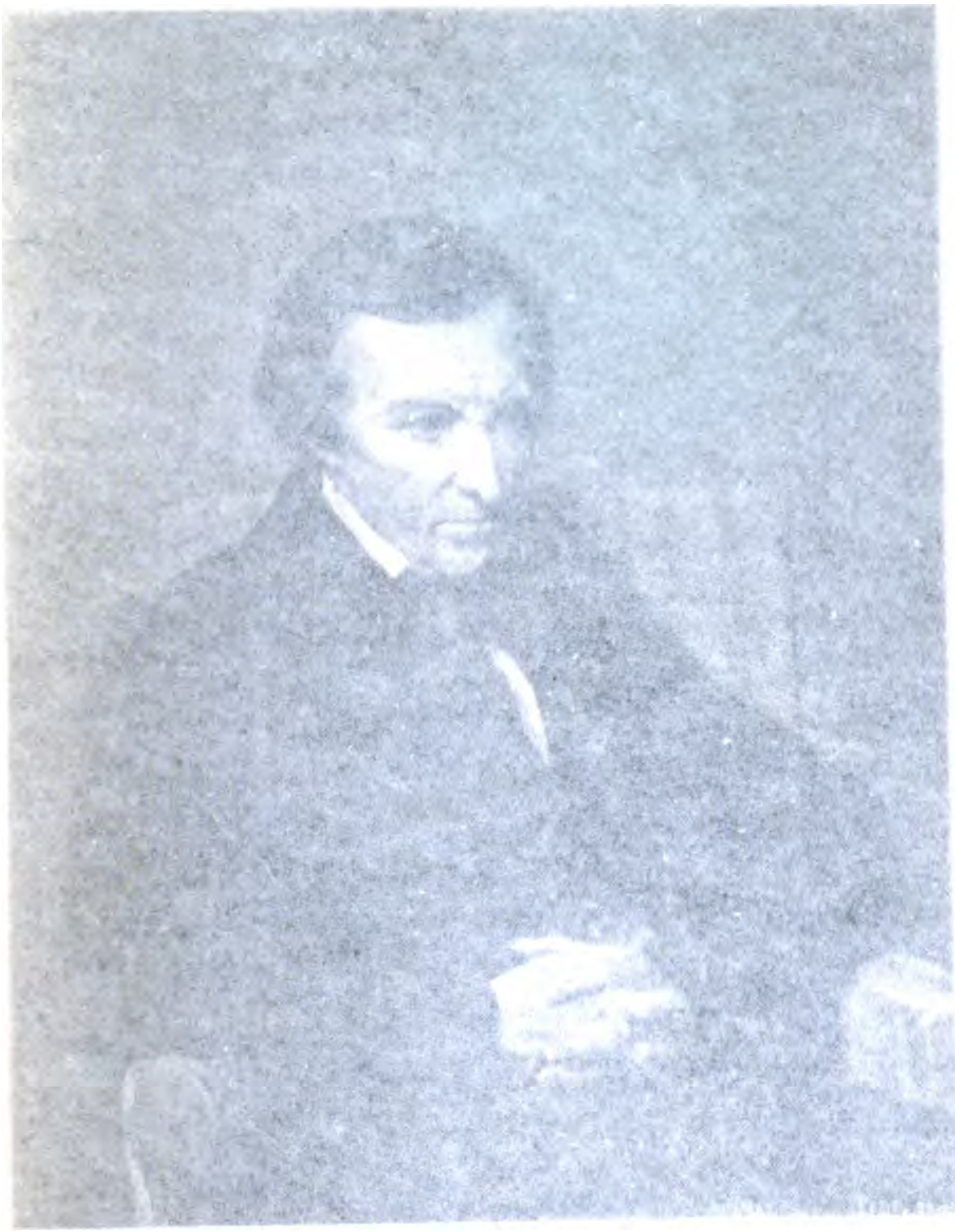
GAIL.

(17 décembre 1806.)

On le voit, les relations entre le professeur et l'élève devenaient de plus en plus commerciales. Naturellement l'affection de Gail augmentait avec les achats de Lamennais et la bibliothèque de celui-ci allait s'enrichissant de toutes les œuvres du pédant helléniste. Voici, d'ailleurs, la lettre par laquelle Gail clôt leur correspondance. Il venait d'être nommé chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie, et toute sa lettre révèle une joie enfantine, rendue plus comique encore par la sentimentalité fade de l'expression.

Votre lettre, mon cher et respectable ami, est venue me trouver à la campagne : elle y a été accueillie, vous pouvez m'en croire. Vous avez pris part à mes longues douleurs de toute espèce, vous vous réjouissez de ce qui m'arrive d'heureux. Vous

1. On sait que Gail avait traversé sans malencontre les plus mauvais jours de la Révolution. Aussi devait-il être mal vu des fanatiques du régime impérial, aux yeux desquels la prudence passait facilement pour complicité, et qui lui auraient volontiers fait un crime d'avoir sauvé sa tête au prix de quelques concessions.



H.-F.-R. LA[illegible]

[illegible]



LE LIVRE. — V[e] ANNÉE. Imp. A. QUANTIN.

H.-F.-R. LAMENNAIS

— 1848 —

D'APRÈS ARY SCHEFFER

êtes donc mon ami? Oui, monsieur, vous l'êtes. Seulement vous demeurez loin de la capitale et l'on ne jouit de vous qu'en souvenir. C'est bien quelque chose, mais il serait si doux de voir un ami bon, doux, modeste et vertueux! L'homme de lettres, j'en suis sûr, voudrait venir à Paris; mais le bon frère et le bon fils ne peuvent quitter Saint-Malo. Restez-y donc, monsieur, mais pensez à qui songe souvent à vous et aimez-moi comme je vous aime.

Mon Xénophon, qui s'accroît de jour en jour de nouvelles observations historiques, littéraires et critiques, et qui sera la principale partie de mon ouvrage, ce Xénophon ne paraîtra pas avant six à huit mois.

Excusez-moi; le désir de faire un bon ouvrage et le soin de ma santé me commandent ces délais.

Adieu, monsieur et ami.

Tout à vous.

J.-B. GAIL, de l'Institut,
chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie, votre ami.

Avant-hier encore, l'impératrice de Russie m'a fait l'honneur de m'écrire et de m'envoyer une belle bague.

A cette époque, la bibliothèque de Lamennais se composait donc surtout de linguistique. Il ne s'en occupait cependant pas exclusivement, ainsi qu'on peut le constater par sa correspondance avec l'abbé Jean, qui contient à cet égard plusieurs renseignements intéressants. Les deux frères mettaient en commun leurs acquisitions et ne les bornaient pas à des ouvrages spéciaux. En septembre 1809, Lamennais écrivait à son frère :

« On annonce les troisième et quatrième volumes du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, de Barbier, pour 18 francs. Il faut bien les avoir; mon exemplaire est relié en veau racine avec filets, tranches marbrées de bleu, titre en maroquin rouge et la côte en maroquin vert.... »

J'imagine que de nos jours plus d'un amateur serait heureux de retrouver dans une vente cet exemplaire si fidèlement décrit.

Pourtant, sous l'influence de son frère et de l'abbé Carron, Lamennais se rapproche de plus en plus de l'Église, et ses lectures s'en ressentent.

« Je ne saurais travailler, écrit-il à l'abbé Jean, mais les livres me distraient. Envoie-moi la grammaire hébraïque de Guarin, 2 volumes in-4°. — Chacun se distrait à sa manière. »

Et plus loin :

« Je viens de commencer la lecture d'un livre qui est bien fait pour moi, si je m'en rapporte au titre : *le Guide des Pécheurs, par Pierre Gisolfe, de l'ordre des pieux ouvriers*, Naples, 1667. » (Lettre à l'abbé Jean, La Chenaie, 1811.)

Plus loin, il mentionne plusieurs autres ouvrages : la *Grammaire hébraïque*, de Vater; *la Bible polyglotte;* la collection *Patrum græcorum;* une jolie édition du *Rerum liturgicarum*, du cardinal Bona; les *Analecta* du P. Montfaucon, 1 vol. in-4°. Enfin, pendant le voyage qu'il fait en Angleterre, en 1815, pour fuir les rancunes de Napoléon qu'il croyait avoir excitées par ses *Réflexions sur l'état de l'Église*, Lamennais fait de nombreux achats : l'*Histoire de Dodd; les Conciles*, de Spelmann; *les Conciles d'Angleterre et d'Irlande*, de Wilkins, 4 vol. in-folio; l'*Anglia sacra*, de Wharton; *les Antiquités anglo-saxonnes,*

de Lingard; le *Marc-Aurèle,* de Gataker; le *Traité des premières vérités et de la source de nos jugements,* par le P. Buffier, jésuite.

En 1816, Lamennais entre dans les Ordres. Sa vie, dès lors, devient de plus en plus ardente, errante et tourmentée. La polémique s'empare de lui; il descend dans l'arène et prend rang parmi les lutteurs. Son amour pour les livres s'en ressent. Il en vient vite à ne plus guère les considérer que comme des instruments de travail. Il a quitté le domaine de l'idée, de la spéculation pure et cherche à agir dans l'ordre des faits. Son travail s'en trouve également modifié. Les monceaux de notes qui attestent la lente préparation de l'*Essai sur l'indifférence* se réduisent à très peu de chose pour l'*Esquisse d'une philosophie* et les ouvrages qui suivront. Son humeur devient de plus en plus amère, sa causticité naturelle va s'exagérant et s'échappe en boutades qui rappellent ces jets de vapeur sifflante qui filtrent à travers les joints des locomotives. L'âpreté de son sarcasme lui donne une incomparable puissance. Il écrit, en parlant d'un prélat antipathique :

> Un jour que l'Orgueil s'ennuyait, il épousa l'Ineptie. Neuf mois après, elle accoucha de Samosate et le nourrit avec soin. Devenu grand, ses parents ne savaient qu'en faire. On leur dit : « Donnez-lui l'Église à conduire. » Chose dite, chose faite. Depuis ce temps-là, les choses vont comme chacun voit.

Il connaît mal les hommes et ne les juge pas toujours bien. Son horreur pour Louis-Philippe ne connaissait pas de bornes. Un jour, on parlait devant lui de M. Thiers, et quelqu'un vint à mentionner un portrait miniature de ce ministre, où il était outrageusement flatté.

— Il a l'air, disait-on, d'un dieu Cupidon....

— Vous voulez dire d'un dieu cupide! interrompit Lamennais de ce ton âpre où perçaient toutes ses rancœurs.

Et quelle étrange figure que celle de ce prêtre bizarre, tout entier adonné à la poursuite de l'idée! Petit, maigre et chétif, avec une tête assez forte, couverte de cheveux plats et longtemps foncés, habituellement penchée en avant, ses yeux et son front résument toute sa figure. Le regard abstrait et voilé, les plis verticaux qui dominent les sourcils lui donnent une expression singulièrement tenace et réfléchie. Son accoutrement disparate vient encore ajouter à l'imprévu de sa tournure. Au temps même où il appartenait à l'Église, Lamennais ne portait la soutane que pour dire la messe; le reste du temps il revêtait une longue souquenille noire, toute brûlée du bas, qui lui battait les mollets, un gilet et un pantalon de même couleur, usés et limés jusqu'au dernier fil. Plus tard, il changea la souquenille contre une redingote noire ordinaire, généralement fatiguée. Il avait aux pieds des souliers à cordons et des bas bleus. Tout cela, bien entendu, était un costume de cérémonie. Rentré chez lui, il endossait, pour travailler, une longue robe de chambre brune, chamarrée de rouge, et une calotte noire. Il attendait, d'ailleurs, pour se séparer de ses vêtements, le jour où ils le quittaient d'eux-mêmes. Mon père m'a raconté l'avoir vu à Sainte-Pélagie, sévèrement drapé dans une robe de chambre percée d'un trou gigantesque, à l'endroit du siège. Le soir venu, il quittait sa table de travail et, prenant un accordéon, il se faisait à lui-même la musique qui lui convenait.

Après ses démêlés avec la papauté, Lamennais n'avait plus rien à faire dans l'Église; il la quitta donc, et, du même coup, sa bibliothèque perdit à ses yeux presque toute sa valeur. Depuis plusieurs années il errait, entre La Chenaie, Paris et Rome, déménageant sans cesse. Les livres de Lamennais se trouvaient donc condamnés aux voyages, qui sont pour eux chose malsaine. Peut-être aussi éprouvait-il au fond du cœur un peu de rancune contre ces conseillers d'un travail qu'il voyait si mal récompensé. Il fit donc dresser, en 1836, le catalogue de sa bibliothèque, ce qui amena, paraît-il, quelques difficultés entre son frère et lui, et la fit vendre à Paris. Le produit de cette vente atteignit quatorze mille francs, ce que Lamennais jugea un chiffre dérisoire.

Pendant les années qui suivent, c'est à la correspondance inédite de Lamennais qu'il faut demander des renseignements sur ses lectures; voici quelques lettres qui n'ont pas été publiées jusqu'à ce jour et qui feront voir comment il appréciait certains de ses confrères.

A M. B. Hauréau.

Paris, 22 décembre 1839.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, monsieur, le fragment de l'ouvrage que vous preparez sur la *Métaphysique des Pères et des scolastiques.* Il y aurait peut-être quelques points sur lesquels j'aurais à vous demander des explications; mais cela ne diminue en aucune façon le plaisir que m'a fait votre beau travail. Les questions que vous traitez sont celles qui, de tous les temps, ont le plus occupé l'esprit humain et dont il attend encore la solution définitive. La persistance à la chercher en prouve l'importance. De chaque solution différente qu'on en peut donner découle, en effet, un système religieux et un système social différent. On y songe assez peu de nos jours, malgré nos prétentions à la philosophie, appuyées sur quelques douzaines de doctrines philosophiques, pour la plupart neuves dans les mots, vieilles pour le fond et toutes contradictoires entre elles. Je profiterai du premier moment que mes occupations et mes souffrances me laisseront de libre pour lire le mémoire de M. Sevin. Je ne doute pas de l'intérêt qu'il aura pour moi, car c'est là encore une grande et très grande question. Veuillez remercier l'auteur de ma part.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération toute particulière et de mon dévouement affectueux.

F. Lamennais.

A M. E.-D. Forgues.

Sainte-Pélagie, 15 mars 1841.

Tout à l'heure, en ouvrant le volume de M. de Balzac, j'y ai trouvé, mon cher Émile, votre billet que recouvrait la première feuille. Ceci vous expliquera pourquoi je ne vous en ai pas remercié plus tôt. Il n'y a pas plus de belles nuits que de beaux jours, et encore moins dans le cabanon que je dois encore habiter près de dix mois. Le jour, je puis voir la ville et la campagne à une grande distance; la nuit, je ne vois rien ou quasi rien. A travers mes étroits soupiraux, on ne découvre qu'une zone du ciel, élevée à peine de quelques pouces au-dessus de l'horizon. L'architecte n'a rien oublié pour l'agrément de ceux dont il préparait le logement. Que Dieu ait son âme, s'il en avait une!

J'ai été bien heureux d'embrasser notre ami[1] et de le trouver mieux que je ne l'espérais après tant de souffrances. Je compte, pour lui, sur la belle saison, aidée

1. M. de Vitrolles.

d'un régime approprié à son indisposition. Il m'a dit que vous travailliez beaucoup, trop peut-être. *Ne quid nimis*, n'oubliez pas cet adage qui, pour être vieux, n'en est pas moins bon. Vous avez un talent réel, il faut le soigner, le *cultiver*, comme on disait de mon temps. *Stylum nocturna versate manu, versate diurna.* Plus je vieillis, plus j'admire l'excellente raison de ces anciens qui ont pourtant perdu beaucoup de leur crédit, depuis que nous avons *mis le cœur à droite*.

Je vous remercie du troisième volume de l'*Histoire des voyages*[1]. Ce sera pour moi, en ce moment, un livre plus instructif que pratique.

Mille amitiés.

F. L.

A M. E.-D. Forgues.

Je vous renvoie, mon cher Émile, *l'Absolu* de M. de Balzac. Un gentilhomme manceau, chevalier des Gatines de son nom, avait épousé une mienne tante; je parle de loin. Ma pauvre tante se trouva être la femme d'un Balthazar Claës, qui la conduisit à Marseille. Pourquoi ? je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que mondit oncle, en charbon, souffre, potasse et autres drogues, eut bientôt réduit sa fortune d'un million en fumée, dont tout le quartier se plaignait; et, outre ce million, il trouva le moyen de gazéifier encore le produit de plusieurs découvertes assez curieuses qu'il avait faites. La plus précieuse était un certain élixir de vie, avec lequel on ne pouvait plus mourir que le voulant bien, et pourtant, il mourut sans le vouloir, asphyxié dans une expérience, avant d'avoir pu courir à sa fiole, qu'il laissa presque pour tout bien à sa veuve, que mon père m'a conté avoir vue, longues années après, retirée en une petite mansarde où elle vivotait misérablement. Elle n'avait point de Marguerite; mais c'est qu'il n'est que M. de Balzac pour faire de ces filles-là.

S'il vous tombait sous la main quelque autre ouvrage un peu amusant ou instructif, sans être ennuyeux, n'oubliez pas, je vous prie, le pauvre prisonnier.

Votre tout dévoué,

F. L.

Sainte-Pélagie, 3 avril 1841.

A M. le baron de Vitrolles.

Paris, 29 septembre 1844.

Le soleil, mon bon ami, vous fait la cour; à peine êtes-vous à la campagne que le voilà qui reparaît. Jouissez-en bien et jouissez-en vite, car il est capricieux, en cette saison surtout. Vous revoyez, encore verts, les arbres que vous avez plantés, et comme vous ne leur demandez pas d'ombre, il n'y a aucun motif de mécontentement entre eux et vous. Mais avez-vous, à Vassy, des eaux, je veux dire de beaux et grands étangs ? Sans cela, nul paysage, nulle campagne, si pittoresque qu'elle soit, n'est complète pour moi.

> Les délicats sont malheureux,
> Rien ne saurait les satisfaire.

Je me contente pourtant de moins; en fait de bois, d'un rosier; en fait de prairies, d'un peu de cresson alénois; en fait d'eaux, d'une carafe. Ce sont là mes forêts, mes parterres et mes bois. J'ai aussi mes chasses, chasses de nuit; mais, par malheur, c'est moi qui suis le gibier.

Nous sommes fort tranquilles depuis votre départ. Plus de bruit, plus de mouvement, calme profond et silence complet.

> Tout dormait, et le camp et le vent, et Neptune.

Du Maroc et de Taïti, pas un mot. Chacun a repris ses allures et s'est mis à penser à rien. Avec cette bonne et sage habitude, rien ne tourmente l'âme, ne fatigue l'esprit,

1. *Histoire générale des voyages*, par Desborough Cooley, traduite de l'anglais par E.-D. Forgues et A. Joanne, Paris, 1841, in-8°.

et l'on s'arrange du monde tel qu'il est. Qui ne s'en arrange pas, c'est Mme Sand, quoiqu'il lui soit meilleur qu'à beaucoup d'autres. Elle vient d'envoyer au *Constitutionnel* un nouveau roman en trois volumes, lequel roman, dit-on, est une violente attaque contre cette chose monstrueuse qu'on appelle la propriété. Comment faire agréer une pareille œuvre aux lecteurs, sous ce rapport si peu avancés, du journal de M. Véron ? C'est ce que celui-ci se demande, et il conclut qu'il n'y a pas moyen d'en hasarder l'essai. Là-dessus, négociations, car c'était pour l'auteur une affaire de 39,000 francs. On lui en offre vingt-sept. Propriétaire à ce prix des trois volumes, écrits en trois semaines, Véron en ferait ce qu'il voudrait. Les choses en sont là. Que feriez-vous ? Que fera Mme Sand ?

Je lis *le Juif errant* et il m'intéresse. Il n'y faut pas chercher la vraisemblance quant aux événements; mais il y a beaucoup de vérité dans la peinture des caractères et un talent dramatique réel dans la manière de mettre les personnages en scène. L'effet quelquefois est exagéré. Peut-être est-ce moins la faute de l'auteur que de son public. La sobriété, les nuances délicates, la mesure en toutes choses, ne sont pas, je crois, ses qualités. Il serait prudent à un auteur qui veut réussir d'essayer de lui plaire. Pour moi, je pardonne presque tout, pourvu qu'on ne m'ennuie pas. L'ennui est le plus grand reproche que je fais à la triste et fade vie humaine.

Après nombre de projets de voyage, Chateaubriand finit par rester à Paris et il a raison, ce me semble. Louis-Philippe ferait bien de l'imiter, mais son démon le pousse. S'en aller en ce moment à Londres me paraît, de sa part, une de ces hardiesses qui touchent à l'aliénation. C'est là-dessus, par exemple, qu'on ne se tait pas. Tous et chacun se tiennent déjà pour vendus et revendus. Je ne dis pas qu'ils se trompent, mais je les plaindrais plus s'ils étaient bons à quelque autre chose.

Adieu, cher, tout à vous de cœur.

N'est-il pas curieux de voir Lamennais séduit par Eugène Sue ? Et la séduction était sérieuse, car, dans une lettre suivante, également adressée au baron de Vitrolles, Lamennais y revient avec obstination :

Je vous abandonne le premier volume du *Juif errant;* mais les deux autres (les seuls que j'aie lus jusqu'ici), permettez-moi de les défendre. Il y a certainement là un talent d'observation, de dialogue vrai et d'effets dramatiques, qui n'est pas commun.

(20 octobre 1844.)

Lamennais, d'ailleurs, lisait de moins en moins. Quelques années seulement lui restaient à vivre, assombries par sa santé chancelante et les difficultés matérielles de son existence. Il lui arrivait parfois de se sentir pris de colère, quand il constatait l'amoindrissement de cet art d'écrire qui avait été l'unique mobile de sa vie.

On ne sait presque plus le français, s'écriait-il dans les *Discussions critiques,* on ne l'écrit plus, on ne le parle plus. Si la décadence continue, cette belle langue deviendra une espèce de jargon à peine intelligible. Les journaux et la tribune ont surtout contribué à la corrompre, ainsi que certaines coteries de petits auteurs en prose et en vers qui, avec une plénitude sans exemple de confiance en eux-mêmes et d'orgueil, sont venus secouer leurs sottises et leur ignorance sur ce magnifique idiome, comme des gueux secoueraient leurs sales haillons sur les tapis d'un splendide palais.

Plus loin, l'incertitude le prend, et il écrit cette note qui suffirait à décourager à tout jamais ceux qui veulent écrire :

Il ne faut jamais demander : ce livre vous a-t-il plu ? mais : y a-t-il dans ce livre quelque chose qui vous ait plu ? Aucun livre ne plaît à tout le monde et les meilleurs plaisent à chacun par des côtés différents.

Nous sommes arrivés à la fin de cette étude analytique. En 1851, trois ans avant la mort de Lamennais, un aimable érudit, M. Lefèvre, de Cambrai, assista, dans cette ville, à une vente de livres, où figuraient plusieurs ouvrages ayant appartenu à Lamennais. L'auteur des *Affaires de Rome* n'avait pas d'*ex-libris;* il se bornait à signer les exemplaires de sa bibliothèque. M. Lefèvre eut l'obligeante idée d'écrire à l'illustre philosophe pour lui demander s'il ne désirait pas rentrer en possession de quelques-uns de ces volumes. Il lui offrait d'en faire la recherche et le suppliait de vouloir bien accepter plusieurs ouvrages de cette catégorie, qu'il avait acquis lui-même, et dont il lui envoyait la liste. Lamennais lui répondit par la lettre suivante, publiée aujourd'hui pour la première fois :

Paris, 25 mai 1851.

Les livres dont vous me parlez, monsieur, faisaient partie d'une grande bibliothèque que je fus, il y a une quinzaine d'années, forcé de vendre ou plutôt de donner, car je n'en tirai presque rien, quoiqu'elle contînt en assez grand nombre des ouvrages de prix et quelques-uns très rares. Ce sacrifice fait, j'ai renoncé aux livres. Et qu'en ferais-je ? Je n'aurais même pas où les placer dans mon étroit logement. D'ailleurs, à l'âge où je suis arrivé, on n'a plus le goût des choses qu'il faudra laisser derrière soi. Je ne vous en remercie pas moins de l'avis que vous me donnez et des obligeantes propositions que vous me faites.

Si les motifs que je viens de vous dire m'empêchent de les accepter, ils ne diminuent aucunement la reconnaissance dont je vous prie, monsieur, d'agréer l'expression sincère.

F. Lamennais.

Cette lettre, si amèrement triste, avec son cachet de cire verte représentant une rose, clôt les relations de Lamennais avec la littérature d'autrui. Tout entier à sa pensée hautaine, il méditait son testament d'écrivain : l'*Introduction à la Divine Comédie* et la belle traduction du Dante qu'il n'eut pas le temps de finir. Est-il beaucoup d'adieux plus pénibles que celui du vieux lutteur : *Hic cæstus artemque repono*?

Eugène Forgues.

Paris, le 10 décembre 1883.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — La salle Sylvestre non plus que l'hôtel Drouot ne présentent encore une bien vive animation. Les ventes ne sont ni nombreuses ni intéressantes; deux seulement ont attiré notre attention.

La première, faite par les soins du libraire Martin, comprenait principalement des livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, ainsi que des romantiques.

Nous signalerons: *les Caractères de La Bruyère,* Tours, Mame, 1867, gr. in-8, reliure de Marius Michel; exemp. sur grand papier de Hollande contenant la suite des épreuves d'artiste à l'état d'eaux-fortes non terminées, la suite des vignettes sur Chine, onze épreuves d'artistes: 400 fr.; — l'*Insecte*, par Michelet, Paris, Hachette, 1876, in-4°, exempl. sur papier de Chine relié sur brochure: 95 fr.; — *les Fleurs animées*, Paris de Gonet, 1847; exempl. du premier tirage: 170 fr.; — *Musée de la Caricature,* Paris, Delloye, 1838, 2 vol. in-4°: 352 fr.; — *les Cent et un Robert Macaire,* Paris, Aubert, 1839; 2 tomes

en un vol. in-4°: 95 fr.; — *Fiasque, mêlé d'allégories. Illustre illustration d'illustres illustralisés, illustrée par un illustrissime illustrateur illustrement inillustre;* Paris, Auguste, élève de Lambert, 1840, 2 part. en 1 vol. gr. in-8°, figures de Lorentz : 130 fr.; — *Cris de Paris;* 60 fig. color. Paris, Petit et Martinet; 155 fr.; — *Odes et poésies diverses*, par Victor-M. Hugo, Paris, Pelicier, 1822, in-12, éd. orig.: 43 fr.; — *Nouvelles odes*, par Victor-M. Hugo, Paris, Ladvocat, 1824, in-12, éd. orig.: 85 fr. — *Chants et chansons populaires de la France,* Paris, Delloye, 1843, 84 liv. grand in-8°: 185 fr.; — *les Contes des Fées,* Paris, Imp. imp. 1864, in-8°, reliure de David: 121 fr.; — *Tom Jones,* Paris, Didot, 1833, 4 vol. in-8°, 68 pièces ajoutées, reliure de Gruel: 305 fr.; — *les Souffrances du jeune Werther,* Paris, Crapelet, 1845, in-8°, 13 pièces ajoutées, reliure de Allo: 100 fr.; — *Voyage autour de mon jardin*, Paris, Curmer, 1851, grand in-8°, exemple de premier tirage, relié sur brochure, 75 fr.; — *le Géant et l'Oiseau,* Paris, Dreyfous, in-4°, reliure de Marius Michel. Exempl. contenant les 17 dessins originaux des vignettes de Gilbat: 255 fr.; — *l'Histoire de France, racontée à mes petits-enfants*, Paris, Hachette, 1872-1879, 7 vol. grand in-8°; exempl. sur papier de Chine: 775 fr.; — *Histoire de l'empereur Napoléon,* par Laurent de l'Ardèche, Paris, Dubochet, 1839, grand in-8°, exempl. sur papier de Chine: 192 fr.; — *la Normandie*, par J. Janin, Paris, Bourdin, grand in-8°, exempl. sur papier de Chine, reliure de Chambolle-Duru: 96 fr.

— La seconde vente a éte faite le 15 décembre dernier à l'hôtel Drouot, sous la direction du libraire Durel. Signalons particulièrement : *Apologues,* èsquels se découvrent les abus, folies, superstitions... de la synagogue du Pape et spécialement des moines d'icelui. S. L. (Genève). *Par J. Gérard,* 1554, petit in-8°, reliure de Trautz-Bauzonnet. Ce livre, qui est une traduction de l'un des plus rares ouvrages d'Ochin, est encore plus rare que l'original, puisqu'elle a échappé à tous les bibliographes et que, jusqu'à présent, c'est le seul exemplaire connu; vendu: 760 fr. — *Choix de chansons,* par M. de la Borde, Paris, de Lormel, 1773, 4 tomes en 2 vol. grand in-8°: 1450 fr.; — *les Œuvres de Monsieur Molière*, Paris, chez Charles de Sercy et chez Jean Guignard le fils, 1666, 2 vol. in-12, 2,560 fr.; — *Histoire de Gil Blas de Santillane,* 4 vol. in-12, Paris, Pierre Ribou, 1715, pour les deux premiers volumes; chez la Ve Pierre Ribou, 1724, pour le tome troisième; chez Pierre-Jacques Ribou, 1735, pour le quatrième; édit. orig., reliure de Cuzin: 1,000 fr.; — *Contes et nouvelles en vers,* par La Fontaine, Amsterdam (Paris, Barbou), 1762, 2 vol. in-8, édition des fermiers généraux, figures découvertes, reliure de Derôme le jeune: 9,005 fr.

— Nous reviendrons le mois prochain sur les ventes d'autographes, que l'abondance des matières nous force à laisser aujourd'hui de côté.

1884

5e ANNÉE

DEUXIÈME LIVRAISON

10 FÉVRIER

N° 50

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PANNAIRE. SC.

P. AVRIL. DEL.

CINQUIÈME ANNÉE — N° 50

LE LIVRE

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Février



LE

DERNIER AMOUR DE J.-J. ROUSSEAU

D'APRÈS UNE LETTRE INÉDITE ADRESSÉE A LADY CÉCILE HOBART

Il y a quelques années, je découvris chez un libraire un vieux Recueil d'estampes qui toutes, par leurs sujets, se rattachaient aux *Confessions* de J.-J. Rousseau. A la fin de ce Recueil, formé par un amateur passionné du grand écrivain, se trouvait une lettre de onze pages in-4°, d'une écriture de la fin du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe [1], sur un papier vergé très épais et doré sur tranches. Elle portait ce titre et cette date :

Lettre inédite de J.-J. Rousseau à lady Cécile Hobart.

A. Monquin, le 28 mars 1770 [2].

Cette lettre me parut fort remarquable. Elle me causa autant de surprise que d'admiration. Je fus frappé des nombreuses analogies de style et d'idées qu'elle présente avec plusieurs passages des *Confessions* et surtout de la *Nouvelle Héloïse*. Malgré cette première impression, je me demandai si je n'avais pas entre les mains un pastiche exécuté de la manière la plus habile. Mais, en y réfléchissant, il me parut peu probable que celui qui aurait imité Rousseau avec une perfection si rare se fût abstenu de publier cette œuvre apocryphe. L'eût-il composée pour la laisser dormir dans un tiroir? Quel disciple de Rousseau,

1. M. Étienne Charavay, le savant archiviste paléographe, croit que cette écriture, à laquelle il trouve une physionomie anglaise, serait plutôt des vingt premières années du XIXe siècle.

2. Rousseau se trouvait en effet, à cette époque, dans le petit castel de Monquin, près de Bourgoin, en Dauphiné. Il ne devait le quitter qu'un mois plus tard pour se rendre à Paris.

vers la fin du XVIIIe siècle, eût été d'ailleurs capable d'imiter à ce point le style du maître? Plus je relisais cette lettre, plus, à chaque ligne, se révélaient à mes yeux et les beautés et les défauts de cette prose de Jean-Jacques, si colorée, si vivante, si entraînante, et dont l'éloquence, trop souvent entachée de déclamation, s'élève parfois, surtout dans l'*Héloïse* et dans l'*Émile*, à un lyrisme dont on trouve peu de trace jusque-là, même dans notre poésie. Avant Rousseau, et c'est là, en effet, un point à remarquer, un tel style était, pour ainsi dire, sans précédent. Jean-Jacques est le créateur d'un genre nouveau. C'est lui qui, le premier, a introduit le lyrisme dans notre prose. A peine, avant lui, pourrait-on en citer quelques tentatives bien pâles et fort clairsemées, notamment dans le *Télémaque*. Si nous insistons sur ce point, c'est que précisément la lettre que nous allons mettre sous les yeux du lecteur se distingue à un haut degré par cette élévation et ce mouvement lyrique, si éclatants dans quelques lettres de la *Nouvelle Héloïse*. A première vue, les lettres de ce roman semblent écrites d'un premier jet et sous le feu de l'inspiration, mais on n'ignore pas que Rousseau, afin de leur donner une forme accomplie, les remania à plusieurs reprises. Nous ne doutons pas que la lettre que nous avons découverte et qui, selon de grandes probabilités, est sortie de sa plume, n'ait subi, pour la même raison, de nombreuses retouches.

N'osant me fier à mon impression, j'ai montré cette lettre à plusieurs hommes qui ont fait de notre littérature du XVIIIe siècle une étude spéciale, notamment à M. Uzanne, si bon juge en pareille matière. Tous penchent à croire, ainsi que moi, qu'elle offre tous les caractères, toutes les particularités du style de Rousseau, et qu'il serait bien difficile de pouvoir l'attribuer à un autre qu'à lui. Tous ces suffrages m'ont engagé à la publier, après avoir acquis la certitude qu'elle ne figure dans aucun Recueil des lettres de Rousseau.

Ce fut sans doute en Angleterre, à Wooton[1], où il avait cherché un refuge contre les persécutions auxquelles son esprit malade se croyait en butte, et où il rédigea les six premiers Livres de ses *Confessions*, que Jean-Jacques paraît avoir connu la jeune et belle Anglaise à qui, plus tard, du fond de sa solitude de Monquin, il aurait adressé cette lettre[2]. Quelle était cette lady Hobart? Elle portait le même nom que cette fameuse gouvernante des filles d'honneur de la duchesse d'York (belle-sœur de Charles II), dont la plume légère d'Hamilton a dessiné un si piquant portrait dans les *Mémoires de Grammont*. Peut-être avait-elle

1. A cinquante lieues de Londres, dans le comté de Derby.

2. Rousseau avait connu en Angleterre plusieurs autres Anglaises avec lesquelles il correspondait de loin en loin. On pourrait citer, entre autres, Mlle Dewes, pour laquelle il avait gardé un sentiment assez tendre, et la comtesse de Portland, qu'il n'entretenait que de questions de botanique. C'est en vain que nous avons cherché dans tous les Recueils des lettres de Jean-Jacques la trace de lady Hobart, mais nous devons ajouter que l'on ne connaît qu'un nombre fort restreint des lettres qu'il a écrites.

épousé un membre de cette famille, encore existante à cette date, car on trouve dans un calendrier de la Cour et de la Cité, de 1766[1], un George Hobart, membre de la Chambre des Communes, représentant de Beeralston dans le Devonshire. Lady Cécile était-elle sa femme? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Mais l'existence en 1770 de membres d'une famille Hobart ne permet pas de supposer que la lettre adressée à lady Cécile ne soit qu'une fiction et que lady Hobart ne soit elle-même qu'un être chimérique, une héroïne de roman. Quelques particularités que l'on y trouve sur une lecture qui lui aurait été faite par Rousseau des six premiers Livres de ses *Confessions*, ne permettent guère d'ailleurs de se livrer à une telle supposition.

Tout ce qu'il est permis de savoir par cette lettre, dont nous prions le lecteur d'accepter pour un moment l'authenticité, c'est que lady Hobart avait un jeune amant et que cet amant, de même que sa belle maîtresse, professait une superstitieuse admiration pour l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*[2]. Le jeune couple était sans cesse en extase devant Jean-Jacques et avait fait de lui son idole. Rousseau tout d'abord s'était laissé prendre pour ces deux enfants d'une tendresse pleine de confiance et d'abandon. Ils étaient si jeunes! si amoureux! comment auraient-ils pu le trahir? Il oubliait dans leur intimité les persécutions imaginaires dont il se croyait victime; assiégé nuit et jour par les fantômes de son esprit halluciné, il ne retrouvait un peu de calme et de sérénité qu'auprès de ses charmants amis. Il souriait à leurs amours, qui lui rappelaient si bien ses amours d'autrefois depuis si longtemps envolées. Cédant à leurs prières, il leur lisait quelques pages de son *Héloïse* et des fragments des six premiers Livres de ses *Confessions*, qu'il était en train d'ébaucher. Les deux amants l'écoutaient d'une oreille avide en retenant leur souffle. A peine la lecture était-elle achevée que, saisis d'un religieux enthousiasme, ils s'agenouillaient à ses pieds, en s'écriant : *Homme divin!* Rousseau, dont la vanité, comme on le sait, était extrême, s'enivrait de cet encens avec délices. La jeunesse des deux amants les mettait à l'abri de ses sombres défiances, leur tendre idolâtrie pour sa personne et son génie leur avait ouvert le difficile accès de son cœur. Parfois la charmante lady, bravant les préjugés de son pays et de son sexe, venait ingénument s'asseoir sur les genoux du vieux philosophe. Le jeune amant ne paraissait nullement jaloux d'une privauté dont l'âge de Rousseau semblait écarter le

1. *The Court and City Kalendar : or Gentleman's* Register for the year 1766. London, printed for H. Woodfall, etc. Dans ce calendrier, à la page 57, on voit figurer dans *An alphabetical* LIST *of the House of Commons*, le nom de : *Hobart, hon. George*, et dans la colonne des lieux d'élection : *Beeralston*. Dans la liste des villes et bourgs qui envoient des représentants à la même Chambre des Communes, on lit cette mention : *Beeralston in Devonshire*, hon. George Hobart, esq.; next Bro. to the Earl of Buckinghamshire, 11th Parl. St. Ives (p. 24).

2. Tout cet exposé, nécessaire à l'intelligence du sujet, n'est puisé, comme il est facile de le comprendre, que dans cette lettre.

danger. Loin de là, il l'aimait comme son père, et Jean-Jacques, qui l'aimait un peu mieux que ses propres enfants, l'appelait son *fils*. Bientôt cette liaison fut si étroite que l'on en vint à se tutoyer. Autrefois, comme on le sait, Rousseau avait pris cette habitude avec Mme d'Houdetot, et celle-ci s'en était montrée assez offusquée. Lady Hobart, heureuse et fière de cette familiarité d'un grand homme, le traita sur le même pied et l'appela *Jean-Jacques* tout court[1].

Peu à peu, et bien que marchant à grands pas vers la soixantaine, Rousseau est envahi par une nouvelle passion. Son imagination s'enflamme; il croit avoir trouvé dans lady Hobart la plus parfaite incarnation des héroïnes de ses romans, et le voilà qui s'éprend pour elle d'un amour purement idéal et romanesque, tel qu'il n'en avait jamais ressenti jusque-là de semblable, amour sans trouble, de pure imagination, qui répandit un charme secret sur les tristes et dernières années de sa vie. Cet amour, il l'a peint lui-même dans sa lettre à lady Hobart, en une page digne de celles qu'il adressait à Mme d'Houdetot. Rousseau, en écrivant ses *Confessions*, était loin de se douter qu'une autre femme que la maîtresse de Saint-Lambert aurait « les derniers soupirs de son cœur ». Rien, dans cet amour pour la jeune Anglaise, qui ressemble à la passion violente, inassouvie, qu'il avait éprouvée tour à tour pour Mlle Serre[2] et pour Mme d'Houdetot. Ce n'était pas non plus cet amour paisible, uniforme, auquel les sens eurent si peu de part, cet amour inexplicable, vraiment étrange, qu'il avait goûté sous les ombrages des Charmettes auprès de Mme de Warens, et dont il admit le partage sans jalousie. Encore moins cette affection prosaïque et terre à terre dans laquelle l'avait endormi une longue habitude auprès de Thérèse Le Vasseur.

Sa passion pour lady Hobart est d'un tout autre essor ; elle est purement esthétique, elle va jusqu'à l'extase. Cette femme idéale que Rousseau n'a cessé de poursuivre dans ses rêves, qu'il a évoquée en vain et qu'il a essayé de peindre sous le nom de *Julie;* cette femme qu'il a placée si haut dans son imagination, cette idole de son âme, c'est dans cette belle et charmante Anglaise qu'il croit l'avoir enfin trouvée avec toutes ses perfections. Sa passion pour elle est si désintéressée, si exempte de désirs, que Jean-Jacques aime comme son fils l'amant de lady Hobart, et qu'il contemple leurs amours avec une sérénité toute paternelle. Déjà Rousseau, dans son *Héloïse,* s'était complu à faire de *Wolmar,* le mari de *Julie,* et de *Saint-Preux,* l'ancien amant de cette même *Julie,* deux amis parfaits, vivant sous le même toit, sans la moindre jalousie, l'un du présent, l'autre du passé. Le romanesque d'une telle situation est devenu

1. Tous ces détails précis, qui se trouvent dans la lettre de Rousseau à Cécile Hobart, ne permettent guère de supposer que cette lettre soit apocryphe.

2. Voyez dans la correspondance de Rousseau, année 1735, la lettre brûlante qu'il adressa à Mlle Serre, et qui ne ressemble en rien à aucune autre de ses lettres.

pour Jean-Jacques une réalité, mais bien plus facile à comprendre pour lui qui se sent envahi par les glaces de la vieillesse que pour *Saint-Preux* qui brûle encore de son ancienne flamme[1].

Rousseau, tout d'abord, ouvrit-il son cœur à lady Hobart? ou bien emporta-t-il son secret en quittant l'Angleterre ? C'est ce que nous ignorons. Mais ce qui est certain, si l'on admet l'authenticité de la lettre à lady Hobart, c'est que, trois ans après, il gardait encore au fond de son âme cette vision céleste. En proie plus que jamais au délire des persécutions, il avait, depuis plus d'un an, cherché un refuge au château de Monquin, en Dauphiné. Au moment où il est sur le point de quitter cette retraite, il reçoit de sa jeune amie d'Angleterre une lettre tout empreinte de mélancolie et de spleen. Elle lui fait l'aveu qu'elle et son amant, sans savoir pourquoi, ont pris la vie en profond dégoût et qu'ils désirent la mort.

Vous croyez peut-être que notre philosophe va jouer, pour les détourner de cette funeste résolution, le rôle tout amical de *Milord Édouard* envers *Saint-Preux,* qu'il va s'élever avec la plus entraînante éloquence contre un tel dénouement. Loin de là, Rousseau s'attache à répandre dans leur âme le désenchantement qui empoisonne sa propre existence. Il fait une apologie du suicide qui ne le cède en rien, pour la singularité des sophismes, à celle qu'il met dans la bouche de *Saint-Preux,* mais qui lui est bien supérieure par l'étrange poésie qu'il se plaît à répandre sur ce lugubre sujet. Jamais, en effet, l'idée du suicide n'a été présentée à deux amants en pleine possession de leur bonheur d'une manière plus attrayante et plus dangereuse.

Voici la thèse de Rousseau : L'amour terrestre a si peu de durée qu'il nous fuit avec la rapidité d'un songe. Ce qui lui manque, ce qui lui fera toujours défaut, c'est la permanence et l'immutabilité. C'est qu'il en est de l'amour comme de la vie : ni l'un ni l'autre ne peuvent échapper aux changements de la destinée, aux mortelles blessures de la faux du Temps. Rousseau n'a jamais cessé de croire avec une foi inébranlable à l'immortalité de l'âme et en même temps à la clémence infinie de l'Être suprême. Rousseau ne croit pas moins fermement à la réunion dans le sein de Dieu des âmes qui se sont aimées sur la terre. Il croit même qu'il existe pour les amants un Paradis réservé. Aussi, dans un de ses noirs accès de pessimisme, que conseille-t-il à ses jeunes amis? C'est de céder à l'instinct qui les guide, afin d'assurer la perpétuité d'un bonheur qui, tôt ou tard, doit leur échapper sur la terre; c'est de mourir dans les bras l'un de l'autre afin de revivre, au delà du tombeau, dans les délices d'un amour immuable et sans fin. N'est-elle donc pas douce après tout,

1. Rousseau ne dit-il pas dans ses *Confessions* qu'il ne regarda jamais Saint-Lambert, l'amant de Mme d'Houdetot, comme son *rival,* mais comme son *ami?* Il savait donc s'accommoder d'une si étrange situation.

cette mort si redoutée, puisqu'elle est le passage certain d'un monde où rien n'est stable à un monde où le bonheur est immortel? Ce qui en a rendu si lugubres les approches, ce qui en a fait naître la crainte, s'écrie Rousseau, ce sont les prêtres. La croyance aux peines éternelles n'est qu'un fruit de leur imagination. S'il les ont inventées, ce n'est que pour se rendre maîtres des consciences, que pour exploiter à leur profit ces vaines terreurs. Aussi avec quelle véhémence, au nom même de la miséricorde de Dieu, ne lance-t-il pas contre eux l'anathème! Il oublie de nous dire si son Être suprême réserve les mêmes récompenses aux méchants et aux bons, et s'il forcera ces derniers à vivre côte à côte avec de tels voisins pendant toute l'éternité : ce qui, pour eux, ne laisserait pas d'être assez désagréable et pourrait fort bien les empêcher de goûter en paix les célestes béatitudes.

Tels sont les singuliers sophismes que Rousseau met en œuvre afin d'engager les deux amants à en finir avec ce monde où tout est déception, où tout passe comme une ombre pour s'envoler vers le monde inconnu où le bonheur des âmes sera sans nuage et sans fin.

Quoi qu'il en soit, voici cette lettre qui, par la beauté du style autant que par l'étrangeté du dernier amour de Rousseau qu'elle nous révèle, nous a paru digne de l'attention de la critique.

LETTRE INÉDITE DE J.-J. ROUSSEAU [1].

Lettre de J.-J. Rousseau à lady Cécile Hobart.

A Monquin, le 28 mars 1770.

Je l'ai dit quelque part, Cécile : quand le cœur s'ouvre à la soif d'aimer, il s'ouvre aussi à l'ennui de la vie. Cet effet est nécessaire; il est la suite d'un sentiment plein de douceur et de charme, qui ne nous fait pas savourer le bonheur, mais qui nous accable sous le poids d'une félicité, que toutes les forces humaines ne peuvent soutenir. L'amour isole de tout, rend étranger à tout : on meurt à soi-même, on ne vit plus que dans l'objet aimé. Une tristesse involontaire vient alors serpenter autour de notre cœur; insensiblement, elle l'enveloppe de mille replis, dont il [2] ne se dégage jamais.

Si Dieu eût voulu placer le Paradis sur la terre, il l'eût peuplé d'amans heureux, et leur eût ôté la prévoyance. C'est cette idée de l'avenir, qui est le poison lent de l'amour. On sent, malgré soi, sur quelles frêles bases repose toute notre existence; on sent que, pour qu'elle fût plus assurée, il faudrait changer la nature elle-même, et donner à l'objet aimé une immutabilité, une éternelle permanence aux mêmes goûts, que le ciel refusa à tout ce qui fut créé. On jette ses regards sur les jours de la vieillesse; on ressent, par la frayeur, le froid de ses glaces; et toute l'ardeur des jeunes ans ne peut rassurer contre l'effet constant de ses cruelles approches. Au delà de la vie, on aperçoit un tombeau : on peut y être éternellement réuni à celle que l'on aime et l'on sent bien que l'âme est immortelle : quel est l'amant, qui dans ses beaux

1. Ces mots, de la même écriture que le corps de la lettre, se trouvent séparément sur le premier feuillet du cahier.

2. Le manuscrit porte *elle*, mais c'est évidemment un contresens.

jours, fut athée? On voit dans cet avenir impénétrable aux yeux du raisonnement, mais brillant d'espoir et d'illusion pour les cœurs tendres, on voit un bonheur éternel; on n'en conçoit de possible que par sa réunion à l'objet aimé. Eh bien, cette réunion est le Paradis des amans.

Songe donc, Cécile, à cet espoir si décevant [1], qui attend deux amans au sortir de la vie : Tout ce qu'ils eurent de matériel, frappé par la mort, sera réuni par la sensibilité dans un même sépulcre; tout ce, par quoi ils sont éternels, sera éternellement uni; et tu t'étonnes de désirer la mort! Cela t'étonne que ton amant y songe! Ah! je m'étonne bien plus de ce que vous n'allez pas au-devant d'elle; et je me prosterne aux pieds de l'Être suprême, qui mesura les illusions de cet avenir aux vues de sa sagesse. Si tous les avoient ressenties comme je les sens à présent, il ne resteroit personne sur la terre [2].

Non, Cécile, le dégoût de la vie n'est point extraordinaire quand on n'existe que pour l'amour. Ce n'est pas pour se quitter que l'on voudroit mourir, c'est pour mériter, à ce prix, un amour éternel. On voudroit échapper aux périls de l'inconstance; on craint les supplices de la vie, et on envie le calme de l'immutabilité de la mort. Mais, pour tous les états, qu'a donc d'affreux cette mort tant redoutée? Que le peuple, chez qui la sagesse éternelle daigne émousser la sensibilité, la craigne, qu'il s'attache au physique de la vie, je le conçois. Mais l'être, qui développe dans son cœur toute la sensibilité dont il est susceptible, peut-il aimer la vie? Ah! j'en doute. Il l'aime par momens; mais ses jours se partagent; et je suis sûr que si l'on mettoit dans une balance ceux qui s'écoulent en désirant la mort, et ceux qui sont donnés à l'amour de la vie, la balance pencheroit au tombeau.

Ce sont ces lâches prêtres, ces ministres trompeurs de toutes les sectes, qui nous avilissent le cœur; ce sont eux qui peuplent notre imagination d'horribles fantômes, et qui, attisant au feu de leur cupidité et d'une cruauté inextinguible les flammes de l'enfer, nous offrent, au sortir de cette vie infortunée, une mer de feu et de supplices. Les scélérats! Voilà les impies : voilà ceux qui blasphêment contre l'Être suprême! Voilà ceux qu'il faudroit réunir en un monceau et livrer aux flammes réelles et vengeresses de ce monde, pour dégoûter à l'avenir leurs semblables d'en créer dans la nuit de l'éternité.

Les prêtres! les prêtres! Voilà les ennemis de l'humanité. Ils tourmentent notre vie; ils empoisonnent notre mort. Sans ces infâmes, elle seroit pour nous ce qu'est le repos de la nuit. Oui, la mort seroit seulement le long sommeil de l'homme qui a vécu. Et que dis-je? La mort n'est que le sommeil de l'être physique; elle est la vie de l'être intellectuel. Jamais l'être sensible ne douta de l'immortalité de l'âme. Il faut que cette salutaire idée ait été empreinte bien avant dans nos cœurs, puisque les prêtres avec leurs horribles doctrines n'ont pu l'anéantir!

J'ai vu s'écouler ma jeunesse en croyant toujours descendre dans la tombe [3]. Ah! comme je l'ai désirée cette mort tant redoutée! mais je n'osois aller au devant d'elle; les liens de la reconnoissance m'enchaînoient à la vie. Tu peux te rappeler mes *Confessions* [4] : tu y verras pourquoi j'ai vécu [5].

Jeté, je ne sais comment, dans la carrière des écrivains, j'ai vécu un moment pour l'amour-propre, et j'ai bien expié cette courte erreur.

J'ai joui des plaisirs de l'amour; mais jamais le ciel n'a voulu réunir à la fois

1. Cet adjectif, fort usité de nos jours, était tombé en désuétude en France du temps de Rousseau, mais il avait dû l'avoir emprunté à la Savoie où, de son temps, la langue française avait conservé un grand nombre d'archaïsmes.

2. L'auteur de la lettre, comme on le voit, a devancé de cent ans les sombres théories pessimistes d'Hartmann.

3. Rousseau, comme il le dit dans les premiers Livres de ses *Confessions*, commença à traîner une vie maladive vers la fin de son séjour auprès de Mme de Warens.

4. La copie manuscrite porte *te rappeler* de *mes Confessions*, ce qui est une faute de français et probablement une erreur du copiste.

5. Comme on le sait, Rousseau avait rédigé à Wooton, en Angleterre, les six premiers Livres de ses *Confessions*, et c'est là qu'il avait dû en faire la lecture à lady Hobart.

pour moi l'amour de sentiment au physique de la passion [1]. Mon cœur était rempli d'idées romanesques, qui m'ont toujours déchiré, et qui cependant m'ont fait trouver dans mes égarements le vrai bonheur de la vie. Je suis, peut-être, un des hommes qui a lu le plus de romans et je les ai lus avec un tel intérêt qu'ils ont failli m'ôter la vie [2]. Je cherche, près de mon tombeau, les mêmes livres qui firent le charme de ma jeunesse; je les relis; j'y retrouve encore mon cœur; il ressent les mêmes affections; et mes yeux, prêts à se fermer pour jamais, savent encore répandre quelques pleurs. Juge si Jean-Jacques, d'après ce tableau, est l'ennemi des idées romanesques. Cécile, crois-moi, c'est en s'entourant de ces idées, qu'on peut placer quelques fleurs autour de son existence. La vérité, en fait de sentiments, est le poison du bonheur. C'est que la vérité, pour nous, est convenable à notre existence physique, et l'illusion est l'aliment de notre vie intellectuelle.

Quel est l'homme qui, à l'aurore de sa vie, dans cet âge heureux où le cœur s'ouvre à l'amour du beau idéal, n'a pas ressenti les doux charmes de ces célestes idées, qui offrent à l'être qui s'en nourrit l'amour toujours pur, réciproque, inaltérable, l'amitié désintéressée, toutes les affections du cœur brillantes et sans nuage, vivant de leur propre substance? Cécile! il n'est peut-être pas d'homme qui n'ait ressenti ce premier moment de bonheur; peu l'ont prolongé. Ces sentiments s'usent bien vite dans le commerce des hommes, et la stérile vérité vient dessécher ces germes d'illusion et d'espoir qui eussent suffi pour rendre la vie délicieuse. Que fait alors un être trop sensible? Il saisit ces chimères; il en retient tout ce qu'elles ont d'attrayant : la vue des hommes les détruit; eh bien, il cherche la solitude : il ne trouve que des misérables dans la société; il la fuit, et peuple les déserts d'êtres selon son cœur. C'est alors le temps des romans; non de ces infâmes ouvrages où des âmes de boue dépeignent les mœurs de leur siècle, mais des productions du délire de la vertu et de l'amour : c'est là que des êtres sensibles ont créé un nouveau monde. Il vole l'habiter sur l'aile des désirs, il sent, aux élans qu'il éprouve, qu'il était digne d'*Héloïse*, de *Paméla*, de *Julie d'Etange;* et cette justice qu'il se rend le console du malheur de ne l'avoir pas obtenue. Il chérit *Julie*, comme on aime la mémoire d'une maîtresse, que la mort nous ravit au moment le plus heureux; il donne des larmes à son sort, et en les répandant, il jouit du seul bonheur qu'il y ait encore sur la terre [3].

Heureux qui peut conserver jusqu'à la mort toute la sensibilité de l'adolescence! Je l'ai conservée, Cécile, et je dois ce bien aux idées romanesques. Je l'ai trop appris: tout est roman parmi les pervers; et, en ce siècle avili, l'amour est un roman, la vertu en est un autre, l'héroïsme des temps antiques est une duperie, et l'histoire des Romains une école de mensonges. Qu'ont gagné les hommes à dessécher ainsi leur cœur, à lui ravir ce par quoi il s'élevoit jusqu'au ciel? Quel produit ont-ils tiré de cette froide philosophie, qui les place dans le bourbier de l'égoïsme? Cécile, avec les illusions se sont évanouies toutes les vertus; et, sans nous étendre au delà du sujet qui nous touche, qu'est-ce maintenant que l'amour? Songe que ce n'est pas à ton cœur que je le demande, mais à ton esprit. Je ne veux pas savoir ce qu'il te paroît, mais ce que tu crois qu'il est pour ton siècle.

On a recherché les plaisirs, et, en les dénaturant de ce qui les rendoit à la fois purs et rares, on les a rendus grossiers et abjects. Les désirs, enfants de l'imagination, n'existent plus; ceux de la débauche les ont remplacés; et on a senti alors le néant de cette volupté brutale, qui peut satisfaire les besoins du corps, mais qui ne dit rien à l'âme.

1. Allusion à son amour pour Mme d'Houdetot qui, d'après ce que Rousseau nous a révélé lui-même dans des pages immortelles, réunissait ces deux caractères, mais qui ne fut jamais partagé et satisfait.

2. Voyez ce que dit Jean-Jacques, dans les premiers Livres de ses *Confessions*, de sa passion pour les romans.

3. Que l'on compare cette page avec celles où Rousseau, dans ses *Confessions*, traite si éloquemment le même sujet, et l'on verra qu'elle ne leur cède en rien en éloquence et en beauté. (Édition Dalibon, t. II des *Confessions*, p. 272.)

Dis-moi, divine créature, si la jouissance du véritable amour n'a pas en elle-même quelque chose de vraiment céleste? Dis-moi si c'est le physique de cette jouissance qui la rend si désirable? Ah Dieu! quelle erreur! C'est le sentiment qui nous embrase qui fait le prix de ces instants délicieux. Quel est l'amant, qui en ce moment jouit de lui-même? Non, non, il n'existe pas pour lui-même; il s'enivre de l'ivresse de l'objet aimé; il meurt, il renaît, il vit en elle. Tout homme peut peindre le plaisir de l'union des sexes en ce qu'elle a de matériel; quel homme, s'il n'est un Dieu, osera tracer les délices du véritable amour, et dire : Voilà ce que vous éprouvez, voilà les bornes de vos plaisirs? Non, non, notre impuissance à dépeindre un état si doux est une preuve de son excellence. Le ciel, qui voulut embellir la vie, nous permit de l'éprouver, nous défendit de le dépeindre. La peinture d'un tel bonheur eût suffi pour nous le rendre, et la vie se serait éteinte par les moyens mêmes établis pour la conserver.

La sensibilité n'est pas un sentiment qui existe sans pâture; c'est le feu sacré, mais il faut l'alimenter. Quand, à force de leçons cruelles, les hommes nous ont appris leur perversité, alors il faut bien renoncer à les servir, et revenir à ces illusions qui doivent nous émouvoir et nourrir la tendresse de notre cœur.'

Voilà, Cécile, l'occupation qui forme le céleste de la vie : c'est à celle-là que je suis revenu. D'abord, les romans m'ont ému; je les ai quittés pour les hommes, et je les ai repris quand j'ai connu les hommes : ils ne me quitteront plus. Ce sont ceux surtout, où les malheurs conduisent une femme tendre au dégoût de la vie, qui me sont les plus chers. Je pleure avec une volupté à laquelle rien ne peut être comparé. C'est que je sens que, si j'eusse été femme, j'aurois été aussi abusé, et j'aurois eu le même courage; j'aurois brisé mon existence au premier revers; cela est indubitable.

A quoi a-t-il tenu que je n'aye jamais été vraiment amoureux, que de mes chimères? A quoi, Cécile? A ces chimères elles-mêmes : elles m'ont dégoûté de tout. Il y a quarante ans que je porte en mon âme l'image de celle que j'adore; je l'aime avec une constance, un ravissement inexprimable. Il ne s'agissait plus que de lui donner un corps; le ciel me refusa ce pouvoir et l'a laissée dans mon cœur.

J'avois perdu, avec l'espoir de la rencontrer, le zèle de la chercher, quand tu m'es apparue. C'étoit une folie, une extravagance, si l'on veut, que de m'enivrer à l'instant du charme de te voir; mais il ne dépendit pas de moi, de ne pas dire à mon esprit: *la voilà!* Cela ne m'est arrivé pour aucune autre femme. Ce qui est plus singulier encore, c'est que je t'ai écoutée sans changer d'opinion. Ce que pensoit l'idole de mon cœur, tu le disois à mon oreille. Je ne peux te dire que tu vaux mieux que mon illusion, puisque tu es la réalité de ma chimère; mais mon cœur me dit cependant que cet éloge a son prix.

Ce qui me ravit en toi, c'est cet heureux mélange de fierté et de douceur, d'austérité dans ton maintien et de liberté avec tes amis. Quand je vois ces yeux si superbes, faits pour dire aux mortels : « Prosternez-vous et adorez »; quand je les vois s'armer de pleurs, et laisser échapper sur ton col d'albâtre des larmes plus pures que la rosée du matin; alors, alors, Cécile, je voudrois mourir, dans l'espoir qu'au delà de cet univers, les amans n'ont plus d'âge. Dieu! que tu m'as fait passer d'heureux instants! Ils remplissent de leur souvenir tous les jours qui me restent. Ah! mon fils ne sera pas jaloux en lisant ces lignes [1]. Il est un bonheur pour toutes les époques de la vie, et l'amour d'un vieillard s'alimente par d'autres faveurs que celles réservées au bel âge.

Que ton approbation pour mes écrits m'a rendu fier! Te souviens-tu, quand je te lisois *Héloïse*, et que tu me dis, en t'asseyant sur mes genoux : « Jean-Jacques, ce que tu as écrit étoit là, » en me montrant ton cœur? Dieu! comme j'adorai ce livre! Il m'inspiroit un tel respect que je voulois oublier qu'il étoit l'ouvrage de mes mains, afin d'excuser à mes yeux mon idolâtrie.

Et le portrait de *Sophie* [2], que je te lus à genoux, t'en souviens-tu? Ton amant,

1. C'étoit un jeune homme, élève de Rousseau, qu'il appeloit *son fils*, et qui étoit très attaché à lady Cécile. (*Note du manuscrit.*)

2. L'un des principaux personnages de l'*Émile*.

mon fils, me relève, m'assied, et à l'instant, je vous vois tous les deux à mes pieds. Je crois que tu me dis : *Homme divin !* Ah ! tu ne te trompois pas, Cécile; vous fesiez alors mon apothéose.

Jamais de ma vie je n'ai pu souffrir de lire mes écrits, excepté à mon fils et à toi. Mais que veut donc cet enfant, qui se place en tiers entre un vieux amant et une jeune divinité ? Ce qu'il y a d'étrange, et sans doute de bien romanesque, c'est que je l'aime de toute mon âme, et cela sans jalousie. Il m'est cher, parce que tu l'aimes; il m'aime parce que je suis ton Jean-Jacques; voilà le nœud qui nous lie[1]....»

Cette lettre peut être considérée comme la quintessence des idées et du style de Rousseau. On peut même dire que l'on trouverait difficilement dans la *Nouvelle Héloïse* des pages animées d'un souffle aussi puissant, d'une flamme intérieure plus ardente, d'une inspiration plus soutenue. Si ce n'est pas Rousseau qui a écrit cette lettre, quel est donc le génie inconnu qui aurait pu l'imiter à ce point, s'élever aussi haut que lui, être aussi éloquent que lui, atteindre à un tel diapason ? Si Rousseau a trouvé son égal, pourquoi son heureux émule a-t-il dédaigné de faire connaître son nom et ses œuvres à ses contemporains et à la postérité ?

Qu'il nous soit permis maintenant de placer sous les yeux du lecteur quelques fragments des *Confessions,* qui offrent avec cette lettre les mêmes analogies de style et d'idées. Voici, par exemple, ce que dit Rousseau de l'influence qu'exercèrent sur lui les romans :

« Ces lectures me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir[2]. »

Mon cœur « trop affectueux, trop aimant, trop tendre, faute d'en trouver d'existants qui lui ressemblent, est forcé de s'alimenter de fictions[3]. »

« L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères ; et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal, que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. Jamais cette ressource ne vint plus à propos et ne se trouva si féconde. Dans mes continuelles extases, je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui soient jamais entrés dans un cœur d'homme. Oubliant tout à fait la race humaine, je me fis des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leurs beautés, d'amis sûrs, tendres, fidèles, tels que je n'en trouvai jamais ici-bas. Je pris un tel goût à planer ainsi dans l'Empyrée, au milieu des objets charmants dont je m'étois entouré, que j'y passois les heures, les jours sans compter, et perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avois-je mangé un morceau à la hâte, que je brûlois de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand, prêt à partir pour le monde enchanté, je voyois arriver de malheureux mortels, qui venoient me retenir sur la terre, je ne pouvois ni modérer ni cacher mon dépit[4]... » Et ailleurs : « Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images. Je me plus à les orner de tous les charmes du sexe que j'avois toujours adoré[5]... »

« L'amour que je conçois, dit Rousseau dans une lettre adressée à M. de Saint-Germain, un mois avant celle adressée à lady Hobart, l'amour que j'ai pu sentir

1. Note de la copie manuscrite : « Malheureusement, le reste de cette lettre manque. »
2. *Confessions,* édition Dalibon, t. Ier, p. 9 et 10.
3 *Ibid.*, t. Ier, p. 68.
4. *Ibid.*, t. II, p. 273.
5. *Ibid.*, t. II, p. 279.

s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé ; et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. »

Nous ne dirons rien de l'apologie du suicide que Rousseau, dans la *Nouvelle Héloïse,* met dans la bouche de Saint-Preux. Mais nous terminerons ces rapprochements par une remarque tout à fait caractéristique, c'est que, un mois avant la date de la lettre si pessimiste adressée à lady Hobart, il était atteint d'un tel accès de noire mélancolie qu'il invoquait la mort. C'est ce que l'on voit dans la lettre qu'il écrivait de Monquin, le 17 février de la même année, à M. de Saint-Germain :

« Quoi ! lui disait-il, voir toujours des hommes faux, haineux, malveillants ! toujours des masques, toujours des traîtres ! et, loin de vous, pas un seul visage d'homme ! plus d'épanchements dans le sein d'un ami, plus de ces doux sentiments qu'une longue habitude rend délicieux ! Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable ; et quand sa fin ne seroit que celle de mes peines, je désirerois d'en sortir ; mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentois né, et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir !... Quoique je paroisse absolument oublié de la Providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas ! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si longtemps, il me prend des moments d'abattement : ils sont rares ; ils ne durent guère et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes moments ; mais, quand elle y viendroit, elle ne seroit pas moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirois : Je ne serai rien ou je serai bien, cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie. La mort est douce aux malheureux... »

Le lecteur fera enfin une dernière remarque qui ne saurait manquer de frapper tous ceux qui ont quelque connaissance des procédés de composition et de style qui distinguent tout particulièrement Rousseau. Écrivain par-dessus tout primesautier, on sait avec quelle impétuosité il passe d'un sujet à l'autre sans la moindre transition. On peut même dire que l'emploi trop fréquent d'un tel procédé devient souvent chez lui un défaut. Eh bien ! cette lettre à lady Hobart, ainsi qu'on a pu s'en assurer, est toute pleine de mouvements et de bonds de ce genre. Nous pensons donc qu'il est permis de supposer que cette étrange et éloquente lettre est, fort probablement, de la même plume qui a écrit certaines pages de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile.* C'est au lecteur à juger la question en dernier ressort.

R. CHANTELAUZE.

LES DÉBUTS D'UN HISTORIEN

HENRI MARTIN ROMANTIQUE

L'HISTORIEN Henri Martin, maire et sénateur de la République, est trop connu pour que nous répétions ce que tant d'autres ont dit et ce que tant d'autres, sans nous, répéteront sur son compte. Sa mort, qui a été une perte nationale, puisque la nation lui a fait des funérailles, a donné à plusieurs orateurs et à un grand nombre de journalistes une occasion, alertement saisie, de délayer Vapereau dans plus ou moins de souvenirs personnels, et de rajeunir des articles dix fois parus, comme on retape un vieux chapeau. Je ne parle pas, cela va de soi, de ceux qui ont apporté à Henri Martin mort le tribut d'une amitié ou d'une admiration qu'ils avaient témoignée à Henri Martin vivant. Personne plus que moi ne respecte une émotion sincère et un sentiment vrai.

Une occasion analogue se renouvellera bientôt, lorsqu'on lui aura choisi un successeur à l'Académie française. On peut s'attendre, sans parler des deux discours du nouvel et de l'ancien immortel, à une refloraison de lieux communs de diverses couleurs, à des redites récurées et fourbies, à la remise à neuf des



HENRI MARTIN

VERS 1860

éloges ou des blâmes qu'on lui distribue, suivant les partis, depuis quarante ans. S'il y a — car tout est possible — une idée neuve à se produire à propos d'Henri Martin et de son œuvre, qu'elle se produise alors, et elle éclatera comme un feu d'artifice au milieu d'une illumination de chandelles des six.

Ma tâche est à la fois plus modeste et moins commune. Je voudrais, à côté de l'Henri Martin arrivé, montrer l'Henri Martin débutant. Et cela sans me livrer à des considérations générales, ni à des appréciations particulières, ni à des descriptions matérielles ou à des analyses psychologiques, simplement en signalant les travaux de la jeunesse d'Henri Martin, en en donnant quelques extraits caractéristiques, en notant au passage son tour d'esprit, ses goûts et ses visées, et en laissant aux lecteurs du *Livre,* experts en ces sortes de restaurations, le soin de reconstituer, avec les matériaux épars, *disjecta membra,* une physionomie qui, pour ne ressembler que de loin à l'historien tel qu'on le connaît d'ordinaire, n'en sera pas moins prise sur le vif.

La première production littéraire d'Henri Martin fut, comme on l'a rappelé partout, un roman intitulé *Wolfthurm, ou la Tour du Loup; histoire tyrolienne,* écrit en collaboration avec Félix Davin, esprit fin et littérateur distingué, qui fut fort utile à Balzac. Les deux jeunes gens — Henri Martin avait vingt ans — prirent des pseudonymes : Félix et Imer. L'ouvrage parut en 1830, chez J. Corréard jeune, en deux volumes in-12. Le titre porte cette épigraphe :

> ... Nulle hystoire, où sont les grandz merveilles,
> Ha faict récit d'émotions pareilles.
>
> (RABELAIS. — *Gargantua.* — *Enigme en prophetye.*)

Le récit proprement dit est précédé de onze pages de « Notes préliminaires » avec cette double épigraphe :

> Horreur !
>
> VICTOR HUGO.
>
> Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.
>
> (BOILEAU. — *Art poétique.*)

On n'est pas plus éclectique. La conception et le style du livre n'en appartiennent pas moins à un romantisme fort sauvage. En vrais romantiques, donc, les auteurs croient devoir, avant de se présenter au public, lui exposer leur théorie.

> Pour que l'*horrible* atteigne toute sa beauté, il ne faut pas voir à nu la bataille, il faut, du haut d'un mont, l'entrevoir par intervalles et sous les masses de fumée qui se balancent sur elles; que les rugissemens du lion nous arrivent du sein d'une forêt profonde; que l'on entende la tempête du fond d'une caverne où viennent retentir les grondemens du tonnerre; il faut enfin que l'incendie nous réveille vers minuit, que les sons lugubres du beffroi, que les roulemens des pompes et le large éclair qui illumine l'horizon précipitent les battemens de vos artères et vous fassent haleter d'épouvante...

Ce n'est peut-être pas d'une correction irréprochable; mais comme ça veut être byronien, satanique et chevelu!

L'action se passe vers le milieu de 1809. Le Tyrol est envahi par les armées françaises. Au château de Falkenbourg vivent un vieux seigneur et sa fille Thécla. Le fiancé de Thécla, agent autrichien dont la tête est mise à prix, se réfugie au château et y rencontre un colonel français, Saint-Eude, qui y a établi ses quartiers. L'Autrichien est hypocrite, lâche et vindicatif. Le Français est plein de force, de courage et d'honneur. On devine que l'un devient le rival de l'autre, et que Thécla, oubliant les préjugés du sang et de la race, donne bientôt son cœur au brillant colonel. Celui-ci a le bonheur de sauver la vie au vieux châtelain, en tuant, après une lutte terrible, un énorme loup qui allait le dévorer et devant lequel l'Autrichien avait pris la fuite. Cet exploit lui assure la reconnaissance du comte de Falkenbourg, et il ne tient qu'au Français de devenir le gendre du comte. Mais plus il aime la jeune fille, plus il s'en éloigne. Des scènes de mélancolie, de fureur, de folie, inexplicables, se succèdent. Thécla vient lui dire qu'elle l'aime; il la repousse d'abord, puis la serre frénétiquement dans ses bras, et, dans l'emportement de la passion de son baiser, fait une morsure. Puis des alternatives d'abattement profond et de surexcitation farouche; des combats avec les révoltés conduits par l'Autrichien évincé; des scènes de carnage; et enfin, la double mort du colonel et de Thécla, qui s'empoisonnent ensemble pour échapper aux dernières horreurs d'un trépas auquel ils ne sauraient se soustraire; car le loup a mordu le colonel, le colonel a mordu Thécla, et le loup était enragé.

Le second volume contient quatre-vingt-dix pages de poésies. M. Paul Lacroix, l'éminent et savant bibliophile Jacob, qui a été jusqu'au dernier jour l'ami d'Henri Martin après avoir été son parrain et son introducteur dans la vie littéraire, et qui a bien voulu me fournir les plus précieuses indications pour guider mes recherches, me donne le moyen de distinguer les vers de l'historien futur de ceux de Félix Davin. Henri Martin se sentait attiré vers l'Orient. Il avait, dès sa jeunesse, étudié les littératures arabe, persane et turque, et les vers d'inspiration orientale lui appartiennent. Il faut donc lui attribuer les *Fragments d'Ahmed, fils de Salgac, ou le Talisman, Poème inédit,* qui ouvrent le recueil, et dont les vers sont juste assez beaux pour endormir le lecteur sans le faire rire. Peut-être *l'Arc-en-ciel* est-il de lui. J'en citerai le début:

> C'est le soir; et, pareils à de flottans feuillages,
> Sur le fond bleu du ciel, des milliers de nuages
> Balancent leurs grands caps et leurs palais trompeurs.
> C'est l'heure où traversant les lumineux méandres,
> Sylphes, Lutins, Péris, Ondines, Salamandres,
> Accourent pour le bal, dans leurs chars de vapeurs.
> . . . .
> De son ardent époux la terre en deuil est veuve:
> Comme un guerrier sautant tout armé dans un fleuve,
> Le soleil a plongé sa tête dans la mer.

Cela ne manque pas de couleur, et le soleil qui pique une tête même ne me déplaît pas. Mais il faut être juste: les vers de mirliton sont nombreux d'autre part.

De qui est *le Bal, Caprices,* qui rappelle vaguement, et par l'idée mélodique et par l'expression, bien que le rythme et l'inspiration en soient très différents, une *Orientale* que tous nous avons sue par cœur ?

> Oh ! oui, j'aime le bal, j'aime les jeunes filles,
> Les valseurs animés, les rapides quadrilles,
> Les perles, les rubans qui se mêlent aux fleurs...

C'était le temps où Émile de Girardin révolutionnait le journalisme. Il avait en main les entreprises les plus diverses : *la Mode, le Voleur, le Journal des connaissances utiles, le Journal des instituteurs primaires, le Musée des familles,* etc. Le bibliophile Jacob et Henri Martin comptaient parmi ses plus assidus et ses plus féconds collaborateurs. Une des moins connues, mais non des moins originales de ces feuilles était faite presque entièrement par Henri Martin. C'est LE GARDE NATIONAL, *Moniteur constitutionnel des 44,000 communes de France,* dont j'ai pu voir, grâce à l'obligeante courtoisie de M. Paul Lacroix, l'exemplaire qu'il a donné à la Bibliothèque de l'Arsenal, en en dépouillant sa collection particulière. M. Hatin le fait commencer le 2 janvier 1831 et finir le 1er juillet 1832. L'exemplaire que j'ai eu en communication va du premier numéro, le samedi 16 octobre 1830, jusqu'au mardi 21 décembre de la même année. Il débute par une « Déclaration » où se trouve la phrase célèbre : « Louis-Philippe est pour ainsi dire le premier garde national de son royaume ». — Je signale en passant, dans le numéro du 8 novembre de cette feuille jamais feuilletée, un remarquable et très sympathique article sur les poésies de Théophile Gautier.

Un autre journal, auquel présidait également Émile de Girardin, je crois, mais qui était en réalité rédigé par le bibliophile Jacob, est absolument ignoré de M. Hatin et vaut la peine d'être connu. Il est intitulé : « LE GASTRONOME, *Journal universel du goût ;* rédigé par une société d'hommes de bouche et d'hommes de lettres ». Son premier numéro parut le dimanche 14 mars 1830, et l'exemplaire de la Bibliothèque nationale finit avec le numéro du jeudi 18 août 1831. Original en tout, il avait l'aspect d'une moitié d'in-quarto, format d'agenda. Tony Johannot en avait orné le titre d'une curieuse vignette symbolique. On y voit un personnage élégamment mis, assis sous une treille, devant une table bien garnie ; un homme mi-paysan, mi-ouvrier, qui mange, debout, se taillant des bouchées dans un chanteau de pain rond, et un cochon qui fouille de son groin des ordures. Au-dessous, ce mot de Brillat-Savarin :

> Les animaux se repaissent, l'homme mange, l'homme d'esprit sait manger.

Dans ce journal, destiné à continuer l'Almanach des Gourmands, de Grimod de la Reynière, si brillamment repris plus tard par M. Monselet, Henri Martin était chargé de la cuisine historique, de la physiologie du goût chez tous les peuples, des fastes gastronomiques, des coutumes conviviales des différents peuples, de la cuisine des anciens, etc. C'est un terrain sur lequel le bibliophile Jacob faisait, et tout le monde sait avec quelle compétence et quel esprit, de fréquentes excursions ; en sorte qu'il est difficile de démêler ce qui appartient en propre à l'un ou à l'autre des deux amis. Mais je crois qu'on peut attribuer

à Henri Martin, sans crainte de se tromper, les légendes picardes intitulées *le Gâteau des Fées* et *le Hanap d'Or,* qui ont pour théâtre son cher Vermandois, et aussi un récit dramatisé de la mort d'Attila où le *Khacan* des Huns meurt en vomissant le vin et le sang, le jour même où il célébrait violemment ses noces avec la jeune captive romaine Marcia. Je lui donnerais aussi *Un souper chez Renard,* amusante anecdote du temps de la Fronde, et des articles gastro-patriotiques sur le flan, le cidre et les *vitelots,* sorte de nouilles picardes dont il veut taire l'étymologie un peu grivoise.

Le Gastronome, au dessert, ne dédaignait pas la poésie, et Henri Martin y a chanté au moins deux fois. La première fois, le 15 août 1830, il célèbre, dans un banquet patriotique, « l'arbre de la Liberté » :

> Ceignez des couronnes de chêne :
> Reposez-vous jusqu'au matin.
> Peuple, que la fatigue enchaîne,
> Voici la salle du festin;
> Le ciel est sa voûte,
> L'ordonnateur, la sainte Égalité.
> Viens, étranger : la table est sur ta route,
> Sous l'arbre de la Liberté.

L'autre, du 30 septembre, s'intitule « Chant napolitain » :

> Quelles voix sortent du cratère ?
> Voyez-vous la lune rougir ?
> Sous vos pas a tremblé la terre!
> Entendez-vous le sol mugir ?
> Ah ! tant mieux! Du volcan la voix est mâle et grave.
> Que chacun, enivré de plaisirs délirans,
> Danse, en attendant que la lave
> Dévore esclaves et tyrans.

Mais les banquets patriotiques n'étaient pas, pour *le Gastronome,* une spécialité exclusive. De tels chants auraient pu, en des fêtes plus intimes et moins jacobines, troubler la digestion des convives. C'est un inconvénient que ne saurait avoir ce madrigal de Victor Hugo, inséré dans le numéro du 1er avril 1830, et que je ne me rappelle pas avoir vu dans l'édition *ne varietur :*

Ce que j'aime.

> D'attraits ravissants pourvue,
> Seule elle réunit tout :
> Ses appas charment la vue,
> Et chacun vante son goût.
> Sa peau, veloutée et fraîche,
> Joint toujours la rose au lis :
> Ce pourrait être Phyllis,
> Si ce n'était une pêche.

La Mode de 1830 contient, page 68, un conte oriental non signé, qui a pour titre *Agib ou les Souhaits,* et qui semble bien dans la manière d'Henri Martin. Un grand appareil d'érudition s'y déploie en des notes copieuses où sont cités

pêle-mêle Chardin, Pococke, Galand, Eug. Archimendrite, Emelin, Reberstein et lady Montague. L'année suivante, on rencontre (t. VII, p. 5) *le Gobelin*, conte fantastique dont la scène est à Vermand, et qui est bien certainement de lui. Le même volume, p. 277, donne, sans signature, le commencement d'une de ses meilleures fantaisies : *la Wivre*, légende populaire, qui, interrompue, je ne sais pourquoi, dans *la Mode*, fut, un peu plus tard, publiée *in extenso* par l'*Artiste*.

En 1832, Henri Martin, ou, pour orthographier son nom comme il le faisait à l'époque, Henry Martin, publia son premier livre (*Wolfthurm* avait été écrit en collaboration). C'est *la Vieille Fronde*, dont le titre porte, au-dessous d'une vignette assez confuse de Tony Johannot représentant le coadjuteur acclamé par la populace : « Publication de Charles Lemesle. Paris, veuve Charles Béchet, libraire ; Werdet, Lecointe et Pougin » (in-8°). Ce sont des scènes historiques, aussi intéressantes et plus fortement liées que celles que M. Vitet avait écrites sur la Ligue. On y remarque un caractère de vieux remueur de pavés, le ligueur Frotté, heureux de revoir les barricades et de faire encore une fois le coup d'arquebuse. Quand il apprend que la Cour a quitté Paris, il s'écrie :

> Reine, rois, partis !... Sus ! sus ! vieux Paris !... Les rois sont passés !... Nunc dimittis, Domine,... quia vidi salutare tuum !... Partis !... Adonc, aussi, me puis-je départir !

Et il meurt.

Fanatisme religieux à part, il ne serait pas difficile de trouver de nos jours des pères Frotté dans les rues de Paris.

Ce livre, écrit par le jeune Martin sur les conseils de son ami Paul Lacroix, qui le poussait dès lors vers l'histoire, fut suivi, la même année, de « *Minuit et Midi*. — 1630-1649 », publié chez Renduel en 1 volume in-8°, et dont je ne dirai rien, puisqu'il a été réédité sous le titre de *Tancrède de Rohan* et qu'on le trouve dans la bibliothèque des chemins de fer de la maison Hachette.

Cette année fut pour notre auteur une année de grande fécondité. Il donna à la Gaîté *l'Abbaye-au-Bois*, mélodrame en trois actes, tiré du livre du bibliophile Jacob intitulé *le Divorce*, et mis au point pour la scène par Pixérécourt. Il commença sa traduction des contes de Tieck ainsi annoncée dans *l'Artiste* (1832, t. Ier, p. 136) :

> Pour paraître incessamment chez Vimont, passage Véro-Dodat, n° 1, la *Traduction des œuvres complètes de Ludwitz Tièck*, le roi des conteurs, depuis la mort d'Hoffman. Les premières livraisons paraîtront sous le titre de *Contes d'artistes*.

Il insérait précisément dans *l'Artiste* plusieurs contes et nouvelles, parmi lesquels : *le Mauvais œil*. Conte des Kahveh Khaneh, ce qui, comme nous l'apprend fort à propos une note, veut dire : maisons de café, cafés ; avec cette épigraphe d'Adjedy, charitablement traduite au-dessous du texte :

> Mujkianeth hemi-guzer kuned ez-djevschen.
> Il n'est point de bouclier qui résiste à tes yeux.

Cette nouvelle sera reproduite plus tard (1842) dans le *Royal Keepsake*. Livre des Salons », publié par Paul L. Jacob, bibliophile, chez Mme veuve

Louis Janet (in-8°). Elle y est accompagnée d'une jolie figure de Corbould, gravée par Heath, laquelle est censée l'illustrer, mais n'a, me semble-t-il, aucun rapport avec le récit.

L'Artiste contient encore *le Marchand du Caire* où l'on retrouve ces vers farouches, empruntés par l'auteur à son poème d'*Ahmed, fils de Salgac :*

Il vaudrait mieux pour lui que son corps fût resté
Sur les champs de batailles,
Qu'une fille de l'homme en ses tristes entrailles
Ne l'eût jamais porté!

Les goules de l'abîme
Attendant leur victime
Ont faim.
Leur ongle ardent s'allonge:
Leur dent en espoir ronge
Ton sein.

et *Une aventure de l'abbé de Gondi*, où celui-ci, devenu cardinal-archevêque, raconte à Mme de Sévigné et à Mlle de Montansier comment une œillade surprise dans un miroir entre lui et une jeune fille qu'il aimait, mais que son père ne voulait point lui faire épouser, avait décidé de toute sa carrière dans la politique et l'Église. Cette dernière nouvelle est réimprimée, sous le titre de *Clémence,* dans un grand volume in-4°, intitulé *les Sensitives.* Album des Salons » et publié en 1845, avec gravures de Finden, chez la veuve Janet.

Le « Livre des Cent et un » (Ladvocat, t. IX, p. 185) donne encore, dans cette même année 1832, une lamentation indignée contre les démolisseurs de monuments, sous le titre de : *Une Visite à Saint-Germain-en-Laye*. J'y ai rencontré cette phrase non moins monumentale que pittoresque :

« Pourtant il n'eût pas fallu soulever tous ces masques joyeux : plus d'une trame sanguinaire cacha les visages bourrelés de ses complices sous le loup immobile des dominos. »

??? — Que *la Mode* avait raison de considérer Henri Martin comme « un écrivain encore malhabile, dont le style a besoin d'être châtié, épuré » ! Et le bibliophile Jacob ne faisait-il pas œuvre pie en se donnant la tâche d'apprendre à écrire au futur grand historien?

Ce doit être vers cette époque qu'il composa un drame sur les Wahabites, resté inédit, mais conservé dans ses papiers. Il se croyait alors la vocation du théâtre, et il fallut que l'ami constant dont le nom revient à chaque ligne dans cette rapide étude le conduisît par la main, et non sans une douce violence, dans sa véritable voie.

L'idée du théâtre le hanta, du reste, toute sa vie. Je n'en veux pour preuve que son *Vercingétorix* (1865).

En 1833, Henri Martin donnait chez Renduel, en 2 volumes in-8°, son dernier roman historique sur la Fronde, *le Libelliste*. Il y retrace la seconde période de cette guerre civile qu'il appelle « une *crise biennale* qui vit expirer ensemble toutes les franchises et les libertés partielles du moyen âge, faute d'avoir pu se fusionner en liberté universelle et fonder le grand œuvre de l'unité nationale ».

Le libraire Renduel ne put jamais digérer ces deux gros volumes, sans doute à cause du bouillon qu'ils lui firent boire. Le fait est qu'ils contiennent de remarquables passages, des tableaux saisissants, mais qu'ils sont pleins de longueurs et mal écrits.

C'est pendant cette année qu'Henri Martin, aidé d'abord de M. Paul Lacroix, commença sa première histoire de France « par les principaux historiens ». Mais je ne veux point parler ici de ses travaux purement historiques. Je ne citerai même que pour mémoire l'*Histoire de Soissons* (1837, 2 vol. in-8°), malgré le curieux procès auquel donna lieu cette publication.

Le second volume des *Cent et une nouvelles des Cent et un* (Ladvocat, 1833) contient une histoire tout à fait extraordinaire et terrible, qui nous apprend pourquoi la bannière sacrée du roi des rois n'est autre chose qu'un tablier de cuir. Cela s'appelle : « *Gao le forgeron*. Légende des temps héroïques de la Perse ».

Henri Martin fut aussi un des collaborateurs assidus du *Journal des demoiselles*, fondé en 1833. Son nom s'y trouve, du reste, en bonne compagnie, avec Eugène Sue, Victor Hugo, le bibliophile Jacob, Ernest Fouinet, Balzac, Legouve, Petrus Borel, Alphonse Karr, etc. Il y a donné des récits orientaux, comme *l'Arabe et le Persan*, *Hassan le céleste, ou l'Homère persan,* des épisodes historiques ou légendaires, comme *les Druidesses, Sainte Clotilde, reine des Franks* et *Sainte Geneviève*. J'y rencontre en outre un article spécial avec ce titre : *Pêche de jour et de nuit à la Chine,* dans lequel il dit aux demoiselles, émerveillées sans doute de lire la prose d'un tel voyageur, que le *Céleste Empire* est « chose assez curieuse à voir ».

Citons encore une étude sur M[lle] de Montpensier, avec un joli portrait gravé par Sixdeniers, d'après Alfred Johannot, dans un keepsake auquel Ch. Nodier donna une préface, et qui fut publié chez Janet en 1834, sous le titre de « *le Livre de Beauté*. Souvenirs historiques ».

M. Paul Lacroix, à qui, je le répète, ce petit travail doit tant et que je prie d'agréer ici le témoignage de ma reconnaissance, m'avait signalé un long roman, œuvre considérable d'Henri Martin, qui aurait été publié en feuilletons dans *le Monde* de 1836, journal dirigé par Pistor et dont Lamennais était collaborateur. Je n'y ai pu trouver qu'un très court récit se rattachant à l'établissement des Normands en Gaule, intitulé *Hasting le Pirate. Épisode du IX[e] siècle.*

Henri Martin a disséminé des articles de diverse nature dans un grand nombre d'autres journaux. La première *Silhouette* (1829-1831), le *Voleur,* le *National,* le *Siècle,* la *Revue indépendante,* la *Liberté de penser* de M. Jules Simon (1847-51), la *Revue de Paris,* l'*Encyclopédie nouvelle,* d'autres encore fourniraient au chercheur une ample moisson. Mais il faut se borner, et j'ai rempli mon but si, en montrant le littérateur médiocre qui se cachait sous le travailleur infatigable et l'illustre historien, j'ai prouvé une fois de plus de quelle importance il est d'arriver à bien diriger ses efforts.

B.-H. G. de Saint-Heraye.



LES ÉTAPES
DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*



On raconte qu'en 1815, l'empereur d'Autriche François II, s'en retournant chez lui après la paix définitive de l'Europe, se trouva traverser le Wurtemberg. Il revenait vainqueur d'une lutte qui avait duré près de quinze ans contre le premier capitaine du siècle. Non seulement il avait reconquis tous ses États anciens, mais il était devenu l'un des arbitres du monde. Sans doute rêvait-il encore à cette prodigieuse transformation de la destinée des empires, lorsque, cheminant avec sa suite, dans cette campagne du Wurtemberg naguère encore désolée par le passage des troupes et de charrois d'artillerie, il leva la tête et ordonna halte.

Alors désignant du doigt un vieux burg à demi ruiné, un modeste château, perché, isolé, au sommet d'une colline voisine, François II se tourna vers son escorte et dit :

« Messieurs, ceci est le berceau des Habsbourg..... Ah! nous avons commencé bien petitement. »

Le mot de François II peut, toutes proportions gardées, s'appliquer à feu Buloz, le fondateur de la *Revue des Deux Mondes,* et son fils M. Charles Buloz, entre les mains duquel la prospérité du premier recueil littéraire contemporain n'a cessé de croître, peut répéter aujourd'hui, avec orgueil, s'il vient à passer devant la modeste maison de la rue des Beaux-Arts, n° 6, les mêmes paroles que l'empereur d'Autriche :

« La *Revue* a commencé bien petitement. »

Depuis trois mois à peine, la *Revue des Deux Mondes* s'est installée dans l'hôtel aristocratique portant le n° 15 de la rue de l'Université. L'architecture grave et simple de la façade, l'entrée seigneuriale, creusée en voûte massive, décorée de sculptures sobres, indiquent du premier coup une de ces grandes résidences parisiennes construites vers la fin du règne de Louis XIV sur l'ancien Pré aux clercs devenu déjà, grâce à la création du Pont-Royal et à l'ouverture de la rue du Bac, le nouveau faubourg Saint-Germain. Rien n'y a été changé à l'extérieur. Seuls les ornements artistiques de la haute porte cochère, les sphinx, les attributs mythologiques, attestent que des propriétaires nouveaux — nouveaux d'il y a tantôt cent ans — ont plaqué çà et là, sur le style du XVII[e] siècle, le goût, souvent faux, mais encore décoratif, des premières années de la Révolution, puis de l'Empire. L'hôtel aujourd'hui occupé par la *Revue des Deux Mondes* a appartenu en effet à Joseph de Beauharnais, dont le chiffre a été ajouté par lui aux L qu'a toujours présentés la magnifique rampe du grand escalier d'honneur, comme initiale de Langeois d'Imbercourt, fermier général, premier hôte du logis. Passons sous la voûte de l'entrée, en laissant à droite et à gauche les *communs* affectés jadis à l'innombrable personnel des gens; traversons la cour, assez vaste pour y permettre l'évolution de carrosses de gala; jetons un coup d'œil sur les immenses fenêtres du rez-de-chaussée, éclairant les grands salons de réception; franchissons quelques marches à gauche : nous voici au pied de cet escalier monumental dont la rampe de fer forgé est un chef-d'œuvre d'art. Pénétrons dans les salons, à droite : rien n'y paraît changé et en isolant un instant notre esprit, nous pouvons aisément nous figurer que l'impératrice Joséphine, que Bonaparte lui-même, viennent à peine de quitter ces pièces solennelles où leurs souvenirs continuent à vivre dans la décoration des boiseries, dans les attributs des frises, des glaces et des cheminées.

Sur les marbres courent les sphinx, les rosaces, les urnes, les lampadaires de cuivre massif et doré, à la mode dès la fin du Directoire. Les boiseries, de chêne plein, sont ornées de sculptures rapportées, appliquées, en bois de tilleul. Levez les yeux : vous apercevrez des aigles, visiblement rajoutés un peu plus tard, lorsque l'hôtel de Beauharnais, à la suite de divers contrats et successions, fit, sous le premier empire, retour à la liste civile. Napoléon, après Louis XIV, a mis là sa marque ; ces aigles sont le vu et approuvé du grand style du passé, jugé digne de leur servir d'encadrement. Les hôtes postérieurs de l'hôtel Beauharnais ont respecté ces souvenirs. Pas un n'a songé à effacer un emblème, à imposer au passé une rature. Ni les La Tour du Pin, ni le comte de Bonvouloir, dernier propriétaire (avant l'installation de la *Revue des Deux Mondes*), n'ont rien modifié à la décoration, restée telle aujourd'hui qu'au temps de Joséphine. Le jour où le beau-père de M. Charles Buloz, il y a un an tout au plus, se rendit acquéreur de l'hôtel Beauharnais, on n'eut qu'à y entrer et à s'asseoir. Les tapissiers y accomplirent rapidement une tâche purement matérielle. Rien n'avait souffert, rien n'était fané ni détérioré. Les salons où s'étaient succédé depuis deux siècles et demi l'aristocratie de la naissance et celle de la gloire étaient tout prêts à recevoir celle de l'esprit.

Tel est aujourd'hui l'hôtel de la *Revue des Deux Mondes*. L'aile droite tout entière est consacrée à la direction, à la rédaction et aux bureaux. Si vous

entrez par la voûte de la porte cochère, vous gravissez un escalier, qui, simplement de service au XVIIe siècle, est plus spacieux et plus commode que la plupart des escaliers de maîtres des maisons modernes. Au rez-de-chaussée, vous venez de laisser les magasins de la *Revue*, la librairie, car c'en est une véritable. Au premier, vous entrevoyez l'enfilade des cabinets de rédaction, le va-et-vient silencieux des habitués. Ce n'est pas un journal : c'est un ministère, c'est un petit monde, c'est une ruche académique, d'où sont déjà sorties, d'où sortiront encore bien des renommées, ou mûres pour l'Institut, ou assez éclatantes pour s'imposer, jeunes, à ses choix. Nous voici au second étage : un huissier y est en permanence. C'est que nous avons atteint le point central de la *Revue :* le cabinet directorial. Ce seuil que nous allons franchir, combien, non seulement de débutants timides ou pleins de confiance en eux-mêmes, mais encore de talents déjà consacrés, ambitieux de figurer dans la pléiade de la *Revue,* le franchiront après nous. Ce premier salon, large, désert, glacé, tout son ameublement et sa décoration unique consistent dans un canapé, quelques fauteuils et la collection complète de la *Revue*, reliée en chagrin noir, derrière la vitrine d'une bibliothèque de bois noir. Quel écrivain *arrivé* et à plus forte raison quel débutant peut se défendre de l'impression, évidemment voulue, cherchée, mais inévitable, produite par cette sorte de vestibule silencieux, rappelant ceux de la Sorbonne, avec l'aggravation d'un confortable solennel et froid. On sent un passé, une tradition inflexible, et, pour tout dire, une école : et là-bas, sur la cheminée, dont il compose à lui seul la garniture, un buste de bronze achève de compléter l'impression. C'est celui d'un homme aux traits durs, au front plissé, un peu fuyant, à la lèvre mécontente et dédaigneuse : c'est celui du fondateur de la *Revue,* de l'autocrate persévérant et terrible qui en a assis à jamais la fortune et la puissance : c'est François Buloz.

Rien qu'à voir ce buste, placé là comme un avertissement aux téméraires, tel nouveau venu, attendant une audience, peut être pris d'une hésitation soudaine et, renonçant à pousser plus loin, de l'unique envie de se retirer plus vite qu'il n'est entré. Il aurait tort : la porte du cabinet directorial s'ouvre et aussitôt l'impression menaçante et décourageante du buste redoutable s'efface devant l'accueil du nouveau maître : M. Charles Buloz.

Le directeur de la *Revue des Deux Mondes* est un homme d'une quarantaine d'années, d'allure jeune et aisée, de manières distinguées et courtoises, et dont le principal trait extérieur est une volonté calme et énergique. La tête se tient toujours droite, les yeux regardent bien en face, sans dureté ni défi, avec la fermeté tranquille de l'homme qui connaît sa force et n'a même plus besoin de l'imposer. La moustache rousse, dure, un peu en broussailles, les cheveux peu épais, de même couleur, complètent l'expression active et persévérante d'un visage qui ne s'anime qu'à bon escient. Du premier coup d'œil on devine l'homme intimement dévoué à l'œuvre devenue la sienne, résolu à ne la laisser jamais péricliter entre ses mains, capable de mettre, comme on dit, la main à la pâte, n'hésitant pas à régler lui-même les petits détails comme les grands; voyant tout, dirigeant tout, surveillant tout par lui-même; s'inquiétant d'une correction mal faite, d'une ligne mal imprimée, aussi bien que d'une phrase qui cloche; ayant hérité en un mot, en en acceptant, en en assumant toutes les responsabilités et toutes les charges, de l'idée paternelle,

immuable, qui, pendant plus de quarante années, fit de la *Revue des Deux Mondes* une puissance littéraire sans rivale. Mais avec cela parfait homme du monde, gentleman dans la complète acception du mot anglais, avec sa politesse inaltérable, son savoir réel, son tact dans les relations, et cette bienveillance un peu sceptique qui ne demande pas mieux que de reconnaître un talent nouveau, mais qui, si elle ne le reconnaît pas, gardera, fût-ce contre les obsessions de n'importe quelle autre souveraineté, la rigidité d'une barre de fer revêtue de velours.

Cet homme de quarante ans, il a raison de ne rien abandonner de la tradition de son père, car François Buloz restera, quoi qu'en aient pu dire l'envie, la jalousie et les vanités blessées, l'un des caractères les plus vigoureux de ce siècle. Il eut plus que la vertu de l'opiniâtreté : il en eut le génie.

Cette idée d'une *Revue* qui devint la *Revue* par excellence, François Buloz la conçut, fixement, lorsqu'il n'avait pas même de quoi acheter une main de papier pour y jeter ses premiers projets. Simple prote d'imprimerie vers les dernières années de la Restauration, sachant un peu d'anglais (traducteur même de quelques ouvrages oubliés aujourd'hui), c'est sans doute l'exemple des grandes revues anglaises, déjà fondées et florissantes à cette époque, qui lui inspira d'en créer au moins un équivalent en France. Telle est la force d'une conviction tenace, que cet inconnu, cet ouvrier modeste, réussit à faire passer cette conviction dans l'esprit du premier confident auquel il s'en ouvrit. Un jour il rencontre Bixio, tout jeune alors, — le même qui devint représentant du peuple et grand administrateur. Il parle avec tant de certitude, il démontre si clairement le succès futur à la condition de le fonder sur la patience, que Bixio ne doute pas et promet de consacrer à l'affaire les fonds d'un petit héritage, à recueillir demain. Un contrat est signé entre les deux hommes, et Bixio part à la conquête du trésor. Imaginez ce soir-là François Buloz rentrant dans sa mansarde froide et nue : dut-il lire et relire ce premier acte de fondation de la *Revue!* Quelle *Revue?* La *Revue,* pardieu! La seule, l'unique, sa *Revue* à lui, François Buloz. Était-il déjà fixé sur le titre définitif? Est-ce que cela importait? Il n'existait pas de *Revue* en France : François Buloz voulait lui en donner une, voilà tout. Et à cette *Revue* il consacrerait sa vie, sa cervelle, sa pensée, ses heures, ses jours et ses nuits. Et il en ferait la première du monde, après en avoir fait la première de France, car il le voulait, et il savait vouloir, cet ouvrier, enfant de la dure Savoie, que n'effrayait pas la perspective de vingt, de trente années de lutte s'il le fallait, de vie au pain et à l'eau, de galetas sans meubles au besoin, — pourvu que la *Revue* existât et finît par arrêter l'attention des passants, après avoir obligé le talent à venir à elle comme à son temple exclusif et naturel.

Bixio toucha-t-il le fameux héritage? Lui glissa-t-il entre les doigts? L'éloignement momentané refroidit-il son premier enthousiasme? Toujours est-il que jamais François Buloz ne vit la couleur de cet argent indispensable. Mais rien n'est indispensable à ces volontés surhumaines. Buloz avait décidé que le moment était venu de fonder la *Revue :* il la fonda. Avec quelles ressources! N'espérez jamais le savoir au juste : lui-même le sut-il? Il voulut, voilà le fait. Il avait quelques amis parmi les typographes, ayant été typographe lui-même. Peut-être y eut-il entre eux une petite association de capitaux. Déjà,

en ce temps-là, les doctrines de Saint-Simon et de Fourier commençaient à affirmer ce principe pratique, destiné à devenir si puissant, de toute entreprise financière moderne. Sans doute aussi Buloz réussit-il à faire pénétrer sa conviction de succès futur dans l'esprit de quelque bailleur de fonds, parcimonieux, mais séduit malgré lui. Un notaire, nommé Bonnaire, que nous retrouverons tout à l'heure, dut figurer parmi ces appuis de la fondation. Toujours est-il que, dès 1831, non seulement la *Revue* est créée, existe, fonctionne, inaugure sa carrière ininterrompue depuis, mais encore a adopté sur sa couverture le titre désormais immuable de *Revue des Deux Mondes*.

Ce titre, il faut en prendre note, ce ne fut pas Buloz qui l'inventa. Il lui donna seulement un sens plus étendu. Personne au monde ne se souvient aujourd'hui d'un recueil mensuel, qui, vers 1829, se mourait d'inanition : cela était intitulé *Revue des Deux Mondes, journal des voyages*. Le second titre en indiquait le but, bien plus que le premier. Je viens de feuilleter la seule livraison qui peut-être en existe encore, toute jaunie et poudreuse après cinquante-cinq ans. C'est un *Tour du monde* qui eut seulement le tort de venir trop tôt et en trouva pas de public pour alimenter ses frais de publication. Plusieurs entrepreneurs s'y étaient ruinés à la file, lorsqu'enfin Buloz s'en rendit propriétaire, à bien bas prix, on peut le croire. Il s'installa alors rue des Beaux-Arts, nº 6 : c'est la première étape de la *Revue*. Les premières livraisons sont ornées d'une double vignette : les deux mondes, l'ancien et le nouveau, symbolisés par deux femmes. *Le Livre*, il y a quelques années, en a reproduit le curieux fac-similé. Mais bientôt Buloz comprend que la vignette nuit à la gravité de son recueil littéraire. Il la supprime. Le véritable premier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, c'est celui qui paraît le 1er décembre 1831 et qui est catalogué : 5e livraison. La forme typographique du titre, la couleur de la couverture, café au lait tirant sur le rose, enfin le format même, ont à peine changé depuis. Seulement, ce n'est encore que l'embryon du volumineux recueil d'aujourd'hui. La livraison n'est que de 132 pages, au lieu de 240 qu'elle aura plus tard. La page compte 33 lignes, au lieu de 43. Quant à l'importance littéraire que prend déjà la *Revue*, à ces débuts modestes, une seule des œuvres qu'elle publie suffira à en donner une idée : c'est à la *Revue* naissante qu'Alfred de Vigny donne la primeur de *Stello*, avec ces sous-titres : *ou les Diables bleus — Blue devils*. Or en 1831 Vigny n'était plus un inconnu : il avait fait jouer son *Othello* au Théâtre-Français, il avait publié ses premiers poèmes, ses plus beaux peut-être. Quelle énergie obstinée dut dépenser François Buloz, l'obscur ouvrier d'hier, pour décider cette illustration nouvelle à choisir la *Revue des Deux Mondes*, ce recueil encore sans passé et sans garanties d'avenir, parmi tant d'autres, alors prospères et qui semblaient devoir l'étouffer et lui survivre?

La rue des Beaux-Arts, où Buloz venait d'établir la première installation de la *Revue*, était, comme la *Revue* elle-même, une voie née d'hier. Ce n'était pas même une rue : c'était un « passage », fermé par des grilles, ouvert, de 1826 à 1827, sur l'emplacement de l'hôtel La Rochefoucauld, dont la façade donnait rue de Seine, et dont les jardins s'étendaient presque jusqu'à la rue des Petits-Augustins (aujourd'hui rue Bonaparte). Il était, ce vieil hôtel, tout rempli de souvenirs illustres : il avait abrité successivement Louis de Bourbon, comte

de Montpensier, le maréchal duc de Bouillon, puis l'auteur des *Maximes.* Mme de Sévigné et la plupart des grands écrivains du règne de Louis XIV y avaient passé. Comme si une sorte de prédestination littéraire s'y fût attachée, son dernier hôte fut Mme Ancelot, qui y tint un salon très fréquenté sous la Restauration et n'en fut chassée que par l'expropriation finale. La *Revue des Deux Mondes,* s'installant quatre ans plus tard sur l'emplacement, continua à justifier cette piquante prédestination.

Je tâche de reconstituer ce que fut cette première installation : bien modeste et bien petite. Un entresol, assez mal éclairé, composé de trois pièces au plus, réunissait le cabinet directorial, la salle de rédaction et le logis de Buloz. Le rez-de-chaussée comprenait le magasin, l'administration et la comptabilité, dans un espace grand comme la main. Ici se tenait l'un des premiers collaborateurs de Buloz, l'un des rares hommes qui ne cessèrent de croire à son idée, à sa fortune. C'est une figure curieuse, bien profondément oubliée, mais qui mérite un souvenir. Il se nommait Gerdès. Il avait été ouvrier imprimeur, comme Buloz, et nul n'était mieux fait pour le comprendre, s'entendre avec lui et l'aider dans sa tâche persévérante. Comme lui, infatigable et dur, il assumait la responsabilité de la partie matérielle et administrative de l'entreprise. C'est à lui que Buloz renvoyait froidement les rédacteurs, lorsque ceux-ci insinuaient le timide désir de toucher au moins un acompte, un prorata, enfin quelque chose, si peu que rien, sur leurs articles parus. L'affaire était lourde, les frais dévoraient au delà du maigre résultat déjà obtenu. Explique qui pourra cette autorité étrange de Buloz : elle suffisait pourtant à attirer et à retenir les écrivains, non seulement les plus distingués d'alors, mais encore ceux qui, encore à leurs débuts, célèbres depuis, ne vivaient que de leur plume. Un académicien illustre, mort il y a quelques mois, rappelait encore à un de ses collègues de l'Institut, peu de temps auparavant, ces souvenirs douloureux et touchants.

— J'avais besoin d'un louis, disait-il. La *Revue* m'avait imprimé beaucoup de copie. Je pris mon cœur à deux mains : je me décidai à aller trouver Buloz. Mais, arrivé devant le numéro 6 de la rue des Beaux-Arts, la peur me prit. Pendant un quart d'heure je me promenai d'un bout à l'autre de la rue, tâchant de raffermir mon courage. L'idée d'affronter ce visage froid, impassible, me terrifiait. Je me reprochais ma lâcheté : je me disais : C'est ta faute. Pourquoi donnes-tu à un recueil qui végète, qui ne peut te payer régulièrement ce que tu fais de mieux, ce que tu polis le plus? Eh! pourquoi! Parce que ce diable d'homme, malgré sa rudesse, ses rebuffades, sait discerner, en somme, ce qui est bon de ce qui est mauvais; parce que sa *Revue* est la seule où je doive écrire; enfin parce qu'il croit à l'avenir de ce cahier de papier imprimé et qu'il a fini par m'y faire croire moi-même. Mais après tout, si j'ai besoin de lui, il a besoin de moi : je suis bien sot d'avoir peur. Allons! en avant! Je gravis l'escalier, j'ouvre la porte de l'entresol : me voilà devant Buloz. Il lève sa grosse tête bourrue. — C'est vous? bonjour. Vous m'apportez quelque chose? Ça tombe bien. Il manque quatre pages pour finir le numéro. — Tremblant, j'explique le but de ma visite : cette demande que j'ai cependant le droit de faire, je l'enguirlande de toutes les excuses, de toutes les réticences : — Si toutefois ça ne gêne pas la *Revue* dans ce moment-ci! Je sais combien l'entreprise est

lourde, difficile. Croyez bien que si j'avais pu m'adresser ailleurs... J'en suis à plaider les circonstances atténuantes, pour obtenir vingt francs, acompte sur deux cents peut-être qui me sont dus depuis trois mois ! — Buloz reste impassible. J'attends anxieux ; enfin, sans me regarder, d'une voix brève, il laisse tomber ces deux mots : — Voyez Gerdès ! — Un frisson me passe dans les veines. Gerdès après Buloz ! Attendrir Cerbère après avoir arraché une vague promesse à Minos, Éaque et Rhadamante fondus en un seul bronze ! Je redescends l'escalier, je pénètre au rez-de-chaussée, dans l'antre. — Qu'est-ce que vous voulez ? gronde Gerdès. — Pardon, mon cher Gerdès, M. Buloz m'adresse à vous... — Pour me demander *encore* de l'argent, n'est-ce pas ? Je n'ai pas d'argent. Buloz le sait bien. Que vous faudrait-il ? — Enfin une demi-heure après, toujours grognant, presque furieux, Gerdès ouvrait sa caisse, en tirait une pièce d'or : — Tenez ! vous pouvez dire que c'est *parce que vous êtes un des éléments de succès de la Revue.* Mais si tout le monde était comme vous, il n'y aurait plus moyen de marcher. Adieu. J'ai à revoir ma comptabilité. Bonsoir. — Je m'en allai tellement ravi de mon succès inespéré, ajoutait l'académicien, que,rentré chez moi, je me mis sans désemparer à un roman destiné à la *Revue des Deux Mondes*, à cette revue qui venait de me faire tenir pendant plus de deux heures sur des charbons ardents.

Un homme qui, malgré ses brusqueries, ses façons de paysan du Danube, réussit à prendre un tel ascendant sur les écrivains de son temps est certainement une force. Ainsi se poursuivit, sans interruption, au milieu de crises souvent terribles, mais toujours conjurées, l'œuvre de François Buloz. Parfois un comique sinistre se mêlait à ces crises : par exemple, le jour où Buloz, comptant sur un article de Gustave Planche qui n'arrivait pas, voyait avec terreur le moment où, pour la première fois, la *Revue* ne pourrait paraître, faute de copie. Il court chez Planche, il gravit la rue Saint-Jacques, il grimpe quatre à quatre, haletant, l'escalier glissant de ce petit hôtel meublé de la rue des Noyers, où logeait le critique qui déjà faisait trembler les gloires contemporaines : écrivains, philosophes, peintres, statuaires, — et où avaient logé avant lui — nouvelle preuve de la prédestination des choses ! — Jean-Jacques Rousseau, Hégésippe Moreau, Jules Sandeau, George Sand. — Eh bien, Planche, à quoi pensez-vous ? Et la *Revue ?* Et votre article ? — Le voici, dit Planche en désignant les feuilles noircies. Mais il me faut dix francs. — Buloz donne les dix francs et emporte l'article. Encore une fois la *Revue* est sauvée.

Mais le succès fut long à venir. En 1834, trois ans après l'installation première, rue des Beaux-Arts, Buloz, dans une heure d'expansion, bien rare chez cet homme de pierre, disait à un de ses jeunes collaborateurs, — aujourd'hui vieillard et membre de l'Académie, comme ils le devinrent presque tous : — « Ah ! si je pouvais avoir quinze cents abonnés ! » — Cela était dit avec la colère sourde de l'homme qui est sûr de lui, qui a pris la destinée corps à corps, et qui s'étonne de ne pas avoir pu encore la vaincre. Quinze cents abonnés ! — pour commencer, car, j'en suis sûr, dès lors et bien avant même, Buloz savait qu'un jour la *Revue* tirerait à vingt-cinq mille. S'il ne le disait pas tout haut, c'était par mépris de ceux à qui il l'aurait dit. A quoi bon prédire la lumière aux aveugles ?

En 1837, la *Revue* compte déjà six ans. Elle a toujours, rue des Beaux-Arts, 6,

la même installation modeste. Toujours Gerdès rébarbatif et farouche, siège dans l'étroit rez-de-chaussée, prêt à opposer un mur d'airain aux prétentions financières des rédacteurs. Et quels rédacteurs : Balzac, George Sand, Alfred de Musset, Planche, Mérimée, Alfred de Vigny, Vitet, Sandeau, Xavier Marmier, Sainte-Beuve, cent autres. Tous subissent Buloz, en regimbant, en s'emportant; mais ils le subissent. Tous traversent cet entresol froid, à peine meublé d'une table à tapis vert classique et de quelques chaises communes. C'est peut-être la plus brillante étape littéraire de la *Revue*, celle où la politique ni la philosophie n'osaient encore dominer dogmatiquement. Mais combien loin encore de la fortune, du succès d'argent! Gustave Planche, ce critique terrible de la *Revue*, effroi des artistes, haine féroce de Victor Hugo — déjà demi-dieu, — il dîne à la crémerie voisine, pour quinze sous, quand il les a. Cette *Revue* qui naguère allait quêter les articles, on lui en apporte humblement aujourd'hui : elle choisit, elle corrige, elle expurge, elle refuse. Et cependant avec toute cette gloire, tout cet empire désormais définitif et qui ne fera que grandir, c'est à peine si elle commence à sortir des embarras matériels. Elle monte cependant, elle monte... au premier étage : ce n'est déjà plus l'entresol étroit des débuts. François Buloz vient de se marier : il a épousé la fille de Castil-Blaze. L'appartement nouveau n'est guère plus somptueux que l'ancien ; mais il est un peu plus grand. On y peut recevoir, y donner par ci par là un dîner. George Sand y vient, et, au dessert, roule sa cigarette. Rachel y viendra plus tard, lorsque Buloz, de plus en plus puissant par la *Revue*, aura été nommé directeur de la Comédie Française. Nous n'y sommes pas encore. L'influence politique de la *Revue* n'a pas encore amené un filon d'or rue des Beaux-Arts. Mais enfin cela s'annonce petit à petit. En attendant, la *Revue* est désormais sûre de durer. On y croit, et, quand l'argent manque, on en donne.

Un nom, aussi légendaire aujourd'hui que celui du farouche Gerdès, apparaît au cours de cette nouvelle période : c'est le nom de Bonnaire. Gerdès fut le dogue de Buloz : Bonnaire en fut le « chasseur », l'agent, le commissionnaire, le coureur infatigable. D'où venait-il? C'était un aimable garçon, de formes amènes, — oiseau rare dans la maison! — et dont le frère, notaire à Paris, fils d'un général, baron de l'Empire avait des intérêts financiers dans la *Revue*. Temps lointains, à jamais disparus, où les notaires plaçaient de l'argent sur des entreprises littéraires, le perdaient sans crier et en redonnaient avec un redoublement d'espoir. Le Bonnaire, frère du notaire, était un de ces déclassés, bons à tout comme à rien, dont on ne sait que faire, mais qui ne demandent pas mieux que de servir à quelque chose, dociles et doux. Il venait d'abord à la *Revue* uniquement parce qu'il était le frère de l'autre, pour voir ce qui s'y passait. Buloz, de son œil profond et sûr, devina tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de cet oisif. Il lui donna des courses à faire. Bonnaire, d'un pied léger, enchanté de devenir un attaché sérieux de la *Revue*, s'en acquitta avec exactitude. Comme il était fort poli, je l'ai dit, il devint bientôt précieux dans les circonstances nombreuses où il s'agissait de renouer des relations rompues. Bonnaire se rendait chez le récalcitrant, courbait le dos, essuyait patiemment le flot des premières récriminations. — Retourner chez Buloz? Recommencer à écrire là dedans? jamais! — Ah! comme je vous comprends! répliquait Bonnaire. Oui, c'est vrai, il est quelquefois bourru, violent, quinteux,

insupportable. — Quelquefois ? non, toujours ! — A qui le dites-vous ! soupirait Bonnaire. Il faut que j'aie une patience de saint pour rester avec lui ! Mais enfin c'est Buloz ! Il dirige le premier recueil littéraire de France ! — Eh ! il y en a d'autres. — Ah ! monsieur, ce n'est plus la même chose. Il n'y a que la *Revue*, voyez-vous, il n'y a encore que cela pour être connu, apprécié à sa valeur, par un public d'élite. — Ici l'écrivain se sentait ébranlé, c'était malheureusement vrai ce que disait l'envoyé de Buloz : il n'y avait pas deux revues : il n'y en avait qu'une. Ailleurs on n'était pas lu, et pas plus payé ; néanmoins il résistait encore. — Non, non ! jamais ! après ce qu'il m'a fait l'autre jour ! M'obliger à recommencer plus de deux cents lignes ! — Oui, reprenait Bonnaire, mais aussi comme votre article y gagnait en clarté, en logique. — Je ne dis pas non. — Eh bien ! alors vous avez tort d'en vouloir à ce pauvre Buloz : il a agi dans votre intérêt seul. — C'est possible ; mais il devait être au moins poli. — Puisqu'il m'envoie vous exprimer ses regrets, en vous demandant de la copie. En avez-vous de la copie ? — J'ai là une étude sur le théâtre de X... j'allais la porter chez Z... — Y pensez-vous ! Une cave ! un gouffre d'oubli. Donnez-moi ça, Buloz sera enchanté. Il y pensait. — Mais ! — Allons, c'est entendu, dans trois jours vous recevrez les épreuves. Et Bonnaire emportait l'article.

Il avait fini par acquérir une telle habileté dans ces sortes de missions qu'à la *Revue des Deux Mondes* il était devenu célèbre sous ce titre flatteur : « le juge de paix de la Revue ».

Ce qui est certain, c'est que le doux Bonnaire fut aussi indispensable à Buloz que le farouche Gerdès. Il rétablissait l'équilibre. Il arrondissait les angles, il mettait de l'huile dans les gonds. Ce brave homme est mort, profondément inconnu. Il était cependant impossible de raconter les origines de la *Revue des Deux Mondes* sans rappeler son modeste nom.

C'est aux environs de 1838 que commence le nouvel élément de succès et de notoriété de la *Revue*. Jusque-là elle laissait volontiers à l'écart la discussion de la politique courante. Un écrivain qui eut son heure de célébrité, — connu encore par la seule bonne traduction d'Hoffmann qui existe en France, — Lœve-Weimar, inaugura à la *Revue des Deux Mondes* la chronique politique, — destinée à devenir une puissance dans une puissance, sous la plume des Forcade et des Mazade futurs. Elle eut l'honneur d'effrayer M. Thiers, alors au pouvoir. Lœve-Weimar y gagna, quelque temps après, un consulat à Beyrouth. Dès ce jour la *Revue* conquit, à côté de son incontestable autorité littéraire, une importance politique qui ne fit, comme la première, que s'accroître. M. Guizot, recevant un jour au ministère un rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*, lui promettait une mission scientifique — restée d'ailleurs à l'état de promesse — et lui disait en le reconduisant, avec un sourire aimable : « J'espère que la *Revue* sera plus gentille pour moi ! » L'année 1840 trouva François Buloz directeur de la Comédie française, ou plutôt « Commissaire royal », comme on disait alors. M. Thiers n'était pas ingrat. Bientôt va commencer la seconde étape de la *Revue*. Le logis de la rue des Beaux-Arts n'est plus à la hauteur des circonstances. Elle s'installe rue Saint-Benoît.

Ce déménagement se place en 1846. Des raisons d'intérêt direct l'amenèrent. Le farouche Gerdès, l'ami et le caissier de Buloz, avait un frère, établi imprimeur, rue Saint-Benoît. Il était tout naturel que cette imprimerie eût la

clientèle de la Revue, et surtout commode que la copie n'eût qu'à traverser la rue, pour se convertir en épreuves. Disons tout de suite que l'imprimerie Gerdès a été depuis absorbée par l'imprimerie Claye, laquelle aujourd'hui, dirigée par notre sympathique éditeur, M. Quantin, continue à imprimer la *Revue des Deux Mondes*.

La maison de la rue Saint-Benoît, n° 20, que n'a pas encore atteinte la manie de démolition, est un petit hôtel à trois étages seulement, à hautes fenêtres, type demi-aristocratique, demi-bourgeois, des demeures de famille du XVIIIe siècle. La porte cochère, ronde et assez basse, ressemble assez à une porte de couvent. L'entrée offre ceci de particulier qu'elle est fausse : ce n'est pas une entrée, c'est un vestibule. En effet, l'appartement formant le premier étage sur la rue devient un rez-de-chaussée sur la façade opposée et s'ouvre de plain-pied sur un jardin, — le fameux jardin dont il est question dans la spirituelle fantaisie de Charles Monselet : le *Siège de la Revue des Deux Mondes*. Cette rue Saint-Benoît, paisible et solitaire, encore plus solitaire et plus paisible en ce temps-là qu'aujourd'hui, s'harmonisait à merveille avec le caractère grave, un peu bénédictin (civil et doctrinaire) de la *Revue*. Ceux-là seuls qui ont connu il y a trente ans, c'est-à-dire quand on ne songeait guère au percement du boulevard Saint-Germain, la rue Saint-Benoît, peuvent se faire une idée de l'impression archaïque, claustrale, se dégageant de ses vieilles maisons silencieuses, presque toujours fermées, où, à peine çà et là, quelque pauvre industrie, échoppe plutôt que boutique, jetait un peu de mouvement. Je revois encore son débouché sur la rue Taranne, près d'une espèce de cour, noire et misérable, où grouillait une nuée de chiffonniers et de revendeurs, et du coin de laquelle une plaque indicatrice détachait en lettres blanches, sur fond noir vitré et tout cassé, le mot élégant : *Cul-de-sac Saint-Benoît*. Dernier reste de l'ancien enclos de Saint-Germain des Prés, à deux pas de cette autre cour Childebert dont a parlé Privat d'Anglemont, et de cet hôtel Camoëns, souvenir encore cher aux vieux bohèmes et aux premiers *parnassiens*. Quel contraste plus piquant que celui de ce voisinage tant soit peu « cour des Miracles » avec celui de la *Revue* grave, solennelle, où la tenue dans la mise était de rigueur autant et plus encore peut-être que la tenue dans le style !

La *Revue* n'était pas encore chez elle, dans cette vieille maison qui convenait si bien à sa deuxième étape. Après avoir appartenu à l'opulente famille financière des Orry, qui la loua avant la Révolution, comme bureaux et comme résidence, à Laurent de Mézières, secrétaire des finances de Monsieur, comte de Provence, l'immeuble, au moment où Buloz y entra, appartenait à M. Taillandier, ancien avoué à Paris. M. Taillandier avait trois fils : je donne ce détail, parce qu'il se rattache encore à la *Revue*. L'un mourut fort jeune, le dernier est aujourd'hui curé de Saint-Augustin, prêtre excellent, universellement aimé et vénéré, — le second, mort il y a quatre ans environ, avait fini par devenir l'un des collaborateurs assidus de la *Revue des Deux Mondes* et, comme beaucoup d'autres, par y faire ce surnumérariat tant recherché qui mène sûrement à l'Académie. Il se nommait René Taillandier ; mais, en homme habile qui sait l'influence d'un nom sonore, il avait suivi l'exemple de Marc Girardin qui s'était canonisé Saint-Marc Girardin : Saint-René Taillandier mourut membre de l'Académie française, après avoir été un des piliers de la *Revue*. Et

cependant si j'en crois des témoignages irrécusables, Buloz fut longtemps rebelle à Saint-René Taillandier. Le jour où, pour la première fois, le fils de l'ancien avoué se hasarda à proposer un article, Buloz le refusa net et dit à un témoin que je pourrais nommer :

— Vous voyez bien ce monsieur qui sort d'ici ? jamais il n'écrira une ligne dans la *Revue*.

Ce qui prouve que Buloz lui-même se trompait quelquefois, — ou qu'il est bien difficile de résister longtemps au fils de son propriétaire.

Rue Saint-Benoît a commencé, on peut le dire, la véritable fortune financière de la *Revue*. Certes, la persévérante entreprise de Buloz avait conquis, dès 1845, une importance et une influence décisives. A l'étranger même elle était déjà aussi recherchée, aussi prépondérante que le *Journal des Débats*, — autre puissance d'alors Mais on ne vit pas de gloire seule et le budget continuait à rester maigre. Ce fut alors que Buloz eut l'idée, aussitôt réalisée, de mettre la *Revue* en actions : cinq mille francs payables en espèces pour le commun des mortels, — et, pour les collaborateurs de la *Revue* : deux mille cinq cents francs payables en espèces, et la seconde moitié en articles. Ces actions se placèrent lentement. Heureux ceux qui eurent le flair, — M. de Pontmartin entre autres, alors collaborateur assidu de la *Revue*. Aujourd'hui une seule de ces actions représente un capital plus sûr que les fonds d'État et rapporte annuellement une petite fortune.'

Et cependant il y eut un moment où Buloz douta : ce robuste ouvrier fut déconcerté par la Révolution de 1848. Il eut envie de tout abandonner, de renoncer à son œuvre, de se retirer. Je tiens de M. de Pontmartin lui-même, — il l'a d'ailleurs raconté depuis dans ses *Samedis*, — qu'il n'eût tenu qu'à lui d'acheter en ces temps troublés la *Revue* que lui offrait Buloz à des conditions modestes. Buloz ne se fût cependant pas tout à fait retiré de l'arène : il rêvait d'aller fonder en Suisse, à Genève, une entreprise nouvelle, une autre revue internationale, à l'abri, dans ce pays libre, des surprises des révolutions. Heureusement pour lui il ne trouva pas acquéreur. Le second Empire succéda à la République et les lois contre la liberté de la presse qui furent si fatales alors aux journaux se trouvèrent tout à coup amener pour la *Revue* un regain d'importance et un accroissement d'autorité.

Ces notes n'étant que le croquis rapide des différentes résidences de la *Revue des Deux Mondes* et nullement une histoire de la *Revue*, je me contenterai, pour rappeler les causes de ce succès, dès lors ininterrompu et toujours en progrès, de citer le nom de Prévost-Paradol, type de ces écrivains d'opposition, si redoutables, pendant près de vingt ans, au régime impérial. Tout ce qui avait du talent, de l'esprit, ou un nom, ou un poids, ou seulement une compétence quelconque, avec la haine de l'Empire, trouva dans la *Revue des Deux Mondes* un véritable camp retranché, inexpugnable, d'où il pouvait exécuter périodiquement des sorties meurtrières. Aujourd'hui c'était le général Changarnier, demain c'était le prince Albert de Broglie. L'opposition dynastique elle-même y venait et recevait bon accueil. M. Renan y écrivit de très bonne heure. Ajoutez à cela que la *Revue* continuait, tout en étendant son influence politique, à demeurer le recueil préféré, ou plutôt exclusif et sans rival des premiers conteurs contemporains. Jules Sandeau lui restait fidèle.

Octave Feuillet y faisait son entrée triomphale et y donnait ces œuvres célèbres qui ont pour titre : *Dalila, le Roman d'un jeune homme pauvre, Sybille, Monsieur de Camors*. Mérimée, fidèle comme Sandeau, — quoique sénateur, intime des lundis de l'impératrice, — servait de trait d'union entre les salons officiels et les salons d'opposition. Ce fut certes l'apogée de la *Revue des Deux Mondes* et l'on peut dire que ces grosses brochures, à couverture saumon, qui, pendant quinze années, sortirent de la vieille maison de la rue Saint-Benoît, furent de terribles catapultes, ébranlant l'édifice impérial.

Peut-être Buloz céda-t-il surtout à l'envie de se « moderniser », lui aussi, de mettre non seulement la *Revue*, mais même les bureaux de la *Revue* en pleine lumière, lorsque, en 1867, il abandonna — après vingt et un ans de séjour — la vieille thébaïde de la rue Saint-Benoît pour la rue Bonaparte, vivante et bruyante auprès d'elle. Mais des nécessités d'agrandissement s'imposaient aussi. On tirait déjà aux environs de vingt mille exemplaires, — ils étaient loin, les 1,500, autrefois l'idéal des ambitions de Buloz ! — et la *Revue* commençait à prendre ces proportions de « ministère » qu'elle garde aujourd'hui. Il fallait une maison plus vaste, des bureaux nombreux, des magasins.

Nul souvenir historique ne se rattache à la maison de la rue Bonaparte n° 17, où, en 1867, la *Revue des Deux Mondes* transféra sa fortune. C'était, au moment où elle y entra, une assez laide bâtisse, construite « à l'entreprise » sous Louis-Philippe. Le premier soin de la société de la *Revue*, après l'avoir achetée (car désormais la *Revue* allait être dans ses meubles, chez elle, fut de la jeter bas et de la faire reconstruire à neuf. Les travaux considérables n'ont été terminés qu'en 1878. Bien qu'y possédant une installation personnelle confortable, qui ne rappelait guère l'héroïque pauvreté de l'entresol de la rue des Beaux-Arts, Buloz, durant le peu d'années qu'il y savoura son succès et sa gloire si laborieusement acquis, ne s'y départit jamais de sa simplicité primitive, presque spartiate. Les dîners, les réceptions y étaient rares. On y sentait toujours la main de fer de l'homme impassible, ramenant tout aux intérêts de son œuvre, songeant à la rendre plus forte encore, dédaigneux des résultats obtenus, quoique immenses, et ambitieux d'en obtenir de nouveaux et de plus vastes. Ce fut seulement après la mort de ce créateur, usé par la ténacité de l'idée, par le feu intérieur de la volonté, que la *Revue des Deux Mondes*, sans modifier en rien ses traditions et sa règle sévères, ajouta le luxe d'un véritable salon à son empire politique et littéraire. Ceux-là, et le nombre en est grand, qui ont été admis aux soirées données régulièrement dans l'hôtel de la rue Bonaparte, par le nouveau directeur de la *Revue des Deux Mondes*, savent avec quelle courtoisie M. et Mme Charles Buloz en faisaient les honneurs, et quel charme offraient ces soirées où les premiers artistes de l'Opéra, de la Comédie française et de l'Opéra-Comique apportaient le concours de leur fraternité artistique et de leur talent.

Ces soirées ont été reprises à l'hôtel Beauharnais, rue de l'Université, — dernière étape, probablement définitive, de la *Revue des Deux Mondes*, — par un bal brillant qui, au mois de décembre dernier, a réuni dans les merveilleux appartements du rez-de-chaussée tout ce que Paris compte d'illustrations ou de notabilités, dans tous les cercles, politique, littéraire, artistique ou mondain. Aux jours d'été, le jardin princier de l'hôtel deviendra une annexe des

salons. Il est loin, le temps du pauvre petit jardin de la rue Saint-Benoît, du jardin à l'entresol! Plus heureux que l'hôtel Chimay, du quai Malaquais, à la veille de disparaître sous la spéculation brutale d'un entrepreneur de bâtisse moderne, l'hôtel Beauharnais a échappé pour toujours à ces convoitises de la finance âpre, — et grâce à qui? Grâce à un modeste ouvrier imprimeur qui, il y a cinquante ans, déjeunait encore d'une croûte de pain et d'un verre d'eau, mais crut à son œuvre, n'en désespéra jamais et en fit une des rares puissances de ce temps.

Il y aurait encore bien des souvenirs, bien des anecdotes à évoquer à propos de ces étapes de la *Revue des Deux Mondes*. Mais il faut finir et je me bornerai à un dernier détail, certainement bien peu connu, sinon inconnu tout à fait. On sait que de tout temps a existé à la *Revue* une fonction importante, de confiance, exigeant autant de savoir que d'intelligence et de patient labeur : celle « d'attaché aux travaux de la *Revue* ». M. V. de Mars — le fidèle de Mars, comme on l'appelait — en fut titulaire jusqu'à sa mort. Un critique distingué, M. Brunetière, la partage, je crois, aujourd'hui avec quelques autres collaborateurs. Mais dans l'intervalle elle fut tenue par un homme dont la destinée devait étrangement changer : par M. Challemel-Lacour, qui ne se doutait guère alors qu'il pourrait inscrire un jour sur ses cartes de visite : « Ancien ministre des affaires étrangères, ancien ambassadeur ». M. Challemel-Lacour, cela n'est un mystère pour personne, est un des hommes les plus instruits de ce temps. Il eût donc été parfaitement à sa place à la *Revue des Deux Mondes*. Mais son caractère entier ne pouvait s'accorder longtemps avec celui de François Buloz. Les deux volontés durent se heurter violemment, sans se briser ni l'une ni l'autre, et M. Challemel-Lacour ne fit guère que passer à la *Revue*. Le souvenir est intéressant en ce qu'il prouve une fois de plus quel foyer intellectuel a été la *Revue*, puisqu'il n'est peut-être pas un seul groupe politique ou littéraire, une seule personnalité tranchée, même parmi les plus contradictoires, qui ne s'y soit assis durant quelque temps, sinon toujours comme ami, du moins comme visiteur.

ADOLPHE RACOT.



RÉCENTES ÉTUDES

PUBLIÉES EN ITALIE

SUR JACQUES CASANOVA

I



Les articles que Armand Baschet a successivement publiés dans *le Livre* ont servi de prétexte aux érudits italiens pour les intéresser à Casanova un peu plus qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent. Casanova était bien mieux connu à l'étranger que dans sa patrie, et c'est précisément de l'étranger que nous est venu un penchant à étudier ce type d'aventurier, traité parfois trop à la légère.

En général, en Italie, on estime même encore aujourd'hui les *Mémoires* comme un tissu de récits forgés par la pure fantaisie de l'auteur pour son amusement ou celui d'autrui; d'ailleurs, l'invraisemblance des faits semble confirmer cette opinion; mais on ne réfléchit pas assez qu'une nature comme celle de Casanova était rien moins que rare au siècle dernier.

Cependant les documents que, dans telles ou telles archives, on a tour à tour découverts ont suffi à changer ce jugement encore enraciné parmi les esprits avec la persistance des préventions Ainsi l'on a vu Masi, dans ce bel ouvrage : *la Vita é i tempi di Franchesu Albergati commediografo nel secolo* XVIIIe[1] (la vie et l'époque de Franchesu Albergati, commédiographe du XVIIIe siècle) traiter Casanova de romancier; puis, trois pages après, publier des lettres qui confirment complète-

1. Bologna, 1878.

ment les dires de Casanova; et parmi ceux-ci, cet étrange duel qu'il eut à Varsovie, en 1766, avec le favori du roi Stanislas. Masi cite de plus une lettre datée du 16 mars 1766 de l'abbé Taruffi à Albergati, racontant l'aventure avec les particularités identiques à celles qu'on lit dans le volume II des *Mémoires* (édition Garnier).

C'est en Italie, dans l'opuscule cité par Armand Baschet, *Giacomo Casanova e gli inquisitori di Stato* (Jacques Casanova et les inquisiteurs de l'État), par Fulin, qu'on a dressé le plus sérieux argument contre la véracité de Casanova. Mais il faut aussi mentionner que Fulin ne s'attache à discuter qu'un seul fait parmi les innombrables de la vie de notre héros, celui de la fuite des Plombs de la république de Venise; le docte abbé nous apprend tout d'abord avant d'entrer en matière : « Moi, à vrai dire, je ne nie pas la fuite et je ne doute pas des circonstances » (p. 14).

Nier la fuite semblerait absurde, surtout quand elle est portée sur les registres des *Annotations* des inquisiteurs. Mais tout en ayant égard aux circonstances dans lesquelles elle fut effectuée, les arguments de Fulin se bornent à avancer que vers ce temps-là les inquisiteurs ouvrirent eux-mêmes les portes de la prison devant d'autres prisonniers. Cela ne suffit pas, ne peut suffire comme preuve et ne suffirait pas à Armand Baschet, lequel, suivant Fulin, profond connaisseur lui-même en toutes matières touchant Venise, « montre qu'il possède Venise, le palais ducal, et plus particulièrement les Plombs, mieux que bien des livres récents qui ont été loués, et qui voudraient se faire croire ».

Les circonstances de la fuite ont été de nouveau examinées par mon illustre ami le professeur d'Ancona dans une longue étude intitulée : *Un aventuriero nel sicolo* XVIIIe (un aventurier au XVIIIe siècle), publiée dans l'estimable revue la *Nuova Antologia* en février et en août 1882, étude que l'auteur a promis de terminer à l'aide de documents découverts dans le château de Dux.

Je m'arrête un moment pour parler de cet important article, qui, à mon avis, clôt la controverse.

D'Ancona a approfondi tout ce qui a été dit et écrit et tout ce qui touche Casanova. Il est persuadé de la véracité des *Mémoires*, et il le prouve par les témoignages des contemporains de ce dernier. Quant à la fameuse fuite, il résume les détails racontés par Casanova, au sujet de l'itinéraire suivi par le fugitif pour s'évader des prisons et gagner les lagunes. Il raconte qu'après le toit du palais ducal « il a traversé trois chambres situées en enfilade dans les galetas, puis deux petits escaliers qui se terminaient devant une porte secrète donnant sur la chancellerie ducale... puis une porte fermée qu'il fallut défoncer, puis encore deux petits escaliers, et enfin, nous voilà au petit palier intérieur de la *Scala d'oro*. Me trouvant il y a peu de temps à Venise, il me prit le désir de refaire, à rebours s'entend, la fuite de Casanova... En débouchant par la petite porte de la *Scala d'oro*, nous avons, à gauche, la chambre du *Savio alla scritura*, comme s'appelle le ministre de la guerre..... en face, la fenêtre où Casanova se pencha et fut aperçu par ceux qui étaient dans la cour intérieure. A l'angle gauche, nous avons trouvé l'accès pour l'étage supérieur; après avoir dépassé les deux petits escaliers mentionnés par Casanova, nous nous trouvâmes devant la porte qu'il enfonça à coups d'esponton. Il choisit la partie supérieure où la boiserie était moins noueuse et fit un trou; puis, grimpant sur deux esca-

beaux, il se laissa tomber d'une hauteur de cinq pieds, car telle est la hauteur de la partie supérieure à l'entrée du petit palier où se termine l'escalier. Ensuite on se trouve dans la chancellerie ducale, et dans l'angle gauche de celle-ci une porte vitrée (comme l'a décrit Casanova) donnant sur deux petits escaliers; nous avons donc reconnu tout ce qu'il affirme avoir exécuté, car on arrive ainsi aux galetas de la chancellerie. »

Merveilleuse coïncidence! La topographie du local ne pourrait être plus exacte, et cela à tel point que d'Ancona a fort justement déduit que « celui qui voudrait croire que Casanova a fui autrement devra aussi soutenir que, retourné dans sa patrie, vers 1774, Casanova a été conduit au palais ducal, qu'on l'a laissé errer à travers les escaliers et les galetas, qu'on l'a laissé faire une tournée dans les bureaux de la chancellerie, pour avoir pu inventer les détails de la description imprimée en 1778 ».

Mais il est encore des choses préférables et ce sont les factures des ouvriers, menuisiers, serruriers, appelés le lendemain de la fuite pour réparer les dégâts causés dans la chambrette, le toit et les portes. Fulin ne pouvait se cacher l'importance de ces factures; mais il a glissé par-dessus, craignant presque d'y trouver l'argument irréfutable qui détruirait les plus ingénieuses déductions.

D'Ancona en fait ressortir, lui, toute la valeur et conclut : « Si Casanova ne s'est pas évadé comme il le raconte, comment l'aurait-il fait?... Par la porte, répondra-t-on, ainsi que dans divers cas semblables... par la porte laissée entr'ouverte... Soit; mais les réparations ont-elles été faites, ou n'ont-elles pas été faites?... Si elles n'ont pas été faites, ajouterez-vous aussi que les inquisiteurs se mirent d'accord avec les menuisiers, les serruriers et les vitriers?... puis avec l'expert en faisant dresser à celui-ci une facture détaillée?... puis convinrent-ils aussi de simuler une réduction des prix de l'intendant-juré?... ce qui, si tout est faux, est un troisième subterfuge?... qu'on aurait pu éviter. Ce serait une farce, une comédie bien imaginée et bien jouée. Ou les réparations furent faites. Mais si Casanova a fui par la porte, pourquoi ne pas se borner, pour jeter de la poudre aux yeux, à un remaniement total de la chambrette?... Pourquoi aller chercher en dehors des Plombs la petite fenêtre et la porte de la chancellerie? »

Il faudrait aussi dire que l'itinéraire de la fuite est une invention des *Trois*, parce qu'il est ainsi indiqué dans leurs factures, vraies ou fausses, bien avant de paraître dans « l'*Histoire de ma fuite,* et dans les *Mémoires.* Enfin, il faudrait également conclure que les Trois, en traçant à Casanova sa route, étaient aussi d'accord avec lui, pour qu'il pût plus tard se vanter d'avoir troué la chambrette, fracassé une fenêtre et abattu une porte. Donc si les récits de Casanova semblent par trop fantastiquement absurdes, il ne faut pas s'en prendre à l'auteur, mais aux auteurs ou pour le moins, collaborateurs, qui sont les Trois sages et prudents inquisiteurs, Barbariga, Grimani et Sagredo. »

II

Parmi les documents que M. Baschet cite à l'appui de la véracité de Casanova se trouve une lettre de Jean Berlendi, envoyé de la république de Venise à Turin, relativement au séjour de notre aventurier dans la capitale du Piémont,

quand celui-ci s'y trouvait, revenant pour la seconde fois de Lugano, où il était allé faire imprimer les *Confutazione di Amelot* (réfutations d'Amelot).

Quelques mois auparavant, dans cette même année 1765, Casanova était passé par Turin; j'en ai trouvé l'assurance, en dehors des *Mémoires*, parmi les archives de l'inquisition de Venise, dans une lettre du même, zélé et ponctuel, Berlendi [1].

Mais écoutons d'abord Casanova, car il est on ne peut plus curieux de confronter les deux narrations.

A Turin, je fus parfaitement reçu par le chevalier Raiberti et par le comte de la Pérouse. Tous deux trouvèrent que j'avais vieilli; mais comme je ne pouvais être vieux que relativement aux quarante-quatre ans que j'avais alors, je m'en consolai facilement.

Casanova étant né en 1725, pour avoir quarante-quatre ans, ce devait être précisément l'année 1769.

Dès que j'eus communiqué à mes amis l'idée que j'avais d'aller en Suisse pour y faire imprimer à mes frais une réfutation en italien de l'histoire du gouvernement de Venise, d'Amelot de la Houssaye, tous s'empressèrent à me procurer des souscripteurs.

Et maintenant voici comment tout ceci se trouve collationné et renfermé dans une lettre de Berlendi aux inquisiteurs :

Ce soir on m'a assuré que le fameux Jacques Casanova va partir pour Lugano; en outre, des gens qui le traitent intimement m'ont dit qu'il veut faire imprimer un de ses ouvrages écrit en italien et intitulé : *Confutazione della storia del Governo veneto, d'Amelot de la Houssaye* (réfutation de l'histoire du gouvernement de Venise, par Amelot de la Houssaye). Tout me fait supposer que cet ouvrage est bien entendu; mais pour le moment il ne veut pas y mettre son nom, réservant pour cela une autre édition, s'il voit sa production favorablement accueillie dans le monde des lettres; c'est à quoi il tient le plus après la bonne grâce de son prince. Me tenant attentif sur ses démarches et le séjour qu'il fait ici pour en informer Votre Excellence, comme je le fais humblement, j'ai appris qu'il parle de son maître avec les sentiments d'un sujet fidèle et en témoignant de son repentir. Il est l'ami de plusieurs gentilshommes de distinction et avait un fréquent accès auprès du chevalier Raiberti qui a déclaré goûter fort son talent et son esprit.

Je crois devoir communiquer ceci à Votre Excellence, etc.

GIOVANNI BERLENDI.

Turin, 8 juillet 1769.

La perte de la dernière partie du manuscrit des *Mémoires* est un véritable désastre pour l'histoire. Nous aurions vu, non seulement Casanova, sous la phase étrange et déplorable de sa vie, en qualité d'espion du Conseil des *Trois*, mais cet entourage de patriciens et de patriciennes qui complètent le tableau de Venise au siècle dernier.

Avec les documents des archives des Frari, on pourrait quasi reconstituer les épisodes de l'existence de notre aventurier pendant cette dernière phase.

1. J'ai publié cette lettre avec d'autres commentaires dans le *Fanfulla della domenica* du 28 mai 1882. N° 22.



LE LIVRE 5e Année II e Livraison Imp. A. Quantin

Baschet nous en donne l'essai dans un recueil auquel j'ai ajouté diverses notes dans un article de la *Fanfulla della Domenica*[1].

Casanova menait une vie misérable. Ils étaient passés, ces ans dans lesquels il jetait à pleines mains, avec une prodigalité insoucieuse et hardie, l'or à profusion. On le retrouve vieilli, invoquant des aides et mendiant des subsides. Voici un billet inédit; il est des plus humbles et non daté, mais il ne doit pas être éloigné du jour où Casanova devint officiellement *confident* des Trois.

Illus. et excellentissimes Seigneurs,

La nature humaine, tendant toujours à sa conservation, n'a d'ardeur dans ses entreprises que si elle espère en retirer sa subsistance.

Moi, infortuné, je demande à mon sérénissime prince quelques subsides; non pour les avoir mérités en lui dévoilant des faits utiles, ce dont lui seul est juge, mais le moindre de ces subsides me donnerait le courage d'espérer que ce que je pourrais surprendre à l'avenir lui serait profitable.

J'implore la patience et l'unanimité de Vos Excellences pour me pardonner.

Merci.

GIACOMO CASANOVA.

Les inquisiteurs mirent la chose, comme on dirait en style bureaucratique, aux *actes*, avec cette annotation : en *attendant de meilleures et plus importantes informations*. On voit qu'ils n'étaient pas très contents, pour lors, de leurs renseignements.

Quels étaient ces faits utiles que Casanova prétendait avoir découverts? Baschet l'a déjà dit. Pour plus d'éclaircissements je reproduirai encore cette lettre, dans laquelle Casanova s'intitule le sauveur de la patrie, il y avait un certain penchant. Baschet nous l'a montré annonçant de Vienne un grand tremblement de terre, qui devait bouleverser la reine des mers. Il ne s'agit pas ici d'une catastrophe de ce genre, mais de quelque chose qui lui ressemble.

Voici la lettre:

Dimanche matin, 8 septembre 1776.

Un Français, M. Sachy de Chalabre, qui est arrivé ici de Vienne le 4, et que j'ai connu en France, il y a vingt ans, me dit que le baron Baimo, venu avec lui, lui a révélé un secret qu'il croit devoir me confier. Dans un tête-à-tête, entraîné par la chaleur de la conversation, le baron lui a avoué ceci: Tant que l'impératrice Marie-Thérèse vivra, les Vénitiens ne seront pas inquiétés; mais après sa mort, on suivra infailliblement un plan qui, détaillé et digéré (*sic*) dans toutes ses parties, se trouve entre les mains de l'empereur. Ce plan a été vu par lui-même, et M. de Chalabre avait tout lieu de croire que le baron Baimo y avait coopéré. L'objet de ce plan est l'invasion de la Dalmatie. Points d'attaques, troupes, surprises, intelligences, chefs sûrs, manèges, dispositions, tout, d'après la narration du baron, est établi pour cette entreprise que l'on considère comme un coup d'État.

Moi donc, qui ne suis poussé que par l'intérêt de mon zèle, je dépose dans le sanctuaire du sérénissime gouvernement la notice que l'on m'a donnée, demandant pardon si elle semble absurde et chimérique.

En effet, elle sembla absurde aux inquisiteurs; envoyée au secrétariat, elle fut placée dans les archives avec cette mention : *Lue, et jugée sans considération*.

1. 2 octobre 1881, n° 40.

Casanova se mit alors à traduire l'*Iliade* et trouva des souscripteurs dans la haute noblesse de Venise. Le tome premier parut en juillet 1775, fut dédié au marquis Carlo Spinosa, riche et extravagant au delà de l'expression, et dont quelques années plus tard Casanova devint le secrétaire. Le tome deuxième fut envoyé à l'étranger et dédié à lord Filney. Le troisième fut publié vers 1778, avec une dédicace à Mgr Co. Domenico Stratico, évêque de Civitamova, peut-être en souvenir des beaux jours passés ensemble à Pise[1]. Quant au tome quatrième, il ne nous a pas été donné de le retrouver.

La traduction de l'*Iliade* ne fut pas le seul travail de Casanova à cette époque. Il voulut s'expliquer et se soulager contre Voltaire, et publia, vers 1775, un opuscule écrit durant une villégiature à Albano, *Scrutinio del libro : Éloges de M. de Voltaire, par différents auteurs*, accumulations de non-sens que Casanova lui-même devait plus tard réfuter.

Il était d'une activité infatigable et éprouvait autant le besoin d'écrire que celui de faire parler de lui. Il s'adonna aux romans, et nous en avons : *Anedoti veniziani, militari ed amorosi del secolo decimo quarto, sotto i dogadi di Giovanni Gradenigo é di Giovanni Dolfin* (anecdotes vénitiennes, guerrières et amoureuses du XIVe siècle, sous les dogats de Giovanni Gradenigo et Giovanni Dolfin), sorte de roman historique, dédié à une dame dont il ne voulut pas faire connaître le nom. Mais ce n'est pas le seul volume de lui qu'on ait imprimé à Venise. Avant cette *Stalla repulita* (l'Étable nettoyée), cause de son premier départ, ou disons plutôt de sa fuite, je ne connais pas d'autres ouvrages.

Un consciencieux savant italien, P. G. Molmenti, a mis en lumière bon nombre de détails à propos de *Una compagnia comica francese in Venizia un secolo fa*[2] (une compagnie de comédiens français à Venise, au siècle dernier).

En effet, en 1780, on vit dans la ville des lagunes une troupe de vingt-six acteurs français. Ils furent peu goûtés, mais ils soulevèrent de vives discussions entre leurs admirateurs et leurs détracteurs qui finirent par être vaincus.

Casanova sentit ses anciens instincts se réveiller, et de même qu'avant d'être emprisonné dans les Plombs il avait pris la défense de Goldoni contre l'abbé Chiari, cette fois il voulait défendre les comédiens français contre la malveillance du public vénitien.

Carlo Gozzi, rival lui aussi de Goldoni, écrivant à un ami, nous raconte comment Casanova s'y prit ; c'est une lettre on ne peut plus importante que Molmenti vient d'arracher à l'oubli.

4 novembre 1780.

J'ai appris à Belveder l'infortune des comédiens français, et j'ai vu aujourd'hui une brochure publiée par Casanova en faveur de la troupe gallicane, prétendant que les Vénitiens ne sont que des ignorants, sans bon goût et sans un liard. Il soutient aussi qu'une fois la saison d'été finie, les Français feront pleinement leurs affaires. Je n'ai jamais lu des phrases mieux adaptées pour ruiner une troupe de comédiens.

CARLO GOZZI.

1. M. Adelmollo, dans la *Fanfulla della Domenica* du 22 avril 1813, a commencé une série d'articles sur les personnages cités par Casanova (comme il l'a fait déjà pour d'autres, M. Barthold) et a publié une intéressante étude sur ce moine bon vivant.

2. Dans le journal la *Perseveranza* de Milan du 7 avril 1882, n° 8071.

Cette brochure, qui a dû être imprimée, doit avoir disparu ou être pour le moins devenue rarissime.

Maintenant je terminerai ces brèves notes avec ces deux observations :

La première (comme l'a déjà dit Ademollo dans la *Fanfulla della Domenica* [1]), c'est que ceux qui le peuvent et doivent fassent tout le possible pour que le manuscrit des *Mémoires* soit publié tel qu'il est sorti de l'esprit de l'auteur. Entre les deux restaurateurs, l'Allemand Schültz et le Français Laforgue, il y de trop grandes différences de noms et de détails, pour ne pas désirer que les érudits puissent enfin obtenir une bonne fois le texte original. Si c'est par crainte d'un excès de lubricité qu'on l'altère, il me semble que les éditions françaises et allemandes actuelles nous en offrent une dose si abondante qu'on pourra difficilement la dépasser.

La seconde, c'est qu'en publiant la vraie, définitive et authentique édition des *Mémoires,* on devra l'accompagner d'illustrations et de commentaires sur les faits et les personnages que Casanova fait défiler devant nos yeux comme en une lanterne magique. Pour que le monument soit digne du but, je voudrais qu'il fût confié aux hommes qui, par leurs travaux et par le pays où ils vivent, soient à même de connaître à fond les temps et les personnages que Casanova a pu à peine esquisser.

Il s'agit donc d'un grand tableau du XVIIIe siècle, et l'œuvre de tant d'esprits et de tant de nationalités diverses ne doit pas être dédaignée.

ETTORE MOLA.

(Traduit de l'italien.)

1. 17 septembre 1882, n° 51.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

NOS GRAVURES

C'EST un véritable plaisir pour nous que de pouvoir offrir à nos lecteurs le beau portrait de Jacques Casanova de Seingalt que l'on trouvera dans cette livraison. Dans un voyage récent en Autriche, nous avions remarqué un admirable buste en terre cuite du célèbre aventurier qui se trouvait et se trouve encore exposé au Musée des arts décoratifs de Vienne. Après amples informations prises auprès des directeurs et archivistes du Musée, nous ne pouvions plus douter de l'authenticité de cette admirable figure, si fière, si audacieuse, si hautement intelligente. C'est bien le Casanova de quarante ans que nous avons entrevu si impétueux à travers ses *Mémoires,* et pour la première fois nous avons enfin l'expression réelle du fameux auteur de *Ma fuite des Plombs de Venise.* Après de nombreuses démarches nous avons pu faire photographier ce buste inédit et tout récemment découvert au château de Waldstein, nous l'avons fait graver avec soin par un aquafortiste de talent et nous sommes heureux de pouvoir le publier dans cette Revue qui a consacré à Casanova des pages si remarquables et si remarquées, dues à la plume de notre confrère Armand Baschet. On se souviendra également qu'en juin 1882, nous avons publié un portrait de Casanova à l'âge de soixante-trois ans retrouvé dans un exemplaire de l'*Icosameron* appartenant au cavalier Stefani de Venise.

La ressemblance entre le buste reproduit ici et ce dernier portrait est trop éloquente pour que nous nous livrions à des commentaires inutiles.

1884

5e ANNÉE

TROISIÈME LIVRAISON

10 MARS

N° 51

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN — Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE — Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

SCRIPTA MANENT

PANNAIRE. SC. — P. AVRIL. DEL.

CINQUIÈME ANNÉE — N° 51

LE LIVRE

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris . . . . . 40 fr.
Province. . . . 42 »
Etranger. . . . 46 »

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoit, 7
— PARIS —

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Mars

AUGUSTE POULET-MALASSIS

I

Depuis trois siècles les Malassis imprimaient à Alençon, à Brest et à Rouen des livres de religion, de philosophie et d'amour. Pas plus que bon sang, bonne encre ne peut mentir, et quand, le 16 mars 1825, Auguste Poulet-Malassis vint au monde à Alençon, il naquit imprimeur, comme l'on naît poète.

Le père Malassis, endormi dans la routine de l'imprimerie héréditaire, avait pour plus grand labeur de préparer paresseusement chaque semaine la composition du *Journal de l'Orne*. C'était le journal que tous ont entrevu dans une liasse de papiers d'affaires, tout de pièces officielles et de règlements municipaux, d'affiches judiciaires et de réclames marchandes. Dans la feuille qui frappa la première ses regards, l'enfant ne trouva donc rien de cette littérature délicate, de cette élégance typographique, qui devaient être un jour sa passion et sa vie. Poulet-Malassis fut mis au lycée d'Alençon comme son père l'avait été. En province, les générations qui se succèdent sur le même sol suivent souvent le même sentier. Lauréat du collège d'Alençon et imprimeur de la préfecture, tel avait été le père ; tel devait être le fils. Il n'en fut pourtant rien : l'art et la fantaisie dérangèrent tout cela. L'amour des livres et des lettres se déclara en Malassis dès qu'il eut quitté le collège. Presque aussitôt il écrivit son premier article et édita sa première réimpression. Tout alors, en France, était à la renaissance, et les architectes enthousiastes plaquaient à la façade des moindres hôtels de pro-

vince le médaillon de la belle Ferronnière. Le premier article de Malassis fut donc *renaissance* et eut pour objet Bonaventure Despériers, le valet de chambre de Marguerite d'Angoulême. Sa première réimpression fut aussi dans le goût du temps; c'était celle de l'épître adressée à la même Marguerite par les rossignols du parc d'Alençon, le parc ombreux aux amoureuses aventures. Les travaux de ce genre suffirent d'abord à ce que l'esprit de Malassis avait d'actif et de chercheur; mais sa cervelle contenait quelque chose d'utopique et de paradoxal, qui réclama bien vite un autre aliment. Des idées démesurément vastes s'agitaient déjà tumultueusement dans sa tête. Un jour il prétendait écrire l'histoire du sentiment, non pas dans son pauvre cœur de dix-sept ans, qui commençait à peine à battre, mais à tous les âges et chez tous les peuples. Un autre jour il projetait une étude approfondie sur Saint-Just, et il n'y avait, après tout, rien d'étonnant à cela : « Malassis — nous écrivait dernièrement un de ses amis — était comme imprégné de la philosophie du XVIIIe siècle : c'était un voltairien gaminisé. J'ai parfois pensé que l'âme de Saint-Just, interrompue prématurément dans son commerce avec le corps qui lui servait d'étui, avait achevé sa vie dans celui de ce pauvre Auguste. Le premier jour où Organt m'a été révélé, j'ai pensé à lui, et lui tout d'abord est allé à Organt. »

Inquiets d'une semblable exubérance de pensée, les amis de Malassis tentèrent alors de diriger sainement ses travaux et l'attachèrent à une importante publication, convenant à merveille à ses goûts artistiques. C'était celle de l'*Orne archéologique*, beau volume auquel il collabora avec M. de la Sicotière. Il atteignit ainsi, occupé de travaux locaux, l'époque à laquelle il fut admis à l'École des chartes.

L'École des chartes, c'était encore le travail, mais c'était aussi Paris avec tout ce qu'il avait de séduisant et de dangereux pour une nature exaltée comme celle de Malassis. Curieux et sensuel, il devait fatalement donner dans tous les excès du corps et de l'esprit, aller, dès le premier jour et sans s'arrêter, aux exagérations politiques et littéraires. Vint la révolution de 1848. Sous Louis-Philippe, Malassis n'était que républicain; sous la République, il se déclara socialiste. Ce fut alors qu'il fonda *l'Aimable faubourien*, avec Alfred Delvau et quelques autres cerveaux en feu. *L'Aimable faubourien, journal de la canaille,* parut le 1er juin 1848. Sa rédaction incendiaire excita le courroux d'une certaine Mme de Chéret qui lui donnait gîte dans un de ses immeubles; l'*Aimable,* mais redouté *Faubourien* reçut, en conséquence, sur-le-champ son congé. Il trouva alors asile chez un Figaro révolutionnaire de la rue Mazarine, qui lui loua sa boutique à la condition « qu'il ferait la barbe aux aristocrates ». La sinistre petite feuille n'eut plus, au reste, qu'un numéro. La fusillade de l'émeute éclata quelques jours après et, au lieu de faire la barbe aux aristocrates, l'on jugea à propos de leur tirer dessus. Poulet-

Malassis fut arrêté les armes à la main et allait être fusillé, quand un peintre de ses amis, M. Oudinot de la Faverie, parvint à lui sauver la vie. Transporté au fort d'Ivry, puis sur les pontons de Brest, il ne fut mis en liberté que le 23 décembre 1848, à la requête de M. Druet des Vaux, député de l'Orne.

Poulet-Malassis fut regardé et traité par la jeunesse des écoles comme un véritable martyr. Le martyr, sain et sauf, mais non converti, fut enfin réintégré à l'École des chartes qu'il ne quitta plus que pour revenir au pays. Il parut alors accepter, dans une certaine mesure, l'existence bourgeoise et provinciale à laquelle il était destiné par sa naissance. Il se remit à l'imprimerie et reprit le *Journal d'Alençon;* mais, sous cette direction nouvelle et jeune, imprimerie et journal cessèrent d'être les mêmes. Au bas de la feuille départementale parurent de petits chefs-d'œuvre d'érudition et de style, signés Louis Lacour et Charles Asselineau. De l'imprimerie de la place d'Armes, où des amis connaisseurs adressaient des manuscrits de choix, « sortit alors tout un bataillon de livres qui feront toujours honneur à la littérature contemporaine et à la typographie française[1] ». C'est à Alençon, en 1854, que fut imprimé entre autres, le premier opuscule de Charles Baudelaire, *la Philosophie de l'ameublement.*

Un jour Malassis reçut, pour son journal régénéré, un paquet de strophes à la louange de Théodore de Banville :

> Poète à qui la fantaisie
> Au front brillant
> Verse la vive poésie
> En souriant.

Trouvant l'encens de ces vers misérables trop grossier pour un maître aussi délicat, Malassis refusa d'insérer cette pièce signée *A. Glatigny, artiste, cour du Paradis, Guibray.* Glatigny n'était alors qu'un pauvre cabotin nomade; Malassis, peu de temps après, le retrouva à Paris véritable poète.

La résignation de l'imprimeur alençonnais à l'existence de province, régulière et monotone, était, en effet, plus apparente que réelle. Il souffrait de vivre dans une petite ville, loin de ses artistes et loin de ses poètes, loin des marchés d'esprit dont les productions ne lui parvenaient que vieillies. Bientôt il n'y tint plus, et, s'associant à M. de Broise, son beau-frère, il s'en fut à Paris tenter la fortune, comptant bien que la foule allait accourir chez lui pour échanger son or contre des livres modèles, remplis de beaux poèmes et de fines vignettes, plaisir de l'esprit et plaisir des yeux.

1. *Catalogue de la bibliothèque romantique de M. Charles Asselineau*, p. 4. (Notice biographique de M. Tourneux.)

II

En 1857, la librairie Poulet-Malassis et de Broise s'ouvrit à Paris, rue de Buci, 4. Dans la grande ville, où il est si difficile à un provincial de frayer sa route, Malassis comptait sur l'appui des Parisiens de naissance ou de plume qu'il avait su séduire par ses jolies impressions. L'imprimerie devait rester toujours à Alençon; à Paris l'on se bornerait à guetter et à obtenir les manuscrits des maîtres les plus hardis. Envoyés à Alençon, ils en reviendraient magnifiquement parés, et, de la vitrine de la rue de Buci, attireraient le passant par leurs beaux atours et par leurs titres effrontés. L'important, pour Malassis, était de bien commencer; son coup d'essai fut, par bonheur, un coup de maître. Le premier livre qu'il édita, un chef-d'œuvre, eut, en outre, la réclame d'une retentissante condamnation. Il avait pour titre : *les Fleurs du mal;* pour auteur, Charles Baudelaire[1].

Les lettres échangées, à cette occasion, entre l'auteur et l'imprimeur sont particulièrement curieuses. Elles nous montrent Baudelaire, l'audacieux penseur, se laissant arrêter comme un écolier par des minuties de versification et peinant pour donner à son œuvre une forme accomplie :

> Je m'escrime, écrit-il à Malassis, le 14 mai 1857, contre une trentaine de vers, insuffisants, désagréables, mal faits, mal rimants. Croyez-vous donc que j'aie la souplesse de Banville!

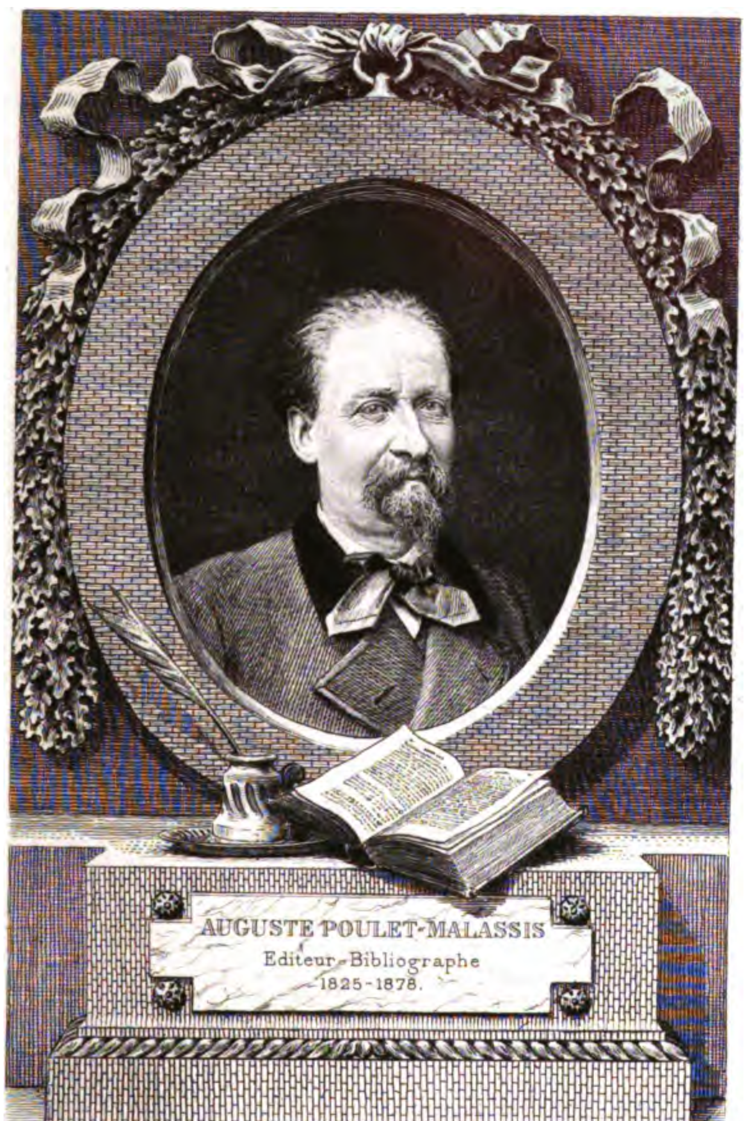
Cependant Malassis, condamné à plusieurs semaines de séjour à Alençon par les soins à donner à l'impression de la nouvelle œuvre, maugréait contre un devoir qui le retenait loin de Paris, et suppliait Baudelaire de l'en délivrer au plus vite :

> Mais, mon cher ami, lui répondait l'auteur retardataire, puisque je vous rends si malheureux et que vous êtes si impatient de venir à Paris, venez donc sans vous inquiéter de la dernière feuille[2].

L'exécution typographique des *Fleurs du mal* était parfaite, et auteur et imprimeur se félicitaient de leur ouvrage, quand le nouveau volume, à peine publié, fut saisi. Ce fut, pour Baudelaire et pour Malassis, une réclame énorme de scandale, dont Baudelaire, que l'on s'étonne toujours de trouver timoré, n'apprécia point tout d'abord la valeur. Il ne songea, dans un premier moment d'affolement, qu'à mettre à l'abri la précieuse édition :

> Vite, cachez, mais cachez vite toute l'édition; vous devez avoir 900 exemplaires en feuilles. Il y en avait encore 100 chez L...; ces messieurs ont paru tout étonnés

1. *Charles Baudelaire, souvenirs, correspondance, bibliographie*, p. 20.
2. *Ibid.*, p. 21.


AUGUSTE POULET-MALASSIS
Editeur-Bibliographe
1825-1878.

que je voulusse en sauver 50. Je les ai mis en lieu sûr et j'ai signé reçu. Restent donc 50 pour nourrir le cerbère Justice.

...Je viens de voir L... et V...; ils ont poussé la platitude jusqu'à faire la remise de la librairie à « M. l'inspecteur général de la presse », pour le séduire !!!

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE[1].

Poulet-Malassis flétrit sans doute, comme Baudelaire, la platitude de MM. L... et V...; mais il pensa peut-être que l'auteur des *Fleurs du mal* n'avait guère le droit de s'en plaindre, lui qui employait ses exemplaires de choix à tenter d'apitoyer d'impitoyables patrons :

J'aurai le regret, écrivait Malassis à Charles Monselet, de ne pouvoir vous donner qu'un exemplaire sur papier ordinaire des *Fleurs du mal*. Au moment de la saisie, Baudelaire a mis la main sur tous les exemplaires papier fort et les a adressés comme moyens de corruption à des personnages plus ou moins influents. Puisqu'ils ne l'ont pas tiré d'affaire, je crois qu'il ferait bien de les leur redemander[2].

Les *Fleurs du mal* furent, en effet, condamnées le jeudi 20 août 1857. Cette condamnation mit en évidence ce grand et beau livre; elle poussa Baudelaire dans le chemin de la célébrité, et il y tira quelque peu son imprimeur après lui.

Après un scandale de vers, vint un scandale d'histoire. La librairie Malassis était alors installée rue des Beaux-Arts, 9. Un ami qui n'avait pas dédaigné l'hospitalité du *Journal d'Alençon*, Louis Lacour, publia chez Malassis le texte intégral des *Mémoires du duc de Lauzun*. Ce fut pour Poulet-Malassis l'occasion d'une seconde et bruyante condamnation. Elle ne fit qu'accroître encore sa renommée, mais elle lui imposa pour l'avenir le devoir d'être prudent.

Il n'en continua pas moins à rechercher la clientèle des auteurs frondeurs et militants, mais il se fit désormais une loi de modérer par de sages conseils et de pallier par d'utiles coups de ciseaux ce que leur hardiesse pourrait avoir de trop téméraire. Il ne le cache point dans la lettre suivante, adressée à un auteur dont il appréciait le mérite, mais dont il redoutait les incartades :

Monsieur,

Vous m'obligeriez beaucoup en voulant bien me communiquer le texte de votre volume en épreuves. Vous connaissez ma position vis-à-vis du gouvernement. Après trois condamnations, on peut me retirer mon brevet, et je voudrais rester sur les limites de la troisième.

Jusqu'à la page 96, que vous m'avez adressée, je ne vois rien qui puisse m'inspi-

1. *Charles Baudelaire, souvenirs, correspondance, etc.*, p. 23.

2. *Catalogue d'une collection de livres rares et curieux d'un homme de lettres bien connu* (M. Charles Monselet), p. 37.

rer d'inquiétude; mais j'ai toutes espèces de raisons de prendre très à cœur mon rôle de censeur involontaire[1].

Mes civilités empressées.

A. POULET-MALASSIS.

11 mars 59.

Il eût vraiment été dommage que le brevet eût été retiré, car en parcourant le catalogue répandu par Malassis à cette époque, l'on voit que le bagage littéraire renfermé dans sa boutique était plus riche que celui de toute autre librairie parisienne. Au mois d'octobre 1859, son catalogue annonce en effet : les *Fleurs du mal,* de Charles Baudelaire; les *Poésies complètes,* de Théodore de Banville; les *Émaux et camées,* de Théophile Gautier; les *Oubliés et les dédaignés*, la *Lorgnette littéraire* et les *Tréteaux,* de Charles Monselet, sans compter des ouvrages triés sur le volet, de Champfleury, Asselineau et Aurélien Scholl. Poulet-Malassis éditait, en un mot, tout ce que la fleur des poètes et des humoristes écrivait de délicat et d'original. Pour une semblable clientèle, il comprit qu'il fallait un local nouveau, où l'on pût venir du boulevard flâner et jaser, sans avoir les doigts gelés par la brise des quais, l'esprit appesanti par l'atmosphère du faubourg. Une boutique de la rue Richelieu se trouvait justement libre. Elle fut louée de suite, et Malassis s'adressa, pour la décorer, aux artistes qu'il savait si bien associer, dans ses livres, aux écrivains dont le talent était parent du leur. Au-dessus d'élégantes bibliothèques de chêne, se détachait une suite de médaillons peints à la fresque sur fond brun, représentant une partie des auteurs édités par la maison, Monselet, Hugo, Théophile Gautier, Champfleury, Théodore de Banville, Baudelaire, Babou, Asselineau. Dans la boiserie qui surplombait le comptoir s'enchâssait un cartouche émaillé, représentant le blason de titre de la maison, un caducée tenu par deux mains dans un ovale, avec la devise CONCORDIÆ FRUCTUS. Ce comptoir devint bien vite un bureau d'esprit et, sous cette marque au caducée, portée seulement par des volumes de choix, les maîtres du jour, donneurs ou chercheurs de nouvelles, échangeaient leurs opinions sur le livre de la veille et leurs indiscrétions sur celui du lendemain, Ils regardaient Poulet-Malassis non comme un imprimeur vulgaire, mais comme un véritable artiste.

Ces fleurons si bien choisis, a écrit depuis M. Burty, ces titres en rouge et en noir, ce beau papier de fil, ces marges rationnelles, ce format petit in-8 carré nous ravissaient[2].

Il fallait un moniteur à cette petite académie : ce fut la *Revue anecdotique.* Poulet-Malassis la dirigea en 1862. Tous les mots du boulevard

1. Lettre en la possession de l'auteur de cet article.
2. *Auguste Poulet-Malassis,* notice biographique de M. Ph. Burty, p. 4.

y étaient consignés, et souvent, entre deux boutades, l'on y émettait sur les hommes et les choses d'art les jugements les plus neufs et les plus courageux.

Tout entier alors à ses impressions et à sa revue, Poulet-Malassis écrivait peu lui-même. Quand il le faisait, c'était pour offrir un grain d'encens à l'un de ses dieux favoris, ou cingler d'un coup de fouet les béotiens et les profanes qui ne faisaient point partie de la petite église, disons plutôt du petit temple de la rue Richelieu. Nous ne possédons de Malassis, à cette époque, que quelques entrefilets, quelques mots, quelques fantaisies, publiés dans la *Revue anecdotique* ou dans *le Boulevard,* de Carjat. Voici un spirituel dialogue en l'honneur de Baudelaire et de Flaubert, extrait des *Notes et anecdotes*[1] insérées alors, il nous semble, dans ce dernier journal :

Un homme de lettres *à jet continu;*
Un homme de lettres *intermittent;*

Dialogue.

Celui *à jet continu :* Flaubert! Baudelaire!
Baudelaire! Flaubert!
La belle affaire!
Ils ont tous les deux quarante ans passés, et qu'ont-ils publié?
Pour tout potage, chacun deux livres! Et en attendant le troisième (à quand le troisième? Va-t'en voir s'il vient, le troisième!), le public aura eu le temps d'oublier, et de reste, Baudelaire et Flaubert.
Un homme de lettres, mon cher, ne doit jamais se reposer.
Sa réputation est à ce prix.
Nous autres littérateurs qui produisons, qui ne voulons pas qu'on nous oublie, nous sommes semblables à ces pauvres de la Hollande, pompant sans relâche l'eau qui les gagne sans cesse, et, à cette condition, la maintenant au moins à niveau.

L'intermittent : Eh bien! mon cher, je crois que Flaubert et Baudelaire éprouvent à vous considérer la compassion des bourgeois de ce pays-là.

Quand, le soir, la boutique était fermée, quand la toile était tombée sur les causeurs, rue Richelieu, elle se relevait, rue des Martyrs, sur les buveurs de la célèbre brasserie.

Près Notre-Dame-des-Lorettes,
Voyez-vous ce sombre café,
Dans ce quartier des amourettes,
Plus connu que les opérettes
D'Offenbach et que le nafé?

C'est la célèbre Brasserie
De nos pléiades sans Valois[2].

Malassis était fatalement attiré à la brasserie par ce que ses habitués avaient d'indépendant et d'excentrique, d'artistique et de débraillé. Il

1. Manuscrit appartenant à l'auteur de cet article.
2. *Les derniers bohèmes*, par Firmin Maillard, p. 58.

aimait la société de ces *jeunes* qui voulaient conquérir Paris avec leur crayon ou leur plume, de ces *arrivés* qui se rengorgeaient plaisamment dans leur boursouflure vaniteuse, de ces *ratés* eux-mêmes qui, parfois et sans dire gare, savaient encore vaillamment faire feu. Il était comme grisé par ce bagout d'atelier et ce parler de bohème, riant des défis et des sarcasmes qui se heurtaient par-dessus les tables, pendant que lui-même, suivant la mêlée de ses yeux demi-fermés, prêtait mollement l'oreille à quelque causeur divin, *à la langue charmeresse*[1]. L'un de ses compagnons préférés était Albert Glatigny. Il pansait chaque soir les plaies saignantes de l'histrion, en appliquant au rimeur de légitimes louanges. Si jadis, à Alençon, il avait dédaigné ses strophes, à Paris il l'avait aidé à brandir parmi les poètes son thyrse d'or enguirlandé de *Vignes folles*. Aujourd'hui Glatigny est mort, Malassis l'est comme lui, et de ces buveurs sensuels et païens de la rue des Martyrs il ne reste plus que quelques survivants. Encore vont-ils s'éclaircissant chaque jour, et l'on pourra bientôt dire des habitués de la *Grand'Brasserie* ce que Châtillon, l'un de ses fidèles, chantait jadis de ceux de la *Grand'Pinte :*

> L'un mort, il en restera trois,
> Puis deux, puis un, et puis, je crois,
> Après . . . . Personne!

III

Les librairies où l'on cause le plus sont souvent celles où l'on gagne le moins. L'on peut flairer le demi-succès du lendemain, pressentir qu'il sera le grand succès de l'avenir et, malgré cela, manquer la recette de la journée. Bref, le magasin si artistique de la rue Richelieu, le temple de la littérature neuve et hardie, mal défendu par une avant-garde d'écrivains dont l'audace jetait l'effroi dans les bourgeoisies intellectuelles, fut fermé un beau matin comme la plus vulgaire boutique. L'éditeur de livres invendus alors, qui se vendent à présent fort cher, dut quitter ce Paris où il avait conquis sa noblesse artistique, noblesse, hélas! du royaume de Bohème, déjà ruinée avant d'être ancienne. Le désastre fut tel qu'il fallut se rendre à Bruxelles. La Belgique avait alors, comme elle l'a encore aujourd'hui, la spécialité de livres ultra-galants, où le cru du texte n'a d'égal que le nu des figures. Ces livres, généralement tirés à petit nombre, ont une clientèle assurée de jeunes et de vieux lecteurs, débutants ou bien retraités d'amour. Souvent brûlés à

1. *Les derniers bohèmes*, p. 22.

la veille d'un mariage ou au lendemain d'un décès, ils deviennent de suite rares et sont bientôt introuvables. Cette qualité de rareté des publications clandestines — et peut-être aussi quelque peu le reste — séduisit Malassis dès le premier jour. Il fallait d'ailleurs avoir de l'argent pour vivre, et, à Bruxelles, ce n'était que dans cette littérature trouble et troublante que l'éditeur ruiné croyait pouvoir en pêcher. Il n'hésita donc pas et se mit sans vergogne à l'œuvre.

Les écrivains indépendants et même ceux dont la prudence extérieure ne s'alarme pas d'un badinage discret ont presque toujours dans leur bagage littéraire un recueil intime de compositions gaillardes. Beaucoup de ces recueils secrets avaient été entr'ouverts à Malassis par ses clients les plus célèbres : à la boutique, dans un instant de dévergondage; à la brasserie dans le dévergondage de tous les instants. Toujours l'oreille au guet et la plume prête, Malassis avait tout copié ou tout retenu. Il apportait donc, au fond de son sac, en arrivant à Bruxelles, une cargaison de pièces libres provenant des meilleurs crus, avec laquelle il était certain de battre bientôt monnaie.

Il n'avait fait que la déballer, quand il trouva marchand pour elle. Un connaisseur émérite en productions de ce genre, M. Jules Gay, se trouvait alors en Belgique. M. Gay avait fait le tour extérieur de la France, transportant successivement, et quelquefois hâtivement, ses presses clandestines de Turin à Genève et de Genève à Bruxelles. Il connaissait à fond la littérature galante de tous les pays et de tous les temps, et pouvait apprécier, mieux que tout autre, la valeur des matériaux apportés par Malassis. Il conçut l'idée d'en former un recueil, *le Parnasse satyrique des contemporains les plus célèbres.* Cela fut exécuté de façon à satisfaire l'amateur de joyeusetés le plus exigeant, mais non, ma foi, sans un certain mérite littéraire. Comme l'on voyait sur le titre les noms de Béranger, Alfred de Musset, Victor Hugo, Théodore de Banville et Charles Baudelaire, l'on n'en était point autrement surpris. Malassis donna lui-même, dans son *Parnasse satyrique,* trois petites pièces qui ne valent pas grand'chose, dont une épigramme malsaine à l'adresse de Mme Doche. La suivante, où Malassis est nommé et qui vise Emmanuel des Essarts, ne vaut, au reste, guère mieux :

> Ce poète très peu rassis,
> Auteur d'un livre mal famé,
> Est soutenu par Malassis
> Et défendu par Mallarmé[1].

Il était entendu avec M. Gay que le *Parnasse satyrique du* XIXe *siècle* ne serait tiré qu'à cinq cents exemplaires. Malassis, pressentant un

1. *Le Parnasse satyrique du* XIXe *siècle,* t. II, p. 140.

succès, fit dépasser le tirage convenu. M. Gay s'en offensa et n'eut plus d'autres relations avec lui que de se charger de la vente de quelques-uns de ses livres.

Poulet-Malassis fit alors rencontre, à Bruxelles, d'un homme conduit en Belgique par des revers semblables aux siens, ayant aussi le goût des publications licencieuses, mais sans avoir autant que lui l'excuse de l'amour de l'art. C'était M. Alphonse Lécrivain. Malassis s'associa à lui pour l'incessante publication d'ouvrages d'une nature clandestine, et ils allèrent à cet effet s'installer à Ixelles. Malassis publiait, Lécrivain débitait ses livres. Certains d'entre eux ne présentaient au public qu'un injustifiable appât, mais d'autres offraient aux lettrés un attrait plus artistique. Citons, entre autres, la réimpression des *Œuvres satyriques de Corneille Blessebois.*

Poulet-Malassis avait, depuis sa jeunesse, un véritable culte pour le fantaisiste Alençonnais, son compatriote. Il rêvait, en Belgique, de rééditer ses œuvres complètes, sûr de trouver des acheteurs pour elles dans sa clientèle d'amateurs de livres galants. Dès son arrivée à Bruxelles, il fut heureusement servi par les circonstances. Le 15 mars 1863, quatre des plus rares ouvrages de Corneille Blessebois étaient inscrits sur le catalogue d'une vente. L'eau en vint aussitôt à la bouche de Malassis; mais l'argent n'en vint pas pour cela dans sa poche. Il eut recours alors aux ruses de son pays, et, ne pouvant conquérir les volumes convoités au feu des enchères, il corrompit le commis de librairie préposé à la garde des précieux opuscules. En une nuit le texte qu'il voulait reproduire fut copié. Est-ce châtiment de cette supercherie? Est-ce simplement mauvaise fortune? Il ne put jamais découvrir l'exemplaire unique d'une comédie de Blessebois, *la Corneille de Mlle de Scay,* qu'il demanda vainement aux échos des bibliothèques publiques et privées. Les bibliothécaires ne surent point lui en donner de nouvelles, et le bibliotaphe qui l'avait enfouie se garda bien de la déterrer par amour des lettres.

Malassis eut pour compagnons, en Belgique, deux de ses amis des bons jours passés, Charles Baudelaire et Albert Glatigny. Baudelaire et lui étaient inséparables.

> Un de nos clients qui arrive de Bruxelles, écrivait en 1865 M. Pincebourde, nous dit qu'on continue d'y rencontrer, de part et d'autre, M. Charles Baudelaire, toujours en compagnie de son ancien éditeur Malassis[1].

Ils descendaient et remontaient à toute heure l'éternelle montagne de la Cour, jasant du vieux Paris et se gaussant de Bruxelles, et quand ils allaient par les provinces comme des écoliers en vacances, Baudelaire

1. *Petite Revue*, t. V, p. 71.

payait, à grands coups d'*Amœnitates,* l'hospitalité de ce bon royaume de Belgique :

> On n'a jamais connu de race si baroque
> Que ces Belges[1]!...

Un jour que l'on devait aller voir s'ils étaient aussi baroques à Namur qu'autre part, Baudelaire, empêché, s'excusa dans un sonnet où il imagina une variante nouvelle du nom de son éditeur, si propice à l'équivoque :

> Puisque vous allez en vacances
> Goûter un plaisir recherché,
> Usez toutes vos éloquences,
> Mon bien cher *Coco Malperché*[2]...

Deux ans après, le poète qui avait associé le nom de Malassis à la gloire des *Fleurs du mal,* qui avait été la plus sincère et la plus grande admiration de l'imprimeur alençonnais, Charles Baudelaire, mourait à Paris, le 31 août 1867.

Après Baudelaire, le premier dans les admirations de Malassis était peut-être Albert Glatigny, le cabotin-poète. Malassis l'avait connu sur les planches en Normandie; il le retrouva sur les planches à Bruxelles. Le poète avait su rehausser sa lyre; l'acteur n'avait point pu améliorer un seul geste. Il ne désespérait pourtant point encore ·

> Ses illusions sur son talent dramatique ont duré longtemps, disait Malassis après la mort de Glatigny, il les avait encore à Bruxelles en 1866. Il voulait à toute force que j'allasse le voir au théâtre du Parc pour constater ses progrès, et, dans la réalité, il était toujours le même, au-dessous de tout[3].

Si Malassis ne prisait guère le talent du comédien, il n'en faisait pas moins de cas des rimes dorées du poète et des reparties pittoresques du causeur. Glatigny, qui cachait sous les dehors d'une intransigeance farouche un véritable scepticisme politique, raillait parfois le républicanisme convaincu de Malassis. Il lui décocha, un beau matin, les vers suivants, à propos de son jour de naissance :

> Quand de sa voix aigre l'Augure
> Disait au premier des Césars
> De craindre les Ides de Mars,
> Il voyait, je me le figure,
> Dans un avenir très précis,
> La naissance de Malassis[4].

Malassis avait, en effet, persisté dans sa foi républicaine, que n'avaient pu ébranler ses travaux officiels d'Alençon et qu'avaient singu-

1. *Charles Baudelaire, souvenirs,* p. 193.
2. *Ibid.,* p. 190.
3. *Albert Glatigny, sa vie, son œuvre,* par Job Lazare.
4. *Ibid.,* p. 59.

lièrement affermie ses condamnations successives. Il donnait asile chez lui à tout ce qui se publiait contre l'empire et contre l'empereur; il l'annonçait et le prônait dans le *Bulletin trimestriel des publications interdites en France,* adressé à Paris à un certain nombre de libraires. Ce qui était commandé par eux arrivait à destination par des voies mystérieuses; vendu cher à Bruxelles, il l'était hors de prix à Paris.

L'amnistie du 16 août 1869 rouvrit la France à Poulet-Malassis; la révolution de 1870 y laissa entrer à flots les livres jadis prohibés. Le genre de commerce dont Malassis vivait depuis six années ne pouvait donc plus être exercé avec autant de fruit. Après avoir hésité, être allé et venu de Belgique en France et de France en Belgique, Poulet-Malassis quitta pour de bon Bruxelles et se décida à revenir à Paris.

La période de la vie d'Auguste Poulet-Malassis passée en Belgique est à tous égards celle sur laquelle il convient le moins d'insister. Disons toutefois que, s'il publia des livres de la plus grande licence, il apporta généralement à leur exécution matérielle les soins d'un artiste accompli, d'un véritable maître en typographie. Il fit bien, trop bien même, des livres obscènes. Cela a développé le goût d'un genre qui lui a survécu et qui a été exploité depuis par des spéculateurs n'ayant pas son mérite. Voilà déjà six ans que Malassis est mort; voilà quinze ans qu'il a quitté Bruxelles, et, ces jours derniers, dans un catalogue de livres érotiques à vendre dans une boutique de la rue de Loxum, nous voyions annoncer un opuscule de Maynard, imprimé *chez le successeur de Poulet-mal-Assis.*

IV

La guerre chassa bientôt Poulet-Malassis de Paris et il revint à Alençon, où son beau-frère, M. de Broise, dirigeait l'imprimerie héréditaire et le traditionnel journal départemental. Malassis revit alors la vieille maison de la place d'Armes d'où étaient partis ces jolis volumes qui avaient établi sa réputation typographique; il eut le chagrin de voir des employés de la préfecture y apporter des manuscrits en langue allemande dont il fallait imprimer sur papier blanc la sinistre traduction. Enfin le siège fini et la Commune domptée, il reprit le chemin de son cher Paris.

Là, Malassis dut songer au moyen de gagner sa vie. Il n'avait pas les fonds nécessaires pour ouvrir, rue Richelieu ou ailleurs, une nouvelle librairie, et il ne pouvait guère compter, pour vivre, sur les publications clandestines qui n'étaient plus d'un rapport aussi certain. Il fut alors contraint de s'occuper de travaux sérieux qui, s'ils ne pouvaient être confiés qu'à un homme érudit, ne promettaient à leur auteur aucune

satisfaction d'amour-propre. M. Daffis le chargea de diriger littérairement les travaux de sa librairie, d'y prendre la place de Paul Jannet, mort pendant le siège, et d'assister M. Olivier Barbier dans sa nouvelle édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. M. Liseux lui commanda, un peu plus tard, un travail qui lui procura plus d'honneur et de plaisir. Ce fut de rédiger des notices liminaires pour des réimpressions d'ouvrages curieux et pour toute une petite collection moliéresque[1]. Malassis était enfin chargé de préparer pour M. Lemerre une édition des *Œuvres de Le Sage,* quand, après la publication du second volume, la mort vint interrompre ce dernier labeur.

Quand le travail manquait, Malassis demandait des ressources au bouquinage, l'un de ses besoins et l'une de ses joies. Il en attendait chaque jour, suivant l'état de sa bourse, l'argent du nécessaire ou celui du superflu. « Dans ses derniers temps, non pas de détresse, mais de vie au jour le jour, — nous disait récemment un de ses amis, — il sortait le matin, toussant dans la brume et humant la mort, et remontait du pont Royal au pont Saint-Michel, fouillant les cases des boîtiers comme un vrai *biffin* en livres. Il crochetait de l'œil et du doigt avec tant de flair et d'adresse qu'un jour il mit la main sur une certaine plaquette de Sainte-Beuve, rarissime et compromettantissime, qui s'encanaillait avec des bouquins à dix sols et qui valait des centaines de francs. »

Un jour Malassis, en quête d'ex-libris, bouleversait les livres d'une boutique du quai. « C'est la collection à la mode », lui dit le marchand. Malassis ne la crut point; mais comme il aimait les ex-libris aux larges armoiries, comme il savait que nul n'en avait parlé encore, il leur consacra une courte brochure. Quinze jours après, la brochure était épuisée. « Le libraire du quai — dit-il dans la préface d'une seconde édition — était de l'ordre peu considéré des petits prophètes, mais il n'en prophétisait pas moins vrai. » Le succès de la seconde édition des *Ex-libris français,* égal à celui qu'avait obtenu la première, acheva bientôt de vérifier la prophétie du bouquiniste.

Les années d'exil comptent double, et les tracas d'argent usent vite. Malassis avait donné trop de sa vie au travail et surtout trop au plaisir pour qu'elle pût être bien longue. Il mourut à Paris, âgé de cinquante-trois ans, le 11 février 1878.

Que restera-t-il de lui ? Ses derniers travaux littéraires, avant-propos prestement enlevés et notices finement tracées, prouvent que, comme écrivain, il avait une valeur réelle ; mais, disons-le tout de suite, c'est

1. M. Isidore Liseux, l'un des fidèles amis de Malassis, nous a communiqué obligeamment une lettre qui nous le montre, à toute heure et jusque dans la rue, possédé du désir de faire de petites merveilles artistiques des moindres rééditions dont il était chargé : « Cher monsieur, il m'est venu tantôt, en sortant de la Bibliothèque, une idée qui, appliquée, ferait de *Point de Lendemain* une curiosité littéraire nouvelle et *surprenante !..* Si vous étiez à l'impression, faites-la suspendre, s. v. p., etc...

surtout comme éditeur qu'il ne sera point oublié. S'il eut la chance d'éditer des ouvrages de maîtres d'élite, il eut le talent de les éditer d'une façon digne d'eux. Ces maîtres ont obtenu la célébrité, et plusieurs d'entre eux ont été jusqu'à la gloire. N'est-il point juste qu'un peu de leur célébrité rejaillisse sur leur pauvre faiseur de livres? Il le mérite assurément, et ses éditions, véritables chefs-d'œuvre de typographie, resteront chaque jour plus recherchées des bibliophiles. Le nom de Poulet-Malassis durera aussi longtemps qu'elles, tout fier, au bas des titres, dans ses belles lettres rouges, de marquer des livres de choix, bons et bien faits, beau corps et belle robe, PAUCI, BONI, NITIDI[1].

Cte G. DE CONTADES.

1. Légende du premier ex-libris de Malassis.





PETITES PHYSIOLOGIES LITTÉRAIRES

LES

LECTEURS DE LA SALLE DE TRAVAIL

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Vignettes de Fernand Lutor)



La prévoyante sollicitude du spirituel artiste qui m'a, tout exprès, dessiné une L ornée m'oblige à commencer par un *article* lorsque j'aurais voulu commencer par un *démonstratif*. Ceci, aurais-je dit, n'est point œuvre de haut vol, et l'esprit de synthèse n'y domine pas. Ce n'est pas un tableau d'ensemble que j'ai voulu faire, ni même des études fouillées de certains détails. Je n'ai à présenter que quelques simples et rapides croquis, sans établir d'autre lien entre eux que le milieu même d'où ils sont tirés, et sans autre prétention que de saisir au passage et de fixer d'un trait certaines expressions fugitives et curieuses du profil humain.

Sous couleur de faire, comme on disait à une antique époque qui remonte à trente années, une *physiologie* des lecteurs de la salle de travail, quelque diable me pousse tout d'abord à décrire la salle de travail elle-même. *Vade retro, Satanas!* Démon de la description, qui depuis près d'un siècle souffles à l'oreille de tous les infortunés qui écrivent, n'as-tu pas fait assez de victimes? Tu fourres tous les inventaires de tous les notaires de villes et de villages dans les romans à la mode; et les catalogues d'expert, tu les habilles de rimes

sonores et les exposes, masqués en poèmes, à l'admiration béante de trois bonasses générations. Je repousse tes œuvres et tes pompes, ô vieux diable de l'équerre et de la ligne, qui peins avec une nomenclature et dessines avec une énumération, et je me refuse — autant que je le puis du moins en ce temps de contagion — à contribuer pour ma part, si petite qu'elle soit, à changer la littérature en succursale de l'hôtel Drouot.

Mais, s'il est un démon de la description toujours actif, toujours furetant, toujours détaillant, toujours photographiant, pesant, toisant, arpentant, disséquant, déchiquetant, *biffinant,* de son crochet fouillant l'ordure dont il nous dit la couleur, l'odeur et la saveur, et ramenant le trognon de chou dont il mesure la forme et apprécie l'état de putréfaction, il y a aussi le bon génie qui est à l'autre ce qu'Ormuzd est à Ahriman. Non moins que l'autre il voit les choses dans leurs aspects multiples, pittoresques, vulgaires, majestueux, grotesques, élégants, gauches, enchanteurs ou repoussants; mais comme il est l'esprit de vie, il voit les choses vivantes, et il n'est pas jusqu'aux cadavres qu'il ne soulève de son souffle, les emplissant de cette horreur tragique dont frémissait le prophète hébreu transporté par son imagination visionnaire dans la Vallée du jugement.

C'est lui que j'implore, s'il veut m'entendre, en cette invocation qu'on aurait tort de prendre pour un présage d'épopée. Aussi bien se peut-il que nous rencontrions, dans cette salle de bibliothèque que nous allons parcourir, un certain nombre de cadavres mal galvanisés et de sépulcres plus ou moins blanchis. Qu'il m'aide donc à ranimer tous ces morts!

Les lecteurs de la salle de travail à la Bibliothèque nationale se divisent naturellement en trois sexes : les hommes, les femmes et ceux qui, ayant peut-être fait partie jadis de l'une de ces deux premières catégories, ne sont aujourd'hui d'aucune des deux.

Non pas que l'âge soit ici le principe de la classification. Ce troisième sexe, que je n'invente pas, mais dont il faut bien que je constate l'existence, comprend des individus de tous les âges, munis des organes essentiels. On les prend assez ordinairement pour des hommes ou pour des femmes, d'après le costume qu'ils portent et autres indices plus ou moins extérieurs. Eux-mêmes nourrissent le préjugé général à leur endroit et se croient d'un des deux sexes qui partagent, *grosso modo,* le genre humain; mais ma conviction profonde et raisonnée est qu'ils n'en furent jamais ou qu'ils n'en sont plus.

J'en ai connu un fort jeune, trente ans à peine. Il faisait des articles pour une encyclopédie. Il arrivait le matin, entre dix et onze heures, avec une serviette de chagrin sous le bras et un croissant de deux sous dans la poche de son long paletot. Vers une heure il grignotait son croissant. Jamais il ne se préparait à partir avant qu'eût retenti la voix solennelle et fatale : Messieurs, on va bientôt fermer! En hâte, alors, il repoussait ses papiers dans sa serviette, faisait une formidable pile des livres de tout format qui s'étaient accumulés autour de lui dans le cours de la séance, et, pliant sous le faix, les reportait au bureau où il ne parvenait qu'un des derniers à obtenir l'*exeat* nécessaire à la libre sortie de son portefeuille, duquel débordaient, par les coins, des bouts de papiers blancs ou noircis, comme les touffes de crin jaillissent du fond des vieux canapés.

Depuis vingt ans il vient là, vieillissant, mais, *in cute*, le même. Lorsque je suis revenu à la Bibliothèque, après une longue absence, je l'ai retrouvé à sa place ordinaire, — il arrive assez tôt pour que personne ne la lui prenne, — à portée des grands dictionnaires et des collections. Il se plaint d'être obligé de traverser la salle pour consulter les ouvrages bibliographiques dont il a parfois besoin. Fatigue et perte de temps! Il refait les mêmes articles qu'il y a vingt ans pour des encyclopédies nouvelles, sans dégoût, naturellement, comme une machine bien montée. Du reste, il se soucie de la famille, de l'amour, des joies et des douleurs de ce monde comme d'une figue, indissolublement uni qu'il est, par prédisposition native et longue accoutumance, à la jalouse maîtresse qui a nom Compilation.



Gœthe nous a révélé les affinités électives. C'est un phénomène de cet ordre qui a sans doute amené près de mon ami l'encyclopédiste deux personnes vêtues en dames, mais qui doivent, à coup sûr, être rangées dans le troisième sexe avec lui.

Elles se ressemblent. Cependant la parenté n'y est pour rien. Les mêmes goûts, les mêmes manies, les mêmes occupations d'esprit et de corps les ont sculptées sur un commun modèle, idéal et grotesque à la fois. Costumes, allures,





physionomie, on les prendrait pour deux épreuves d'une même planche à deux états différents. Le chapeau n'a ni rubans ni fleurs, et les brides qui l'attachent sous le menton ont manifestement conscience de leur rôle de ficelles. Ce n'est qu'une forme — informe — couvrant des cheveux rares, gris et peu peignés. Le dos légèrement arrondi fait renfler un mince châle noir qui s'entortille sur les reins et autour des bras, ou bien tombe à plis droits et maigres lorsque celle qui le porte est debout.

L'une a des lunettes, et ses lèvres minces s'amincissent encore en un sourire habituel. C'est la plus jeune. Sur la bouche de l'autre le sourire a disparu; mais

sa vue aiguë de vieille fille ne s'est pas encore émoussée à se promener sur les lignes de caractères gothiques, italiques ou romains.

Ils sont là tous les trois, lui, qui a l'air d'un homme, et elles deux qui ont l'air — oh ! très vaguement — de femmes, comme un petit monde à part, cantonné dans ce coin, par instinct, semblables à trois larves qui, sans se connaître et sans se concerter, creusent leurs galeries dans la reliure d'un même bouquin.

Mais les cœurs sont rares qui, à côté de la passion des livres ou de la science, n'ont pas de place pourloger quelque autre passion. Tel, que l'on prendrait pour un pur ***bookworm***, comme on dit au British Museum, me laisse voir, en dépit de la calotte de velours qui réchauffe la nudité de son crâne et de l'at-





tention profonde avec laquelle il s'ensevelit dans les in-folio, une lueur du regard sous la paupière baissée et un plissement ironique des lèvres, qui en disent long sur le cœur et les sens de ce vieil exhumeur de textes oubliés.

Et cette dame, que l'on mettrait, si l'on n'y prenait garde, avec les deux personnes du troisième sexe dont j'ai donné plus haut le portrait mal fini, ne voyez-vous pas qu'elle accomplit là une besogne qui peut être de son goût et à



laquelle, en tout cas, elle se livre avec conscience, mais qui ne l'empêche ni d'être femme, ni d'être mère, et — qui sait ? — cuisinière et ménagère au besoin.

Il est inutile, pour s'apercevoir de cela, de regarder l'anneau conjugal qui brille à son doigt. Elle porte son contrat de mariage et l'acte de naissance de ses enfants sur sa physionomie. Personne n'est plus respectable, et personne — regardez-la si vous avez un doute — n'a jamais été plus respecté.

N'est-ce pas ce sentiment parfaitement honorable qu'expriment ces deux *gentlemen*, appuyés au bureau de l'administration, et évidemment familiers avec la bibliothèque et ses habitués ?

Ils savent bien ceux-là que, pour sévère et auguste que soit un lieu, fût-il

consacré à des divinités reliées en veau ou en maroquin, le jeu de l'âme humaine y trouve place. Aussi n'est-ce pas sans un indulgent sourire qu'ils regardent, à



une table presque déserte et choisie exprès, deux jeunes gens moins occupés à lire dans les livres et dans les papiers étalés devant eux, que dans leurs yeux et leurs cœurs.

Mais ce n'est peut-être pas à ce point de vue qu'il faut observer les lecteurs de la Bibliothèque nationale. Que peut-il y avoir, dans une salle de travail, de plus intéressant que les travailleurs? — Les flâneurs ou les endormis, me dira quelque paradoxal chasseur de vérités. — Il est servi à souhait, et de façons diverses. Les uns regardent des images. D'autres lisent les feuilletons des vieux journaux, et on les reconnaît à l'ampleur et à la multiplicité de leurs bâillements. Des dames se font délivrer des cartes pour pouvoir venir chercher — et surveiller — leurs maris enchantés d'être assurés ainsi qu'ils ne seront pas pris en défaut. L'établissement de la table des périodiques a attiré le liseur de gazettes qui trouve que c'est moins bien qu'au cabinet de lecture, mais qui vient tout de même parce que ça ne coûte rien. Il y a le vieux, qui a autrefois travaillé autant que pas un, mais dont le cerveau ramolli n'a plus de force et qui essuie son pauvre nez pleurard sur les feuilles que jadis dévoraient ses yeux. Il y a aussi celui qui, gratis, se chauffe l'hiver et se repose à l'abri l'été. L'espèce



en est rare cependant à la salle de travail, à cause de l'obligation de la carte. Mais le plus curieux de la catégorie, c'est le flâneur inconscient, qui se figure qu'il travaille plus que tous. Celui-là sait par cœur les titres de tous les volumes qui garnissent le pourtour de la salle; il nomme couramment toutes les revues que reçoit la Bibliothèque et ne bronche pas sur le point précis où en est la rédaction des catalogues. Il connaît tout le monde, est partout, se démène, s'évertue, sue d'ahan et ne fait rien.

A une table que je pourrais citer, car j'y vais souvent m'asseoir, prend régulièrement place une jeune fille, ni jolie ni laide, l'air sérieux, la mise convenable, mais dont le bas des robes reste crotté trop longtemps après les jours de pluie. Depuis que je l'ai vue là pour la première fois — et ce n'est pas hier, — elle demande un historien, toujours le même, et un romancier plus changeant. Elle attaque l'historien, lit quelques pages et s'endort. En ce péril, elle a recours au romancier. Mais tout s'use ; le moyen n'est plus efficace : elle en lit quelques pages et dort. Je suppose qu'elle se prépare aux examens de l'Hôtel de Ville.



La salle est bien nommée cependant salle de travail. Les travailleurs y sont en grande majorité. Les uns sont à la tâche, et ils abattent de la besogne comme un émondeur des branches, farouchement, silencieusement, tête basse, tapant en sourd. Il y a les copistes, ceux qui font des extraits indiqués d'avance, véritables manœuvres de la plume. L'œil est fixé à la page ; la main se crispe à l'outil, impatiente et fiévreuse. Il faut aller vite, car le salaire est mince, et la vieille mère, ou l'enfant, ou la sœur malade souffriraient de la faim et du froid si l'on ne livrait à la fin de la semaine un nombre de pages fantastiques contre une dérisoire pincée de menue monnaie.



Les femmes abondent parmi ces travailleurs modestes. Il en est de tous les âges et de toutes les beautés.

Est-il besoin de dire que les plus jeunes et les plus jolies sont d'autant plus méritantes ? L'histoire décerne des brevets d'héroïsme à de moins durs et moins constants efforts.



A un degré plus haut sur l'échelle des praticiens littéraires, se tiennent les faiseurs de recherches, ceux qui, un sujet étant donné par le maître, vont feuilletant les volumes où se peuvent trouver quelques lignes qui s'y rapportent. Ceux-là sont des ouvriers indispensables, humbles et dignes, et parfois d'une rare noblesse d'âme, ayant conscience de la valeur de leurs travaux et, sans un murmure, en acceptant l'obscurité.

Il en est qui font des découvertes dont ceux qui les payent — mal, du reste

— se pavent un chemin à la gloire ou à l'Institut : deux buts qui diffèrent, mais qui peuvent également s'atteindre par des voies détournées et des moyens



furtifs. Les uns récoltent les sucs et font le miel : d'autres le mangent. *Sic vos non vobis.*



Le type de ce genre est un homme entre deux âges, à barbe et à cheveux gris, qui arrive quand on ouvre et s'en va quand on ferme. Méthodiquement, sans hâte, mais sans arrêt, il cherche, consulte, dépouille. Les livres français, anglais, allemands, s'empilent à ses côtés, et les feuilles blanches se noircissent sous ses doigts. Je ne sais pour qui, ou à quoi il travaille. Mais il ne chôme pas, et il n'y a pas pour lui de morte saison. Le soir, entre chien et loup, on le retrouve dans les rues ou sur les boulevards du quartier Latin, toujours l'œil attentif et le nez en chien de chasse. « Un mouchard nous file ; filons ! » me dit un jour un ami, plus profond politique que moi, sans doute, avec lequel j'arpentais innocemment le trottoir de la rue Gay-Lussac. Je me retournai et reconnus mon homme de la Bibliothèque qui, en effet, avait l'air de marcher sur une piste. Il poursuivait quelque texte, à coup sûr, tout en prenant sa provision d'air frais pour suffire à la besogne du lendemain.

Ce vaste atelier a, du reste, des établis pour des ouvriers d'industries diverses. Le *reporter* y passe, rapide, le lorgnon à l'œil, le chapeau en arrière.

juste le temps de vérifier une citation ou de prendre une date pour son entrefilet du jour.

Le commis libraire y vient, grave et sacerdotal, collationner un livre rare, que le patron cotera quelques centaines de francs trop haut, avec cette mention : « Conforme à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale », à moins que ce ne soit avec celle-ci : « Notre exemplaire présente des particularités qui ne se trouvent pas dans celui de la Bibliothèque nationale. » — Pour peu que ces particularités consistent en une figure de moins ou quelques fautes d'impression de plus, on s'imagine aisément la joie de l'amateur qui en fera l'acquisition.



Il n'y a pas que des robes de femmes dans la salle de travail de la Bibliothèque nationale. Celles de prêtres sont nombreuses et, d'ordinaire, bien portées. Le missionnaire qui touche terre à Paris entre deux voyages en Australie ou à la Chine y vient étudier les relations des explorateurs et les travaux des linguistes. Sa grande barbe, son calme oriental, sa simplicité qui ressemble à de la majesté, sont un des décors de la salle.

D'autres, des prêtres de Paris, font, à leur point de vue, ce que fait le





commun des lecteurs. Celui-ci prépare ses sermons, sertissant des citations de première main dans les périodes de son éloquence. Celui-là étudie les Pères ou les commentateurs, et de sa main blanchie à la pâte presse élégamment un vaste front trop découvert, comme pour mieux y emmagasiner le produit de ses lectures.

La table de la réserve en a plusieurs, bien fidèles, et sans doute fort savants, à en juger d'après la quantité, la taille et l'âge des volumes qu'ils manient. Être leur voisin n'est pas chose plaisante. Le vent des in-folio vivement feuilletés soulève le coin de papier où vous écrivez et vous soufflette la joue. Des reliures en chêne garnies de cuivre ou d'acier, des fermoirs ouverts, vous accrochent le coude en empiétant sur votre place, et vous arrachent en soubresaut des « Pardon, monsieur », qui vous seraient dus dix fois s'il était vrai que l'ardeur au travail ne dispense pas des convenances.



Cette table de la réserve, au service de laquelle sont préposés deux employés dont les connaissances bibliographiques aussi bien que l'inépuisable complaisance sont encore plus précieuses que les ouvrages curieux et rares qu'ils ont en dépôt, est surtout fréquentée par les gourmets du livre ou les érudits de profession.

Rien n'est plus délectable que de rencontrer en face de soi, lorsqu'on lève les yeux de dessus les pages d'un volume dont on savoure la substance médu-





laire, un vénérable et jubilant visage où s'épanouissent les signes non équivoques de la même jouissance que l'on goûte soi-même dans sa discrète et infinie volupté.

Pourquoi faut-il que ces pures délices soient troublées trop souvent par des bavards suffisants et insupportables, parlant presque haut, mettant tout en l'air pour obtenir un ouvrage dont ils ne regardent que le titre, ou chaperonnant de jeunes dames désireuses d'avoir un renseignement sur une partition, de consulter des gravures de modes, ou d'étudier dans un ***keepsake*** comment on se déguise en ***beauty*?**

Que j'aime bien mieux ce brave écrivain, peu soucieux de la forme dans ses écrits non plus que dans son costume, mais tirant à plein collier pour creuser un sillon profond et droit ! Lui ne vient pas à la réserve, à moins qu'il n'y soit forcé. Il préfère quelque coin, isolé, à proximité des bibliographies. Je le connais depuis longtemps. Il écrit toujours, sans avancer ni reculer d'un rang parmi les hommes de lettres, ses confrères ; et quand il vous voit, il vous tend toujours,

du même geste cordial et spontané, sa large main en vous souriant d'un bon sourire. Il a les cheveux jaunes, la barbe jaune, et parfois, dans le débraillement d'une toilette de bohème, sa chemise entr'ouverte laisse voir au creux de la poitrine une touffe hirsute et jaune aussi. Il est rutilant comme un tas de

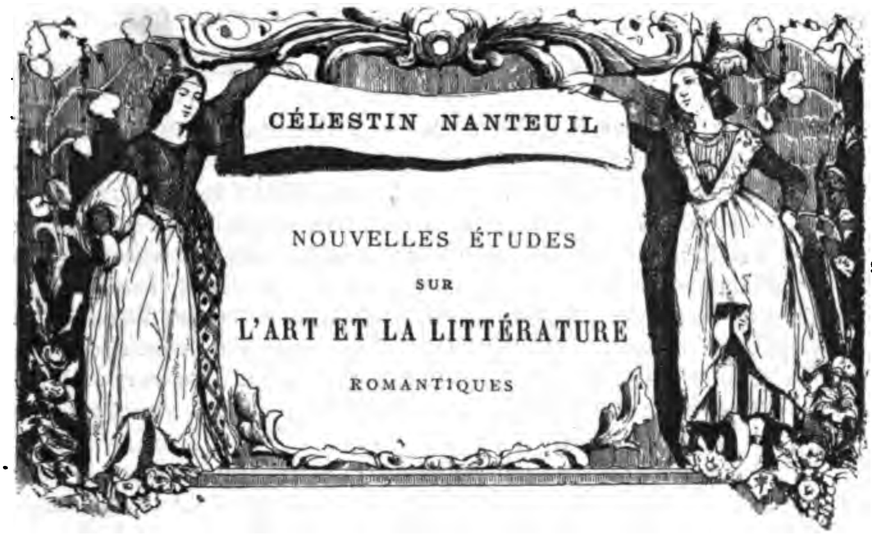


pièces d'or. Ironie cruelle et dont il rit tout le premier ! Car il n'en a jamais une dans sa poche. Mais c'est un vaillant; et quand, relevant la tête d'un mouvement soudain, il secoue sa longue crinière flave que les fils d'argent commencent à pâlir, il semble qu'en ce coin de salle où il est perdu se produise un rayonnement.

Dans la galerie sans fin que je voulais parcourir, je m'arrête à cette figure. Elle résume et condense le grotesque et le beau, le trivial et le grand, épars en cent types divers. On en pourrait mettre la peinture comme enseigne à l'entrée de la salle de travail, de même que, si l'on rouvrait l'abbaye de Thélème, on aimerait à en voir la porte ornée de la face puissamment joyeuse du bon et génial Rabelais.

Un monsieur de la Réserve.





LE DRAME AMOUREUX

DE

CÉLESTIN NANTEUIL

I

FRONTISPICES ET ENTOURAGES ARCHITECTURAUX.

Certains critiques se montrent quelque peu sévères pour l'art décoratif, tel que le comprenait Célestin Nanteuil ; volontiers ils lui préféreraient l'œuvre sculpturale de son frère, artiste réservé, prudent et académique, de peu d'accent, qui ne fit jamais parler de lui et par conséquent fut appelé à l'Institut; le plus sage des deux Nanteuil devait regarder avec stupéfaction les enroulements d'anges bizarres, de bossus, de chevaliers bardés de ferraille, de femmes tordues et ravagées par la passion, de gnomes grimaçants formant « console » à des niches d'une architecture particulière. Vraisemblablement il eût été surpris qu'à cinquante ans de là les curieux rechercheraient ces images et que, bien plus, elles seraient commentées.

En effet, si on envisage avec quelque sérieux et dans son ensemble de manifestations l'art de 1830, peut-être y aurait-il lieu d'appréhender les approches du centenaire de 1789; mais, sans trop pressentir le jugement qui sera porté alors sur la confusion de tour de Babel que produisirent vingt-cinq ans environ de romantisme exalté, il faut, pour se montrer juste, étudier les artistes dans les milieux qui les produisirent, tenir compte des influences et se plon-

ger résolument avec eux dans les courants agités, troubles et troublants de l'époque.

Parmi les dessinateurs qui s'attachaient à traduire le mouvement architectural de 1828 à 1840, Célestin Nanteuil fut loin d'occuper le dernier rang. Sans doute l'enseignement lui vint bien plus du cénacle romantique que de l'École des beaux-arts; mais on admettra peut-être que les œuvres de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas étaient plus fécondantes dans leur tourmente que ne l'est aujourd'hui un cours d'esthétique, fût-il professé par M. Taine.

Célestin Nanteuil eut le rare bonheur, au début de la vie, d'être mêlé à d'ardents compagnons, de partir en imagination pour la Terre Sainte, de guerroyer avec un bon poignard de Tolède, de pourfendre des Goths et des Visigoths bourgeois avec une intrépidité au moins égale à celle de don Quichotte combattant les moulins à vent.

Telle fut une des faces aventureuses de l'ère de 1830, qui fit battre le cœur de tant de jeunes gens, époque de croyances et d'illusions dont malheureusement les hommes de ma génération n'ont vu que la fin et que, malheureusement, nos fils ne reverront pas.

Les brebis devenaient des lions. Pour citer un exemple, personne ne fut plus agneau que Célestin Nanteuil. Les circonstances en firent pourtant un chef de bande, et tant que la bande eut à combattre des adversaires classiques entêtés, le graveur tint à honneur de porter haut le drapeau romantique aux couleurs tapageuses.

La flamme qui circulait dans ses veines, l'artiste la communiqua de son crayon, de sa pointe, au cuivre, au bois, à la pierre.

Il est un livre peu consulté aujourd'hui, de Charles Nodier et Taylor.[1] Dans leur pensée les auteurs voulaient en faire un monument typographique égal aux beaux ouvrages à frontispices de la Renaissance; mais l'association de la lithographie avec le texte fut un point de départ faux, car l'imprimerie avec ses caractères en relief n'admet, comme similaire, que la gravure en bois. Les éditeurs croyaient ajouter le somptueux au riche en encadrant chaque page du livre d'un entourage se rapportant au texte; ils ne se rendirent pas compte que la lithographie en regard des caractères en relief paraît forcément molle et cotonneuse; mais les artistes n'avaient pas été appelés à donner leur avis à propos de cette adaptation de la pierre à la typographie. Dans ce livre, Viollet-le-Duc débuta, pour ainsi dire, en compagnie de camarades d'atelier et de jeunes peintres : Léon Gaucherel, Chenavard, Dauzats, Théophile Fragonard, Gigoux, Français, etc.

Célestin Nanteuil, chargé de la même besogne, l'emporta sur tous. Habile lithographe déjà, il apportait dans sa tâche plus de fantaisie, plus de foi que ses compagnons, car cette foi, cette fantaisie se ranimaient sans cesse à un foyer ardent dont je montrerai tout à l'heure l'origine.

1. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par MM. J. Taylor, Ch. Nodier et A. de Cailleux. Paris, Firmin-Didot, 1820-1863, 14 volumes in-folio et 40 volumes de planches.

II

CÉLESTIN NANTEUIL AUX PRISES AVEC LA RÉALITÉ.

Célestin Nanteuil, en face de la nature, ne valut jamais rien. Les personnages agissant dans la vie semblaient le troubler et gêner son crayon. Il fallait à l'artiste des êtres d'une essence tout à fait particulière, entrevus dans des rêves, dans des visions : sur un entourage de broderies quasi féeriques étaient jetés ses petits acteurs; alors, grâce au sombre des fonds, Nanteuil trouvait des transparences, des clartés qui en font un graveur à part, très romantique, mais très ingénieux[1].

J'ai sous les yeux une eau-forte inédite pour le *Vallon de Chérizy* des *Odes et Ballades :*

> Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire,
> Naître, vivre et mourir dans le champ paternel.

Célestin Nanteuil a échoué complètement à traduire la pensée de la belle ode de Victor Hugo; quoique la gravure soit datée de 1834, qui fut l'époque la plus favorable à l'artiste, la fraîcheur de ce morceau poétique ne répondait pas en lui comme le taudis de la bohémienne de la *Fiancée du timballier,* où il semait le noir avec une prodigalité sans pareille. En voulant s'appliquer à rendre le paysage de Chérizy, Nanteuil ne fit qu'une médiocre image, sans les ragoûts habituels de sa pointe, et c'est pour ce motif que le poète, l'éditeur et peut-être l'artiste lui-même furent d'accord pour supprimer l'eau-forte dont on ne connaît que de très rares épreuves.

M. Edmond Hédouin, l'élève et parfois le collaborateur de Célestin Nanteuil, a bien voulu me communiquer une de ses gravures de modes. M. Hédouin croit que cette planche fut commandée à l'artiste par M. Merle, alors directeur du journal *la Mode.* L'honnête vaudevilliste avait, en sa qualité de mari de Mme Dorval, assisté à bien des scènes de la vie privée romantique; mais l'eau-forte, destinée aux femmes qui s'occupent de toilette par-dessus tout, dérangeait tout à fait les idées sur le Beau du critique de *la Quotidienne.*

Véritablement M. Merle « engageait trop sa responsabilité », un mot consacré de directeur de journal, en mettant une pareille image sous les yeux de ses lectrices. L'eau-forte, je crois, est restée inédite; et cette absence d'une pièce dans l'œuvre de Célestin Nanteuil ne fera nul tort à la mémoire du graveur.

De même, un éditeur ayant demandé à l'artiste les portraits de Frédéric Soulié et de Paul de Kock pour un recueil de Nouvelles[2] l'embarrassa fort. Il

1. Théophile Gautier, avec sa netteté habituelle de peintre-écrivain, a très bien rendu l'œuvre de Célestin Nanteuil : « Il excellait à encadrer des personnages de poème, de drame et de roman dans des ornements semblables à des châsses gothiques avec triples colonnettes, ogives, niches, dais et à piédouches, statuettes, figurines, animaux chimériques ou symboliques, saints et saintes sur fonds d'or qu'il inventait au bout de la pointe, car il avait une fantaisie inépuisable. »

2. *Un Diamant à dix facettes,* Paris, Dumont, 1838, 2 volumes in-8°.

s'agissait de représenter, avec la caractéristique en relief de leurs personnes, deux romanciers qui avaient une vive action sur les lecteurs de leur temps. Vraisemblablement Célestin Nanteuil alla voir Frédéric Soulié et Paul de Kock dans leur intérieur; il ne revint pas de ces visites aux deux romanciers avec l'idée de sylphes vaporeux.

Les jours où je manque de distractions, je regarde ces portraits singuliers et je passe quelques instants agréables; mais il m'est difficile de rendre l'engoncement de Soulié et de Paul de Kock pour ceux qui n'auraient pas sous les yeux ces bizarres eaux-fortes.

L'aspect général ferait croire à l'intérieur d'appartements de Londres, aux jours d'intenses brouillards. Debout, faisant face au public, avec ses épaisses moustaches légendaires, Frédéric Soulié, guindé et comme en bois, semble un mannequin à l'étalage d'un tailleur de la rue Vivienne. Enveloppé dans une robe de chambre cossue de la Belle Jardinière, coiffé d'une somptueuse calotte de velours à gland, Paul de Kock, assis dans un fauteuil en acajou, près d'un bureau également en acajou, évoque la parfaite image d'un caissier qu'on dérange pendant l'alignement de ses chiffres.

Non, certainement, Célestin Nanteuil n'avait jamais lu les œuvres impérissables de l'auteur de *la Pucelle de Belleville!*

III

QU'IL EST DIFFICILE DE CONTENTER LES HUMORISTES.

Comme Célestin Nanteuil, en mainte circonstance, avait prêté généreusement le concours de son crayon aux poètes et aux romanciers, il semblait d'autant mieux apprécié qu'il ne recherchait ni la publicité ni la réclame[1].

L'homme était particulièrement timide de nature, et ce n'est pas le souffleur tapi dans sa boîte que le public acclame au théâtre. Sauf les mémorables batailles d'*Hernani*, pendant lesquelles Célestin Nanteuil, au dire de Mme Victor Hugo, fit merveille, dans la vie habituelle le graveur redevenait un discret, dictant ses confidences à la pierre, au cuivre sur lesquels il était courbé, ne faisant jamais étalage de sa personne et par là se rattachant à certaines natures délicates de l'époque : Gérard de Nerval, Félix Arvers, Ernest Fouinet, Louis Bertrand (Gérard de la Nuit), qui ne pouvaient lutter de surface avec les fougueux, les ardents, les hommes à extérieur brillant, les Jeune-France tapageurs et plus tard les d'Artagnan. On estimait Célestin Nanteuil, on s'en servait, on le laissait longer le trottoir à sa guise, puisque lui-même s'interdisait le milieu de la chaussée.

Ce qui vaut à l'artiste de recueillir aujourd'hui quelques bribes de la popularité que sa nature lui avait fait négliger.

Cependant, malgré l'amitié et la sympathie que lui portaient Victor Hugo

1. Les dédicaces ne s'adressaient pas à lui comme à un Louis Boulanger par exemple; je ne remarque comme hommage affirmatif et personnel qu'une romance : *la Madona col Bambino*, poésie d'Alfred Vannault, musique de Monpou, qui porte sur la première page, en caractères noirs et gras : A CÉLESTIN NANTEUIL.



ALPHONSE KARR

CRAYON D'APRÈS NATURE PAR CÉLESTIN NANTEUIL

Collection de M. Victor Deséglise

et Alexandre Dumas, Célestin Nanteuil fut mis en scène d'une façon quelque peu désagréable par un homme qui, à cette époque, tenait en éveil par son esprit sarcastique tout le Paris intellectuel.

Célestin Nanteuil avait été chargé de dessiner, pour la *Galerie de la presse*, le portrait d'Alphonse Karr. Chacun connaît cette lithographie d'après un romancier qui faisait beaucoup parler de lui par ses bizarreries et se plaisait à les mettre en relief par une mise en scène bien entendue de son *moi*.

Le buste enveloppé d'un froc monacal (peut-être n'est-ce qu'une vareuse à capuchon de marin), les yeux allongés en amande et quelque peu divergents, le front suffisamment vaste, la bouche railleuse et sensuelle comme celle de Sterne, formaient un ensemble de physionomie qui eût dû plaire à Alphonse Karr soignant particulièrement chacune de ses entrées sur le théâtre de la vie parisienne. Pourtant le portrait, si bien dans la donnée de l'époque, mécontenta l'humoriste, tant sont susceptibles les êtres gouvernés par leurs nerfs.

Alphonse Karr, peut-être à court de copie pour sa Revue mensuelle, exposa comment Célestin Nanteuil l'avait compromis aux yeux du public, et il dut blesser profondément le brave dessinateur romantique qui ne s'attendait pas à de si cuisantes piqûres de guêpes.

Alphonse Karr imagina ceci : que Célestin Nanteuil l'avait attendu une heure et demie dans son salon, en compagnie d'une autre personne qui attendait également. Après plusieurs cigares :

— Je viens, dit l'artiste, pour faire le portrait de M. Karr. — Il est fâcheux qu'il ne soit pas là. — Euh! pas très fâcheux! Je l'ai vu plusieurs fois et je le ferais, à la rigueur, de mémoire. Il n'y a qu'une seule chose qui m'embarrasse; je ne sais pas s'il a les cheveux longs ou courts. — Très courts. — Très bien... Ah! voici sa robe de chambre probablement?

Et M. Nanteuil avise une sorte de froc en velours noir. — Je vais toujours dessiner la robe de chambre.

La robe de chambre fut mise sur une chaise : mais elle était vide et les plis tombaient mal.

— Cela n'ira jamais... Mon Dieu, monsieur, si j'osais..! — Osez, monsieur. — Il s'agirait de rendre à moi et au maître du logis un petit service. — J'aime beaucoup le maître du logis, et je serais enchanté d'être agréable à un homme de talent comme vous. — Veuillez donc mettre cette robe de chambre pour que les plis fassent mieux... Très bien, cela va à ravir; voilà qui est presque fini... Il me semble que vous avez les cheveux à peu près de la couleur des siens. — Les siens sont moins bruns. — C'est égal, je puis toujours faire les cheveux... De quelle couleur a-t-il les yeux? — Je ne sais trop, bleus ou verts. — Ah! diable, les vôtres sont noirs, mais qu'est-ce que cela fait?... Ah! n'a-t-il pas les moustaches un peu longues? — Oui. — Ma foi, ceci doit être ressemblant. — A qui? — A lui. — Comment, à lui! C'est moi qui ai posé. — C'est moins étonnant que si on n'avait pas posé du tout... Mon portrait est fini... Obligez-moi de dire à M. Karr que je l'ai attendu.

La morale de cette historiette est que les gens d'esprit sont rarement contents des peintres, que leur image gravée ou dessinée ne vaut jamais l'image complaisante que leur renvoient leurs miroirs. Célestin Nanteuil avait pourtant fait de son mieux. Alphonse Karr, comme Rabelais[1], apparaissait ainsi à

1. Le *Rabelais*, d'après Eugène Delacroix, publié par Alexandre Decamps dans *le Musée*. 1834. Paris, imprimerie Everat. Petit in-4°. Toutes ces eaux-fortes, ces portraits lithographiés de

Célestin Nanteuil dans ses visions. Comment l'artiste eût-il pu s'imaginer qu'un portrait bourgeois d'Eugène Giraud, proprement gravé à la manière noire[1], était devenu l'idéal d'un humoriste qui, pendant dix ans, avait forcé la bizarrerie à entrer dans son jeu?

Hélas! 1840 avait sonné, non pas encore la fin du romantisme, mais celle des singularités de surface. Alphonse Karr, oubliant son passé, rejetait de côté son froc de moine, comme Balzac remisait sa fameuse canne, de même que Théophile Gautier délaissait son gilet rouge des combats d'*Hernani*.

Lui-même, Célestin Nanteuil dut s'assagir, se faire illustrateur de romances pour les demoiselles, devenir un des plus habiles dans son métier de lithographe, y enfouir la plupart de ses qualités de graveur de frontispices à l'eau-forte, d'artiste dans toute sa fleur et son expansion.

IV

LE DRAME AMOUREUX DE CÉLESTIN NANTEUIL.

Un point de la vie de Célestin Nanteuil a été seulement effleuré jusqu'ici : sa passion pour Mme Dorval et ce rôle de soupirant discret, semblable par certains côtés à celui de Gérard de Nerval pour Jenny Colon.

On s'imagine trop que la question «amour» chez les romantiques se rattachait exclusivement à l'ordre échevelé, à la pratique d'audacieux adultères, à de folles nuits d'orgie en compagnie de belles courtisanes. Il faut en rabattre considérablement pour certains jeunes hommes d'alors, quoique très en vue. Nous avons assisté au déclin de plus d'un écrivain de cette époque : brisés, à en croire la légende, par un premier amour, ils avaient cherché depuis, dans des excitations de diverse nature, comme un oubli des passions de leur jeunesse. La philosophie manqua à ces écrivains; ils ne voulaient pas avoir été trompés, laissés de côté comme le sont la plupart des hommes. Ils croyaient tellement à un premier idéal que, quarante ans plus tard, le souvenir leur en montait sans cesse au cœur, non pas affaibli et doux, mais amer et sombre.

Voilà ce qu'il en coûta aux Jeune-France de ne pas avoir assez lu La Fontaine et Molière.

Il est vrai que quelques femmes de l'époque avaient introduit dans l'amour des courants d'ardeur, d'indépendance inconnus de l'école troubadour antérieure. Avec ces Sapho, la passion prenait des proportions d'agitation, d'enveloppe-

la première manière penchent en effet vers l'étrange; mais il faut avoir vu les crayons originaux de Célestin Nanteuil, ses croquis d'après nature, pour se faire une idée bien nette de son talent. Je possède un portrait original, à la mine de plomb, du dessinateur d'après Victor Hugo, en 1834 et M. Deséglise a bien voulu communiquer au *Livre* le crayon de Nanteuil d'après Alphonse Karr : ces dessins sont plus étudiés que ne semble le comporter la manière de Célestin Nanteuil, et ils ne méritent pas la boutade de l'humoriste.

1. Le portrait de M. E. Giraud est en tête du numéro exceptionnel qui porte pour titre *Novembre*, Paris, 1840, un jugement du tribunal ayant déclaré la propriété des *Guêpes* indivise entre l'auteur et l'éditeur.

ment qui, jointes à leurs luttes d'écrivain et d'artiste, les rendaient plus singulières, plus entraînantes.

Célestin Nanteuil, dans son innocence, se laissa attirer vers Mme Dorval; il n'étudia pas suffisamment la place : elle était occupée.

Célestin Nanteuil n'arrivait pas à l'heure. Il avait en outre le défaut d'agir en jeune homme de dix-huit ans. *Agir,* le mot manque de justesse pour rendre la situation d'un amoureux qui fait connaître sa flamme en écrivant. Il faut être aimé pour écrire. La lettre d'amour ne parle qu'à un cœur qui a ressenti des battements.

Un intelligent collectionneur de livres et de vignettes romantiques[1] m'a communiqué une lettre de quatre pages, d'une écriture fine, adressée par Célestin Nanteuil à Mme Dorval : une déclaration de 45 lignes à la page, de 50 lettres à la ligne, soit 9,000 lettres! Et l'épître n'est qu'un fragment! Au ton des premières pages, on sent que la peinture de cette flamme a pu encore s'éterniser pendant quatre autres pages sur le même ton. Total : 18,000 lettres! Presque un volume!

« Si j'avais pu vous parler au lieu de vous écrire, cette lettre qui est ma seule espérance et que vous ne lirez peut-être pas... » Ainsi dit l'amoureux timide, éclairé par une lueur de raison, et qui continue quand même à allonger sa déclaration

On peut être à peu près certain que Mme Dorval ne lut pas une si longue épître. Qu'on pense aux fatigues du métier de comédienne, à cette vie haletante de fêtes, d'études, de relations de monde, de combats de coulisses de chaque jour, de dépense de nerfs presque de tout instant. Non, Mme Dorval ne put comprendre ce cœur si jeune qui battait pour elle; et peut-être même personne autour d'elle ne se sentit le courage de lire les huit pages de cette fine écriture serrée qui avaient sans doute été précédées d'autres lettres, et que d'autres devaient suivre ; mais nous, sans cesse en quête de documents, nous la lisons bénéficiant de l'ordre bizarre avec lequel l'actrice conservait ses correspondances, même les plus compromettantes.

Dans ces lettres, grâce à l'amour vrai et jeune qui y déborde, au temps qu'elles évoquent, aux personnages considérables qui incidemment y sont mêlés, tout n'est pas perdu de la déclaration de ce jeune homme, et il reste à glaner pour le profit de Célestin Nanteuil, car l'artiste a conservé un reflet et un rayonnement de la célèbre actrice et de son entourage.

A cette époque, Mme Dorval éprouvait une vive passion pour Alfred de Vigny, le poète, pour le comte Alfred de Vigny. L'auteur d'*Eloa, la sœur des anges,* ne plaisait-il pas d'autant plus à l'actrice par le contraste de sa nature ? *Lui* était distingué, porteur d'un beau nom, réservé dans ses paroles, ayant fondu dans son essence aristocratique l'exquise politesse de la cour et les mélancolies d'un jeune officier rêveur, une sorte de Vauvenargues mêlé à la vie des camps. Poète, il flottait entre Lamartine et Hugo, sans leur rien emprunter qu'une très haute idée des fonctions de poète. *Elle,* sortie évidemment des rangs

1. M. Victor Deséglise. Ouvrages rares, vignettes, autographes, l'aimable bibliophile me les a confiés avec cette largeur de vues des rares collectionneurs qui n'aiment pas seulement leurs documents pour eux et en font profiter de grand cœur le public.

du peuple, ayant appris son art dans de naïfs et noirs mélodrames, non point belle, mais entraînante, douée d'une voix qui n'était pas sans quelques cordes éraillées, vibrantes quand même, se donnant tout entière au public, une actrice à la Frédérick, entrant en scène et émotionnante comme une catastrophe. Sans s'inquiéter si ses gestes étaient classiques, si sa voix était pure, si le côté *peuple* ne dominait pas dans sa nature, Mme Dorval se laissa entraîner vers le gentilhomme qui lui ouvrait les portes du Théâtre-Français et qui, ayant écrit pour elle le rôle de Kitty Bell, la débarrassait des chaînes de l'ancien mélodrame. Deux natures opposées que *lui* et *elle*, ce qui amena une liaison profonde entre *elle* et *lui*.

Célestin Nanteuil, au fort de cette liaison, en comprit pourtant le danger :

... Vous connaître et me faire aimer de vous me semblait une folie. Je savais que depuis déjà longtemps vous aimiez un homme qui était placé dans une position à étaler assez d'ombre autour de lui pour que moi, chétif, je ne pusse être aperçu de vous.

Je jouerai un mauvais tour au public en lui donnant *in extenso* cette litanie de jeune homme qui laisse courir sa plume sans songer à l'arrêter; mais quelques morceaux choisis sont réellement intéressants, frais et jeunes.

... Vous paraissiez étonnée l'autre jour de ce que, vous connaissant depuis si peu de temps, je puisse vous aimer aussi fortement; non, madame, il n'y a pas deux mois que je vous aime, il y a quatre ans!

Il faut que je vous explique un peu ma situation à cette époque où l'on commence véritablement à entrer dans la vie. J'avais seize ans, j'étais depuis longtemps destiné à être artiste; je me laissais vivre et aller à cette idée sans y mêler autre chose; j'étais insouciant de tout. C'était à peu près le temps où quelques hommes forts entreprenaient de bouleverser un ancien art vieux et décrépit pour remettre à sa place un art chaste, pur, grand et religieux : cet appel me trouva prêt. Ce fut mon premier amour, madame, le seul jusqu'au moment où je vous ai connue. Je suivis ces hommes quoique de loin et ayant à combattre jusque dans ma famille qui, loin de partager mes opinions, les tournait en ridicule et se moquait de ce qu'il y avait de saint dans ma croyance. Je sentis bientôt le besoin de n'être pas toujours seul et de me rapprocher des hommes qui luttaient et qui commençaient à remporter la victoire. Au lieu d'un protecteur et d'un maître je trouvai un ami, que j'ai encore et que j'espère mériter d'avoir toujours. Ce fut donc Hugo qui m'accueillit le premier et se persuada que l'on pourrait faire quelque chose de moi. Je me trouvai par cette liaison, et par celle de Dumas, dans une position à m'occuper du théâtre qui était le lieu du grand combat.

Me voici arrivé au moment décisif de ma vie, à celui où je vous ai vue. Je ne vous dirai pas que je devins amoureux de vous de suite; seulement en sortant je me dis : « Un homme qui serait aimé d'elle serait bien heureux » ! De ce moment, j'eus deux pensées au lieu d'une : l'amour et l'art. Vous ayant vue une fois, je voulus vous revoir, je vous vis souvent...

Le fragment suivant, extrait de l'interminable lettre, en donne à peu près la date. On y voit, à l'époque d'*Angelo,* Victor Hugo sous un nouveau jour : un peu plus âgé que son ami le dessinateur, il se fait le conseiller et comme le Tiberge d'un Desgrieux bien autrement réservé que dans le roman.

... Je suis indifférent à tout, excepté à ce qui vous regarde, madame. Vous le dirais-je, j'en vins à croire que le seul moyen qui me restait était de vous approcher j'espérais vous trouver peut-être moins admirable que je ne me l'étais figuré; que

vous n'étiez sans doute pas la femme que je m'étais faite avec vous, que je vous avais vue trop en beau, que c'était un fantôme, une illusion qui disparaîtrait en la touchant du doigt.

Les répétitions d'*Angelo* commencèrent : c'était un moyen de vous approcher. J'en parlai à Hugo, je me confiai à lui; il me blâma d'abord fortement et finit par me céder. L'illusion était moins brillante et moins belle que la réalité; mon moyen de guérison tourna contre moi. Autrefois je n'aimais, je crois, que la grande actrice, maintenant c'est la femme que j'aime. D'ailleurs, comment pouvais-je espérer vous voir de plus près sans vous aimer encore davantage? J'étais fou! Pour comble de bonheur ou de malheur vous fûtes bonne, trop bonne pour moi; c'est vous-même qui m'engageâtes à revenir...

Une autre lettre de Célestin Nanteuil, non datée, me paraît devoir suivre la précédente. L'amoureux a fait un pas de plus; il est admis près de sa divinité dont il a donné divers portraits [1]. Cette lettre est plus raisonnable, plus concise (elle n'a que deux petites pages), et le fragment suivant mérite d'être cité, quoiqu'il consiste en redites que tous les amoureux répètent depuis le commencement du monde.

A Madame Dorval [2].

... Je vous apporte, madame, l'aquarelle dont je vous ai parlé; elle est bien indigne de vous être présentée, mais c'est votre faute. Pourquoi votre pensée absorbe-t-elle toutes les autres facultés? Il y a toujours une image entre moi et ce que je voudrais faire : quand je veux lire, c'est votre voix que j'entends, ce sont vos paroles que je crois entendre et non celle du livre; il n'y en aurait qu'un pour moi où je voudrais lire, c'est dans vos yeux. Si je veux essayer de travailler, c'est votre figure qui se dessine au lieu de celle que je veux faire. A la promenade, je crois toujours vous rencontrer; je me dis seulement quand je vois de près toutes ces femmes : « Non, ce n'est pas elle! » Mes journées se passent ainsi dans l'attente de rien, à chercher des moyens de vous voir. Quand je ne peux plus y tenir, je sors de chez moi et je vais passer devant votre porte voir au moins la maison qui renferme le seul bien que j'envie au monde.

Oh! si je pouvais vous voir ce matin! Je voudrais aussi vous parler pour ce portrait; ce serait un grand bonheur pour moi de le faire, car je crois que cela paraissait vous faire plaisir...

Ce ne sont pas là de vaines paroles d'amoureux. Tout ce billet est vrai et profondément senti. Il n'est pas, en effet, de caprice décoratif, d'entourage ornemental dans les publications du temps où Célestin Nanteuil ne place une image de sa divinité, pas une niche où n'apparaisse son fantôme idéalisé, pas une brindille au bout de laquelle n'apparaisse le profil émacié de la madone du romantisme au théâtre.

Peut-être Mme Dorval eût-elle éte touchée de cet amour tendre si le peintre avait osé parler, si les sentiments qu'il éprouvait s'étaient échappés de sa bouche.

Plus d'un touchant épisode traversa cette passion, celui-ci par exemple, qu'on pourrait appeler *les deux amis*.

1. J'ai vu, entre autres, une lithographie inédite de Célestin Nanteuil, d'après Mme Dorval dans le rôle de Catarina Bragadini d'*Angelo*. Cette lithographie, datée de 1835 et signée, devait paraître dans le premier volume du *Monde dramatique*. On ignore pourquoi elle est restée inédite.

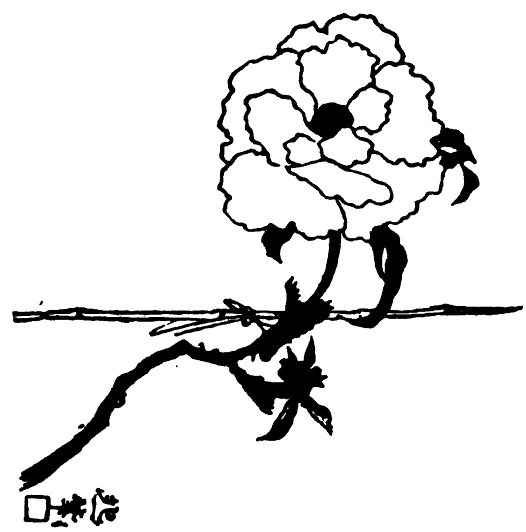
2. Telle est l'adresse, sans timbre postal. Célestin Nanteuil a dû porter lui-même la lettre à domicile, avec la peinture en question.

Vous ne savez pas, madame, combien d'amour vous attirez sur vous, combien de gens qui vous sont inconnus, qui ne vous ont jamais parlé, et qui vous ont aimée ou vous aiment à donner leur vie pour votre service. Un d'entre eux, qui était mon ami intime et qui ne connaissait pas mon amour, me confia le sien en me priant d'essayer par mes connaissances de le faire présenter chez vous. Je le refusai en expliquant les raisons qui m'avaient forcé de renoncer au bonheur de vous voir. Il prit le même parti que moi; mais nous fûmes moins forts à deux que je ne l'avais été seul; nous ne pûmes nous empêcher de parler de vous, de vous admirer et de caresser votre souvenir.

Que de longues soirées nous avons passées tous les deux : lui, à vous faire des vers que vous ne deviez jamais lire; moi, des dessins que vous ne deviez jamais voir! L'ami eut plus de courage que moi. Il partit, il vous a peut-être oublié!

La jolie Nouvelle qu'un esprit délicat pourrait tirer de cet épisode! Deux amis rivaux et point jaloux, le poète lisant ses vers à l'artiste, le peintre faisant revivre avec son crayon le profil de la divinité de la mansarde ; aussi ai-je voulu conserver la fleur de ce récit dans sa simplicité et donner au public une sorte de « premier état » des sensations du graveur amoureux?

CHAMPFLEURY.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

FRANCE

LIVRES AUX ENCHÈRES. — La vente la plus intéressante qui ait eu lieu le mois dernier a été, sans contredit, celle de la collection d'autographes de M. Alfred Bovet, collection dont toute la presse s'est occupée.

Voici les prix auxquels ont été achetées les pièces les plus curieuses.

Dunois, dit le bâtard d'Orléans. Lettre autographe signée aux présidents et conseillers du roi; Ysnaye-le-Chatel, 29 août: 500 fr. (provenait de la collection Sensier). — *Franz de Sickingen,* capitaine allemand; lettre autographe signée à Heinrich de Schwarzenberg, 14 septembre 1519. Autographe de la plus grande rareté et peut-être unique: 720 fr. — *Garcia de Peredes,* un des plus intrépides capitaines de son temps; lettre autographe signée au roi Ferdinand le Catholique, 8 juin 1512: 495 fr. — *François Ier,* lettre autographe signée à Charles-Quint (fin mars 1526). Précieuse lettre écrite après sa mise en liberté: 255 fr. (provenait de la collection Chambry). *Catherine de Médicis,* lettre autographe signée à Marie Stuart alors prisonnière (20 décembre 1583): 610 fr. — *Marie Stuart,* pièce signée sur vélin (février 1582): 225 fr. *Charles de Lorraine,* premier ministre du roi François II, document signé et relatif au traité conclu par François Ier en 1521 avec les ligues suisses (de la collection Fillon): 200 fr. Le *pape Léon X,* lettre autographe signé à son frère sur la mort de leur père; 15 avril 1492 (de la collection Fillon): 310 fr. — *Élisabeth,* reine d'Angleterre, lettre signée, en français, avec la suscription autographe au Roi Très-Chrétien (Charles IX); Greenwich, 29 mai 1568: elle mande qu'elle a appris avec plaisir la pacification des troubles du royaume de France et la paix de Longjumeau (collection Fillon): 200 fr. — *Louis XIV;* une lettre signée au marquis de Bellefonds, maréchal de France et une lettre autographe

à sa belle-sœur Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans; les deux pièces : 300 fr. — *Philippe II,* d'Espagne; lettre autographe signée à sa belle-mère, Catherine de Médicis (septembre 1570) : 205 fr. — Olivarès, premier ministre de Philippe IV; trois lettres signées au comte de Frauquenburgh; ensemble : 300 fr. (de la collection Montcornet). — *Waldstein,* un des héros de la guerre de Trente ans; lettre autographe signée, en italien, au général comte de Bucquoy: 200 fr. — *Frédéric II,* de Prusse; lettre autographe signée, en français, au cardinal de Fleury, 20 juillet 1742. Lettre écrite après que Frédéric eut abandonné la France et traité avec Marie-Thérèse. Il explique les raisons qui l'ont forcé à dissoudre son alliance avec la France: 350 fr. — *Christine de Suède,* lettre de condoléances autographe signée, en français (1658), à la veuve de l'érudit Claude Saumaise, qui vient de mourir: 205 fr. — *Washington,* deux lettres; l'une 600 fr.; l'autre 200 fr. — *Marat,* lettre autographe signée à M. de Saint-Laurent, 6 novembre 1783: 150 fr. — *Mme Roland;* lettre autographe au général Servan (25 décembre 1792) au sujet du procès de Louis XVI qui commence le lendemain. « ... J'ai fait partir ma fille pour la campagne et disposé mes petites affaires comme pour le grand voyage et j'attends l'événement de pied ferme... » Cette lettre a été achetée 215 fr. — *Buzot,* un des chefs du parti girondin, lettre autographe signée à son ami Vallée (1er juin 1794) comme lui député de l'Eure à la Convention : 200 fr. — *Robespierre,* minute de lettre autographe signée, adressée à l'armée (26 octobre 1793), précieux document historique écrit au nom du Comité de salut public: 260 fr. — *Louis XVI,* décret de l'Assemblée nationale suspendant Louis XVI : « Le roi est suspendu, il reste en otage. L'assemblée nommera les ministres. » Ce document, écrit sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale, porte la date du 10 août 1792 et est signé: Lecointe-Puyraveau. Lecointe-Puyraveau, député des Deux-Sèvres, était alors secrétaire de l'Assemblée nationale. Cette pièce a été adjugée moyennant le prix de 205 fr. — *Desaix;* lettre autographe signée au général Lecourbe (10 février 1795); il ne peut lui accorder le congé qu'il demande : 140 fr. — *Louis XVII,* devoir d'écriture : 310 fr. — *Napoléon Ier,* très curieuse lettre autographe, signée Bonaparte, lieutenant-colonel, datée d'Olmetta (11 janvier 1793) et adressée aux officiers municipaux de Bonifacio: 1,000 fr. — *Prince Murat,* lettre signée à Wellington (15 juillet 1815). Il sollicite un asile en Angleterre: 200 fr. — *Général Cavaignac,* lettre autographe signée à son oncle (26 mars 1847) sur la colonisation de l'Algérie. Il préconise le système de la colonisation militaire : 200 fr. — *Bismarck,* lettre autographe signée au roi de Prusse; il lui demande une audience pour le maréchal de la principauté de Luxembourg: 105 fr. — *Maximilien,* empereur du Mexique; lettre autographe signée à la baronne Binzer, lettre de condoléances sur la mort de leur ami commun, le poète allemand de Zedlitz: 200 fr. — *Victor-Emmanuel,* lettre autographe signée en français (31 mai 1859) adressée à Napoléon III après le combat de Palestro: 100 fr. — *Gambetta,* billet à Jules Favre (mai 1869) signé également de MM. Jules Ferry et Emm. Durand : 105 fr. — *Maréchal de Mac-Mahon,* lettre signée au général de Ladmirault (24 mai 1871). Il lui donne des ordres pour la répression de la Commune : 25 fr.

Le catalogue annonçait quelques pièces qui provenaient de l'Hôtel de Ville de Paris et qui en avaient été sans doute détournées pendant les événe-

ments de 1871; dans le nombre se trouvaient les serments préalables de MM. Thiers, Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry et Henri Rochefort déposés suivant la formule exigée, sous l'empire, des candidats à la députation. Ces pièces, que la préfecture de la Seine a revendiquées par un acte extrajudiciaire, ont été retirées de la vente qui a produit près de 30,000 francs.

Les autographes ne doivent pas nous faire oublier les livres. Les ventes ont été nombreuses, mais peu intéressantes. Il faut faire cependant exception pour la bibliothèque du comte de Clément de Ris, encore a-t-on été quelque peu désillusionné. Dans cette vente, qui a eu lieu les 6 et 7 février, on a remarqué les ouvrages suivants : *les Évangiles des dimanches*, Paris, Curmer, 1864, 2 vol. in-4°, avec l'appendice, reliure de Lortic : 400 fr. — *Hore beate Marie virginis secundum usum romanum* (marque de Simon Vostre; almanach de 1512 à 1530), in-8 gothique de 128 feuillets, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,280 fr. — *Hore in laudem beatissime Virginis Marie*, Paris, Geoffroy Tori, 1527, gr. in-8 gothique, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,220 fr. — *Les Provinciales*, Cologne, Pierre de la Vallée (Elzevir), 1657, pet. in-12 : 140 fr. — *Les Sens*, poème en six chants, par de Rosoy, Londres, 1766, in-8°, anc. rel. : 180 fr. — *Contes et nouvelles en vers*, édit. des Fermiers généraux : 1,020 fr. — *Œuvres de Rabelais*, Amsterdam, 1711, 5 vol. in-12 : 200 fr. (provenait de la bibliothèque Pichon et avait été acheté 185 fr.). — *Mémoires du comte de Grammont*, Londres, Edwards, s. d., in-4°, édition la plus recherchée : 165 fr. — *Paul et Virginie*, Paris, Curmer, 1838, gr. in-8, reliure d'Andrieux : 75 fr. — *Lettre de Mme de Sévigné;* un des exemplaires sur grand papier vélin de l'édit. Hachette, reliure de Dupré : 480 fr. — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, Paris, Techener, 1854-1860, reliure de Closs : 101 fr. — *La Touraine*, Tours, Mame, 1855, in-folio, exemplaire sur papier de Chine, reliure de Lortic : 266 fr.

Dans une vente faite le 9 février par la maison Labitte nous avons noté : *Preces piæ*, manuscrit du xvᵉ siècle, sur vélin, de 190 feuillets, orné de bordures à chaque page, de miniatures et d'initiales en or et couleur : 511 fr. — *Hore deipare virginis Marie secundum usum romanum*, Paris, Thielman Kerver, Mil. CCCCCXX, in-8°, exemplaire sur vélin, reliure de Brany, dorure de Marius Michel : 700 fr. *Ces présentes heures à lusaige de Rome, toutes au long sans riẽ rẽgrir*. Paris, Thielman Kerver, 1522, in-8, caract. goth. exemplaire sur vélin : 1,310 fr. — *Les Métamorphoses d'Ovide*, trad. de l'abbé Banier, Paris, Delalain, 1767-1770, 4 vol. in-4 : 205 fr. — *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, avec des notes historiques et géographiques, publiées par Ch. de Baschi, marquis d'Aubais et L. Mérard; Paris, Chaubert et Hérissant, 1759, 3 vol. in-4 : 139 fr. — *L'Europe illustré*, par Dreux du Radier; Paris, Odieuvre, 1755-1765, 6 vol. in-4; première édition; exemplaire en grand papier : 299 fr. — *Théâtre du Palais-Royal ; Répertoire;* 46 vol. in-4, in-8 et in-12. Recueil curieux contenant toutes les pièces (mille environ) jouées sur le théâtre du Palais-Royal depuis son ouverture, 6 juin 1831, jusqu'à la fin de l'année 1878 : 280 fr.

— M. Jules Martin a vendu le mois dernier une collection remarquable des œuvres de Béranger. Nous citerons : *Chansons anciennes, nouvelles et inédites,*

suivies des procès intentés à l'auteur ; Paris, Baudoin, 1828, 2 vol. *Chansons nouvelles et dernières,* tome III, Paris, Perrotin, 1833. *Chansons politiques et érotiques,* supplément, Paris, 1829, ensemble 3 vol. contenant les figures avant lettre sur blanc, et plusieurs pièces ajoutées (reliure de Simier) : 571 fr. — *Œuvres complètes,* édition unique revue par l'auteur; Paris, Perrotin, 1834, 4 vol. Supplément, 1 vol. Ensemble 5 vol. gr. in-8; exempl. en grand papier vélin avec la suite des vignettes sur chine : 320 fr. — *Chansons anciennes et posthumes ;* nouvelle édition populaire, ornée de 161 dessins inédits par Bayard, Darjou, Giacomelli, Riou, etc. Paris, Perrotin, 1866, gr. in-8, en feuilles. Un des 10 exemplaires de premier tirage en papier vélin fort, avec la suite des 161 dessins photographiés et tirées à part sur bristol : 340 fr. — Lithographies d'après les chansons de Béranger, par Henri Monnier, vers 1828, in-4, en feuilles : 475 fr.

— La vente la plus importante qui ait eu lieu depuis notre dernier compte rendu est celle de la bibliothèque de M. Elzéar Pin.

Notre attention a été particulièrement attirée sur les ouvrages suivants : *Hore beate Marie Virginis secundum usum Romanorum. Les présentes Heures sont à l'usage de Rome, ont été nouvellement imprimées à Paris, par Germain Hardoyn,* s. d., in-8, goth., sur vélin, fig. sur bois, encadrements coloriés : 285 fr. ; — les *Essais de Michel, seigneur de Montaigne,* Bruxelles, Foppens, 1659, 3 vol. in-12 : 125 fr. ; — *Nouvelle invention de chasse pour prendre et oster les loups de la France...* Paris, 1613, in-12 : 300 fr. ; — *Histoire du petit Jehan de Saintré,* Paris, Didot, 1791, in-12, reliure de Bozérian, exempl. contenant les quatre dessins originaux de Moreau et les gravures avant la lettre : 2,025 fr. ; — *Histoire de Gérard de Nevers,* Paris, 1792, in-12, vél. de Bozérian, exempl. avec les quatre dessins originaux de Moreau et les épreuves avant la lettre : 2,800 fr. ; — *le Rommant de la Rose,* imprimé à Paris pour maistre Pierre Vidoue, demeurant devant le collège de Reims, 1538, in-8, goth. fig. sur bois : 250 fr. ; — les *Œuvres de maistre Françoys Villon,* imprimées à Paris par Anthoine Bonnemère, 1532, in-16 ; 182 fr. ; — *Recueil des œuvres de Jehan Marot,* 1538, in-16 : 111 fr. ; — *Œuvres de maître François Rabelais,* avec des remarques historiques et critiques par Le Duchat, fig. de Picart, Amsterdam, Bernard, 1741, 3 vol. in-4. Exempl. auquel on a ajouté la suite de vignettes de Deveria, reliure d'Amand : 275 fr. ; — les *Premières Œuvres de Philippe des Portes,* à Paris, par Mamert-Pattison, imprimeur du Roy, chez Robert Estienne, 1585, in-12, reliure de Bozérian : 135 fr. ; — *Horace,* tragédie, Paris, A. Courbé, 1641, in-4, front. gravé, édit. orig. : 330 fr. ; — *Œuvres choisies de Gresset,* édition ornée de fig. en taille-douce dessinées par Moreau le jeune. Didot le jeune, an II, in-12, exempl relié par Bozérian et contenant les cinq dessins originaux de Moreau le jeune et les épreuves avant la lettre : 4,400 fr. ; — *Œuvres complètes d'Alexis Piron,* Paris, Lambert, 1776, 8 vol. in-8 : 255 fr. ; — *Œuvres complètes de Victor Hugo,* Paris, Renduel, 1832-1836, 8 vol. broch. : 105 fr. ; — *Heptameron françois. Les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre,* Berne, 1780, 3 vol. in-8, fig. de Freudenberg, reliure de Cuzin : 410 fr. ; — *la Partie de chasse de Henri IV,* comédie en trois actes et en prose, suivie de *Lucile...* Paris, 1770, in-8, curieuse reliure aux armes du roi

et de Marie Leczinska : 840 fr. : — *les Liaisons dangereuses*, Londres, 1796, 2 vol. in-8, fig. de Monnet : 210 fr.

— Dans une vente faite par M. Claudin les 26 et 27 décembre dernier on a pu remarquer les numéros suivants du catalogue : *Émile ou de l'Éducation*, la Haye, 1762, 4 vol., fig. d'Eisen : 60 fr.; — *la Cyrurgie de Guillaume de Salicet*, Paris, 1505, pet. in-4 : 50 fr.; — *le Joujou des Demoiselles* (vers 1760), gr. in-8, front. et titre par Eisen, grav. à mi-page : 126 fr.; — *Œuvres de Dorat*, Paris, 1767-1780, 20 parties en 19 vol. in-8, front., fig., vignettes d'Eisen et de Marillier : 350 fr.; — *les Bienfaits du sommeil*, Paris, Brunet (imp. Didot), 1776, in-8, fig. de Moreau : 120 fr.; — *Collection d'anciens poètes français*, publiée par Coustellier, à Paris, de 1720 à 1724, 10 vol. in-12 : 72 fr.; — *les Liaisons dangereuses*, Londres (Paris), 1796, 2 vol. in-8, fig. de Monnet : 400 fr.; — *le Comte de Monte-Cristo*, par Alex. Dumas. Paris, au bureau de l'*Écho des Feuilletons*, 1846, 2 vol. in-8, fig. de Gavarni et Tony Johannot : 50 fr. ; — *Histoire de Gil Blas de Santillane*, Londres, 1809, 4 vol. gr. in-8, fig. de Smirke : 200 fr.; — *les Cent nouvelles nouvelles*, Cologne, P. Gaillard, 1701, 2 vol. pet. in-8, front. par Romeyn de Hooghe, exempl. à toutes marges, relié par Bozérian : 300 fr.

ÉTRANGER

— Les premières éditions des écrivains nationaux sont aussi recherchées en Angleterre qu'en France. A une vente récente (janvier), à Glascow, la première édition du *Paradis perdu* a atteint 16 l. 16; celle de *Queen Mab*, de Shelley, 11 l. 5 ; les *Heures de paresse*, de Byron, 10 l. 10; les *Histoires tirées de Shakespeare* (*Tales from Shakespeare*), de Lamb, 11 l. Citons encore *Vathek*, de Beckford, en anglais, 11 l.; les *Peintres modernes*, de Ruskin, 20 l. 10 ; *Eaux-fortes et aquafortistes* (*Etching and Etchers*), de Hamerton, 19 l. 5. Un autographe de Burns, l'original du poème intitulé *Holy Willie's Prayer* (la Prière du saint Willie), a été acheté mille francs, 40 l.

— A la récente vente Beckford, un exemplaire d'un livre très rare, relié en maroquin par Derome, a été chaudement disputé. Il s'agit de la seconde édition (*Hagæ comitis; L. Burchornius, 1641, in-16*) *De disputatio perjucunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse*. La première édition in-4°, parue en 1595, sans mention de lieu ni de date, fut supprimée par l'Inquisition qui, dit-on, porta la peine de mort contre toute personne qui en posséderait un exemplaire. Cette édition n'existe pas au British Museum. La seconde est augmentée d'une sorte de réfutation par Simon Gediccus, intitulée *Defensio sexus muliebris, qua singula anonymi argumenta distinctis Thesibus proposita viriliter enervantur*. Elle est aussi portée à l'index Librorum prohibitorum. (*The Antiquarian Magazine and Bibliographer*.)

— La vente de la bibliothèque Cooke a eu lieu en décembre dernier (New-York). Une collection de cinquante-quatre lettres autographes de Washington au général Joseph Reed a atteint 2,900 dollars.

— Une vente importante a eu lieu en janvier à Édimbourg, par le ministère de MM. Chapman. Les ouvrages qui ont atteint les plus hauts prix sont : *Birds of Great Britain* (les Oiseaux de la Grande-Bretagne), par Gould, 73 l. 10; *Modern Painters* (les Peintres modernes), par Ruskin, 37 l. 60; *The Earls of Cromartie* (les Comtes de Cromartie), 25 l. 4; *Sketches in Egypt and Nubia* (Esquisses prises en Égypte et en Nubie), par Roberts, 20 l., et *The British Entomology* (Entomologie de la Grande-Bretagne), par Curtis, 16 l. 16.

— Mois de janvier. Vente de la bibliothèque de l'orientaliste A.-C. Burnell. Les plus précieux de ses manuscrits avaient été achetés auparavant par la *Royal asiatic Society*. Mais la bibliothèque était riche en livres italiens, en voyages portugais et hollandais et en ouvrages philologiques.

Un petit volume, *Cartas dos Padres da Companhia de Jesus de Japon e China*, s'est vendu 25 livres 10 shillings; les dix premières parties des *Peregrinationes in Indiam orientalem*, de Bry, 11 l. 10 sh.; un exemplaire incomplet de la collection des *Voyages de Hulsius*, en allemand, 80 l.; les *Voyages de Hakluyt*, 21 l. 10 sh.; *Purchas's Pilgrimes*, avec le titre gravé, 86 l.; *Vesputii Itinerarium*, 37 l.; les neuf premiers volumes de l'*Indian antiquary*, 15 l. 5 sh.; Varthema, *Itinerario en Romana por C. de Arcos*, 36 l. 10 sh. Le produit total de la vente a dépassé 1,500 livres sterling.

— La vente Bervick a eu lieu à Newcastle-upon-Tyne les 15, 16 et 17 janvier. Elle comprenait beaucoup d'ouvrages de Bervick chargés de notes et de corrections de sa main.

— Le catalogue dressé pour la vente de la *Booth Library*, à Manchester, est un travail fait avec soin et de nature à être apprécié des bibliophiles et des bibliographes.

— L'*Athenæum* annonce déjà une vente importante qui doit avoir lieu en décembre prochain chez MM. Sotheley, Wilkinson et Hodge, à Londres. Il s'agit d'une portion de la bibliothèque de feu sir John Hayford Thorold, de Syston Park, Lincolnshire, qui comprend d'admirables reliures par les Eve, Le Gascon, Duseuil (que le journal appelle Desseuil), Boyet, Padeloup, Derome, etc. Les Alde, les Elzevier, y compris le *Pastissier françois*, y sont presque au complet. Beaucoup d'incunables, dont plusieurs sur vélin, parmi lesquels il faut citer *la Bataille judaïque* de Josèphe, imprimé par Vérard, avec d'exquises miniatures, les quatre premiers « folios » de Shakespeare, des manuscrits et des Heures illuminées, et un beau choix de livres précieux ayant appartenu à Diane de Poitiers, à Marguerite de Navarre, à Grolier, à Maioli, à de Thou, à Colbert et autres célèbres collectionneurs.

— On assure que la bibliothèque de feu M. James Crossley, de Manchester, ne contient pas moins de 100,000 volumes ou brochures; 73,000 doivent être vendus cette année chez MM. Sotheley, Wilkinson et Cie; le reste à Manchester en avril.

1884

5e ANNÉE

QUATRIÈME LIVRAISON

10 AVRIL

N° 52

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— **Parait le 10 de chaque mois** —

PARIS

A. QUANTIN | Octave UZANNE

Imprimeur-Éditeur | Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

SCRIPTA MANENT

PANNAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

CINQUIEME ANNÉE — N° 52

LE LIVRE

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Avril

LA

Caricature allemande

(SECOND ET DERNIER ARTICLE)

L'ILLUSTRATION DE LA BIÈRE. — L'ESPRIT MUNICHOIS.



Vignette de F.-A. Kaulbach.

« Le vrai roi de Bavière, dit une chanson démocratique de 1848, c'est la bière. » Et, en effet, les révolutions qui ont ébranlé bien des empires n'ont pas réussi à renverser de son trône rustique le roi Gambrinus. On a pu le caricaturer, on ne l'a jamais démoli. Au reste la bière, qui coule à flots, blonde et vermeille, a toujours occupé, cela se conçoit, une grande place dans les fantaisies artistiques des dessinateurs munichois. Comme il y a une littérature, de même existe une illustration spéciale pour ce liquide d'or qui a fait faire aux Bavarois, d'ordinaire calmes et réfléchis, de véritables émeutes.

A l'époque du *Salvator* ou *Bock-Bier,* toutes les sociétés, et Dieu sait si elles sont nombreuses dans la cité de l'Isar, se réunissent pour déguster la liqueur brune qui, quoique douceâtre, n'en est pas moins capiteuse. C'est un prétexte à cartes d'invitation, à programmes de soirées, dessinés par des artistes en renom qui profitent de la circonstance pour donner libre cours à leur esprit, à leur veine humoristique. A l'aide de ces feuilles, de tous formats, de toutes couleurs, pour lesquelles la lithographie paraît avoir été inventée à plaisir, on pourrait reconstituer, sans peine, une iconographie complète de la bière.

Cette verve caustique apparaît dans toutes les productions de la même espèce et spécialement dans les programmes de bals masqués dont quelques-uns, comme ceux de la *Société des artistes,* font, chaque année, courir tout Munich. Là, déjà, qu'ils exécutent la charge du masque ou qu'ils paraphrasent les dix commandements de Moïse, ces *Zehn Gebote ganz Famose,* « qui ont cours partout, même au bal masqué », comme le porte la légende d'un programme que j'ai sous les yeux, apparaît cette pointe de verve gouailleuse que nous allons voir se développer.

Le caractère des Bavarois, calme et rabelaisien, enjoué et comique à froid, constitue un type à part dont toute l'originalité se résume dans l'esprit munichois. Quand ils vous ont montré quelque chose de : *echte münchener,* vous pouvez tirer la ficelle; il n'y a plus rien à dire. *C'est le nec plus oultre* de la farce, de la bonne humeur allemandes. Faut-il être surpris, après cela, que les deux hautes tours de la cathédrale, la *Frauenkirche,* surmontées de leur singulière coiffure en forme de turban, aient joué, depuis 1830, un grand rôle dans l'estampe populaire, soit qu'on les coiffe du bicorne des jésuites, soit qu'on leur prête les traits du visage humain, soit enfin qu'on ne craigne pas de les faire servir à des compositions érotiques, toujours très goûtées des artistes munichois.

Si quelque chose semblait devoir être à l'abri de cet esprit de satire, c'est assurément le colosse de bronze qui domine tours et clochers, qui s'offre de tous côtés aux regards de l'arrivant, et dont la main, par son geste de grandeur, paraît étendre sa protection sur la ville entière. Eh bien, la *Bavaria* elle-même, dont les Munichois sont cependant, et à juste titre, si fiers, n'a pas échappé à cette verve caustique. Une caricature faisant partie de la collection Maillinger la transforme en soldat romain planté sur un tonneau, ayant une chèvre à ses côtés (l'emblème du bock-bier) et tenant un bock à bras tendus. O Schwanthaler! allez-vous certainement vous écrier, que dirais-tu, si tu voyais ton œuvre drapée dans son bronze majestueux, livrée ainsi à d'irrévérentes plaisanteries?

Alors même qu'il serait encore vivant, Schwanthaler ne dirait rien, parce que lui aussi a sacrifié à l'humour. Oui, celui dont toute la vie, trop tôt brisée, fut consacrée au culte du grand art, celui qui traduisit si bien dans ses formes héroïques et gracieuses la chevalerie du moyen âge, n'a pas craint, comme un autre, de dessiner des compositions satiriques. Tout l'esprit du sud est dans ces deux contrastes.

Les lecteurs du *Livre* ont vu la part relativement restreinte que cette Allemagne avait prise à la caricature politique, trop acerbe pour rentrer dans le *echt münchener geist.* C'est encore la feuille volante, la vulgaire lithographie dessinée sans art, qui a joué le plus grand rôle aux époques de trouble.

Si le roi Louis et Lola Montès furent souvent caricaturés, il faut dire que beaucoup de ces estampes ont été exécutées à Paris par des réfugiés allemands. Le même fait eut lieu pour le duc de Brunswick, de plaisante mémoire, dont le trône ne paraît pas devoir être plus solide, après sa mort, qu'il ne le fut de son vivant[1]. Mais l'esprit munichois, dans cette première période, jusqu'au

1. Le monument qui lui a été élevé à Genève, d'après ses dispositions testamentaires, sur le

moment de l'apparition des *Fliegende Blätter* se complaît surtout dans les farces d'atelier, dans les polissonneries rabelaisiennes, dans les petits incidents de la vie locale. C'est ainsi qu'il s'amusera à crayonner, sous toutes les formes, cet *Hôtel des quatre saisons* baptisé par lui du nom d'*Hôtel des quatre derrières,* parce qu'il avait vue alors sur le derrière de cette longue rangée de statues qui forment sur la Promenade-platz comme un étalage de sculpteur ambulant.

Tout cela n'est pas à proprement parler de la caricature, mais il convenait d'en tenir compte comme étant un des côtés les plus populaires de cet art qui représente une civilisation absolument différente de celle du Nord, qui indique un peuple plus doux, plus affable, ainsi qu'une éducation plus artistique.

LES HUMORISTES DE L'ANCIENNE ÉCOLE
MORITZ VON SCHWIND, KAULBACH, POCCI, ED. ILLE.

Les humoristes de la première époque de la caricature munichoise, c'est-à-dire de la période comprise entre 1830 et 1870, sont tous des classiques. Schnorr et Cornélius ont été leurs maîtres : ils se sont aussi bien distingués dans la peinture à la fresque que dans les études de mœurs ou dans la charge.

Elles étaient assurément bien ternes, les compositions que Moritz von Schwind (1804-1871) faisait paraître à Vienne vers 1830, avec des légendes françaises et allemandes ; mais, lithographies à sujets galants, elles répondaient au goût du jour.

Si l'on veut avoir une idée exacte de l'esprit qui représentait alors le mieux l'humour allemande, c'est *l'Almanach des compositions gravées pour 1884,* publié à Zurich, qu'il faut parcourir. Les 42 vignettes épigrammatiques qui s'y trouvent et qui traitent uniquement du tabac et du vin, sous les formes les plus diverses, sont toutes de Schwind. Ce que Gœthe avait dit précédemment des en-têtes de cet artiste pour les *Mille et une nuits* peut s'appliquer également à ces petites eaux-fortes. C'est un genre à part, dans la note de l'épigramme, « baroque avec sens, essentiellement fantaisiste, sans être de la caricature ».

Fumée du cigare, du château ou de la hutte, vin tiré au tonneau ou pris à la cave, porté sous forme de grappe ou figuré en une enseigne parlante, tout cela est représenté dans un esprit, devenu depuis très populaire, mais qui était alors nouveau. C'est également avec les emblèmes de la fumée et de la vigne que Schwind a dessiné les modèles de pipes et de hanaps qui sont les vignettes les plus curieuses de ce volume assez rare, dont une réimpression a été entreprise en 1875.

Schwind qui savait avoir la note railleuse, qui était de l'époque où l'on faisait encore la guerre aux bourgeois, s'est représenté lui-même, gros et gras, chapeau d'artiste sur la tête, canne à la main, dans une petite aquarelle que possède M. Maillinger, le collectionneur auquel je dois tant de remerciements. Au-dessous, il avait lui-même écrit en patois bavarois la légende suivante : *Si quelqu'un a l'air gros et gras, les gens pensent aussitôt qu'il ne peut pas être un peintre habile. — Eh bien! regardez-moi!*

modèle du monument des Scaliger à Vérone, menace ruine, écrasé qu'il est par le poids de sa propre statue équestre. Jamais le duc n'a autant pesé!

Tout Schwind est dans cette légende railleuse. Tel il se montre lui-même,



Le Diable et le Chat. Vignettes de M. von Schwind (*F. Blät.*)

tel on le retrouve dans les nombreuses et différentes compositions qu'il a dessinées pour les *Fliegende Blätter;* aussi bien dans son illustration pour le *Chat botté* conçue sous forme de frise, dans ses aphorismes *les bons amis*, dans ses silhouettes du *Diable et du Chat*, que dans ses compositions fantastiques ou encore dans ses exercices d'acrobates. Quel sens de l'esprit du moyen âge dans son renard attirant des volatiles aquatiques; quelle profonde philosophie dans son bonhomme qui jette des fleurs sur une tombe ouverte et que le diable saisit au même instant, sans qu'il s'en doute, par le collet de son habit!



C'est en vain qu'on chercherait chez Kaulbach (1805-1874) la même bonhomie. Autant cet artiste célèbre, dont l'influence sur l'art allemand fut grande, est classique, froid, sculptural, dans ses grandes compositions, autant, dans d'autres, il est observateur, avec une tendance à la satire. Mais possé-

dant comme nul autre le secret du tragique et du grandiose, il recherche, avant tout, l'espace, et on le voit s'essayer à la fresque caricaturale, se mesurer avec la charge ayant les proportions d'une peinture historique.

Théophile Gautier — qui, entre parenthèse, n'a connu que ses fresques de la Pinacothèque de Munich — et tous ceux qui, avec lui, ont blâmé les peintures décoratives de Kaulbach, ne me semblent pas avoir bien saisi le double



Vignette pour les *Aphorismes philosophiques* de M. von Schwind.

caractère du talent de cet artiste, singulier mélange de classicisme et de fantaisisme, de régulier de l'art et d'irrégulier de la pensée. Je dirai plus : Kaulbach est le dernier des classiques, qui se révolte contre les tendances étrangères qu'on a voulu imposer à sa race, et il saisit l'occasion qui se présente à lui de protester ouvertement, énergiquement, lorsqu'il est chargé d'orner de fresques un des temples mêmes du classicisme allemand.

Th. Gautier, appartenant à une école artistique qui n'a jamais eu pour la caricature une grande sympathie, qui n'en a pas compris l'immense portée philosophique et sociale, ne pouvait pas admettre qu'on se servît pour un tel usage de la façade d'un musée. Pour lui, c'était une profanation, ainsi qu'on peut en juger par ce qu'il écrit dans son livre sur *l'Art moderne :*

« La peinture peut à peine sourire du bout de ses belles lèvres rouges : comment admettre qu'elle rie aux éclats et consacre les moyens les plus durables de l'art à des charges qu'il suffirait de croquer au fusain ou à la craie sur la porte de l'atelier ? Les dix fresques exécutées à l'extérieur de la Pinacothèque moderne, par Nilson, d'après les petits tableaux de Kaulbach, que nous retrouvons ici, démontrent surabondamment que la gaieté grimace lorsqu'elle prend des proportions monumentales. Les parois du temple de l'art ne doivent recevoir que des héros et des dieux, et c'est une profanation que d'employer une aussi belle place que la façade d'un musée et un aussi noble moyen que la fresque, à reproduire des Hogarth apocryphes, des Biard gigantesques, des Daumier et des Cruishanck colossaux : c'est ce que Kaulbach a osé faire, et il en est résulté une triste drôlerie, un mélange hybride de formes, de couleurs et de costumes, une espèce de carnaval au soleil, très ridicule et très désagréable à voir. »

Eh bien, *ce carnaval au soleil* — le mot me plaît, car il est juste — a été, il faut qu'on le sache, voulu par Kaulbach. Et si quelque chose choque en cela les convenances élémentaires de l'art, ce n'est point que la caricature prenne de telles proportions, mais bien que des épisodes aussi chargés, aussi confus, une peinture aussi enchevêtrée en un mot, soient sur un monument à l'architecture froide et correcte, dont ils rompent l'harmonie.

Hogarth paraît avoir exercé une grande influence sur l'artiste allemand. C'est d'après lui qu'il procède, tout au moins dans ses compositions bien connues de la *Maison de fous* et des *Délinquants.* Ces dernières, au nombre de deux, publiées en 1847 par le *Kunstverein saxon* et inspirées du conte de Schiller : *Der Verbrecher aus verlorener Ehre,* n'ont pas eu, en France, la publicité de la *Maison de fous.* Il faut le regretter, car elles sont grandement traitées et dénotent chez leur auteur un esprit d'observation très développé.

Mais l'inspiration directe de Hogarth se fait surtout sentir dans sa première manière. Elle est bien moindre dans les quatre planches de la *Danse des morts*, dans le *Zwerg-Konig Wortzel und Ratten König Fitzliratzi* (le roi des nains et le roi des rats), qui inaugure les compositions d'animaux.

Les curieux dessins de Kaulbach pour le *Renard* (*Reinecke Fuchs*) de Gœthe, ce vieux poème allemand qui a tenté tant d'écrivains et d'illustrateurs, sont trop fouillés, trop profonds, pour être amusants. Il leur manque ce je ne sais quoi que possède Grandville en sa qualité d'artiste lorrain, servant de trait d'union entre la conception germanique et la conception latine. Il y a plus d'étude, plus de satire dans l'œuvre de Kaulbach, mais aussi moins d'esprit. Par contre, ce qui montre bien un des côtés du tempérament artistique de l'Allemagne, les ornements qu'il a dessinés pour cette édition sont pleins de charmes et délicats au possible[1].

Kaulbach ne s'est pas seulement inspiré de Hogarth dans le procédé. Comme ce dernier, il a montré pour la charge personnelle une douce malice et doit être compté au nombre des rares artistes allemands qui ont aimé à caricaturer leurs contemporains, à placer des visages connus sur un corps quelconque, et le plus souvent difforme. Kaulbach, qui a poursuivi les ennemis de

1. Voir le volume publié en 1864 par Aurélien Scholl aux bureaux du *Nain Jaune* : *Grandville et Kaulbach, Album des bêtes à l'usage des gens d'esprit.*

son crayon satirique, ne s'est guère montré plus bienveillant à l'égard de ses amis. C'est ainsi qu'il a représenté un de ceux-ci, l'ancien avocat Dessauer, en évêque, avec des toiles d'araignée dans la crosse et un diablotin faisant de la gymnastique dessus. Mais il ne s'est pas contenté de simples acteurs, comme lui, de la comédie humaine; sa verve mordante n'a même pas épargné le roi, son maître. Il s'est vengé des longues séances que celui-ci lui imposait — alors qu'il le peignait, lui et son épouse morganatique — en les crayonnant tous deux, dès qu'ils étaient hors de son atelier, sur le mur, sur le papier, sur le carton, partout en un mot où sa verve le conduisait. Ainsi prestement enlevée, l'épopée burlesque des amours du roi Louis et de la sémillante Lola Montès aurait pu prendre place parmi les meilleures compositions du maître, si, par un scrupule qui l'honore, il n'avait aussitôt détruit ces fragiles esquisses [1].

Édouard Ille, né en 1823 à Munich, quoique plus jeune, par conséquent, que Kaulbach et Schwind (ce dernier a même été son maître), appartient encore



Vignette d'Ed. Ille (*Fliegende Blätter.*)

à l'ancienne école par son faire. Comme Grandville, il s'est plu à donner aux animaux le langage, les habitudes, les vêtements de l'homme, et l'on peut dire qu'il tient beaucoup du maître lorrain [1]. Son dessin est, en général, très local,

1. Il faut se méfier des charges que d'habiles contrefacteurs vous représentent comme étant de Kaulbach. Je ne connais véritablement de lui dans cet ordre d'idées que trois compositions burlesques qui sont de simples pochades d'atelier. En dehors de cela, tout ce qui pouvait exister a été soigneusement enlevé par la famille même de Kaulbach.

2. Voir, entre autres, la *Affen und Hunde comedie* (La comédie des singes et des chiens) publiée en 1855, et qui est absolument dans le genre de Grandville.

très allemand : il possède au premier chef ce qu'il faut pour illustrer, avec une pointe de comique, les romanciers du cru, Auerbach ou Gotthelf. Aussi a-t-il rendu populaires en Allemagne les types de Staberle et d'Engemann. ***Les aventures de voyage de M. Staberle,*** publiées en 1863, se sont répandues partout comme les histoires de Topffer. Quant à ***M. Engemann,*** bottier de Leipzig dont le poète Edwin Bormann a chanté l'odyssée en patois du pays et que Ille, ***professeur de peinture à l'Académie des beaux-arts de Munich,*** n'a pas craint

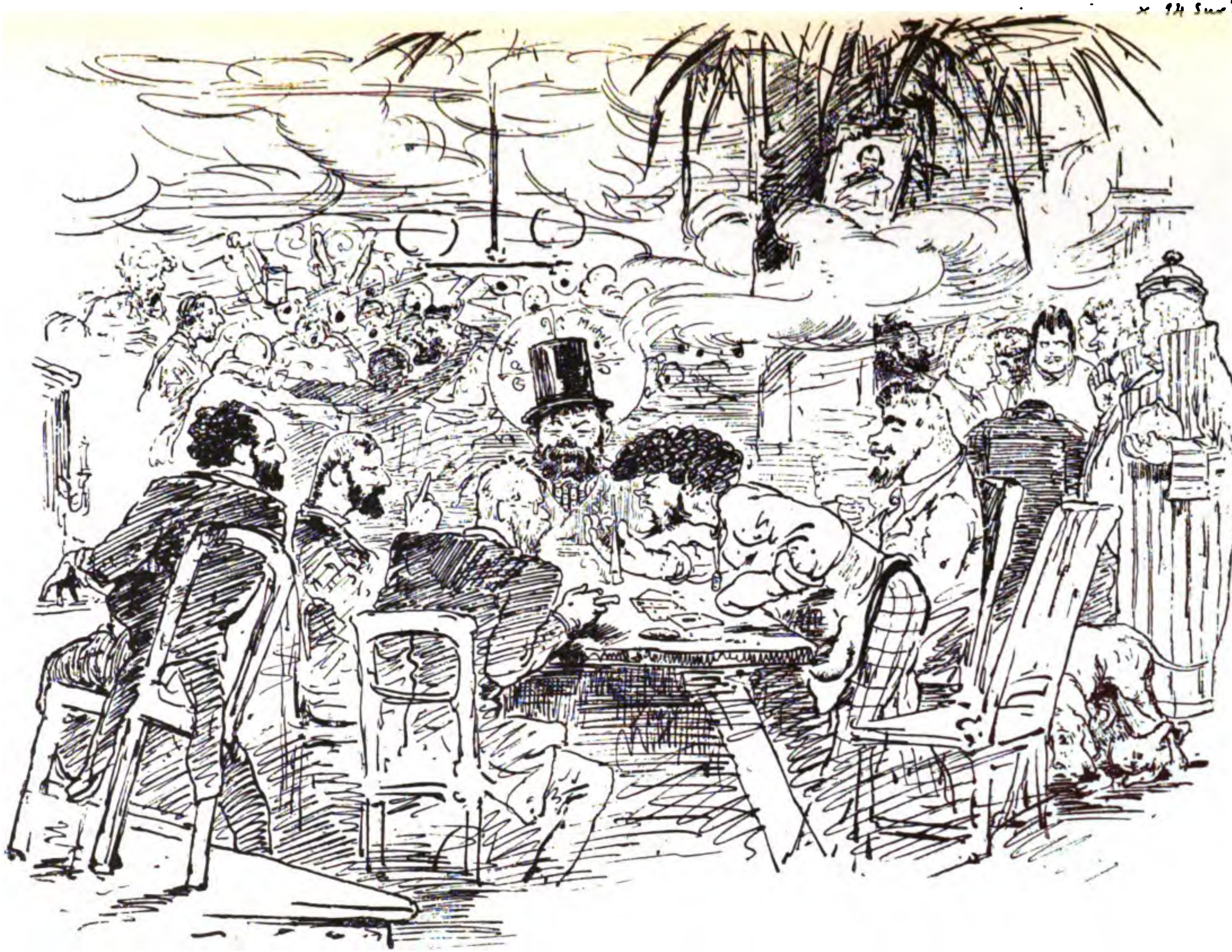


Vignette d'Ed. Ille, pour des poésies d'Edwin Bormann.

d'illustrer de son crayon, c'est au plus haut degré ce que nos voisins appellent des ***humoresques.*** Dans ses historiettes présentées sous forme de mémoires[1] où la grosse bonhomie populaire s'en donne à cœur joie, on assiste tour à tour au récit des rapports d'Engemann avec Napoléon, avec Schiller, avec Gœthe, avec Davout, avec Guillaume Tell, avec les membres du congrès de Vienne. L'auteur a poussé la farce jusqu'au bout : il publie les lettres d'Alexandre de Humboldt, du maréchal Ney, de Napoléon à ce cher M. Engemann, qui restera le

1. Herr Engemann. — *D'après des sources authentiques,* par Edwin Bormann. — Leipzig, A.-G. Liebeskind, éditeur.

— *Med Leibzig low'ich mir !* (Je loue mon Leipzig !) — Poésies d'un vieux Leipzikois publiées par Bormann. — Leipzig, même éditeur.



AUTOUR DE LA TABLE DU *KEGELBAHN*. — LA PARTIE DE TAROC

Caricature de la *Kneipzeitung* de la société des artistes de Munich

(Tous les personnages qui y figurent sont des artistes de la nouvelle école munichoise).

Imp. A. QUANTIN.

type le plus pur de l'Allemand ayant assisté aux hauts faits du premier Empire et qui, nouveau Mayeux sans la bosse, devient, sous le crayon comique d'Ille, le second du monument de Gœthe et Schiller.

Mais Ille possédait encore un autre talent très particulier, celui de faire revivre l'esprit d'autres époques, le genre d'autres artistes, au point que, avec lui, l'illusion est souvent complète. Il a montré jusqu'où il pouvait pousser cette science, dans le volume l'*Empereur Charlemagne et sa bien-aimée fille Emma,* exécuté sensément par différents artistes. Dans cette suite de grandes compositions tous les genres sont représentés; on y voit les poses titanesques de Cornélius, le sourire moqueur que Kaulbach aimait à mettre sur ses personnages, les créations les plus populaires de Schwind, tandis que Owerbeck change la pauvre Emma en nonne, comme Charlemagne est censé l'avoir fait d'après la légende. Schnorr apparaît avec toute une chasse; à côté de la couleur de Piloty on peut admirer la beauté des compositions de Karl Degenknopf, si bien que c'est en quelque sorte l'histoire de l'école de Munich présentée avec un esprit drôlatique, mais en même temps avec une connaissance profonde du talent particulier à chacun de ses maîtres.

A ces trois artistes il convient encore d'en ajouter un, le comte Pocci (1807-1876) à la fois dessinateur, graveur, poète, musicien, un de ceux qui ont laissé le plus d'études intéressantes sur Munich et qui a créé dans les *Fliegende Blätter* le type du fonctionnaire, collé, *ad vitam æternam*, sur sa chaise (*Staatshemorrhoidarius*).

Telles sont les personnalités qui se dégagent le plus de cette première période qui fut loin d'avoir l'éclat et surtout le caractère d'universalité de l'époque actuelle.

LES POCHADES D'ARTISTES. — LA ALLOTRIA. LE GUIGNOL MUNICHOIS.

Deux parts sont à faire dans la caricature munichoise, celle de l'intimité, c'est-à-dire la simple pochade, la charge devant figurer dans un local ou dans un recueil de la *Société des artistes,* et celle de la publicité, c'est-à-dire le dessin fait spécialement en vue du journal les *Fliegende Blätter*.

De la caricature intime, une partie seulement arrive à la connaissance du public; les artistes font de temps à autre un choix de croquis parmi leurs feuilles autographiées et les livrent à la grande publicité avec un texte généralement en vers. Tel est le cas des deux intéressants recueils : *Kunstlerlaunen* (Fantaisies artistiques) et *Allotria von Schwabenmaier*[1] qui contiennent des dessins ou fantaisies humoristiques de Barth, Dietz, Kaulbach, Hugo Kauffmann, Seitz, Lossow, Piglhein, Zimmermann et autres, maniant la plume et le crayon avec la même aisance.

La *Allotria* qui s'intitule bravement *Kneipzeitung* (journal de cabaret), les artistes munichois n'étant pas encore, comme les nôtres, travaillés par la maladie du *high life,* est un précieux document pour ce genre de caricatures. Le jeune Kaulbach, Fritz August, qui se montre apte à traiter tous les genres,

1. Munich, Fr. Bassermann, éditeur.

paraît également avoir hérité de l'esprit satirique de son oncle. Il ne se contente pas en effet de crayonner de très amusantes charges d'atelier, sur Wagner et les adorateurs du maître — des figures connues à Munich, dont les noms seraient sans intérêt ici, — ou de peindre sur le vif le petit cercle artistique de la *Allotria* groupé autour de la table du *Kegelbahn* (littéralement, *chemin à quilles*, local où l'on joue aux quilles); il faut encore qu'il se caricature lui-même, et je dois dire qu'il a réussi comme pas un sa propre charge, rosier qu'arrose l'Allemande moyen âge, qu'il a si souvent introduite dans ses tableaux



Fritz-August Kaulbach, caricaturé par lui-même.
(*Kneipzeitung* de la *Société des artistes* de Munich.)

Plusieurs des types réunis autour de la table du *Kegelbahn*, où je fus moi-même invité à prendre place avec une cordialité dont je ne saurais trop remercier les artistes munichois, sont des peintres connus. Le grand nez, c'est Kaulbach; la grande barbe avec les lunettes, c'est Lenbach, le portraitiste que Ch. Blanc comparait aux anciens; les grandes mains, c'est Gédon, un des plus merveilleux sculpteurs-décorateurs modernes, que la mort vient d'enlever en plein succès; le gros ventre, c'est Seitz qui avait dessiné pour le centenaire des Wittelsbach un cortège composé uniquement d'enfants. Tout ce groupe est enlevé avec un brio, une entente du comique, une étude des physionomies, qui en font un petit chef-d'œuvre de pochade.

Mais la palme dans ce genre revient encore à deux publications, sortes de journaux de voyage, intitulées l'une la *Lembachiade*, l'autre *Wahrheit und Dichtung* (Vérité et poésie).

La *Lembachiade*, c'est le récit comique des hauts faits du peintre Lenbach, père nourricier des arts, dans son voyage à Berlin où il est couronné de lauriers devant le théâtre de Guignol, ayant à ses côtés Bismarck qui fume bourgeoisement une bonne grosse pipe, et se faisant baiser la main par tous les hauts personnages de l'Empire.

Vérité et poésie est le récit illustré avec une verve sans pareille d'un voyage en Hollande et en Belgique, entrepris en 1877 par un groupe d'artistes allemands, soit Mackart, Lenbach, Kaulbach, Gédon et le graveur Hecht. Mackart qui est, on le sait, de petite taille se perd parmi les colis : retrouvé, on doit le prendre pour le placer sur les coussins de son wagon, comme on est obligé de lui poser une échelle pour le faire atteindre aux lits élevés de la Hollande. Cette pochade se termine par une rentrée à Munich, les poches vides, tous nos artistes jetés dans un wagon de 5e classe, Lenbach debout se prépa-

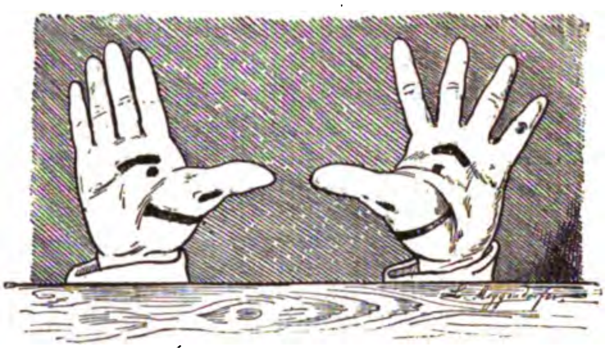
rant à recevoir au passage la couronne que la *Bavaria,* toujours de bonne composition, tient en réserve pour lui.

Cette grande pochade épique n'a pas seulement le charme de l'inconnu, elle révèle chez son principal dessinateur, Kaulbach, les qualités maîtresses que je signalais plus haut. Quand elle atteint à ce degré, la charge d'atelier devient de la caricature de bon aloi. Le même artiste a exécuté, il y a quelques années, avec William Busch, le désopilant caricaturiste dont je dirai quelques mots plus loin, un ravissant petit théâtre de Guignol qui avec tous ses accessoires, décors et poupées, est un chef-d'œuvre du genre bouffe.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt, à ce propos, de mentionner que les Bavarois possèdent un Guignol à eux, le *Munchener Kasperl,* autrement dit *le*



Frontispice
du Guignol munichois.



Le théâtre à bon marché.
(Vignette du Meggendorfer) (Fliegende Blätter.)

petit Gaspard, dont un artiste, Lothar Meggendorfer, a retracé toutes les scènes en plusieurs planches coloriées[1]. Kasperl a été affublé de toute façon : tantôt Turc, tantôt don Juan, tantôt voyageur en Afrique avec un Anglais. Comme notre Guignol, il bat sa femme, se bat avec le commissaire et est aux prises avec le diable; mais ce qui est tout à fait original, c'est la mort apparaissant sur la scène de ce théâtricule, comme dans une composition à la fresque de Holbein.

Le dialogue, lui aussi, est dans une note très allemande : il y est souvent question de saucisses et de verres de bière.

Mais il convient de laisser Kasperl avec ce bock si désiré et bien gagné, Kasperl qui, comme le Guignol lyonnais, vient de se faire journaliste d'une feuille de calembredaines illustrées, publiée à la dernière page d'un journal de Munich et d'en venir, cette fois, définitivement à la caricature proprement dite.

1. *Münchener kasperl-Theater,* 2 volumes avec dialogues et planches en couleur, par Lothar Meggendorfer. Munich, Braun et Schneider, éditeurs.

Das Wahrhafige kasperltheater (Le véritable théâtre de Gaspard), en six pièces, par Carl Reinhardt. Munich, id.

LES *Fliegende Blätter*. — ESPRIT DE CE JOURNAL.
LA CARICATURE DE MŒURS. — CHARGES SUR L'ANTIQUITÉ
ET LE MOYEN AGE.

J'ai déjà fait connaître les commencements des *Fliegende Blätter* qui viennent de publier tout récemment leur 2,000ᵉ numéro. Il s'agit donc bien plutôt de définir leur caractère que d'en donner une histoire détaillée. Le seul point qui soit intéressant à fixer, c'est que depuis bientôt trente années elles ont absolument banni de leurs colonnes la charge politique, se tenant dans les limites de l'esprit munichois, ou se portant sur le champ plus vaste de l'étude de l'humanité, cherchant toujours à captiver, à faire rire et ne dédaignant point, à l'occasion, le grotesque.

Sous l'impulsion de MM. Bruan et Schneider, les fils des créateurs du journal et de la maison d'éditions la plus importante, en son genre, de l'Allemagne, s'est fondée toute une école d'illustrateurs aux talents les plus divers, et de graveurs sur bois habiles à interpréter l'esprit de ces crayons différents. Le temps n'est plus où le vieux père Braun, qui restera une des figures les plus intéressantes de la publication illustrée de l'autre côté du Rhin, devait presque à lui seul tenir tête aux exigences de l'actualité, dessinant et taillant de sa main les bois destinés à prendre place dans le journal. Les éditeurs actuels n'ont que l'embarras du choix, en présence des nombreux artistes qui leur apportent le concours de leurs talents, puisque, à quelques exceptions près, tout ce qui porte un nom à Munich a passé par cette école des *Fliegende Blätter*. Dans ce recueil hebdomadaire de huit pages, jamais une allusion politique, jamais une charge visant spécialement tel ou tel personnage connu, littérateur, musicien, homme d'État. Toujours des généralités, toujours la satire des mœurs et des classes sociales dans leur ensemble, sans s'élever cependant à la hauteur de Hogarth. N'allez point croire que ce soit banal, fastidieux, ou même fatigant. Vous pourrez parcourir vingt volumes des *Fliegende Blätter* sans jamais éprouver la moindre lassitude, sans jamais ressentir le moindre ennui : c'est qu'elles offrent une variété de sujet, une richesse de production, dont rien ne saurait donner l'idée.

Et ce n'est pas seulement à ce point de vue qu'elles constituent un recueil unique, c'est encore à cause de la diversité des genres d'illustrations. A côté du dessin au trait, de la simple silhouette de la physionomie, des découpures en façon d'ombres chinoises, se trouvent des gravures d'un fini achevé, des compositions d'une fraîcheur idyllique pour des poésies, des vignettes pour des récits historiques ou légendaires. Ainsi les genres les plus différents, au point de vue du procédé technique comme au point de vue du sujet traité.

Les caricatures proprement dites des *Fliegende Blätter* sont toujours des caricatures de mœurs ou de physionomie. Toutes les charges auxquelles peuvent prêter le contour et les formes du visage, du corps, des membres, comme les postures des diverses personnes mises en scène constituent, par suite, un champ aussi vaste que précieux pour les artistes de cette école.

Vous ne les verrez pas, comme les Anglais, se complaire à représenter un soldat lâche, un maître de danse tortu, un juge ivre, un prédicant dans un

mauvais lieu ; cela implique, en effet, un esprit de revanche, de revendications sociales que ne comporte point le caractère de l'Allemagne du Sud. Les caricatures de mœurs n'y ont pas cette ampleur; ce sont des scènes d'étude, d'observation consciencieuse; c'est la traduction, attentive et patiente, des mille et un faits de la vie quotidienne. C'est du comique, ce n'est point de la satire à la verve railleuse, aux attaques mordantes.

De là aussi, le succès colossal des *Fliegende Blätter* qui, quoique visant tous les ridicules humains, ne heurtent cependant personne.



Scènes de théâtre.
Un trio, caricature d'Oberländer (*Flieg. Blät.*)

J'appuie mon dire d'un exemple dont chacun comprendra la portée. S'attaquer au militaire est chose particulièrement délicate en Allemagne : dans le Nord, cela serait presque impossible. Eh bien, les *Fliegende Blätter* ont trouvé moyen de le faire sans blesser sur ce point l'amour-propre national. Tandis que Van Os, un dessinateur très fin, publie de charmants croquis militaires aux types bien compris, aux hommes admirablement campés, d'autres artistes caricaturent — croquent serait plus exact — l'officier prussien tantôt effilé comme une perche anglaise, tantôt gros comme un tonneau de bière, aux jambes toujours maigres et efflanquées qui, en compagnie d'un inséparable barbet non moins maigre, promène son ennui à travers les villes allemandes. Et tout le monde de rire, parce que, véritablement, le portrait, loin d'être chargé, n'est que strictement exact, et qu'il n'y a rien dans un tel croquis qui puisse discréditer l'armée elle-même. Certains dessinateurs vont même assez loin. Tel est le cas de la caricature d'Oberlander mettant en scène un de ces personnages qui se promène le cigare à la bouche, le torse bien cambré, armé de son sabre

et de son monocle, tandis qu'une grenouille lui emboîte le pas, en fumant et en se pavanant comme lui.



Suum cuique.

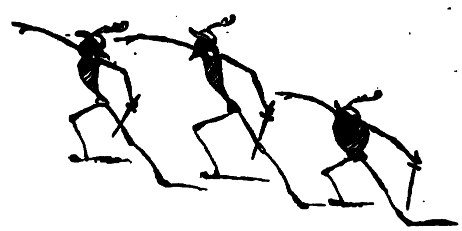
Caricature d'Oberländer. (*Fliegende Blätter.*)

Le même caricaturiste a représenté un petit lieutenant campé ainsi qu'un roquet, ayant à son côté un immense sabre auquel il paraît être rivé : sur le devant, un personnage gros et ventru lui crie; *Nom d'une pipe, jeune homme, qui est-ce qui t'a donc ainsi attaché à ton sabre?*

Les Allemands ne sont pas seulement gens d'observation, ils sont encore doués d'une précision mathématique; aussi affectionnent-ils ce qu'on pourrait appeler, après une étude attentive, le dessin à deux temps et trois mouvements, je veux dire les caricatures développant un sujet donné, par une suite de poses



1er Acte. — 3e entrée.



2e Acte. — 3e entrée.



3e Acte. — 1re entrée.

Les chœurs au théâtre. — Caricature de Meggendorfer (*Flieg. Blät.*)

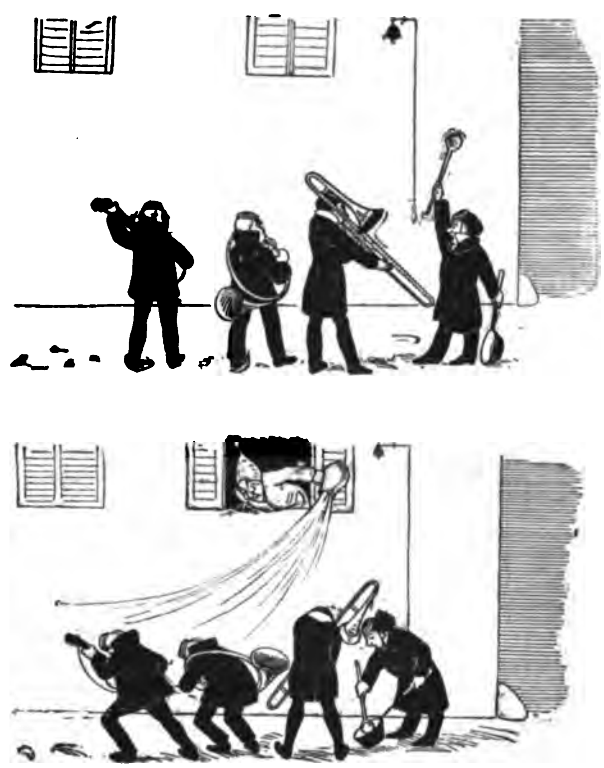
en quelque sorte plastiques, notant, grâce au jeu des physionomies, les expressions les plus fugitives.

Une des plus désopilantes histoires du genre est certainement *l'Enfant du sergent-major*. Ce que le dessinateur Meggendorfer a représenté sous ce titre pourrait en quelque sorte être intitulé *Remise à un sergent-major par sa femme d'un moutard emmailloté*, pendant qu'elle, en vraie ménagère allemande, se rend au marché. Singulière fonction, en effet, pour un militaire barbu que celle de bonne d'enfant. Aussi, comme le dessinateur a bien saisi cette situation embarrassante non prévue par le code militaire, avec quelle observation il note pour nous tous les sentiments qui passent par l'esprit du guerrier lorsqu'il se voit chargé d'un tel fardeau, jusqu'au moment où le clou, ce clou providentiel que l'artiste a eu soin de nous montrer, dès le commencement planté au mur, lui apparaît comme un sauveur! L'attitude du sergent-major ayant l'enfant sur ses genoux est tout un poème de la consternation, comme Engel aurait pu le concevoir dans son *Traité de la mimique*. C'est du dessin dialogué, imagerie d'Épinal, si l'on veut, mais d'un comique achevé, rendu avec autant d'esprit que de connaissance du corps humain.

Du même dessinateur et toujours dans le même ordre d'idées, existent des suites de petites histoires illustrées qui appartiennent aux compositions les plus amusantes de l'école allemande. Témoin l'histoire de ce monsieur qui passe sous les fenêtres d'une jeune personne, la contemple, en est remarqué, la salue, monte chez elle et lui déclare sa flamme. Mais, surpris par les parents, il saute

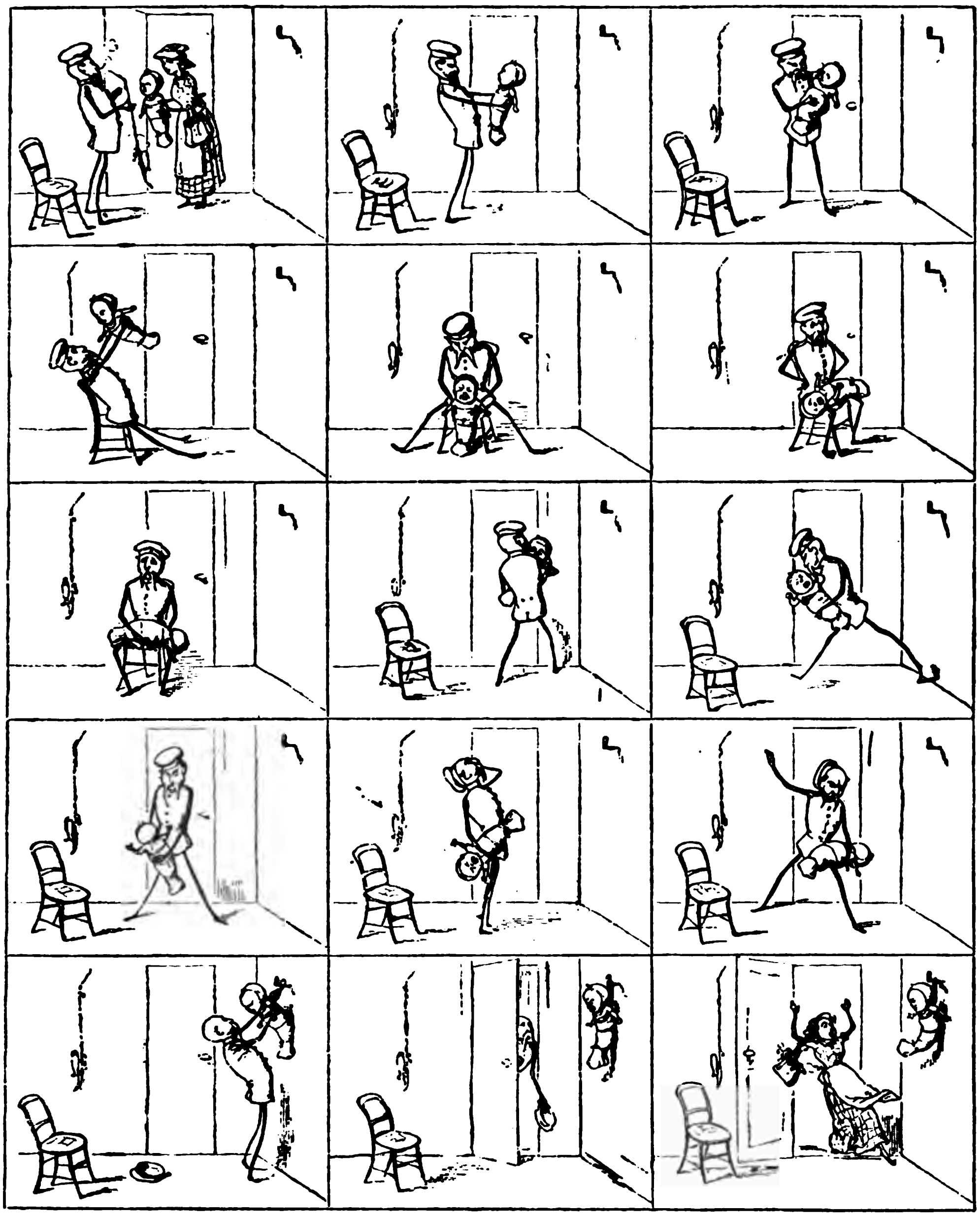
par la fenêtre, tombe sur une voiture découverte qui passait au même instant dans la rue, reconnaît dans la dame qui en occupe le fond une ancienne à lui, s'assied avec le plus grand calme sur le strapontin, et finalement se jette dans les bras de ladite dame, tout en faisant un pied de nez aux autres personnages qui, de leurs fenêtres, assistent, ahuris, à ce spectacle.

Meggendorfer qui dessine pour les enfants des animaux articulés se complaît surtout dans les suites longuement développées. Sa ***musique enragée*** (en allemand ***Katzenmusik***, litt. : musique de chats), grosse farce comme les affectionnent les étudiants allemands, est tout un drame qui ne comprend pas moins de douze tableaux. Dans les vignettes reproduites ici, l'action se trouve déjà engagée : les étudiants exécutent leur symphonie pour orchestre, et sont arrosés comme ils le méritent par le paisible bourgeois dont ils ont troublé le sommeil. Mais dans la suite complète, partis d'un bec de gaz, ils reviennent à leur point de départ. Or, autour de ce bec, l'artiste allemand a composé quatre tableaux qu'on pourrait intituler : ***Avant l'action***, et qui nous montrent : 1° le bec de gaz lui-même qui est le point central de réunion; 2° l'arrivée du premier étudiant avec sa casserole, et l'attente; 3° l'arrivée du second; 4° l'arrivée des deux autres. Et lorsqu'ils recommencent une nouvelle campagne contre la malheureuse victime de leurs exploits nocturnes, c'est à nouveau du bec de gaz qu'ils partent; de même, c'est là encore qu'ils reviennent pour rentrer au logis.



Musique enragée. — Drame nocturne en 12 tableaux.
Caricatures de Meggendorfer (*Fliegende Blätter.*)

Ce qui peut paraître au premier abord une ***scie*** illustrée, ce qui à nos yeux passerait pour tel, est pourtant autre chose que cela. C'est la preuve de cette prédisposition des Allemands à représenter, sous toutes ses faces, un sujet donné, à nous faire assister à toutes les gradations du sentiment et des sensa-



L'ENFANT DU SERGENT-MAJOR

DRAME EN 15 TABLEAUX, PAR MEGGENDORFER

(Fliegende Blätter)

 Imp. A. QUANTIN.

tions humaines, à donner non pas seulement un épisode, mais à prendre un récit complet dès l'origine et à le développer, sans en rien omettre, de façon que celui qui regarde les compositions puisse se rendre compte immédiatement des distances parcourues ou du temps écoulé entre les différentes scènes représentées. C'est là un des côtés les plus typiques de leur caricature, de même que cette tendance à l'observation philosophique constitue pour eux une véritable supériorité dans la façon de présenter certains sujets qui sont traités journellement chez nous comme chez eux.



La lecture intéressante.
Caricature de Meggendorfer (*Fliegende Blätter*).

Et ce même caractère de précision se remarque également dans des scènes moins développées, simples incidents de la vie quotidienne, qui n'ont que deux ou trois tableaux au plus. Tel est le cas de *la Lecture intéressante,* montrant d'une façon fort comique les inconvénients de se plonger avec trop d'attention dans la lecture d'un article émouvant. Les *Fliegende Blätter* abondent en sujets de ce genre qui pourraient presque passer pour les figures découpées dont on fait mouvoir les jambes et les bras à l'aide d'un fil de fer. Oberländer, lui aussi, se complaît dans ces compositions, mais avec un esprit plus fin, sans rechercher la grosse farce, et avec un dessin beaucoup plus savant que celui de Meggendorfer.

C'est, au reste, un des meilleurs observateurs de la vie humaine que je connaisse. Sous le titre de : *le Schako trop étroit,* il a publié l'année dernière une pochade militaire, qui est un véritable poème illustré. Pendu à cause de ce schako qui lui tombe jusque sur les épaules, le malheureux militaire, qui a essuyé de ce fait mille péripéties, finit par devoir la vie au schako récalcitrant.

Celui qui a semé un tel conte de dessins d'une si douce gaieté ferait à coup

sûr un merveilleux illustrateur pour la *Miliciade* du spirituel Genevois Petit-Senn, ou pour les exploits de *Ramollot.*

Il n'est pas rare de rencontrer la note fantastique chez les dessinateurs des *Fliegende Blätter :* dans le pays d'Hoffmann cela va de soi. Ce qu'ils affectionnent surtout, c'est le genre de métamorphose qui consiste à transformer peu à peu un personnage en une plante ou en un animal quelconque. Ainsi un



Le schako trop étroit. — Caricature d'Oberländer (*Fliegende Blätter*).

moine cueillant des champignons dans la forêt finira, sous leur crayon, par passer lui-même à l'état de champignon, comme un moutard jouant avec un griffon prendra de plus en plus l'attitude, la pose du chien, jusqu'à ce qu'il arrive à lui être absolument identique.

Tout ce qui, par un côté quelconque, peut prêter à l'observation ou à l'étude des ridicules, scènes de la vie intime ou de la vie militaire, farces d'étudiants, types de brasserie, polissonneries d'enfants, paysanneries, scènes amoureuses, est, toujours ce que les Allemands recherchent de préférence dans la caricature. C'est à cette tendance particulière de leur esprit qu'ils doivent aussi d'être de si bons peintres de la vie animale. Oberländer, surtout, excelle dans ce genre. Qu'il représente des pierrots se disputant un malheureux hanneton, — scène dédiée aux sociétés protectrices — les évolutions d'une famille de hiboux dans le creux d'un arbre qui lui sert de nid, des oiseaux emmaillotés se tenant sur un fil télégraphique, une famille de lions assise sur le bord d'un monticule, maigre, affamée, attendant *quem devoret*, ou encore des chiens bas-

sets regardant d'un air rogue une levrette pourtant *sans paletot*, son dessin a toujours de l'esprit et de l'originalité, en même temps qu'il dénote une science de l'animal qui atteint parfois à la hauteur de Jacques ou de Renouard. Dans les oiseaux, chose à noter, Oberländer a beaucoup du faire de Giacomelli, ce spirituel interprète de tout un petit monde tapageur et souvent bien amusant. Quelquefois, enfin, il a la note comique, par exemple quand il nous fait assister



Le schako trop étroit. — Caricature d'Oberländer (*Fliegende Blätter*).

aux élans de tendresse et de voracité de deux crocodiles, ou quand il décrit l'histoire, en sept tableaux, d'un lion glacé à la vanille, posé sur un grand plat où, par suite de la chaleur, il finit par ne plus rester que quelques rares ossements tristement surnageant.

Il convient maintenant d'examiner sous un autre aspect le talent des caricaturistes allemands, je veux dire dans la façon dont ils interprètent l'antiquité et le moyen âge. Pour charger l'antiquité grecque ou romaine, ils font appel à toute leur verve satirique : c'est un plaisir dont ils s'acquittent *con amore*. L'Allemand n'est-il pas, par essence, anticlassique ? Les dieux de l'Olympe, les travaux d'Hercule, les guerriers illustres, Xerxès et Alexandre, les soldats romains, les philosophes, les peintres, les tragédies, tout y passe, jusqu'à la sculpture grecque elle-même qui semblait pourtant devoir être à l'abri de pareilles profanations dans un pays où elle fut jadis l'objet d'un véritable respect. Raison de plus, direz-vous, et vous aurez raison. Au reste, la satire

n'avait jamais désarmé, même aux temps où la grécomanie régnait sans conteste. Une caricature des premières années des *Fliegende Blätter* représente les dieux de la Grèce quittant l'Olympe où ils s'ennuient depuis longtemps, et arrivant à Munich; mais comme ils sont tout nus, — des dieux qui se respectent ne sauraient voyager avec des ulsters — ils trouvent quelque peu froid l'accueil qui leur est fait, d'autant plus que les gamins leur jettent des boules de neige.



Un nouveau musée de sculpture.

Diane à la chasse. — Caricature d'Oberländer (*Fliegende Blätter*).

Et pour bien montrer l'esprit qui les anime, les *Fliegende Blätter* n'épargnent pas plus la statuomanie qui sévit alors dans toute sa vigueur. Les vignettes reproduites à cette place montrent ce peu de respect pour l'antiquité. Ici encore, Oberländer a la palme avec son *Nouveau musée de sculpture,* qui représente de la façon la plus comique les malheurs de Diane à la chasse, Laocoon faisant l'éducation de ses enfants, Niobé allant acheter des étoffes dans un magasin, Esculape malade se faisant soigner par Vulcain, Prométhée fumant dans un fauteuil et quantité d'autres cascades dans le genre des compositions de Lafosse, Hadol, Gill, Robida, pour l'*Histoire de France tintamarresque.*

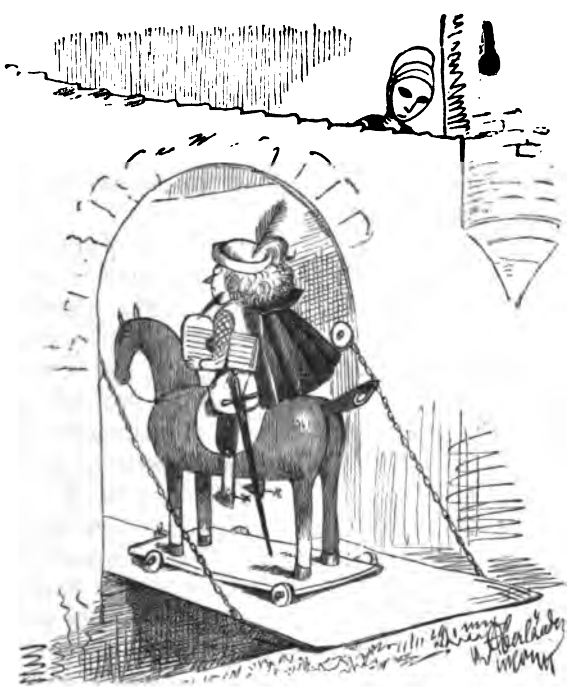
On a pu voir tout récemment à la devanture de nos libraires un singulier volume tiré sur du papier imitant le papyrus, rongé aux bords et mordu avec des acides pour obtenir des taches de rouille et d'humidité, couverture en grosse toile, attaches en cuir, etc. Eh bien, ce volume, dédié au professeur Georg Ebers, le savant égyptologue, n'est qu'une longue suite de charges sur l'antiquité égyptienne, « dessinées d'après nature, comme le porte le titre, et copiées l'an 1302 avant Jésus-Christ par C.-M. Seypel, peintre de la cour et poète de

S. M. le roi Rhampsinit III. — Memphis, rue des Pyramides, n° 36, au premier étage. S'adresser au portier. » Égyptologues ou non, tous ceux qui le parcourront passeront quelques moments d'ineffable gaieté en voyant l'habileté dont l'artiste a fait preuve dans cette charge de la société égyptienne.



Polyphème et Galathée.
Caricature de Reinicke (*Flieg. Blät.*)

Bien amusantes aussi, les charades avec dessins et inscriptions antiques que publient les *Fliegende Blätter*. Mais un autre journal a fait mieux encore. Voulant rappeler les mésaventures de ce pauvre M. Schliemann rapportant à Berlin des tessons de faïences antiques fabriquées tout récemment par d'ingénieux industriels qui, pour leur donner plus d'authenticité, les enfouissaient bien profondément en terre, le *Schalk* de Leipzig a publié, d'après les croquis de ses correspondants spéciaux, les plus récentes découvertes dudit Schliemann à Ithaque et autres lieux. Ces trouvailles tintamarresques seront, sans nul doute, d'un grand intérêt pour la science archéologique, puisque, grâce à elles, déjà, la fable d'Alcibiade coupant la queue de son chien est devenue une réalité.



Kunibert et Kunégonde. — Caricature d'Oberländer. (*Id.*)

Nous ne sommes plus aux temps, on le voit, où les Allemands allaient chercher en Italie la civilisation, les grandes inspirations littéraires ou artistiques. A la façon dont ils blaguent cette bonne antiquité classique, le respect qu'ils ont encore pour elle ne doit pas les étouffer.

Tout autre est l'esprit de leurs caricatures sur le moyen âge. Même lorsqu'ils chargent cette époque, ils en conservent encore l'esprit : aussi leurs compositions ont-elles une tendance mi-sérieuse, mi-

grotesque, un caractère tout spécial, bien différent en un mot de celui qu'elles ont revêtu chez nous.

L'Allemagne est trop imprégnée de gothique, dans ses mœurs, dans son organisation sociale, comme dans son architecture et dans son ameublement intérieur pour pouvoir railler avec une complète liberté d'allures tout ce qui en rappelle le souvenir. Jamais elle n'eût produit les croquis étourdissants, mirifiques et de *haulte graisse* de Gustave Doré, pour les *Contes drôlatiques* ou pour *Rabelais;* mais, en revanche, elle s'inspirera sans cesse du moyen âge, pour donner à ses scènes modernes une saveur qu'elles n'auraient pas autrement. Toutefois tous ses dessinateurs ne font pas preuve du même respect : c'est ainsi que l'un d'eux, Carl Gehrts, a représenté un tournoi dans lequel les deux champions, au grand esbaudissement et esclaffement du hérault d'armes et des spectateurs, finissent par se faire vis-à-vis, le visage tourné, comme dirait Pandore, vers *l'inverse de l'endroit* de leur cheval[1].



Le nouvel Arion.
Caricature d'Oberländer (*Flieg. Blät.*)

D'autres raillent agréablement la manie de l'antiquaille en publiant des croquis fantaisistes de villes, de costumes ou d'inventions modernes, tels que les chemins de fer, par exemple, anachronismes amusants où tout est moyen âge ou Renaissance.

Mais, je le répète, ce n'est point là la généralité. Les dessinateurs allemands se livreront à une reproduction patiente d'anciennes chroniques manuscrites, représentant les moines de Saint-Gall allant à la découverte, non pas de pays à défricher, mais de pièces de vin à défoncer; ils illustreront des épopées, des poèmes épiques, des ballades; ils feront des lettres ornées fantastiques, des encadrements grotesquement gothiques, on ne les verra pas entreprendre de charge à fond contre le moyen âge pris dans son ensemble. Le même fait se présente, au reste, pour d'autres époques, le XVIIIe siècle par exemple, ce qui ne les empêche pas souvent d'illustrer de vignettes peu respectueuses leurs grands classiques, Schiller, Lessing, Wieland, Herder, Gœthe. Les *Fliegende Blätter* ont eu des *idylles à la Gessner* et des *vignettes à la Klaphorn* qui sont la plus jolie charge qu'on puisse faire du genre de ces deux écrivains. Mais, on le voit, il y a entre la manière française et la manière allemande de traiter le moyen âge une nuance qui ne saurait échapper à l'œil d'un observateur. Aussi aucun caricaturiste d'outre-Rhin ne se risquerait-il, j'en suis certain, à entreprendre

1. Publié dans le *Schalk* de Leipzig.

une *Histoire d'Allemagne tintamarresque* où l'on verrait Charlemagne, Frédéric Barberousse, Frédéric II, entreprendre des cascades folichonnes.

LES FEMMES ET LA CARICATURE ALLEMANDE. CHARGES SUR LES MODES ET LE THÉATRE. — LE CHIC. CONCLUSION.

Je n'ai pas encore montré les humoristes allemands aux prises avec la femme; c'est cependant un côté tout particulièrement intéressant pour nous, puisque l'éternel féminin occupe une place plus grande que jamais dans la caricature française et tend, pour peu que l'esprit actuel continue, à devenir son unique objectif. Savoir dessiner la femme tient lieu de tout : à quoi bon étudier, saisir sur le vif les mœurs et les ridicules humains, puisque la jambe provocante en dit plus que tout le reste. Aussi pas un dessinateur qui ne soit à l'affût du moindre cotillon qui trotte, qui ne cherche à déshabiller les jolies filles d'Ève jusqu'aux limites les plus extrêmes du décolletage. C'est Grévin, c'est Robida, c'est Mars — ce dernier avec ses femmes empruntées aux illustrateurs viennois — en attendant que d'autres viennent qui s'évertueront également à dessiner, à mouler, à indiquer, comme on voudra, les contours adorables de cet être charmant, avec un *chic,* un amour, une passion, qu'on égalera peut-être, mais qu'on ne surpassera jamais. Celui dont le crayon est impuissant à rendre toute la grâce, toutes les provocations de la femme, ne sera donc jamais un dessinateur dans la note du jour.

Tout autre est la donnée allemande — je parle du sud — non pas que leurs artistes ne sachent, comme c'est le cas pour ceux du nord, dessiner une femme, mais parce que l'éternel féminin n'occupe pas là-bas la place qui lui a été faite dans la société française. C'est là ce qui donne un caractère particulier, non seulement au théâtre, mais encore à tout ce qui touche au monde artistique et littéraire en Allemagne. Allez donc chercher le demi-monde sous sa forme délicate et raffinée, dans un pays où fort souvent les artistes sont sans charmes, où les belles-petites — amère dérision! — sont lourdes et vulgaires, où le rôle de la maîtresse, légitime ou irrégulière, est inconnu; où toutes les choses de la galanterie ne sortent pas des limites d'un cercle absolument restreint, où l'amour vénal apparaît comme une fonction et non sous les apparences de la plus séduisante des voluptés humaines.

Loin donc de revêtir l'aspect attrayant et raffiné sous lequel elle se présente dans notre société, la galanterie, ou ce qu'à défaut d'autre terme je me vois réduit à appeler ainsi, se présente sous ses véritables apparences, vénale et vulgaire. Gentils minois frais et coquets, petits museaux parfumés, n'en seront pas moins pour l'Allemand *chair à plaisir.* Faut-il attribuer cela au reste d'esprit moyen âge si vivace encore dans les mœurs ? Je l'ignore, mais un fait est certain; c'est que, autant nous avons placé la femme galante sur un piédestal, par je ne sais quel besoin d'idéaliser l'amour, alors même qu'on le sait banal, autant nos voisins l'ont, avec raison selon moi, rejeté dans la grande communauté des ribaudes, dès qu'il cesse d'être un sentiment pour devenir un commerce. Aussi leurs caricaturistes, quand par hasard ils s'attaquent aux belles-

petites, ont-ils le crayon mordant et la verve caustique. La philosophie, l'humour, ne désarment jamais chez eux.

Qu'on en juge par ce dialogue de deux Munichois, suivant la légende placée au-dessous d'un dessin représentant deux femmes coiffées du petit chapeau rond (notre ancien melon), coiffure qu'affectionnent tout particulièrement les petites dames d'outre-Rhin.

— *Regarde un peu ces dames, quels petits chapeaux elles ont.*

— *Oh! encore bien assez grands; il n'y a pas grand'chose dessous, non plus.*

Or le mot est d'autant plus cruel que les deux femmes accusent, remarquez-le, des rotondités pleines de promesses.

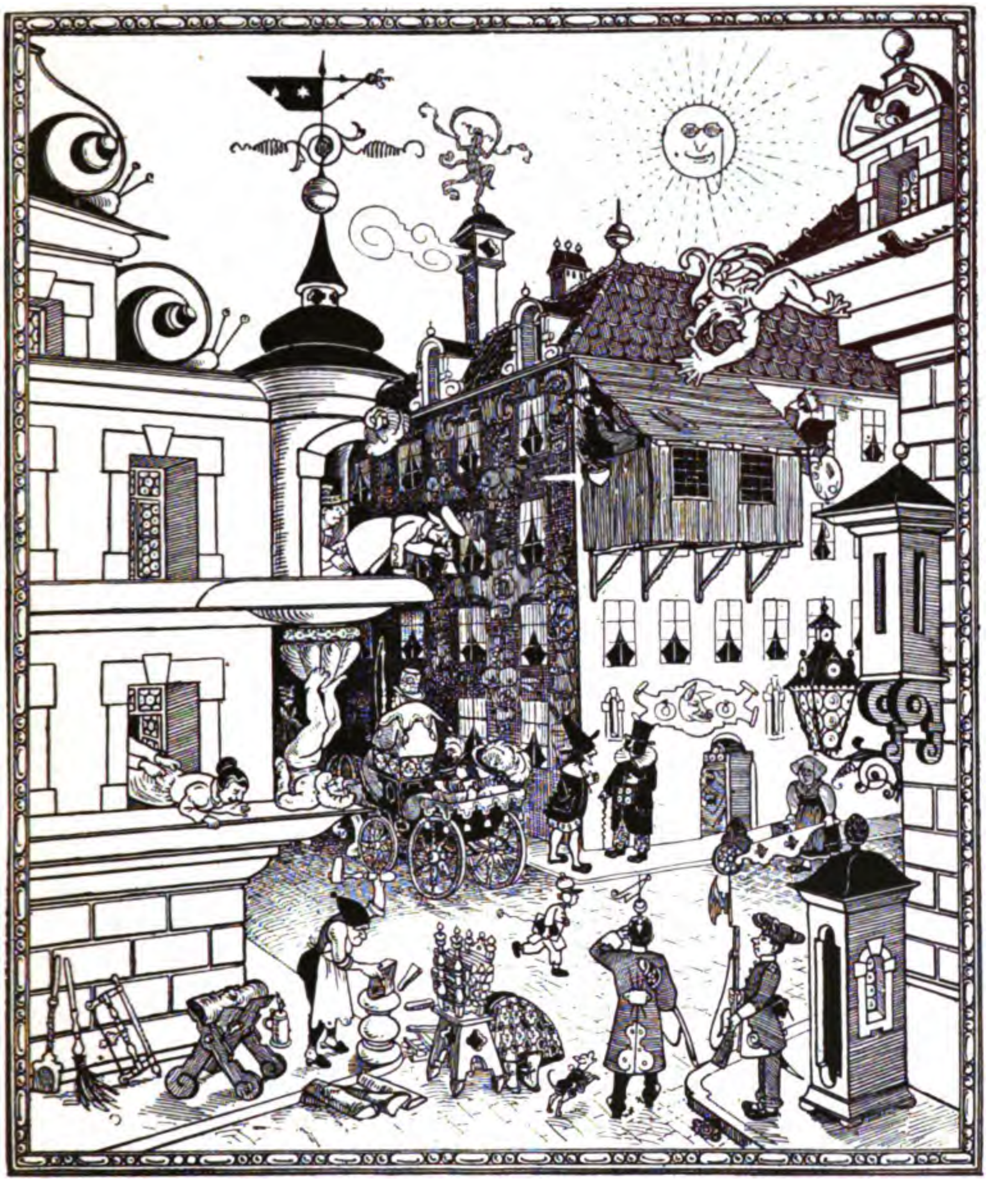
Et cet exemple est concluant parce qu'il nous donne la note vraie des idées allemandes au point de vue féminin.

Du reste, à part quelques planches philosophiques ou morales dans ce goût, vous pouvez feuilleter toute la collection des *Fliegende Blätter*, vous n'y trouverez pas la moindre allusion au monde de la galanterie vulgaire. La seule exception qu'il me faille faire est en faveur de croquis dus à un artiste autrichien. N'allez point croire toutefois que ce fait provienne d'un excès de pudibonderie; non, c'est simplement parce que l'esprit du dessinateur n'est point porté vers un genre qui ne lui fournirait du reste que peu d'éléments.

A ceux qui seraient tentés de faire connaissance avec les illustrations, gratifiées, je ne sais trop pourquoi, de l'épithète *légères,* je prédis donc la désillusion la plus complète. Ce que sont les gravures de cette espèce en Allemagne, on pourra facilement s'en rendre compte par les séries de dessins à la plume signés Klic, se cachant sous le titre, affriolant et trompeur tout à la fois, de : *Illustrations pour hommes*[1]. J'avoue que cette appellation, bien faite pour rendre rêveurs les gens les moins impressionnables, m'avait tout d'abord captivé. Aussi mon désappointement fut-il grand, quand, après avoir donné à ces dessins une attention toute particulière, je dus constater que, mauvais et lourds, ils n'avaient rien du cachet allemand. Têtes, poses, expressions, tout cela m'était connu.

Et en effet, c'est le genre et les toilettes de beaucoup d'anciennes compositions du *Petit journal pour rire,* dues à des dessinateurs de second ordre; ce ne sont pas autre chose que de mauvaises copies faites sans goût, transportant sur la scène allemande des balivernes auxquelles l'esprit parisien donne seul quelque sens. A coup sûr on n'accusera pas, en cette circonstance, les Allemands de rester vaporeux, ni d'avoir les contours indécis. Dans les sujets un peu scabreux, la chute d'une femme sur la glace par exemple, alors qu'il faudrait glisser de manière à n'estomper que les sous-entendus, ils appuient, ils soulignent à plaisir. Ce n'est plus de la caricature grivoise, ce n'est pas de l'érotique, qu'est-ce donc alors? Qu'on me permette l'expression vulgaire, c'est du dessin de *carte transparente.* A cette absence complète de grâce et de délicatesse vous pouvez conclure que les *Illustrations pour hommes,* seulement, — cela rappelle presque les boniments non moins affriolants et non moins trompeurs

1. *Bilderbuch für Halgelstolze,* 3 volumes de croquis, avec texte de Mario Vacano. Leipzig, Glaser et Garte, éditeurs. Chez les mêmes libraires, *Bilder aus dem Harem* (Croquis du harem), illustrations de Klic, également.



Caricature contre la manie qui sévit aujourd'hui en Allemagne
de tout accommoder au goût de la Renaissance

DESSIN DE MEGGENDORFER

(*Fliegende Blätter*)

Imp. A. QUANTIN.

aussi de certaines baraques de foire — sont un produit du nord, et, effectivement, elles ont été publiées à Leipzig.

Ce que nous présentent donc les caricaturistes de l'Allemagne du Sud dans le domaine féminin, ce sont des études empruntées à la vie intérieure, visites, réunions, cafés de dames, soins du ménage, dialogues avec les enfants ou les domestiques, conversations entre fiancés, bals d'étudiants ou de sociétés. Il est toutefois un être à part qui joue un grand rôle dans ces croquis, parce que, plus que tout autre, il a le don d'exciter les convoitises féminines. Ce privilégié entre tous, c'est le militaire.

Si les bonnes d'enfants et les cuisinières sont, en Allemagne comme partout, les tendres amies des simples fusiliers et des *ordonnances*, les jeunes filles de la bourgeoisie, voire même de l'aristocratie, se passionnent, plus ou moins romanesquement, pour les beaux lieutenants frisés et pomponnés. C'est cette passion désordonnée qu'a fort bien exprimée le dessinateur du sujet qui représente des jeunes filles à l'école, tandis qu'un bel officier passe dans la rue devant la fenêtre ouverte, sujet dont voici la légende :

La maîtresse d'école. — Veuillez, je vous prie, une fois pour toutes, mademoiselle Olga, prêter quelque attention à la leçon. Qu'est-ce que votre regard suit de nouveau dans la rue?

Olga. — Un lieutenant!

Toutes se levant, y compris la maîtresse d'école. — Où? — Où?

Sous son apparence de plaisanterie, cette caricature est vraie. Que de Marguerites allemandes qui se feraient damner pour l'uniforme d'un bel officier; que de chastes épousées dont la vertu solide est battue en brèche et enlevée d'assaut par ces preneurs de places fortes! O jolie petite tunique bleue des beaux blonds Bavarois, qui saura jamais le nombre de tes victimes!

Après avoir ainsi défini la situation de la femme dans la société et, par suite, dans la caricature d'outre-Rhin, il me reste à parler de quelques artistes qui abordent plus particulièrement ce sujet, et à examiner les différentes façons dont ils le traitent.

Un artiste qui s'est fait une place à part par ses croquis largement traités, Harburger, est également le seul qui dessine la femme avec un certain *chic*, tout en conservant la vraie note du sentimentalisme allemand. Celui-là sait trousser un minois, faire palpiter les chairs, draper les étoffes. Bourgeoises ou simples ouvrières, tous ses sujets ont une distinction native.

Un autre artiste, L. Bechstein, s'est, lui aussi, créé une originalité par la façon ingénieuse dont il interprète la gravure de modes. Sans cesse, il invente et dessine des costumes nouveaux, heureux mélanges de bon goût et de fantaisie, pochades de la toilette qui s'étalent dans les *Fliegende Blätter* sous des titres français : Costumes *à la comète, à la bourse* (toilette formée avec une ancienne bourse à anneaux serrant à la taille et au bas du mollet), *à la pétroleuse de salon* (lampe et capuchon), *à la lansquenet* avec jupe formant pantalon, *à la cravate*, le reste du costume ne servant qu'à maintenir ces fouillis de dentelles, *à l'épine de roses*, toilette recommandée aux dames qui n'aiment pas à être serrées de trop près dans la foule et quantité d'autres compositions du même genre.

Il ne se contente pas, au reste, de dessiner des costumes, de chercher des coiffures, il observe et il signale tous les ridicules, toutes les étrangetés de l'habillement féminin.

C'est ainsi que, pour obvier à l'étroitesse toujours plus grande des robes, il propose un vêtement à voiles.

Grâce à ce moyen, dit-il, et avec l'aide de souliers à roulettes, les dames pourront se laisser porter où elles voudront. Heureusement que Bechstein ne craint pas la légèreté de ses compatriotes.

La mode des chapeaux d'hommes et des grands manteaux à carreaux portés par les deux sexes indistinctement lui inspire, d'autre part, le dialogue suivant :

— *Comment se fait-il que M. Bimmerl ne sorte plus jamais dans la rue avec sa femme?*

— *Cela est bien simple. A eux deux, ils ne possèdent qu'un chapeau et un manteau.*

Et la caricature montrant les Bimmerl taillés tous deux sur le même patron, melon d'homme et ulsters à 39 fr. 90, famille des carreaux jaunes, est tout à fait comique.

Bechstein est aussi galant. Pour les dames qui craignent le retour de la crinoline, il a sa mode toute trouvée. C'est de porter la cage à poulet le haut en bas, de façon à conserver au costume actuel tout son cachet et toutes ses rotondités provocantes.

Et non content de poursuivreles ridicules, cet artiste fantaisiste s'évertue à rechercher tous les rapprochements grotesques auxquels peut prêter le malheureux costume féminin tant décrié. Similitudes bizarres, mais amusantes malgré eur côté fantastique. De l'Européenne sanglée dans son collant noir, une draperie claire sur les hanches, il fait, de la façon la plus naturelle, une femme sauvage de l'Afrique n'ayant sur tout son corps, nu et noir, qu'une ceinture autour des reins. Il saura également vous trouver des points de ressemblance, plus nombreux qu'on ne saurait le croire, entre la femme emmaillotée dans une robe que serrent sur le devant des nœuds et des bretelles, portant un immense chapeau qui lui forme derrière la tête comme une auréole, et le poupon au maillot dont la tête repose sur un grand coussin.

La caricature de la femme entièrement enveloppée dans un manteau de fourrures ne laissant voir de blanc que ses manchettes en dentelle n'est pas moins bien trouvée; c'est la taupe posée sur ses pattes de derrière.

Beaucoup d'autres compositions, si elles ne témoignent pas d'un esprit bien inventif, n'en sont pas moins rendues d'une façon originale : témoin cette réminiscence de Gavarni, l'enfant qu'on cherche partout et qui est enfoui dans le Gainsborough de sa mère; témoin la façon d'exprimer par des expositions de cravates, de mentonnières ou de chapeaux que la ressemblance de la figure n'est plus chose bien utile à notre époque en présence de l'importance prise par ces accessoires. Tout cela est ingénieusement présenté sous une forme très allemande et dans un esprit fantaisiste qui ne se rapproche en rien, est-il besoin de le dire, de celui de Grévin. Là où notre dessinateur cherche, avant tout, la grâce, le cachet, les Allemands, eux, se montrent surtout soucieux de la comparaison à faire ou du ridicule à viser. L'observation, *l'humour*, passent toujours chez eux avant la recherche du beau.

Un troisième artiste, Schlittgen, non seulement s'est fait une place à part dans la caricature féminine, mais encore y a introduit un élément nouveau ; le *pschutt* et le *vlan*. Ses élégantes au corps ondoyant, aux jupes à longues traînes, procèdent en droite ligne des dessinateurs français, de même que son dessin, très fin, très poussé, rappelle celui des illustrateurs des publications à la mode, la *Vie moderne*, ou les volumes galants des Rouveyre et Blond.

Mais quelque remarquables que soient les compositions de Schlittgen, qui prennent dans les *Fliegende Blätter* une place de plus en plus grande, elles ne nous offrent qu'un intérêt secondaire, par cela même que leur esprit n'est plus celui de la caricature allemande. Ce qu'il faut y noter surtout, c'est l'influence de Paris et de Vienne s'exerçant dans un milieu qui, jusqu'à ce jour, s'était fait remarquer par sa tendance très particulière à rester lui, à rejeter toute copie artistique du dehors.



La mode et son image.
Caricature d'Oberländer (*Flieg. Blät.*)

Telle apparaît, sous ses différents aspects, la caricature allemande, qu'il s'agisse des *Fliegende Blätter* ou des *Bilderbogen*, ces livraisons de gravures apportant à la famille des illustrations de toutes sortes, destinées, avant tout, à développer le goût du dessin chez les enfants.

Je ne vois pas de recueils français pouvant être comparés à ces deux publications. Au reste, à ce dernier point de vue, il convient d'observer que les albums du jeune âge mis à la mode depuis quelques années, — albums-silhouettes, charges comiques de Tinant et de Nidrach, par exemple — sont d'heureuses imitations allemandes. La librairie Delagrave, à laquelle on doit d'avoir introduit ce genre tout spécial d'*humour*, ne s'en tient pas là : elle a déjà publié en français des albums de Kleinmichel, reproduit dans le *Musée des familles* des dessins d'Oberländer, et, aujourd'hui, elle accuse nettement l'intention d'implanter de plus en plus, en France, les œuvres des artistes connus de l'étranger, qu'ils soient Allemands ou Anglais.

Abstraction faite de toute considération, les Anglais et les Allemands sont

nos maîtres pour le livre d'enfants : il faut savoir le reconnaître et approprier leur esprit caricatural au génie français. Mais, chose plus singulière, cette influence germanique se fait également sentir dans les journaux comiques les plus légers, mélangeant agréablement le *chic* français et l'*humour* allemand. N'est-ce pas en effet à cette dernière que se rattache un genre d'illustration tout spécial, qu'on peut voir dans la *Caricature* comme dans le *Monde comique?* n'est-ce pas d'elle que procèdent les dessinateurs qui signent : Moloch, Bruno, Trick, Jean Quidam et autres? Ce n'est pas seulement l'esprit, c'est encore le trait allemand, souvent alourdi même.

Si ce genre qui, sciemment ou non, se développe chaque jour arrivait à s'implanter définitivement, il aurait peut-être une influence décisive sur la caricature française. C'est pourquoi il importe d'en signaler dès maintenant la présence dans certaines feuilles.

D'autre part, ce fait curieux à observer, que l'*humour* allemande trouve plus d'imitateurs à Paris qu'à Berlin, n'est-il pas la preuve évidente que la caricature et l'illustration au jour le jour sont incapables dans le nord de revêtir une forme véritablement artistique ?

Pour que cette étude fût complète, il eût fallu parler du plus désopilant des caricaturistes d'outre-Rhin, William Busch, dont la fécondité, la sève, l'imagination, dépassent tout ce qu'on pourrait en dire; mais j'ai pensé qu'un tel artiste méritait à lui seul, tant la puissance de son rire, de sa note comique, de sa charge crayonnée est grande, une étude à part; qu'il était, en somme, de ces maîtres comme Hogarth ou Daumier, desquels il faut dire tout ou rien. Ne pouvant donc donner aujourd'hui à son œuvre la place qu'elle réclamerait, je me suis réservé d'y revenir, par la suite, en lui consacrant alors les pages auxquelles il a droit.

Il en est de même pour la caricature autrichienne, troisième forme de la caricature germanique, qui, tant au point de vue français qu'au point de vue allemand, a une tendance générale tout à fait particulière.

Mais ce que j'ai surtout voulu faire connaître ici à tous ceux qui ont la curiosité de l'art, c'est la différence profonde existant entre la caricature de l'Allemagne du Nord et la caricature du sud; ce que j'ai voulu démontrer, c'est que les arts du dessin constituaient, pour l'étude approfondie d'un pays, un document autrement sérieux que les inspirations personnelles d'écrivains plus ou moins fantaisistes, avides de réclame et de succès d'argent. J'ai pensé enfin que, puisque la plupart d'entre nous ne pouvaient, à cause des difficultés de la langue, apprendre à connaître les Allemands par leur littérature, comme eux le font pour nous[1], le mieux était de les étudier dans leur *humour*, dans leur verve caustique, dans leur caricature en un mot, celle-ci présentant le grand avantage de nous montrer un peuple jugé par lui-même jusque dans ses propres défauts.

Non seulement on apprécie de la sorte avec une impartialité qu'on ne

1. Voir par exemple les volumes *la France qui rit*, *la France nouvelle* et autres du même genre publiés par le professeur Baumgarten chez Théodore Kay, à Cassel, et qui sont des recueils complets de la littérature française moderne, dans tous les domaines.

saurait avoir autrement, mais encore on fait provision de documents tout à la fois exacts et amusants.

Ce qui doit ainsi se dégager de ces études sommaires, c'est le fait que, pris dans leur ensemble, je parle ici de la race et non des individualités, les Prussiens sont un peuple guerroyant par tempérament et par tradition, les Allemands du sud de fins observateurs, des rêveurs et des artistes, ne sortant de leur naturel que sur les incitations du nord.

Et aujourd'hui que l'*humour allemand* et le *chic parisien* se trouvent en présence sous le crayon des dessinateurs, il s'agit de savoir qui l'emportera des deux. Ceci est plus important qu'on pourrait le croire pour la caricature française qui a abandonné le grand point de vue humain, qui s'est vouée tout entière à l'actualité et à la femme, qui n'a plus, en un mot, ni Daumier, ni Traviès, ni Gavarni, ni Grandville, ni Henry Monnier.

JOHN GRAND-CARTERET.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

France.



Livres aux enchères. — Nous n'avons pas encore, ce mois-ci, à signaler des ventes particulièrement importantes.

Les 10, 11 et 12 mars, M. Porquet a vendu les ouvrages qui composaient la bibliothèque de M. Burat. On a pu remarquer : *Œuvre de Jehan Foucquet*, Heures de maistre Étienne Chevalier, texte restitué par l'abbé Delaunay. Paris, Curmer, 1866, 2 vol. gr. in-8, reliure de Belz-Niédrée : 280 fr.; — A. Karr : *Voyage autour de mon jardin*, Paris, Curmer, 1851 : 42 fr.; — *Galerie des peintres flamands*, Paris, 1792-1796, 3 vol. in-f° : 610 fr.; — *les Émaux de Petitot*, Paris, Blaisot, 1862, 2 vol. in-4, exemplaire avec les épreuves avant la lettre tirées sur papier de Chine : 230 fr.; — *Galerie du Palais-Royal*, Paris, Couché, 1786, 3 vol. gr. in-f° : 400 fr.; — *Galerie du musée Napoléon*, Paris, Filhol, 1804-1815, 10 vol.; *Galerie du musée de France*, Paris, Ve Filhol, 1828, 1 vol., ensemble 11 vol. in-4, épreuves avant la lettre, pièces ajoutées : 1,350 fr.; — *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la Galerie de Florence et du palais Pitti*, Paris, Lacombe et Masquelier, 1789-1814, 4 vol. in-f°, épreuves avant la lettre, pièces ajoutées : 1,410 fr.; — *Recueil d'estampes*, d'après les plus célèbres tableaux de la Galerie de Dresde, Dresde, 1753, 2 vol. gr. in-f° : 400 fr.; — Uzanne : *l'Éventail*, Paris, Quantin, 1882, gr. in-8 : 101 fr.; — Gavarni : *Œuvres nouvelles*, Paris, Aug. Marc, s. d., 5 vol. in-f° : 126 fr.; — Ovide : *les Métamorphoses*, trad. de l'abbé Banier, Paris, Le Clerc, 1767-1770, 4 vol. in-4, exempl. contenant 13 fig., épreuves avant la lettre : 600 fr.; — La Fontaine : *Contes et nouvelles*, Paris, Didot, 1795, 2 vol. in-4 : 500 fr.; — *Les Baisers, précédés du mois de mai*, la Haye et Paris, Lambert, 1770 : 405 fr.; — De

Laborde : *Choix de chansons,* Paris, de Lormel, 1773, 4 vol. in-8, reliure de Chambolle-Duru : 520 fr.; — De Chevigné : *Contes rémois,* Paris, Michel Lévy, 1858, gr. in-8; exempl. en grand papier vélin de la 1re édition illustrée : 340 fr.; — Molière : *Œuvres,* Paris, la Cie des libraires associés, 1773, 6 vol. in-8, reliure de Bozérian : 600 fr.; — Beaumarchais : *la Folle journée,* de l'imprimerie de la société littéraire typographique (Kehl), Paris, Ruault, 1785 : 190 fr.; — Fénelon: *les Aventures de Télémaque.* Parme, Bodoni, 1812, 2 tomes en 3 vol. in-f°; 260 pièces ajoutées : 555 fr.; — Boccace : *le Décaméron,* Londres (Paris), 1757-1761, 5 vol. in-8 : 321 fr.; — *Scènes de la vie privée et publique des animaux,* Paris, Hetzel, 1842, 2 vol. gr. in-8 : 250 fr.; — Gessner : *Œuvres,* Paris, Hérissant et Barrois, 1779, 3 vol. in-4 : 279 fr.; — De Musset : *Œuvres complètes,* éd. Charpentier, dessins de Bida, exempl. sur papier de Hollande : 380 fr.; — Demoustier : *Lettres à Émilie,* Paris, Renouard, 1809, 6 part. en 3 vol. in-8, épreuves des fig. avant la lettre : 159 fr.; — Guizot : *l'Histoire de France racontée à mes petits-enfants,* exempl. sur papier de Chine : 546 fr.; — Nodier : *Journal de l'expédition des Portes de fer,* Paris, imp. Royale, 1844, gr. in-8 : 400 fr.

Dans une autre vente faite également par M. Porquet, on peut citer : *les Arts somptuaires,* par Ch. Louandre, Paris, Hangard-Maugé, 1857, 4 t. en 3 vol. in-4 : 242 fr. ; — *Le Moyen âge et la Renaissance,* par P. Lacroix et F. Seré, Paris, 1848, 5 vol. in-4 : 236 fr.; — *Gazette des Beaux-Arts,* de l'origine à 1882 : 892 fr.; — *les Émaux de Petitot,* Paris, Blaisot, 1862, 2 vol. in-4 : 75 fr.; — Voltaire : *Romans et Contes,* bouillon aux dépens de la Société typographique, 1778, 3 vol. in-8 : 130 fr.

Voici enfin quelques notes prises au cours d'une vente faite par M. Claudin : Gaussen : *Portefeuille archéologique de la Champagne,* Bar-sur-Aube, 1861, in-4 : 50 fr.; — Fichot : *Album pittoresque et monumental du département de l'Aube,* Troyes, 1852, in-f° : 70 fr.; — Fleury : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne,* Paris, 1877-79, 3 vol. in-8° : 439 fr.; — Gagarine : *le Caucase pittoresque,* Paris, 1849, gr. in-8 : 90 fr.; — *Bibliographie de la France,* collection complète : 110 fr.

— Nous ne pouvons passer sous silence la magnifique collection d'ouvrages sur l'Amérique et l'Océanie qui a été vendue du 28 janvier au 5 février. Cette collection appartenait à M. Pinart et comprenait en totalité la bibliothèque mexico-guatémalienne de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Le catalogue comprenait près de 1,500 numéros. Le total de la vente s'est élevé à 58,000 fr.

Autographes. — Le 8 mars dernier, M. Charavay s'est rendu acquéreur, moyennant le prix de 3,320 fr., de 74 lettres autographes adressées par Charles X au comte de Vaudreuil qui fut son ami et son confident. Cette correspondance, encore inédite, va du 19 novembre 1797 au 17 juillet 1804. Elle se rapporte à la période la plus intéressante de l'époque de l'émigration, sur laquelle elle donne des détails complètement nouveaux. Les années 1792 et 1793 sont particulièrement intéressantes. On y trouve de curieux détails sur la mort de Marie-Antoinette.

Étranger. — *Les autographes de Robert Burns.* — Une rare collection d'œuvres et d'autographes de Robert Burns, le célèbre poète écossais, vient d'être vendue aux enchères à Londres.

Cette collection faisait partie de la bibliothèque d'un bibliophile irlandais qui avait été pendant plus de cinquante ans recteur à Shandon, dans le diocèse de Kork.

Une édition des *Œuvres de Burns*, imprimée à Kilmarnoc en 1788, a été adjugée au prix de 1,275 francs; une autre édition, publiée à Édimbourg en 1793, avec l'autographe de l'auteur sur l'une des pages, a été vendue 800 francs, et le *Poet's Progress*, ébauche de poème, écrite à l'ermitage de Friar's Carse en juin 1788, 375 francs. Une adresse destinée à être prononcée par miss Fontenelle sur le théâtre de Dumfries en 1787, a été payée 675 francs; un autographe daté de Mauchline, le 30 septembre 1788, et adressé à un habitant de Dumfries, 475 francs; une lettre de sa veuve Jeanne Armour, 200 francs, et l'original du bail de la ferme d'Ellisland, signé par le poète laboureur en 1788 avec un post-scriptum de neuf lignes portant la date de 1791, 825 francs.

— Sotheby, Wilkinson et Hodge, de Londres, ont récemment fait la vente d'une portion de la bibliothèque de feu le Dr Nelligan, recteur de Shandon et bibliophile bien connu en Angleterre. Il avait réuni une collection unique des poèmes de Burns et des pièces se rapportant à ce poète. L'édition de Kilmarnock (1788) a atteint le chiffre de 51 livres sterling. Un missel romain, ayant appartenu à Garrick, s'est vendu 33 livres.

— Une suite de dix-neuf lettres, écrites par lord Byron à sa mère, s'est vendue dernièrement à Londres (vente Meek) 282 livres 10 shillings, soit plus de 7,000 francs. L'acheteur est un Américain.

— Parmi les livres provenant de la bibliothèque du traducteur des *Fabliaux*, Mr. Gregory Lewis Way, qui se sont vendus le 27 mars à Londres par le ministère de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, se trouvait un exemplaire, un peu rogné, mais en bonne condition, du roman du *Sainct Greaal*, Paris, Jehan Petit, Galiot du Pré et Michel le Noir, 1516, in-folio.

— Au mois de février a eu lieu à New-York la vente de la bibliothèque Harrison. Dans cette collection se trouvait un Shakespeare qui comptait primitivement dix volumes. Ces dix volumes avaient fini par en former trente-six, grâce aux illustrations de toute sorte dont l'ouvrage se trouvait enrichi.

Ces illustrations n'avaient pas coûté moins de 90,000 francs; aux enchères, ce Shakespeare merveilleux n'a atteint que le prix dérisoire de 12,500 francs.

A la même vente, on remarquait également un Dickens, merveilleusement illustré.

1884

5e ANNÉE

CINQUIÈME LIVRAISON

10 MAI

N° 53

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN | Octave UZANNE

Imprimeur-Éditeur | Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE . SC. P. AVRIL . DEL.

CINQUIEME ANNÉE — N° 53

LE LIVRE

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Mai

LA

BIBLIOTHÈQUE DE MARIE-ANTOINETTE

A bien considérer les choses, nous regardons la bibliothèque particulière comme le meuble le plus typique d'un appartement, d'un hôtel, d'un palais. Cette vérité est absolue, si la collection a été rassemblée par une seule individualité; si au contraire elle est le résultat des soins de plusieurs générations, la bibliothèque devient une sorte de fief caractéristique, dont les tenanciers successifs peuvent bien n'être pas des savants, mais qui perdent rarement l'amour de la science et l'honneur de protéger ceux qui s'y consacrent. Au siècle dernier, la France possédait un grand nombre de ces trésors accumulés par la noblesse, la finance, la grosse bourgeoisie et les monastères; mais presque tous ont été dispersés par les événements politiques de la Révolution. On a aussi attribué cette regrettable perte à la suppression du droit d'aînesse : c'est là une erreur, car si la loi qui nous régit a supprimé ce droit et ordonné le partage, elle a aussi établi une part de réserve, qui a toujours pu laisser intacte la fortune bibliophilique de la famille : nous en avons plus d'un exemple, entre autres dans les bibliothèques des princes de Ligne et des ducs d'Arenberg, qui se sont conservées et successivement développées depuis trois siècles. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'en Angleterre l'indivisibilité des fortunes aristocratiques a grandement contribué à garan-

tir l'existence et à faire la splendeur des bibliothèques particulières, restées nombreuses et importantes dans ce pays.

Marie-Antoinette, devenue la femme de Louis XVI, n'a donc fait que suivre une habitude de son temps, en établissant aussi sa bibliothèque particulière, et pour elle, c'était de plus une nécessité créée par ses goûts et son éducation, par son esprit vif et pénétrant. Grâce aux leçons de l'abbé Métastase, elle parlait avec grâce et facilité l'italien et interprétait sans difficulté les poètes les plus difficiles. Elle parlait le français avec la plus grande aisance; elle avait effleuré l'étude de l'anglais et même du latin, mais ce qu'elle savait le moins, c'était l'allemand, sa langue maternelle.

Marie-Antoinette, qui se montra rarement en public avant la mort de Louis XV, menait une vie retirée dans ses appartements et il est à supposer que dès lors elle songea à la création de sa bibliothèque. Elle s'occupait en effet beaucoup d'œuvres littéraires; « capable d'apprécier tous les genres de talents, elle se montrait réellement la protectrice des lettres et des arts. Tous ceux qui les cultivaient s'empressaient de louer sa bienfaisance et son esprit... On avait craint de trouver dans une princesse allemande, dans une fille des césars, la morgue et la hauteur qui rendent le pouvoir si difficile à supporter; on fut ravi de voir en elle tant de grâce, d'esprit et de simplicité ».

Le prince de Ligne fait en quelques mots le portrait de Marie-Antoinette. « Il n'y a jamais eu, dit-il, une femme de chambre, de maîtresse de roi ou de ministre, qui n'ait eu plus de luxe. Souvent, après avoir reçu cinq cents louis, le premier jour du mois elle n'avait plus le sou... Je me souviens d'avoir quêté, dans son antichambre, vingt-cinq louis qu'elle voulait donner à une femme malheureuse. »

Le prince de Ligne avait vécu longtemps à la cour de Versailles. Il avait été admis dans la société la plus intime de la reine, et il en parle dans ses écrits avec beaucoup d'admiration pour son esprit et sa beauté, avec beaucoup de respect pour ses vertus. « Sa prétendue galanterie, dit-il, ne fut jamais qu'un sentiment d'amitié pour une ou deux personnes, et une coquetterie de femme, de reine, pour plaire à tout le monde. Dans le temps même où la jeunesse et le défaut d'expérience pouvaient l'engager à se mettre trop à son aise vis-à-vis d'elle, il n'y eut jamais aucun de nous, qui avions le bonheur de la voir tous les jours, qui osât en abuser par la plus petite inconvenance. Elle faisait la reine sans s'en douter; on l'adorait sans songer à l'aimer ».

Quant aux arts, si Marie-Antoinette n'accorda pas une protection spéciale à la peinture, elle donna de grands encouragements à la musique: c'est à elle qu'on doit la superbe édition in-4° des *Œuvres de Métastase*. M. de Lagarde était maître de musique de la maison de la reine et recevait à ce titre 250 livres par mois.

L'entourage littéraire de la reine comprenait encore une lectrice, Mme de Neuilly, qui recevait 3,100 livres par an; un lecteur et un bibliothécaire, deux personnages que la littérature seule ne rendait pas importants au palais. Le lecteur, l'abbé de Vermond, jouissait d'une influence toute particulière; il avait été l'instituteur de la reine et, en sa qualité de secrétaire intime et de confident, il exerçait une influence sans borne sur l'esprit de son ancienne et royale élève.

Le secrétaire du cabinet, M. Campan, nous apprend un auteur, était chargé de toute la partie de la correspondance qui ne regardait pas les secrétaires des commandements ou l'abbé de Vermond. Il possédait la confiance de sa maîtresse et remplaça l'abbé de Vermond, qui émigra le 17 juillet 1789, jusqu'à sa fin, arrivée en septembre 1791.

Campan était de plus bibliothécaire de la reine depuis son arrivée en France, quoiqu'elle en eût laissé le titre à M. Moreau, historiographe de France. Elle était arrivée de Vienne avec de fortes préventions contre cet homme de lettres dont, à la vérité, le caractère et la conduite politiques avaient souffert pendant les troubles parlementaires, vers la fin du règne de Louis XV. Elle lui fit notifier de remettre les clefs de sa bibliothèque à Campan, en lui faisant dire que, respectant la nomination du roi, elle lui laissait son titre et les appointements de sa place.

C'est à Campan que l'on doit le *Catalogue des livres de la reine,* manuscrit in-4°, conservé à la Bibliothèque nationale et inscrit au Fonds français, sous le n° 13001. Ce volume, relié en veau, porte au dos le titre *Catal. des livres,* après lequel on a enlevé les mots *de la reine,* qui ont été soigneusement effacés là comme dans tout le reste du manuscrit. Sur les plats se trouvent les armes du roi et de la reine sommés de la couronne royale; cet insigne nobiliaire a aussi été gratté et effacé autant que possible.

Ce manuscrit renferme :

Un avertissement de 3 feuillets;

Le catalogue, par ordre de matières, des livres de la reine, 28 feuillets;

Le catalogue alphabétique des livres de la reine, 36 feuillets.

Voici en quels termes Campan rend compte, dans son Avertissement, des dispositions matérielles du local.

« Le cabinet de livres de la reine est composé de dix armoires, séparées chacune par une cloison et chaque armoire contient huit tablettes ou rayons.

« Chaque armoire est marquée par une lettre de l'alphabet, à commencer par celle que la reine a à sa main gauche, en passant la porte par laquelle elle va de sa chambre dans la bibliothèque. Cette armoire est

désignée par la lettre A, celle qui se trouve à droite de la même est l'armoire B, et ainsi de suite, en faisant le tour jusqu'à la lettre K. »

Le catalogue, par ordre de matières, est divisé en quatre parties, concernant :

La religion.	avec	70 ouvrages.
L'histoire	—	184 —
Les sciences et les arts.	—	102 —
Les belles-lettres.	—	154 —
En tout.		510 ouvrages.

Le choix des ouvrages est irréprochable sous tous les rapports et parfaitement au courant du mouvement de l'époque. Tout fait supposer que bien de ces volumes furent offerts en hommage à la reine par leurs auteurs, avec lesquels elle était en relations de cour ou de politique : c'est ainsi que nous trouvons sur les rayons de sa bibliothèque plusieurs ouvrages de Mirabeau.

Cette bibliothèque était foncièrement française par la langue et par l'esprit. C'est à peine si nous y trouvons une quinzaine d'ouvrages en langues anciennes ou étrangères : deux en latin, égarés sans doute plus qu'appelés dans cet asile, et six allemands, dont trois grammaires qui furent incapables, malgré leur nombre, d'inspirer à Marie-Antoinette le goût de sa langue maternelle. Rien en anglais. Les ouvrages italiens sont les œuvres étrangères les plus nombreuses, surtout dans le genre lyrique et dramatique : nous y voyons figurer en vedette les poésies de Pierre Métastase, les comédies de Goldoni et la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Marie-Antoinette se plaisait dans les productions italiennes; elle avait sans doute déjà appris à Vienne même tout ce qu'elles ont, les unes de sublime, les autres de léger et d'agréable; mais cette prédilection anticipée ne l'empêcha point d'apprécier à leur juste valeur les productions d'agrément qui allaient lui tomber sous la main en France.

La section relative aux poètes est la plus nombreuse du catalogue, après celle de l'histoire. Poésie, fables, théâtres, musique y sont richement représentés. Mme Dacier, Piron même et Gresset y coudoyaient Quinault, Racine, Crébillon, Molière et Voltaire, qui n'occupe cependant pas une large place dans ce cénacle de la science.

L'histoire était le vrai fonds de la bibliothèque de Marie-Antoinette : elle comptait 184 ouvrages sur 510, c'est-à-dire plus du tiers, et se distinguait bien plus par la qualité que par la quantité. Histoire générale, biographie, topographie, voyages, étaient autant de sujets qui conduisaient en France d'abord, puis chez les peuples anciens et étrangers. Et dans ces excursions scientifiques la reine avait sagement pris pour conducteurs Langlet du Fresnois, Bossuet, Rollin, Vertot, Bernard de Montfaucon, le baron de Puffendorff, le P. de Charlevoix.

La partie relative à la religion ne renferme que des livres de pratiques religieuses; c'est à peine si l'on y rencontre quelques ouvrages en dehors de ce cercle restreint, tels que les *Pensées sur la religion*, par Pascal.

Les sciences et les arts sont compris dans la troisième partie. Le bibliothécaire y a classé les sciences et les arts utiles, la métaphysique, la morale, les mathématiques, l'histoire naturelle. Nous y voyons inscrits les noms de Fénelon, de l'abbé Nollet, de Valmont, de Beaumare, et nous y remarquons la *Rappresentanza Academica de signori del instituto de Nobili eretto in Firenze*, et l'*Art de la porcelaine*, par le comte de Milly. La peinture, la poésie et les autres arts d'agrément complètent cette partie du catalogue. La partie suivante, la quatrième, embrasse les belles-lettres dans leur sens le plus étendu et se clôture par une sorte de *varia* consacré aux mélanges de littérature, aux lettres et aux œuvres diverses, entre autres aux *Lettres* de Mme de Sévigné et à celles du pape Ganganelli.

La politique n'avait pas laissé la moindre trace sur les rayons de la bibliothèque de Marie-Antoinette.

Le catalogue alphabétique est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude. Seulement le bibliothécaire a adopté une méthode de classement assez défectueuse, qui n'a pas grand inconvénient pour une petite bibliothèque, mais qui jetterait une grande bibliothèque dans un vrai chaos. Au lieu de prendre le nom de l'auteur pour son classement onomastique, il prend le mot principal du titre. Ainsi l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, est classé litt. A (Abrégé), tandis que nous le mettrions tout naturellement à H (Hénault).

PH. VAN DER HAEGHEN.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

THÉRÈSE LE VASSEUR

(D'APRÈS DES DOCUMENTS PEU CONNUS.)



L'UN des plus étranges problèmes de la vie de J.-J. Rousseau, un de ceux qui s'expliquent le moins, c'est sa longue liaison de trente-cinq ans, cette vie en commun qui devait durer jusqu'à son dernier soupir, avec une femme aussi vulgaire, aussi bornée que Thérèse Le Vasseur. Comment l'homme qui aima tour à tour tant de femmes adorables, si dignes de son génie, qui a fait revivre en des pages immortelles les charmantes images de Mlle Galley, de Mlle Serre, de Mme de Warens, de Mme d'Houdetot, qui a créé le type idéal de *Julie d'Étange*, a-t-il pu se résoudre à faire sa compagne à perpétuité d'une Goton, sans esprit, sans âme et sans cœur, qui le trompait indignement pour des palefreniers! Et pourtant de toutes ces femmes, Thérèse fut la seule pour laquelle Rousseau persévéra dans un optimisme poussé jusqu'au dernier aveuglement.

Ce fut, comme on le sait, à Paris, à l'hôtel de Saint-Quentin, *rue des Cordiers*, que Jean-Jacques, en 1743, à son retour de Venise, rencontra Thérèse pour la première fois. « Cette rue, dit-il dans ses *Confessions*, était proche de la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avaient logé des hommes de mérite, tels que Gresset, Bordes, les abbés de Mably, de Condillac. » De notre temps, George Sand, attirée invinciblement par le souvenir du maître dont elle devait être bientôt le plus brillant

disciple, voulut, à peine émancipée, habiter cet hôtel illustré par son souvenir, afin d'y puiser ses premières inspirations.

Dernièrement, poussé par la curiosité, j'ai voulu visiter ce berceau des amours de Jean-Jacques. Rue, hôtel, logements, sont encore plus sordides qu'il ne les a vus lui-même. La rue, étroite, boueuse, enfumée, sans trottoirs à dalles, mal pavée, est parallèle à la Sorbonne et à la rue Cujas. A l'une de ses extrémités, elle débouche dans la *rue Saint-Jacques,* à l'autre, dans la *rue Victor-Cousin.* C'est à l'un des angles de cette dernière rue que l'on voit encore l'ancien hôtel de Saint-Quentin, qui, de nos jours, a porté le nom d'*hôtel Jean-Jacques Rousseau*, inscrit encore en grosses lettres sur le côté qui fait face à cette même rue, du côté le plus rapproché de la Sorbonne. C'est un bâtiment sans la moindre architecture, à trois étages, y compris les mansardes; sa principale façade, *rue des Cordiers,* est percée de sept fenêtres, et la plus étroite, *rue Victor-Cousin,* de deux seulement. A l'angle et sur les deux faces s'étale la devanture d'un marchand de vin; la seule entrée, qui est *rue des Cordiers,* se trouve au milieu de la maison; à sa droite s'étend une vaste salle qui, du temps de Rousseau, devait servir de salle à manger et qui était fort élevée. Elle est aujourd'hui coupée par un entresol, ainsi que les autres pièces du rez-de-chaussée. C'est au premier étage, suivant la tradition, que se trouvait, éclairée par la fenêtre du milieu de la façade principale, la chambre de Jean-Jacques dont le nom, en grosses lettres, se lit encore sur la porte. Je tiens ces derniers détails d'un honnête boutiquier, intelligent et très âgé, qui, depuis plus de trente ans, habite la *rue des Cordiers,* précisément en face de l'ancien *hôtel de Saint-Quentin.* Quant à pénétrer dans cet hôtel, aujourd'hui transformé en maison particulière et louée à de petits ménages, ce fut pour moi chose impossible. Quand je demandai à la concierge la permission de visiter la chambre de Jean-Jacques Rousseau : « Nous n'avons pas de locataire de ce nom, et vous ne monterez pas », me répondit d'un ton brusque le cerbère femelle. Et comme j'insistais, en essayant de lui faire comprendre, mais en vain, l'objet de ma visite, elle ajouta, d'un ton encore plus aigre et en me regardant de travers, que de temps en temps il venait des gens d'assez mauvaise mine lui demander des nouvelles de ce M. Rousseau, qu'il avait quitté la maison depuis plusieurs années, qu'elle ne l'avait jamais connu, qu'elle ignorait son adresse et que je pouvais m'en aller au diable avec tous *les monteurs de scie,* qui venaient sans cesse lui corner aux oreilles le nom de ce Jean-Jacques. Cette femme m'en apprit plus en cinq minutes sur le néant de la gloire et sur les progrès de la civilisation que je n'en avais pu apprendre pendant trente ans d'études historiques.

Mais revenons à Thérèse Le Vasseur. Au moment où Rousseau vint habiter pour la seconde fois l'*hôtel Saint-Quentin,* elle y était employée par l'hôtesse comme lingère. Elle y soutenait de son travail son père, ancien officier de la monnaie d'Orléans, et sa mère, autrefois marchande; l'un et l'autre se trouvaient sur le pavé par suite de mauvaises affaires. Nous ne dirons rien des premières amours de Jean-Jacques avec cette fille; des cinq enfants qu'il eut d'elle et qu'il mit aux Enfants-Trouvés. Nous ne pouvons sur ce chapitre que renvoyer le lecteur aux *Confessions.*

C'est à des témoins dont les yeux étaient un peu moins prévenus que les

siens, et à sa correspondance, qui peut servir parfois de correctif, à ce qu'il a dit dans ses *Mémoires*, que nous emprunterons le plus souvent les détails de notre récit.

Rousseau a fait de Thérèse un portrait fort ressemblant sur bien des points, et qui l'est fort peu sur beaucoup d'autres. « Je voulus, dit-il, former son esprit : j'y perdis ma peine. Son esprit est ce que l'a fait la nature; la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire, quoiqu'elle écrive passablement [1]... J'avois à l'*hôtel de Pontchartrain*, vis-à-vis mes fenêtres, un cadran sur lequel je m'efforçai durant plus d'un mois à lui faire connoître les heures. A peine les connoît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année et ne connoît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire. Autrefois j'avois fait un dictionnaire de ses phrases pour amuser Mme de Luxembourg, et ses quiproquos sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu. » Hors un seul point, celui de l'écriture, rien n'est plus vrai, et touché plus au vif. Il n'en est pas de même pour la fin du portrait :

Cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles. Souvent en Suisse, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvois, elle a vu ce que je ne voyois pas moi-même; elle m'a donné les avis les meilleurs à suivre; elle m'a tiré des dangers où je me précipitois aveuglément...

M. Champagneux, maire de Bourgoin en Dauphiné, qui vécut dans l'intimité de Rousseau, pendant le séjour que celui-ci fit dans cette ville et au château de Monquin (existant encore dans le voisinage), est le seul qui ait donné des explications satisfaisantes sur les vraies causes de la liaison de Jean-Jacques avec Thérèse. Il y a quelques années, un habitant de Bourgoin, M. Louis Fochier, eut la bonne fortune de découvrir quelques fragments des Mémoires manuscrits de ce M. Champagneux dans lesquels il est souvent question de Rousseau, et il les publia dans une petite brochure fort peu connue et devenue presque introuvable [2].

On cessera, dit ce témoin oculaire, d'être surpris de ce rare attachement, quand on connaîtra ce que cette femme faisait pour l'obtenir. Rousseau avait des infirmités, et il en éprouvait de temps en temps des atteintes cruelles; c'est dans ces moments surtout que sa maîtresse lui prodiguait ses soins. Elle souffrait réellement des maux de Rousseau; les larmes qu'elle versait, sa patience que rien ne rebutait avaient amené le cœur de Jean-Jacques à la plus intime confiance. D'ailleurs un grand homme ne l'est pas toujours en robe de chambre; il se lasse d'être toujours en représentation et devient avec plaisir un être fort ordinaire au coin de son feu. C'est là que l'âme de Rousseau, s'abaissant au niveau de celle de sa maîtresse, jouissait véritablement, et sans la moindre inquiétude. Les plus petits détails intéressaient l'auteur du *Contrat*

1. Il faut bien en rabattre sur cette dernière opinion de Rousseau. Nous avons vu quelques fac-similés de lettres de Thérèse où l'on ne trouve pas l'ombre d'orthographe, de syntaxe et de liaison des idées.

2. *Séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin*, notice par L. F. (Louis Fochier). Bourgoin, 1860, plaquette in-8° de 47 pages.



LE LIVRE 5e Année. E. CHARREYRE Sculp. & imp.

PORTRAIT EN PIED DE THÉRÈSE LE VASSEUR

D'après une Sépia de Naudet

(Collection de M. Chantelauze)

social. Il prenait plaisir à l'entendre raconter les petites historiettes du voisinage et recevait irrévocablement les impressions qu'elle voulait bien lui donner, au point qu'elle en est devenue l'épouse... L'aveugle confiance qu'il eut en ses rapports fut cause de brouilleries fréquentes avec ses voisins, ce qui lui fit changer souvent de domicile. C'est à la même cause qu'il faut attribuer son départ de notre contrée. Thérèse se brouilla avec une femme de chambre de son hôtesse, Mme de Césarges. Il ne tarda pas à regarder celle-ci comme une affidée de ses ennemis, chargée d'examiner sa conduite, et de le retenir prisonnier chez elle sous les apparences de la liberté.

C'est bien là, en effet, la meilleure explication de l'étrange empire que Thérèse ne cessa d'exercer sur l'esprit faible et ombrageux de Rousseau. On sait à quel point le malheureux Jean-Jacques était possédé par cette maladie mentale que la science de nos jours a nommée *le délire des persécutions.* Il voyait partout des ennemis, des conspirations, des embûches, et, pour s'y soustraire, il choisissait les retraites qui lui semblaient le plus inaccessibles au commerce des hommes. Sans cesse poursuivi par les fantômes de son imagination et ne trouvant de repos nulle part, il promenait en tous lieux sa noire inquiétude. Pour mettre l'Océan entre ses ennemis et lui, il chercha même un refuge en Angleterre. Mais son mauvais génie le suivait partout comme son ombre. Thérèse détestait la solitude, et, si peu intelligente qu'elle fût, elle avait compris que le meilleur moyen d'obliger Rousseau à quitter les lieux où elle se déplaisait, c'était de flatter sa manie des persécutions, de lui montrer sous les couleurs les plus sombres les actions les plus innocentes des personnes du voisinage, de les lui présenter comme autant de pièges d'une cabale acharnée à le tourmenter. C'est ainsi que, pour lui rendre impossible le séjour de Mottiers-Travers, des bords du lac de Bienne, de Wootton en Angleterre, du château de Trie, de Monquin et d'autres lieux, on la surprend sans cesse se prenant de querelle soit avec les hôtes de Rousseau, soit avec leurs domestiques. Aux yeux fascinés de Jean-Jacques, toutes ces petites manœuvres perfides de Thérèse se transforment en autant d'actes de dévouement. Sa confiance en elle est sans bornes, et plus elle le trompe, moins il se croit trompé par elle. Plusieurs fois Thérèse, lasse de vivre avec ce misanthrope, qui, d'ailleurs, commençait à devenir vieux et dont le génie fut toujours hors de sa portée, essaya de rompre ses liens et d'aller chercher fortune ailleurs. Une première séparation, qui paraît avoir été faite à l'amiable, eut lieu dans le courant de l'année 1768, après la sortie de Rousseau du château de Trie. Jean-Jacques, rendu à la liberté, mais bien à contrecœur, se rendit à Grenoble, puis à Chambéry, afin d'aller visiter la tombe de Mme de Warens. Il s'y trouvait le 25 juillet, et ce jour-là même il adressait à Thérèse une lettre touchante dans laquelle il lui faisait ses adieux, comme s'ils ne devaient plus se revoir, et lui donnait de sages conseils et des consolations. Thérèse avait montré quelque velléité de se retirer dans un couvent. Il essayait de l'en détourner et l'engageait à aller vivre à Lyon auprès d'une de ses amies. En la quittant, il lui avait donné tous ses effets et la moitié du peu d'argent qui lui restait. Quelques passages de cette lettre laisseraient supposer que Rousseau, pour en finir avec les cruelles obsessions qui empoisonnaient sa vie, eut alors quelque pensée de suicide.

Mon principal objet, disait-il à Thérèse, est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu

de lui survivre; *mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir dè donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort.* Si, toutefois, *mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé,* vous savez, chère sœur, chère amie, *qu'ennuyé, dégoûté de la vie,* je n'y cherchois et n'y trouvois plus d'autre plaisir que d'essayer à vous la rendre agréable et douce : dans tout ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère sœur, je vous embrasse en frère et en ami.

Peu de jours après avoir écrit cette lettre, Rousseau, on ignore pour quel motif, alla chercher un refuge à Bourgoin en Dauphiné. Encore sous le coup de l'arrêt du Parlement qui, en condamnant l'*Émile* au feu, l'avait décrété luimême de prise de corps, Jean-Jacques, depuis son retour d'Angleterre, et d'après le conseil du prince de Conti, avait pris le nom de *Renou,* moins pour se mettre à couvert des recherches de la police, qui n'ignorait pas son séjour en France et qui fermait complaisamment les yeux, que pour ne pas blesser les susceptibilités de Louis XV et de ses ministres. Il était d'ailleurs secrètement protégé par le maréchal comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant du roi en Dauphiné. Il arriva à Bourgoin au milieu du mois d'août et s'y installa dans l'auberge de la *Fontaine d'or,* méchant gîte dans le genre de l'*hôtel de Saint-Quentin.* Cette maison existe encore dans la *rue Impériale,* et bien que, depuis plus de vingt-cinq ans, elle ait cessé de servir d'auberge, on peut voir encore sur la façade sa vieille enseigne *A la Fontaine d'or.* Peu de jours après son installation, on ne sait par suite de quel arrangement, il avait décidé Thérèse à venir le rejoindre. Il est fort probable que pour l'attirer de nouveau, il lui avait promis de l'épouser. Toujours est-il qu'avant la fin d'août, il avait mis ce projet à exécution. Il va sans dire qu'avec un homme tel que Rousseau, il ne pouvait être question d'un mariage suivant les formes en usage, d'un contrat civil, d'une cérémonie religieuse, mais d'un mariage à la Jean-Jacques, juré tout simplement à la face du ciel et devant deux témoins. Rousseau, qui avait en horreur tous les liens de la société civile, n'eût jamais consenti à un contrat authentique. Vieux, infirme, ayant de plus en plus besoin des soins de Thérèse, il n'avait rien trouvé de mieux que d'offrir à cette fille simple d'esprit le simulacre d'une cérémonie matrimoniale, afin de la river pour jamais à sa personne.

Ce prétendu mariage eut lieu, le 29 août 1768, à l'auberge de *la Fontaine d'or,* et ce qu'il y eut de plus piquant, en la présence même du maire et châtelain de Bourgoin, M. Donin Champagneux, assisté de son cousin M. Donin de Rosière; l'un et l'autre étaient officiers d'artillerie. Grands admirateurs de Rousseau, admis tout d'abord dans son intimité, ces deux officiers s'étaient prêtés fort complaisamment à servir de témoins à cette cérémonie illégale.

Voici comment Jean-Jacques, dans une lettre, en date du 31 août suivant, racontait à son ami M. Laliaud cette étrange scène :

J'ai le plaisir d'avoir ici, depuis quelques jours (la compagne) de mes infortunes; voyant qu'à tout prix elle vouloit suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle

nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal; elle est et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse aucun nom dans le monde, et l'autre maire de cette ville et parent du premier. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Voici maintenant de quelle manière plus précise, et avec des détails bien plus intéressants, le maire de Bourgoin, M. Champagneux, raconte cette scène dans ses Mémoires inédits, si heureusement découverts par M. Louis Fochier :

Rousseau était arrivé seul à Bourgoin. Peu de jours après, nous revenions ensemble de la promenade : je l'accompagnai jusqu'à son logement. Avant d'entrer, une femme lui saute au cou, l'embrasse, en est embrassée; des larmes coulent de leurs yeux, et pendant un quart d'heure que dura cette scène attendrissante, je n'entendis prononcer par Rousseau que ces mots : *Ah! ma sœur!*

Je le vis le lendemain : il me laissa croire que c'était sa sœur; il l'appelait Mlle Renou, et c'était ainsi qu'il se faisait appeler lui-même.

Le 29 du même mois (d'août), il me convie à dîner pour le lendemain : il fait la même invitation à M. de Rosière, mon cousin. Nous devançâmes le moment indiqué. Rousseau était paré plus qu'à l'ordinaire : l'ajustement de Mlle Renou était aussi plus soigné. Il nous conduit l'un et l'autre dans une chambre reculée, et là Rousseau nous pria d'être témoins de l'acte le plus important de sa vie; prenant ensuite la main de Mlle Renou, il parla de l'amitié qui les unissait ensemble depuis vingt-cinq ans et de la résolution où il était de rendre ces liens indissolubles par le nœud conjugal.

Il demanda à Mlle Renou si elle partageait ses sentiments, et sur un *oui* prononcé avec le transport de la tendresse, Rousseau, tenant toujours la main de Mlle Renou dans la sienne, prononça un discours où il fit un tableau touchant des nœuds du mariage, s'arrêta sur quelques circonstances de sa vie et mit un intérêt si ravissant à tout ce qu'il disait, que Mlle Renou, mon cousin et moi versions des torrents de larmes commandées par mille sentiments divers où sa chaude éloquence nous entraînait; puis s'élevant jusqu'au ciel, il prit un langage si sublime qu'il nous fut impossible de le suivre; s'apercevant ensuite de la hauteur où il s'était élevé, il descendit peu à peu sur la terre, nous prit à témoin des serments qu'il faisait d'être l'époux de Mlle Renou, en nous priant de ne jamais les oublier. Il reçut ceux de sa maîtresse; ils se serrèrent mutuellement dans leurs bras. Un silence profond succéda à cette scène attendrissante, et j'avoue que jamais de ma vie mon âme n'a été aussi vivement et aussi délicieusement émue que par ce discours de Rousseau.

Nous passâmes de cette cérémonie au banquet de noce. Pas un nuage ne couvrit le front du nouvel époux; il fut gai pendant tout le repas, chanta au dessert deux couplets qu'il avait composés pour son mariage, résolut dès ce moment de se fixer à Bourgoin pour le reste de ses jours, et nous dit plus d'une fois, à mon cousin et à moi, que nous étions pour quelque chose dans le parti qu'il prenait.

J'ai dit que le jour de l'arrivée de Mlle Renou, il me donna à entendre qu'elle était sa sœur : il me rappela ce mensonge et en demanda pardon.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le maire de Bourgoin ait pu consentir à servir de témoin à cette union dont mieux que personne il devait comprendre l'illégalité et qu'il n'ait pas fait la moindre tentative pour éclairer Rousseau sur la nullité de son prétendu mariage. Non seulement Jean-Jacques ne s'était prêté à aucune des formes exigées par la loi, mais il avait gardé le nom de *Renou*. Du Peyron, son ami, supposait au moins qu'il avait repris pour cette

cérémonie son véritable nom et demandait à Rousseau une explication sur ce point; mais l'auteur de l'*Émile,* qui vivait toujours en dehors des lois sociales, n'était pas embarrassé pour si peu.

Je ne sais pourquoi, répondait-il à Du Peyron[1], vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte; ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreroient comme partie constituante, celui que je porte auroit suffi, puisque je n'en reconnois plus d'autre. S'il s'agissoit de fortune et de bien qu'il fallût assurer, ce seroit autre chose; mais vous savez très bien que nous ne sommes ni elle ni moi dans ce cas-là; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et tout son avoir, voilà tout...

Rousseau pouvait croire très sincèrement à la validité de cette union, lui qui ne comprenait la prière et les actes religieux qu'en face de la nature et du ciel. Mais ses contemporains n'avaient pas été de cette opinion et niaient ce mariage.

Je suis très positivement, écrivait plus tard le comte d'Escherny, qui savait fort bien à quoi s'en tenir, qu'ils n'étaient point mariés. Il n'avait contracté avec elle ni civilement ni religieusement; il n'y avait eu ni contrat ni bénédiction nuptiale. Il l'avait simplement nommée sa femme en sortant de table et en présence de deux convives[2].

A la fin de décembre, Rousseau, qui se croyait toujours poursuivi par les complots de la *faction holbachienne,* était déjà impatient de quitter Bourgoin. Mme de Césarges, qui habitait cette petite ville, avait offert de lui louer, moyennant une modique somme, un petit castel, ou plutôt une ferme dans les environs, portant le nom fastueux de château de Monquin. Rousseau avait accepté cette offre avec l'empressement qu'il ne cessait de montrer toutes les fois qu'on lui proposait de changer de lieu.

Il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, écrivait-il à Moultou[3], une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très bons, et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée en toute saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion pour ceux qui disposent de moi de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine; je compte aller là dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence.

Jean-Jacques s'installa à Monquin vers les premiers jours de février.

En quittant Bourgoin, écrivait-il à Laliaud, j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible[4].

Il paraissait charmé de sa nouvelle résidence.

Je suis délogé, cher Moultou, écrivait-il à cet autre ami, j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire que la dame

1. Bourgoin, le 26 septembre 1768.
2. *Œuvres philosophiques et littéraires du comte d'Escherny*, t. III, p. 166.
3. Bourgoin, 30 décembre 1768.
4. Monquin, le 4 février 1769.

à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation, l'honnêteté même ne me permettroit pas de quitter si promptement celle-ci après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grâce au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas que le terme soit bien éloigné[1].

Un habitant du pays, M. Louis Fochier, a donné de la ferme de Monquin et des admirables points de vue qu'elle domine une intéressante description.

Monquin est un vieux petit castel délabré, à une demi-lieue de Bourgoin et sur les hauteurs de Maubec. De ce plateau élevé, la vue se projette sur un magnifique panorama, bordé d'un côté par les Alpes et de l'autre par les montagnes du Bugey. De là, Jean-Jacques apercevait le gigantesque mont Blanc, qui se dresse dans le lointain, et qui lui rappelait la Savoie, la Suisse et Genève, sa patrie. Sur un plan plus rapproché, l'aspect du mont du Chat parlait à son cœur de la douce vallée de Chambéry, des Charmettes, et de ses belles et paisibles années. C'est dans cette retraite qu'il resta jusqu'au commencement de juin 1770, époque à laquelle il quitta le Dauphiné pour retourner à Paris.

Le logement que cet homme célèbre a occupé à Monquin était autrefois l'objet de fréquents pèlerinages; aujourd'hui même encore, des visiteurs fervents, venus souvent de loin, s'y acheminent de temps en temps... M. le comte de Meffrey-Césarges, propriétaire de la ferme de Monquin, a eu le bon goût de ne rien laisser changer aux deux pièces qui ont été habitées par Rousseau. Le temps seul les a dégradées; elles sont vides de meubles, les murs sont nus; seulement une grossière peinture, représentant le *Sacrifice d'Abraham,* décore la cheminée de la première pièce. On *accédait* (*sic*) jadis à cette chétive demeure par un escalier établi dans une tourelle, aujourd'hui démolie.

Beaucoup de villageois de Maubec se souviennent encore du nom de *Jean-Jacques* (c'est le seul que la tradition locale lui donne); mais ils commencent à ne plus guère savoir ce qu'était cet être mystérieux. A leurs yeux ce devait être quelque grand sorcier[2]...

Les Mémoires inédits de M. Champagneux renferment aussi quelques curieux détails sur la vie de notre philosophe à Monquin :

Pendant ce séjour, qui dura quinze mois, tous les malheureux du village, dit-il, se ressentirent de ses bienfaits : un incendié reçut un secours considérable, ce qui suppose qu'il avait des fonds et qu'il ne craignait pas d'en manquer. Rousseau aimait les fruits, le poisson et quelques autres objets propres à ma contrée. Il n'aurait pas été possible de lui en faire accepter en présent; je lui en faisais vendre, mais la personne que je chargeais de cette commission ne réclamait que la moitié de la valeur, et par cette ruse innocente, je me procurais la satisfaction de faire du bien à Jean-Jacques et de le faire sans qu'il en sût rien.

Pendant qu'il habita Bourgoin ou la montagne, il reçut de nombreuses visites; mais il ne les accueillit pas toutes également; il y eut même des personnes pour lesquelles il resta invisible.

Parmi les femmes enthousiastes de Rousseau, je citerai une Provençale, épouse du gouverneur de Marseille, Pille. Elle fit un voyage de soixante lieues pour le voir. Un de mes amis de Lyon l'accompagnait, et je leur procurai une entrevue. Elle fut toute

1. Monquin, le 14 février 1769.
2. *Séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin*, etc.

de feu de la part de la femme, de glace de la part de Rousseau. Malgré cela, je fus comblé de remerciements de la part de l'admiratrice de Jean-Jacques. Ce n'était pas un homme, pour elle, c'était une divinité.

Rousseau croyait avoir enfin trouvé le repos dans cette solitude, où il travaillait avec ardeur à la rédaction de ses *Confessions,* mais il avait compté sans Thérèse.

A peine s'était-il écoulé quelques mois depuis qu'il était installé à Monquin, que la paix du ménage fut profondément troublée, à ce point que Thérèse eut encore le projet de chercher ailleurs une retraite. Jean-Jacques avait cru s'apercevoir qu'elle ne lui témoignait plus la même affection et la même confiance, qu'elle n'avait de secrets pour personne, excepté pour lui, et que cette femme qu'il a présentée dans les *Confessions* comme du tempérament le plus froid devenait pour lui fort difficile à satisfaire. Rousseau, pour mieux articuler ses griefs, prit la plume et dans une lettre qu'il remit à sa *femme,* il les passa tous en revue. Sur ce dernier chapitre surtout, sa lettre est du plus vif intérêt.

Je n'ai rien omis, lui disait-il, de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité; je ne saurois faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avoit qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour au péril de ma vie et de ma santé.

Rousseau consultait trop souvent sans doute le *calendrier des vieillards,* et Thérèse ne s'accommodait guère de ce régime.

Convenez, ma chère amie, poursuivait-il, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous : c'étoit pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer lorsque le cœur me repousse.

Ne croirait-on pas entendre les plaintes réciproques de *M. et de Mme Denis* de Désaugiers ?

En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une âme.

Il résulte d'autres passages de la lettre que Thérèse voulait quitter Rousseau sous prétexte qu'il ne remplissait pas suffisamment à son gré ses devoirs d'époux, et qu'à plusieurs reprises elle manifesta cette résolution. Jean-Jacques en fut navré jusqu'au fond de l'âme et lui exprima sa peine avec une tendresse d'accent qu'il n'a jamais surpassée.

Je n'avois, chère amie, qu'une seule consolation, mais bien douce, c'étoit d'épancher mon cœur dans le tien; quand j'avois parlé de mes peines avec toi, elles étoient soulagées, et quand tu m'avois plaint, je ne me trouvois plus à plaindre.

Cette dernière expression est tout simplement ravissante....

Il est sûr que si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrois cent fois plus cruelle-

ment encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous... Il vaut mieux cent fois cesser de se voir...

Rousseau consent donc à une nouvelle séparation à l'amiable. Il engage Thérèse à se mettre en pension dans une communauté, soit à Orléans, soit à Blois, et lui promet de pourvoir à tous ses besoins. Peut-être cette solitude forcée dans laquelle ils vivront l'un et l'autre pourra-t-elle leur servir de leçon et leur faire mieux comprendre qu'ils étaient nés l'un pour l'autre. Peut-être alors sentiront-ils le besoin de se réunir pour vivre en paix et pour se rendre heureux jusqu'au tombeau. Rousseau lui annonce en même temps que, pour lui laisser le temps de la réflexion, il va faire un petit voyage d'une quinzaine de jours [1].

Jean-Jacques alla en effet herboriser sur le mont Pilat, mais le mauvais temps l'obligea de rentrer au gîte beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait pensé. Le 27 du même mois il rentrait à Monquin, où il retrouva Thérèse un peu amendée et revenue de son projet de séparation. La paix sembla régner dans le ménage jusqu'aux derniers jours de février 1770. A cette époque, Thérèse, probablement lasse de vivre dans cette solitude, se prit de querelle avec une fille de ferme de Mme de Césarges, que celle-ci avait laissée au service de Rousseau. C'était une virago que Jean-Jacques dans ses lettres appelle le *capitaine Vertier*, le *bandit en cotillon*. La Vertier, qui n'était pas endurante, menaça Thérèse, menaça Rousseau, les abreuva d'*atroces outrages*, et elle se fût livrée peut-être aux dernières des voies de fait, si notre philosophe, poussé à bout, n'eût fait mine de faire usage des armes qu'il avait sous la main. En même temps il écrivit à M[me] de Césarges que si elle n'avait pas assez de fermeté pour le protéger, lui et sa femme, en expulsant le *capitaine Vertier*, il saurait bien pourvoir à leur défense commune. La Vertier, furieuse de voir que Rousseau faisait si bonne contenance, n'imagina rien de mieux pour se venger que de l'accuser d'avoir voulu la prendre de force; ce qui, malgré l'invraisemblance, fit grand scandale dans le voisinage. Notre philosophe prit la chose moitié en riant, moitié au sérieux et il en écrivit à son ami M. de Saint-Germain, qui habitait dans les environs.

Les femmes!... lui disait-il, voici le grand article, car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans, poursuivait-il, qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie...

Puis il entrait, pour se disculper, dans des explications sur son extrême timidité avec les femmes, qui lui avait toujours fait manquer plus d'une bonne fortune.

Peut-être, ajoutait-il, si j'en avois tenté l'aventure, ne m'auroient-elles pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Au point où en étaient les choses, et en présence de l'inertie et de la faiblesse de M[me] de Césarges, qui n'osait expulser le *capitaine Vertier*, Rousseau se vit réduit à quitter Monquin. Il en partit avec Thérèse dans le courant du mois de mai, pour se rendre à Lyon et de là à Paris.

1. Lettre de J.-J. Rousseau à Thérèse Le Vasseur. Monquin, le samedi 12 août 1769.

Il y logea rue Plâtrière, puis rue du Faubourg-Saint-Honoré, et y séjourna pendant plusieurs années jusqu'à son départ pour Ermenonville où M. de Girardin lui offrit un logement, ainsi qu'à Thérèse, dans l'un des pavillons de son château. Rousseau s'y installa le 20 mai 1770, et il y mourut le 3 juillet de la même année.

Suivant le procès-verbal de son autopsie, qui eut lieu le même jour et qui fut pratiquée par deux chirurgiens, il serait mort d'une apoplexie séreuse. Suivant Corancez, qui était du nombre de ses amis, qui se rendit sur les lieux, le jour même de cet événement, et qui recueillit tous les bruits qui couraient à ce sujet, il aurait terminé sa vie d'un coup de pistolet. M. de Girardin nia le fait avec chaleur et dit à Corancez que Rousseau était tombé en sortant de la garde-robe et qu'il s'était fait un trou au front. Thérèse prétendit d'abord qu'il conserva sa tête jusqu'au dernier moment et qu'il proféra des paroles qui prouvaient le calme de son âme, ce qui ne s'accorde guère avec la version d'une attaque d'apoplexie séreuse. Le maître de poste d'Ermenonville, Payen, affirma à Corancez que Jean-Jacques s'était tué d'un coup de pistolet, ce qui explique la profonde blessure qu'il s'était faite à la tête, et que, suivant la version de M. de Girardin, qui avait les motifs les plus sérieux pour nier le suicide, il fallait l'attribuer à une chute. Il faut de plus remarquer que dans le procès-verbal d'autopsie, il n'est nullement question de cette blessure, qui était cependant fort apparente. Musset-Pathey, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean-Jacques*, ne doute pas du suicide et il donne à l'appui de son opinion des preuves qu'il paraît difficile d'écarter. Rousseau voyait s'approcher la pauvreté à grands pas, il était plus que jamais en proie au délire des persécutions, et, le matin même de sa mort, il avait adressé à Mme de Girardin ces paroles qu'elle répéta à Corancez : « Que venez-vous faire ici ? Votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille, et de la catastrophe qui doit la terminer ? » Il la conjura de le laisser seul et de se retirer. Peu d'instants après il n'était plus. Plus tard dans une lettre adressée à Corancez le 27 prairial an VI, et qui avait pour but de réfuter l'opinion publiée par ce dernier sur le genre de mort de Rousseau, Thérèse donne une autre version que celle qu'elle avait donnée le jour même de l'événement. Elle prétendit qu'en montant l'escalier, elle avait entendu les cris plaintifs de son mari, qu'elle entra précipitamment, qu'elle le vit couché sur le carreau, qu'elle appela du secours, qu'il lui dit de se contenir, qu'il n'avait besoin de personne, de fermer la porte et d'ouvrir la fenêtre, etc., etc. ; ce qui ne permet guère de croire que Rousseau, s'il eût été frappé d'une apoplexie séreuse, eût pu garder ainsi toute sa présence d'esprit et l'usage de la parole. Thérèse ajoute qu'elle l'aida à se mettre au lit, qu'elle le força à prendre un lavement, qu'il descendit lui-même et sans son aide de son lit, et alla se placer sur la garde-robe et qu'au même instant « il tomba le visage contre terre avec une telle force » qu'il la renversa, enfin qu'il mourut en lui tenant les mains serrées dans les siennes *et sans prononcer une seule parole*. Thérèse soutenait enfin que son mari ne s'était point empoisonné dans une tasse de café, comme on l'avait prétendu, et qu'il ne s'était point non plus brûlé la cervelle d'un coup de pistolet. Rien, comme on le voit, dans cette dernière version de Thérèse qui ressemble à celle qu'elle avait faite à Corancez et dans laquelle elle met dans la bouche de Rousseau, peu d'instants avant qu'il



LE LIVRE. 5e Année A QUANTIN Éditeur

PORTRAIT EN PIED DE J. J. ROUSSEAU

D'après une Eau forte de Naudet

rendît le dernier soupir, un petit discours purement imaginaire. Le jour même de la mort, on manda le célèbre sculpteur Houdon à Ermenonville, afin qu'il moulât la tête de Rousseau. Après cette opération, Houdon dit à Corancez « que ce trou était si profond » qu'il avait été « embarrassé pour en remplir le vide. »

A l'exposition dite de J.-J. Rousseau, qui a eu lieu l'année dernière aux Champs-Élysées, sous la direction de M. John Grand-Carteret, si bien renseigné sur tout ce qui, de près ou de loin, se rattache au souvenir de son illustre compatriote, figurait ce premier moulage en plâtre du masque de Rousseau, exécuté par Houdon. Les cils sont encore incrustés aux paupières et l'on ne saurait avoir le moindre doute sur l'authenticité de ce curieux document, qui appartient aujourd'hui à M. Raspail. Nous avons examiné avec la plus grande attention, M. Carteret et moi, l'empreinte de la blessure que ce masque porte au lobe gauche du crâne. Elle est du diamètre d'une pièce de cinq francs, et l'on voit, à n'en pas douter, que la plaie devait être très profonde, que le crâne avait été troué avec une grande précision, comme à l'emporte-pièce, et que la partie vide a dû être bouchée soit avec du plâtre, soit avec de la terre glaise. Nous conclûmes, M. Carteret et moi, qu'il était impossible qu'une telle blessure pût avoir été occasionnée par une chute et qu'elle ne pouvait avoir été produite que par une arme à feu tirée à bout portant. M. Carteret penchait à croire qu'au lieu d'un suicide, il pouvait bien y avoir eu un meurtre et que Thérèse Le Vasseur en avait été peut-être l'auteur.

Mme de Staël, elle aussi, croyait au suicide, et supposait que Rousseau, s'étant aperçu des viles inclinations de Thérèse pour un palefrenier de M. de Girardin, beaucoup plus jeune qu'elle, n'avait pu résister au désespoir d'une telle découverte. Mais telle ne fut point la véritable cause de cette tragique fin de Jean-Jacques, d'après la comtesse de Vassi, fille de M. de Girardin, car, suivant elle, ce ne fut qu'un an après la mort de Rousseau que M. de Girardin, s'étant aperçu des ignobles amours de Thérèse avec John, son garçon d'écurie, la chassa d'Ermenonville. Suivant Musset-Pathey, au contraire, et en cela d'accord avec Mme de Staël, Rousseau ne s'aperçut que trop du commerce de son indigne compagne, ce qui lui expliqua l'extrême résistance qu'elle lui opposait à quitter Ermenonville, et ce qui l'entraîna à cet acte de désespoir [1]. Thérèse, à la mort de Rousseau, avait cinquante-sept ans ; elle épousa secrètement depuis son palefrenier, mais en gardant ostensiblement son titre de veuve de J.-J. Rousseau, qui pouvait lui être de quelque utilité. Elle s'en servit en effet assez adroitement dans une lettre qu'elle adressa plus tard à Mirabeau, afin de réclamer son appui auprès de l'Assemblée nationale pour lui faire obtenir une pension. Mirabeau l'engagea, dans sa réponse, où il lui témoigne *un saint respect*, à présenter un mémoire à l'Assemblée constituante. Cette Assemblée, qui n'avait rien à refuser à la mémoire de J.-J. Rousseau, ordonna par le même décret (21 décembre 1790) qu'une statue serait élevée à l'auteur de l'*Émile* et

1. Il existe plusieurs lettres de Rousseau en date de 1763, qui prouvent qu'à cette époque il eut le projet d'abréger ses jours.

que sa veuve jouirait d'une pension de 1,200 francs, qui fut ensuite portée à quinze [1].

En l'an III, Thérèse, qui était plus qu'octogénaire, déposa au comité de l'instruction publique un manuscrit des *Confessions* que Rousseau lui avait confié. Poinçot, qui avait publié en 1793 une fort belle édition des œuvres de Jean-Jacques sortie des presses des Didot, fit paraître pour la première fois, en l'an VI (1798), la première édition complète des *Confessions* d'après le manuscrit de sa veuve.

Nous ignorons à quelle époque mourut Thérèse et en quel lieu.

Le portrait en pied que nous donnons d'elle a été gravé à la fin du siècle dernier par Naudet; cette gravure est d'une extrême rareté. Nous avons eu la bonne fortune non seulement d'en trouver un exemplaire, mais d'en découvrir le dessin original à la sépia. Au bas de la gravure, signée *Naudet,* on lit ces mots imprimés : *La femme de J.-J. Rousseau.* Dans le paysage qui sert de fond à ce curieux portrait, on aperçoit l'île des Peupliers à Ermenonville, et le tombeau de Jean-Jacques.

L'autre portrait en pied de Rousseau que nous donnons est d'après une eau-forte du même artiste, qui fait aussi partie de notre collection.

R. Chantelauze.

1. Loi qui décrète une statue pour J.-J. Rousseau et une pension de 1,200 livres pour sa veuve... signé : *Louis.* Et plus bas, M. L. F. Du Port et scellé du sceau de l'État. 3 pages in-4°.

Ce fut le 11 octobre 1794, comme on le sait, que les cendres de Rousseau, qui avaient reposé jusque-là dans le tombeau que lui avait fait construire M. de Girardin, au milieu de l'île des Peupliers, à Ermenonville, furent transportées au Panthéon.



LE CABINET D'ALPHONSE DAUDET.

Les Écrivains d'Aujourd'hui.

CABINETS DE TRAVAIL ET BIBLIOTHÈQUES

(NOTES FUGITIVES)

I

CHEZ ALPHONSE DAUDET

Je n'ai pas la prétention, cela va sans dire, de faire ici la critique approfondie de Daudet et de son œuvre. Mais je voudrais réunir à cette place quelques renseignements qui pourront être utiles un jour à quiconque voudra entreprendre un travail étendu, et se rendre un compte exact des diverses influences littéraires auxquelles l'auteur de *Jack* a pu être soumis. A ce point de vue, ne serait-il pas curieux d'avoir un catalogue suffisamment détaillé de la bibliothèque de nos grands écrivains? Sauf de rares exceptions, c'est en lisant qu'on apprend à écrire; et l'on pourrait dans bien des cas découvrir, au milieu des œuvres du romancier ou du poète, un reflet lointain du vieux conteur qui charma leurs premières années. C'est là ce que je voudrais essayer de faire pour Daudet, dans les limites où il est possible de le faire pour un contemporain. Le lecteur ne se plaindra pas, j'imagine, si, pour mieux atteindre le but que je me suis proposé, je l'emmène faire une courte visite au maître lui-même.

Le cabinet de travail de Daudet s'éclaire sur l'avenue de l'Observatoire par

une large fenêtre A travers les vitres claires, le maître peut voir une bonne moitié de ce Paris gigantesque dont il a rempli son œuvre. Au premier plan, les verdures du Luxembourg, pleines d'un gai tapage d'oiseaux et d'enfants; plus loin, la masse noire et lourde du vieux palais sénatorial, dominée par les deux tours de Saint-Sulpice. Plus loin encore, les fouillis confus et grisâtres des toits du faubourg Saint-Germain; enfin, tout à l'horizon, les arêtes vives des Tuileries et la grande arche de l'Arc de Triomphe, perdue dans la brume du ciel parisien. Certes, c'est une belle vue, et cette échappée grandiose sur le monde des vivants suffirait à consoler plus d'un cénobite littéraire, prisonnier de son travail quotidien. Par malheur, je ne sais pas si Daudet en jouit autant qu'un autre; et ce n'est pas là sans doute une des moindres gênes que lui impose son excessive myopie.

C'est qu'en effet, en regardant autour de soi, on remarque avec quel souci minutieux tout est organisé de manière à reposer les yeux, naturellement si délicats, qu'un travail assidu est venu fatiguer de surcroît. La pièce est spacieuse; mais le jour y est soigneusement assombri, gradué par des rideaux d'épaisseur calculée. Dans l'élégant mobilier de chêne mat et foncé, aucune note violente ou disparate n'attire le regard, qui glisse sans effort sur des couleurs sombres ou très douces. La table du maître est placée un peu en retrait, à angle droit avec la fenêtre, de manière que le jour, venant de droite et tombant de haut, se concentre sur le pupitre incliné où s'entassent les blancs feuillets de papier. L'effet d'ensemble est un peu triste, mais agréable cependant, bien que ce pupitre énorme ait une vague tournure de comptoir, et donne à l'écrivain je ne sais quelle apparence de caissier que vient démentir aussitôt sa chevelure luxuriante.

A gauche de Daudet s'étagent les casiers de sa bibliothèque; et dès l'abord on s'aperçoit que le maître n'est ni un bien fort lecteur ni un bibliophile très ardent. Un millier de volumes environ forment tout son bagage de lecture, et aucun ne se signale par la richesse de son vêtement. Ni Capé ni Trautz-Bauzonnet n'ont passé par là. On sent que pour l'écrivain le livre est autre chose qu'un simple recueil de documents, mais qu'il n'est pas tout à fait l'ami dont on est fier et auquel on sacrifie le meilleur de son temps et de sa bourse. Il y a là un sentiment qu'on peut constater chez presque tous les auteurs. Sans mépriser les livres, ils n'ont pas pour eux la considération aveugle, le fétichisme absolu qui anime les grands collectionneurs. Certes, dans la bibliothèque de Daudet, plus d'un volume au dos rompu, aux coins fatigués, témoignerait des services qu'il a pu rendre ou du plaisir qu'il a donné. Mais l'auteur est au fond comme ces connaisseurs qui ne goûtent que certaines marques et n'estiment que certains crus. Il faut, pour qu'il aime réellement un livre, qu'il y ait trouvé cet oiseau rare: une idée.

Mais Daudet nous a permis d'être indiscret. Jetons donc les yeux sur les livres qui s'alignent de planche en planche, comme des soldats à la parade. Voici d'abord les grands noms classiques, qui s'étalent en majestueux in-8°. Shakespeare, Voltaire, Victor Hugo trônent au premier rang, comme une trinité sacro-sainte. J'imagine pourtant qu'ils sont plus vénérés qu'aimés. Le dernier paraît être celui qui compte le plus de services. Voltaire, en revanche, est tout flambant neuf dans sa demi-reliure fraîche. Les pages craquent en s'ou-

vrant. Pauvre Voltaire! entre son scepticisme léger et la foi robuste d'où est sorti l'*Évangéliste,* quel abîme! — A côté de ces trois rois mages de la pensée, je devrais, paraît-il, découvrir un ancêtre plus direct de Daudet : Balzac. Il y est d'ordinaire, me dit-on; mais pour le moment il est sorti.

Tout auprès, voici le bataillon serré des in-18, infanterie plus ou moins légère de la librairie contemporaine. Tous les modernes sont là, au grand complet : Gautier, Flaubert, les Goncourt, et Zola, dont les volumes s'étalent comme s'ils étaient chez eux. On sent comme une familiarité exquise dans ce petit coin d'intimes qui tous ont dû se connaître et s'aimer. Quelques-uns, hélas! ne se rencontreront plus que dans l'ombre des bibliothèques. N'importe, il y a dans ces grandes fraternités littéraires quelque chose de noble et de touchant.

Au-dessous commence la tourbe des volumes à vingt sous dont Calmann Lévy fait la traite. Il règne à cet étage de la bibliothèque de Daudet un désordre singulier. Les volumes ont l'air d'avoir été bousculés par une tempête, et ressemblent aux épaves d'un naufrage. Les tomes ne se suivent pas et ne se ressemblent guère; la plupart, la tête en bas, inertes et maltraités, ont l'air honteux de gens qui ont subi les plus cruelles avanies. Ce sont, paraît-il, les hauts faits de M. Zézé, le dernier et l'un des plus jolis ouvrages de Daudet. M. *Zézé*, âgé de cinq ans, manifeste déjà pour les arts des goûts très développés. Le dessin n'a plus de mystères pour lui; quant à la littérature, il se taille souvent, dans les casiers de son père, une bibliothèque à son usage. Avec toute l'ambition de l'enfance, il bouleverse une trentaine de volumes, les remet au hasard, et déclare gravement qu'il vient de « ranger ses livres ».

Au même niveau, Sainte-Beuve au complet. Dans le voisinage, je relève quelques traductions d'auteurs étrangers, allemands, ou anglais; et surtout, dans un coin où il a l'air de s'effacer modestement, un volume de Dickens, ce Daudet de l'Angleterre. — Enfin, au ras de terre, dans un de ces casiers dédaignés où l'on entasse les non-valeurs, je découvre quatre ou cinq gros volumes, brochés de bleu, de tournure suspecte et d'apparence ennuyeuse. Ce sont les rapports de diverses commissions parlementaires chargées d'étuder le *Phylloxera!* Ma surprise est profonde. L'auteur des *Rois en exil* songerait-il à briguer la députation? Voudrait-il refaire *Numa Roumestan* d'après nature? Ou bien sont-ce les lauriers de M. Hérisson qui l'empêchent de sommeiller?

En relevant la tête, on se trouve au niveau d'un rayon peuplé de voyageurs et de « descripteurs de païs estranges ». Ils sont assez nombreux dans la bibliothèque de Daudet, et se suivent à la file, sans trop d'ordre. Si vous demandez au maître de céans quel a été son premier enthousiasme littéraire, le livre initiateur qui domine toujours la carrière de l'écrivain, ses yeux brillent, et il répond sans hésitation : *Robinson Crusoé*. C'est qu'en effet il y a en lui un Daudet peu connu, d'humeur turbulente et papillonne, qui adore les voyageurs et les voyages, les aventures et ceux qui les racontent. Ce Provençal frileux, enfermé à Paris, dans son cabinet de travail, au milieu d'une atmosphère de serre chaude, et qui s'emmitoufle soigneusement par crainte de nos bises parisiennes, n'a décrit la Corse et l'Algérie qu'après les avoir vues et bien vues. Il a vogué sur la Méditerranée, il a refait dans le désert les étapes de Fromentin, et il est revenu emportant dans ses yeux éblouis le ravissement de la grande

lumière africaine et le souvenir des larges horizons maritimes. Il aime le pont des navires, l'odeur du goudron mélangée aux senteurs iodées de la mer, le vol des frégates et les jurons pittoresques des matelots. Plus d'une fois sans doute, il a voulu recommencer à son profit dans une oasis ignorée les hauts faits d'Alexandre Selkirk... Mais les dieux en ont ordonné autrement, et j'imagine qu'aujourd'hui Daudet, revenu de quelques illusions sur les douceurs de la vie sauvage, apprécie mieux le plaisir d'habiter au Luxembourg et les bienfaits de notre vieille civilisation.

Une région qui n'est pas moins intéressante dans la bibliothèque du maître est celle qu'on pourrait nommer la Babel de la littérature. Là brillent à la fois les *Souvenirs* de Bombonnel et les *Mémoires d'outre-tombe* de M. de Chateaubriand. Là encore, il y a une particularité de goût intéressante à noter chez Daudet. Certes, il est impossible de s'être fait plus complètement Parisien que lui; l'auteur du *Nabab* et des *Rois en exil* connaît son Paris plus à fond que qui que ce soit. Mais, malgré qu'il en ait, il est natif de Nîmes, et rien ne lui ôtera tout à fait la saveur du terroir. Il a pu, avec l'ironie froide d'un boulevardier pur sang, railler l'exubérance des gens du Midi, crever à plaisir les bulles de savon de ces parleurs grandioses, réduire à leur juste valeur les *Numa Roumestan* qui ont entrepris de reconquérir la Gaule; tout cela n'empêche pas qu'au fond il aime le chatoiement de leurs phrases empanachées, l'ampleur tragique de leurs gestes, le clinquant même de leurs costumes et les extravagances de leur féconde imagination. *Tartarin* si l'on veut; Tartarin, après tout, est un brave homme. Sous la couche très mince de glace septentrionale dont s'est enveloppé Daudet, on retrouverait aisément l'homme du sud avec ses ardeurs et ses enthousiasmes. Comme Arène, Aicard, et tant d'autres Languedociens, il n'a pas oublié son origine. Il a gardé l'impression de ces terribles soleils du Midi qui dorent les idées. Et il se pourrait bien qu'un jour il allât faire amende honorable sur la grande place de Tarascon, dût-il, pour rentrer en grâce, brûler la dernière édition de son fameux *Siège*.

L'inventaire est fini, on voit que c'est peu de chose. Notons encore une curiosité : la collection presque complète des traductions de l'œuvre du maître, faites à l'étranger.

Mais on ne s'éloigne pas volontiers de cette chambre si bien close et si calme, où le sourire bienveillant du maître semble toujours retenir ses visiteurs. Retournons-nous encore une fois sur le seuil. A travers la fenêtre, on voit se dérouler en panorama la moitié de Paris, on voit sa vie et son mouvement, on entend sa grande voix qui monte. C'est bien là le fond qui convient à la table où Daudet travaille. C'est là sa véritable bibliothèque, ou plutôt son unique livre. Le premier de tous nos contemporains, il a eu la patience de déchiffrer cet in-folio gigantesque, dont les feuillets étaient couverts d'un mystérieux grimoire. Une à une, il en a traduit les formules magiques. De là cette puissance d'évocation qui se retrouve dans toutes ses œuvres. C'est là qu'il a puisé aussi ce sentiment profond de l'humanité qui remplit son travail. C'est là enfin qu'il a trouvé la meilleure et la plus pure des fortunes : la gloire.

Eugène Forgues.

LA

BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT

CERTAINS organes sont essentiels aux grands corps organisés. Les vertébrés ont tous un cœur, et toutes les institutions ou organismes sociaux qui sont sortis des limbes embryonnaires ont une bibliothèque. Une mauvaise langue dirait qu'il y en aura tantôt plus que de lecteurs; mais ce serait une calomnie. Qu'il y aït des livres qui ne sont lus de personne, cela se peut; encore ne faudrait-il pas le prendre en un sens trop absolu. Je ne sais si ce n'est pas une hérésie économique que je vais avancer, et, en ce cas, je fais dès maintenant amende honorable, n'ayant nulle envie d'être brûlé vif par aucun inquisiteur ou sectaire, et n'étant partisan de la crémation qu'après la mort : quoi qu'il en soit, il me semble qu'ici, comme en d'autres circonstances, l'offre provoque la demande, et que plus le marché public est fourni de volumes, plus sont nombreux ceux qui en ont besoin.

Ceci n'est pas hors de mon sujet autant qu'on pourrait croire. Je veux simplement dire que MM. les sénateurs ne peuvent manquer de faire des lectures, de temps à autre, puisqu'on leur a mis des livres sous la main.

Les livres des sénateurs sont aujourd'hui logés dans la belle galerie du premier étage, en façade sur le jardin. L'élégante fenêtre en saillie, sous l'horloge, a le pourtour de son embrasure garni de divans, où se viennent asseoir, en des poses nonchalantes, les inamovibles aussi bien que les sénateurs à temps, ruminant un discours, prenant des notes, ou lisant pour le plaisir.

C'est aussi devant cette fenêtre que se trouve la grande table ronde chargée de casiers à papier et à enveloppes, de livres de référence, de buvards et de tout

« ce qu'il faut pour écrire », où peuvent prendre place une douzaine d'amateurs environ, et où, je le soupçonne, on est bien rarement assez nombreux pour se *sentir les coudes.*

Cette galerie a servi autrefois de prison au maréchal Ney.

Dans la suprême angoisse de la mort imminente, il n'a probablement jamais eu la pensée, consolante et drôle à la fois, qu'il serait un jour, tout au bout du grand rideau de verdure qui s'allongeait devant ses fenêtres, coulé en bronze, l'épée au clair, et criant, d'une bouche muette et béante, à la porte du bal où le cancan fleurit, un éternel : En avant!

Mais ce sont là choses qui ne sont guère de mon ressort. Laissons-les à M. Favre, qui s'est fait raconter et qui a redit à ses nombreux lecteurs les *Confidences d'un vieux Palais.*

A une des extrémités de cette galerie, après avoir monté quelques marches, on trouve deux salles d'une architecture intérieure agréable et originale, qui servent d'annexe à la bibliothèque proprement dite. Elles contiennent la plupart des ouvrages de pure littérature, de théologie et de science. Malheureusement, ces salles sont envahies par les commissions sénatoriales; et, lorsque les commissions siègent, il ne faut pas avoir besoin d'aucun des livres qui tapissent intérieurement l'enceinte où s'enferment leurs délibérations. L'inconvénient, après tout, est moindre ici qu'il ne le serait dans une bibliothèque publique. La bibliothèque du Sénat est à l'usage exclusif des sénateurs, et les lecteurs peuvent bien faire quelques concessions à leurs collègues, les commissaires.

Autre détail topographique. La bibliothèque n'est séparée que par un couloir de l'entrée de la salle des séances. C'est bien commode; mais nos pères conscrits sont amis des tâches héroïques, et la commodité ne les tente que rarement. Il s'ensuit, dans cette longue salle, sous les hautes voûtes, entre les parois recouvertes de volumes, une solitude majestueuse, et fort propre aux rêveries des poètes. Aussi les y voit-on perchés sur de bons sièges et devant de petits bureaux confortables, comme des rossignols sur les branches. Ce n'est plus une bibliothèque, c'est un Parnasse; les sources sacrées y coulent; les muses y mènent leurs danses, baisant, dans leurs ébats aériens, des fronts jeunes encore et des fronts vénérables : Apollon, que Delacroix n'a pas mis dans sa grande peinture allégorique de la coupole, parce qu'il le savait là, vivant, quoique invisible, a la présidence et donne l'inspiration.

En effet, voici le nom des bibliothécaires actuels, qui sont en même temps des noms de poètes : Anatole France, Auguste Lacaussade, Louis Ratisbonne, Leconte de Lisle, et, pour juger les coups et classer les talents, Apollon lui-même, sans doute, sous la figure de M. Charles-Edmond.

M. Ratisbonne, le traducteur de Dante et le poète qui écrit pour les enfants de façon à charmer tous les âges, a fait ses premières armes à Fontainebleau, comme bibliothécaire du palais. M. Lacaussade, le traducteur d'Ossian et le poète si mélancolique et si élevé des *Épaves,* a été, si je ne me trompe, bibliothécaire du Ministère de l'instruction publique, où il rédigeait un bulletin autographié qui a eu des destinées diverses, et qui, après avoir passé chez l'imprimeur Paul Dupont, est aujourd'hui exécuté à grands frais et distribué à bon marché par l'Imprimerie nationale.

On aurait plaisir à s'attarder auprès de ces maîtres de la langue et de ces chercheurs de la pensée. Mais c'est de la bibliothèque du Sénat que j'ai à parler aujourd'hui et non de la poésie contemporaine. A ce titre, il m'est permis de dire combien cette vaste salle, avec ses statues, ses peintures, ses rayons chargés de livres, est un cadre merveilleusement approprié à la figure hautaine et calme du grand poète Leconte de Lisle, et combien le passant, qu'un hasard ou des études spéciales y amènent, est frappé de voir apparaître par instants cette tête olympienne, aux longs cheveux rejetés en arrière et dont l'œil, encastrant la monture noire d'un grand monocle, reflète, avec des lueurs de cieux inconnus, les visions de l'Orient et le rêve des mondes évanouis.

La décoration de la galerie vaut qu'on s'y arrête. La coupole, au centre, est ornée, je l'ai déjà dit, d'une grande composition d'Eugène Delacroix. C'est l'Élysée des grands hommes. L'idée en est prise à la description des limbes, dans le quatrième chant de l'*Inferno*. Tout en haut vole un aigle qui porte une banderole où est inscrit ce tercet de Dante, devenu d'ailleurs illisible aux yeux les mieux exercés :

Je vis l'illustre compagnie du poète souverain qui plane, comme l'aigle, au-dessus de tous les poètes !

Et au-dessous se déroule « l'illustre compagnie » : Homère, Ovide, Lucain et Horace, formant groupe, accueillent Dante qui leur est présenté par Virgile. Puis viennent, en des attitudes diverses, Achille, Pyrrhus, Annibal, Alexandre, Aristote, Apelle, Aspasie, Alcibiade, Socrate, Xénophon, Sapho, Orphée, Hésiode, Marc-Aurèle, Caton d'Utique, César, Cicéron, Cincinnatus, d'autres encore, formant autour d'Homère, comme point central, toute une guirlande de science, d'éloquence, de beauté, d'héroïsme et de gloire. Les bonnes gens qui croient naïvement que Delacroix ne savait pas dessiner se ménageront une jolie surprise en allant voir cette composition.

Au-dessus de la fenêtre du jardin, toujours dans l'axe de la porte centrale, Delacroix a encore peint un remarquable morceau : « la Victoire couronnant Alexandre après la bataille d'Arbelles. »

Les autres panneaux du plafond sont couverts de peintures allégoriques par Riesner et par C. Roqueplan. On en peut lire la description, ainsi que celle des statues qui décorent les salles, dans le livre que M. Alphonse de Gisors, architecte de la Chambre des pairs et de l'Université, a écrit sous le titre de : *le Palais du Luxembourg* (Paris, Plon frères, 1847, in-f°).

L'existence de la bibliothèque ne remonte pas au delà de 1818. Le Sénat du premier empire ne possédait, en effet, qu'une centaine de volumes portant l'estampille : Chancellerie du Sénat conservateur. On n'avait même pas songé qu'une telle collection pût mériter administrativement le nom de bibliothèque. Mais à partir de 1818, un crédit spécial fut voté par la Chambre des pairs, pour l'établir et l'augmenter. En 1836, on avait déjà 15,000 volumes environ, et, en 1848, 22,000. La plupart traitaient de politique, d'administration, de jurisprudence et d'histoire.

La révolution de 1848 vint interrompre ce crédit et mettre en question l'existence même de la bibliothèque. Les salles qui lui avaient été affectées

furent occupées par la commission d'organisation du travail que présidait Louis Blanc, et qu'on s'obstine à confondre avec les ateliers nationaux. Cependant, les institutions pacifiques ont la vie dure, et si le feu de l'incendie ne s'ajoute au feu de la politique, il est bien rare que les bibliothèques périssent dans les cataclysmes ou renouvellements sociaux. La ci-devant bibliothèque de la Chambre des pairs fut rattachée successivement au Ministère des travaux publics et à celui de l'instruction publique. Elle fut alors, pour en bien établir l'utilité, mise à la disposition des anciens membres des Assemblées législatives, et à celle des magistrats et des universitaires. Des entrées spéciales étaient accordées aux autres personnes studieuses qui en faisaient la demande.

Cet état précaire ne dura que jusqu'en 1852. La bibliothèque du palais du Luxembourg reprit alors sa destination primitive, et il lui fut alloué un crédit annuel de 10,000 francs pour achats de livres, et de 2,400 francs pour abonnements aux revues et journaux.

C'est à cette époque que Ponsard fut nommé bibliothécaire. On lui avait véritablement donné là, comme disent les Anglais, un éléphant blanc. Les désagréments que cette place lui valut passent toute croyance. On sait les attaques auxquelles il fut en butte, les accusations de corruption et de vénalité qu'on lui jeta à ce propos, et comment le poète de la raison s'échauffa assez pour provoquer en duel Taxile Delord. Mais ce qu'on ne sait généralement pas, c'est que cette magnifique et grasse sinécure où, disaient les purs et les farouches, il se prélassait en se gorgeant de son morceau du gâteau budgétaire, fut pour le pauvre homme comme une peau de hérisson sur laquelle, étant court-vêtu, il se serait, par inadvertance, assis. Le grand référendaire était alors le général d'Hautpoul, dont on ne peut pas dire que la carrière n'eut pas d'unité, car, du premier empire au second, en passant par la Restauration et la monarchie constitutionnelle, il fut toujours, sans varier d'une ligne, du côté du plus fort. Le général s'étonnait d'avoir à commander à un poète, puisque, après tout, Ponsard en était un; et il manifestait son étonnement en lui commandant avec un peu plus de brutalité qu'à son brosseur : « Le bibliothécaire en chef! » réclamait-il en arrivant. Ponsard accourait. « — Ah! c'est vous, je ne m'en doutais pas. Mais puisque vous le dites... Eh bien! ce catalogue?... Voilà huit jours que je l'ai demandé. Il n'est pas encore fait?... »

Ponsard donna sa démission; et le premier catalogue de la bibliothèque du Sénat ne parut qu'en 1868, chez Ch. Lahure, en un volume grand in-8°. Ce catalogue est précédé d'une lettre de Ferdinand Barrot, grand réfendaire à son tour, qui se félicite d'avoir eu la première (et le général d'Hautpoul?) idée du catalogue et d'avoir trouvé un bibliothécaire si zélé à mettre son idée à exécution. Ce bibliothécaire était M. Étienne, qui rédigea, en réponse à la lettre de Ferdinand Barrot, un long rapport auquel j'ai emprunté un grand nombre de détails.

A ce moment, la bibliothèque possédait près de 50,000 volumes. M. Étienne signale, dans son rapport, l'importance du fonds anglais, formé surtout par des échanges entre la *House of Lords* d'Angleterre et la Chambre des pairs ou le Sénat français. Cet échange a commencé en 1833. Il a valu à la bibliothèque du Sénat des collections importantes et difficiles à trouver complètes, telles que les *Statutes at large*, les *Hansard's Parliamentary Debates*, les *State*

Trials, etc. La plupart de ces volumes sont, comme il convient, somptueusement, sinon élégamment, reliés.

Le catalogue de 1868 devint bientôt insuffisant. Un autre, mis à jour et mieux conçu, a été imprimé en 1882 par M. Mouillot, imprimeur du Sénat, au palais du Luxembourg. C'est aussi un volume grand in-8°. Il est suivi d'une table alphabétique des noms d'auteurs. On regrette de n'y trouver aucun renseignement historique, aucune préface, aucune pièce liminaire, comme on disait jadis. Mais il n'en est pas moins fait avec soin et mérite d'être plus connu des bibliographes. Les manuscrits particulièrement ont été catalogués avec infiniment de tact et de netteté par M. Charles Grandjean, qui voudra bien, je l'espère, me pardonner de dévoiler ici, par amour de la vérité, un anonymat que j'ai découvert sans qu'il m'y ait aidé en rien. Un des documents les plus curieux est le Procès de Gilles, sire de Rays, le fameux Barbe-Bleue. La bibliothèque possède deux séries de pièces sur cette affaire dont le souvenir, grâce à la complainte, ne s'effacera pas.

Les manuscrits, qui comprennent 426 numéros, proviennent en majorité de la bibliothèque du chancelier Séguier. Henri de Coislin, petit-neveu du chancelier et évêque de Metz, les légua avec d'autres à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ils échappèrent à l'incendie de 1793 et allèrent, les uns à la Bibliothèque nationale, les autres chez le libraire De Bure, où ils furent acquis en bloc par la bibliothèque du Sénat en 1828.

Puisque j'ai nommé M. Charles Grandjean, qu'il me soit permis de m'acquitter ici d'une dette de gratitude envers lui et envers M. Anatole France. Le premier est aujourd'hui attaché à un autre service; mais il a passé à la bibliothèque qu'il connaît bien et où il a laissé sa trace. J'ai eu la bonne fortune de l'y rencontrer, et il s'est mis, avec la plus entière bonne grâce, à ma disposition. Je ne suis pas moins redevable à M. France, qui rend un service de l'air heureux et empressé qu'il est naturel d'avoir quand on le reçoit.

Les imprimés de la bibliothèque du Sénat sont encore plus intéressants que les manuscrits. Sans pouvoir se glorifier de posséder, comme la bibliothèque de la Chambre des députés, les illustrations de l'*Émile* de Jean-Jacques en dessins originaux, ni les pièces authentiques du procès de Jeanne Darc, le Sénat n'en a pas moins des choses de grande valeur, et qu'on ne peut guère trouver que là. Je citerai la collection Morel de Vindé, avec le *Monasticon Gallicanum* de Michel Germain. Cet exemplaire contient 187 planches, dont 138 seulement font réellement partie de cet ouvrage incomplet et introuvable. Pour édifier les lecteurs qui ignoreraient l'énorme valeur du *Monasticon*, s'il y en a quelques-uns, — ce dont je doute, — parmi les fidèles du *Livre*, je renvoie à un opuscule fort digne d'être recherché et conservé par les bibliographes, et intitulé : *Études iconographiques sur la topographie ecclésiastique de la France aux* XVIIe et XVIIIe *siècles. Le Monasticon Gallicanum*, par Louis Courajod (Paris, Liepmannssohn et Dufour, mai 1869; 28 pages in-folio).

Dans la même collection se trouve une série unique des plans de Paris du XVIe au XVIIIe siècle; notamment le *Plant et Pourtraict de la ville, cité et Université de Paris*, par Jean d'Ogerolles, avec légendes et encadrements (vers 1560); le plan de G. Braun, publié en 1572 dans le *Civitates urbis Terrarum*;

et surtout le célèbre et rarissime plan de Jacques Gomboust appelé *Lutetia*, et dont la gravure à l'eau-forte est attribuée à Abraham Bosse.

J'aurais dû, lorsque je parlais tout à l'heure des manuscrits, signaler la collection manuscrite des Actes du Parlement, la plus complète et la plus précieuse qui existe après les registres originaux conservés aux Archives. On la connaît sous le nom de Collection Boissy d'Anglas, parce qu'elle se compose pour la plus grande partie de ce que Boissy d'Anglas avait recueilli.

Mais le trésor de ce dépôt est, à mon sens, la magnifique bibliothèque révolutionnaire qu'avait formée Guilbert de Pixérécourt, si riche en almanachs, en facéties, en pièces de toutes sortes, dont beaucoup sont sans doute absolument détruites partout ailleurs, car on ne les trouve plus nulle part aujourd'hui.

C'est dans le fonds Pixérécourt que se conserve la série des gravures de Helman, d'après Monet, en épreuves d'artiste et avec les eaux-fortes, intitulées : *les Quinze Journées de la Révolution*. On n'en connaît pas d'autre exemplaire en cet état.

J'aurais voulu mettre dans le cadre que je viens d'esquisser les personnages qui, de temps en temps, et avec discrétion, l'animent; donner un crayon de M. de la Sicotière, un des habitués les plus fidèles; de M. Batbie, l'énorme jurisconsulte qui vient parfois chercher, dans un arsenal qu'il connaît si bien, des armes imprévues pour combattre le temps présent; de M. de Lorgeril, arpentant la galerie à la poursuite de quelques myriapodes qu'il prend pour des vers; de tous les sénateurs, en un mot, qui viennent là causer à voix étouffée, parcourir les revues, feuilleter un livre, se reposer sur un divan, ou user du papier à lettres. Mais la place me manque pour troubler davantage la sereine quiétude de nos pères conscrits.

B.-H.-G. de Saint-Heraye.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

France.

Livres aux enchères. — Nous pouvons maintenant considérer la saison des ventes comme définitivement commencée. — Elle s'ouvre brillamment avec la bibliothèque de M. Lambert-Lassus, avocat, mort il y a deux ans à Versailles. M. Durel, chargé de cette vente importante, qui produira plus de cent mille francs (il y a encore quelques vacations au moment où nous écrivons), a divisé le catalogue Lambert en quatre parties.

La première se composait de publications modernes, sur papiers de luxe, de livres illustrés du XIXe siècle et d'éditions originales d'auteurs contemporains. Nous avons remarqué : Béranger : *Œuvres complètes*, Paris, Perrotin, 1847, 2 vol. gr. in-8°, demi-rel. exempl. du premier tirage avec les épreuves de remarque et la suite des 120 figures de Grandville, sur blanc : 78 fr. ; — la collection de la *Bibliothèque Gauloise* publiée par Delahays, 22 vol. sur vélin : 135 fr. ; — 19 vol. sur papier de Chine de la *Bibliothèque rose illustrée* : 61 fr. ; — 20 vol. également sur chine de la *Bibliothèque des merveilles* : 41 fr. ; — *les Dix journées de Jean Boccace*, Paris, librairie des Bibliophiles, 1873, 4 tomes en 10 liv., broché ; exempl. sur papier de Chine avec les eaux-fortes de Flameng avant la lettre : 375 fr. ; — Campardon : *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, Paris, Gay, 1863, 1 vol. pet. in-8°, reliure de Lortic ; exempl. sur peau de vélin : 179 fr. ; — *la Caricature*, Paris, Aubert, 1831-1835, 9 vol. in-4° : 1,120 fr. ; — *Chants et chansons populaires de la France*, Paris, Delloye, 1843, 3 vol. gr. in-8°, exempl. de premier tirage : 200 fr. ; — Chevigné : *Contes rémois*, 3e éd., Paris, Lévy, 1858, gr. in-8°, reliure d'Allo, premier tirage des figures de Meissonier : 100 fr. ; — *Collection des bibliophiles lyonnais*, Lyon, 1846, 7 vol. pet. in-8°, tirée à 25 exempl., 149 fr. ; — *les Colloques* d'Érasme, Paris, lib. des Bibliophiles, 1875-1876, 3 vol. gr. in-8° : 65 fr. ; — Flaubert : *Madame Bovary*, Paris, Lemerre, 1874, 2 vol. in-12, exempl. sur papier de Chine : 165 fr. ; — Th. Gautier : *la Comédie de la Mort*, Paris, Desessart, 1838, 1 vol. in-8°, éd. orig. : 28 fr. ; — Gœthe : *Faust*, Paris, Ch. Motte, 1828, 1 vol. in-f° ; exempl. du pre-

mier tirage : 105 fr.; — De Goncourt : *l'Art du* XVIII*e siècle*, Paris, Dentu, 1859-1875, 12 liv. in-4° : 280 fr.; — Homère *l'Iliade*, Paris, Lemerre, 1867, 1 vol. in-8°; l'*Odyssée*, Paris, Lemerre, 1868, 1 vol. in-8°; exempl. sur parchemin; ensemble : 172 fr.; — *Credo du sire de Joinville*, publié par la Société des bibliophiles français, Paris, Firmin-Didot, 1837, pet. in-4°, exempl. sur peau de vélin, reliure Trautz-Bauzonnet : 90 fr.; — La Bruyère : *les Caractères*, Paris, Belin-Leprieur, 1845, gr. in-8°, fig. ajoutées : 85 fr.; — La Fontaine, *Fables* et *Contes*, Paris, Lemerre, 1868, 4 vol. in-18; un des deux exempl. sur peau de vélin : 280 fr.; — La Fontaine : *Contes* et *Nouvelles*, Paris, Barraud, 1874, 2 vol. in-8°; réimpression de l'édition dite des fermiers généraux; exempl. sur papier de Chine : 151 fr.; — Lamartine : *Œuvres poétiques*, Paris, Furne et Hachette, 1875-1879, 6 vol. petit in-8°; exempl. sur papier de Chine : 142 fr.; — *Histoire de Gil Blas*, Paris, Garnier, 1864, 2 vol. in-8°, exempl. sur papier de Hollande avec fig. ajoutées : 42 fr.; — *les Sept journées de la reine de Navarre*, Paris, lib. des Bibliophiles, 1872, 4 t. en 8 liv., exempl. sur papier de Chine, eaux-fortes avant la lettre : 500 fr.; — *Œuvres complètes de Molière*, Paris, Garnier, 1863-1864, 7 vol. in-8°, exempl. en grand papier; fig. et dessins originaux ajoutés : 325 fr.; — *Essais* de Montaigne, Paris, Jouaust, 1873, 3 vol. in-8°, exempl. sur papier de Chine : 33 fr.; — Murger : *Scènes de la Bohème*, 1 vol. in-8°, édition de la *Société des amis des livres* : 295 fr.; — *les Émaux de Petitot;* Paris, Blaisot, 1862, 2 vol. in-4°, exempl. en papier de Hollande; épreuves avant lettre en trois états : 370 fr.; — la Pléiade : *Ballades, Nouvelles* et *Légendes*, Paris, Curmer, 1842, pet. in-8° : 140 fr.; — *Lettres de Madame de Sévigné*, éd. Hachette, exempl. sur grand papier : 600 fr.

La seconde partie comprenait les livres anciens, les manuscrits sur vélin, les gothiques français, les livres à figures. Nous signalerons : *les Saints Évangiles*, Paris, Hachette, 2 vol. in-fol., exempl. en grand papier de Hollande : 430 fr.; — *Speculum Passionis...*, Noremberga, par Feder. Peypus, 1519, in-f°, goth., reliure de Capé : 365 fr.; — *Schatzbehalter oder schrein der waren reichthümer*. Nurnberg, Ant. Koburger, 1491, in-fol., fig. sur bois : 645 fr.; — *Horæ*, in-4° réglé, reliure du XVI*e* siècle; manuscrit sur vélin de la fin du XV*e* siècle : 2,380 fr.; — *Heures de la Vierge*, manuscrit sur vélin du XV*e* siècle, 163 feuillets, pet. in-4°, reliure de Niédrée : 545 fr.; — *Ordonnances royaulx de la Jurisdicion de la Prevoste des marchās et Eschevinaige de la ville de Paris*, Paris, Nyverd, 1528, in-fol., goth. : 355 fr.; — *Modèle d'un nouveau ressort d'économie politique*, s. l., 1772, manuscrit gr. in-8°, reliure de Derôme : 350 fr.; — *Histoire naturelle des oiseaux*, Paris, imp. royale, 1770-1786, 10 vol. gr. in-4° : 1,235 fr.; — *Essai sur l'histoire naturelle de la grossesse et de l'accouchement*, par M. Leroy; Genève et Paris, 1787, in-8°; exempl. aux armes de l'impératrice Catherine II de Russie : 201 fr.; — *Essai sur les élégies de Tibulle*, par M. Guys; la Haye et Paris, 1779, in-8°; exempl. aux armes de l'empereur d'Autriche : 80 fr.; — *Cy est le romāt de la Rôze*, Paris, Galliot du Pré, 1526, in-fol. goth. : 150 fr.; — *le Vergier d'honneur...* Paris, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée (chez Philippe Le Noir), in-fol. goth., reliure de Lortic : 245 fr.; — *les Baisers*, Paris et la Haye, 1770, in-8°, reliure de Lortic : 800 fr.; — Dorat : *Fables nouvelles*, la Haye et Paris, 1773, 2 tomes en un vol. gr. in-8°, reliure de Lortic : 700 fr.; — *Die Geverlicheiten und einsteils des*

geschichten des loblichen streytparen und hochberümbten helds und Ritters herr Tewrdanneckhs (Histoire des aventures, faits et actions périlleuses du fameux héros chevalier Tewrdanneckhs) Nurnberg. Schonsperger, 1518, gr. in-f. ; 3,020 fr.; — Molière : *Œuvres,* Paris, 1734, 6 vol. in-4° ; exempl. de premier tirage : 505 fr. ; — *le Paysan gentilhomme,* par M. de Catalde, Paris, Prault, 1737, 2 parties en un vol. in-12 ; exempl. aux armes de Marie-Antoinette : 135 fr. ; — *Mémoires de Lucie d'Olbery*, traduits de l'anglais par Mme de B... G..., Paris, de Hansy, 1770, 2 vol. in-12, aux armes de Marie-Antoinette : 290 fr.; — *Œuvres complètes de Voltaire,* 1784-1789, 70 vol. in-8°, éd. de Kehl; reliure ancienne : 800 fr.; — Tacite : *Œuvres,* Paris, Abel L'Angelier, 1582, in-f°; exempl. en grand papier aux armes de Henri III, roi de France et de Pologne : 850 fr. ; — Chastillon : *Topographie françoise,* Paris, Louys Boisvin, 1655, in-f° : 2,555 fr. ; — *le Sacre de Louis XV,* Paris, s. d. (1723), in-f° : 195 fr. ; — *Monuments du culte secret des dames romaines,* Rome, de l'imprimerie du Vatican, 1787, 2 vol. in-4° : 180 fr.

Les livres sur les beaux-arts formaient la troisième partie du catalogue. A mentionner :

Basan : *Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du cabinet du duc de Choiseul*, Paris, l'auteur, 1771, in-4°; Basan : *Collection de cent vingt estampes, gravées d'après les tableaux et les dessins qui composaient le cabinet de M. Poullain*, Paris, Basan et Poignant, 1781, in-4°; exempl. de premier tirage; ensemble 2 vol. : 665 fr.; — Duplessis-Bertaux ; 10 dessins originaux : 218 fr.; — *Galerie des peintres flamands,* Paris, Poignant, 1793-1796, 3 vol. in-f° : 441 fr.; — *Galerie du Palais-Royal*, Paris, 1786-1808, 3 tomes en 2 vol. gr. in-f° : 560 fr.; — *Imperiale e reale Galleria Pitti*, Firenze, 1837-1842, 4 vol. in-fol. : 211 fr.; — Labarte : *Histoire des arts industriels au moyen âge,* Paris, Morel et Cie, 1864-1866, 4 vol. in-4° : 380 fr.; — Louandre : *les Arts somptuaires,* Paris, Hangard-Maugé, 1857-1858, 3 vol. in-4° dont un de texte : 235 fr.; — *Musée français, recueil des plus beaux tableaux, statues et bas-reliefs qui existaient au Louvre avant* 1815, Paris, A. et W. Galignani, 1829-1830, 4 vol. ; *le Musée royal,* publié par H. Laurent, Paris, Didot l'aîné, 1816-1818, 2 vol.; ensemble, 6 vol. in-f., papier vélin : 1,000 fr. ; — *Suite d'estampes gravées par Mme la marquise de Pompadour*. s. l. n. d. Paris, Prault, 1782, in-4° : 295 fr.; — *Trésor de numismatique,* Paris, 1834-1850, 20 tomes en 13 vol. in-f° : 395 fr.; — Willemin et Pottier : *Monuments français inédits pour servir à l'histoire des arts depuis le* VIe *siècle jusqu'au commencement du* XIIe, Paris, 1839, 2 vol. in-f° : 216 fr.

Nous rendrons compte, s'il y a lieu, de la quatrième partie.

— M. Charavay a mis dernièrement aux enchères une correspondance inédite et des manuscrits de la comtesse de Genlis. Ces divers documents ont été achetés moyennant le prix de 1,840 fr.

Ils se composaient : 1° de 314 lettres autographes adressées par Mme de Genlis à son fils adoptif, M. Camille Baecker. Cette correspondance va de 1800 à 1830; 2° de 30 lettres autographes d'Alexandre Pieyre à Mme de Genlis et allant de 1824 à 1828; 3° de lettres adressées à Mme de Genlis par des notabilités politiques ou littéraires ; 4° de pièces relatives à la cession des ouvrages

de la comtesse ; 5° enfin de ses manuscrits autographes, que M. Charavay classe ainsi : Mémoires et vie littéraire de Mme de Genlis ; — Ouvrages paraissant inédits et complets (*Dictionnaire de la Fable et de la Bible; Mémoire sur La Harpe; le Prince du XIXe siècle*, sorte d'anti-Machiavel) ; — Ouvrages paraissant complets ; — Ouvrages incomplets ; — Fragments et plans d'ouvrages (Notes pour une édition de La Rochefoucauld ; Notes pour une édition de La Bruyère) ; — Un dossier de poésies, dont beaucoup sont inédites.

— En annonçant, au mois de mars, la mort de Louis Leloir, nous avons rappelé que ce fut lui qui illustra le Molière, publié chez Jouaust. Voici les prix auxquels ont été vendus dernièrement les dessins originaux de cette édition : 625 fr. *l'École des maris;* 600 fr. la scène VI du IIIe acte de *George Dandin;* 720 fr. *la Princesse d'Élide;* 1,080 fr. le portrait de Berthelier dans *le Bourgeois gentilhomme;* 1,280 fr. *les Fourberies de Scapin* et 3,740 fr. quatre attitudes différentes de Trissotin dans *les Femmes savantes*.

La Muse de Molière, magnifique dessin à la plume, a été poussé jusqu'à 1,950 fr.

M. Leloir, qui était aussi un bibliophile passionné, avait eu l'idée de faire imprimer pour lui seul *le Roman comique* qu'il se proposait d'illustrer. La première feuille de ce livre, qui contenait des sirènes peintes à l'aquarelle, a été vendue 3,000 fr.

— Ne prêtez point de livres, lisons-nous dans *le Réveil*, on ne les rend jamais et parfois même on les vend.

Exemple :

Dernièrement Léon Cladel prêtait à il ne sait plus qui, malheureusement, un volume auquel il tenait beaucoup, et voici ce qu'il lit ce matin dans un catalogue de vente :

70. Daudet (Alphonse). Le Petit Chose, Histoire d'un Enfant. Paris, Hetzel, 1868, in-12, broché, couv. imp.

Édition originale avec envoi à mon ami Cladel, dit Poppès, dit la Bataille. Alph. Daudet.

Il paraît que cet ouvrage, donné par son auteur à celui de *la Fête votive* et de *l'Homme de la Croix-aux-Bœufs*, sera vendu lundi 7 avril, rue des Bons-Enfants.

M. Daudet n'est pas content, Cladel l'est encore moins ; ils rechercheront tous les deux celui qui a fait le coup.

Annonçons à MM. Daudet et Cladel que le livre en question a été adjugé à M. Conquet, libraire, au prix de 20 fr.

1884

5e ANNÉE

SIXIÈME LIVRAISON

10 JUIN

N° 54

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Ecrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE . SC.

P. AVRIL . DEL.

CINQUIEME ANNÉE — N° 54

LE LIVRE

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris . . . . . 40 fr.
Province. . . . 42 »
Etranger. . . . 46 »

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoit, 7
— PARIS —

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Juin

PERSÉCUTIONS

DES JOURNALISTES ET DES LIBRAIRES

PENDANT LA TERREUR.

GIROUARD (Jean-Joseph)

IMPRIMEUR LIBRAIRE

(Condamné à mort et exécuté à Paris le 8 janvier 1794.)



Les jugements du tribunal révolutionnaire de Paris et les actes d'accusation qui les précèdent, rédigés le plus souvent par Fouquier-Tinville, accusateur public, offrent un spécimen saisissant du langage et du style révolutionnaires. L'on y remarque la passion et l'ardeur avec lesquelles Fouquier-Tinville, tout en ne s'appuyant le plus souvent que sur des généralités vagues, s'efforçait, dans un style emphatique et plein d'exagérations, et dans un langage prétentieux et boursouflé, de démontrer l'existence de complots imaginaires, dont les ramifications embrassaient toute la France, sans même chercher à établir par quels liens les divers accusés se trouvaient compris dans les mêmes poursuites. Tous les actes, toutes les paroles des accusés, d'après l'accusateur public, tendaient à troubler la tranquillité publique et à compromettre la sûreté de la République française. Tous ceux qui ne manifestaient pas d'enthousiasme pour la Révolution étaient considérés comme contre-révolutionnaires ou au moins comme coupables de modérantisme et ils étaient arrêtés comme suspects.

Les qualifications et les appréciations du tribunal révolutionnaire, dans ses jugements, étaient tellement générales et tellement vagues, qu'il lui était toujours possible de comprendre, dans de pareilles condamnations, les journalistes, les imprimeurs et tous les autres citoyens qui lui étaient déférés, en interprétant arbitrairement contre eux, et sans qu'aucune justification fût possible de leur part, leurs actions les plus inoffensives, leurs intentions présumées, leurs réticences et même leur silence. Les accusés étaient dans l'impossibilité de se défendre utilement contre des accusations dont ils n'avaient souvent connaissance qu'à l'audience.

Au milieu de ces jugements, nous avons remarqué celui qui concerne Jacques Girouard, imprimeur de la *Gazette de Paris,* journal royaliste, et la dame Feuchère, chargée de recevoir les abonnements pour ce journal.

Girouard, appelé à l'audience, le 8 janvier 1794, comme témoin à charge contre la dame Feuchère, avait été sur-le-champ traduit et mis en jugement, sur l'acte d'accusation dressé contre les autres accusés et dont il n'avait encore eu aucune connaissance. Il fut ainsi condamné à mort sans avoir pu se défendre et par un jugement qui n'était susceptible d'aucun recours.

L'accusation dirigée contre la dame Feuchère comprenait les dames Courvoisier et Dulac, ses amies, considérées comme ses complices, dans la conspiration qu'elle était accusée d'avoir organisée, et le sieur Saint-Léger, médecin, comme les ayant soudoyées. Ces trois derniers accusés furent acquittés.

Le jugement qui condamnait à la peine de mort Girouard comme imprimeur et la dame Feuchère, pour avoir reçu les abonnements de la *Gazette de Paris,* était rendu au nom d'un gouvernement libéral qui avait adopté comme principes essentiels et inscrit dans *les droits de l'homme et du citoyen* la liberté individuelle, celle de la presse et celle des opinions, même religieuses. Il fut suivi de plusieurs autres prononçant également la peine de mort et rendus contre Girey-Duprey, rédacteur du *Patriote Français,* journal que Fouquier-Tinville stigmatisait comme étant *le canal infect par lequel s'écoulait le fatal poison contre-révolutionnaire, pour se répandre, tant dans les départements qu'en Angleterre et chez les autres puissances de l'Europe;* Champcenetz, rédacteur du journal *les Actes des Apôtres,* le collaborateur et l'ami de Rivarol, plaisantant même avec l'accusateur public, auquel il demandait, en s'entendant condamner à mort, s'il ne lui serait pas possible de se faire remplacer pour cette opération comme pour le service de la garde nationale; Brissot, rédacteur du *Patriote Français;* Carra, rédacteur des *Annales patriotiques;* Gorsas, rédacteur du *Courrier des départements;* Hébert, rédacteur du journal *le Père Duchêne;* Tournon, rédacteur du journal *le Mercure universel;* Boyer, de Nîmes, rédacteur du journal *le Peuple*

et l'auteur de l'*Histoire des caricatures de la Révolte des Français;* Froulé, Levigueur et la femme Lesclapart, libraires, ayant vendu la *liste comparative des appels nominaux pour le procès de Louis XVI;* Gattey et Webert, libraires, ayant fait le commerce des livres contre-révolutionnaires.

Ce procès présente un intérêt particulier pour les bibliophiles, à cause de la nature des accusations qui en font l'objet, de la profession d'imprimeur et d'éditeur de Girouard, ainsi que des divers ouvrages et des objets qui y ont donné lieu.

Girouard avait imprimé la *Gazette de Paris*, rédigée par Durosoi et dont la publication fut interrompue par la destruction de ses presses dans la journée du 10 août 1792. Durosoi, ancien officier de la maison du roi, fut condamné à mort comme homme de lettres et comme royaliste; il fut exécuté le 25 août 1792, jour de la fête de saint Louis et ses biens furent confisqués.

Girouard était aussi accusé d'avoir imprimé des ouvrages contre-révolutionnaires et d'avoir été trouvé saisi d'ouvrages *empoisonnés d'aristocratie et tendant à avilir la représentation nationale.* Il a reconnu que, parmi les livres saisis à son domicile, il avait imprimé :

Justine ou les malheurs de la vertu, par de Sade. En Hollande, 1791, 2 volumes in-8°, avec un frontispice.

Parmi les papiers saisis au domicile de Girouard se trouvait un billet ainsi conçu :

Au 15 mars prochain, je payerai à M. Sade ou ordre la somme de 300 livres, valeur reçue en marchandises, à Paris, ce 9 août 1791, 300#.

Signé : GIROUARD, imprimeur, rue du Bout-du-Monde.

Pour acquit : DE SADE.

Les Soirées de l'automne et les épanchements de l'amitié, par C.-F.-X. Mercier. Paris, chez Girouard, 1792, 2 volumes in-18 avec 2 frontispices.

Les trois nouvelles : *Azoline, les Albigeoises, Louise et Gervais,* par le citoyen Mercier. Paris, chez Louis, 1793, in-18 de 94 pages avec une figure et 6 pages de musique.

La Vie, les amours, le procès et la mort de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse, décapitée à Londres le 18 février 1587. Paris, chez Girouard, 1793, in-8° de 162 pages avec un portrait.

Les autres ouvrages saisis à son domicile étaient :

Fragment sentimental, en vers français, par Durosoi. A Bruxelles et à Paris, 1791, in-18 de 34 pages avec le portrait du prince de Condé et une autre figure représentant la famille royale.

La Constitution en vaudeville, suivie des *Droits de l'homme et de la*

femme, et de plusieurs autres vaudevilles constitutionnels, par Marchant, avec ce faux titre : *Almanach civique pour l'année* 1792. A Paris, chez les libraires royalistes, 1792, in-32 de 160 pages, avec un frontispice.

La Révolution française en vaudeville, depuis le commencement de l'Assemblée destituante jusqu'à présent. Coblentz, 1792, in-24 de 160 pages avec une figure qui représente la France implorant le ciel.

L'Origine des puces et les P... conquis, poèmes libres et autres pièces du même genre, traduites du *Priapeia* et autres poètes grecs et latins, par l'auteur des *Veillées du couvent,* avec ce faux titre : *Poèmes libres, faisant suite aux Veillées du couvent.* Paris, 1793, in-18 de 142 pages avec un frontispice.

Au moment de son arrestation, Girouard travaillait à l'impression d'*Aline et Valcour* ou *le Roman philosophique*, écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France, par de Sade. Cet ouvrage en 8 volumes a été terminé et mis en vente en 1795, à Paris, chez la veuve Girouard.

On lui reprochait d'avoir porté longtemps sur la poitrine le portrait du roi Louis XVI, gravé par Antoine Carrée, et qu'il avait imprimé pour le compte de Durosoi, avec cette inscription : *O Louis! o mon roi! — ordre de famille.*

Parmi les objets saisis chez la dame Feuchère se trouvaient :

Un gobelet de cristal à anse, fleurdelisé autour, et ayant sur le devant un encadrement au milieu duquel est gravé, de même que les fleurs de lys : — Vive le roi!

Et une bague en or, appelée *collier,* sur laquelle était gravée une fleur de lis, et autour : *Domine salvum fac regem.*

Le jugement rendu contre Girouard et la dame Feuchère contenait une disposition particulière, qui a lieu de nous étonner, formulée à une époque où le gouvernement révolutionnaire s'efforçait de détruire le fanatisme, la superstition et les préjugés de toutes sortes. Il ordonnait que le gobelet de cristal, *fleurdelisé,* portant comme inscription : Vive le roi, et saisi au domicile de la dame Feuchère, serait brisé au pied de l'échafaud; que les figures, ainsi que les brochures et libelles contre-révolutionnaires saisis chez Girouard seraient brûlés par l'exécuteur des jugements criminels.

Pendant les derniers temps de la monarchie, les gens de lettres, les journalistes et les libraires, qui avaient composé ou vendu des libelles, étaient enfermés au château de la Bastille, qu'on appelait alors, vulgairement, l'antre de la tyrannie. Après une information faite par les soins du lieutenant général de police et par des commissaires du Châtelet, ils étaient ordinairement mis en liberté immédiatement ou après une courte détention et les ouvrages incriminés étaient saisis et détruits ou rendus.

LA BASTILLE

LE 14 JUILLET 1789



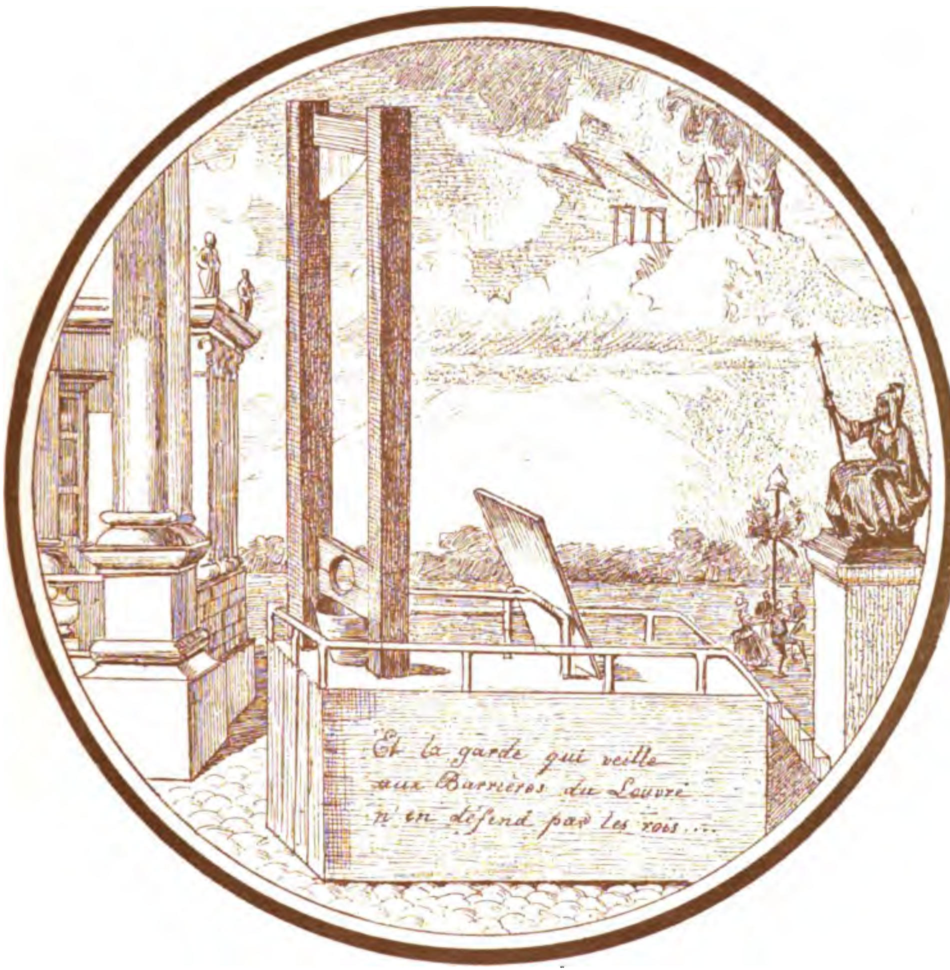
La Destruction de la Tyrannie.

LE LIVRE. Imp. A. QUANTIN.



LA TERREUR

1793-1794



Le Triomphe de la Liberté.

Le Livre. Imp. A. Quantin.

Pendant leur séjour dans cette forteresse ils étaient soumis à un régime qui ne ressemblait en rien à celui des prisons qui l'ont remplacée. Marmontel y avait été enfermé du 28 décembre 1759 au 7 janvier suivant, sous l'accusation d'avoir composé la parodie d'une scène de *Cinna* qu'il avait lue chez Mme Geoffrin, mais qui avait été réellement composée par Cury, intendant des Menus-Plaisirs du roi et qui était dirigée contre le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la maison du roi. Il avait été autorisé à conserver son domestique auprès de lui et il déclare, dans ses mémoires, que les fonctionnaires du château le traitaient avec déférence et avec respect, que la nourriture qui lui était fournie était bonne, qu'il y écrivait des lettres, qu'il y recevait celles qui lui étaient adressées, que le gouverneur le visitait souvent et qu'il avait à sa disposition des livres pour se distraire.

Le marquis de Pelleport, accusé d'avoir écrit *le Diable dans un Bénitier* et plusieurs pamphlets contre la reine Marie-Antoinette, y fut enfermé du 11 juillet 1784 jusqu'au 3 octobre 1788. En sortant, il obtint un secours pour lui et une pension pour sa femme. Il avait conservé, de son séjour à la Bastille et des soins dont il y avait été entouré, un souvenir tel que le 14 juillet 1789, se trouvant à Paris sur le quai de la Grève, il avait tenu tête à la foule et il avait lutté pendant quelque temps contre elle, avec un autre prisonnier, le chevalier de Jean de Manville, ancien officier de cuirassiers, pour protéger le gouverneur de Launay et le major de Losme, qui furent ensuite massacrés sous leurs yeux, sur les marches de l'escalier de l'Hôtel de Ville, malgré leur dévouement et leurs efforts énergiques.

La liberté, après avoir fait démolir la Bastille, n'a rien pu faire pour protéger le droit de chacun des citoyens d'exprimer son opinion et sa pensée, conformément aux principes exposés, en son nom, dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Elle n'a fait que substituer la tyrannie du nombre à celle d'un seul et le dernier supplice ne lui parut pas trop sévère pour imposer silence à ses contradicteurs ni pour assurer le triomphe des idées révolutionnaires. Les gens de lettres indépendants qui, sous le règne de la tyrannie, étaient soumis au régime de la Bastille le furent désormais aux effets régénérateurs du triangle égalitaire que les bons sans-culottes appelaient le rasoir national.

Robespierre, l'inspirateur et le directeur du mouvement révolutionnaire, avait déclaré qu'aux qualités de noble, de négociant, de manufacturier, d'artiste honnête, qui divisaient les peuples en castes privées, il fallait substituer le nom vraiment indépendant de *sans-culottes* ou vagabonds, qui, n'attachant à rien, disposait à tout tenter, à tout entreprendre, sans craindre et sans rougir, et qu'il fallait proscrire les écrivains comme étant les plus dangereux ennemis de la patrie.

Nous reproduisons intégralement les pièces du procès de Girouard, y

compris les procès-verbaux d'arrestations et les interrogatoires des accusés, afin de lui laisser sa véritable physionomie et tout son caractère en faisant connaître ainsi la forme des procédures adoptées par le tribunal révolutionnaire.

Procès-verbal de levée des scellés
apposés chez les citoyennes Feuchère et Courvoisier.

(*Section de la Montagne.*)

Le 9 frimaire de l'an II de la République, une et indivisible, nous, commissaires du comité révolutionnaire de la susdite section, en vertu d'un ordre de l'administration de police, signé Daugé et Godard, tous deux administrateurs de police, en date du 9 frimaire, à l'effet de lever les scellés apposés chez les citoyennes Feuchère et Courvoisier, toutes deux détenues à la maison d'arrêt de la Force. En conséquence, nous, commissaires soussignés, accompagnés des citoyens Doque et Bidot, tous deux inspecteurs de police, sommes transportés à la demeure des susdites citoyennes, et étant monté au premier, avons trouvé le gardien, lequel nous a représenté le scellé sain et en entier, et d'après la visite faite et la plus scrupuleuse, étant entrés dans l'appartement de la citoyenne Feuchère, *nous n'avons trouvé que des papiers* relatifs à la *Gazette de Paris*, et plusieurs lettres, ainsy que plusieurs brochures, et noms de différents abonnés, lesquels papiers et brochures avons mis dans deux cartons, sur lesquels nous avons apposé notre scellé, ainsy qu'un gobelet de cristal fleurdelisé et gravé de ces mots : Vive le Roy! et une bague en or où sont gravés les mots : *Domine salvum fac regem*, que nous avons pareillement scellés de notre cachet. De suite sommes entrés dans l'appartement de la citoyenne Courvoisier, et après la plus exacte recherche, n'ayant rien trouvé de suspect, sommes sortis de l'appartement, toujours en présence de la citoyenne Courvoisier. Du tout avons dressé procès-verbal et en présence des citoyennes, avons remis entre les mains des deux citoyens inspecteurs de police les deux cartons, ainsi que lesdits gobelet et bague, renfermés dans un étui, le tout scellé de notre cachet portant pour empreinte un faisceau d'armes, surmonté du bonnet de la liberté et de ces mots : Comité de sûreté générale et section de la butte des Moulins, le tout par eux porté à l'administration de police, d'après l'ordre qu'ils ont exhibé tant à votre comité que dans le susdit logement et après la visite faite, nous avons trouvé à propos de renvoyer le susdit gardien qui a été payé par lesdites Feuchères et Courvoisier de ses frais de garde. Avons clos notre procès-verbal, en présence des susdits citoyens et citoyennes et dudit gardien et ont signé avec nous après lecture faite et avons remis pareillement les deux susdites citoyennes Feuchère et Courvoisier sous la responsabilité des deux inspecteurs, pour être réintégrées dans la maison d'arrêt de ladite petite Force et avons signé.

Signé : SIMON, commissaire. JARLOT, commissaire.

Cejourd'hui 21 frimaire de l'an 1793, second de la République, à midi et demi, nous Emmanuel Lanne, juge-président du tribunal révolutionnaire, assisté de Jacques Derbez, greffier, en présence de l'accusateur public, avons fait amener de la maison de la Conciergerie la ci-après nommée, à laquelle nous avons demandé ses noms, âge, profession, pays et demeure.

A répondu se nommer Marie-Aimée Leroy, femme Feuchère, âgée de cinquante ans, ci-devant marchande de modes, native de Paris, y demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs.

D. — A elle demandé si elle a connu Ogorman et sa femme?

R. — A répondu que non.

D. — A elle demandé si elle a connu la femme Courvoisier?

R. — A répondu qu'elle la connaît depuis le mois d'avril dernier comme demeurant dans la même maison et mangeant très souvent ensemble par économie.

D. — A elle demandé pourquoi elle portait sur elle le portrait du tyran et ceux de son exécrable famille?

R. — A répondu qu'elle les avait gardés sans y attacher aucun prix.

D. — A elle demandé si elle a fait choix d'un conseil?

R. — A répondu que non; en conséquence, lui avons nommé le citoyen Lafluterie pour défenseur.

Lecture faite du présent interrogatoire, elle a déclaré qu'elle persiste dans ses réponses, et a signé avec nous et le greffier.

Signé : LANNE, FEUCHÈRE née LEROY, J. DERBEZ, greffier.

Procès-verbal d'arrestation et d'apposition de scellés chez Girouard.

Comité de surveillance du département de Paris séant rue de la Convention, n° 18, vis-à-vis Saint-Roch.

Le 13 nivôse l'an II de la République française, une et indivisible.

Cejourd'hui, 13 nivôse l'an II de la République française, une et indivisible, nous François-Louis Fournerot, membre du comité de surveillance du département de Paris, après avoir requis le citoyen Simon Jacob, membre du comité révolutionnaire de la section de Brutus.

En vertu des ordres émanés du comité de surveillance du département en date du 11 de ce mois, timbrés du sceau du comité, dûment signés Guigne jeune, président, Moessard, secrétaire; lesdits ordres portant d'apposer les scellés chez le citoyen Girouard, d'en extraire ceux qui paraîtront suspects et d'amener ledit citoyen au comité de surveillance du département de Paris; en vertu desdits ordres, nous nous sommes transportés, accompagnés de la force armée de la section de Brutus, à minuit un quart, au domicile du citoyen Girouard, ouvrier imprimeur, sis rue du Bout-du-Monde, n° 154, où étant nous avons monté au 3° étage et avons trouvé ledit citoyen à qui nous avons exhibé l'ordre ci-dessus mentionné et ledit citoyen ayant obéi à la loi, nous nous sommes transportés dans une chambre à coucher sur le derrière; ayant examiné les papiers qui se sont trouvés, nous avons déposé la majorité desdits papiers dans un petit cabinet attenant à ladite chambre, donnant également sur le derrière, sur la porte duquel nous avons apposé les scellés, à la marque du cachet du comité de surveillance du département et avons établi pour gardien desdits scellés, aux frais de qui il appartiendra, le citoyen Henry, demeurant rue Neuve-Sainte-Eustache, n° 42, qui s'est rendu personnellement responsable de la garde desdits scellés, à peine d'encourir les peines portées par la loi et a signé le présent.

Signé : HENRY.

Et de suite nous nous sommes transportés dans une pièce donnant sur le devant et servant à brocher; dans ladite pièce, il s'est trouvé une grande quantité de livres, desquels nous en avons extrait : 1° un livre, *la Révolution française en vaudeville*, à Coblentz, année 1792, format in-32;

2° *La Constitution en vaudeville*, almanach civique pour l'année 1792, format *id.;*

3° *Les trois nouvelles* du citoyen Mercier, année 1793, in-18;

4° *Poème libre, faisant suite aux Veillées du couvent*, année 1693, format *id.;*

5° *Les Soirées de l'automne* et *les Épanchements de l'amitié*, par Mercier. A Paris, chez Girouard, format *id.;*

6° *La vie, les amours, le procès et la mort de Marie Stuart*, année 1793, format in-8°;

7° *Justine ou les malheurs de la vertu*, année 1791, format *id.*

Nous avons trouvé dans un autre petit cabinet, dit garde-robe, parmi de vieux papiers, une petite brochure intitulée : *Fragment sentimental*, en vers français, année 1791, ayant une gravure à la face du ci-devant prince de Condé, format in-18.

Avons apporté les objets ci-dessus mentionnés au comité de surveillance du département de Paris. Avons clos le présent pour servir et valoir ce que de raison et avons signé : J. Jacob, membre du comité de Brutus; Vil Girouard, Fournerat, membres du comité de surveillance du département.

Pour copie conforme :

Signé : Brun, secrétaire greffier.

Procès-verbal d'interrogatoire du nommé Girouard.

(Comité de surveillance du département de Paris).

Le 13 nivôse an II de la République française, une et indivisible,

Est comparu au comité un citoyen qui nous dit se nommer Jacques Villers Girouard, âgé de trente-six ans, natif de Chartres, département d'Eure-et-Loir.

D. — Depuis quel temps êtes-vous à Paris?

R. — Depuis 1779.

D. — Que faisiez-vous avant la Révolution?

R. — J'étais ouvrier imprimeur.

D. — A quelle époque vous êtes-vous établi imprimeur?

R. — Dans le courant de septembre 1789.

D. — A quelle époque le peuple s'est-il porté chez vous pour briser vos presses?

R. — Il ne s'y est jamais porté.

D. — N'avez-vous pas été compromis dans le procès de Durosoi?

R. — J'ai été appelé comme témoin.

D. — N'étiez-vous pas son imprimeur?

R. — Oui.

D. — N'imprimiez-vous pas son journal, intitulé *l'Ami du roi?*

R. — Non. Je n'ai imprimé pour lui que la *Gazette de Paris.*

D. — N'imprimiez-vous pas les *Actes des Apôtres?*

R. — Non.

D. — N'avez-vous pas été dégradé dans votre section, comme très aristocrate?

R. — J'ai été sergent-major dans le commencement de la Révolution et je n'ai jamais été dégradé. Je me suis retiré de mon propre mouvement.

D. — Pourquoi vous a-t-on vu porter longtemps le portrait du roi, sur votre poitrine, avec cette inscription : *Ordre de famille* et derrière une chanson commençant par ces mots : *O Richard! ô mon roi!*

R. — J'ai porté le portrait sans aucune intention; mais je ne l'ai pas porté longtemps et je l'ai même brisé; il y avait pour inscription : *O Louis! ô mon roi!*

D. — Dans quelle intention en avez-vous fait graver une telle quantité que tous les aristocrates et contre-révolutionnaires en sont pourvus, comme un signe de ralliement?

R. — Je n'ai point fait imprimer ce portrait pour moi, mais bien pour M. Durosoi.

D. — Combien en avez-vous fait graver?

R. — A peu près 3 à 4,000, dont la moitié a été brûlée.

D. — N'est-ce pas un nommé Carrée qui vous les a gravés?

R. — Oui.

D. — Où demeure ce Carrée?

R. — Il demeurait rue Saint-Jacques, en face la fontaine Saint-Séverin.

D. — N'êtes-vous pas imprimeur d'un ouvrage intitulé : *Justine ou les malheurs de la vertu?*

R. — Oui.

D. — Quel est l'auteur?

R. — Je ne sais quel en est l'auteur, mais c'est le ci-devant marquis de Sade qui me l'a vendu.

D. — Pourquoi vos presses semblaient-elles être consacrées à tous les ouvrages

d'aristocratie contre-révolutionnaire et obscénités, qui constatent un homme sans mœurs, sans vergogne, qui caractérisent un vrai contre-révolutionnaire, car on ne peut être républicain avec de telles mœurs?

R. — J'imprimais tout indistinctement, comme il fallait vivre et que j'avais une nombreuse famille.

D. — Êtes-vous encore imprimeur?

R. — Il y a un an que j'ai vendu mon imprimerie, et je ne suis qu'ouvrier imprimeur.

D. — Pourriez-vous nous montrer les titres légaux qui constatent la cession de vos presses?

R. — Oui, par un acte passé devant notaire.

D. — Reconnaissez-vous les brochures ci-après dénommées dans le procès-verbal de votre arrestation, comme ayant été trouvées chez vous, lesquelles sont :

La Révolution française en vaudeville, à Coblentz, année 1792;

La Constitution en vaudeville, almanach civique pour l'année 1792;

Les trois nouvelles du citoyen Mercier, année 1793;

Poème libre, faisant suite aux Veillées du couvent, année 1793;

Les Soirées de l'automne et les épanchements de l'amitié, par Mercier;

Les amours, le procès et la mort de Marie Stuart, année 1791;

Fragment sentimental, en vers français, année 1791, ayant une gravure représentant le ci-devant prince de Condé;

Justine ou les malheurs de la vertu, année 1791?

R. — Oui, je les reconnais.

D. — Quels sont les ouvrages que vous avez imprimés, de ceux ci-dessus relatés?

R. — *Justine, les Amours de Marie Stuart, les Soirées d'automne*, et *les trois Nouvelles*.

D. — Pourriez-vous nous dire ce que signifient les lettres initiales qui se trouvent sur la brochure intitulée : *Fragment sentimental*? Ces lettres sont : M. D* R****.

R. — Je n'en sais rien.

D. — D'où vous viennent les livres trouvés chez vous et que vous dites n'être pas imprimés de vous?

R. — Ils viennent de la boutique que ma belle-sœur avait au Palais-Royal, galerie du Cirque.

D. — Comment s'appelle votre belle-sœur?

R. — Elle se nomme Roche.

D. — Où étiez-vous à l'époque du 10 août 1792.

R. — Au corps de garde de la Jussienne, que je n'ai pas quitté de quatre jours et où j'étais dès le 9; le 10, notre bataillon s'est porté à la place Vendôme.

D. — Où étiez-vous à l'époque de la révolution du 31 mai et jours suivants?

R. — Au corps de garde de la section de Brutus.

D. — Où demeure actuellement votre belle-sœur Roche, où vous dites avoir pris ces livres?

R. — Elle demeure chez moi.

D. — A quelle époque avez-vous fait graver cette collection de portraits du ci-devant roi?

R. — C'est après l'arrivée de Louis Capet de Varennes et dans le temps où la liberté lui fut rendue par l'Assemblée constituante, avant l'acceptation de 1789, 90 et 91.

D. — Avez-vous accepté la constitution républicaine?

R. — Oui. J'observe que la brochure intitulée : *Poème libre*, est faite depuis que j'ai quitté la boutique.

Lecture faite, a dit le présent contenir, vérité, y a persisté et a signé.

Signé : GIROUARD, GUIGUE, président.

Le comité, après avoir entendu l'interrogatoire subi par le nommé Girouard, imprimeur, ensemble les livres empestiférés d'aristocratie et tendant à avilir la repré-

sentation nationale et dont on ne peut calculer les maux que ces ouvrages ont faits et pourraient faire à la Révolution, arrête que ledit Girouard sera conduit à la Conciergerie et copie de ses pièces sera remise à l'accusateur public du tribunal révolutionnaire.

Signé : GUIGUE jeune, président; MOESSARD, secrétaire.

Comité de surveillance
Le 15 nivôse an II de la République française.

Au citoyen Fouquier-Tinville,
Accusateur public du tribunal révolutionnaire.

Citoyen,

Lors de l'interrogatoire subi par le nommé Girouard, imprimeur, le comité a oublié de lui faire la question suivante :

Où demeure le ci-devant marquis de Sade, qui vous a vendu le manuscrit de l'ouvrage intitulé : *Justine ou les malheurs de la vertu?*

Cette question, omise dans son interrogatoire, est d'autant plus nécessaire qu'elle pourrait nous faire découvrir l'auteur de l'ouvrage infâme de *Justine.*

Salut et fraternité!

Vive la République!

Signé : MARCHAND, vice-président.

Du 16 nivôse an II de la République française.

Interrogatoire fait par Bravet, l'un des juges du tribunal criminel révolutionnaire, établi à Paris, de Jacques Girouard, amené de la Conciergerie en l'une des salles de l'auditoire du Palais, en présence de l'accusateur public.

A répondu se nommer Jacques Girouard, âgé de trente-six ans, natif de Chartres en Beauce, département d'Eure-et-Loir, ouvrier imprimeur à Paris, y demeurant rue du Bout-du-Monde, n° 154.

Interrogé s'il connaît les causes de son arrestation.

A répondu que son premier interrogatoire le lui a appris.

Lecture à lui faite de l'interrogatoire par lui subi le 13 du présent et à lui demandé s'il persiste dans ses réponses y contenues.

A répondu que oui.

A lui demandé s'il sait la demeure du ci-devant marquis de Sade et dans ce cas de nous la dire.

A répondu qu'il ne sait pas où il demeure actuellement; mais qu'à l'époque où il lui a remis l'ouvrage en manuscrit, dont est question, il demeurait rue Neuve-des-Mathurins, chaussée d'Antin, ne se rappelant pas du numéro, qu'il croit que ce sont les 19 ou 20.

A lui demandé quelle est l'époque où ledit Sade lui vendit le manuscrit dont il s'agit.

A répondu que c'est l'année 1790, ne se rappelant pas le mois.

A lui représenté un paquet de huit petites brochures dont deux sont in-8°; à lui demandé s'il les reconnaît pour être les mêmes que celles trouvées chez lui lors de son arrestation.

A répondu qu'il reconnaît le tout pour être les mêmes qui furent trouvés chez lui.

A lui demandé s'il n'a plus revu ledit de Sade depuis la vente du manuscrit et s'il ne lui en a pas donné d'autres à imprimer.

A répondu qu'il l'a revu plusieurs fois et lui a acheté un autre manuscrit intitulé :

le Roman philosophique, ouvrage écrit à la Bastille, un an avant la révolution et qu'il a cessé de voir ce ci-devant marquis il y a environ trois mois.

A lui demandé s'il a un défenseur, a répondu que non, pourquoi lui avons nommé d'office le citoyen Guyot, défenseur officieux.

Lecture à lui faite du présent interrogatoire a dit ses réponses contenir vérité, y a persisté et a signé avec nous, l'accusateur public et le commis-greffier.

Signé : JACQUES VIL. GIROUARD, BRAVET,
A.-G. FOUQUIER, THIERY.

Jugement rendu par le tribunal révolutionnaire établi à Paris le 19 nivôse an II de la République une et indivisible.

Au nom du Peuple français,

Vu par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 10 mars dernier, l'acte d'accusation dressé contre Marie-Aimée Leroy, femme de François-Joseph Feuchère, âgée de cinquante ans, receveuse des abonnements de la ci-devant *Gazette de Paris*, de Durosoi, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs; Catherine Simonin, femme Courvoisier, cordonnière, âgée de trente ans, native de Sémur, département de la Côte-d'Or, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs; Hélène Janson, femme Dulac, âgée de trente ans, née à Maubeuge, ouvrière en modes, demeurant à Paris, rue de Bussy, et Edmond Saint-Léger, âgé de quarante et un ans, né en Irlande, médecin et commissaire civil, en 1791, du pouvoir exécutif, à Saint-Domingue, duquel acte la teneur suit :

Antoine Quentin Fouquier, accusateur public du tribunal révolutionnaire, établi à Paris par décret de la Convention nationale du 10 mars 1793, l'an deuxième de la République, sans aucun recours au tribunal de cassation, en vertu du pouvoir à lui donné par l'article 2 d'un décret de la Convention du 5 avril suivant, portant que l'accusateur public dudit tribunal est autorisé à faire arrêter, poursuivre et juger sur la dénonciation des autorités constituées ou des citoyens.

Expose que par arrêté des administrateurs du département de police, des 7 et 12 frimaire dernier, Marie-Aimée Leroy, femme de François-Joseph Feuchère, âgée de cinquante ans, receveuse des abonnements de la ci-devant *Gazette de Paris*, de Durosoi, et des fonds pour la contre-révolution, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs; Hélène Janson, femme Dulac, âgée de trente ans, née à Maubeuge, se disant ouvrière en modes, et ci-devant femme de chambre de la femme Ogorman, émigrée, demeurant rue de Bussy; Edmond Saint-Léger, âgé de quarante et un ans, né en Irlande, médecin et commissaire civil en 1791 du pouvoir exécutif pour Saint-Domingue, et Catherine Simonin, femme Courvoisier, cordonnière, âgée de trente ans, native de Sémur, département de la Côte-d'Or, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, ont été traduits au tribunal révolutionnaire, comme prévenus de correspondance avec les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur de la République, et des projets de contre-révolution; qu'examen fait des interrogatoires subis par ladite Feuchère et consorts, ensemble les pièces adressées à l'accusateur public, il en résulte : 1° contre la femme Feuchère, qu'elle était la principale agente, avec Durosoi, des ennemis de la révolution; que c'était elle qui dirigeait l'impression, la distribution de l'infâme *Gazette de Paris*, qui recevait les lettres et les abonnements des contre-révolutionnaires de Coblentz et d'ailleurs; qu'elle recevait encore ces sommes destinées à soudoyer dans l'intérieur les conjurés contre la liberté et la souveraineté du peuple français; qu'elle était la dépositaire de cette contribution formée par les agents de la contre-révolution pour salarier les assassins aux ordres de Capet, de Pitt et de Brunswick; qu'au moment où cette femme a vu le conspirateur Durosoi subir la peine de ses crimes, elle s'est emparée, au détriment de la nation, de la plus grande partie de ses biens; qu'elle a recelé chez elle ses papiers, ses effets et tout ce qu'elle a pu soustraire à la surveillance des auto-

rités constituées; que les papiers trouvés chez elle prouvent que depuis que ce conspirateur a été frappé du glaive de la loi, elle a reçu et payé pour lui, que ces mêmes papiers établissent encore que les conspirateurs s'adressaient à elle directement, pour avoir le signe de ralliement des contre-révolutionnaires; que, par une lettre du 1er août 1792, on lui demande le médaillon appelé par les conspirateurs : *ordre de famille*, cher, dit-on, à tous bons Français, c'est-à-dire un portrait gravé du dernier tyran des Français ; que la femme Feuchère a été trouvée encore saisie de plusieurs de ces médaillons, preuve évidente qu'elle n'a pas cessé d'en être la distributrice, qu'elle avait caché ces médaillons dans ses vêtements, que, malgré le châtiment infligé à son infâme associé, elle n'a pas cessé d'être l'agente des conspirateurs et de machiner une contre-révolution; qu'elle a gardé soigneusement, non seulement les portraits du dernier tyran et de sa famille, mais encore ceux de Léopold, du tyran de Suède, Gustave III, ce chef de conspirateurs contre la France, avec des inscriptions qui caractérisent l'intention de celle qui les possédait; qu'enfin, une gravure également trouvée chez la Feuchère et représentant ce Gustave, et la Catherine du Nord, s'engageant à donner des fers aux Français. Une bague avec inscription autour, servant de signe de ralliement aux conspirateurs, et connue sous la dénomination de *collier*, et un grand gobelet de cristal fleurdelisé, avec l'inscription contre-révolutionnaire au milieu : *vive le roi*, et ce gobelet, enfermé précieusement dans un étui; qu'il parait encore que la femme Feuchère avait une maison aux Prés Saint-Gervais, où se tenaient les conciliabules contre-révolutionnaires avec ses complices.

2° Contre les nommées Courvoisier et Dulac : que ces deux femmes, mariées à des peintres émigrés, ont été elles-mêmes attachées, l'une en qualité de femme de chambre, et l'autre de femme de charge, au nommé Ogorman et à sa femme, tous deux émigrés; que ces deux femmes n'ont cessé d'entretenir avec la Feuchère les relations les plus intimes, et qu'elles ont même séjourné avec elle pendant un certain espace de temps dans cette maison, située aux Prés Saint-Gervais, maison qui était le centre de ralliement des affidés conspirateurs; qu'elles paraissent encore avoir été soudoyées par le nommé Saint-Léger, médecin, et en 1791, commissaire du pouvoir exécutif, pour fomenter la contre-révolution dans l'île Saint-Domingue; que la femme Courvoisier, pour se dérober sans doute à la surveillance des magistrats du peuple, a imaginé, de concert avec la conspiratrice Feuchère, de s'établir cordonnière rue des Champs, afin que la publicité de cet état détournât de dessus elle les soupçons auxquels elle pouvait être d'ailleurs exposée.

Contre Edmond Saint-Léger, se disant médecin : que cet agent du pouvoir exécutif pour l'île de Saint-Domingue, en 1791, moment où le pouvoir exécutif n'y envoyait des commissaires que pour y commencer une contre-révolution, qui devait ensuite s'étendre à la métropole, parait être le correspondant des contre-révolutionnaires et des émigrés, et chargé par eux de distribuer les fonds qu'il a à eux dans ses mains, aux différents individus qui lui sont désignés; que c'est lui qui a fait différents payements à la femme Courvoisier, des sommes qu'elle partageait avec les femmes Dulac et Courvoisier, provenues de l'acquisition qu'il a faite, au mois d'octobre dernier, de vin appartenant à Ogorman, à l'époque de son émigration, déguisée sous le prétexte d'un voyage en Amérique, et que ces payements avaient pour objet la solde des gages dus aux dites Courvoisier et Dulac, suivant la destination verbale qui en avait été faite par Ogorman lui-même; mais que Saint-Léger n'est évidemment que l'agent des émigrés, avec un nommé Legendre, épicier, rue Taranne, qui a disparu au moment où il a été instruit de l'arrestation de Saint-Léger, et qu'ils étaient chargés de soudoyer l'un et l'autre cette horde de conspirateurs qui n'attendent que le signal de se rallier, s'il était possible, aux ennemis coalisés contre l'Empire français.

D'après l'exposé ci-dessus, l'accusateur public a dressé la présente accusation contre Marie-Aimée Leroy, femme Feuchère, Hélène Janson, femme Dulac, Catherine Simonin, femme Courvoisier, et Edmond Saint-Léger, actuellement détenus dans la maison d'arrêt de la Conciergerie du Palais, pour avoir conspiré contre l'Empire français et attenté à la tranquillité et à la sûreté intérieure de la République, en entretenant des intelligences et correspondances avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, à l'effet de provoquer la dissolution de la représentation

nationale et le rétablissement de la royauté, ce qui est contraire à l'article 4 de la première section du titre premier de la deuxième partie du Code pénal.

En conséquence, l'accusateur public requiert qu'il lui soit donné acte de l'accusation par lui portée contre les dits Feuchère, Courvoisier, Dulac et Saint-Léger, actuellement détenus dans la maison d'arrêt de la Conciergerie; qu'il soit dit et ordonné qu'à sa diligence et par l'huissier porteur de l'ordonnance à intervenir, lesdits Feuchère, Courvoisier, Dulac et Saint-Léger seront pris au corps et écroués sur les registres de la maison d'arrêt, pour y rester comme en maison de justice; comme aussi que l'ordonnance à intervenir sera notifiée à la municipalité de Paris.

Fait au cabinet de l'accusateur public, le 18 nivôse, l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

Signé : A.-Q. FOUQUIER.

Ledit acte d'accusation était suivi de l'ordonnance de prise de corps ainsi conçue :

Le tribunal, faisant droit, sur le réquisitoire de l'accusateur public, lui donne acte de l'accusation par lui portée contre Marie-Aimée Leroy, femme Feuchère, Hélène Janson femme Dulac, Catherine Simonin femme Courvoisier, et Edmond Saint-Léger, tous détenus en la maison d'arrêt de la Conciergerie.

En conséquence, ordonne qu'à la diligence du requérant et par l'huissier porteur de l'ordonnance du tribunal, lesdits Feuchère, Dulac, Courvoisier et Saint-Léger seront pris au corps et écroués sur les registres de la maison d'arrêt, où ils sont détenus, pour y rester comme en maison de justice, comme aussi que la présente ordonnance sera notifiee à la municipalité.

Fait et jugé au tribunal, le 18 nivôse an II de la République, une et indivisible, par les citoyens Kéné-François Dumas, vice-président; Étienne Foucault, Antoine-Maire et Joseph Denizot, juges, qui ont signé.

DENIZOT, DUMAS, MAIRE, FOUCAULT.

Vu l'ordonnance de prise de corps, décernée par le tribunal contre lesdits Marie-Aimée Leroy, femme Feuchère, Catherine Simonin femme Courvoisier, Hélène Janson, femme Dulac, et Edmond Saint-Léger; le procès-verbal d'écrou et la remise de leurs personnes à la maison de justice de la conciergerie du Palais.

L'ordonnance de prise de corps rendue à l'audience publique de la séance, aux débats du présent jugement contre Girouard, âgé de trente-six ans, natif de Chartres, en Beauce, département d'Eure-et-Loir, demeurant à Paris, rue du Bout-du-Monde.

Sur les conclusions et réquisitoire de l'accusateur public :

Attendu qu'il résulte des débats que Girouard paraît être complice des conspirations de la femme Feuchère, qu'il avait gravé des signes et imprimé des ouvrages contre-révolutionnaires et été trouvé saisi d'ouvrages empoisonnés d'aristocratie, tendant à avilir la représentation nationale; ordonne que ledit Girouard sera sur-le-champ traduit et mis en jugement avec les accusés ci-dessus dénommés et que l'acte d'accusation dressé contre eux s'étendra à lui et deviendra commun.

La déclaration du juré faite à haute et intelligible voix portant : qu'il est constant qu'il existe une conspiration tendant à troubler la tranquillité et la sûreté de la République française et à rétablir la royauté en France, en opérant la dissolution de la représentation nationale et pour y parvenir, à faciliter, par tous les moyens possibles, l'entrée des troupes, des tyrans coalisés sur le territoire de la République.

« Que Marie-Anne Leroy, femme de Joseph Feuchère, recevait les abonnements du journal contre-révolutionnaire appelé la *Gazette de Paris* dont Durosoi était le rédacteur et l'un des auteurs ou complice de ladite conspiration.

« Qu'il est constant que Joseph Girouard, imprimeur de la dite *Gazette*, est l'un des auteurs ou complices de ladite conspiration et a fait graver des signes contre-révolutionnaires.

« Qu'il n'est pas constant que Catherine Simonin, femme Courvoisier, Hélène Janson, femme du nommé Dulac et Édouard Saint-Léger, natif d'Irlande, soient complices de ladite conspiration.

« L'ordonnance du tribunal qui acquitte lesdites femmes Courvoisier, femme Dulac et Saint-Léger. »

Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loi, condamne lesdits *Marie-Aimée Leroy, femme de Joseph Feuchère et Joseph Girouard* à la peine de mort, conformément à la loi du 4 décembre 1792, dont lecture a été faite, laquelle est ainsi conçue :

La Convention nationale décrète que quiconque proposerait ou tenterait d'établir en France la royauté ou tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, sous quelque dénomination que ce soit, sera puni de mort et encore conformément à l'article IV du titre premier de la seconde section de la seconde partie du code pénal, dont il a été fait lecture, lequel est ainsi conçu :

« Toute manœuvre, toute intelligence avec les ennemis de la France tendant, soit à faciliter leur entrée dans les dépendances de l'empire français, soit à leur livrer des villes, forteresses, ports, vaisseaux, magasins ou arsenaux appartenant à la France, soit à leur fournir des secours en soldats, argent, vivres ou munitions, soit à favoriser d'une manière quelconque le progrès de leurs armes sur le territoire français ou contre nos forces de terre ou de mer, soit à ébranler la fidélité des officiers, soldats ou des autres citoyens envers la nation française, seront punis de mort. »

Déclare les biens desdits Marie Leroy, femme Feuchère et Joseph Girouard acquis à la République, conformément à l'article 3 du titre II de la loi du 17 mars dernier dont il a été fait lecture.

Ordonne que le gobelet, portant des inscriptions contre-révolutionnaires, sera brisé au pied de l'échafaud, que les figures, ainsi que les brochures et libellés contre-révolutionnaires seront brûlés par l'exécuteur des jugements criminels; ordonne en outre qu'à la diligence de l'accusateur public, le présent jugement sera exécuté dans les vingt-quatre heures sur la place de la Révolution de cette ville, qu'il sera imprimé, publié et affiché dans toute l'étendue de la République.

Fait et prononcé le 19e jour du mois de nivôse de l'an second de la République, à l'audience publique du tribunal, où siégeaient les citoyens Pierre André Coffinhal faisant les fonctions de président; Gabriel Toussaint, Scellier et Charles Bravet, juges, qui ont signé la présente minute avec Tavernier, greffier.

Signé :

COFFINHAL, président. — BRAVET, SCELLIER, juges. — TAVERNIER, commis-greffier

En exécution des dispositions de la loi appliquées à Girouard, le tribunal révolutionnaire devait condamner à mort les rédacteurs des journaux qui critiquaient les décrets de la Convention nationale ou les arrêtés des comités qui composaient le gouvernement. Les imprimeurs de ces journaux et les employés qui recevaient les abonnements devaient subir la même peine.

Tel était devenu le sort des journalistes indépendants, sous un gouvernement qui avait fait inscrire les mots LIBERTÉ, ÉGALITÉ sur tous les monuments publics et même sur les prisons.

ALFRED BEGIS.



LES

VARIATIONS DU GOUT DES LIVRES EN FRANCE

DISCRÉDIT

DES LIVRES ÉCRITS EN LATIN

En 1526, les Hongrois ayant perdu la bataille des Mohacs, la ville de Bude fut prise par les Turcs et mise à sac. Il y eut un long gémissement parmi les humanistes. Ce n'était pas l'asservissement de la Hongrie qu'ils déploraient, mais l'incendie de la bibliothèque formée à Bude par Mathias Corvin. Soliman, qui avait hérité du nom de Salomon, n'en avait hérité ni la sagesse ni l'amour des livres. Quant à la sagesse, on n'en sait trop rien; pour l'amour des livres, on en est à peu près sûr. Il avait laissé détruire par ses troupes les trésors bibliographiques accumulés par Mathias Corvin. Comme il avait d'autres soucis, il est probable qu'il n'y avait pas pris garde. Un érudit du temps (J.-A. Brassicani *in Salvianum Præfatio,* 1 vol. in-folio, Bâle, 1530) cite Virgile, à propos de cet événement :

> . . . . Quis talia fando
> Temperet a lacrymis?

Il verserait aujourd'hui des larmes plus amères. Ce n'est plus une collection d'au-

teurs latins qui disparaît, c'est la littérature latine qui s'en va. Depuis Brassicanus, quinze générations de philologues en ont vécu. Elle menace de leur manquer de compagnie, avec la littérature grecque. Celle-ci ne compte guère, bien qu'on ait essayé de l'introduire dans les écoles où elle végète avec effort. Elle n'intéresse que les hellénistes; les écoliers en prennent très peu et à regret. Dans notre siècle éminemment positif, ils estiment que ce n'est pas d'elle qu'ils ont une carrière à espérer, à moins qu'ils ne se destinent à l'enseignement. Les artistes, les lettrés, les gens du monde, en prennent ce que leur en disent les historiens, les traducteurs et les monuments. Ils le prennent dans notre langue : la langue grecque ne leur est pas abordable. Au fait, elle est si loin de notre tempérament, qu'elle ne l'est presque à personne. Il y a quatre ou cinq cents professeurs en France qui l'interprètent péniblement, à l'aide d'un dictionnaire ou d'une grammaire, et huit ou dix qui lisent le grec à livre ouvert. Jusqu'ici, la littérature et la langue latines n'étaient pas dans le même cas. La langue latine est celle de l'Église depuis son origine. Elle a été la langue administrative de l'Occident jusqu'au milieu du XVIe siècle, et celle du droit jusqu'à une époque toute récente. Les humanistes de la Renaissance en avaient fait celle des lettres, des arts, du goût, celle aussi de quiconque avait reçu une éducation distinguée et tenait un rang dans la société. On l'entendait, on la parlait quelquefois et surtout on l'écrivait. Son fonds d'idées et de sentiments, c'était, sinon celui des mœurs, celui de la vie mondaine.

Eh bien, on est en train de se dérober à cette tradition. Ce n'est pas d'hier. Quand on énonce le fait, on a l'air de découvrir la Méditerranée, dira-t-on. Non, ce n'est pas d'hier. Mais le mouvement se précipite; il aboutira prochainement. Il se produit à l'heure qu'il est un phénomène significatif, qui semble banal et qui ne l'est pas. Ce phénomène est la dépréciation universelle des livres écrits en latin. Elle n'a pas commencé hier non plus; il y a cent ans qu'on en parle. Mais c'est d'hier, c'est-à-dire depuis un laps de temps qui remonte à peine à vingt ou vingt-cinq ans, qu'elle a pris le caractère qui s'accentue davantage de nos jours, celui d'un mépris systématique venant de ceux qui jadis en professaient l'estime et en alimentaient la production. Le sujet n'est pas indifférent; il mérite qu'on le regarde en face. Le regarder en face! voilà la difficulté. Il y a des amours-propres à froisser, des préjugés qui ne consentiront point à reconnaître la vérité. Qu'on approuve ou qu'on regrette ce qui arrive, la situation est ce qu'elle est; essayer d'en détourner les yeux, ce n'est pas y changer grand'chose; le règne des lettres latines est fini. Il ne dépend désormais ni des lois, ni des règlements universitaires, ni de l'opinion, de leur rendre la vitalité qu'elles n'ont plus.

La langue latine restera la langue de l'Église comme le sanscrit reste la langue sacrée des Hindous; il y aura longtemps encore des savants qui l'étudieront comme on étudie les langues orientales dans quelques écoles spéciales ou dans une chaire du Collège de France. Ce qui est inévitable, c'est son élimination prochaine des écoles où elle n'est plus qu'un pensum dont on se tire comme on peut. Elle ne sollicite plus une intelligence, ne crée plus un talent, n'est plus utile qu'à prendre des grades. Officiellement elle préside à l'éducation libérale de la jeunesse dans la plupart des pays civilisés. Elle garde une considération qu'elle doit à un passé glorieux. On hésite à y toucher; un gou-

vernement ne s'y aventurerait pas en vain. Il y a en elle comme un palladium auquel plusieurs voient le sort de la civilisation attaché. On considérerait comme un sacrilège de briser un instrument qui rappelle des souvenirs aussi anciens que notre histoire. On veut la laisser mourir de sa mort naturelle. On n'a pas oublié que la Révolution française, qui a eu raison de tant de choses bonnes et mauvaises, n'a pu venir à bout de celle-là, car au lendemain du 18 brumaire, on s'est rejeté de ce côté avec une violence irrésistible. Or ce que les passions politiques n'ont pas réussi à faire alors, ce que l'école romantique, en s'y prenant par des œuvres, n'a pas réussi davantage à faire, il y a cinquante ans, est aux trois quarts fait maintenant. Cela s'est fait lentement, d'une manière anonyme, peut-être par la vertu secrète des arguments auxquels on avait d'abord refusé de prêter l'oreille, beaucoup plus parce que la vie moderne, active, impérieuse, habituée à n'estimer que ce qu'on peut toucher avec la main, n'a plus dix ans à consacrer à l'acquisition d'une langue morte, et, d'autre part, n'en découvre pas l'avantage.

La dépréciation des livres écrits en latin est-elle un symptôme de cette importance? Sans doute. On ne les comprend plus, on ne les lit plus, on ne les recueille plus, on n'en décore plus sa bibliothèque; il n'y a plus que ceux qui enseignent le latin par état, qui la possèdent. N'est-ce pas un signe? Il importe d'ailleurs de ne pas perdre de vue que le latin est une langue morte. On n'extrait pas facilement une langue vivante de la circulation. Elle a des racines dans les mœurs et dans la chair de la race qui la parle. Des siècles de persécution ne suffiraient pas à la supprimer. On ne persécute pas la langue latine; au contraire, on la subventionne, on met à son service un personnel nombreux, un budget considérable. Malgré tout, elle ne se maintient pas. Aucun étai ne l'empêche de crouler. Jusqu'à ces derniers temps, elle s'est soutenue par la mode. Elle était de bon ton, comme l'italien au XVI[e] siècle comme l'espagnol au XVII[e] siècle. On l'apprenait comme la musique; on en avait fait un agrément social. Les humanistes avaient placé en elle la condition *sine qua non* de l'éducation. On n'était vraiment un homme que si on la savait, si on en pouvait citer les poètes, les historiens, les orateurs, Horace, Tacite, Cicéron. Or la mode insensiblement, par la force des choses, dirait-on, s'est retirée d'elle, sans bruit, sans discussion, en dépit des efforts tentés en vue de lui conserver son prestige. Le monde n'a pas ouvert de campagne contre elle; il s'est retiré en silence. Il n'est plus de bon ton de savoir le latin, d'avoir une collection des auteurs latins, de les citer. On traite volontiers de pédants ceux qui les citent ou se targuent de les connaître. Les philologues et les professeurs résistent; on sourit, on les renvoie à leur férule. Ils insistent : les littératures vivantes lui doivent tout, le goût, les modèles, les cadres de leurs épopées, de leur tragédie, de leur comédie, de leurs divers genres, l'art d'écrire en un mot. On en convient et l'on observe qu'on a rompu aussi avec les règles classiques. Bon! disent les derniers tenants de l'école classique, c'est là précisément la source de notre décadence littéraire; nos écrivains n'ont plus de souffle; il ne faut pas tant de freins à des coursiers si peu fougueux.

Soit. Un fait demeure : on n'imprime plus les auteurs latins qu'à l'usage des écoles, on n'en publie plus d'éditions de luxe, ce qu'on avait toujours fait depuis la découverte de l'imprimerie. Les éditions de luxe qu'on en a imprimées

en si grand nombre sont délaissées. Les exemplaires qui ont survécu de ces éditions de luxe sont expulsés l'un après l'autre des bibliothèques des amateurs, des gens du monde, des gens de lettres. Ils se réfugient dans les magasins des marchands de livres anciens où ils sont à vil prix : ce sont leurs catacombes. On peut leur appliquer l'épigramme de Martial : « Pour que les thons ne manquent pas de toge, les olives de manteau, et pour que la sale mite ait de quoi braver la disette et la faim, muse, abandonne-leur ce papyrus égyptien qui me fait perdre tant de temps. » Qu'on aille visiter les repaires où ils se cachent au fond du quartier latin, on verra des éditions des écrivains anciens, grecs et latins, — les écrivains grecs sont encore plus délaissés que leurs confrères, — qui étaient jadis l'honneur de la typographie et l'orgueil de milliers de fidèles qui avaient fait de leur entretien une religion, moisir dans les coins, piqués des vers, envahis par l'humidité, réduits au sort misérable des mauvais poètes d'Horace : « J'aurais trop à rougir d'une louange fade ou grossière qui m'enverrait, en compagnie de mon panégyriste, figurer sur l'étalage de quelque boutique borgne où se débitent l'encens, le poivre et autres denrées revêtues de sots papiers. » Il n'est pas rare que les épiciers en effet se fournissent là de papiers. Cependant combien, d'entre ces malheureux livres, ont eu à subir l'injure du temps, ont péri par l'usage, par l'incendie, par la guerre, par les vicissitudes qui assaillent des objets aussi faciles à détériorer! La guerre franco-allemande de 1870-1871 en a vu disparaître des centaines de mille. La bibliothèque de Strasbourg a été brûlée; aux environs de Paris, une multitude de collections privées, placées dans les villas où le monde universitaire allait se reposer en été, dans les châteaux où elles servaient de distraction aux plaisirs de la campagne, ont été dispersées, pillées, emportées en Allemagne. La Commune de 1871 a ajouté à ce désastre. La bibliothèque du Louvre, celle de l'Hôtel de Ville, celle de l'Ordre des avocats, celle de la Cour des comptes, celle du Palais-Royal, d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, ont été la proie des flammes. Et ce n'est qu'un incident. Qu'on se reporte, par exemple, à ce qui s'est passé pendant la Révolution française. Les châteaux, les couvents, les collèges, les universités, ont été dépouillés de leurs riches bibliothèques. Ce fut moins une dispersion qu'une destruction générale. Ceux qui sentaient la théologie, ceux qui portaient des armoiries, et c'était le plus grand nombre, étaient suspects d'incivisme et condamnés à ce titre. Des décrets de la Convention nationale, des arrêtés de la Commune de Paris, prescrivent de détruire ci et là, d'arracher les armoiries sur les livres des dépôts publics; on en brûlait par fournées sur les places publiques. Périodiquement, on appelait au son du tambour les habitants des districts à venir assister à ces autodafé. Le livre était un aristocrate; le livre écrit en latin excitait une colère particulière : il était le symbole de la domination d'une caste. Dans le désordre universel, les accidents venaient au secours de la haine. La bibliothèque de Lille périt par accident; une moitié de celle de Saint-Germain-des-Prés fut également incendiée en mai 1794 par accident. Dans les villes de guerre, les livres confisqués dans les couvents et dans les châteaux servaient à faire des gargousses. L'abolition du culte catholique avait fait considérer comme inutiles ou dangereux tous les ouvrages qui tenaient de près ou de loin à la religion : la Bible, les Pères, les ouvrages de liturgie, les œuvres des écrivains

catholiques, les auteurs latins édités ou annotés par des prêtres. Les vaisseaux qui sortaient des ports sans cargaison en prenaient en guise de lest, qu'ils jetaient à la mer en arrivant à leur destination.

Ces errements n'étaient pas nouveaux. Aux époques de guerre civile, il en a toujours été ainsi. Sans retourner aux premiers âges du christianisme, où les chrétiens brûlaient les livres païens et les païens les livres chrétiens, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur ce que faisaient les protestants dans la première chaleur de la Réforme. Il n'y a guère de bibliothèque en Allemagne, en Angleterre et en France qui n'ait reçu leur visite, qui n'ait été pillée ou dispersée. Un manuscrit ou un incunable, qui a fait la traversée du XVe au XIXe siècle, a une longue histoire derrière lui. Un exemple entre cinquante en pourra donner une idée : « Lorsqu'en 1562, dit Bayle (article *Bongars*, note D, détail tiré de la préface du livre de Mabillon, intitulé : *De Liturgia Gallicana*, cité par M. Ludovic Lalanne dans ses *Curiosités bibliographiques*), les protestants saccagèrent l'abbaye de Fleury, ils y trouvèrent quantité de bons manuscrits. Pierre Daniel, avocat d'Orléans, se servant adroitement de la faveur où il était auprès du cardinal de Châtillon, abbé commendataire de cette abbaye, retira d'entre les mains des soldats plusieurs de ces manuscrits, entre autres un commentaire de Servius sur Virgile, qu'il publia. Après sa mort (1603), les héritiers vendirent les manuscrits pour la somme de 15,000 livres, à Paul Petau et à Bongars. La portion de Paul Petau fut laissée à Alexandre Petau, son fils, qui les vendit à la reine de Suède Christine. Celle de Bongars fut portée à Strasbourg où il faisait sa résidence. Il la laissa par testament à un nommé Granicet, qui était fils de son hôtesse. Gruter, bibliothécaire de l'électeur Palatin, persuada à ce prince d'acheter les manuscrits que Bongars avait laissés à Granicet, et ils furent transportés à Heidelberg. » Ce ne fut pas la fin de leurs aventures. La ville d'Heidelberg tomba (1622) entre les mains de Tilly, général des armées catholiques pendant la guerre de Trente ans. Tilly les envoya à Rome. Le pape les fit mettre dans la bibliothèque du Vatican. Ce fut dans la bibliothèque du Vatican que les Français de la Révolution les trouvèrent et en transportèrent une partie à Paris. En 1815, les alliés reprirent les manuscrits de Paris et ceux de la bibliothèque du Vatican, qu'ils restituèrent à la bibliothèque d'Heidelberg, où ils attendent la suite de leur odyssée.

Ces belles éditions latines du XVIe et du XVIIe siècle n'ont pas eu, en général, une histoire aussi accidentée. Elles en ont une néanmoins; elles ont acquis de la sorte une généalogie respectable, souvent écrite sur leurs feuillets de garde ou sur les titres. Cette noblesse ne les sauve ni des vers ni de l'abandon. Dans les ventes publiques, on les cède par lots; on ne les y présente même plus, à moins qu'une particularité ne les recommande à l'attention. Elles sont reléguées chez les bouquinistes qui les vendent quelquefois au poids comme les vieux papiers. Ceux qui ont fréquenté, dans ces vingt dernières années, les quais de la Seine, dits quais aux livres, qui s'étendent sur la rive gauche du pont Saint-Michel, aux alentours du pont Royal, se souviennent de deux ou trois caravansérails sur le devant desquels étaient dressées d'énormes balances. Lorsqu'on pénétrait dans l'intérieur, on était en présence d'une montagne de livres latins, entassés les uns au-dessus des autres dans un désordre absolu. Les clients fourrageaient là dedans pendant une heure ou deux, puis leur moisson

faite, ils la déposaient sur un des plateaux de la balance située à l'entrée du magasin. Moyennant 75 ou 80 centimes, ils pouvaient en emporter la charge d'un mulet. Un prêtre défroqué et octogénaire, établi au coin du Pont-Neuf, où l'originalité de sa personne et de son industrie lui attirait parfois d'étranges visites, avait accumulé des livres écrits en latin, auteurs classiques, théologiens, jurisconsultes, philologues, de quoi effacer la mémoire de la bibliothèque d'Alexandrie. Des volumes dépareillés alimentaient le poêle allumé dans l'arrière-boutique. Il est mort dans son antre (bouquinerie centrale), où Bridoux le remplace avantageusement. Il n'y a plus de balances à la porte, mais il y foisonne toujours des classiques latins, de quoi en fournir une dizaine d'universités allemandes.

Quelques ouvrages écrits en latin ont conservé la faveur des lettrés et des bibliophiles. Ce sont d'abord les *Bibles*. Comme l'Écriture sainte, en considération de la place qu'elle occupe dans les croyances, a été éditée un grand nombre de fois avec un luxe extraordinaire, sur du vélin ou du papier fabriqué expressément à cet emploi, ornée de gravures, revêtue de reliures splendides, en maroquin ou en métal, que des artistes illustres se sont appliqués à décorer, on la recherche toujours. Beaucoup d'exemplaires sont des objets d'art plutôt que des livres. Souvent aussi ce sont des souvenirs que leur provenance signale au respect ou à l'admiration. Ils ont fréquemment la valeur d'un tableau de maître, d'un Rubens ou d'un Murillo. En 1873, à la vente Perkins (Londres), un exemplaire de la Bible à quarante-deux lignes de 1462 a été adjugé 85,000 francs, un autre 67,250 francs. En leurs qualités de monuments typographiques, on paye aussi très cher certains incunables, des éditions aldines ou elzéviriennes, quelques produits hors ligne de l'industrie anglaise sortis des presses de Pine, Tonson, Baskerville. On ne les conserve pas en vue de les lire, mais de les posséder. Ce sont des objets d'ameublement. Ils honorent une bonne maison. Ils font souvent chez les gens du monde l'office de Pothier, de Cujas, et des Institutes de Justinien dans le cabinet d'un avocat en renom. Leur présence donne un aspect grave à un appartement, rehausse, aux yeux des visiteurs, l'importance du maître qui l'habite. Jamais on n'y touche du reste; ils sont là comme une paire de lampes en albâtre sur une cheminée.

Quelques autres variétés de livres écrits en latin doivent à la devise de Grolier, de Canevari, de Maioli, aux trois abeilles de De Thou, aux armoiries d'un prince ou d'un homme célèbre qui les couvrent, à une signature d'homme d'État ou d'artiste, à un insigne quelconque, un prix inestimable. Ce sont des reliques qu'on vénère comme les fidèles vénèrent les reliques des saints. N'y a-t-il pas, ou n'y avait-il pas récemment au Louvre, un salon dans lequel on avait réuni différents objets ayant appartenu à Napoléon?

Brunet, mort en 1865, n'a pu assister qu'à une période encore indécise de la décadence des classiques latins. Il aperçoit cette décadence, il ne sait ni d'où elle vient, ni ce qu'elle signifie. Il le verrait peut-être maintenant. De son vivant, elle n'était visible qu'à certaines personnes. Elle l'inquiète néanmoins et il cherche à s'en rendre compte. « Les nombreuses réimpressions, dit-il (note à la page XXXII de la préface, à la 5e édition du *Manuel*), des bons ouvrages anciens et modernes dans toutes les langues (non en latin et en grec) qui paraissent journellement, non seulement rendent ces ouvrages de plus en plus

communs, ce qui contribue beaucoup à en faire tomber le prix, mais encore, lorsque ces réimpressions présentent des textes meilleurs et plus complets que ceux qu'on avait déjà, elles effacent presque entièrement les premières éditions. Il est donc tout naturel qu'on écarte des bibliothèques récemment formées d'anciennes éditions qui ont été remplacées par de meilleures, et dont la conservation ferait un double emploi à peu près inutile. Cela explique la chute subite de plusieurs belles éditions de classiques grecs et latins, que plusieurs bibliomanes peu lettrés disputaient jadis aux savants, et dont ils ne se soucient plus depuis que ces livres ont cessé d'être précieux. » Eh bien, oui! Il y a quarante ou cinquante ans, les savants se plaignaient d'être obligés de lire Homère, Virgile et Horace imprimés sur du papier à chandelle et sur un texte incorrect. Plutus était coupable de cette avanie qu'on leur faisait. Les marchands de denrées coloniales, devenus riches et voulant se procurer l'avantage de paraître des lettrés, disputaient avec acharnement aux philologues et aux savants les bonnes éditions des classiques anciens.

C'était un échec au savoir, un empiétement sur le terrain des professeurs. Le reproche était exagéré : les éditions correctes et annotées des classiques anciens n'ont jamais été très chères. Mais l'accusation était spécieuse. Pourquoi ne laissait-on pas aux philologues et aux savants les outils propres à leur métier? Ils n'étaient pas riches; ils ne pouvaient lutter contre le commerce et la banque. C'était une persécution, une humiliation qu'on leur infligeait. Il y avait aussi les gens de lettres et les artistes qui n'étaient pas contents. Leurs griefs étaient plus réels. La culture des lettres et des arts comporte des aspirations artistiques, le goût de l'élégance. Les gens de lettres et les artistes aiment, outre les bons textes, les gravures, les belles reliures, les éditions originales. Leur éducation leur en fait un devoir. Les artistes, en particulier, ont besoin de ces choses-là; elles servent à leurs études. Les professions littéraires et artistiques ne rapportent pas autant que l'exploitation des mines de Golconde. On ne montrait pas seulement au talent qu'il était une infériorité sociale, on le privait de ses moyens d'action : un peintre, un sculpteur, un graveur, un critique, un historien spécial, doivent compulser, comparer, posséder des collections dont on leur rendait l'acquisition onéreuse ou impossible. Les gens de lettres et les artistes ont toujours leurs griefs sur le cœur. Les oisifs et les dilettantes leur font une concurrence à laquelle ils ne peuvent résister.

Les philologues et les savants peuvent désormais collectionner à leur aise les belles éditions des classiques anciens. Elles sont à qui en veut. Brunet se trompe sur l'origine du fait. Il est constant que les bibliomanes ne se soucient plus des classiques latins depuis qu'ils ont cessé d'être précieux. Les bibliomanes n'ont pas d'opinion propre. Ils suivent les cours; pour eux qui n'y entendent rien, ce qui se vend cher a du mérite, ce qui ne se vend pas cher n'en a pas. Les bibliomanes ne font en réalité pas plus de cas d'une édition originale de Montaigne, de Molière ou de La Fontaine, que de l'édition originale des *Mémoires de Rigolboche.* Le jour où ces éditions perdraient leur valeur vénale, ils les expulseraient de leur bibliothèque. Beaucoup d'amateurs leur ressemblent un peu. La moitié d'entre eux achètent des livres, comme d'autres achètent des tableaux ou des bibelots, par vanité, n'ayant pas l'amour des choses de l'esprit, par spéculation aussi. Il s'agit d'abord de montrer sa collection ou sa

galerie; mais il s'agit encore plus de pouvoir revendre cette collection ou cette galerie à un prix plus élevé. Admettons que la vanité domine dans leur conduite. Il leur semble que leurs trésors littéraires ou artistiques sont une partie intégrante de leur personne, leur confèrent des vertus et une intelligence qu'ils sont fiers qu'on leur attribue. Ils descendent en ligne directe de ce riche Romain qui, à table, avait derrière lui un poète chargé de lui souffler des citations à faire à ses convives lettrés.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas exact, comme l'imagine Brunet, que la multiplication des bonnes éditions, surtout des bonnes éditions des classiques anciens, en ait fait tomber le prix. Le livre est un bien comme un autre. Il s'use; on en fait une grande consommation. En outre, l'instruction littéraire, le goût, l'éducation artistique, se sont répandus avec le bien-être et le développement de la civilisation. Il y a des besoins auxquels il faut pourvoir. Les belles éditions des classiques français, loin de tomber, acquièrent chaque année une plus grande valeur, comme les ventes publiques en peuvent témoigner, comme en témoignent aussi les catalogues de librairie. On réédite continuellement et avec un luxe inconnu auparavant nos écrivains nationaux, depuis ceux qui ont du génie jusqu'aux médiocres et aux plus infimes. On les réédite parce qu'on les vend. A part le luxe du papier ou des illustrations, ce n'est pas que ces éditions soient ordinairement meilleures que les précédentes. La plupart de nos écrivains n'ont pas encore eu de bon éditeur; une bonne édition d'un classique français ne procure pas de chaire. Quand par hasard on la fait, c'est par amour de l'art, sans l'attente d'une récompense. Par contre, les auteurs latins ne manquent pas d'éditeurs. On a défait et refait deux cents fois le texte, avec l'intention de recommencer indéfiniment, parce que là il y a une récompense à attendre.

Serait-ce l'exercice de cette profession qui consiste à défaire et à refaire continuellement le texte des auteurs latins, surtout en Allemagne, qui aurait occasionné le discrédit tombé sur eux? Non, certes. Il est à peu près inutile de compter sur un meilleur texte ou de meilleures annotations d'un auteur latin. La liste n'en est pas très longue et il y a quatre cents ans qu'on s'occupe d'en constituer le texte; s'il n'est pas constitué, il n'y a pas de raison pour qu'il le soit dans deux mille ans. Il serait donc superflu d'en abandonner les éditions existantes en vue d'en avoir de plus parfaites.

Leur discrédit n'est pas une affaire de texte ou d'annotations. La vérité est qu'on n'apprend plus le latin, qu'on ne le sait plus, qu'on le parle et qu'on l'écrit encore moins; *qui pis est, la mode d'avoir l'air de le savoir n'existe plus.* Elle est aux langues vivantes, et en France, aux écrivains de langue française. Ce qu'on préfère n'est sans doute pas ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé. Les chefs-d'œuvre de l'art oratoire, sans être négligés, ne sont pas au premier rang, les historiens non plus. On laisse volontiers à l'écart les sciences religieuses, la philosophie, la morale; tout ce qui n'a que le cachet du génie ne convient qu'à un petit nombre, à ceux qui ont l'habitude de vivre dans le domaine de la pensée. On recherche peu dans les anciens ce qui, à part la langue, est destiné à rester dans la tradition : Homère, Thucydide, Platon, Aristote, Plutarque, Lucrèce, Tacite, Le Dante. Parmi les modernes, qui s'inquiète de Descartes, de Hobbes, de Machiavel, de Leibniz? quelques-uns. Qui s'inquiète

de Pascal, de La Rochefoucauld, de Bossuet, de Fénelon, de La Bruyère, de Vauvenargues ? quelques-uns encore. On aime mieux les poètes, les œuvres de théâtre, le roman. L'amour du génie, chez les bibliophiles, ne s'est pas encore étendu jusqu'ici aux grands écrivains du XIX[e] siècle. Ils connaissent peu Chateaubriand, de Maistre, Lamennais, Cousin, Lacordaire, Augustin Thierry, de Barante, Guizot, Thiers, Michelet. Qu'on leur parle plutôt de Pétrus Borel ou de Théophile Gautier, d'Alfred de Musset. Ils les mettent au-dessus de Lamartine, quelquefois de Victor Hugo, quoique celui-ci ait trouvé grâce devant eux. Le goût de la littérature légère domine dans leur esprit; il est d'accord avec leur vie qui n'est pas grave. Il est vrai que du grave on leur en a trop donné. Ils ont deviné que derrière ces physionomies rébarbatives qui ont essayé de les séduire par leur attitude, il y a beaucoup de vide. Au fait, les lettres, qui sont l'ornement de la vie, doivent se proposer de la rendre agréable et non de l'ennuyer.

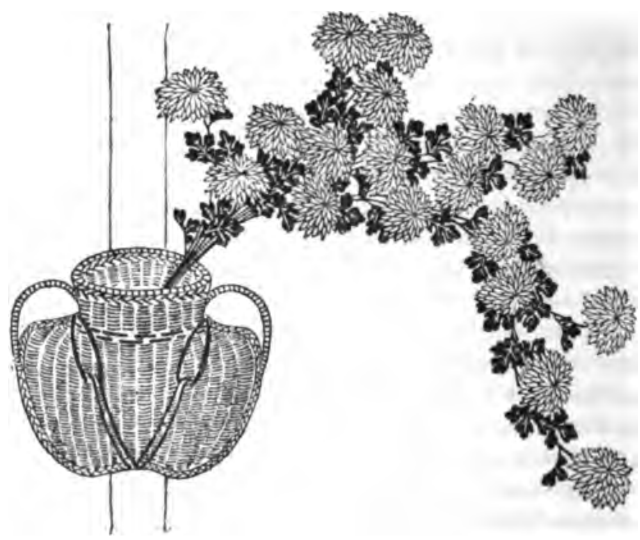
En définitive, la littérature latine et les œuvres modernes qu'elle a inspirées n'amusent plus guère les contemporains. L'exécution tentée par les romantiques a surtout porté sur l'imitation du latin, sur les écrits du XVIII[e] siècle issus de cette source épuisée. Il y avait eu sous l'Empire une recrudescence classique. Les traductions et les imitations en prose et en vers des auteurs latins avaient un moment pris le gouvernement des imaginations et produit une stérilité sans exemple. En 1804, on tirait à 50,000 exemplaires le *Virgile* de Delille. Quelques années plus tard, la publication du *Génie de Virgile* de Malfilâtre était un événement, et Malfilâtre parut un écrivain de premier ordre.

Les romantiques n'auraient eu d'autre mérite que de débarrasser le terrain de ces feuilles mortes, qu'ils auraient rendu un service immense aux lettres. C'était contre eux qu'on produisait Delille et Malfilâtre. On les opposait à *René*, à *Atala*, au *Génie du christianisme*, à l'*Itinéraire*. Déjà M[me] de Staël avait protesté, écrit que « la littérature des anciens était chez nous une littérature transplantée », tandis que la littérature romantique et chevaleresque y était indigène. Elle avait ajouté qu'ayant ses racines dans notre propre sol, la littérature romantique « exprime notre religion, rappelle notre histoire ». On n'était pas tout à fait convaincu, quoique les romantiques prouvassent, par des œuvres éminentes, que leurs doctrines n'étaient pas une fantaisie, n'ayant qu'une valeur de polémique. Ils n'avaient obtenu qu'un succès relatif. Ce qu'ils n'avaient pu faire est maintenant accompli. L'invasion des littératures étrangères, de la littérature de voyage, les relations internationales plus fréquentes, la vapeur, les chemins de fer, ont jeté successivement sur notre sol des semences variées qui ont germé, fait éclore un monde d'idées et de sentiments, aux bouillonnements duquel l'idéal des humanistes s'est évanoui. Enfin, il importe de le répéter, la vie actuelle est trop exigeante; elle est livrée à des appétits que nos pères n'ont pas connus. Elle n'a plus dix années à consacrer à l'étude d'une langue morte, étrangère à la plupart de ses intérêts. Elle a quitté cette langue et s'apprête à la quitter de plus en plus. Cela s'est fait tout seul, d'une manière à peu près secrète. Il n'y a pas eu de discussion, de guerre de plume, d'action exercée par la parole ou par des livres sur l'opinion. On s'est éloigné sans rien dire, d'un pas déterminé, qui dispense de toute explication. Jusqu'ici l'enseigne-

ment public n'a pas accepté le fait accompli; il y sera forcé tôt ou tard. Qu'on essaye de récriminer ou qu'on admette ce qui arrive, il est impossible de s'y soustraire.

La dépréciation des livres écrits en latin est le résultat d'une évolution des mœurs; on n'en imprime plus guère que pour les écoles. Les belles éditions des âges antérieurs ont cessé d'avoir cours; c'est une démonstration que les romantiques n'avaient pas faite. Il existe des associations formées en vue de s'opposer à l'abus du tabac; l'usage du tabac augmente. Ceux qui montrent les inconvénients qu'il offre n'ont sans doute pas tort, mais ils n'auront le droit de croire que leurs arguments ont porté leur fruit que le jour où l'usage du tabac aura diminué. Il n'y a pas à comparer l'usage des livres écrits en latin à l'usage du tabac. Mais on peut comparer aux associations formées en vue de s'opposer à l'usage du tabac les écoles nées en vue de s'opposer à l'imitation des écrivains classiques. Ces écoles ont réussi; elles ont réussi après qu'elles s'étaient dissoutes. Elles ont réussi par des arguments qu'elles n'avaient pas invoqués. La chose est acquise aujourd'hui; elle restera un des principaux épisodes de l'histoire du XIXe siècle. La dépréciation des livres écrits en latin a ce sens-là. On peut défier qui que ce soit de lui en donner un autre.

L. Derôme.



NOTES

DE

BIBLIOGRAPHIE PHILHELLÉNIQUE

Nous avons d'excellents traités de bibliographie romantique; les ouvrages de Charles Asselineau et de M. Champfleury ont ouvert la voie; ils serviront de modèles aux travailleurs à venir, car il s'en faut que le sujet soit épuisé. On a surtout, jusqu'ici, des vues d'ensemble; on souhaitera plus de détails, on fera des divisions qui aideront à mieux comprendre, à pénétrer cette curieuse époque, dont un demi-siècle nous sépare déjà. Pour ne citer qu'un exemple, on voudra savoir par le menu ce que grands et petits romantiques ont écrit sur la Grèce des Canaris et des Botzanis, — cette « Vendée du christianisme », comme l'appelait la duchesse de Duras — la Grèce, dont le courage et les malheurs excitèrent, sous la Restauration, un intérêt passionné et des transports d'enthousiasme, des déluges de vers et des avalanches de prose. La littérature des *philhellènes* aura son bibliographe, que des monceaux de livres et des montagnes de brochures ne devront pas rebuter, et qui, depuis 1821, date du plus ancien manifeste, l'*ode sur l'insurrection des Grecs,* de Gaspard de Pons, jusqu'à 1829, année de la première édition des *Orientales*, qui closent cette joute de généreuse éloquence par la plus retentissante péroraison, passera en revue les fiers et les humbles immortels ou inconnus, Lamartine et Lefèvre, Daumier, Béranger et L.-M. Fontan, Jules de Rességuier et Casimir Delavigne. J'apporte mon petit contingent à cette bibliographie en gerbe sous la forme de deux minces plaquettes, plus rares qu'intéressantes, et dont l'une n'a jamais été signalée; quant à l'autre, l'érudit qui en a parlé a été longtemps seul à la posséder.

Dans un volume de nouvelles, *la Double vie* (Poulet-Malassis, 1858), Charles Asselineau a inséré, sous ce titre, *Mon cousin don Quixote,* une notice humoristique sur un de ses parents dont il avoue déguiser le nom sous celui de M. de Francheville; après avoir retracé, en traits charmants, la physionomie de

cet enragé philhellène, il rend compte d'une *Cantate sur les Grecs,* publiée par ce dernier en 1827, et il insinue qu'il croit avoir en sa possession l'unique exemplaire de cette brochure. J'ai acquis cet exemplaire même d'Asselineau, auquel il avait joint un tirage à part de sa notice, dans le format in-8°, et qu'il avait fait recouvrir d'une fine reliure de Lortic, ce maître habilleur des plaquettes. Je crois qu'il n'y a plus de raison pour laisser au pseudo-Francheville le masque léger dont l'avait affublé son cousin, et je donne intégralement l'intitulé de la brochure : *Cantate sur les Grecs,* considérations sur le droit politique et proposition d'une croisade en faveur des Grecs, par le comte de Franclieu. — *Se vend au profit des Grecs.* — Prix : 1 franc. Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, 1827. In-8° de 19 pages.

Il y aurait péril à tenter, après l'ingénieux et délicat écrivain, l'analyse des idées et des visions du comte de Franclieu-Francheville; Asselineau a abstrait la quintessence de l'opuscule, qui mériterait à son auteur une place dans la galerie des *Fous littéraires* de Philomneste junior. Le bon gentilhomme nous apparaît, nouveau chevalier de la triste figure, allant donner de la lance contre tous les moulins à vent de l'Islam... et même de la perfide Albion, contre laquelle il nourrit une haine tenace; un de ses petits projets est la création d'un *tribunal d'arbitrage suprême,* destiné à vider pacifiquement les différends des peuples et qu'il propose d'installer au centre de la terre, à l'isthme de Panama, estimant, ce qui ne paraîtrait pas si insensé à M. de Lesseps, « qu'il doit être possible d'y creuser une large voûte souterraine, réunissant les deux mers et par là les deux hémisphères ». Ce hardi novateur est à la fois un apôtre et un guerrier, il parle et il combat *ense et verbo;* son éloquence a le tranchant du glaive, et il brandit, comme une Durandal, le fusil *à la Paoli* dont il menace les Turcs. Il se drape et s'érige en Pierre l'Hermite d'une nouvelle croisade contre les infidèles; et le *serment du croisé,* dont il donne la formule qu'il revêt de sa signature et de celle de ses deux fils, dénote une foi qui n'a d'égale que son extravagance. Asselineau a insisté sur tous ces points; il a montré son *héros* encourageant, par son propre exemple, le développement de la population qu'il préconisait, assez libéral pour se dire l'ennemi des *chartes octroyées* (il eût pu ajouter, le bon gentilhomme ne s'en cache pas, et de l'esprit de congrégation); mais quelles raisons a-t-il eues pour soupçonner Franclieu d'avoir émigré, quand celui-ci dit positivement, dans la dédicace de son opuscule au « feu comte de Franclieu-Busca » : Vous êtes allé mourir sur une terre étrangère, et moi je n'émigrai jamais ? Au surplus, les citations d'Asselineau ne portent que sur la prose du bonhomme; cette prose n'est destinée qu'à encadrer, à commenter la cantate, à laquelle je vais faire de légers emprunts. Les vers sont faibles; mais est-il un genre poétique plus solennellement ennuyeux que la cantate, n'en déplaise aux mânes de J.-B. Rousseau et aux lauriers napoléoniens de M. Belmontet? Écoutons chanter notre philhellène :

Amour sacré de la patrie
Et de la sainte humanité,
Que sous votre étendard tout peuple se rallie !
De nous Dieu veut la charité.
. . . .

Un peuple, ornement de la terre,
Brillait par l'esprit et les arts.

Guidé par la sagesse austère,
La gloire habitait ses remparts.
Qui put troubler tant d'harmonie?
Un roi voisin, perfide et faux,
Sema chez eux la jalousie;
Unis, ils devinrent rivaux

. . . .

Qui doit parler en maître en Grèce, en Illyrie?
Quel droit le Russe a-t-il sur le fier Polonais?
Eh quoi! Vienne commande à la belle Ausonie!
Et notre Canada devient propre à l'Anglais!
Superbe, il asservit et l'Inde et ses rivages;
Il parle liberté, partout sont ses soldats;
Il se dit commerçant, je vois ses brigandages;
L'*astucité* (?) perfide accompagne ses pas;
Avec sa marchandise, aborde
La discorde!
Reste armé sur la terre, et ne la franchis pas.

. . . .

Sortez de vos tombeaux, vieux guerriers de l'Attique,
Miltiade, Cimon, grand Épaminondas!
Vos nobles descendants ont le courage antique,
Chacun d'eux, pour modèle, a pris Léonidas....

Que de choses dans une cantate! cette mêlée de noms et de faits m'a rappelé certain passage d'une spirituelle satire de Vigée où deux interlocuteurs se jettent à la tête en guise d'injures les allusions les plus hétéroclites aux hommes et aux choses de leur temps :

— Pour rien assurément vous comptez la peinture?
— Fadaise que cela. Les lois... L'agriculture.
— L'argent. — Les bons trois quarts. — La guerre. — La paix. — Non.
— Piccini. — Bonaparte. — Un duo. — Des canons...

Et le refrain, il débute comme un couplet de *la Marseillaise :*

Amour sacré de la patrie;

il est vrai que le vers suivant est un développement et un correctif, et donne à la réminiscence de l'hymne de Rouget de l'Isle un voisinage bien imprévu, celui de *l'Ami des hommes,* du marquis de Mirabeau.

La philanthropie déborde sous les indignations de M. de Franclieu; le petit poème dont il me reste à parler — *le dernier janissaire* — est un chant de haine et de rage. Pour être le seul survivant du massacre de 1826, ce janissaire n'a pas abdiqué la férocité de sa caste; il n'a rien d'élégiaque comme le dernier *Abencerage*, de Chateaubriand; c'est la malédiction aux lèvres qu'il se jette sur son épée. Il n'est pas question des Grecs dans cette nouvelle brochure, elle retourne l'intérêt au profit d'une milice mahométane; mais pleine d'imprécations contre le sultan Mahmoud II, destructeur des janissaires, elle sert encore la cause philhellénique. Elle forme un in-quarto de huit pages, sur très beau papier teinté, avec encadrements, fleurons, lettres ornées, vignettes sur le titre

et le faux titre; c'est une insigne rareté bibliographique. Vers 1830, un imprimeur de Nantes, voulant donner un champ plus vaste à son activité, vint de sa ville natale s'établir à Lagny en Seine-et-Marne; il n'y resta que peu d'années et eut pour successeurs immédiats MM. Giroux et Vialat, qui imprimaient, de 1840 à 1845, pour Dentu et Masgana; on sait que Lagny n'a pas cessé d'être un centre typographique, et qu'à l'heure actuelle M. F. Aureau y imprime encore pour MM. Marpon et Flammarion et autres éditeurs parisiens. Dans le très petit nombre de livres sortis des presses de M. Laurant se trouve notre plaquette, *le dernier janissaire;* elle ne fut pas mise dans le commerce et il n'en fut tiré que quelques exemplaires, une dizaine au plus; trois ou quatre ont été conservés dans la famille de M. Laurant, et c'est à un allié de cette famille que je suis redevable du mien. *Le dernier janissaire* est un spécimen très avantageux, fort bien exécuté, des premières impressions de Lagny; la forme y vaut bien mieux que le fond. Il y a une traduction du titre, en arabe macaronique, qui fait songer à la langue *sabir... respondir,* immortalisée par le muphti et les dervis du *Bourgeois gentilhomme.* Les strophes de quatre vers sont coupées par un refrain d'une turquerie tout à fait réjouissante :

Honte trois fois ! Honte à Moslem !
Les chiens ont souillé son harem !

Je fais grâce aux lecteurs des invectives contre Mahmoud, *le perfide, l'homicide.* Voici, dans la note sentimentale, des vers qui ont du charme et de l'originalité :

Adieu tes verts aspects, ma belle Propontide;
Adieu, mon Istambol, la ville de corail;
Adieu ce ciel si pur, cette atmosphère humide,
Et les délices du sérail !

. . . .

Adieu, ma Géorgienne, à moi seul dévoilée;
Adieu, ma Circassienne et ses tendres souris;
Hélas ! nous n'aurons plus, sous la voûte étoilée,
L'inénarrable aspect des divines houris !

. . . .

Cela finit par un coup de théâtre : l'Aga se perce de sa *vaillante épée.* L'auteur de ces vers truculents, avec une pointe d'érotisme oriental, était un M. Camille Valaber, de Nantes; je sais de lui un autre péché de jeunesse, certain *bouquet* poétique dont le parfum s'est évaporé. Il est mort, il y a deux ou trois ans.

Olivier de Gourcuff.





[illegible] ... notre plaquette, [illegible] ... il n'en fut tiré [illegible] ... ont été conser- [illegible] ... cette famille que [illegible] ... très avantageux, [illegible] ... chronique, qui [illegible] ... par le muphti et les [illegible] ... sont coupées par [illegible]

[illegible] ... *le perfide, l'hor-* [illegible] ... de l'ours [illegible]

[illegible] ... *vaillante épée.* [illegible] ... était un [illegible] ... jeunesse, cer- [illegible] ... Il est mort, il y a deux o[illegible]

[illegible] DE GOURC[illegible]



LE LIVRE — Ve Année — Imp. A. Quantin

COUVERTURE D'ÉVANGÉLIAIRE EXÉCUTÉE EN ARGENT REPOUSSÉ,
CISELÉ ET DORÉ PAR LE FRÈRE HUGO DE L'ABBAYE D'OIGNIÈS.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

France.

LIVRES AUX ENCHÈRES. — Une des ventes les plus importantes de la saison sera sans contredit celle de la bibliothèque de M. le comte Roger (du Nord), qui a eu lieu à l'hôtel Drouot du 28 avril au 6 mai.

Voici les adjudications les plus remarquables :

Biblia sacra vulgatæ editionis, Sixti V pont. Max. authoritate recognita, nunc vero jussu cleri gallicani denuo edita, Parisiis, excudebat Antonius Vitré, 1652, 8 tomes en 10 vol. in-12, reliure de Padeloup. Exempl. de Longepierre avec ses insignes sur le dos et les plats des volumes; provenait des collections Didot, Pixérécourt et Pichon : 7,900 fr.; — *Novum Jesu Christi D. N. Testamentum græce et latine,* Lugduni, apud de Harsy, 1599, pet. in-12. Exempl. aux armes de Henri IV : 1,550 fr.; — *l'Apocalypse* avec une explication, Paris, Vᵉ Sébastien Mabre-Cramoizy, 1689, in-8°; exempl. aux armes de Colbert : 430 fr.; – *le Promptuaire des exemples...*, Anvers, Jean Belleye, 1569, in-8°; reliure molle exécutée pour Henri III : 490 fr.; — *Traitez du libre arbitre...*, Paris, Barthélemy Alix, 1731, in-12; édition originale aux armes de Louise-Élisabeth de Bourbon, veuve du prince de Conti : 250 fr.; — l'*Imitation de Jésus-Christ...*, imprimé à Rouen et se vend à Paris chez Ch. de Sercy et Robert Ballard, 1653-54, 2 vol. in-12, reliure de Trautz-Bauzonnet : 200 fr.; — *Œuvres de la Sainte mère Thérèse de Jésus*, Paris, Sébastien Huré, 1645, in-4°; exempl. aux armes de la reine Anne d'Autriche : 225 fr.; — *Divers écrits ou mémoires sur le livre intitulé : Explication des maximes des saints...*, Paris, Anisson, 1698, in-8°; exempl. aux armes de la duchesse de Bourgogne : 1,010 fr.; — *Pensées de M. Pascal sur la religion...*, Paris, Guillaume Desprez, 1670, in-12, reliure de Trautz-Bauzonnet : 320 fr.; — *Instructions sur les estats d'oraison...*, par Bossuet, Paris, Anisson, 1697, édition originale; exempl. aux armes de Bossuet : 745 fr.; — *Le Livre des marchans fort utile à toutes gens...*, 1534, s. l. (Neufchâtel, Pierre de Vingle), pet. in-8°, reliure de Thibaron-Joly; satire violente contre l'Église romaine : 1,166 fr.; — Calvin : *Traitté des scandales qui empeschent aujourd'huy beaucoup de gens de venir à la pure doctrine de l'Évangile...*, s. l., 1565, pet. in-8°, reliure de Trautz-Bauzonnet : 501 fr.; — *Œuvres morales et meslées de Plutarque,* Paris, Vascosan, 1572, 2 vol. in-f°, reliure du XVIᵉ siècle exécutée par l'un des Eve : 2,999 fr.; — *Essais de Michel, seigneur de Montaigne,* 5ᵉ édition, Paris, Abel L'Angelier, 1588, in-4°, reliure de Padeloup : 1,010 fr.; — La Rochefoucauld : *Réflexions ou sentences morales,*

Paris, Cl. Barbin, 1665, pet. in-12, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 275 fr.; — *les Caractères de Théophraste*, Paris, Michallet, 1688, in-12, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 275 fr.; — Fénelon : *l'Éducation des filles*, Paris, Aubouin, 1687, in-12, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 202 fr.; — H. Estienne : *Project du livre intitulé : De la precellence du langage françois*, Paris, Patisson, 1579, in-8°; exempl. en papier fort provenant de la bibl. Renouard; reliure de Derôme : 250 fr.; — *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse de Clèves*, Paris, Séb. Marbre-Cramoisy, 1685, in-4°; exempl. aux armes de Bossuet : 2,100 fr.; — Bossuet : *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1686, in-4°; exempl. en grand papier, reliure aux armes de Bossuet : 2,300 fr.; — Bossuet : *Oraison funèbre du prince de Condé*, Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1687, in-4°, édition originale aux armes de Bossuet : 2,900 fr.; — *Œuvres de François Villon*, 1532, pet. in-8°, reliure de Trautz-Bauzonnet : 985 fr.; — *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, Paris, Patisson, 1575, in-4°, reliure de Thibaron-Joly : 395 fr.; — La Fontaine : *Recueil de poésies chrestiennes...*, Paris, Couterot, 1679, 3 vol. in-12, reliure ancienne : 430 fr.; — La Fontaine : *Fables choisies*, Paris, Denys Thierry, 1668, in-4°, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,700 fr.; — La Fontaine : *Fables choisies mises en vers*, Paris, Denys Thierry et Cl. Barbin, 1678, 1679 et 1694, 5 vol. in-12, fig. de Chauveau, reliure de Trautz-Bauzonnet : 750 fr. : — Béranger : *Chansons morales et autres*, Paris, Eymery, 1816, in-18, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 770 fr.; — *le Théâtre de P. Corneille*, Paris, Guillaume Cavelier, 1706, 10 vol. in-12; exempl. portant les armes de Mme de Chamillart et provenant des bibliothèques Soleinne et Brunet : 5,100 fr.; — *Œuvres de Monsieur de Molière*, Paris, Denys Thierry, 1674-1675, 7 vol. in-12. Première des éditions où toutes les œuvres de Molière publiées de son vivant aient été recueillies en corps d'ouvrage et avec une pagination suivie. Reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,150 fr.; — *Œuvres de Racine*, Paris, Denys Thierry, 1697, 2 vol. in-12 aux armes de Machaut d'Arnouville, garde des sceaux : 800 fr.; — La Fontaine : *les Amours de Psiché et de Cupidon*, Paris, Cl. Barbin, 1669, in-8°; exempl. de l'édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 200 fr.; — *la Relation de l'Isle imaginaire et l'histoire de la princesse de Paphlagonie*, par la duchesse de Montpensier, Bordeaux, 1659, in-8°; exempl. ayant appartenu à l'auteur : 2,850 fr.; — *le Diable boiteux*, Paris, Ve Barbin, 1707, in-12, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 555 fr.; — Gueullette : *les Mille et un quarts d'heure, contes tartares*, Paris, Saugrain, 1715, in-12, reliure aux armes du prince de Condé : 352 fr.; — *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie; Paris, Didot, 1755, 2 vol. in-12; exempl. en grand papier de Hollande, reliure de Trautz-Bauzonnet : 520 fr.; — *Paul et Virginie*, Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1789, in-12, édition originale, reliure de Trautz-Bauzonnet : 350 fr.; — *l'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou traité préparatif à l'apologie pour Hérodote*, par H. Estienne, s. l., 1566, reliure de Trautz-Bauzonnet; exempl. de l'édition originale avant les cartons; provenant de la collection Bertin : 525 fr.; — *Œuvres d'Étienne Pasquier*, Amsterdam (Trévoux), les libraires associés, 1723, 2 vol. in-f°, reliure aux armes de Louis XV : 500 fr.; — Bossuet : *Discours sur l'histoire universelle*,

Paris, Séb. Mabre-Cramoisy, 1681, in-4°, reliure aux armes de Bossuet : 2,600 fr.;. — le même, aux armes du prince de Savoie, 2,180 fr.; — Bossuet : *Histoire des variations des églises protestantes*, Paris, Ve Séb. Mabre-Cramoisy, 1688, 2 vol. in-4°, édition originale; exempl. aux armes de Bossuet : 5,110 fr.; — Arnaud d'Andilly : *Histoire des Juifs*, Bruxelles, H. Fricx, 1701-1703, 5 vol. pet. in-8° aux armes de la comtesse d'Artois : 600 fr.; — Salluste : *la Conjuration de Catilina*, Paris, S. Colines, 1543, in-8°; exempl. aux armes du comte d'Hoyn : 1,000 fr.; — De Thou : *Histoire universelle*, Londres (Paris), 1734, 16 vol. in-4°; exempl. aux armes du comte d'Hoyn : 2,205 fr.; — Monstrelet : *Chroniques*, Paris, Anthoine Vérard, s. d., 3 tomes en 2 vol. in-f°, goth. à 2 col., reliure de Niedrée : 740 fr.; — le même, Paris, Orry, 1603, 2 vol.; exempl. aux armes du duc de la Vieuville : 645 fr.; — *Mémoires de Commines*, Leyde, chez les Elzevier, 1648, pet. in-12, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,250 fr.; — De l'Estoile : *Journal de Henri III*, la Haye et Paris, Ve Gandouin, 1744, 5 vol. pet. in-8°; *Journal du règne de Henri IV*; la Haye (Paris), 1741, 4 vol. pet. in-8°, ensemble 9 vol., reliure de Derôme; exempl. de De Bure : 1,555 fr.; — Sully : *Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand...*, à Amstelredam, chez Alethinosgraphe de Clearetimelée, à l'enseigne des trois vertus couronnées d'amarante; s. d., 2 vol. in-f°; édition originale de ces mémoires (de 1570 à 1610), imprimée au château de Sully en 1638 par un imprimeur d'Angers : 600 fr.; — *Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal, duc de Richelieu*, Amsterdam, H. Desbordes, 1688, 2 p. en 1 vol. in-12; exempl. aux armes de Mme de Chamillard, a fait partie de la collection Pixérécourt : 1,000 fr.; — *Mémoires du comte de Brienne*, Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard, 1719, 3 vol. in-12, reliure de Derôme : 400 fr.; — *Mémoires du cardinal de Retz*, Amsterdam, Bernard, 1731, 4 vol.; *Mémoires de Gui-Joly*, Amsterdam, Bernard, 1738, 2 vol.; *Mémoires de Mme la duchesse de Nemours*, Amsterdam, Bernard, 1738, 1 vol., ensemble 7 vol. in-12 : 1,000 fr.; — *Mazarinades. Recueil de plusieurs pièces curieuses tant en vers qu'en prose, imprimées depuis l'enlèvement du Roy, le 6 janvier 1649...*, Paris, 1649, 1651, 1652, 12 vol. in-4°, reliure ancienne. Recueil contenant environ 825 pièces et composé pour la duchesse de Chevreuse : 900 fr.; — Fléchier : *Histoire du cardinal Ximenès*, Paris, Anisson, 1693, in-4°, reliure de Du Seuil, édition originale; exempl. en grand papier aux armes de Bossuet et provenant de la collection de Bure : 2,650 fr.; — *la Gallerie des femmes fortes*, par le P. Le Moyne, Leiden, Elzevier, 1660, pet. in-12, reliure de Derôme : 500 fr.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Roger comprenait 911 numéros, et le total de la vente s'est élevé à 89,576 fr. On avait espéré mieux.

— Dans une vente faite dans le courant du mois de mars par les soins de M. Porquet, nous avons relevé les prix atteints par les ouvrages suivants : *Pseaumes de David*, Paris, Pierre Le Petit, 1671, in-12, reliure de Boyet : 600 fr.; — *Maximes saintes et chrestiennes*, Paris, Jean Le Mire, 1653, pet. in-12, 440 fr.; — *Essais de Montaigne*, édition de 1580, reliure de Trautz-Bauzonnet, 605 fr.; — *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*, Paris, Pierre Cot, 1709, in-4°; exempl. en grand papier : 200 fr.; — *Fables de*

La Fontaine, Paris, Denys Thierry, 1668, in-4°, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,405 fr.; — La Fontaine, *Contes et nouvelles en vers*, édition des Fermiers généraux : 540 fr.; — *le Cabinet satyrique*, s. l. (Amsterdam, D. Elzevier, à la Sphère), 1666, 2 tomes en un vol. pet. in-12, reliure de Trautz-Bauzonnet : 218 fr.; — *Théâtre de P. Corneille*, Rouen et Paris, chez Thomas Jolly, 1664-1666, 4 vol. in-8°, reliure de Trautz-Bauzonnet : 510 fr.; — *Œuvres de M. de Molière*, Paris, Denys Thierry, 1682, 8 vol. in-12, reliure ancienne; première édition complète des œuvres de Molière : 5,150 fr.; — *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*, Paris, Jean Ribou, 1660, in-12, reliure de Capé. Un des 8 exemplaires connus de l'édition originale : 1,100 fr. — Voici maintenant quelques éditions originales : *Amphitryon*, reliure de Capé : 345 fr.; — *l'Avare*, reliure de Capé : 260 fr.; — *George Dandin*, reliure de Capé : 280 fr.; — *Monsieur de Pourceaugnac*, reliure de Capé : 410 fr.; — *le Bourgeois gentilhomme*, reliure de Capé : 500 fr.; — *Psyché*, reliure de Trautz-Bauzonnet : 1,950 fr.; — *les Fourberies de Scapin*, reliure de Capé : 905 fr.; — *les Femmes savantes*, reliure de Trautz-Bauzonnet : 590 fr.; — *les Plaisirs de l'Isle enchantée*, reliure de Chambolle-Duru : 655 fr.; — *Xenophontis opera*, Basilæ apud Isingrinium, 1545, in-8°, exempl. de Maïoli avec son nom sur le plat recto, sa devise sur le plat verso et, sur le dos, le monogramme de Charles de Valois : 1,000 fr.

— Nous eussions aussi voulu parler d'une très belle bibliothèque composée de romantiques et de livres à figures du XIXe siècle; la place nous fait malheureusement défaut. Cette collection appartenait à M. Genard, de Grenoble.

Étranger. Voici quelques-uns des prix atteints à la vente des livres de Bedford, le célèbre relieur anglais, qui a eu lieu du 21 au 25 mars dernier, à Londres : Brunet, *Manuel*, 18 liv. 5 shill.; *Heures*, de Simon Vostre, 1513, 30 liv.; Landon, *Vies et œuvres des peintres*, 25 liv. 15 shill.; Clarac, *Musée de sculpture*, 33 liv. 10 shil.; Dibdin, *Northern Tour*, grand papier, 51 liv.; Rogers, *Italy and Poems*, deux volumes dans une reliure en maroquin olive, dorée à petits fers, et considéré comme le chef-d'œuvre de Bedford, 116 liv. La vente a produit une somme totale de 4,876 liv. 16 shill. et 6 pence (121,920 fr. 60).

— Vente, à Boston, de la belle bibliothèque formée par feu Henry C. Murphy. Elle est particulièrement riche en *Americana* et en livres de voyages. On cite entre autres : *History of the five Nations* (*Histoire des cinq Nations*), par Colden, New-York, 1727, et *History of Virginia*, par le capitaine John Smith, 1692; la lettre de C. Colomb imprimée à Rome en 1493, 37 éditions différentes de la *Cosmographie de Ptolémée*, dont 26 de 1462 (1482?) à 1600, y compris celle de Michel Servet (1535), etc., etc. Le catalogue est enrichi de notes savantes dont quelques-unes, paraît-il, sont dues à M. Murphy lui-même.

1884

5e ANNÉE

SEPTIÈME LIVRAISON

10 JUILLET

N° 55

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN | Octave UZANNE
Imprimeur-Éditeur | Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

CINQUIEME ANNÉE — N° 55

LE LIVRE

AVIS

—

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province. . . .	42 »
Etranger. . . .	46 »

—

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

—

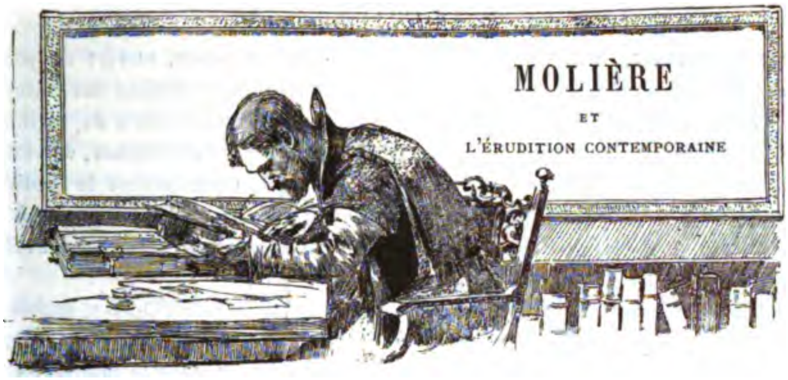
Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoit, 7

— PARIS —

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Juillet



BIBLIOGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE
MOLIÉRESQUES

I



Le mot *moliéresque,* dont la physionomie parait si bizarre, est de création relativement récente. Il a pour auteur, si je ne m'abuse, M. Paul Lacroix, autrement dit le bibliophile Jacob. Avant de composer la *Bibliographie moliéresque* en 1875 et l'*Iconographie moliéresque* en 1876, il avait déjà publié la *Collection* du même nom. Mais, en dénonçant le coupable, je suis loin de lui refuser les circonstances atténuantes. Shakespeare et Byron chez les Anglais; Dante chez les Italiens; chez nous, Corneille, Racine, Fénelon au XVII[e] siècle, Voltaire au XVIII[e], Lamartine à l'époque contemporaine, ont donné naissance à des adjectifs. — Comment se fait-il qu'il n'en eût pas été de même, pendant longtemps, pour Molière, qui ne le cède en génie comme en influence à personne, et qui est devenu, en quelque sorte, le centre d'un monde littéraire? Nulle autre raison sans doute, sinon que le mot se prêtait moins à des combinaisons pareilles. Il est permis de la trouver insuffisante. Va donc pour *moliéresque,* puisque M. Paul Lacroix a préféré cet adjectif un peu matamore à *moliériste,* ou même à *moliérienne!*

Il n'est que le premier pas qui coûte, dit la sagesse des nations, et depuis que la voie est ouverte, on s'est dédommagé en créant force adjectifs nouveaux du même genre, tels que *moliérisant, moliérophile, moliéromane,* si bien que sur ce point l'auteur du *Misanthrope* n'a plus rien à envier à personne.

Molière n'a pas seulement autant d'admirateurs et d'amis que de lecteurs, — et il a autant de lecteurs à peu près qu'il y a de gens qui savent lire; il a ses sectaires, ses fanatiques, ses dévots. S'il n'existe pas encore un musée *molié-*

resque permanent, on en a du moins, à plusieurs reprises, ouvert de provisoires. Il a son église, peuplée de fidèles, où prêchent et officient des critiques voués à son culte, où de fervents érudits se livrent sur son texte à de véritables travaux d'exégèse, où des sacristains empressés sonnent les cloches, entretiennent les lampes et font vénérer la châsse. En 1873, on a célébré le Jubilé de Molière, avec conférences, prédications, retraite de huit jours et exposition des reliques : il n'y manquait que l'indulgence plénière pour ceux qui avaient suivi pieusement tous les exercices.

Le 1er mars 1879, M. Georges Monval, ancien artiste de l'Odéon, archiviste de la Comédie française, a fondé *le Moliériste,* revue mensuelle, avec la collaboration des critiques et des érudits qui se sont fait un nom dans la matière. C'est le centre où tous ceux qui s'occupent de Molière sont sûrs de se rencontrer, de trouver une tribune toujours prête pour faire part au public d'une heureuse découverte, ou même simplement d'une vue nouvelle, d'une hypothèse ingénieuse. On y groupe ses efforts, on y met le résultat de ses études en commun, on s'y prête un mutuel appui pour le grand but : arriver à mieux connaître, à mieux comprendre, à mieux aimer Molière.

Le nom de *moliériste* est désormais reçu et consacré pour désigner l'écrivain, l'érudit, l'amateur même qui fait de la vie et des œuvres de Molière une étude spéciale, tandis que le mot *moliéresque* est resté plus particulièrement attaché aux études elles-mêmes. *Le Moliériste* a une bibliographie *moliéresque. Moliériste* est un substantif et *moliéresque* un adjectif. Les verbes commencent à se montrer : on *moliérise* ensemble à perte de vue. Les adverbes ont risqué une apparition timide et discrète. C'est ainsi que se fondent les nouvelles langues. Notons d'ailleurs que la création et l'emploi du substantif *moliériste* ne sont pas aussi récents qu'on serait tenté de le croire : M. Monval l'a trouvé dans le prologue d'une comédie donnée par Dufresny en 1692 : *le Négligent.* — « Vous êtes un peu moliériste, dit le poète à Oronte. — Je tiens, répond celui-ci, qu'on ne peut réussir sur le théâtre qu'en suivant Molière pas à pas. » Peut-être, en cherchant bien, parviendrait-on à en trouver quelque autre exemple encore, mais toujours à l'état isolé. La vulgarisation du mot, son entrée définitive dans le langage courant ne datent que de la troisième république.

Cailhava, dit-on, portait une dent de Molière enchâssée, comme un talisman, dans le chaton d'une bague, pour faire croire qu'il était son héritier; mais c'était une dent de Molière contre lui, affirmaient les plaisants. A défaut d'une dent, il eût enchâssé une rognure d'ongle, n'eût-elle été que de sa servante Laforêt, et bien d'autres aujourd'hui feraient de même, s'ils n'aimaient mieux l'exposer sous verre, en allumant un cierge devant. Qu'il prenne jamais fantaisie aux descendants du barbier Gély, de Pézenas, de mettre en vente quelque cheveu recueilli par leur aïeul sur le crâne du jeune Poquelin au temps de ses pérégrinations à travers le Midi, et leur fortune est faite. Une signature de Molière se paye couramment 1,200 francs; encore n'est-il pas absolument nécessaire qu'elle soit bien authentique. Une lettre de lui, si jamais on en trouvait une, monterait à vingt-cinq mille francs, — peut-être à cent mille.

Quant aux éditions originales de ses œuvres, le 24 avril 1875, à la vente Benzon, *M. de Pourceaugnac* a été adjugé pour 500 écus, et tout le reste à l'avenant. Ouvrez le catalogue publié pour la même année par le libraire du

passage des Panoramas, M. Auguste Fontaine, — paradis et enfer des bibliophiles, dont il excite tous les désirs, dont il allume toutes les convoitises, qu'il harcèle de tentations auxquelles ils ont la douleur de ne pouvoir succomber, à moins d'être millionnaires. Voici un aperçu des prix : l'*École des Femmes* et la *Critique,* 1,500 francs chacune; *les Précieuses ridicules,* 1,650; *le Dépit amoureux,* 1,800; le *Tartufe,* la *Psyché, les Femmes savantes, le Mariage forcé,* chacune 2,500 francs. Dans le catalogue de 1877, la petite pièce du *Sicilien,* en exemplaire non rogné et même non coupé, particularité d'un prix inestimable, qui a dû faire battre bien des cœurs de bibliophiles lorsqu'ils l'ont lue en majuscules dans la note du commentateur, atteint elle-même le prix de 2,500 francs, et *les Femmes savantes* montent à 3,000. La *Critique* s'élève cette fois à 2,000, comme *les Fourberies de Scapin.* Il est vrai que Capé, Duru ou le maître relieur Trautz-Bauzonnet ont fait à toutes ces pièces un bel habit de maroquin rouge.

Au lieu de procéder en détail, préférez-vous opérer en bloc : on vous offre pour 28,550 francs un lot de vingt-deux numéros, mélange d'éditions originales et d'autres qui sont rares ou précieuses par quelque endroit, mais qui ne comprennent même pas l'œuvre dramatique de Molière dans son entier. Pour le coup, nous sommes dans un domaine fantastique et fabuleux. Nouveau Tantale, le bibliophile qui n'a que vingt ou trente mille livres de rentes en est réduit à se repaître en imagination de ces *primeurs* exquises, en répétant avec mélancolie : « *Fontaine,* je ne boirai pas de ton eau ».

Je souris des exagérations de ce culte et du fanatisme de certains moliéristes, qui dépasse peut-être celui des Napolitains pour saint Janvier; mais je les comprends. Sans avoir jamais été l'un des dévots de Molière, j'ai mérité, et suis bien loin de m'en défendre, d'être rangé parmi ses fidèles. Qu'on admire, qu'on aime Molière, rien de plus naturel, je dirais presque, rien de plus inévitable. Ce qu'il est permis de demander seulement, c'est de garder dans l'admiration la mesure que demande le goût et dont l'oubli conduirait à l'un de ces ridicules raillés par Molière lui-même dans *les Femmes savantes;* c'est de n'en point parler comme d'un patriarche et d'un saint, de ne pas vouloir en faire, parce qu'il fut un homme de génie, le type accompli de toutes les vertus publiques et privées; de ne pas changer la critique en une fade apothéose; de ne point rabaisser son culte par des superstitions puériles et idolâtriques. Qu'on élève le piédestal aussi haut qu'on voudra; mais que ce piédestal ne soit pas un autel et que, pour apprécier l'auteur de *Tartufe,* on n'aille point prendre le ton onctueux et mystique d'un prédicateur de village prononçant le panégyrique d'un bienheureux. Rien de plus insupportable pour les vrais admirateurs de Molière que ces homélies : la première condition qu'impose l'étude d'un génie si large et si franc, c'est la sincérité.

On trouve des traces de cette idolâtrie dans les titres mêmes de quelques-uns des ouvrages enregistrés par la *Bibliographie moliéresque* de M. Lacroix. Ce livre fait connaître, en son ensemble comme en ses détails, le mouvement prodigieux de travaux de tout genre qui s'est produit depuis deux siècles autour du nom et des écrits de Molière. Les Anglais possèdent une Bibliothèque shakespearienne, où les admirateurs du grand dramaturge ont rassemblé non seulement toutes les éditions de ses œuvres, mais tout ce qu'on a publié à son

sujet. L'ouvrage de M. Paul Lacroix est destiné à tenir lieu de cette bibliothèque en ce qui concerne Molière. Il comprend le tableau de toutes les publications françaises et étrangères qui, de près ou de loin, ont rapport à notre grand poète comique. En feuilletant ce copieux répertoire, on verra combien, en dépit de son apparente aridité, la bibliographie peut devenir une science amusante sans rien perdre de sa précision; quelle piquante variété de renseignements elle embrasse sous la plume d'un ingénieux écrivain qui anime tout ce qu'il touche, et à quel point même l'imagination peut s'y donner carrière.

Car M. Paul Lacroix, homme d'imagination autant que de savoir, abonde en rapprochements, en inductions, en hypothèses, surtout dans les chapitres qui traitent des ouvrages divers attribués à Molière, des farces anonymes et inédites, généralement jouées par sa troupe et mentionnées dans le registre de La Grange. Qu'il s'agisse du ballet des *Incompatibles,* de *la Sibylle de Pansoust,* ou de la pastorale de *Mélisse,* nous persistons à penser qu'on appauvrit un écrivain comme Molière en cherchant à grossir son catalogue de pièces médiocres. Nous croyons qu'on ne saurait être trop difficile en pareil sujet, et nous demanderions plutôt deux preuves que de nous contenter d'une conjecture, quand il s'agit de lui prêter une œuvre à peu près sans valeur [1].

Jusqu'en 1875, on n'avait pas publié en France moins de 233 éditions complètes de Molière. Le chiffre s'est grossi notablement depuis. La critique, l'érudition et l'art redoublent d'efforts pour mettre ses œuvres en lumière et lui rendre hommage. Molière est un merveilleux excitateur des esprits; à lui seul il a suscité presque autant de travaux que tous les autres écrivains du grand siècle réunis. On ne se lasse pas de le réimprimer, parce qu'on ne se lasse pas de l'acheter. Comment se fait-il que tant d'éditions de Molière ne se nuisent point les unes aux autres ? Il semble, au contraire, qu'elles se servent et se poussent réciproquement. Depuis un siècle et demi, il n'est pas un lettré qui n'ait Molière dans sa bibliothèque : bien peu d'exemplaires ont été détruits; on les conserve précieusement; le père les lègue à son fils : ce sont, pour ainsi dire, des meubles de famille. Et cependant il se publie sans cesse des éditions nouvelles, et toutes les éditions se vendent. C'est un phénomène analogue à celui qui crée la circulation en créant les voies et qui, en triplant celles-ci, décuple celle-là. D'abord ce ne sont plus seulement les lettrés qui lisent et achètent Molière : il entre partout aujourd'hui; il est le premier élément des bibliothèques les plus humbles. Puis le Molière du collège inspire au jeune homme le désir d'avoir un Molière complet; le Molière complet l'entraîne vers le Molière annoté et commenté; le Molière commenté le pousse au Molière illustré. Une fois pris dans l'engrenage, on va jusqu'au bout. On a commencé par le Molière-Charpentier; on continue par le Molière-Hachette; on passe ensuite au Molière-Jouaust, avec eaux-fortes de Louis Leloir, ou à celui de M. Jacques Leman. Il est difficile d'aimer Molière et de s'en occuper sans y mettre bientôt de la passion, et toutes les passions ont leurs entraînements, leur folie.

1. Le plus récent exemple, et le plus étonnant, de ces attributions téméraires, est la publication faite par M. Louis-Auguste Ménard, en 1883, sous le nom de Molière, d'une énorme rapsodie en cinq dialogues et en 6,500 vers, où il veut voir la souche du *Tartufe* et à laquelle il a donné pour titre : le *Livre abominable de 1665* (celui dont Alceste parle dans le *Misanthrope*).

Est-il besoin d'ajouter que Molière a été traduit dans toutes les langues et tous les idiomes, même en dialecte génois et en patois languedocien, en serbo-croate, en arménien et aussi dans la langue des mamamouchis : *Ioc, ioc, ioc, marababa, sahem!* Parmi les fantaisies les plus étranges et généralement les plus malheureuses des admirateurs de Molière, il faut signaler la mise en vers de ses comédies en prose. Il n'y a guère que *M. de Pourceaugnac* et *le Malade imaginaire* qui aient échappé à ces tentatives bizarres; en revanche, la première a été transformée deux fois en opéra-bouffon, spécialement par Castil-Blaze, en 1827, comme *le Médecin malgré lui* par MM. J. Barbier et Gounod en 1858. L'*Avare* est celle qui a eu le plus à souffrir de ces tentatives d'effraction poétique, sans doute à cause du grand nombre de vers blancs qu'on y rencontre et qui semblent, en annonçant une intention qu'il n'a pas eu le temps de remplir, inviter ses amis posthumes à l'exécuter pour lui. On a représenté en 1813 à l'Odéon un *Avare* où s'étaient mis les vers d'un sieur Mailhol, lauréat des Jeux floraux, poète et romancier de quatrième ordre, qui avait joui au XVIIIe siècle d'une modeste célébrité provinciale, et j'ai sous les yeux une magnifique édition de la même pièce, versifiée soixante ans plus tard, par M. L. F. A., qui est évidemment un habile homme, mais qui avait du temps à perdre. En 1825, le comte de Saint-Leu, c'est-à-dire Louis Bonaparte, se livrait à l'innocente et stérile distraction d'aligner la prose de Molière en vers non rimés.

Croirait-on qu'un fanatique sectateur du marquis de Bièvre est allé jusqu'à traiter des *Calembours de Molière?* En furetant partout, le bibliophile a retrouvé bien d'autres choses étonnantes, particulièrement un *Sermon* de l'abbé Chatel, primat des Gaules, prononcé en 1833, le jour anniversaire de la mort de Molière.

Quoiqu'on ait souvent étudié, exalté, mis au premier rang Molière comme moraliste dans des conférences, des préfaces, des commentaires et même des livres qui ressemblent à des homélies, c'est la seule fois sans doute qu'il ait fait l'objet d'un sermon. Cependant je n'en voudrais pas jurer. On a écrit non seulement des articles, mais souvent des volumes, sur les Femmes de Molière, les caractères de ses comédies, ses valets, ses pères, ses enfants, ses médecins, son style, sa prose, ses vers, ses rimes, sur la langue du droit dans Molière, sur le dîner d'Harpagon, sur le *cabinet* d'Alceste, sur la partie de piquet des *Fâcheux*, sur la note de l'apothicaire du *Malade*, et il n'est pas une de ses pièces qui n'ait donné naissance à des in-folio....

Les deux tiers des *moliéristes* ont concentré leurs efforts dans une direction spéciale ou sur un point particulier. Les nombreuses découvertes faites depuis vingt à vingt-cinq ans portent pour la plupart sur des détails souvent infimes en eux-mêmes, et dont les initiés seuls peuvent comprendre l'importance, en les replaçant à leur date dans la biographie, qu'ils éclairent et complètent peu à peu, en y rattachant comme à un anneau la chaîne des conséquences qu'on en peut déduire. M. Jules Loiseleur, dans un livre publié en 1876 sur les *Points obscurs de la vie de Molière*, s'est proposé de grouper tous ces résultats partiels en un travail d'ensemble, d'y ajouter le fruit de ses propres recherches et de les contrôler avec sa méthode habituelle, empruntée, pour ainsi dire, aux procédés de l'information judiciaire. Son livre est donc à la fois un travail d'érudition et un travail de critique. Depuis cet ouvrage, le mouvement de l'é-

rudition ne s'est pas arrêté, et il faudrait aujourd'hui en publier un autre pour constater, en les résumant, les nouveaux résultats acquis.

Les obscurités commencent dans la vie de Molière avec sa naissance, on pourrait dire avant sa naissance même. Longtemps on l'a cru né en 1620. La date du 15 janvier 1622, adoptée depuis la découverte de son acte de baptême par Beffara, prête encore, il faut l'avouer, à deux doutes : 1° le jour de la naissance n'est pas indiqué dans cet acte; il est probable que Molière naquit la veille ou l'avant-veille, et il serait possible qu'il fût né assez longtemps auparavant ; les exemples analogues ne manqueraient pas, même au XVII[e] siècle, quoiqu'il fût généralement assez d'usage d'indiquer le jour de la naissance lorsqu'il n'était pas celui du baptême. 2° Il n'est même pas *absolument* certain que cet acte de baptême, où il s'agit de *Jean* Poquelin, et non de *Jean-Baptiste*, comme il s'appelait, s'applique à Molière. Il se pourrait, à la rigueur, que ce Jean fût un frère puîné, mort en bas âge, sans avoir laissé de traces, et qu'il fallût alors reporter la naissance de Jean-Baptiste à 1620, conformément à la tradition constante attestée par presque tous les écrits antérieurs à la découverte de Beffara. Cette tradition a son poids. Molière serait né, dans cette hypothèse, avant mariage, ce qui n'a rien d'impossible. Mais il y aurait lieu de s'étonner davantage que le père Poquelin et sa femme, n'ayant pas d'ailleurs les mêmes raisons que la famille Béjart pour se mettre en délicatesse avec les actes de l'état civil, n'eussent pas reconnu dans leur acte de mariage un enfant qu'on voit toujours agir par la suite comme en pleine possession de ses droits de fils légitime. Il est donc très naturel de croire que l'acte de baptême du 15 janvier 1622 s'applique bien à Molière.

La famille de Poquelin a été l'objet de travaux innombrables dans ses ascendants et dans ses descendants. On a exécuté des fouilles à travers toutes les couches des Cressé et des Poquelin; on a publié tous les actes qui pouvaient, de près ou de loin, intéresser un oncle, une tante, un neveu, un cousin, un allié quelconque du grand poète comique; comme dans *Monsieur de Pourceaugnac,* on a dit toute la parenté. Soyez sûr que le *moliériste* assez heureux pour découvrir son apothicaire, et même le bâtard de l'apothicaire, se hâtera de mettre sa découverte au jour. On a bien publié un volume sur les *Maîtresses de Molière,* comme sur celles de Louis XV!

S'il est permis de juger du caractère et de l'esprit des gens par les meubles et les objets dont ils aiment à s'entourer, Marie Cressé devait être une femme d'une distinction supérieure à son état. On voit partout, dans son inventaire, publié par M. Soulié, des traces d'un goût élégant et même luxueux. Elle aime le beau linge, elle possède des bijoux de prix. Il suffit de comparer cet inventaire à celui qui a lieu trente-sept ans plus tard, après la mort de Jean Poquelin, pour saisir aussitôt la différence d'esprit et d'humeur, attestée d'ailleurs par bien d'autres documents, qui existait entre les deux époux. Le linge est réduit alors à sa plus simple expression, les habits excitent même la commisération dédaigneuse du sergent à verge chargé de l'estimation; plus de bijoux ni de beaux meubles, et sauf quelques tableaux, sans doute des héritages de famille, qu'on ne s'étonne plus qu'il ait conservés quand on voit le prix auquel ils sont évalués par le sergent, il n'y aurait dans cet inventaire rien qui ne sentît une sorte de Harpagon bourgeois. La seule partie considérable, c'est

l'énumération des paperasses de toutes sortes du défunt, — quittances, mémoires, sentences arbitrales, obligations, etc., — dont l'analyse sommaire remplit quinze pages compactes en petit texte. Le père Poquelin s'était remarié pourtant, et, au moment de sa mort, il y avait une femme dans cette maison que l'on croirait n'avoir été habitée que par un vieillard morose et sordide; mais quelle femme! Elle déclare, au début de l'inventaire, « ne savoir écrire ne signer ». Voilà celle qu'avait épousée Jean Poquelin, un an à peine après avoir avoir perdu Marie Cressé. Tout cela, si je ne me trompe, arrête de plus en plus les traits de cette physionomie et achève de lui donner sa signification. L'impression s'affermit et s'étend par l'examen de ses comptes, après lequel il ne peut plus rester l'ombre d'un doute.

Comme la plupart des hommes de génie, Molière tenait donc surtout de sa mère. Il n'avait que onze ans quand elle mourut; mais déjà alors, à côté de la transmission du sang, l'influence morale avait eu le temps de se produire tout entière. On retrouve les tendances maternelles jusque dans son amour du luxe, du linge fin, des meubles somptueux, et sur ce point, l'inventaire fait, l'an 1633, en la rue Saint-Honoré, annonce et prépare celui qui se devait faire, l'an 1673, dans la rue Richelieu. Molière ne dut sans doute à son père que son goût pour l'ordre, qu'il poussait jusqu'à la minutie, et peut-être, disons-le tout bas, quelques traits qu'il glissa plus tard dans les portraits de Gorgibus, de Chrysale ou de Harpagon. Ajoutons, si l'on veut, qu'il put lui ouvrir certaines relations avec la cour par sa place de tapissier valet de chambre, et ne lui faisons pas tort non plus d'une particularité que l'on connaissait déjà et qui est confirmée dans un acte judiciaire publié par M. Campardon[1]. Il possédait par héritage « deux loges et demie ou environ » à la foire Saint-Germain, pour y exposer les plus belles étoffes de la maison, et rien n'empêche de croire que le petit Poquelin, en accompagnant son père à la foire, n'y ait reçu sa première éducation dramatique devant les spectacles des opérateurs, des charlatans, des farceurs et des marionnettes. Le caractère chagrin de Jean Poquelin, son avarice, son second mariage, peuvent aider aussi pour leur part à expliquer l'empressement que mit le jeune homme à fuir cette maussade maison paternelle, pour courir les aventures. Il eut toujours avec son père des rapports assez tendus, et lorsqu'il vint réclamer sa légitime, le bonhomme, à qui rien n'était plus dur que de se séparer de son argent comptant, et qui s'épuisait en combinaisons adroites pour esquiver cette obligation avec ses autres enfants, ne consentit à lui abandonner la part qu'il réclamait qu'à la condition de céder à l'un de ses frères la survivance de son titre de valet de chambre du roi.

La maison natale est aujourd'hui définitivement fixée. Ne vous fiez pas au buste et à l'inscription qu'on peut voir à l'entresol du numéro 31 de la rue du Pont-Neuf. Mais faites quelques pas de plus, jusqu'à la maison qui porte le numéro 96 de la rue Saint-Honoré et le numéro 2 de la rue des Vieilles-Étuves : vous y verrez une inscription plus récente, placée le 26 octobre 1876; c'est la vraie. Pourquoi n'a-t-on pas effacé l'autre, qui perpétue une double erreur, puisqu'elle assigne en outre à la naissance de Molière la date de l'an 1620? C'est que l'édilité parisienne ne se croit pas en droit de réparer les bévues

1. *Nouvelles pièces sur Molière*, 1876, p. 2.

qu'elle a commises ou laissé commettre. L'enlèvement de la plaque et du buste fautifs pourrait chagriner le propriétaire du numéro 31, et voilà comment il se fait que, par un rare phénomène, plus étonnant encore que tous ceux dont son existence est pleine, Molière se trouve être né, à deux ans de distance, en deux endroits différents.

Un autre point obscur de sa jeunesse a trait à son éducation au collège de Clermont. Comment a-t-il pu s'y rencontrer avec son futur protecteur, le prince de Conti, de sept ans et demi moins âgé? J'avoue que la réponse à cette question ne me paraît point d'une clarté suffisante. M. Loiseleur nous donne de curieux détails sur l'organisation de cet illustre collège et sur le mode d'enseignement des jésuites. Il en résulte que Molière, qui y entra à quatorze ans, put y faire en cinq ans ses humanités. Mais cela n'explique pas comment, malgré un tel écart d'âge, « il eut l'avantage de suivre M. le prince de Conti dans toutes ses classes », suivant l'expression de La Grange. Peut-on admettre, même avec les différences d'éducation et de rang social, même avec tous les retards d'une instruction bourgeoise sur une instruction princière, qu'un enfant de six ans et trois mois suivit les mêmes cours qu'un autre de quatorze ans? Cela est bien difficile, et malgré la phrase de La Grange, malgré ce que dit M. Loiseleur sur l'extrême rareté des rencontres que le régime de l'établissement eût permises entre eux s'ils n'avaient été compagnons de classe, il reste quelques inquiétudes et quelques doutes.

Molière paraît avoir fait avec la même hâte et les mêmes procédés expéditifs ses études de droit à l'Université d'Orléans. Si l'on a cherché vainement son nom dans les registres de ce corps savant, M. Loiseleur répond très suffisamment à l'objection par ce double fait que, des deux registres sur lesquels le nom du jeune Poquelin pouvait être inscrit, l'un a disparu, et que celui qui reste, tenu avec une négligence dont il porte des preuves fréquentes et contenant d'autres omissions bien constatées, n'a qu'une autorité fort mince. Rapportons-nous-en donc à la tradition sur ce point, sans aller jusqu'à croire l'auteur d'*Élomire hypocondre,* qui voudrait nous persuader que Molière a payé ses licences argent comptant, en escamotant l'épreuve. L'Université d'Orléans avait sans doute la réputation de n'être pas bien difficile et même de se prêter aux accommodements : qu'on se rappelle la page charmante où Perrault raconte, dans ses *Mémoires,* l'examen qu'il passa dans cette ville avec deux compagnons, environ dix ans après Molière. Celui-ci a montré çà et là, dans quelques scènes de *l'École des Femmes,* de *Monsieur de Pourceaugnac,* du *Malade imaginaire*, une connaissance des termes et des formalités juridiques qui ferait honneur à un praticien; mais il avait assez d'amis dans la partie, sans parler même de quelques parents, pour attendre d'eux en cette occurrence le service que lui avait rendu involontairement le marquis de Soyecourt, quand il voulut écrire la scène du chasseur dans *les Fâcheux*.

On s'est parfois demandé pourquoi Molière n'a pas joué les avocats, comme les médecins. M. Loiseleur a bien raison de rejeter comme tout à fait insuffisante, ou plutôt comme purement arbitraire, l'explication fondée sur l'estime particulière dont la profession était entourée sous le règne de Louis XIV. Cette considération n'a pas empêché la comédie des *Plaideurs,* à laquelle on peut en ajouter vingt autres, beaucoup moins connues, mais non moins significatives :

l'Avocat dupé, l'Avocat sans étude, les Plaintes du Palais, etc., etc. « Si l'avocat n'a pas été peint en pied par Molière, dit M. Loiseleur, c'est uniquement, à notre avis, parce que le sujet n'était plus à traiter après le succès des *Plaideurs.* » Seulement, *les Plaideurs* ne furent joués que vers la fin de 1668, après *George Dandin, l'Avare,* et lorsque le *Tartufe,* composé depuis longtemps, avait déjà été représenté plusieurs fois en visite et même une fois en public. A cette date, Molière avait écrit vingt-quatre de ses pièces, c'est-à-dire les trois quarts de son théâtre, sans parler de ses farces provinciales, ce qui diminue beaucoup la portée de cette observation. Mais le problème me semble assez oiseux, et on risque, en pareil cas, d'aller chercher fort loin des explications d'un fait tout naturel. Un écrivain comique ne peut aborder tous les genres de caractères et de ridicules ni toutes les conditions sociales : il faut nécessairement qu'il se borne. Il choisit d'après ses observations et ses goûts, d'après sa tournure d'esprit, d'après mille circonstances et mille incitations qu'on ne pourrait indiquer qu'en connaissant les moindres particularités de sa vie comme les moindres nuances de son esprit et tout ce qui s'est passé dans son for intérieur. Si Molière eût vécu, peut-être eût-il traité un sujet qu'il avait effleuré çà et là en parfaite connaissance de cause; mais en ce cas des curieux inquiets eussent encore pu se demander pourquoi il n'a pas joué les traitants.

Une des périodes les plus obscures de la biographie de Molière, c'est la vie nomade qu'il mena pendant douze années d'un noviciat laborieux, après la fermeture de l'Illustre théâtre. Malgré les recherches les plus persévérantes et les plus acharnées, ses pérégrinations dans les diverses parties de la France, et spécialement dans le Midi, de 1646 à 1658, demeurent toujours, en dehors de quelques étapes éclairées par des témoignages irrécusables, mais souvent sans indication d'une date précise, dépourvues de tout lien de corrélation avec les autres points de l'itinéraire, et enveloppées de ténèbres épaisses. Un grand nombre de chercheurs, appartenant surtout à la province, se sont efforcés d'éclairer la question. On a retrouvé çà et là sa piste, en relevant sa signature, ou celle d'un de ses compagnons, au bas de quelque acte civil et plus spécialement d'un acte de baptême. Ces points de repère se sont accrus depuis ces dernières années. Mais, stimulés à la fois par l'orgueil du patriotisme local et par le désir d'attacher leur nom à celui de Molière, la plupart des historiens partiels de cette longue et obscure odyssée ont franchi les limites d'une sage et prudente critique. Chacun tire la couverture à soi, si l'on me passe cette métaphore aussi triviale qu'expressive; chacun prêche pour son clocher. A défaut de faits précis, on se contente de faits vagues et peu concluants; à défaut de documents écrits, on s'appuie sur la tradition orale; à défaut de tradition constante, on invoque la vraisemblance; à défaut de vraisemblance, on a recours à l'induction et à l'hypothèse. On présente un rapprochement comme une preuve sans réplique, et on croit avoir créé un argument en cousant une conjecture à une autre conjecture. Partout où l'on rencontre non seulement le nom de Du Fresne, directeur nominal de la troupe ambulante, de Madeleine ou de toute autre Béjart, mais encore d'un membre quelconque de l'association et même parfois d'un individu qui, à un moment donné, fut en rapports avec elle, on en voudrait conclure à la présence de Molière, sans réfléchir que rien n'était souvent plus mobile, plus prompt à se disjoindre, à se désagréger et à se rappro-

cher que les éléments dont se composaient ces bandes nomades. En dehors d'un trop petit nombre de points solidement acquis, on n'a affaire, en ce qui concerne ce laborieux noviciat de Molière à travers la province, qu'à des hypothèses embrouillées, controversées, souvent contradictoires, à des conséquences excessives, tirées avec précipitation de documents fort modestes et peu concluants.

Une légende aimable, par laquelle nous nous étions laissé séduire un moment, a voulu voir dans *le Roman comique* de Scarron la peinture de la troupe nomade échappée de l'Illustre théâtre, et particulièrement dans le jeune Poquelin et Madeleine Béjart les originaux de Destin et de Mlle de l'Étoile. Elle ne résiste pas à un examen tant soit peu attentif. M. Henri Chardon l'a démolie avec une rigueur toute mathématique dans sa *Troupe du Roman comique dévoilée,* où, procédant par éliminations successives, il arrive à démontrer que c'est Monchaingre, dit Filandre, et ses acteurs ambulants, qui ont dû servir de modèles à l'écrivain burlesque. Rien d'ailleurs ne différait plus de la vie précaire et misérable de Roquebrune, Léandre, la Rancune et la Caverne, que la vie abondante et facile menée par le jeune Poquelin et ses compagnons, au moins pendant la partie de leurs pérégrinations où l'on peut les suivre. D'Assouci, qui les rencontra dans le Midi, vécut grassement à leur table. Molière entendait à merveille ses intérêts et sut toujours tirer bon parti de son double talent d'auteur et d'acteur. De plus, il était dirigé et poussé par Madeleine Béjart, femme de tête, qui alliait l'intelligence des affaires à la galanterie et qui avait du sang d'huissier dans les veines : les pièces publiées par M. Campardon sont instructives à ce sujet. La troupe recevait des subventions considérables pour jouer devant de hauts personnages. Tant que Molière fut au service du prince de Conti, il toucha pour ce fait une somme qui s'éleva, en deux ans, à 11,000 livres, équivalant à plus de 36,000 francs de notre monnaie. Le prince ordonnait aux consuls de Pézenas d'envoyer des charrettes au bourg de Marseillan pour transporter de là à la Grange-des-Prés Molière et sa troupe, et il établissait une imposition sur les habitants du même bourg, pour payer les acteurs qui y étaient allés jouer la comédie. De tels procédés contribuent encore à expliquer l'aisance où vivaient ces nomades.

Le mariage de Molière a donné lieu à bien des dissertations qui n'ont pas dissipé toutes les incertitudes du sujet. On sait qu'il épousa Armande Gresinde Béjart le 20 février 1662. Une tradition non interrompue pendant cent cinquante ans la désignait comme la fille de Madeleine, avec qui Molière avait vécu en relations intimes, lorsqu'en 1821, la découverte par Beffara de l'acte authentique du mariage, suivi d'actes tout à fait concordants, sembla venir renverser l'opinion reçue, en établissant de la façon la plus inopinée que celle qu'on avait crue la fille était la sœur très cadette de Madeleine. Tout le monde pourtant ne fut pas convaincu par cette découverte, si décisive qu'elle pût paraître, et nous sommes nous-mêmes du nombre de ceux qui tiennent toujours pour l'ancienne croyance, adoptée sans contestation pendant un siècle et demi, qui seule peut s'accorder avec d'autres faits non contestés ni contestables, et que Molière lui-même n'a jamais publiquement démentie, malgré le grave intérêt personnel qu'il y avait.

Remarquons d'abord qu'on n'a pas retrouvé l'acte de naissance d'Armande, qui serait le plus concluant, sans l'être pourtant tout à fait, comme nous le

verrons plus loin. Si Armande était la sœur de Madeleine, on ne comprend pas comment tous les contemporains, sans exception, pouvaient la regarder comme sa fille, y compris ceux qui le connaissaient le mieux, tels que Racine et Boileau. Cela était si loin d'être contesté par personne, que le comédien Montfleury osa accuser Molière à la cour d'avoir épousé la fille après avoir vécu avec la mère[1], accusation répétée, précisée, aggravée dans la comédie d'*Élomire hypocondre* (1670), et après sa mort non seulement dans le libelle de *la Fameuse comédienne*, mais dans un *Mémoire pour le sieur Guichard* contre Lulli (1676), où Mlle Molière est appelée « orpheline de son mari, veuve de son père ». Nous ne parlons pas de l'invraisemblance extrême qu'une femme d'environ cinquante-trois ans[2], qui avait eu sept enfants de 1618 à 1632, en ait tout à coup mis un autre au monde treize ans après le dernier. Mais le titre pris par Armande dans l'acte de mariage, et naturellement confirmé dans l'acte de décès, s'explique, au contraire, assez aisément : « Une naissance illégitime, dit M. Bazin dans ses *Notes sur Molière*, aurait pu révolter la famille du marié, réconciliée à peine avec ce vagabond dont elle n'était pas encore bien sûre de pouvoir se faire honneur. Le père Jean Poquelin, le beau-frère, André Boudet, devaient assister au mariage : il leur fallait offrir une bru, une belle-sœur dont ils n'eussent pas trop à rougir. Le père Béjart était mort, on ne sait quand ni où. La mère vivait et pouvait avoir soixante ans (elle avait beaucoup plus). Elle était de nature fort complaisante, car on la voit, en 1638, marraine de l'enfant illégitime dont accouche, à vingt ans, la maîtresse du sieur de Modène. Elle consentit donc à se déclarer mère et à faire feu son mari père de l'enfant né en 1645 (il faut lire en 1643), ce qui lui donnait à elle une fécondité de vingt-huit ans, et ce qui assurait à sa petite-fille, devenue sa fille, un état légitime, un bon mari, une honnête famille. Et cette hypothèse, si l'on veut, qui a l'avantage de ne blesser aucun fait, nous semble confirmée par celui-ci : que le second enfant de Molière, né en 1665, eut pour parrain ce même sieur de Modène (le premier amant de Madeleine, dont il avait eu déjà une fille en 1638) qu'on devrait autrement croire bien loin des nouveaux époux, et pour marraine Madeleine Béjart... Ajoutons, quant à ce prénom de Gresinde que se donnait la mariée, prénom tout à fait provençal, et qui venait certainement du sieur de Modène, que Madeleine Béjart l'avait rapporté avec le sien de ses voyages, qu'elle se l'était attribué à elle-même tout récemment dans un acte public. »

L'explication de M. Bazin n'a pas été contredite dans son ensemble, mais elle a besoin d'être complétée ou rectifiée sur quelques points particuliers, par suite de la découverte de nouveaux documents. M. Eudore Soulié a mis en lumière un acte qui semblait venir confirmer d'une façon irréfutable l'acte de mariage de Molière et prouver cette fois aux plus rebelles qu'Armande était bien la sœur et non la fille de Madeleine. Cet acte est une demande adressée

1. On ne connaît cette fameuse *requête* de Montfleury présentée au roi que par une lettre de Racine à l'abbé Le Vasseur (1663), et il y a lieu d'en rétablir les termes exacts. Entre accuser Molière d'avoir épousé sa propre fille, comme le disait la correction faite par Louis Racine au texte un peu cru de son père et l'accuser « d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois couché avec la mère », pour employer le texte de l'autographe conservé à la Bibliothèque, la différence est sensible, notable même, et vaut la peine d'être relevée.

2. D'après son acte de décès, cité par Jal.

en 1643 par la veuve Béjart au lieutenant civil pour être autorisée à renoncer à la succession de son mari, récemment défunt, au nom et comme tutrice de Joseph, second du nom, de Madeleine, Geneviève, Louis Béjart et d'une petite non encore baptisée, qui ne peut être qu'Armande, tous désignés comme enfants mineurs. Mais M. Loiseleur nous paraît avoir démontré, d'une façon à la fois ingénieuse et solide, que cette découverte se retourne contre la thèse qu'elle a l'air de confirmer. L'acte, en dehors de la question controversée, renferme en effet une supercherie évidente, puisque sur ces cinq enfants, tous qualifiés mineurs, les deux aînés avaient dépassé vingt-cinq ans. « Comment expliquer cette fausse déclaration, si ce n'est par un concert frauduleux de la veuve Béjart et d'une partie des siens, dans le but de préparer une autre déclaration non moins fausse, et que la première pousse naturellement à admettre : celle qui donnait pour fille à cette veuve de cinquante-trois ans la petite non encore baptisée ? »

La découverte de l'acte baptistaire n'aurait donc pas l'importance qu'on lui a longtemps attribuée, puisque nous savons d'avance ce qu'il contient et que de celui-ci, ainsi que de l'acte de subrogée tutelle dont il fut précédé, devaient découler nécessairement tous les autres. Un document peut être authentique tout en étant faux dans sa teneur, et les raisons qui ont poussé les Béjart à fausser, quant à la qualité d'Armande, les actes de l'état civil, ont dû nécessairement s'étendre aussi aux actes notariés. Tout se tient dans cette supercherie. On ne voit nulle part que Molière ait répondu à ceux qui l'accusaient d'avoir épousé sa fille, par la production de l'acte de baptême d'Armande, moyen si facile et si commode, ce semble, de confondre la calomnie. C'est sans doute qu'il savait à quoi s'en tenir à ce sujet et qu'il voulait se garder d'éveiller une attention dangereuse sur des documents dont la falsification évidente n'aurait pas manqué d'être dénoncée par ses ennemis. Mais qui sait s'il ne s'en expliqua pas secrètement avec Louis XIV et si ce n'est point à cette douloureuse et humiliante confidence qu'il dut de ne pas voir s'éloigner de lui la protection royale !

Cette horrible accusation était le châtiment excessif d'une faute néanmoins très grave, qui contribua, non moins que les roueries des Béjart, à l'accréditer : « Il aima mieux se taire que d'attaquer en face une calomnie impossible à combattre d'une façon tout à fait triomphante et qui, même confondue, pouvait entraîner pour la famille de sa femme les plus fatales conséquences. »

Si l'on nous reproche de nous arrêter à une conjecture, nous qui ne les aimons pas, on reconnaîtra du moins qu'elle se rattache à un ensemble de déductions pressantes, confirmées encore par une circonstance postérieure. Au contrat de mariage de Molière, on voit intervenir la veuve Béjart pour constituer à Armande une dot, considérable pour l'époque, de dix mille livres tournois. Quintuplez la somme pour représenter les dots égales des autres enfants, et il en résultera que cette vieille femme sans ressources, qui, dix-neuf ans auparavant, renonçait à la succession de son mari comme trop obérée, jouissait d'une fortune de cinquante mille livres tournois, — au moins deux cent mille francs d'aujourd'hui. Où et comment pouvait-elle l'avoir acquise, à son âge et depuis la mort de son mari ? Deux ans après, d'ailleurs, lors du mariage de sa fille Geneviève, la veuve Béjart, présente au contrat, ne constitue pas un

sou de dot, ce qui achève la démonstration. On ne pourrait souhaiter une preuve plus claire que la dot venait en réalité de la vraie mère, Madeleine, la seule personne riche de la famille, et pour cause, cachée sous le nom de la mère prétendue. Et si cette preuve avait besoin d'être confirmée, elle le serait encore par le testament de Madeleine, instituant Armande sa légataire universelle, à l'exclusion de ses *autres* frères et sœurs.

Avons-nous besoin de dire quel intérêt avait Madeleine à dissimuler sa maternité? Pendant longtemps, on avait cru que le comte de Modène était veuf en 1645, et on supposait à l'intrigante et rouée comédienne le désir de se faire épouser par lui. Il semblait d'autant plus naturel de le croire veuf que, dès 1638, il affichait publiquement sa liaison avec Madeleine au point de se reconnaître comme le père d'une fille dont elle venait d'accoucher et de faire tenir cette enfant sur les fonts de baptême par son propre fils. Mme de Modène n'était pas morte; elle n'était qu'oubliée de son mari et du monde, malade, reléguée dans un château du Maine : elle mourut seulement en 1649, comme le prouve son acte d'inhumation récemment mis au jour. Toutefois, s'il ne pouvait être question d'épouser le comte, Madeleine n'en avait pas moins intérêt à supprimer le témoignage de sa légèreté, dans l'espoir de renouer avec un amant riche et généreux, dont elle avait déjà un enfant et que la mort de Louis XIII ramenait de l'exil. Mais quelle famille que ces Béjart! Quels *bohèmes* dépourvus de tout scrupule et de tout sens moral! On ne se reconnaîtra jamais complètement dans ce ténébreux tissu d'intrigues et de fraudes. Le malheureux Molière s'était mis là une fort mauvaise et fort compromettante compagnie...

Le reste de la vie de Molière ne présente plus de grandes obscurités. Disons simplement que la maison de la rue Richelieu où il habitait au moment de sa mort a fait l'objet de recherches aussi patientes et aussi prolongées que sa maison natale. M. Auguste Vitu aura eu l'honneur d'en être le Christophe Colomb : il a établi, pièces en mains, dans *la Maison mortuaire de Molière*, qu'elle ne correspondait ni au numéro 34 actuel, comme le soutenaient Beffara et M. Burat de Gurgy, ni même au 42, suivant l'opinion de M. Édouard Fournier, mais bien au 40.

C'est là que Molière rendit le dernier soupir le 17 février 1673. Du moins la chose n'avait jamais été contestée jusqu'à ces derniers temps. Il était réservé à une érudition inquiète, brouillonne, ingénieuse et aventureuse jusqu'à l'absurde, de chercher à créer un nouveau mystère sur ce point où la lumière abonde. Et quel mystère! Toutes les épithètes qu'inspire à Mme de Sévigné le mariage de Lauzun avec la grande Mademoiselle seraient insuffisantes à le qualifier. Jamais encore on n'avait rien imaginé de comparable, dans les plus extravagantes hypothèses auxquelles a donné naissance le désir de combler les lacunes et de dissiper les ténèbres de la biographie de Molière.

Il a paru à Bordeaux, en 1882, une brochure signée Ubalde et portant pour titre : *le Secret du Masque de fer. Étude sur les dernières années de J.-B. Poquelin de Molière*. L'auteur, qui n'est autre, dit-on, qu'un érudit connu, M. Anatole Loquin, se fonde sur trois ou quatre raisons principales pour prouver que Molière ne mourut pas en réalité le 17 février 1673 : d'abord l'inhumation n'eut lieu que le 21, — à la nuit close; — on évita de présenter le corps à l'église et de faire une cérémonie religieuse; enfin l'acte de décès ne fut signé

d'aucun témoin. D'où il appert nettement que Molière n'était pas mort, qu'il avait eu simplement une syncope dont on profita pour le faire disparaître, — et que le *Masque de fer* n'est autre que l'auteur du *Tartufe*, escamoté, avec permission du Roi, par les Tartufes, qui avaient une vengeance de vieille date à exercer contre lui et, faute de pouvoir le tuer, le condamnèrent à vivre pendant trente ans sous le masque dans une prison d'État. Molière n'est donc pas mort rue Richelieu en 1673; il est mort à la Bastille en 1703. Cette lumineuse histoire a le double mérite de dévoiler enfin le mystère, jusqu'à présent impénétrable, du Masque de fer, et d'expliquer en même temps la disparition de tous les papiers de Molière, car vous pensez bien que les Tartufes en voulaient à ses manuscrits autant qu'à sa personne. C'est admirable, et l'on ne comprendrait pas comment les *moliéristes* ne se sont point ralliés en masse à cette solution, si l'on ne savait quelle est la force des préjugés et aussi de quels aveugles dénis de justice la jalousie est capable.

Il résulte encore de là que la prétendue veuve de Molière fut bigame en se remariant avec le comédien Guérin d'Estriché le 31 mai 1677. La polygamie est un cas pendable! Mais il faut croire qu'elle n'était pas au courant du tour indélicat joué par les Tartufes à son mari et qu'elle le croyait vraiment mort. Sur les trois enfants qu'elle avait eus de Molière, il restait seulement une fille, née le 4 août 1665, et qui n'a laissé dans l'histoire qu'une trace bien incertaine et bien effacée.

Après les documents écrits, il n'est pas sans intérêt de consulter les documents pittoresques.

Dans son *Iconographie*, M. Paul Lacroix commence par décrire plus de vingt portraits contemporains de Molière, probablement exécutés d'après le modèle, tableaux à l'huile, miniatures ou dessins, attribués à Mignard, à Sébastien Bourdon, à Charles Lebrun, à Nanteuil, à Sophie Chéron, à Roland Lefèvre, etc. Si la moitié seulement de ces attributions était vraie et la moitié de ces portraits authentiques, nous serions trop riches. Mais, hélas! la conjecture y joue un rôle considérable, et pour la plupart on en est réduit, en fait de preuves, à des rapprochements et à des inductions arbitraires, aux affirmations suspectes des propriétaires, à des certificats chimériques, délivrés on ne sait par qui, sous forme d'inscriptions au dos ou au bas de la toile.

Sans entrer dans une discussion régulière et approfondie, il suffira de rappeler, pour montrer tout ce que la question comporte d'obscurités et de doutes, que, dans un travail lu à la séance solennelle des cinq académies, le 25 octobre 1883, M. Émile Perrin, compétent à double titre comme peintre distingué et administrateur de la Comédie française, reconnaît seulement deux portraits de Molière recommandables par leur authenticité et leur rare mérite, offrant les caractères d'une étude sérieuse faite d'après nature par une main assez habile pour la traduire fidèlement. C'est d'abord celui de la galerie du duc d'Aumale, à Chantilly, d'après lequel a été exécutée la gravure de Nolin, et qu'on attribue généralement à Mignard, mais qu'il croit plutôt de Sébastien Bourdon. C'est ensuite celui qui a été acheté pour le foyer intérieur du théâtre de la rue Richelieu, par M. Édouard Thierry, à la vente d'un musicien obscur de l'Opéra, et qui représente Molière dans l'un de ses rôles tragiques : Auguste, suivant M. Perrin; César, suivant d'autres. Sans en confirmer explicitement

l'attribution à Mignard, il ne la conteste pas. Mais on voit que, même sur ces deux points, qui semblent les mieux acquis, il reste bien des nuages à dissiper.

Les autographes de Molière sont plus rares encore que ses portraits authentiques. On peut même dire sans exagération qu'il n'en existe aucun, en dehors de quelques signatures isolées. Tout le reste est apocryphe, ou pour le moins sujet aux plus sérieuses réserves. Nous ne parlons pas des innombrables tentatives de fraude et de mystification. Vrain-Lucas avait vendu à M. Michel Chasles cent vingt-cinq manuscrits de Molière, dont vingt-quatre lettres au prince de Conti et trente-quatre à Saint-Evremond, des comédies, des farces, des mascarades, des pastorales, des pensées : il n'y allait pas de main morte. Nous ne rappelons que pour mémoire *le Docteur amoureux* de M. Ernest de Calonne, joué en 1845 à l'Odéon sous le nom de Molière, avec exposition du manuscrit au foyer, sous la garde de deux municipaux, qui n'empêchèrent pas un moliériste fanatique et indélicat d'en dérober un feuillet. Cette supercherie littéraire fut prise au sérieux par plusieurs critiques, mais elle est depuis longtemps reconnue. On a composé des volumes de dissertations fort savantes et tout à fait chimériques sur un prétendu autographe de deux lignes collé derrière la toile d'un ancien tableau de sainteté qu'on a pu revoir à l'exposition du Jubilé de Molière et dont personne ne parle plus aujourd'hui. Le plus long et le plus important qu'on possède, parmi ceux dont la fausseté n'éclate pas au premier coup d'œil, est une quittance de 6,000 livres donnée en 1656 au trésorier de la bourse des États du Languedoc et découverte en 1873 dans les archives de l'Hérault, par M. Lacour de la Pijardière, qui en fit l'objet d'un rapport au préfet du département. La trouvaille excita une grande émotion, qui s'est beaucoup calmée depuis. Nous nous bornerons à dire, avec M. Émile Perrin, que « l'authenticité de cette pièce unique est loin d'être reconnue ».

Le fût-elle, il n'en resterait pas moins inexplicable qu'un homme de la célébrité et dans la position de Molière, ayant vécu d'ailleurs à une époque si rapprochée de nous et dans un siècle lumineux, depuis longtemps fouillé d'outre en outre, n'ait laissé qu'une quittance pour tout document écrit de sa main. Le phénomène est unique dans l'histoire littéraire et il s'explique d'autant moins que Molière, à la fois auteur, acteur, directeur de troupe, n'avait pas seulement à écrire ses pièces, à recueillir des notes, à tracer des plans et des *scenarios*, mais à défendre les droits et parfois l'existence de la compagnie dont il était le chef, à entretenir des relations nombreuses, à administrer ses propres intérêts comme ceux de son théâtre. Comment arriver à comprendre qu'il ne subsiste pas une ligne de ses manuscrits, ni de la vaste correspondance qu'il dut certainement entretenir ?

On a imaginé des histoires plus ingénieuses et plus extravagantes les unes que les autres : un auto-da-fé organisé par l'Inquisition, un acte de fanatisme des jansénistes, la revanche de *Tartuffe*, une trahison posthume de son indigne veuve, une confiscation faite par un amant ou son second mari, un vol, un incendie, une négligence coupable, une vente clandestine à quelque geai qui voulait s'enrichir des plumes du paon et qui, par malheur, n'y a pas réussi. Ajoutons-y l'histoire d'une certaine valise perdue par Molière, aux environs de Pézenas, et ramassée sur la grande route par une personne inconnue « qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revue », puis celle d'une malle conservée

dans un château de Normandie dont on n'a pu retrouver la trace, pas plus du château que de la malle. Oh ! cette malle, pleine de papiers de Molière, que d'imaginations elle a fait travailler ! Un coffre bourré d'or et de diamants aurait assurément son charme, mais je connais pour ma part nombre de braves gens qui préféreraient, sans aucune comparaison et sans hésiter une seconde, le monceau de paperasses en question. Nous n'osons trop sourire en parlant de ce mystérieux colis si malencontreusement égaré, car M. Eudore Soulié, à qui l'on doit tant de découvertes sur Molière, croyait à son existence. Mais il aurait bien besoin qu'on lançât sur la piste un de ces juges d'instruction comme on en voit dans les romans de Balzac ou de Gaboriau. Si les simples actes au bas desquels figure la signature de Molière ont acquis par cela seul une valeur énorme et sont précieusement conservés, si même la Bibliothèque nationale expose dans son Musée l'une de ces signatures reconquise sur un marchand d'autographes à la suite d'un procès qui fit grand bruit, on juge de quel prix serait le moindre document sérieux. La trouvaille d'une lettre de Molière ferait pâlir les découvertes de Livingstone et de Stanley.

Rien ne contribue plus que cette lacune incompréhensible à faire du comédien Molière un personnage presque aussi énigmatique que les héros des âges primitifs. Il garde des côtés fabuleux. Par moments, on se prend à rêver devant lui comme devant le sphinx, et il vous donne la sensation d'un mythe. J'imagine que, d'ici à quelques siècles, sa personnalité deviendra un problème comme celle d'Homère, et qu'il se trouvera un érudit hasardeux pour démontrer qu'il n'a jamais existé. Il est curieux que la vie du plus grand poète dramatique moderne, Shakespeare, soit enveloppée des mêmes obscurités que celle du plus grand poète comique et que l'absence des documents matériels y soit presque aussi complète. S'il s'est rencontré des critiques pour établir que Shakespeare n'était qu'un prête-nom et que Bacon est le véritable auteur de ses pièces, il s'en rencontrera quelque jour pour prouver que Molière était le pseudonyme de Corneille, de Racine, de Chapelle et de La Fontaine quand ils s'associaient pour écrire *le Misanthrope*, *les Femmes savantes* et *les Fourberies de Scapin.*

VICTOR FOURNEL.

LES

BIBLIOTHÈQUES DES PRISONS DE LA SEINE



Les auteurs spéciaux — et ils sont nombreux — qui ont écrit sur les prisons et les divers systèmes pénitentiaires ont négligé de nous parler des bibliothèques des maisons de détention. Seul, M. Maxime du Camp dans son ouvrage sur *Paris* en a signalé l'existence. Leur institution, d'ailleurs relativement récente, est due à l'initiative privée.

Vers 1847, se trouvait enfermé à la maison d'arrêt des Madelonnettes un individu qui obtint la permission d'avoir avec lui un certain nombre de volumes. A l'expiration de sa peine le prisonnier vendit ses livres à l'un de ses codétenus qui s'imagina de les donner en location à ses compagnons de captivité. Ce cabinet de lecture d'un nouveau genre ne tarda pas à prospérer. Dans une de leurs visites annuelles, les conseillers généraux du département furent amenés à visiter cette bibliothèque installée dans le chauffoir de la prison. Ils se montrèrent très satisfaits, et, dans une de leurs séances, ils émirent le vœu de voir dans chaque maison pénitentiaire une bibliothèque composée d'ouvrages « instructifs et moraux dont la lecture, en abrégeant les longs loisirs de la prison, profiterait à l'éducation et à l'amendement des détenus[1] ».

1. Voyez les *Procès-verbaux des séances de la commission départementale faisant fonction de conseil général du département de la Seine. Session de 1849; session extraordinaire de 1850.* Paris, Vinchon, 1850. 1 vol. grand in-8°.

Déjà, à Sainte-Pélagie, un des aumôniers de la maison avait mis à la disposition des détenus des livres sérieux et bien choisis qui avaient été lus aussitôt.

Le préfet, M. Carlier, prenant en considération le vœu du conseil général, s'occupa avec un très louable empressement de créer les nouvelles bibliothèques. Ne disposant encore d'aucun crédit pour leur installation première, le préfet fit appel à la générosité des libraires et du public et leur adressa une lettre dont voici la teneur :

A Messieurs les auteurs, éditeurs, imprimeurs, libraires et bibliophiles[1].

Messieurs,

Une des améliorations les plus importantes à introduire dans le régime des prisons est, sans aucun doute, d'y propager une instruction saine et assurée par de bonnes lectures. Il ne suffit pas d'écarter des yeux des prisonniers les journaux anarchiques et les mauvais livres, qui ne trouveraient que trop facilement des sympathies dans les maisons de détention; j'ai déjà pourvu à ce danger et il a cessé. Il faut aussi que l'esprit des détenus soit occupé; il faut soutenir leur moral; il faut les réconcilier avec les principes sur lesquels sont fondées la famille et la société.

Tous les gens de bien m'aideront dans cette œuvre dont la pensée appartient à M. le Président de la République[2].

Après avoir consulté M. le ministre de l'intérieur, qui a voulu prendre aussi sa part dans cette œuvre de moralisation, et le conseil général de la Seine qui, dans sa dernière séance, a émis un vœu favorable, j'ai décidé qu'une bibliothèque centrale sera établie au chef-lieu de la préfecture de police, d'où seront envoyés successivement, dans les diverses prisons, à la demande des directeurs, un certain nombre de volumes.

Mais le budget municipal ne m'offrant aucun crédit applicable à cette dépense, c'est à la munificence des auteurs, des imprimeurs, des éditeurs, des libraires et des possesseurs de bibliothèques que je suis obligé de m'adresser pour composer le premier fonds d'établissement; je recourrai aussi à M. le ministre de l'instruction publique pour obtenir quelques-uns des doubles ou triples exemplaires des bons ouvrages que possèdent les bibliothèques nationales. Enfin, j'ose compter sur les dons volontaires des bibliophiles qui voudront concourir à un acte de vraie et saine philanthropie, à la moralisation des hommes dont la société se sépare pour quelque temps, en les livrant à des méditations que la lecture et l'étude rendront plus fructueuses pour eux.

C'est donc avec confiance, messieurs, que je m'adresse à vous, qui avez contribué à la publication de tant d'excellents ouvrages, en vous invitant à donner l'exemple, par une contribution quelconque de livres publiés sous vos auspices. Encouragez à cette œuvre messieurs vos confrères, vos clients, vos souscripteurs; aidez à son succès par votre intervention autant que par votre participation.

Le but que je me propose vous explique assez quelle est la nature des ouvrages dont cette bibliothèque devra se composer. Sous le rapport moral et littéraire, je m'en rapporte à votre bon choix; sous le rapport matériel, les éditions et les reliures les plus simples sont ce qu'il y a de préférable.

Veuillez bien, messieurs, me faire connaître que vous êtes dans l'intention d'offrir des livres pour l'établissement de la bibliothèque des prisons, et je m'empresserai de les faire prendre à votre domicile, ou, si vous le préférez, ayez l'obligeance de les faire porter aux archives de ma préfecture.

1. Voyez *le Moniteur universel*, numéro du 13 janvier 1850.

2. Douce flatterie à l'adresse du prince-président. On a vu que c'est le conseil général qui a eu le premier l'idée de la création de ces bibliothèques.

Recevez d'avance, messieurs, l'expression de ma reconnaissance pour le concours que vous prêterez ainsi à une mesure dont j'attends les résultats les plus favorables pour les prisonniers et pour la société dans le sein de laquelle ils doivent rentrer successivement. L'honneur du bien qui en résultera vous reviendra tout entier, et je serai heureux de pouvoir signaler vos noms à la gratitude publique.

Agréez, etc.

Le préfet de police,

CARLIER.

La création de ces nouvelles bibliothèques avait suggéré au *Bulletin du bibliophile* les réflexions suivantes[1] :

On sait que M. le préfet de police s'adresse en ce moment aux libraires, aux éditeurs, aux gens de lettres, pour les engager à concourir à la formation d'un fonds de bibliothèque pour les prisons. Cette œuvre, placée sous le patronage de M. le Président de la République, mérite et obtiendra sans doute le concours de tous les bons citoyens.

Il est à craindre toutefois que cette entreprise vraiment généreuse, livrée ainsi au hasard de la bienfaisance publique, ne rencontre dans son exécution des difficultés imprévues. On comprend, sans avoir besoin de l'expliquer, que bien des livres, tout à fait inoffensifs pour l'homme en liberté, deviennent dangereux pour le détenu, et que peu d'ouvrages peuvent figurer convenablement dans une bibliothèque de prison sans subir quelques retranchements. Au point de vue matériel, il n'en est pas moins évident que les livres destinés aux prisons seront, plus que tous les autres, sujets à de promptes détériorations, surtout dans l'état de décadence où le progrès nous a amenés en fait de typographie et de fabrication de papier.

Nous croyons donc qu'il est bien difficile, sinon impossible, de réaliser à si peu de frais une amélioration si grave. Pour faire quelque bien, il faudrait reprendre un projet élaboré sous la monarchie; affecter un fonds spécial à la confection des livres faits ou arrangés pour les prisons, et leur impression sur un papier particulier, plus solide que les produits ordinaires de nos imprimeries.

Ajoutons que pour le petit nombre de bons livres anciens qui seraient affectés intégralement aux lectures des prisons, on pourrait choisir de préférence les anciennes éditions, bien préférables pour la netteté de l'impression et la qualité de papier, et que l'on raviverait ainsi, par quelques achats, le commerce si souffrant de l'ancienne librairie.

Quoi qu'il en soit, l'appel préfectoral fut entendu et, le 25 avril 1850, M. Carlier prenait un arrêté dont voici les principales dispositions :

Paris, 25 avril 1850.

Arrêté concernant l'organisation des bibliothèques des prisons.

Nous, Préfet de police,

Considérant qu'il importe d'améliorer le régime moral des prisons et d'y propager l'instruction à l'aide de bonnes lectures...

Arrêtons ce qui suit :

Article premier.

A dater de ce jour, il est établi dix bibliothèques dans le ressort de la préfecture de police, savoir : une bibliothèque centrale au siége de la préfecture et neuf bibliothèques particulières dans chacune des maisons de détention ci-après désignées.

1. Voyez *Bulletin du bibliophile*, année 1849.

Art. 2.

La bibliothèque centrale des prisons formera une annexe de la bibliothèque administrative actuellement existante et sera comprise dans les attributions du 3e bureau du secrétariat général (archives).

Art. 3.

Elle recevra les livres venant du dehors par suite d'achats, d'offrandes ou autrement, et les distribuera successivement dans les diverses prisons. Elle sera le centre des réclamations et de la correspondance relatives à cet objet.

Art. 4.

Il sera créé une bibliothèque dans chacune des maisons suivantes : la Conciergerie, la Force, Sainte-Pélagie, Saint-Lazare, les Madelonnettes, la Roquette, la maison centrale d'éducation correctionnelle, le Dépôt de Saint-Denis, le Dépôt de Villers-Cotterets.

Art. 9.

Afin de maintenir le but moral de l'institution et de donner à la fois plus d'activité et d'ensemble à l'enseignement qui doit en résulter, un inspecteur spécial sera nommé par nous afin de visiter les bibliothèques particulières et de les tenir constamment en rapport entre elles et avec la bibliothèque centrale établie à la préfecture de police.

Art. 10.

Les tournées de l'inspecteur des bibliothèques auront lieu de manière à comprendre chaque maison une ou deux fois par mois.

Art. 11.

Le jour fixé pour la visite, l'aumônier sera présent et réunira les détenus, afin que l'inspecteur puisse converser avec eux, apprécier le résultat de leurs lectures et donner, au besoin, les explications nécessaires.

Art. 12.

Tous les trois mois, l'inspecteur consignera le résultat de ses observations dans un rapport qui nous sera adressé et que nous nous réservons, s'il y a lieu, de porter à la connaissance du public.

Cet arrêté fut rapporté le 25 juin suivant et remplacé par le suivant :

Paris, le 25 juin 1850.

Nous, Préfet de police,

Vu notre circulaire du 7 janvier dernier, ayant pour objet de provoquer, de la part des auteurs, éditeurs, libraires et autres, des dons gratuits de livres destinés à former des bibliothèques dans les prisons de la Seine;

Considérant que, par suite de cette circulaire, des livres, en assez grand nombre, ont été mis à notre disposition et déposés aux archives de notre préfecture;

Attendu qu'il convient de faire le classement général des livres dont il s'agit afin de pouvoir en opérer plus tard la répartition entre les différentes prisons ;

Avons arrêté ce qui suit :

Article premier.

Il sera formé aux archives de notre préfecture une bibliothèque centrale des prisons.

Art. 2.

Les livres provenant des dons gratuits que possède actuellement l'administration seront classés dans cette bibliothèque et inscrits sur un catalogue particulier. Il en sera de même de ceux provenant de la même source, qui pourraient lui être envoyés par la suite.

Art. 3.

Il est créé une bibliothèque particulière dans chacune des maisons dont les noms suivent : maison de Justice, Mazas, maison de Sainte-Pélagie, maison de Saint-Lazare, maison des Madelonnettes, Dépôt de condamnés, maison centrale d'éducation correctionnelle, maison d'arrêt pour dettes, Dépôt de mendicité.

Art. 4.

Des dispositions seront prises pour qu'un local particulier soit affecté, dans chacune de ces maisons, à la bibliothèque de l'établissement.

Art. 5.

L'administration de la bibliothèque dans chaque prison sera confiée au directeur, lequel sera chargé de veiller, sous la surveillance de l'inspecteur général, à la distribution des livres aux détenus, à leur rentrée et à leur conservation.

Art. 6.

Il sera pris ultérieurement des dispositions pour la répartition, entre les différents établissements ci-dessus mentionnés, des livres déposés à la bibliothèque centrale des prisons.

Art. 7

Notre arrêté du 25 avril est rapporté.

Le Préfet de police,
CARLIER.

Pour copie conforme, le Secrétaire général,
REYRE.

Les dispositions de ce second arrêté sont aujourd'hui à l'état de lettre morte. De nouveaux règlements ont été élaborés depuis, et, chaque année, se trouve inscrite au budget de la préfecture de police une somme de... destinée à l'entretien et à l'accroissement des bibliothèques. Ce crédit, qui était de 2,100 francs pour l'année 1883 a été porté pour l'exercice présent à 2,800 francs. Cette somme de 2,100 francs a permis d'acheter l'année dernière 1,259 volumes qui ont été répartis dans les diverses prisons de la manière suivante : Mazas : 573 ; — Dépôt : 37 ; — Répression : 59 ; — Saint-Lazare : 123 ; — Condamnés : 119 ; — Éducation correctionnelle : 103 ; — Justice : 139 ; — Sainte-Pélagie : 163 ; — Santé : 43. La maison de Mazas a reçu, comme on le voit, la part du lion. Nous dirons tout à l'heure pourquoi.

Avant d'examiner chacune de ces bibliothèques en particulier, voyons comment s'opèrent les achats et la répartition des volumes. Chaque année, les directeurs des prisons dressent une liste des ouvrages qui leur font défaut et leur sont plus spécialement demandés par les détenus. Ces listes, envoyées à l'administration centrale, sont soumises à son approbation. Elle élimine généralement les ouvrages en plusieurs volumes, — ceux d'un prix relativement élevé ou ne pouvant décemment figurer au catalogue. C'est ainsi — il y a long-

temps — qu'un directeur demanda un livre dont nous oublions le titre, mais dans lequel messieurs les assassins avaient vraiment un trop beau rôle. Pour un peu, notre directeur eût fait figurer à son catalogue *les Évasions célèbres*. La préfecture de police convoque ensuite non pas les libraires-éditeurs, mais les libraires-revendeurs et les invite à soumissionner les livres qui se trouvent inscrits sur les listes revisées. Celui qui offre le plus grand rabais est naturellement déclaré adjudicataire. MM. Thomas, Delaroque et Dauvin sont les fournisseurs habituels de la préfecture. Les reliures se font dans les prisons même. Elles ne rappellent en rien les chefs-d'œuvre des Trautz-Bauzonnet, des Lortic, des Capé ou des Chambolle-Duru. La grosse toile noire y remplace le maroquin et, pour trente centimes, le livre est protégé.

Visitons maintenant rapidement les bibliothèques des diverses prisons ·

Au Dépôt, la collection de livres est peu importante et se trouve placée dans le cabinet du directeur. *Le Magasin pittoresque,* les ouvrages de Mayne-Reid, de Jules Verne et de Mlle Gouraud en forment le fonds principal. On lit peu au Dépôt, et cela se conçoit aisément. Cette maison est en quelque sorte l'antichambre des autres prisons; les détenus y restent peu et ne sont pas disposés à se livrer à la lecture au moment de leur arrestation. Les uns sont dans l'abattement le plus profond; les autres ne songent qu'à préparer leurs moyens de défense.

A la Conciergerie, la bibliothèque se compose d'environ 500 volumes, nombre suffisant pour une population de détenus qui varie entre 100 et 130 individus. Alexandre Dumas père est l'auteur favori.

A la petite Roquette, qui ne renferme que des mineurs, il faut une bibliothèque toute spéciale. Les moins âgés, les gamins de huit à quatorze ans, ont le choix entre les ouvrages de Mme de Ségur, de Mlle Maréchal, de Mmes de Witt, Zénaïde Fleuriot et Gouraud. La collection de la *Bibliothèque rose* se trouve là presque entièrement. Le *Journal de la jeunesse* et *le Musée des familles* sont très demandés. Aux jeunes gens, le directeur conseille de lire *les Leçons de choses* de Saffray; les *Lectures pratiques* de Jost, les *Récits patriotiques* de Lorrain.

A la grande Roquette, les ouvrages sont plus sérieux. Les œuvres de Virgile et d'Homère coudoient sur les rayons les ouvrages d'économie politique de M. Maurice Block. L'histoire est représentée par M. Augustin Thierry, Ch. Nodier, Sandeau, Ponsard, H. Conscience, Wilkie-Collins, Dumas, Daudet et Claretie sont lus dans cette prison. La bibliothèque renferme aussi, comme toutes les autres d'ailleurs, *le Magasin pittoresque, le Tour du monde* qui est très apprécié, et *le Musée des familles*.

Sur le catalogue de la bibliothèque de Sainte-Pélagie, nous avons relevé les œuvres de J. Verne, Souvestre, Dickens, Cooper et quelques romans de M. Dumas fils. Les *Poésies* de Lamartine et l'*Histoire de dix ans* de L. Blanc figurent également au catalogue.

Les détenues, à Saint-Lazare, ont à leur disposition un choix de romans d'Henri Conscience, de Paul Féval, de J. Verne et les ouvrages de Mlle Maréchal.

La maison de la Santé possède deux bibliothèques. La première, affectée

aux prisonniers, contient les romans d'Erckmann-Chatrian, d'Edmond About, de Louis Énault. La seconde, qui ne comprend que des ouvrages de médecine, est exclusivement réservée aux médecins et aux internes attachés à l'infirmerie centrale des prisons, infirmerie qui est installée dans cette maison de détention. Il y a 5,000 volumes environ à la Santé.

A Mazas, la bibliothèque, ainsi que nous l'avons déjà dit, de beaucoup la plus considérable, renferme près de 6,000 volumes. Ce chiffre n'a rien qui puisse surprendre si l'on considère que la population de Mazas s'élève le plus souvent à 1,200 individus. Un grand nombre de ces détenus, étant simplement prévenus, ne sont astreints à aucun travail et réclament de la lecture pour occuper les longues heures de la prévention. Ceux-là seuls peuvent, avec l'assentiment du directeur, faire venir des livres du dehors. Les autres, les condamnés, lisent moins, il est vrai, occupés qu'ils sont à travailler; mais parfois la pénurie des travaux industriels leur laisse des loisirs qu'ils emploient à la lecture[1]. Le directeur actuel de Mazas, qui a pris à cœur de moraliser ses prisonniers, a très intelligemment organisé la bibliothèque. On sait que Mazas, maison cellulaire-type, a une étendue considérable et qu'elle renferme six divisions[2]. Autrefois, le bibliothécaire, pour satisfaire aux demandes des détenus, était obligé de perdre un temps considérable dans les couloirs par ses allées et venues incessantes des différentes cellules à la bibliothèque. Outre le temps perdu, il y avait là, dans une maison où la discipline doit être de fer, de graves inconvénients. Pour y remédier, le directeur a créé, au nombre de six, ce qu'il appelle des *bibliothèques de divisions;* chacune d'elles se trouve placée au centre de la division. Outre ces bibliothèques partielles, qui ne sont pas toutes composées des mêmes volumes, il y a la *bibliothèque de faveur* renfermant des ouvrages qui ont en général trop de valeur pour être confiés aux détenus indistinctement, ou se composent d'un trop grand nombre de volumes, ou bien encore qui ne sauraient convenir à des individus dont la culture intellectuelle n'est pas suffisamment développée. Nous avons vu dans cette bibliothèque spéciale les traductions de nombre d'auteurs grecs et latins; quelques ouvrages philosophiques, les *Mémoires* de Saint-Simon, les œuvres de nos grands historiens, etc., et un certain nombre de volumes qui s'adressent plus particulièrement aux détenus israélites et protestants.

Voici comment fonctionnent les bibliothèques des prisons; nous prendrons le règlement de Mazas qui nous a semblé le meilleur.

Dès leur entrée dans la prison, les détenus, qu'ils soient condamnés ou prévenus, reçoivent en communication le catalogue de la division dans laquelle ils ont été placés et en prennent copie. On leur donne en même temps une fiche destinée à porter l'indication du livre qu'ils désirent avoir; cette fiche qu'ils doivent toujours conserver, permet de voir immédiatement le genre de lecture que préfère le détenu et s'il a ou non le désir de s'instruire.

1. Dans les prisons, le travail est obligatoire pour tout *condamné*. Les travaux qui s'y exécutent sont concédés à des entrepreneurs.

2. Voici la description du plan d'ensemble de Mazas tel que le fait M. Maxime du Camp : « Qu'on se figure un éventail ouvert; le bouton est représenté par une salle circulaire au milieu de laquelle s'élève une rotonde vitrée; les branches sont formées par six vastes galeries... Ces six énormes couloirs aboutissent dans la salle du rond-point. »

Lorsque le prisonnier veut avoir un nouveau volume, il remet la fiche au bibliothécaire qui la lui rend en lui apportant le volume demandé. Les distributions de livres ont lieu deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. La bibliothèque de faveur n'est accessible qu'aux détenus qui peuvent justifier d'une conduite irréprochable pendant un mois. Les lectures ne sont permises que pendant les jours fériés. Toutefois, cette règle souffre des exceptions et tout prisonnier qui, pour une cause quelconque, ne peut travailler, ne s'est jamais vu refuser la permission de lire. Tout lecteur qui macule l'ouvrage qui lui a été prêté est passible d'une punition sans préjudice, s'il y a lieu, du remplacement à ses frais du livre détérioré. A Mazas, les volumes renferment quelques cahiers de papier blanc sur lesquels sont transcrits le nom du prisonnier, la journée où le livre lui est remis avec l'indication des taches ou des inscriptions qui y ont été faites et pour lesquelles une punition a été donnée. Le détenu, en prenant le livre, sait donc que toute maculature nouvelle lui sera attribuée et qu'il sera puni en conséquence.

On devine de quel genre sont ces maculatures. Les dessins et les phrases obscènes sont nombreux; les marges sont souvent aussi couvertes d'imprécations contre les magistrats, agents de police ou gardiens de prison. Inutile d'ajouter que tout cela est écrit ordinairement dans le style naturaliste et argotique le plus pur. Les prisonniers qui ont reçu une certaine instruction écrivent parfois leurs impressions. Toutes sont relatives à notre organisation judiciaire et à notre système pénal.

> Le moindre délit, écrit l'un, devrait être jugé par un jury qui tiendrait compte des circonstances, de la respectabilité et du passé de l'accusé...

> Je suis innocent de ce qu'on m'accuse, dit un autre; mais quand même je serais coupable, la faute étant anodine, la justice ne devrait pas tant se hâter, car, en me condamnant, elle me ferme à jamais la route de l'honneur, que j'ai toujours suivie; cette route étant fermée, je n'ai pas le choix, il faut que je prenne l'autre. C'est donc la société qui aura fait de moi un malhonnête homme.

> On aimerait assez, écrit un troisième, à sentir l'homme dans le magistrat et à savoir que, si la haute vertu l'a garanti des précipices dans lesquels on est tombé, il les a côtoyés, en a mesuré de l'œil les profondeurs, en a senti l'attrait vertigineux, et qu'il peut se rappeler, par observation, que les pieds y glissent facilement. Mais, éloignés du monde par leurs travaux, à l'abri des luttes continuelles de l'existence par leur position, les magistrats ne connaissent que l'idéal de la vie.

D'aucuns font ou croient faire des vers :

> Mazas! sombre prison! Oh! comme ce nom gronde!
> Mazas épouvantail! Vieille ruche à bandits!
> Gardien bardé de fers de tout Paris immonde,
> Sur tes murs burinés combien de noms maudits!

Quant aux réflexions morales ou critiques qu'auraient pu suggérer aux détenus les ouvrages qui leur sont confiés, nous en avons vainement cherché trace.

Il nous reste à dire quelques mots du bibliothécaire.

Le bibliothécaire est toujours un détenu, plus ou moins instruit et de bonne conduite. Les directeurs de prisons sont quelquefois fort embarrassés pour en trouver. Il leur faut pouvoir faire choix d'un homme qui, non seulement possède les qualités requises pour l'emploi, mais encore qui soit détenu pour un temps relativement assez long, un an au moins. Il serait impossible, en effet, de confier un travail d'ordre et de minutie à quelqu'un qui n'aurait que quelques semaines à séjourner dans la prison. Mais alors, il arrive très souvent ceci : les condamnés à un an et au-dessus qui peuvent ressortir du commun, mériter quelque intérêt et remplir les fonctions de bibliothécaire, déclinent les propositions qui leur sont faites, car ils préfèrent demeurer en cellule pour bénéficier des avantages de la loi du 5 juin 1875, qui fait remise du quart de la peine à tout condamné cellulaire.

Les infortunés directeurs, à l'exemple de ce qui se passe dans les théâtres, empruntent alors à ceux de leurs collègues plus favorisés l'oiseau rare, le prisonnier dont ils ont momentanément besoin.

GUSTAVE FUSTIER.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

NOS GRAVURES. — Le centenaire de Diderot sera célébré, le 27 de ce mois, au Palais du Trocadéro. Un certain nombre de publicistes et d'hommes politiques ont constitué un comité en vue des fêtes de ce centenaire, sous la présidence de M. Pierre Lafitte, le célèbre positiviste. La librairie Reinwald a publié une édition spéciale en un volume des *Œuvres choisies de Diderot*, qui porte en sous-titre : Édition du centenaire. LE LIVRE ne pouvait laisser passer ce centenaire sans célébrer à sa manière le grand philosophe français. Nous avons donc fait graver le plus beau portrait connu de Diderot, qui parut en grand format in-folio et qui conserve mieux la physionomie de l'auteur du *Neveu de Rameau* que tous les bustes et statues exposés au Salon de cette année, et qui représentaient assez mal le grand homme en qui s'incarne le mouvement philosophique du XVIIIe siècle.

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Vente Didot.* — Du 10 au 14 juin dernier, a eu lieu, à l'hôtel Drouot, la vente aux enchères publiques d'une nouvelle série de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. On se rappelle qu'une première vente eut lieu en 1878 et produisit 884,360 francs.

Dans la deuxième, faite l'année suivante, on atteignit le chiffre énorme de 947,736 fr. C'est dans cette seconde vente que se trouvait le célèbre missel de Charles VI, qui fut à lui seul vendu 76,000 fr. Jusqu'ici et en y comprenant la vente d'estampes faite en 1877, le total des adjudications prononcées dans les cinq ventes successives a dépassé 3 millions. La vente dont nous nous occupons aujourd'hui a donné 121,591 fr.; elle comprenait nombre de manuscrits occidentaux et orientaux. Voici quelles ont été les enchères les plus remarquables :

La Sainte Bible, avec glose, in-f° de 245 ff. à 2 col., miniatures et lettres ornées; rel. ancienne. Manuscrit sur vélin, remontant au commencement du XIIIe siècle et orné de quatorze miniatures. Il paraît offrir la plus an-


D. DIDEROT



C. Vanloo. inv. LE LIVRE. — Vᵉ ANNÉE Imp. A. Quantin

CENTENAIRE DE DIDEROT

mort le 30 Juillet 1784

cienne version de la Bible, dont les manuscrits sont d'une extrême rareté. La Bibliothèque nationale s'en est rendue acquéreur moyennant le prix de 2,000 fr.; — *Psalterium, Cantica*, etc., pet. in-8° carré, de 242 ff.; miniatures, lettres ornées; manuscrit sur vélin, exécuté dans le nord de la France au commencement du XIIIe siècle, 1,105 fr.; — *Antiphonaire*, très grand in-f° de 56 ff., lettres ornées et huit miniatures représentant des épisodes de la vie de saint Pierre et de saint Nicolas. Manuscrit sur vélin, exécuté probablement à Sienne, au XIVe siècle : 1,200 fr.; — *Horæ*, in-4° de 240 ff., miniatures, bordures et lettres; rel. en velours vert. Manuscrit sur vélin, exécuté en France à la fin du XVe siècle et orné de 31 miniatures : 1,510 fr.; — *Horæ*, in-8° de 34 ff., miniatures, bordures et lettres ornées; reliure en velours rouge. Voici la note que consacre à ce manuscrit M. Pawlowski, l'érudit conservateur de la bibliothèque de M. Didot : « Admirable manuscrit sur vélin, exécuté en France au commencement du XVIe siècle et orné de douze miniatures qui sont autant de tableaux. Ce n'est malheureusement qu'une première partie d'un livre qui, dans son intégralité, devait être un véritable trésor d'art. Il paraît que la seconde partie est passée en Angleterre. Notre fragment était resté, depuis 1832, entre les mains de J.-J. de Bure aîné, dont il porte la signature. Il l'opposait, comme le type de la perfection, à toutes les prétentions plus ou moins fondées des possesseurs de manuscrits qui venaient les lui offrir. C'est, en effet, un chef-d'œuvre incontestable et il y a fort peu de manuscrits de cette époque qui puissent l'égaler. Il sort du pinceau d'un des meilleurs artistes de la Renaissance française... » Les quatre premières peintures représentent les quatre évangélistes; la cinquième et la sixième ont pour sujet l'Annonciation; la septième représente la Visitation de sainte Élisabeth; la huitième, l'arrestation de Jésus-Christ; la neuvième, la descente du Saint-Esprit; la dixième, le baptême de Jésus-Christ; la onzième, la Présentation au Temple; la dernière, la mort de la Vierge. Ce manuscrit a trouvé preneur à 3,850 fr. — *Horæ*, petit in-8° de 196 ff., bordures, lettres ornées et quatre-vingt-deux miniatures. Manuscrit sur vélin, exécuté au commencement du XVIe siècle; 1,160 fr.;— *Heures*, in-f° de 104 ff., miniatures, bordures et lettres ornées. Manuscrit sur vélin, exécuté en France vers le milieu du XVIe siècle pour Claude Gouffier, comte de Maulévrier, grand écuyer de France, et orné de huit grandes peintures attribuées à Jean Cousin. M. de Janzé s'est rendu acquéreur de ce manuscrit moyennant le prix de 3,200 fr. *Sancta Brigitta. Revelationes*... In-f° à 2 col. de 407 ff., miniatures, bordures et lettres ornées, reliure de Lortic. Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie dans la première moitié du XVe siècle et orné de deux miniatures à pleine page et de onze initiales historiées : 3,950 fr.; — *Traité de la chasse à courre*. Petit in-8° de 67 ff., miniatures, reliure de Derôme. Manuscrit français sur vélin, XVe siècle, orné de dix-huit miniatures : 2,600 fr.; — Jehan Boccace : *Des cas des nobles hommes et femmes infortunez*. Grand in-f° de 234 ff. à 2 col., miniatures, bordures et lettres ornées, reliure de Duru. Manuscrit de la première moitié du XVe siècle, sur vélin, orné de quatre-vingt-quatorze miniatures : 1,100 fr. — Jehan Fouquet : *Œuvre peint*. Reproductions en fac-similé, relié en 4 vol. par Lortic. Précieux recueil de 57 peintures en fac-similé sur papier et peau de vélin, d'après les miniatures de Jehan Fouquet. Elles ont été exécutées par des artistes éminents pour le compte du libraire Curmer, qui les a fait reproduire ensuite en chromo-

lithographie. Ce recueil a été vendu 5,290 fr. — Recueil en 3 vol. reliés par Lortic de 65 peintures qui sont des copies des miniatures de plusieurs des plus beaux manuscrits de l'Europe, tels que le *Bréviaire du duc de Bedford,* le *Bréviaire du cardinal Grimani,* les *Heures d'Aragon,* les *Heures de Henri IV,* copies exécutées par d'excellents artistes français et italiens pour le compte de M. Curmer, et d'après lesquelles ont été faites les chromolithographies des *Évangiles,* publiées par cet éditeur : 4,850 fr. — *Le Koran,* très grand in-f° de 469 ff., reliure arabe du temps. Ce manuscrit, sur papier de coton, d'une richesse extraordinaire de décoration, doit remonter au XVe siècle. Il provient d'une mosquée du Caire et a été acquis par M. Didot, en 1869. La reliure de ce manuscrit ainsi que deux des figures qui le décorent ont été reproduites par M. Racinet dans son livre sur l'*Ornement polychrome.* Ce manuscrit a été vendu 9,900 fr.; — *Portraits des empereurs, princes, princesses, seigneurs et dames de l'Inde, de la Perse,* etc. Grand in-f° de 58 ff., reliure de Simier. Splendide recueil de 58 peintures persanes et mogoles, exécutées au XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle : 2,300 fr.; — Bas-relief en ivoire, à jour, représentant un gentilhomme et une dame. Travail français du commencement du XIVe siècle. A sans doute servi comme plaque de reliure ; 1,850 fr.;— Deux plats de reliure vénitienne, travail du XVIe siècle. Au centre de chaque plat est un sujet en ovale, peint à l'huile, représentant l'un, *Pyrame et Thisbé,* l'autre, la *Naissance de Bacchus :* 600 fr.; — *Ève présentant à Adam le fruit défendu;* plaque de reliure en ivoire sculpté, travail allemand du XVIe siècle : 145 fr.

Examinons maintenant rapidement les principaux ouvrages imprimés. *Jacobi Sadoleti, episcopi Carpentoractis.* Interpretatio in psalmum *Miserere mei Devs.* Apud seb. Gryphivm Lvgdvni, 1533, reliure du XVIe siècle. Exempl. ayant appartenu à Grolier, dont il porte la signature à la fin du volume : 1,100 fr.; — *Ces presentes heures à lusaige de Rouan* ‖ *au long sans requerir....* ont este imprimees pour Simon ‖ vostre Libraire demourant à Paris. S. d. in-4°, goth., reliure du temps. Exempl. sur vélin des grandes Heures de Simon Vostre : 599 fr.; — *Diversarii Nationum habitus centum et quattuor iconibus in œre incisis diligenter expressi item ordines duo processionum usus summi pontificis alter ser. Princ. Venetiarum opera Petri Bertellii.... Apud Alciatum alcia. et Petrum Bertellium, Patauij,* 1589. — *To. alter. diversar. Nationum habitus nunc primum editi à Pe. Bertellio quib. addita sunt Ordo Romani Imperii ab Othone II institutus, pompa regis Turcarum et Personatorum vestitus varij, quorum est in Italia frequens usus....* Pataulii, 1592; 2 vol. pet. in-8°, rel. de Hagué; exempl. de la bibliothèque Yemeniz : 500 fr.; — La troisième édition hollandaise et la première typographique (1483) du *Speculum humanæ salvationis,* contenant 128 gravures sur bois, a atteint le prix de 3,800 fr. On ne connaît jusqu'à présent que trois exemplaires de cette édition : celui de la bibliothèque royale de La Haye; celui de la collection de lord Spencer, incomplet de 8 feuilles, et celui-ci; — *Le Recueil des histoires de Troye,* Lyon, Denys de Harsy, 1548, in-f° de 58 ff. Exempl. de la collection Yemeniz : 450 fr.; — *Guilelmus monachus de Villadei, Epithoma vocabulorum* ‖ *decerptum ex* ‖ *Calepino* ‖ *Perotto* ‖ *Anthonio nebrissensi.... Et plusculis alijs quod tandem auctum est et correctum* ‖ *a Guilelmo monacho de Villadei appositis* ‖ *.... Venundantur Cadomi in edibus Michaelis angier* ‖ *iuxta conuentum fratrum minorum;* s. d. (1529),

in-4° goth. à 2 col. de 216 ff. Précieux vocabulaire latin-français imprimé à Caen et non cité au *Manuel* : 500 fr.; — Cicéron : *Les Philippiques*, Poitiers, 1549, in-f°, fig. sur bois, rel. du temps : 220 fr.; — Virgile : *Œuvres*, Paris Didot, 1791, 1 vol. in-f°. Un des cinq exemplaires sur vélin : 135 fr.; — *Martialis cum duobus commentis*, 1 vol. in-f° de 161 ff. s. l. (Venise), 1503; rel. de Lortic, édition rare, inconnue à Brunet : 130 fr.; — L'abbé Cotin : *La Ménagerie*, Amsterdam, Henri Schelte, 1705, pet. in-12 de 65 p., rel. de Hardy : 90 fr.; — Petrarca : *Trionfi, Sonetti e Canzoni col commento di Bern. Glicino et di Philelpho.* Venetia, P. Veronèse, 1490-1491, 2 parties en 1 vol. in-f°, fig. sur bois. Édition rare, exempl. aux armes du marquis de Morante : 100 fr. — Fénelon : *Les* ‖ *avantures* ‖ *de* ‖ *Télémaque* ‖ *fils d'Ulysse* ‖ s. l. n. d. (1699), 2 part. en un vol. in-12, 80 et 350 pages; reliure du XVIIe siècle. Édition précieuse, pour ainsi dire inconnue, et dont les exemplaires sont introuvables. C'est celle qui, d'après le docteur Bosquillon, l'éditeur du *Télémaque* imprimé chez Crapelet en 1799, a donné pour la première fois la suite du fragment publié en 1699 chez la veuve Barbin, et dont la continuation a été empêchée par la police de Louis XIV. Malgré la dénégation de M. Brunet, le contraire n'est pas encore prouvé. Cet exemplaire s'est vendu 199 fr.; — Voltaire : *Œuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, Jacques Desbordes, 1739, 4 vol. in-8°; exemplaire avec de nombreuses corrections autographes de Voltaire. En beaucoup d'endroits de la *Henriade*, il a attaché avec des pains à cacheter, des carrés de papier sur le texte, qu'il a remplacé par d'autres vers, et il a ajouté quatre pages de son écriture au huitième chant. Ce volume appartint ensuite à Helvétius, qui y écrivit des notes au crayon. M. Firmin Didot l'ayant reçu en don en 1796, le fit richement relier par Bradel l'aîné et consigna ainsi son origine sur un feuillet de garde : « Ces quatre volumes m'ont été donnés en 1796, à Auteuil, chez Mme Helvétius, par le comte de la Roche, hôte et ami d'Helvétius. Firmin Didot. » Ils ont figuré à la vente de ce dernier en 1810 et ont été rachetés en 1852, à la vente de Saint-Vincent, par M. Ambroise Firmin Didot. Ils ont été vendus le mois dernier 220 fr.; — Jean Bouchet : *L'Histoire et cronicque* ‖ *Clotaire* ‖ *premier de ce nom. vii roy des Fracoys et monarque des Gau* ‖ *les...* Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1517, in-4° gothique. Exemplaire de l'édition originale. On a relié à la suite une opuscule qui paraît unique et est intitulé : *le Séjour salutaire. Ce livre est très utile et nécessaire à toutes gens pour occuper et employer le temps fructueusement et non pas en œuvres inutiles et illicites comme plusieurs le font*, Poitiers, 1513, in-4° gothique de 26 feuilles, 400 fr.

Autographes. — La vente d'autographes de M. Bovet, qui a eu lieu à l'hôtel Drouot, les 19, 20 et 21 juin, a produit 57,088 fr. Il faut citer, parmi les adjudications importantes : une lettre de Le Sage au marquis de Torcy concernant un certain rapport qu'il devait faire sur une demoiselle Petit : 1,010 fr. — Un billet d'André Chénier à son père pour lui annoncer son arrivée à Londres : 810 fr.; — Lettre de Victor Hugo à Lamennais pour lui annoncer son mariage avec Adèle Foucher : 310 fr.; — Une pièce de vers d'Alfred de Musset, accompagnée d'un dessin et de quatre strophes de la *Ballade à la lune*, a été payée 245 fr.; — Une réponse de Proudhon, datée du 14 septembre 1855, à une

demoiselle qui lui avait écrit pour le consulter sur son mariage : 500 fr. ; — L'autographe par lequel Molière assurait au procureur Rollet (le *fripon* de Boileau) une somme de 300 livres que lui devait Baron, le comédien, et la quittance du payement ont été vendus 2,500 fr.

Vente Hamilton. — Quelques prix de la vente Hamilton, qui s'est terminée à Londres le 9 mai dernier : *Æsope en rithme françoise*, par G. Corrozet : 46 liv. sterling ; vingt-huit dessins à la plume d'Androuet du Cerceau, dans leur reliure originale de Clovis Eve : 240 liv. ; les *Leçons de perspective* : 33 liv. ; les *Bastiments de France* : 97 liv. ; l'*Histoire généalogique de France* d'Anselme de Sainte-Marie, 9 vol. in f°, grand papier, reliure de Ruette : 50 liv. ; *De Naturali auscultatione* d'Aristote, Paris, 1550, ex. de dédicace d'Henri II, relié par N. Eve : 126 liv. ; des Grolier, poussés jusqu'à 28, 37 et 70 liv. ; les *Peintures antiques* de Bartoli, planches en couleurs : 80 liv. ; *Peinture des manuscrits français* de Bastard : 133 liv. ; les *Ornements* de Berain : 70 liv. ; le Boccace illustré par Gravelot et Eisen, avec les planches doubles : 50 liv. ; les Voyages de Bry et de Meriani, en 11 vol. in-f° reliés par Derôme : 560 liv. ; Cuvillier. *Morceaux de Caprice* : 80 liv. ; la première édition de Dante de Landino : 380 liv. ; *Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, sur vélin : 82 liv. ; *Elzevirii Catalogus*, sur vélin : 25 fr. ; *Fêtes pour le mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne*, exemplaire de Marie Leczinska : 89 liv. ; *Heures à l'usaige de Rome*, 1498, sur vélin : 59 liv. ; le *Journal* de l'Estoile, 9 vol. aux armes de Mme de Pompadour : 144 liv. ; le *Longus* de Didot, épreuves avant la lettre : 30 liv. ; *Traité des pierres gravées*, de Mariette, ex. de la duchesse de Berri : 47 liv. ; la *Pratique du cavalier* de Menou, ex. de dédicace à Louis XIV : 32 liv. ; le *Musée français* et le *Musée royal*, avant la lettre : 100 liv. ; *Les mille et un jours*, grand papier, fig. de Devéria : 80 liv., 68 portraits au crayon de Napoléon et des personnages de sa cour, par David : 360 liv. — Parmi les livres intéressant spécialement les bibliophiles anglais, on remarquait un Caxton, le *De consolacione philosophie* de Boèce : 160 liv. ; et surtout Boèce, *History of Scotland*, 1re édition, sur vélin, ex. de Jacques V, qui en a dessiné les initiales, dans une belle reliure du temps, exécutée à Edimbourg : 800 liv. — Mentionnons encore : *Perceforest, roman de chevalerie*, 6 vol. en 3, rel. par Derôme : 118 liv. ; la 1re édition des *Contes de ma mère Loye* de Perrault : 85 liv. ; les *Cérémonies religieuses* de Picart : 69 liv. ; l'édit. princeps de Pindare, ex. aux armes de Henri II et de Diane de Poitiers, rel. par Pierre Roffet le Faucheux : 141 liv. ; le *Pontificale Jacobi de Lucis*, dans une reliure du même, aux armes de François Ier : 104 liv. ; *Tristan, chevalier de la Table ronde*, seconde édit. donnée par Vérard : 108 liv. ; *Testament nouveau en françois par les théologiens de Louvain* : 45 liv. ; 17 dessins à la sépia de Vernet, illustrant la vie de Napoléon Ier, et un portrait de Napoléon Ier au crayon, par Isabey : 231 liv. ; *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, 17 vol., épreuves sur chine : 78 liv. ; Pluvinel, *Instruction du roy à l'exercice de monter à cheval* (1625), 98 liv.

La collection de manuscrits a été achetée en bloc par le gouvernement prussien. Les deux ventes Beckford et Hamilton ont produit en tout près de 170,000 livres sterling (4,250,000 francs).

Sur les 86,444 livres sterling produites par la vente des bibliothèques Beckford et Hamilton, le libraire Bernard Quaritch en est pour 44,100 livres, dont la moitié environ pour le compte de ses clients et le reste pour lui.

— La vente Castellani, à Rome, comprenait un certain nombre d'ouvrages rares, dont *il Bibliofilo* indique les prix d'acquisition. — N° 854 du catalogue : *Heures de la Vierge,* par G. Hardouin, calendrier de 1511, 410 fr. — N° 853. Long rouleau de parchemin représentant, à l'aide de miniatures et d'inscriptions latines, tout le *Nouveau Testament,* xv[e] siècle, 480 fr. — N° 852. Deux *miniatures sur vélin* aux armoiries d'Antoine de Bourgogne, l'an de grâce 1469, 1.500 fr. — N° 835. Joli *manuscrit* in-8° du xv[e] siècle, sur vélin, aux armes de Castille et de Léon, 4,500 fr. — N° 837. *Offices des morts,* petit manuscrit in-f° sur vélin, livre de plain-chant du xv[e] siècle, 410 fr. — N° 847. *Manuscrit persan*, grand in-4° avec miniatures, richement relié, 650 fr.

— Dans le courant de juin, la bibliothèque du conseillersupérieur K.-F. v. Heusinger a été vendue aux enchères, à Marbourg. — Elle se composait de 14,526 volumes catalogués, dont la plupart se rapportent à l'histoire de l'art médical, à la pathologie comparée et à la géographie médicale.

— Deux autres bibliothèques assez importantes ont été également vendues dans les derniers jours du mois d'avril : celles de MM. Cohen et Victor P. — Voici l'indication des ouvrages les plus intéressants :

Bibliothèque Maurice Cohen. — *Le Rommant de la rose*, Paris, 1529, petit in-8° rel. de Bozérian : 95 fr.; — *Le Cabinet satyrique,* 1666, 2 vol. pet. in-12, rel. de Capé : 50 fr. ; — La Fontaine : *Contes et nouvelles en vers,* Amsterdam, Henry Desbordes, 1685, 2 t. en 1 vol. in-12, rel. de Lortic : 135 fr.; — Le même, édition des Fermiers genéraux, rel. de Derôme : 800 fr. ; — Grécourt : *Œuvres diverses,* Luxembourg 1761, 4 vol. in-12, exempl. aux armes de M[me] de Pompadour : 80 fr. ; — Lamartine : *Œuvres poétiques,* Paris, Furne et Jouvet, 1875-1879, 6 vol. pet. in-8° broch.; exempl. sur papier de Chine : 96 fr. ; — Pierre et Thomas Corneille : *Le théâtre de P. Corneille,* Rouen, et se vend à Paris chez Guillaume de Luyne, 1664, 3 vol. in-8°, fig. *Poèmes dramatiques de T. Corneille*, à Rouen, et se vendent à Paris chez Guillaume de Luyne, 1665, 2 vol. in-8°. 4[me] partie du *Théâtre* de P. Corneille (contenant *Sertorius*, *Sophonisbe, Othon*), Paris, Guill. de Luyne, 1666, 1 vol. in-8°. Ensemble, 6 vol. rel. de Lortic : 599 fr.; — *Les œuvres de M. de Molière,* Paris, Denis Thierry et Cl. Barbin, 1674-1675, 7 vol. in-12; *les Œuvres posthumes de M. Molière*, t. 8, imprimées pour la première fois en 1682. Paris, Denis Thierry, Cl. Barbin et P. Trabouillet, 1682, 1 vol. fig. Ensemble, 8 vol. in-12, rel. de Hardy : 510 fr.; — Molière : *l'École des femmes*, Paris, Quinet, 1663, in-12; édit. orig., rel. de Lortic : 270 fr.; — *Œuvres de Racine,* Paris, Denis Thierry, 1697, 2 vol. in-12, rel. de Hardy-Mesnil : 200 fr.; — Beaumarchais : *La folle journée ou le Mariage de Figaro,* Paris, Ruault, 1785, in-8°, rel. de David : 155 fr.; — *Zayde, histoire espagnole par M. de Segrais, avec un traitté de l'origine des romans,* Paris, Barbin, 1670-1671, 2 vol. pet. in-8°, édit. orig. rel. de Lortic : 160 fr.; — *La princesse de Clèves*, Paris, Barbin, 1678, 4 part. en 4 vol. in-12, rel. de

David : 140 fr. ; — Le Sage. *Histoire de Gil-Blas*, Paris, les libraires associés, 1747, 4 vol. in-12, rel. de David : 140 fr. ; — *Le moyen de parvenir*, s. l. n. d., pet. in-12 de 439 p., rel. de Capé : 100 fr. ; — *Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin*, Rouen (La Haye), 1664, pet. in-12, rel. de Trautz-Bauzonnet : 95 fr. ; — *Le facétieux réveil-matin*, Leyde, de Haro, 1643, pet. in-12, rel. de Trautz-Bauzonnet; exempl. de la bibl. Béhague : 145 fr. ; — *Le fond du sac*, Paris, Leclère, 1866, gr. in-8°, rel. de Allo : 60 fr. ; *Mémoires de Philippe de Commines*, Leide, chez les Elzevier, 1648, pet. in-12, rel. de Cuzin et Wampflung : 102 fr. ; — *Collection de petits classiques français*, dédiée à Mme la duchesse de Berry, Paris, Delangle, 1825-1826, 9 vol. in-16, papier vélin : 92 fr. ; — M. Cohen possédait la collection complète des ouvrages de Gabriel Peignot. — *Les lettres facétieuses de Fontenelle* (1808). *La relation de l'isle de Bornéo* (1807). *La lettre de Fontenelle au marquis de la Fare sur la Résurrection* (1807), et *La Création et le Paradis perdu*, ensemble 3 ouvrages en 1 vol in-12, rel. de Allo, ont été vendus 40 fr. — Ces opuscules sont des plus rares.

Bibliothèque Victor P. — *Le collège de Sapience*... Paris, Anthoine Bonnemère, 1539, pet. in-8° : 51 fr. ; — *Entremangeries ministrales, c'est-à-dire contradictions iniures... des ministres et prédicans de ce siècle*, Caen, Tite Haran, 1601, pet. in-8°; violente diatribe d'un cordelier contre les ministres protestants : 156 fr. (exempl. de Ch. Nodier). — *Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne*, Amsterdam, Anthoine Michiels (Bruxelles, Foppens), 1659, 3 vol. in-12, rel. de Hardy-Mesnil : 170 fr. ; — B. de Saint-Pierre : *Études de la nature*, Paris, Deterville, 1804, 5 vol. in-8° fig : 185 fr. ; — Vecellio : *Habiti antichi*, Venetia, 1598, in-8° : 181 fr. ; — *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus*. Paphos et Paris, 1780 ; exempl. en gr. papier : 205 fr. ; — *Les métamorphoses d'Ovide*, trad. Banier; Paris, Bailly, 1767-1770, 4 vol. in-4° : 255 fr. ; — *La pucelle d'Orléans*, Londres, 1790, in-18 : 138 fr. ; — La Fontaine : *Fables choisies*. Paris, Desaint et Saillant, 1755-1759, 4 vol. in-f° pet. papier : 270 fr. ; — La Fontaine : *Contes et nouvelles*, édition des Fermiers généraux, rel. de Chambolle-Duru : 555 fr. ; — *Les amours pastorales de Daphnis et Chloé*, s. l., 1718, pet. in-8° : 230 fr. ; — Rabelais : *Œuvres*, Amsterdam, Fr. Bernard, 1741, 3 vol. in-4° : 205 fr. ; — *Heptaméron français*, Berne, 1781, 3 vol. in-8°, rel. de Hardy : 421 fr. ; — Furetière : *Le roman bourgeois*, Amsterdam, P. Mortier, 1714, 2 t. en 1 vol. pet. in-12, rel. de Trautz-Bauzonnet : 90 fr. ; — Montesquieu : *Le temple de Gnide*, Paris, Le Mire, 1772, in-4° : 305 fr. ; — Boccace : *Le Décaméron*, Londres (Paris), 1757-1761, 5 vol. in-8°, rel. anc. : 360 fr. ; — P. Lacroix et F. Seré : *Le Moyen âge et la Renaissance*, Paris, 1848-1851, 5 vol. gr. in-4°, dem. rel. : 170 fr.

1884

5e ANNÉE

HUITIÈME LIVRAISON

10 AOUT

N° 56

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN — Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE — Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC. — P. AVRIL. DEL.

CINQUIEME ANNÉE — N° 56

LE LIVRE

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province. . . .	42 »
Etranger. . . .	46 »

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoit, 7
— PARIS —

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Août

CABINETS DE TRAVAIL ET BIBLIOTHÈQUES

M. PAUL LACROIX

(LE BIBLIOPHILE JACOB)

Le bibliophile Jacob en est à sa troisième bibliothèque. Bibliothèque particulière, j'entends. Celle de l'Arsenal, à laquelle il préside, et deux ou trois autres qui ont été créées de son souffle ou qui s'augmentent de ses dons, ne nous occupent ici qu'incidemment.

Dès 1839, le libraire Techener mettait en vente sa première collection. C'était, si je ne me trompe, à la suite de quelqu'un de ces désastres de librairie qui seraient plus funestes encore aux écrivains qu'aux libraires, si ceux-là n'avaient, pour se consoler et en vivre, la gloire et l'art, qui, sauf exceptions, font défaut à ceux-ci. Le bibliophile revenait d'Italie; et, à son retour, à peine eut-il le temps de rédiger son catalogue sans même regarder une magnifique suite de manuscrits relatifs à l'histoire des provinces de France, que Techener avait, sur son ordre, achetés pendant son absence, et qu'il fallut revendre avant même d'en avoir butiné le miel.

Le catalogue de cette vente est un de ceux que les bibliophiles gardent en leur cabinet pour les consulter souvent. Ni Brunet, ni Quérard, ni les travaux spéciaux, si recommandables et si savants qu'ils soient d'ailleurs, ne sauraient remplacer ces listes raisonnées, où l'érudit, l'historien, l'homme de lettres, l'ami des livres — qui dira que le bibliophile n'est pas tout cela ? — met en quelques notes substantielles et lumineuses ce qu'il a appris dans le commerce intime de ses propres livres, et fait ainsi une bibliographie vivante bien

supérieure à ce que peuvent entasser dans la nécropole des dictionnaires les fossoyeurs de profession.

La Bibliothèque nationale n'a pas pu me communiquer ce premier catalogue; mais je l'ai vu, chargé de notes manuscrites, chez celui même qui le rédigea et qui eut la douleur de laisser se disperser, à des prix insignifiants, une des plus intelligentes collections qui aient été faites de livres et de documents sur l'histoire de France en général et sur celle des provinces en particulier.

Dix-sept ans plus tard, le libraire Edwin Tross publiait le « Catalogue des livres relatifs à l'histoire de France, à l'histoire de Paris, aux beaux-arts et à la bibliographie, provenant de la bibliothèque de M. de N***, avec des notes bibliographiques ». La vente était annoncée pour le 28 mai 1856 et jours suivants, à la maison Sylvestre. Une pluie diluvienne, qui dura le 28 et les « jours suivants », empêcha les amateurs de suivre la vente, et les livres furent donnés, pour la plupart, à des prix ridicules. C'est ainsi que *les Amours de Léandre et de Héro*, Nyon, 1784, avec les figures de Cochin avant la lettre, s'en allèrent à l'enchère glorieuse de 3 fr. 25; *les Sens*, figures d'Eisen et de Wills fils, montèrent jusqu'à 4 fr. 50, et l'édition de 1843 des *Contes rémois*, brochée, donna à l'heureux acheteur une belle occasion de bien placer quatre francs.

Mais le morceau le plus considérable de cette seconde bibliothèque du bibliophile Jacob était le livre dont je transcris ici le titre. Il figure le dernier au catalogue, de sorte que son numéro d'ordre donne le nombre des lots de la vente.

— 1088. *De anima Commentarius Philippi Mel.* (Melanchthon), Parisiis, apud J. Kerver, 1540, in-8°.

Une note assez longue nous apprend qu'il est couvert de notes autographes de Rabelais. Sur le titre, on lisait : *Vita brevis, ars longa;* et, à la fin, cette devise sceptique : πάντα γὰρ οὔπω.

Cette merveille, dont le souvenir hante encore, et à bon droit, l'esprit de M. Paul Lacroix, fut vendue 30 fr. A qui? Où est-elle? Le livre vaut la peine que tous les bibliophiles le sachent; mais, pour mon compte, je n'en sais rien.

On n'en finirait pas si l'on voulait enregistrer les misères de cette vente. Un Tabourot de 1628 atteignit 8 fr. On adjugea à 5 fr. 50 un livre très rare et à peu près inconnu, de Charles Nodier : *les Arabesques, ou Pèlerinage à la fontaine de Jouvence,* Paris, Gide, 1805, 2 tomes en 1 vol. in-12, « tableaux un peu libres des mœurs parisiennes à l'époque du Directoire », dit le catalogue.

M. Paul Lacroix a retrouvé un exemplaire de ce livre introuvable et dont il n'est point fait mention, que je sache, dans les grands répertoires bibliographiques. Je l'ai demandé à la Bibliothèque nationale, et on m'a répondu : « Nous ne l'avons pas. » C'est un des premiers, mais

non, paraît-il, un des moindres ouvrages de Charles Nodier, et je le signale à la *Revue des chefs-d'œuvre* dont c'est la mission d'exhumer les belles choses inconnues ou oubliées.

J'aurais dû parler d'une autre vente qui suivit de près la première, et dont il existe un catalogue intitulé :

« Catalogue analytique des autographes, la plupart relatifs à l'histoire de France, provenant du cabinet du bibliophile Jacob... Paris, Techener, in-8°. »

La dispersion des 246 numéros de la collection commença le 25 mai 1840. Parmi les noms des acheteurs revient souvent celui de Chasles, sans doute le mystifié de plus tard. Il n'est pas sans intérêt de signaler cette vente, parce que là, comme en bien d'autres directions, M. Paul Lacroix se montre novateur, ou plutôt initiateur. Son catalogue est un des premiers, sinon le premier, où les pièces autographes soient méthodiquement décrites, avec un sommaire et des extraits du contenu. Les Charavay ne font pas mieux aujourd'hui.

M. Paul Lacroix a heureusement passé la période des ventes plus ou moins volontaires, et, comme il n'est pas de ces amateurs qui se font une collection de raretés pour en tirer plus tard profit ou pour, comme ils le disent parfois, donner le ton au marché, il jouit en paix des trésors qu'il a accumulés et qu'il accumule encore chaque jour autour de lui. Ce n'est pas qu'il en jouisse en égoïste. Il s'en faut du tout, et qui le connaît trouvera ma remarque superflue.

Il a entrepris de donner à la bibliothèque de Montpellier, sa ville natale, toutes ses œuvres, y compris les traductions qu'on en a faites dans toutes les langues et les journaux ou revues dans lesquels il a écrit des articles qui n'ont pas été recueillis. Il compte que cela fera environ 1,700 volumes, et il en a déjà fourni plus de la moitié.

Il a donné à la Bibliothèque nationale 800 volumes, plus ou moins, de journaux administratifs russes, source précieuse de documents qu'il faudrait aller chercher bien loin sans la libéralité du donateur. Il conserve encore une importante collection de publications administratives et officielles du même pays, qu'il destine aussi à notre grand dépôt national.

Il a donné quatre ou cinq mille volumes à la bibliothèque des Amis de l'instruction, à la Villette, dont il peut se considérer comme le fondateur et dont il est le président; président honoraire plutôt qu'effectif, désormais, car il n'y va plus, trouvant le milieu « trop républicain » pour lui. Il se plaît, du reste, à reconnaître l'honnêteté, le désir d'apprendre, la délicatesse de sentiments même qu'il a remarqués dans ce milieu « trop républicain ».

Il a donné à l'Arsenal toute la collection de la bibliothèque elzévirienne, qu'il a dû ensuite racheter pour son compte et pour son usage

particulier. Il lui a donné des journaux, des livres de toutes sortes. L'autre jour encore, il découvrait, avec cet instinct de grand fureteur sans lequel on n'est pas grand bibliophile, un ancien manuscrit de saint Jérôme, je crois, et il le faisait acheter par la bibliothèque à un prix qui a été à la fois une excellente affaire pour l'Arsenal et une aubaine inespérée pour le brave bouquiniste entre les mains duquel était ce grimoire, dont il ne soupçonnait pas la valeur.

Mais ici je touche un point délicat et douloureux. Je ne voudrais pas y appuyer. Il suffit que je l'indique. Nommé conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal parce qu'il ne l'était pas — comme il aurait dû l'être — de la Bibliothèque nationale, impériale alors, M. Paul Lacroix ramena pour un instant dans ces vieux murs l'ardeur intellectuelle et la vie. Non seulement il se donna à sa bibliothèque publique complètement, temps, corps, pensée; mais encore il l'enrichit de quantité d'ouvrages qu'elle n'avait pas et qu'elle n'aurait jamais eus. Bibliographe savant autant que bibliophile passionné, il a rédigé le catalogue des manuscrits que contient le dépôt de l'Arsenal. Rien de mieux fait, car nul n'était capable de le mieux faire. Rien de plus utile. C'est pourquoi on garde le plus possible cet excellent catalogue sous le boisseau. Il est comme s'il n'était pas. Si on le consulte, c'est en désespoir de cause, et l'on ne s'en vante point. Il paraît que c'est le besoin d'arriver dont sont tourm entés les jeunes qui les font ainsi étouffer les travaux des anciens. Et les anciens, indulgents et doux, trouvent dans ce besoin véritablement une excuse; un peu étonnés cependant, ils ajoutent : De notre temps, cela ne se faisait pas ainsi. Ce qui veut simplement dire qu'eux n'en auraient jamais fait autant.

Mais l'indulgence et l'étonnement n'empêchent pas les résolutions viriles. Aussi M. Paul Lacroix a-t-il pris l'inébranlable détermination de ne plus rien donner à la bibliothèque de l'Arsenal; seulement, si quelque lecteur désire consulter un livre que la bibliothèque de l'Arsenal ne possède pas, il arrive dix fois sur vingt que le conservateur dit au chercheur : « En effet, nous n'avons pas cet ouvrage ici. Mais attendez, moi je l'ai, et je vais vous le prêter. » Et, d'un pas allègre que rend encore plus léger l'idée qu'il va rendre un service, le bibliophile traverse les salles, monte les escaliers, et reparaît bientôt avec le volume ou les volumes qu'il vient d'emprunter, pour le bénéfice du public, à sa collection particulière. On ne voit guère d'égoïsme de ce calibre-là.

Les livres de M. Paul Lacroix ne sont pas somptueusement logés en son appartement de l'Arsenal. La place et les aménagements manquent. Mais les livres sont bons princes, et à défaut de palais spécial, ils se contentent de se loger partout. Il y a cependant une pièce qui est la bibliothèque, ou le cabinet, plus particulièrement. Le maître l'appelle plutôt la salle des catalogues. Et, en effet, les rayons qui couvrent les murs ne contiennent partout que des volumes uniformément reliés et



LE CABINET DE TRAVAIL DU BIBLIOPHILE JACOB

LE LIVRE, V^e année.

Paris, Typ. A. Quantin

comprenant chacun un ou plusieurs catalogues de vente. Ce sont là les instruments immédiats du bibliophile. Tous ces volumes à dos blanc, rangés par catégories et par époques, présentent un aspect étrange et invitant à la fois. Ils sont en bel ordre et toujours prêts à fournir au chercheur les renseignements précieux dont ils sont pleins.

Cette méthode, très apparente dans le classement des catalogues, frappe d'autant plus que partout ailleurs, dans cette pièce, règne le désordre le plus candide. Il y a sans doute des tables, mais les livres qui s'empilent dessous et les livres qui s'amoncellent dessus les changent en îlots massifs, si je puis dire, en sortes de vastes piliers quadrangulaires à arêtes brisées, s'élevant çà et là presque jusqu'au plafond.

Il y a bien une cheminée avec son âtre; mais des paquets de livres remplissent le foyer; des piles de livres montent le long des jambages; des papiers, des brochures et des livres s'éparpillent et s'entassent sur la tablette, laissant à peine apercevoir un admirable buste de M. Paul Lacroix, jeune et superbe, par Jehan Duseigneur.

Il y a bien un grand bureau; mais il est enseveli sous les livres et les cartons, et ce n'est qu'après une exploration minutieuse qu'on arrive à découvrir le fauteuil où M. Paul Lacroix s'assoit pour écrire. J'aurais eu, je l'avoue, quelques doutes quant à la possibilité de la chose, si je n'avais vu, de mes yeux, et touché, de mes mains, sur le bureau même et en face du fauteuil, un cahier de papier à moitié couvert d'une écriture extrêmement nette, mais si fine et si serrée que l'auteur, en se relisant, s'y use les yeux. Il n'y a pas de typographe capable de composer sur une telle copie. Aussi M. Paul Lacroix est-il obligé de faire transcrire ses manuscrits avant de les envoyer à l'impression. C'est l'écriture de sa jeunesse, dont il s'était défait, mais à laquelle il est invinciblement ramené depuis quelque temps. N'est-ce pas comme un touchant symbole de la perpétuelle jeunesse d'esprit dont sont pénétrées toutes les œuvres de cet aimable et grand savant?

Au milieu de ce fouillis, dans les rares clairières que forme sur les murailles la forêt des volumes et des casiers, brillent quelques toiles de maîtres, un Greuze, un Jordaens, un Ribera, d'autres encore, toutes exquises et précieuses, et qui font, dans ce cabinet où monte incessamment et sans bruit la marée des livres, comme un reflet de soleil intime et réchauffant.

On voit à terre, augmentant l'encombrement d'une chambre dont un Xavier de Maistre mettrait un an à faire le tour, des tas de bouquins attachés par une ficelle, ou des brochures en paquets. C'est le butin journalier du bibliophile, ce qu'il a acheté en se promenant, — quoiqu'il ne le fasse plus guère, — le long des quais ou en autres lieux occupés par des bouquinistes, dont il est bien connu. Tout cela s'accumule, et, quand il a le temps, il s'assied n'importe où, coupe les ficelles, examine ses recrues,

choisit les volumes qui doivent d'abord passer chez le relieur, et envoie les autres s'aligner sur les rayons, s'il y reste encore des places vides.

Ainsi la salle des catalogues n'est, pour ainsi dire, que l'antichambre des nouvelles acquisitions de M. Paul Lacroix. C'est à un étage plus haut, dans sa chambre à coucher, dans son cabinet de toilette, dans son vestibule et dans une grande pièce coupée en largeur par un casier à deux faces, qu'il emmagasine définitivement ses trésors. Partout double rangée, les in-4° et les in-8° dans le fond, et les in-12 et les in-18 par devant. Partout aussi, comme des vagues débordant d'un lit trop étroit, des volumes hors cadre, si je puis dire, s'élevant en monceaux, s'écroulant en avalanches et en cascades, s'étalant en jonchée sur le parquet.

La collection énorme du bibliophile Jacob, outre les grands livres de travail, répertoires, encyclopédies, mémoires, etc., qui lui sont indispensables et qu'il ne se résignerait pas aisément à ne pouvoir consulter, comme la plupart d'entre nous, que dans les dépôts publics, est surtout riche en journaux et en romans.

Les journaux ne sont point ou ne sont que rarement des journaux politiques ou des journaux de grand format. Mais M. Paul Lacroix a formé une réunion que l'on peut croire unique des publications périodiques littéraires en format in-octavo qui ont paru depuis le commencement du premier empire jusque sous le règne de Louis-Philippe. Il y a là une mine d'une incroyable richesse; et si M. Paul Lacroix voulait, il exhumerait de ces feuilles volantes d'alors qu'il a su sauver de la destruction, des pages piquantes ou exquises, toujours curieuses, oubliées de ceux mêmes qui les ont écrites, et qui feraient à leurs œuvres complètes un supplément aussi charmant qu'inattendu.

Sa collection de romans est plus merveilleuse encore. Toutes les élucubrations de la première république, de l'empire, de la restauration y sont représentées, à un et souvent à plusieurs exemplaires. Les différentes éditions offrent la plupart du temps, en effet, des différences matérielles qui sont non seulement intéressantes au point de vue littéraire, mais qui jettent parfois du jour sur quelque point ignoré de l'histoire générale, des mœurs du temps et de la vie de l'écrivain. L'époque où s'est confiné M. Paul Lacroix est une des plus intéressantes et — pardon du paradoxe — une des plus originales. Le XVIIIe siècle vient de finir et le XIXe n'est pas encore réellement commencé. Il y a là de longues années de transition, c'est-à-dire de formation, de genèse. L'âge classique se décompose, et l'on sent vaguement que quelque chose de nouveau, qui sera le romantisme, va surgir. C'est à peu près, toutes proportions gardées, comme si l'on assistait aux évolutions d'un insecte depuis le moment où il rejette sa première robe jusqu'à celui où, après la demi-léthargie de la chrysalide, il rompt ses entraves et, de ses ailes rutilantes nouvellement éployées, s'élance vers le soleil.

Il y a encore alors d'habiles illustrateurs et de jolies illustrations. Chaillou, Marriage, Bovinet, continuent les traditions des vignettistes de l'âge qui finit. Leurs productions sont innombrables, comme les romans auxquels ils les donnent; car il n'est pas une femme, pas un homme devenu, depuis, célèbre ou ayant joué un certain rôle dans la société de son temps, qui n'ait bien écrit un roman au moins.

M. Paul Lacroix a tout ce qu'on peut avoir des ouvrages de son prédécesseur à l'Arsenal, Charles Nodier. J'ai déjà cité *les Arabesques*. Ajoutons-y les livres qu'il composa sous le nom de lady Mary Hamilton, dont il fut le secrétaire, comme *Lord Ruthwen* (Paris, Ladvocat, 1820, 2 vol.) que Quérard attribue à Cyprien Bérard, d'Arles, ancien directeur du Vaudeville et des Nouveautés; *le Village de Munster* (1811, 2 vol. in-12) donné comme une traduction libre de l'anglais; *la Famille du duc de Popoli; Mémoires de M. de Cantelmo, son frère* (Renouard, 1811, 2 vol. in-12), et la suite : *Auguste et Jules de Popoli*, aussi en 2 volumes (1812). C'est encore à Nodier que M. Paul Lacroix attribue deux romans dont le comte Joseph Potocki passe pour l'auteur : *Avadoro, histoire espagnole* par L. C. J. P. (Paris, Gide fils, 1813, 4 vol. in-12), et *Dix journées de la vie d'Alphonse van Worden* (Gide, 1814, 3 vol. in-12). Il est inutile de rappeler à ce propos le plagiat de M. de Courchamp, qui publia dans la *Presse* tout un épisode de ce dernier ouvrage sous le titre de *Val funeste* et souleva un véritable scandale littéraire, dont il eut, du reste, à répondre devant les tribunaux.

M. Paul Lacroix songe à dresser un catalogue raisonné de sa collection de romans. Il ferait là une œuvre bien amusante et bien utile. En attendant, il marque les volumes qui composent cette collection d'un *ex libris* spirituel et original dont je laisse à mon cher rédacteur en chef le soin de révéler l'auteur.



Comme complément naturel et obligé à sa bibliothèque de romans, M. Paul Lacroix a recueilli encore les petits poètes, les almanachs littéraires, les chansonniers. Il a toutes les éditions françaises et étrangères de Jean-Baptiste Rousseau, et l'on sait que les épigrammes rendent certaines de ces éditions aussi recherchées qu'elles sont rares. Par un

contraste involontaire et charmant, il a également toutes les éditions du *Mérite des femmes* de Legouvé. Mais je ne veux point faire ici même le commencement d'un inventaire. Je ne saurais pas le rendre aussi intéressant pour mes lecteurs que je le trouverais moi-même, et il ne faudrait pas pas être prolixe pour en remplir cette Revue. J'espère, d'ailleurs, que c'est un soin dont M. Paul Lacroix se chargera, à la grande joie et au grand profit de ses confrères et disciples en bibliophilie.

Un caractère tout particulier de la collection du conservateur de l'Arsenal, c'est qu'elle ne s'enorgueillit pas de livres dits précieux. Les Dorat de premier tirage, les La Fontaine des fermiers généraux, les Cazin merveilleux, tous ces volumes que l'on habille à grands frais et qui font rivaliser l'armoire d'un amateur de livres avec la vitrine d'un joaillier, n'ont pas leur place ici. Non pas que le bibliophile les dédaigne; non pas même qu'il ne possède maint volume rare ou introuvable, et par conséquent de grande valeur. Mais il fuit tout ce qui ressemble à l'étalage et au luxe. Les livres à la mode sont ceux qu'il recherche le moins. C'est à ce point que lui, qui a plus fait peut-être que personne pour attirer sur Restif de la Bretonne l'attention qu'il mérite, a à peine un ou deux ouvrages de cet étrange esprit en éditions originales.

Je crois — mais je n'avance ici qu'une opinion personnelle — que cela tient surtout à la facilité peu ordinaire avec laquelle il pourrait se procurer ce qui fait l'ambition de bien d'autres. A la tête d'une grande bibliothèque publique, incarnant, dans son nom comme dans sa personne, la bibliophilie et la bibliographie depuis tant d'années, mettant son flair exquis au service d'une érudition vivifiée par les plus piquants souvenirs personnels, M. Paul Lacroix ferait des trouvailles là où l'on croit d'ordinaire qu'il n'y a plus de trouvailles à faire. Les bouquinistes, avec lesquels il est familier, et qui le reconnaissent pour leur protecteur et patron, lui porteraient plutôt leurs raretés, et prendraient de lui, yeux fermés, le prix qu'il leur offrirait. Ils n'ont pas oublié, en effet, qu'aux environs de 1838, les architectes prétendirent que les étalages dégradaient les quais, et qu'il fut question de supprimer, dans l'intérêt des pierres de taille, étalages et étalagistes. M. Paul Lacroix rédigea alors avec M. de Monmerqué un mémoire au préfet de police, et les bouquinistes furent sauvés. Ils lui en sont encore reconnaissants; et l'excellent homme s'attendrit en constatant cette reconnaissance, si naturelle, semble-t-il, si peu ordinaire, en réalité.

C'est dans ces conditions que M. Paul Lacroix s'est promis de ne jamais acheter un livre ayant une haute valeur marchande, quelque tentante que pût être l'occasion. Et voici, pour terminer par une anecdote, ce qui le détermina à prendre cette résolution, qu'on peut bien qualifier d'héroïque.

Un jour, il y avait longtemps de cela, il allait chez son ami feu

M. Firmin-Didot. En passant près de la Morgue, il avise dans une boîte de bouquiniste une plaquette reliée en veau ou en basane, mais aux armes de Louis XIV. Il la paye ce que le marchand demande, quarante sous, je crois, et la fourre dans sa poche. Arrivé chez son illustre ami, il lui demande ingénument s'il n'a pas tout Molière en éditions originales. « Ah! s'écrie M. Firmin Didot, je l'aurais si j'avais *Tartuffe*. Mais je n'ai jamais pu le rencontrer. — Eh bien! moi, je viens de l'acheter pour quarante sous », fait le bibliophile, et il exhibe son petit volume. Enthousiasme, transports, et finalement déclaration formelle que, puisque ce trésor est entre les mains de M. Firmin-Didot, M. Firmin-Didot le gardera. « Soit, dit le bibliophile Jacob, qui n'eut jamais de plus grand bonheur que de rendre heureux ses amis. Mais à une condition : vous me promettez que vous ne casserez jamais cette vieille reliure, et qu'elle restera comme un document attestant que le *Tartuffe* était parmi les livres du Roi. » La promesse fut aussitôt donnée en échange du volume, et vraiment c'était un troc avantageux. Il est vrai que, plus tard, par une étourderie de bibliothécaire, dit M. Paul Lacroix en manière d'indulgente explication, la reliure historique fut remplacée par quelque chef-d'œuvre en maroquin, de façon à former cet exemplaire qui, dans une des ventes de la bibliothèque Firmin-Didot, atteignit deux mille et quelques cents francs. Cependant le bouquiniste avait, on ne sait comment, vu qu'il s'était trompé. Dès le lendemain il arrive chez M. Paul Lacroix, et, plein de confiance, — car nul, dans ce monde des brocanteurs de vieux livres, ne doute de la haute loyauté du bibliophile, — il lui expose que ce qu'il lui a vendu la veille quarante sous vaut bien 45 francs, et combien cette somme ferait de bien dans son ménage. « Votre livre, mon pauvre ami, est bien obligé de dire M. Paul Lacroix, je ne l'ai plus. Je l'ai donné à M. Firmin-Didot. Allez lui dire ce que vous me dites. Sans doute il vous écoutera. » Le brave homme alla chez M. Firmin-Didot; mais celui-ci ne voulut jamais comprendre de quoi il s'agissait et l'éconduisit sans grande cérémonie. Le bibliophile, ayant appris le résultat de l'entrevue, se jura de ne jamais se mettre dans le cas de faire dorénavant un semblable cadeau.

Je laisse les lecteurs tirer de l'histoire la moralité qu'elle comporte. Mais maintenant qu'ils connaissent mieux l'homme, il me semble qu'ils s'intéresseront davantage à ce que j'ai dit de ses livres et de ses travaux.

B.-H.-G. DE SAINT-HERAYE.

LES OUTILS DE L'ÉCRIVAIN

III

L'ENCRE; LES ENCRIERS.



L'ENCRE est aussi ancienne que l'écriture. Les Chinois ont fait longtemps usage d'une sorte de liqueur noire dans laquelle ils trempaient le bambou pointu ou le pinceau qui leur servait pour écrire; mais ils doivent aux Coréens, qui la joignirent à leur tribut vers l'an 620 de notre ère, la substance connue en Angleterre sous le nom d'*encre indienne* et que nous appelons *encre de Chine*. Dans le *Yu-kiao-li*, ou le roman des *Deux Cousines,* lorsque le faux poète Tchang-Koueï-jou cherche à s'excuser de ne pouvoir improviser quelques vers, les domestiques, dit l'auteur, avaient déjà placé devant lui une table à écrire, « avec du papier, de l'encre, des pinceaux et une pierre à broyer, régulièrement disposés », quatre articles désignés par les Chinois sous le nom des « quatre précieux ustensiles ».

L'encre chinoise, en effet, n'est pas un liquide comme la nôtre. Elle se compose de petits bâtons que l'on broye dans de l'eau, et qui forment la liqueur noire. Le *Yu-kiao-li* en donne un exemple. Quand la servante de Mlle Pé invite Sou-yeou-pé, le vrai poète, à composer dans un jardin des vers en l'honneur de sa maîtresse, elle tire d'abord de sa poche « une feuille de papier à fleurs et un pinceau à hampe mouchetée », et les lui remet. Ensuite, elle tire encore « un en-

crier antique, un petit vase rempli d'eau et un bâton d'encre », et les pose sur un bloc de pierre. Soudain le poète « broie de l'encre, en imbibe son pinceau, et, après avoir posé obliquement la feuille de papier à fleurs sur un bloc de pierre jaspée, il se dispose à écrire ».

En général, les bâtons d'encre de Chine, dans la composition de laquelle entrent certaines essences ou odeurs telles que le musc, l'ambre ou le camphre, ont la forme d'un prisme rectangulaire, quoiqu'il y ait des modèles cylindriques ou elliptiques, des prismes octaédriques, et sont surmontés de dragons, de lions, ou de personnages en haut relief. Les uns se font remarquer par leurs jolies peintures de fleurs et d'animaux dont ils sont ornés; les autres se distinguent par des sentences en caractères bleus, verts, ou dorés. Il en existe de très anciens; aussi les amateurs en forment-ils des collections curieuses : ils arrangent avec coquetterie les bâtons d'encre supérieure dans de jolies cases vernissées ou dorées, et lorsqu'ils sont très vieux, selon J.-F. Davis, « ils les emploient quelquefois en médecine ». Un recueil intitulé : *Fanchi meh p'où,* commencé sous la dynastie des Soung (960-1115), et qui s'est augmenté successivement, est entièrement consacré aux antiquités figurées sur les bâtons et tablettes d'encre.

L'encre de Chine, dont le sinologue Stanislas Julien a donné la recette, d'après une encyclopédie chinoise, a une excellente base, meilleure que celle de notre encre usuelle, occidentale et moderne. « Cette base, dit Vallet-Viriville, est un corps simple et inaltérable à tous les acides connus : le carbone, autrement dit le noir de fumée. Ces peuples idolâtres, qui brisent par jalousie le pied des femmes et qui n'ont pas voulu accepter jusqu'à présent la perspective aérienne, vivent encroûtés dans leur cocasse et parfaite civilisation. Ils ont toutefois vidé un problème que le gouvernement et l'Institut de France tiennent depuis longtemps sans solution à l'ordre du jour : à savoir une encre et du papier qui mettent l'écriture à l'abri des falsifications. »

Outre l'encre noire, les Chinois se servent encore d'encre rouge, dont l'usage, pour les actes officiels, est uniquement réservé à l'empereur, sauf de rares exceptions. Les rescrits ou simples actes signés du Fils du Ciel ont eu de tout temps une valeur inappréciable dans le Céleste Empire. L'ambassadeur de Louis XIV, envoyé auprès de Kang-Hi avec des présents, alla un matin au palais s'enquérir de la santé de l'empereur. Les représentants de la couronne apportèrent au représentant français un petit carré de papier écrit à l'encre rouge, contenant ces simples mots : *Moi, l'empereur, je me porte bien !* Des personnages chinois offrirent jusqu'à mille livres pour posséder ce précieux autographe.

Les Japonais ne font, pour ainsi dire, usage que d'encre de Chine et de pinceaux. On ignore à quelle époque remonte la fabrication de ces objets; mais il est probable qu'elle a dû être importée de Chine. Au moyen âge, l'encre employée par les différentes administrations de l'État était fabriquée par le Toshorio ou section des archives. Les procédés de fabrication sont décrits tout au long dans les Engishiki et n'ont, du reste, changé que fort peu depuis.

L'encre des anciens Égyptiens consistait également en une substance solide, mais d'une autre forme que celle des Chinois. Sur quelques palettes de scribe conservées dans les galeries du musée égyptien, au Louvre, on voit plusieurs trous ronds qui maintenaient les pains d'encre rouge ou noire que l'écrivain

délayait avec un peu d'eau contenue dans un petit vase rond qui complétait son bagage. L'excellence de cette encre, quoique nous n'en ayons pas la recette, est démontrée par les papyrus retirés des tombeaux.

Chez les Persans, l'encre noire est grasse et épaisse comme notre encre d'imprimerie, et c'est comme il la leur faut, dit le voyageur Chardin, pour former cette variété de traits gros et menus qui forment le corps des lettres, car si elle était plus claire, elle coulerait et ils ne feraient rien qui vaille. Ils se servent aussi d'encres de toutes couleurs, de rouge, de bleue, et ils écrivent souvent avec de l'or, rendant ainsi leurs feuilles fort belles à la vue. Le poète Feth Ali Khan, dans l'ode adressée au roi de Perse Feth Ali Schah, poète également, fait allusion en ces termes à l'encre persane : « Tu t'exprimes élégamment en arabe, comme en persan ; et ton qalam délicieux distille sur le papier du musc pur et luisant. »

Il en est de même des Arabes. Le célèbre calligraphe Ibn-el-Bawwab, dans ses conseils pratiques sur l'écriture, dit : « Mettez dans votre écritoire du noir de fumée que vous préparerez avec du vinaigre et du jus de verjus ; vous y joindrez de la rubrique qui aura été battue et mélangée avec de l'arsenic jaune et du camphre. Lorsque ce mélange aura suffisamment fermenté, prenez du papier blanc, doux au toucher. Occupez-vous patiemment et sans relâche à copier des modèles ; la patience est le seul moyen d'atteindre le but auquel on aspire. »

Selon une des traductions que les Musulmans appellent authentiques, l'encre des docteurs et le sang des martyrs sont d'un prix égal. Celui qui en mourant ne laisse pour héritage que des plumes et une écritoire est assuré du paradis. »

Les Grecs connurent l'encre de bonne heure. Dracon, ancien législateur d'Athènes, fit des lois si rigoureuses et si sévères, que l'orateur Demades disait qu'elles avaient été écrites avec du sang et non avec de l'encre. Cette encre (μέλαν) se composait, suivant Dioscoride, de noir de fumée provenant de la combustion de résines, mêlé à de la gomme ; mais elle n'avait pas de mordant et offrait quelque analogie avec celle dont se servent les Chinois. En effet, d'après le mode de préparation décrit par Vitruve, on obtenait l'encre sous forme solide, comme nos bâtons d'encre de Chine. Lorsqu'on voulait écrire, il fallait donc délayer l'encre dans l'eau, de la même façon qu'on broie les couleurs. Démosthène, dans son *Discours sur la Couronne*, nous représente Eschine enfant, broyant l'encre dans l'école de son père (το μέλαν τρίβων).

Chez les Romains, l'encre obtenue par les mêmes procédés était bien supérieure à notre encre ordinaire, au moins sous le rapport de la durée. Elle avait reçu de sa couleur noire le nom d'*atramentum scriptorum* ou *librarium*. Mais comme elle était très charbonneuse, elle résistait parfaitement aux influences atmosphériques et aux agents chimiques qui détruisent promptement l'encre moderne. En effet, la couleur des lettres des manuscrits trouvés à Herculanum est plus noire que les manuscrits mêmes, quoique ceux-ci soient carbonisés ; cela vient de ce que les anciens ne faisaient pas usage du vitriol, lequel aurait rendu ces lettres d'une couleur rougeâtre, et sans doute aurait corrodé la matière sur laquelle on écrivait. On peut s'en convaincre en voyant le manuscrit du Térence et celui du Virgile, à la bibliothèque du Vatican. La saillie des lettres, dans ces manuscrits, prouve que c'était plutôt une espèce de couleur épaisse.

Toutefois, comme l'absence de mordant l'empêchait de pénétrer dans le corps du papyrus ou du parchemin, et comme elle ne se fixait qu'à leur surface, on pouvait l'enlever aisément par le lavage. Aussi les anciens changeaient-ils, à l'aide d'une petite éponge, les mots qui avaient besoin d'être corrigés ou effacés, opération que la nature de l'*atramentum* rendait très facile. De là l'épithète *deletilis,* donnée par Varron à l'éponge. C'est à cause de cet usage que les poètes ont fait figurer l'éponge parmi les instruments des copistes, dans plusieurs épigrammes de l'Anthologie.

Les anciens connurent aussi l'encre de *sèche* ou *sepia*, poisson du genre des céphalopodes qu'on voit sur le revers de quelques médailles de Syracuse.

Nigra quod infusa vanescat sepia lympha,

dit le satirique Perse.

Winckelmann, il est vrai, ne partage pas cette opinion. Nous savons cependant que les peuples septentrionaux préparent aujourd'hui leur encre avec le suc de la sèche et l'alun. Dans l'antiquité, les Africains composaient leur encre avec la sèche et le jus du pavot.

Quoi qu'il en soit, affirme M. Charles Graux[1], on a cru jusqu'à présent que la composition de notre encre était inconnue aux anciens. Il est établi maintenant que, déjà au IIe et même au IIIe siècle après Jésus-Christ, on se servait communément d'encre à base métallique, du moins pour écrire sur le parchemin. La preuve en est que la première écriture des plus anciens palimpsestes est sensible à l'action de la teinture de noix de galle et de l'ammoniaque sulfurée. Mais c'est à tort que Martianus Capella, auteur du Ve siècle, est cité comme le premier qui ait fait mention de l'emploi de la noix de galle dans la fabrication de l'encre. Un texte, resté jusqu'à présent inaperçu de tous ceux qui ont traité de l'encre chez les anciens, nous montre que la réaction de la noix de galle sur les sels de cuivre, sinon sur ceux de fer, était utilisée bien avant l'ère chrétienne. Philon de Byzance dit à propos de l'envoi de messages secrets : « On écrit sur un feutre neuf... avec une infusion de noix de galle concassée. Les lettres, en séchant, deviennent invisibles. Mais, après avoir fait dissoudre dans l'eau de la *fleur de cuivre*, de la même façon qu'on délaye l'encre, et avoir trempé une éponge dans la dissolution, il n'y a qu'à passer l'éponge sur les caractères pour les voir apparaître. » Les anciens connaissaient aussi les encres de couleurs différentes. La plus célèbre fut d'abord composée du sang de la pourpre, coquillage dont on peut voir une description étendue dans Pline le Naturaliste. C'est avec la pourpre cuite au feu et avec ses écailles qu'on faisait cette encre sacrée (*sacrum encaustum*), et signer avec cette encre était un privilège réservé aux empereurs du Bas-Empire. D'après la dissertation latine de Schwaz sur l'ornementation des livres, on conservait cette encre précieuse dans des vases d'or enrichis de pierreries. Du Cange, au mot *Caniclinus* de son Glossaire, prétend même que la garde de ces vases était confiée à des officiers du palais, et suivant Panciroli (*Rerum memor. sive deperdit*), l'usage en était interdit aux particuliers sous peine de rébellion. Georges Pachymère, un des écrivains les

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* par MM. Daremberg et Saglio, V. *Atramentum.*

plus estimés de l'histoire byzantine (1242-1310), nous apprend (liv. VI, ch. XXIX), que les empereurs n'ayant pas scrupuleusement défendu l'usage de la pourpre et s'étant contentés de souscrire en lettres rouges, il ne fut plus interdit aux particuliers d'en user, si ce n'est dans les épîtres, les actes ou les diplômes. Aussi Pachymère dit-il, en termes formels, que les empereurs firent succéder dans leurs signatures le cinabre à la pourpre.

Cette seconde espèce d'encre, colorée par le *minium* ou vermillon et appelée *cinnabaris*, passait pour la meilleure. On ne sait point au juste quand les empereurs commencèrent à signer de la sorte. Si l'on pouvait s'en rapporter à Constantin Manassès, on croirait que Théodore le jeune était dans l'usage de signer en lettres rouges; ce qui pourrait faire supposer une coutume encore plus ancienne. Au moins la loi de Léon Ier ne renferme-t-elle aucune expression d'où l'on puisse inférer l'introduction de pratiques nouvelles dans les signatures impériales. Justinien II, au VIIe siècle, souscrivit en cinabre les actes du concile surnommé *in Trullo*. Les lettres de Léon l'Isaurien, adressées à Grégoire II, au siècle suivant, étaient munies, à l'ordinaire, de sa signature en cinabre. Les conciles généraux des VIIIe et IXe siècles furent souscrits de la même façon par les empereurs. Léon le Grammairien rapporte que Léon le Philosophe autorisa, par sa signature en cinabre (διὰ κιννάβάρεως) un confident qu'il avait chargé d'une mission en Syrie. On pourrait rassembler plusieurs autres témoignages semblables du même temps. Les lois et les auteurs qui ont parlé des souscriptions impériales, durant les Xe, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, conviennent qu'elles étaient peintes en rouge, en lettres rouges, en cinabre. Les diplômes existants des empereurs de Constantinople, soit grecs, soit français, constatent presque uniformément le même usage. On voit, en effet, au *Musée des offices* (*degli Offici*), à Florence, dans la petite salle dite des *Autographes*, un grand diplôme grec de l'année 1191, portant la signature en encre rouge de l'empereur Isaac-Ange Comnène. Enfin le décret d'union, conclu entre les Grecs et les Latins au concile de Florence, fut souscrit par l'empereur Jean Paléologue, en lettres rouges, sur plusieurs exemplaires.

Quant à l'encre bleue, continuellement entremêlée avec la rouge, elle resta toujours peu usitée. L'encre verte est bien plus fréquente dans les manuscrits latins que dans ceux des Grecs. Encore y paraît-elle reléguée aux derniers temps. Lorsque les empereurs byzantins se réservaient le privilège de souscrire en cinabre, avant leur majorité, leurs tuteurs ne signaient les diplômes et autres expéditions qu'en encre verte. La jaune a été rarement employée dans les manuscrits depuis sept cents ans; et partout où elle l'a été, elle se trouve souvent presque effacée.

L'or servait aussi, chez les anciens, à faire les grandes lettres qui ornaient leurs manuscrits. Un passage des *Institutes* de Graïus, relatif à l'*accession mobilière,* montre que du temps de ce jurisconsulte l'écriture d'or était déjà très en usage. On appelait *chrysographes* ceux qui faisaient profession d'écrire avec cette encre précieuse.

Les copistes du moyen âge, qui nous ont laissé de si nombreux et de si curieux chefs-d'œuvre calligraphiques, enjolivaient de même leurs manuscrits avec des encres de diverses couleurs. Ordinairement les premières lettres, et quelquefois toutes les majuscules, sont en encre rouge; l'encre bleue forme autour des let-

tres capitales des enroulements figurant soit des têtes de singe, de chien ou d'oiseau, soit des serpents qui s'affrontent. Il y a même des manuscrits dont les lettres sont tracées en or et en argent. La Bibliothèque nationale possède le livre d'Heures de Charles le Chauve, qui est écrit en lettres d'or. Au XIIe siècle, il est vrai, un moine cistercien, plus rigoriste encore que saint Jérôme, condamna comme inutile et oiseuse l'habitude de couvrir d'or moulu les grandes lettres capitales des manuscrits; mais la magnificence inspirée par la piété l'emporta toujours sur les conseils de la simplicité cénobitique, et tous les siècles du moyen âge produisirent des livres écrits en lettres d'or. Tels furent surtout les Évangiles, les Canons de messe, les Pontificaux, les livres de prières à l'usage des rois et ceux dont ils faisaient présent à d'autres princes ou à des églises.

On cite une charte de Philippe Ier en lettres vertes, et des signatures de Charles le Chauve en encre rouge; mais ce sont là des exceptions, car, en général, les chartes sont écrites en encre noire. Quoique les titres des livres et des chapitres fussent alors tracés à l'encre rouge (*atramentum rubrum*), d'où est venu le nom de *rubrique*, donné à ces titres, l'encre noire domina toutes les autres par les services continuels qu'elle rendait.

Il est à remarquer toutefois qu'à cette époque on paraît avoir préféré, pour la fabrication de l'encre, le bois d'épine à la noix de galle connue, comme on l'a vu, bien avant l'ère chrétienne. Le moine Théophile, auteur de la *Diversarum artium schedula,* sorte d'encyclopédie des arts, écrite vers la fin du XIe siècle, le prouve dans les indications qu'il donne sur la manière de fabriquer l'encre. « Pour faire de l'encre, dit-il, coupez des bois d'épine en avril, en mai, avant qu'ils produisent des fleurs ou des feuilles. Faites-les sécher au soleil pendant trois ou quatre semaines. Écrasez avec un marteau les épines et enlevez entièrement l'écorce. Mettez cette dernière dans un tonneau rempli d'eau; laissez séjourner pendant huit jours jusqu'à ce que toute l'eau se soit emparée du suc de l'écorce. Faites cuire le tout. Retirez l'écorce, et faites de nouveau bouillir l'eau qui reste jusqu'à réduction d'un tiers. Versez-la dans un plus petit vase, faites cuire jusqu'à ce que cela noircisse et commence à devenir épais. Ajoutez alors un tiers de vin pur, et ne retirez du feu que lorsqu'une espèce de peau se forme à la surface. Placez le vase au soleil jusqu'à ce que l'encre se purifie de la lie rouge. Prenez de petits sacs de parchemin cousus avec soin et des vessies; versez-y de l'encre pure et suspendez au soleil pour qu'elle sèche entièrement. Après cette opération, prenez-en quand vous voudrez, faites détremper dans du vin sur des charbons; et, ajoutant un peu de noir, écrivez. S'il arrive, par suite de négligence, que l'encre ne soit pas assez noire, prenez du noir de la grosseur d'un doigt; puis, mettant au feu, laissez chauffer et jetez aussitôt dans l'encre. »

Cette encre était alors appelée *arement,* pour *atrement,* du latin *atramentum.*

« Ma suer germaine, noire est com arement », dit le mahométan Agrappart à Huon, dans le roman de *Huon de Bordeaux,* quand l'oriental propose au chevalier français de devenir son parent.

Quoi qu'il en soit, le commerce de l'encre était bien peu de chose, comparativement à ce qu'il est devenu de nos jours, où tout le monde, à peu d'excep-

tions près, sait tenir une plume. En effet, le *Rôle de la taille* pour l'an 1292 ne mentionne à Paris qu'une « encrière », c'est-à-dire une femme tenant une fabrique d'encre. Dans le Rôle de 1300 on ne trouve qu'un « encrier » ou fabricant d'encre, et le Rôle de 1313 ne cite qu'un seul contribuable de cette profession : c'est encore une femme.

La composition de l'encre se modifia sensiblement par la suite. Le *Ménagier de Paris*, traité de morale et d'économie politique composé en 1393 par un bourgeois parisien, donne au chapitre VI intitulé : *Menues choses*, la recette suivante pour faire trois pintes d'encre : « Prenez de galles et de gomme arabic de chascun deux onces, couperose trois onces ; et soient les galles cassées et mises tremper trois jours, puis mises boulir en trois quarts d'eaue de pluye ou de mare. Et quant ils auront assez boulu et tant que l'eaue sera esboulie près de la moitié, c'est assavoir qu'il n'y ait que trois pintes, lors la convient oster du feu et mettre la couperose et gomme, et remuer tant qu'il soit froit, et lors mettre en lieu froit et moite. » Les *Documents paléographiques* de M. Aimé Champollion-Figeac nous apprennent que cette encre valait un sol tournois la bouteille.

Au XVIe siècle, d'après l'ouvrage *De Naturæ arcanis*, l'encre commune se composait d'eau de pluie et, selon le livre *De Subtilitate*, par Jérôme Cardan, de noix de galle, de vitriol ou de couperose et de gomme. Il y avait de l'encre de toutes les couleurs, telle que l'encre rouge, composée de brésil et de lie de tartre ; de l'encre d'argent liquide, qui faisait très bien sur le vélin noir ; de l'encre d'or liquide, composée de feuilles d'or moulu, de miel, de gomme dissoute, qui, sur le vélin pourpre, ne plaisait pas moins à l'œil. Alexis Monteil possédait un petit livre d'heures écrites en ces caractères, et qu'il croyait avoir appartenu au roi Charles V. « J'ai vu, dit-il, à la vente de la bibliothèque de feu M. d'Urier, un manuscrit de cette époque contenant l'office de la Vierge sur vélin noir écrit en lettres d'argent, et à certains mots en lettres d'or. Les encadrements, peints avec goût, étaient entremêlés de feuillages, d'oiseaux, de papillons, en vert et en or. » Ce volume fait partie aujourd'hui de la bibliothèque de Berlin.

Le traité *De Naturæ arcanis* nous apprend encore qu'on se servait d'encre phosphorique, dont l'écriture se lisait la nuit, et les *Secrets des métiers*, par Wecker, font mention d'encre ammoniaque, dont l'écriture n'était visible qu'après l'avoir approchée du feu.

Les auteurs contemporains font souvent mention de l'encre en usage parmi les étudiants, témoin ce personnage de la comédie des *Escholliers*, par François Perrin (1589),

> Qui ne fait que manyer
> L'encre, la plume et le papyer.

Cette encre était sans doute cette bonne encre que le savant humaniste Tanneguy-Lefebvre, père de l'érudite et philologue Mme Dacier, avait soigneusement transcrite, et dont la recette a été donnée dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* de la Société des bibliophiles, en 1850.

L'encre de Tanneguy-Lefebvre fut remplacée, au XVIIe siècle, par l'encre de la *Petite vertu*, inventée par Guyot en 1609. Celle-ci, considérée comme

la meilleure, devint fort à la mode et fut employée par la plupart des écrivains contemporains. C'est ce que veut dire évidemment Taillebras, parlant de son épée, dans la comédie du *Railleur*, par Antoine Mareschal (1636), lorsqu'il s'écrie, avec l'emphase qui lui est habituelle :

> Elle a mis sur les prez plus d'hommes à l'envers
> Que les poëtes du temps n'ont fagotté de vers,
> Plus espanché de sang à rougir mille plaines,
> Qu'eux d'encre à charbonner des feüilles toutes pleines.

L'encre de la *Petite vertu* se vendait sur le Pont-Neuf, concurremment avec l'*Encre nouvelle*, dont la marchande qui en faisait commerce « sur le pont » figure, en 1622, parmi les commères des *Caquets de l'Accouchée*.

Les autres encres de cette époque, surtout celles qu'on vendait en province, s'altéraient assez promptement. C'est pourquoi Bussy-Rabutin, dans sa correspondance, reproche à sa parente Mme de Grignan d'écrire avec de l'encre trop blanche, défaut auquel elle se hâta de remédier, si l'on en croit Mme de Sévigné dans sa lettre du 20 janvier 1675, lorsqu'elle écrivit à son cousin : « Je reviens à vous pour vous dire que je laisse la plume à Mme de Grignan ; je dis la plume, car, pour l'encre, vous savez qu'elle en a de toute particulière. » Ajoutons que l'on écrivait autrefois, comme au siècle précédent, avec « des encres de toutes couleurs », ainsi que le témoigne une lettre de Louis Racine, ou des encres d'or et d'argent. Le médecin Héroard en donne une preuve dans son *Journal*, lorsqu'il enregistre que, le 11 octobre 1608, le jeune Louis XIII « écrivit sur du papier rouge avec de l'encre argentée ».

L'encre, cette « petite liqueur noire avec laquelle on renverse les rois et l'on change la face de l'univers », selon le *Dictionnaire des Gens du monde, à l'usage de la cour de la ville, par un jeune hermite* (Alex. Baudoin, 1818), traversa la Révolution et devint de nouveau célèbre sous le nom d'*encre de la Petite vertu*, par E.-J.-L. Guyot. Sous le Directoire, on ne connaissait guère que cette encre-là. Bertin d'Antilly, dans *le Thé ou le Journal des Dix-Huit*, n° du 28 juillet 1797, critiquant les coquettes du jour qui abandonnent la politique pour la toilette, ajoute : « Lorsque Mme de Staël prend, par jour, trois bains d'*encre de la Petite vertu*, elles se parfument d'essences, elles se couronnent de roses. »

On emploie actuellement des encres de différentes couleurs : rouge, bleue, orange, violette. Cette dernière couleur est très utilisée par les gens qui se piquent d'élégance épistolaire.

En résumé, la fabrication de l'encre était portée, chez les anciens, à un haut degré de perfection. Le Musée du Louvre possède un feuillet d'un manuscrit d'Homère écrit à l'encre à une époque très reculée, dont les caractères sont encore très lisibles. L'encre du *Virgile* du Vatican, qui remonte au VIe siècle, ne laisse rien à désirer. L'encre des palimpsestes grecs et latins était certainement aussi de qualité supérieure, puisqu'après avoir été grattée, lavée et couverte, dans le moyen âge, d'autres caractères, elle a pu encore être ravivée et l'écriture parfaitement déchiffrée.

Il existe une quantité incalculable d'actes authentiques et de documents officiels, depuis le IXe siècle jusqu'au XVIIe, écrits sur parchemin ou sur papier.

L'encre du IXe, du Xe, du XIe et du XIIe siècle est inférieure à celle des palimpsestes. La forme des caractères en est généralement nette; mais la couleur a presque toujours pâli. Du XIIe au XVe siècle, on remarque un progrès continu dans la fabrication de l'encre et dans la beauté de l'écriture. L'encre italienne et espagnole du XVIe siècle atteint le plus haut degré de perfection. Les lettres autographes de Jules II, de Léon X, de Machiavel, de Guichardin, du duc de Tolède et de Charles V sont aussi fraîches encore aujourd'hui que si elles avaient été écrites d'hier. Par contre, les autographes de Bossuet, de Mme de Sévigné, de Mme de Maintenon, de Boileau, de Mlle de la Vallière, quoique plus récents, sont moins bien conservés. Les caractères sont nets, mais l'encre a roussi. En effet, on composait à cette époque une certaine encre d'un noir brillant du plus bel effet; mais au bout d'un demi-siècle elle tournait au jaune et brûlait parfois le papier. Cette différence tient sans doute à ce que, avant le XVIIe siècle, on écrivait avec la bonne encre noire dont l'introduction en Europe est généralement attribuée aux Arabes, tandis qu'à partir du règne de Louis XIII les encres, mal préparées et contenant une trop forte dose d'acide ou de mordant, avaient perdu la plupart de leurs qualités essentielles. En effet, les lettres de Pascal ont peu changé et l'encre de Voltaire est d'un jaune pâli.

C'est aussi d'encres de ce genre que nous nous servons habituellement. Comme l'a fait remarquer Vallet-Viriville, l'encre actuelle de l'Europe, autrefois *enque*, tire son nom d'*encaustum*. « C'est le plus souvent une substance détestable et corrosive qui a peu d'avantages et mille inconvénients. Elle se compose, en principe, d'un oxyde métallique (cuivre ou fer) et d'un engallage.» Ce n'est pas que d'illustres chimistes eussent dédaigné de s'occuper de la composition de l'encre à écrire; l'Académie des sciences elle-même a été chargée, en 1831, par le garde des sceaux, de rechercher le moyen de prévenir la falsification des actes, en expérimentant des encres dites indélébiles. Cet examen et les travaux auxquels se sont livrés par la suite les jurys des différentes expositions ont laissé la conviction que toutes les encres inventées jusqu'à ce jour pouvaient être attaquées par un réactif. La vieille encre au sulfate de fer et à la noix de galle paraît être encore la meilleure de toutes; cependant quelques-unes des encres récemment proposées offrent de réelles garanties au point de vue de la solidité, et le jury de la dernière exposition universelle de Paris cite particulièrement une encre dérivée de l'aniline qui résiste à l'action de l'acide oxalique et de l'acide muriatique, même à celle du chlore, et qui ne cède qu'au brome dissous dans des alcalis caustiques. En un mot, ce qui caractérise l'encre moderne, quand elle est bien faite, c'est qu'elle est coulante, pénétrante, d'une durée presque indéfinie, et d'une nature telle que si, avec le temps, elle s'affaiblit assez pour rendre la lecture difficile, on peut toujours la faire reparaître.

De l'encre passons aux encriers, dont le plus ancien connu appartient à l'Égypte. Une vitrine du musée égyptien, au Louvre, renferme effectivement un encrier historique de la dix-neuvième dynastie, en forme de palette, ayant appartenu à un fonctionnaire du grand Ramsès, 1462-1288 av. J.-C., c'est-à-dire il y a plus de trois mille ans, et sur lequel une légende ordonne à tout scribe de dire une prière avant de se servir du godet. Sur les magnifiques

tableaux et bas-reliefs qui décorent les tombeaux des rois Sésostris et Ramsès, placés dans la vallée de Biban-El-Molouk, on voit, près des princes, des scribes, la plume et un encrier semblable à la main, notant sur leur registre tout le butin pris à l'ennemi. Un compartiment de la *Salle funéraire,* au Louvre, affecté aux palettes d'écrivain, montre que ces petits meubles étaient ordinairement en bois dur, avec plusieurs trous ronds pour contenir les pains d'encre ou les godets qui servaient d'encriers. Quelques vases en faïence émaillée de diverses formes, entre autres ceux en forme de grenouille et de hérisson conservés au Louvre (*Salle civile*), ont également servi d'encriers.

Les Hébreux, au contraire, paraissent avoir porté l'écritoire à leur ceinture. La vision d'Ezéchiel parle d'un personnage correspondant à celui d'un personnage figuré sur un cylindre assyrien du Musée Britannique, c'est-à-dire un « homme vêtu de lin, portant une écritoire à la ceinture », qui reçoit les ordres de Yahveh (Jéhovah) assis sur son trône, et qui les exécute comme un ange ou son messager. Tel est, du reste, le *kulmdam* ou écritoire dont on se sert actuellement en Perse, lequel contient l'encre et les plumes. Il est long d'environ trente centimètres sur douze centimètres de tour et est généralement peint avec soin. Selon l'historien de la Perse sir John Malcolm, les ministres le portent encore comme un insigne de leur office; on le place à la ceinture au même endroit où les militaires portent leur poignard.

Le *kulmdam* est indigène de l'Inde. La collection indienne du prince de Galles en renferme un, entre autres, fabriqué à Jeypore et imitant une gondole. Le gouvernail est formé par un paon, dont la queue s'étend sur plus de la moitié de la longueur totale du bateau, qu'elle éclaire d'un émail bleu et vert, plus brillant même que les couleurs naturelles de l'oiseau. Le dais qui couvre le godet à l'encre est coloré à l'aide d'émaux verts, bleus, rouge rubis et rouge corail.

L'encrier ou écritoire se compose, en Chine, des « quatre choses précieuses de la chambre de la littérature », savoir : le papier, les pinceaux, l'encre et la pierre pour la broyer. Telles sont les expressions employées par Pé-kong, dans le *Yu-Kiao-li,* lorsque celui-ci propose aux deux poètes qui aspirent à la main de sa fille de répandre « du jade et des perles », c'est-à-dire de composer chacun une pièce de vers.

On a pu voir jadis, dans le *Musée chinois et japonais* de M. Paul Ginier, exposé à Paris en 1840, une grande écritoire chinoise, en bois noir, garnie en métal, contenant la plaque en pierre pour broyer l'encre, avec son récipient latéral. Elle contenait en outre une pâte rouge pour empreinte de cachet, deux bâtons d'encre de Chine, une petite boîte en plomb pour l'eau, et son couvercle servant de cuiller. Deux pinceaux à écrire étaient renfermés dans son étui.

Chez les Turcs et les Arabes, les *hojias* ou gens de plume portent, comme les écrivains persans, leurs encriers à la ceinture. Ils sont généralement en cuivre et affectent la forme d'un étui. Ils en ont d'autres, néanmoins (ce sont les écritoires), qui ressemblent à de petits meubles. Tel est le charmant encrier turc, ciselé et doré avec accessoires et inscriptions, envoyé par M. Eudel à l'Exposition rétrospective du métal en 1880. Le vase oriental du musée du Louvre, connu sous le nom de baptistère de saint Louis, offre, parmi les sujets

en damasquinure dont il est couvert, un personnage soutenant une écritoire en forme de coffret sur le devant duquel on lit, en caractères arabes *neskis* : « écritoire ».

L'*atramentarium* des anciens, petit godet pour contenir de l'encre, répondait à notre encrier. Les encriers communs trouvés à Pompéi, et que l'on conserve au Musée de Naples, sont presque tous en terre cuite. Cependant, comme on le voit dans une peinture antique trouvée dans une des salles à manger de la maison de Marcus Arrius Diomédès, deux encriers de même taille se trouvaient quelquefois accouplés, soudés ensemble ; l'un était destiné à contenir l'encre noire (*atramentum*), tandis que l'autre était réservé pour l'encre rouge (*cinnabaris*).

Le *calamarius* ou *theca calamaria*, espèce d'étui pour mettre les roseaux à écrire, contenait probablement aussi un encrier, comme ceux dont nos écoliers se servent encore maintenant ; de là vient le mot *calamajo*, qui, dans le langage vulgaire de l'Italie, signifie un *encrier*. Une épigramme de l'*Anthologie* parle « d'un encrier de plomb et d'une boîte pour conserver les roseaux bien taillés et fendus en haut et au milieu, d'une pierre à aiguiser, et d'un large couteau à tailler les roseaux ».

Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, décrit un curieux encrier romain. C'est un encrier de bois, en forme de pyramide, avec quatre trous destinés à recevoir les roseaux taillés. Le vase qui contient l'encre est en bois. Les quatre angles de l'encrier sont plaqués de lames d'argent, ornées d'arabesques. Le savant bénédictin croit que cet encrier a appartenu à saint Denis, premier évêque de Paris.

Le moyen âge donna à l'encrier la forme d'un cornet, comme le prouve l'écritoire figurée sur les bannières des avocats, notaires et procureurs de Brioude. Suivant le *Dit de la Maaille*, on avait au XIIIe siècle, à Paris, pour une maille, petite monnaie qui valait une obole, des règles ou régloirs,

Ou des cornets à mettre enque.

L'*Inventaire du roi Charles V* (1380) fait mention également d'« un petit cornet d'argent blanc » et d'« un vieil cornet d'yvoire » à mettre encre. On faisait aussi des encriers de corne, cités dans les *Subtilités* de Jérôme Cardan : c'étaient les plus communs.

Les écrivains et les gens de loi de cette époque portaient au côté, suspendue en bandoulière ou fixée dans la ceinture, une écritoire en métal de forme longue, dans le genre des écritoires arabes, et où se trouvaient l'encre, les plumes, etc. On pouvait même, au dire de Brantôme, dans sa *Vie de Charles VIII*, mettre dans le canon des dés à jouer.

Parmi les plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais, se trouvent de nombreux encriers de forme allongée, dont deux spécimens décrits par M. Alfred Darcel sont reproduits dans la *Gazette des Beaux-Arts*. « Celui-ci, chargé d'une fleur de lis, était garni de deux anneaux qui permettaient de l'accrocher à la ceinture. Il a été trouvé au pont au Change, d'où l'aura jeté quelque clerc de la bazoche, envoyant à vau-l'eau tous les instruments de procédure. D'autres encriers, également chargés d'écussons,

ressemblaient à des édicules percés de fenêtres et surmontés d'un dôme, vrais monuments byzantins, qui servaient à contenir et à fixer une bouteille remplie d'encre. »

La Renaissance donna différentes formes aux encriers et employa dans leur confection les matières les plus diverses. Il en existe en verre, en poterie de grès, en faïence, etc., témoin l'écritoire, en forme de pied, du Christ chaussé d'un cothurne, curiosité céramique du musée Sauvageot, au Louvre; au milieu, le percement des clous sert à placer la plume. Enfin, l'*Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, année 1589, mentionne des encriers et des écritoires en cuir du Levant.

C'est environ vers cette époque que l'encrier portatif reçut le nom de *galemard*.

D'avoir un galemard pendant,
Cela me sent tout son pédant,

dit un personnage de la comédie des *Escholliers*, par François Perrin (1589). Le galemard était un étui à mettre les plumes, qui prolongeait l'écritoire portative, qu'on se pendait à la ceinture. On disait souvent *calemar*, du latin *calamarium*. Rabelais écrit, comme dans le patois d'Anjou, *galimard*.

On sait que Luther, dans un jour de vision, jeta son écritoire à la tête du diable et le chassa. Les guides ne manquent pas de montrer aux touristes, dans la chambre du célèbre réformateur, la tache d'encre encore intacte sur le mur. Deux autres encriers non moins célèbres sont l'encrier du Tasse, conservé au couvent de Saint-Onufre (Sant'Onofrio), et l'encrier de l'Arioste, conservé à Ferrare. Ce dernier se recommande par son importance symbolique. « Le petit dieu qui le surmonte, dit un de nos écrivains contemporains, n'a-t-il pas été le constant inspirateur de l'Arioste? Et les sphinx qui en forment la base ne semblent-t-ils pas demander à la critique le mot d'une énigme, le secret de l'ordonnance de sa grande épopée, question controversée si difficile à résoudre?

« J'oubliais le secret du génie; celui-là, nul ne le découvrira. La nature le garde et l'a enfermé tout entier dans l'âme évanouie du maître ou dans cet encrier magique. Qui nous dira l'essence mystérieuse de tant de nobles pensées, de cette forme inimitable et pleine de caprices? Qu'êtes-vous, ô Roland, ô Roger? et vous, Angélique et Bradamante? Un peu d'encre transfigurée! »

Au XVIIe siècle, les encriers portatifs dits *en cornet* continuèrent d'être en usage. Le sieur d'Esternod, dans la première partie de l'*Espadon satirique*, parle d'un écolier qui a perdu à la foire du Landit

Les plumes, le papier, l'ancre de son cornet.

L'enseigne du fameux cabaret du *Grand Cornet*, voisin du Châtelet et célébré en 1635 dans les *Visions admirables des Pèlerins du Parnasse*, n'était autre chose qu'une écritoire, une de ces grandes écritoires de corne que les hommes de robe de l'époque portaient ostensiblement avec eux. Cet ustensile avait aussi donné lieu à l'enseigne de l'*Écritoire* et de la *Grosse écritoire* men-

tionnée en 1638 dans la *Misère des clercs de procureurs,* petit poème dont l'auteur, parlant des clercs de la bazoche, dit qu'ils

> Sont contraincts de disner soit à la *Magdeleine,*
> A la *Grosse Escritoire* ou à la *Belle Hélène,*
> A la *Cage,* aux *Cormiers,* à la *Pomme de Pin,*
> Ou en quelqu'autre endroit où l'on vend du bon vin.

Quoique les écritoires à la mode fussent alors « façon d'ébène », comme l'indique la *Gazette rimée* de Loret, la plupart étaient en corne et se vendaient, d'après le *Livre commode,* « rue Bétizy et rue des Deux-Boules, à l'Empereur, sur le quai neuf à la Renommée, et rue Saint-Denis au grand Charlemagne. »

C'est dans un encrier de cette nature, daté de 1650 et semblable à l'encrier pendu à la ceinture de M. Loyal, dans *Tartuffe,* que l'Intimé des *Plaideurs* trempait la plume qui grossoyait de si amples exploits. Quant aux encriers de bureau, dans le genre de celui du poète Garnier, dont Ragotin, dans le *Roman comique,* se vante de posséder l'écritoire, ils contenaient en général tout ce qu'il faut pour écrire :

> Vite de l'encre et vite du papier,
> Plume, canif, et toute l'écritoire,

dit le P. Du Cerceau, dans ses *Poésies diverses.* Selon Bussy-Rabutin, dans ses *Maximes d'amour,* l'écritoire devenait ainsi l'équipage nécessaire aux amants :

> Vous qui sous l'amoureux empire
> Voulez vous donner tout entier,
> Ayez et soie, et plume, et cire,
> De bonne encre et de bon papier;
> Car un amant dont l'écritoire
> N'est pas toujours en bon état,
> C'est un homme cherchant la gloire
> Qui va sans armes au combat.

Telle était l'écritoire du jeune roi Louis XIII. « C'étoit, rapporte le médecin Héroard dans son *Journal* (18 juin 1606), une écritoire en forme de cassette, où étoient son papier, sa plume et son encrier; elle lui avoit été donnée par Mme de Loménie. »

Le *Testament et Inventaire des biens de Claudine Bouzonnet Stella* (1693-1697), femme artiste de ce temps, mentionne également « un écritoire de marbre d'Egypte, garny de l'engrié et proudrié d'argent ». On voit dans la collection de M. Lafitte un encrier Louis XIV à deux lumières en bronze doré, avec sonnette. M. Moreau de la Tour possède également un encrier de cette époque en argent, avec sonnette sur plateau de même métal.

Au XVIIIe siècle, on donnait quelquefois des encriers comme cadeaux de jour de l'an. La correspondance de Voltaire en fournit un exemple. « Monseigneur, écrit-il au roi de Prusse, il nous arrive une écritoire que Mme du

Châtelet et moi indigne, comptions avoir l'honneur de présenter à Votre Altesse royale pour ses étrennes. » Le grand Frédéric répondit (23 mars 1740) :

> Vous m'envoyez une écritoire;
> Mais c'est le moins lorsqu'on écrit;
> Pour mon plaisir et pour ma gloire,
> Il eût fallu, Voltaire, y mettre votre esprit.

Les encriers de corne employés par Jean-Jacques Rousseau étaient beaucoup plus simples. L'abbé de Tersan possédait celui dont le célèbre philosophe se servait à la fin de sa vie. Par contre, Gersaint, dans son *Catalogue raisonné de la collection de M. Angran vicomte de Fonspertuis* (1747), cite une écritoire de poche garnie d'un encrier, d'un poudrier, d'un demi-pied, d'un compas, d'un porte-crayon, etc., le tout en argent. Le fameux expert décrit une autre écritoire portative, aussi d'argent, et renfermée dans son étui, appelée communément *Baradelle.* « On donna, dit-il, le nom de *Baradelle* à cette sorte d'écritoire, parce que l'ouvrier qui l'a imaginée se nomme ainsi, et son nom en caractérise la forme. »

Il existe encore aujourd'hui, dans les collections privées, des encriers du temps de Louis XV, en bois de rose monté en cuivre doré ou argenté. M. le marquis de Galard possède un encrier en bronze doré ayant appartenu à M[me] du Barry; on trouve aussi dans la collection de sir Richard Wallace l'encrier en porcelaine de Sèvres, dont se servait la reine Marie Leczinska. Quant aux encriers du temps de Louis XVI, nous n'en citerons qu'un en faïence de Rennes, appartenant à M. de Liesville : on y voit, peints en bleu, un canif ouvert, deux dés à jouer, des pièces de monnaie, et une plume d'oie sous une enveloppe de lettre portant cette inscription énigmatique : *A Monsieur, Monsieur mon maître, maître laquest, à Pary. A Pary.*

Avec la Révolution, les encriers changèrent de forme. Suivant l'idée que lui avait donnée Le Brun, homme d'imagination, directeur du *Journal de la Mode et du Goût* (mars 1790), le maître maçon Palloy, l'entrepreneur des démolitions de la Bastille, fit avec les pierres de l'ancienne forteresse toutes sortes d'objets, notamment des encriers monumentaux qui eurent une vogue inouïe. Ceux-ci furent bientôt abandonnés pour les encriers en faïence polychrome, si recherchés aujourd'hui par les amateurs de céramique révolutionnaire. M. Champfleury, l'auteur de l'*Histoire des faïences patriotiques,* possède dans sa collection une écritoire de taille majestueuse avec tiroir sur lequel on lit : GUERRE AUX TIRAN. Vingt-six colonnettes supportent la galerie supérieure, décorée à ses extrémités par deux poudriers à godrons et quatre tambours en trophées. Les deux côtés de l'encrier portent chacun la moitié de la fameuse devise attribuée à Chamfort : GUERRE AUX CHATEAUX; PAIX AUX CHOMIÈRES.

On connaît de réputation l'écritoire dont se servait le fameux représentant Euloge Schneider pendant ses fonctions d'accusateur public. Cette écritoire se compose d'un large plateau rond renfermant huit pièces disposées autour d'une petite corbeille à jour, c'est-à-dire un encrier dont le couvercle supporte une statuette de la République, deux boîtes pour les pains à cacheter, un poudrier, et quatre godets allongés ayant la forme de faisceaux de licteurs pour mettre

les plumes d'oie, les seules alors qui fussent en usage. Tous ces objets sont rehaussés d'une bordure tricolore, de couronnes civiques de chêne mêlées à des trophées d'armes, de tambours, de piques et de bonnets phrygiens se détachant en relief. Autour de ces emblèmes sont entrelacées les quatre inscriptions suivantes :

Droits de l'homme.
Notre union fait la force.
Liberté, égalité ou la mort.
Tout pour la liberté.

De nos jours, les encriers sont à la portée de toutes les bourses. Il y en a de fort simples, dans le genre de « ces lourds encriers de plomb, ronds et striés », cités par Victor Hugo dans son roman de *Quatre-vingt-treize*, « et que se rappellent ceux qui étaient écoliers au commencement de ce siècle ». D'autres sont plus luxueux. L'auteur de ces lignes en possède un, taillé dans un énorme bloc de cristal de Baccarat monté en bronze, et pouvant servir de presse-papier. Il en existe aussi de fort riches. Le czar Michel Feodorovitch, pour ne citer qu'un exemple, reçut un jour en cadeau un magnifique encrier, unique dans son genre. Les matières employées à la confection de cet encrier sont d'une prodigieuse richesse; on n'y compte pas moins de quatre-vingt-sept diamants et cent cinquante-trois rubis. L'encrier lui-même, en lapis-lazuli damasquiné d'or, est adhérent à un étui en émail blanc, à bordures vertes, destiné à resserrer les plumes. Des feuilles d'or semées de pierres précieuses décorent toute la surface de l'étui, auquel se rattache une chaîne en fil d'or entremêlé de perles fines.

Mais les quatre encriers historiques les plus célèbres, d'où sont sortis des chefs-d'œuvre, sont sans contredit ceux de Lamartine, d'Alexandre Dumas père, de George Sand et de Victor Hugo.

« On voit à Hauteville-House, dit M. Henri de Monteyremar (*Victor Hugo à Guernesey*), dans la chambre dite de Garibaldi, quatre encriers réunis dans une boiserie en chêne formant table; ce sont une des curiosités de la maison. Ils furent donnés à Mme Victor Hugo pour servir à son bazar en faveur de l'établissement d'une crèche à Guernesey. Cette table, mise en vente pour 2,500 fr., n'ayant pas trouvé d'amateurs, Victor Hugo la racheta et la garda pour lui. Sous chacun des encriers est un tiroir au fond duquel on peut lire, à travers le verre qui la recouvre, la lettre d'envoi du personnage qui l'a offert. La première est un simple billet ainsi conçu :

Offert par Lamartine au maître de la plume.

Suit la signature sans date.

La seconde :

Je n'ai point choisi cet encrier, le hasard l'a mis sous ma main, et je m'en suis servi plusieurs mois. Puisqu'on me le demande pour une bonne œuvre, je le donne volontiers.

Signé : VICTOR HUGO.

Hauteville-House, juin 1860.

La troisième est celle de Mme Sand; elle s'adresse à Mme Hugo en ces termes :

Chère madame, j'ai cherché depuis deux jours un encrier qui ne m'ait pas été donné par quelque trop chère personne et je n'ai rien trouvé que cet affreux petit morceau de bois qui me sert en voyage. Je le trouve si laid que j'y joins un petit briquet de poche, guère plus beau, mais qui me sert habituellement, et comme c'est là ce que vous voulez, au moins votre véracité est bien à couvert. J'ai été bien heureuse de vous voir et de pouvoir vous dire à présent à vous-même que je vous aime. Soyez l'interprète de ma gratitude et de mon dévouement auprès de votre illustre compagnon.

Signé : GEORGE SAND.

C'est la plus longue. Enfin M. Alexandre Dumas, donataire du quatrième encrier, écrit :

Je certifie que ceci est l'encrier avec lequel j'ai écrit mes quinze ou vingt derniers volumes.

Paris, 10 avril 1860. *Signé :* A. DUMAS.

Ajoutons que l'usage de la poudre, pour sécher l'encre rapidement, est fort ancien. Les boîtes à poudre ou poudriers ne le sont pas moins. On lit dans les *Comptes royaux* de l'année 1556 : « Pour une boelte pour servir à meltre pouldre et l'avoir emplie de pouldre de bois, pour servir à la chambre du Roy. 7 sols tournois. » L'*Inventaire de Gabrielle d'Estrées* (1599) mentionne « un poudrier de porcelayne, garny d'argent, avec un cordon de soye grise et d'argent, avec son estuy, prisé X escus. »

Aujourd'hui, le papier buvard tend à remplacer la poudre.

SPIRE BLONDEL.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

LIVRES AUX ENCHÈRES. — *Vente de la collection d'autographes de M. Bovet.* — La partie la plus précieuse et la plus complète de cette collection a été vendue les 19, 20 et 21 juin dernier, à l'hôtel Drouot, par les soins de M. Charavay. Elle comprenait les séries V et VI : savants et explorateurs ; poètes et prosateurs.

Voici, avec l'indication des prix auxquels elles ont été achetées, l'énumération des pièces principales :

Galilée : Lettre autog. signée, adressée à un poète et datée de Padoue, 5 janvier 1601 : 690 fr.; — *Torricelli :* Lettre adressée à Angelo Ricci (Florence, 17 janvier 1645) et relative à ses travaux sur la spirale d'Archimède : 520 fr.; — *Benjamin Franklin :* Lettre à Washington (Passy, 2 mars 1778) pour lui recommander un





Héliog Dujardin — LE LIVRE — Vᴱ ANNÉE — Imp Ch. Chardon Paris

PYRAME ET THISBÉ.

(N.° 129. Plat d'une reliure vénitienne. XVI.ᵉ s. Bibl. A. Firmin-Didot.)

jeune homme : 145 fr.; — *Buffon :* Lettre à d'Alembert (20 juin 1752), dans laquelle il le félicite de son *Discours sur l'Encyclopédie :* 100 fr.; — *Volta :* Lettre au Dr Franck sur l'emploi de l'électricité dans les cas de paralysie (Côme, 25 janvier 1803) : 100 fr.; — *Laplace :* Envoi à un maréchal de la troisième édition de son *Essai philosophique sur les probabilités* (Paris, 1er avril 1816) : 100 fr.; — *Vancouver,* compagnon de Cook : Lettre au graveur Heath (Petersham, 10 déc. 1797) et relative à la publication de son voyage : 110 fr.; — *Cuvier :* Lettre à Lacépède pour lui exprimer ses regrets de le voir se démettre de ses fonctions de professeur au Muséum : 25 fr.; — *Arago :* Lettre de condoléances à Alex. de Humboldt au sujet de la mort de son frère (Paris, 20 avril 1835) : 42 fr.; — *Flourens :* Lettre à Napoléon III (Paris, 4 septembre 1859) : 10 fr.; — *Darwin :* Lettre autog. signée : 50 fr.; — *Pasteur :* Lettre à un confrère où il lui mande qu'il va faire à la Sorbonne une leçon sur les générations dites spontanées (5 avril 1864) : 30 fr.; — *Flatters :* Lettre à un libraire (Strasbourg, 3 nov. 1867) pour lui proposer la publication en volume d'une série de feuilletons militaires et humoristiques qu'il vient de publier dans le journal *le Monde,* sous le titre de *Mémoires du sergent Pettermann :* 25 fr.

Philippe de Commynes : Lettre signée au duc de Milan (Venise, 3 février 1495); intéressante lettre écrite pendant sa mission à Venise : 100 fr.; — *Jacques Amyot :* Reçu daté du 28 déc. 1581 : 51 fr.; — *Ronsard :* Lettre autog. signée, adressée à un poete : 330 fr.; — *Philippe Desportes :* Lettre autog. signée à Villeroy, le célèbre homme d'État : 260 fr.; — *Malherbe :* Lettre écrite à Racan (Paris, 13 mai 1628) qui venait de se marier et qui commandait au siège de la Rochelle une compagnie, sous les ordres du maréchal d'Effiat. En voici le texte :

Monsieur,

Je voy bien que si les Muses vous ont fait passer pour un resveur, Mars ne vous donnera pas meilleur bruit. Vous n'en estes encor qu'au colet de buffe, et desjà vous ne vous souvenez plus de vos amis. Vous pouvez penser ce que ce sera quand vous en serez à la cuirasse. Peut-estre chercherez-vous une excuse en la nouveauté de vostre mariage; et certes, je sçay bien que la cage d'Hyménée n'est pas plus gracieuse que les autres, et que les oyseaux n'y entrent pas sans quelque estonnement pour les premiers jours, mais de quelque cause que vienne vostre silence, je ne suys pas assez complaisant pour ne vous pas dire mon sentiment. Si ce sont les pensées de Mars qui vous occupent, la guerre ne sera pas si longue, Dieu aydant, que pour elle vous deviez tout à fait quitter les exercices de la paix; si ce sont les soings d'Hyménée, les rossignols ne sont muetz que quand ils ont des petitz, et je sçay bien que vous n'en estes pas encores là. Je vous jure que si jamaiz vous revenez sur Parnasse, je n'y auray point de crédit ou je vous y feray fermer la porte, et si vous y entrez par surprise ou autrement, vous n'y aurez que des feuilles de chou pour des feuilles de laurier. Pensez-y et vous amendez. C'est assez raillé. Parlons à cest heure à bon escient. Je veux, monsieur, et vous en prie que vous m'aimiez toujours comme je vous asseure que je seray toujours

Vostre très humble et très affectionné serviteur.

MALHERBE.

Cette pièce a été vendue 355 fr. — *François de Sales :* Lettre au duc de Savoie (Annecy, 31 juillet 1613) : 260 fr.; — *saint Vincent de Paul :* Lettre au R. P. Boulart : 200 fr.; — *Guez de Balzac :* Lettre à Madeleine de Scudéry

(25 juillet 1639), où il la remercie de lui avoir transmis l'*Apologie du théâtre* par son frère, Georges de Scudéry : 390 fr.; — *Voiture :* Lettre à Claude de Mesmes, comte d'Avaux (Paris, 2 janv. 1644) : 300 fr.; *Conrart :* Lettre (4 juin 1660) à M. de Zuylichem pour lui annoncer l'envoi de poèmes sur la paix et sur le mariage de Louis XIV : 50 fr.; — *Pierre Corneille :* Pouvoir donné par les membres de l'Académie française à Charpentier, directeur, et à Mézeray, chancelier, d'opérer la conversion des deux mille livres léguées par feu Guez de Balzac en un contrat de rente. Cette pièce est contresignée par Racan, de Saint-Sorlin, Doujat, Cureau de la Chambre, Furetière, Ballesdens, Philippe de Chaumont et Jacques Cassagne. Elle a été vendue 1,785 fr.; — *Scarron :* Lettre à Pallisson-Fontanier (11 avril 1660) : 300 fr.; — *La Rochefoucauld :* Lettre à M[lle] de Scudéry : 375 fr.; — *Cardinal de Retz :* Lettre à Arnauld de Pomponne (Commercy, 18 fév. 1662) : 80 fr.; — *La Fontaine :* Reçu en date du 26 juin 1655, donné comme maître particulier des eaux et forêts de Château-Thierry : 100 fr.; — *Molière.* Pièce signée par Molière, Jean Monchaingre, Angélique Meunier et Charles Rollet (le Rollet de Boileau), en date du 31 août 1670. Précieux autographe, le plus important de la collection de M. Bovet. Jean Monchaingre et Angélique Meunier, sa femme, reconnaissent avoir emprunté à Charles Rollet, procureur au Parlement de Paris, une somme de 300 livres remboursable dans le délai de six mois. Ils consentent que ledit créancier touche ladite somme des mains de Michel Baron, comédien de la troupe du Roi, qui leur doit 300 livres pour une vente d'habits. Molière se porte garant pour son ami Baron. Cette pièce a été achetée 2,500 fr. par M. Alexandre Dumas. — *M[me] de Sévigné :* Lettre à la comtesse de Guitaut : 390 fr.; — *Bossuet :* Lettre à l'abbé Renaudot dans laquelle il est question de Boileau : 200 fr.; — *Ch. Perrault :* Lettre à un ami (2 juillet 1684) au sujet de la réception de Boileau à l'Académie française : 150 fr.; — *Comtesse de La Fayette :* Lettre autographe à Ménage (juillet 1680) ; elle lui demande des nouvelles de sa santé : 200 fr.; — *Boileau :* Lettre à M. de Lamoignon pour le prier, de la part de Racine, de remettre à un autre jour la visite qu'il lui voulait faire : 200 fr.; — *Malebranche :* Lettre à Dortous de Mairan (12 juin 1714). Lettre relative à ses idées métaphysiques. Il démontre que l'étendue intelligence qui est l'essence de Dieu est nécessaire, éternelle et infinie : 130 fr.; — *Racine :* Reçu donné en son nom et en celui de Catherine de Romanet, sa femme, de la somme de cent livres pour un quartier de rente constituée sur les gabelles : 200 fr.; — *Fénelon :* Lettre relative à l'archevêque de Cologne, qui veut entrer dans les Ordres, et aux négociations entamées sur ce sujet avec le pape : 155 fr.; — *Regnard :* Pièce comptable . 150 fr.; — *Massillon :* Lettre à l'abbé Gaillande (Clermont, 7 juin 1738), où il déclare que la résidence est indispensable à un curé : 255 fr.; — *Le Sage :* Rapport adressé, par ordre du ministre, au sujet d'une demoiselle Petit : 1,010 fr.; — *J.-B. Rousseau* : Lettre écrite à Titon du Tillet (Paris, 22 déc. 1738) pendant un séjour qu'il faisait *incognito* à Paris, d'où il était banni : 30 fr.; — *Crébillon :* Lettre au président de l'Académie de Dijon, où il remercie l'Académie de cette ville de l'avoir admis parmi ses membres (4 mai 1761) : 120 fr.; — *Destouches :* Très curieuse épître où il appelle Voltaire : « Mon cher Virgile, mon cher Sophocle et mon cher Euripide. » En brûlant de vieilles paperasses, il a trouvé une pièce qui

lui a révélé qu'il redevait quinze guinées à Voltaire pour des souscriptions à la *Henriade*. Il s'empresse de reconnaître cette dette ignorée, mais il demande un délai de payement, vu que ses affaires sont un peu dérangées présentement : 100 fr.; — *Marivaux :* Lettre au poète comique Laujon pour le prier de lui renvoyer la copie de sa petite pièce : *la Provinciale :* 340 fr.; — *Montesquieu :* Lettre d'affaires adressée à un banquier de Bordeaux (19 mars 1740) : 100 fr.; — *Voltaire :* Lettre à la margrave de Baireuth, sœur de Frédéric II (Berlin, 19 déc. 1750) : 120 fr.; — *Marquise du Châtelet :* Lettre à M. de Rochefort où elle le gourmande de ne pas lui avoir envoyé les vers que le duc de Nivernais a faits pour Mme de Rochefort : 100 fr.; — *J.-J. Rousseau :* Lettre à M. d'Escherny (Motiers, 6 avril 1765) au sujet de sa brouille avec Diderot : « Je n'entends pas bien, monsieur, ce qu'après sept ans de silence, M. Diderot vient tout d'un coup exiger de moi. Je ne lui demande rien. Je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire de lui ; je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié éteinte. Mais je ne la rallume jamais; c'est ma plus inviolable maxime... » : 200 fr.; — *Diderot :* Lettre à Voltaire pour le remercier de l'envoi de son ouvrage (*les Éléments de Newton*) et des compliments au sujet de sa *Lettre sur les Aveugles* (Paris, 11 juin 1749) : 245 fr.; — *Grimm :* Lettre où il parle de sa *Correspondance :* 80 fr.; — *Écouchard Lebrun :* Lettre à Voltaire pour le remercier de recueillir la petite-cousine du grand Corneille. « Vous avez fait, monsieur, ce que Fontenelle n'a point fait et ce que, peut-être, il n'a point dû faire, parce que le bel esprit écarte de la nature ce que le génie en rapproche... » : 70 fr.; — *Mercier :* Lettre relative à plusieurs de ses ouvrages : 22 fr.;— *J. de Maistre :* Lettre à Ballanche (Turin, 23 déc. 1818) où il le félicite de son *Antigone :* 120 fr.; — *Chénier :* Lettre à son père (Londres, 24 nov. 1789) : 810 fr.; — *Baronne de Staël :* Lettre à Alex. de Lameth (Coppet, 24 nov. 1794) : 360 fr.; *Chateaubriand :* Lettre à son ami Fontanes (Avignon, 5 nov. 1802). Il annonce qu'il a saisi cinq contrefaçons d'*Atala* et une du *Génie du Christianisme ;* il fait connaître l'arrangement qu'il a pris avec le libraire coupable : 100 fr.; — *Nodier :* Lettre à Raynouard (Paris, 8 septembre 1823) dans laquelle il pose sa candidature à l'Académie française au fauteuil vacant par la mort de Lacretelle aîné : 26 fr.; — *Lamennais :* Lettre au baron d'Eckstein (la Chenaie, 23 juin 1834) où il expose ses doctrines humanitaires : 100 fr.; — *Guizot :* Lettre dans laquelle se trouve une appréciation du génie de Shakespeare. « Quoi de plus vrai que l'amour de Roméo et de Juliette, cet amour si jeune, si vif, si irréfléchi, plein à la fois de passion physique et de tendresse morale, abandonné sans mesure et pourtant sans grossièreté, parce que les délicatesses du cœur s'unissent partout à l'emportement des sens ! Il n'y a là rien de subtil ni de factice, ni de spirituellement arrangé par le poète ; ce n'est ni l'amour pur des imaginations pieusement exaltées, ni l'amour licencieux des vies blasées et perverties; c'est l'amour lui-même, l'amour tout entier, involontaire et souverain, sans contrainte et sans corruption, tel qu'il éclate, à l'entrée de la jeunesse, dans le cœur de l'homme, à la fois simple et divers comme Dieu l'a fait. *Roméo et Juliette* est vraiment la tragédie de l'amour, comme *Othello* celle de la jalousie et *Macbeth* celle de l'ambition.

Cette lettre a été vendue 50 fr. — *Lamartine :* Lettre à Ch. Nodier (Saint-

Point, 2 avril 1829); il se défend d'avoir cherché à nuire à Élisa Mercœur : 100 fr.; —*Scribe:* Lettre à Lockroy sur leur collaboration au sujet d'une pièce intitulée *l'Indépendance :* 25 fr.; — *V. Cousin :* Lettre à Gans, jurisconsulte allemand auquel il envoie le second volume de sa traduction des *Lois* de Platon : 60 fr.; — *H. de Balzac* : Manuscrit intitulé : *Sur la destruction projetée du monument élevé au duc de Berry :* 12 fr.; — *Dupanloup :* Lettre à la marquise de Basol, où l'illustre évêque trace un remarquable portrait de Pie IX : 310 fr.; — *Victor Hugo :* Lettre à Lamennais pour lui annoncer son mariage (la Chenaie, 1er octobre 1822). En voici le texte :

Il faut que je vous écrive, mon illustre ami. Je vais être heureux : il manquerait quelque chose à mon bonheur si vous n'en étiez le premier informé. Je vais me marier. Je voudrais plus que jamais que vous fussiez à Paris pour connaître l'ange qui va réaliser tous mes rêves de vertu et de félicité.

Je n'ai point osé vous parler jusqu'ici, cher ami, de ce qui remplit mon existence. Tout mon avenir était encore en question, et je devais respecter un secret qui n'était pas le mien seulement, je craignais d'ailleurs de blesser votre austérité sublime par l'aveu d'une *passion indomptable,* quoique pure et innocente, mais aujourd'hui que tout se réunit pour me faire un bonheur selon ma volonté, je ne doute pas que tout ce qu'il y a de tendre dans votre âme ne s'intéresse à un amour aussi ancien que moi, à un amour né dans les premiers jeux de l'enfance et développé par les premières affections de la jeunesse. Je vous ai dit plusieurs fois, mon noble ami, que, s'il y avait quelque dignité et quelque chasteté dans ma vie, ce n'était pas à moi que je le devais. Je sens profondément que je ne suis rien par moi-même. Je tâche de n'être pas indigne de la mère que j'ai perdue et de l'épouse que je vais obtenir : voilà tout. Quelque chose me dit au fond du cœur, mon ami, que vous me comprendrez. Il me semble que je vous comprends si bien!

Adieu, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de votre admirable travail. J'espère que vous vous portez toujours bien; soignez une santé si précieuse à la société qui est en vérité toujours bien malade. Adieu donc, cher et respectable ami, pourquoi êtes-vous absent?... — Adieu, je vous embrasse comme je vous aime.

VICTOR.

M. Alexandre Dumas s'est rendu acquéreur de cette pièce et l'a payée 300 fr.; — *Victor Hugo :* Lettre à un écrivain (Paris, 8 octobre 1874). Il le prie de venir le voir. « Nous causerons de Faust et de Gœthe. Je n'aime pas Gœthe. L'homme me gâte le poète. Le lâche cœur diminue l'esprit... » : 32 fr.; — *Alexandre Dumas père :* Lettre à Ch. Nodier (Paris, janvier 1841). L'auteur des *Trois Mousquetaires* y parle de son désir d'entrer à l'Académie française. « Croyez-vous que j'aurais en ce moment des chances à l'Académie? Voilà Hugo passé (il avait été élu le 7 janvier en ramplacement de Népomucène Lemercier). Tous ses amis étaient à peu près les miens. Voyez donc à la prochaine séance, avec Casimir Delavigne, qui me porte quelque intérêt, à vous recorder... » Vendue 125 fr.; — *Mérimée :* Lettre au peintre Gérôme où il lui exprime ses regrets de l'échec qu'il vient de subir à l'Académie des beaux-arts : 50 fr.; — *G. Sand:* Lettre à l'acteur Bocage : 105 fr.; — *Sue :* Dessin à la plume signé avec légendes autographes de Balzac. Ce dessin représente un cheval, un cavalier et une marine; il a été fait à l'*Hôtel des Haricots* un jour qu'Eugène Sue et Balzac y étaient enfermés pour n'avoir pas rempli leur devoir de gardes nationaux. Balzac a écrit en légende : Fait en prison à l'hôtel Bazancourt où nous étions punis pour n'avoir pas monté la garde, par arrêt des épi-

ciers de Paris : 105 fr.; — *Sainte-Beuve :* Lettre sur la candidature de Philarète Chasles à l'Académie française : 60 fr.; — *Proudhon :* Lettre à une jeune fille qui lui avait demandé des conseils sur son mariage : 500 fr.; — Parmi les six lettres de *Baudelaire* adjugées à 225 francs, celle adressée à Alfred de Vigny, relative à l'étrange fantaisie que l'auteur des *Fleurs du Mal* avait eue d'aspirer au fauteuil du père Lacordaire, mérite d'être citée. « Mon cher ami, tâchez de savoir non pas si je peux mettre Émile Augier de mon bord (je crois cela impossible), mais si je peux me présenter chez lui avec sécurité, c'est-à-dire sans me manquer à moi-même. Est-il lié avec Ponsard? Croyez-vous que je pourrais, sans indiscrétion et avec chances, prier Janin de dire quelques mots de mon affaire? » Il est vrai de dire que, sur les conseils de Sainte-Beuve et d'Alfred de Vigny, Charles Baudelaire n'hésita pas à se désister dans le courant de février 1862.

C'est par une pièce de poésie qu'est représenté dans cette collection l'auteur d'*Émaux et Camées*. Elle fut écrite en 1835 pour le keepsake l'*Églantine*, et elle servait de commentaire à une gravure du livre. En voici deux tercets :

> J'ai donné ma parole. Allez, fermez la porte,
> Attachez-moi les pieds de peur que je ne sorte
> Et dites qu'on me donne une tasse de thé.
> S'il vient un créancier, vous devez le connaître;
> Il le faut avec soin jeter par la fenêtre,
> Car je veux aujourd'hui rêver en liberté.

Ces vers, qui portent pour titre : *Perplexité*, ont été adjugés à 260 francs.

Augier : Lettre relative à l'une de ses premières pièces et adressée à l'éditeur Hetzel : 90 fr.; — *G. Flaubert :* Lettre à Amédée Achard où il parle de Louis Bouilhet : 50 fr.

Béranger : Lettre à Prosper Mérimée (Paris, 12 mai 1841). Il parle du dernier ouvrage de Mérimée, *la Guerre sociale :* « Vraiment, c'est bien savant pour moi et j'admire la profondeur et la patience de votre érudition. Votre style ne sent pourtant pas le pédant malgré la gravité du sujet. Le tout me fait bien augurer pour votre *César*. Quels gredins c'étaient que vos Romains! Je répète toujours qu'ils n'ont été que des portefaix dont la Providence s'est servie pour porter les lumières de la Grèce dans tout le monde ancien. Les Athéniens n'avaient ni les épaules assez fortes, ni le jarret assez solide pour cette besogne. Votre canaille romaine, brutale et féroce, n'était propre qu'à cela; mais elle s'éclairait peu du flambeau qu'elle portait. Quel horrible peuple! Quand cessera-t-on de le recommander à l'admiration des petits enfants et des vieux imbéciles? Tout ceci ne dit rien contre votre César, quoique ce fût aussi un assez vilain monsieur, meilleur pourtant que la plupart de ses concitoyens. » Cette curieuse lettre a été achetée 40 fr.; — *Champollion :* Lettre au chevalier Bartholdy (Rome, 30 mai 1825). Il refuse l'argent qui lui est proposé pour paraître dans une séance publique comme s'il s'agissait d'une espèce de représentation. « J'ignore si de tels arrangements sont dans les us et coutumes de l'Italie; mais les lettrés français, toujours empressés de propager le peu de science qu'ils peuvent posséder, ne songèrent jamais à la vendre... » Cette lettre a été vendue 62 fr.; — *Aug. Comte :* Lettre à Lamennais (Paris, 31 mars

1826) pour l'inviter à assister à l'ouverture de son cours de philosophie positive : 140 fr.; — *Jasmin :* Envoi à Ch. Nodier d'une pièce en vers français composée en l'honneur de Béranger : 15 fr.; — *Silvestre de Sacy :* Lettre à Philarète Chasles pour lui annoncer qu'il va rentrer à la bibliothèque Mazarine. Cette petite place est désormais sa seule ressource. « Le *Journal des Débats* (auquel M. de Sacy collabora longtemps) ne fait pas de pension à ses rédacteurs, même lorsqu'il leur en a promis, et, malgré la modeste vie que j'ai menée, je n'ai aucune fortune personnelle! » Cette lettre, datée de Loudun, 6 juin 1871, a été vendue 13 fr.; — *Edgar Quinet :* Lettre au libraire Berger (Charolles, 11 mai 1832), relative à une nouvelle édition de sa traduction de Herder : « Si vous la faites en mon absence, ne manquez pas de faire disparaître du premier volume la dédicace à ce Cousin et de mettre à la place celle qui est adressée à Creuzer dans le troisième volume. Je tiens absolument à ce point, connaissant aujourd'hui ce drôle pour ce qu'il est... » : 40 fr.; — *Jules Janin :* Lettre à Chateaubriand (11 octobre 1841) pour lui annoncer son mariage avec Mlle Huet : 25 fr.; — *Eugène Sue* : Lettre à Prosper Mérimée pour le remercier de ses compliments sur la *Salamandre.* « Je n'ai pas mis de combats parce que je les réserve pour mon prochain roman qui comprendra nos guerres maritimes dans l'Inde et quelques affaires brillantes de la République. Je tâcherai aussi de me débarrasser du penchant à la grosse horreur. C'est, d'ailleurs, si facile, qu'on doit avoir honte de l'espèce de succès que cela obtient sur les nerfs des lecteurs : 25 fr.; — *Pétrus Borel :* Lettre à Balzac pour le remercier de s'être intéressé au sort de son article le *Croque-mort :* 70 fr.; — *Louis Blanc :* Lettre à B. Fillon (Londres, 3 octobre 1857). Il le remercie des félicitations qu'il lui a adressées sur son *Histoire de la Révolution française.* « Une chose bien douce à mon cœur, c'est de voir mes plus cruels ennemis forcés de reconnaître que mon livre est, en tout cas, une œuvre d'honnête homme... » : 15 fr.; — *Quicherat :* Lettre d'envoi à E. de la Bédollière de ses *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc :* 20 fr.; — *Bouilhet :* Lettre relative aux répétitions, à l'Odéon, de sa célèbre pièce *la Conjuration d'Amboise :* 11 fr.; — *P. de Saint-Victor :* Lettre aux directeurs du *Conseiller du Peuple* (Mâcon, 15 novembre 1849). Il leur expose un projet conçu par Lamartine (dont il était le secrétaire). « Sous le titre du *Tour de France, journal de l'ouvrier*, M. de Lamartine publierait en six ou huit feuilletons qui paraîtraient de deuxième en deuxième numéro dans le *Conseiller*, un roman industriel qui serait le poème populaire, moral et religieux de l'atelier. Tous les métiers auraient leur page et en quelque sorte leur chant dans ces Géorgiques de l'industrie... » Lamartine était disposé à donner ce roman pour 25,000 fr. Cette lettre n'a été vendue que 22 fr.; — *Zola :* Lettre à M. Dormeuil, directeur du Palais-Royal. Il lui propose d'ajourner la représentation de sa pièce le *Bouton de rose.* « En face de ce que l'on attend de moi, je la trouve peu crâne, ordinaire, sans cette originalité que le public exigera sans doute... Nous serions sages de la mettre dans un carton... » Cette curieuse lettre a trouvé preneur à 52 fr.

Nous ne pouvons, faute de place, pousser plus loin nos investigations dans ce curieux catalogue.

1884

5ᵉ ANNÉE
NEUVIÈME LIVRAISON
10 SEPTEMBRE
N° 57

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :
Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.
La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC.

P. AVRIL. DEL.

CINQUIÈME ANNÉE — N° 57

LE LIVRE

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris . . . . . 40 fr.
Province. . . . 42 »
Etranger. . . . 46 »

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoit, 7

— PARIS —

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Septembre

LE

LIVRE EN CHINE

BOUQUINS ET BOUQUINISTES CHINOIS

SOUVENIRS DE L'EMPIRE DU MILIEU

Je vois encore dans *la Vie de bohème,* cette spirituelle comédie de Mürger, arriver en un salon un respectable savant, aux immenses lunettes et à l'aspect grave. On lui demande de quelle science il s'occupe; ce à quoi il répond, avec dignité, de *la langue chinoise.* Hier encore cette réponse provoquait un immense éclat de rire parmi les spectateurs. Alors l'adjectif *chinois* exprimait en lui-même une idée de grotesque. Mais aujourd'hui tout cela est bien changé. Nos organes quotidiens jonglent avec les syllabes les plus barbares du vocabulaire chinois; ils parsèment leurs articles de Li, de Tchang, et surtout de Fou si nombreux qu'il se pourrait que plus d'un de leurs lecteurs, troublé par ces *chinoiseries,* ne s'en fût passer ses jours à Charenton. Nos reporters sont maintenant aussi bien au courant de la vie intime de messieurs les mandarins qu'ils connaissent à fond le cabinet de Mme Théo.

Puisque la mode est à la chinoiserie, je crois donc pouvoir, sans trop risquer d'ennuyer mes lecteurs, leur parler d'une chinoiserie toute spéciale, peu connue encore en Europe, et qui m'a procuré de bien doux moments, alors que j'avais le bonheur de vivre sur les bords de la mer Jaune. Les bouquins chinois, comme tout ce qui vient des domaines du Fils du Ciel, ont, eux aussi, leurs curiosités et leurs particularités, et, comme leurs collègues d'Occident, ils sont recherchés et appréciés par la gente des bibliophiles, qui sont jaunes au lieu d'être blancs. Puisque, à notre époque, les diplomates, les marins, les marchands, et même malheureusement les soldats blancs et jaunes ont appris à se connaître et à s'apprécier, pourquoi les bibliophiles et les libraires des deux couleurs ne feraient-ils pas aussi de même, pour

le plus grand profit de la science et de la curiosité? Je vais essayer, dans les lignes qui vont suivre, de faire faire un premier pas à la question en apprenant à nos amateurs de beaux livres qu'il y a de par la Chine bien des hommes dignes de les comprendre et dont le cœur bat à l'unisson du leur.

J'avais déjà projeté depuis longtemps avec mon ami l'intendant de circuit, Yang-king-tchong, d'aller faire une promenade chez les principaux libraires de Pékin, pour essayer de nous approprier, dans les meilleures conditions possibles, toutes les raretés que la froide brise protégeait, mieux encore que n'auraient pu le faire les plus solides verrous, contre les convoitises des amateurs. Nous étions, en effet, au mois de février, à la veille du jour de l'an chinois; la terre légère qui constitue le seul macadam des rues de Pékin avait pris de la consistance sous l'influence desséchante d'un froid de 25° au-dessous de zéro, et elle résonnait sous le pied des passants presque à l'unisson des tambours monstrueux des pagodes qui redoublaient leur charivari pendant la mauvaise saison, afin d'attirer dans le sanctuaire, non pas les fidèles, mais les offrandes qui permettent aux bonzes qui le desservent de braver les âpres attaques de l'aquilon avec un estomac bien plein et des vêtements bien capitonnés.

Nous partîmes, mon ami et moi, sur les midi du pont de Yu-ho-kiao (pont du fleuve impérial), de la partie sud-est de la ville impériale, pour nous rendre à Léou-li-tchang, la rue des libraires, qui se trouve en dehors de ses murs, dans la ville chinoise. La cité impériale que nous quittons ne possède aucun de ces établissements qui font la joie des bibliophiles, sans doute parce que sa population de soldats et de fonctionnaires se soucie fort peu des choses de l'esprit. Au moment de notre départ, le soleil brille de son plus vif éclat dans un ciel d'une pureté admirable qui constitue un des plus grands charmes des hivers de Pékin.

Le froid sec et ce beau soleil font désirer le mouvement, et nous nous décidons à faire la route à pied, quoique nous ayons deux bons kilomètres à faire avant d'arriver au centre de nos opérations.

Chemin faisant, pendant que nous suivons la rue qui va nous conduire à la porte de Tsien-meun par laquelle nous sortirons de la cité impériale pour entrer dans la ville chinoise, je vais profiter du peu d'intérêt qu'offre la route pour présenter aux lecteurs mon compagnon d'armes. Yang-king-tchong est un richard de la ville; il a gagné un fort gros tas de lingots d'argent à vendre aux étrangers des porcelaines neuves qu'il faisait passer pour des chefs-d'œuvre des plus beaux temps de la céramique chinoise, du siècle des Ming, des Kang-chi et des Kien-long, de vieux tessons raccommodés avec art et qu'il vendait comme intacts en déclarant bien haut que « s'il avait l'audace de mentir, il serait indigne d'être homme[1] ». De son ancien métier, Yang-king-tchong avait conservé un certain respect pour toutes les choses de l'art et de la littérature, et une sincère admiration pour *les inventions diaboliques de l'Occident*, dont il avait pu apprécier tous les avantages pendant ses longues visites chez

1. Formule de serment fort usitée par les Chinois.

ses *bons clients les Européens.* Aussi, lorsque l'heure de la retraite avait sonné pour lui, il avait été s'établir dans une vaste maison, voisine du palais impérial; et là, à l'abri de l'impénétrable mur de la vie privée, il avait divisé sa demeure en deux parties égales, complètement séparées l'une de l'autre.

La première de ces parties, qui était celle où il recevait ses compatriotes et où un appartement était réservé à ses nombreuses femmes, était exclusivement vouée au culte de la tradition; tout y était chinois et d'un chinois sans mélange. C'est là que se trouvaient sa bibliothèque de livres chinois qui comptait plus d'une merveille, une riche collection de porcelaines, d'ivoires travaillés, de jades et de soieries dont chaque pièce attestait par son authenticité et ses mérites que son propriétaire ne péchait point par ignorance lorsqu'il faisait passer des potiches, toutes fraîches encore du feu des fourneaux, pour des vestiges des siècles passés. Bien mieux, il poussait l'amour du bibelot si loin que, pour assurer le recrutement de ses collections, il n'avait pas hésité à commanditer un certain nombre de ses anciens collègues, plus pourvus de ruse que de capitaux, ce qui lui permettait d'exercer un droit de préemption sur le produit de leurs recherches.

Quant à la seconde partie de l'habitation de mon ami, n'y entre point qui veut. Ses compatriotes en sont généralement exclus. Ici, tout est à l'européenne : le gaz, que lui fournit une petite machine, remplace la lampe fumeuse de ses ancêtres; les moelleux sofas, recouverts en velours d'Utrecht, remplacent les durs fauteuils en bois noir de Canton; dans le laboratoire où travaille le maître du logis, les longs cols des cornues surgissent d'un amoncellement d'appareils photographiques, et des madras aux formes rebondies sommeillent entre les jambes fragiles d'une machine électrique. Elle renferme une bibliothèque composée de traités techniques sur la médecine, la physique, la chimie, l'astronomie et autres sciences d'origine occidentale. Tous ces traités forment une sorte de tour de Babel scientifique, les uns sont écrits en français et viennent en droite ligne des imprimeries des Masson, des Germer Baillière; d'autres sont en anglais, en russe, en allemand, en italien. J'y découvris même un jour un *Traité sur l'homme préhistorique,* écrit en suédois. Vous allez peut-être penser, chers lecteurs, après avoir lu cette énumération, que ces Chinois de paravent, dont on raconte de si étranges choses, sont bien merveilleusement doués pour l'étude des langues; aussi je vais m'empresser de vous désabuser en vous apprenant que cet excellent Yang-king-tchong était incapable d'épeler un seul mot des nombreux volumes que renfermait sa bibliothèque scientifique. Je crois inutile d'ajouter que son ignorance des langues dites sémitiques lui défendait la lecture de tous ces chefs-d'œuvre; il en était donc réduit à en étudier les gravures, à admirer les beautés d'une étude anatomique, à débrouiller avec peine le mécanisme des machines, des dessins compliqués qui lui faisait un peu l'effet de ces casse-tête dont nous accusons ses compatriotes d'être les inventeurs. Cependant, lorsqu'une gravure lui semblait plus digne que les autres d'attirer son attention, il appelait à son aide son secrétaire, un ancien prosélyte des missions catholiques que l'on avait élevé jusqu'à l'âge de dix-huit ans dans un séminaire dans l'espoir d'en faire un jour un abbé jaune; mais lorsque l'âge viril était venu, il s'était dit qu'après tout la loi de ses ancêtres commandait de prendre autant de compagnes qu'il en pourrait nourrir, que le

peu qu'il avait lu dans un journal à caricatures que lui prêtait son professeur de théologie l'avait suffisamment édifié sur l'incompatibilité absolue du célibat et de la couleur jaune. Après mûres réflexions, le malin secrétaire avait donc jeté aux orties le froc qu'il n'avait même pas encore endossé, et au moment où je le connus, il avait mis au service de Yang-king-tchong une faible connaissance du latin et du français, seul souvenir qu'il eût gardé de son long séjour au séminaire.

Quant au titre d'intendant de circuit que j'ai donné à mon ami au commencement de ce récit, cette fonction ne lui imposait d'autre labeur que de pouvoir, lorsque la fantaisie lui en prenait, orner le sommet de son chapeau d'un magnifique bouton de corail, insigne réservé aux fonctionnaires de premier rang. Pour avoir le droit de porter ce bouton rouge, il n'est plus maintenant besoin de passer de longues années à « approfondir le sens caché des écrits des sages », il suffit, pour se payer ce luxe, de verser entre les mains du ministère compétent une somme d'argent suffisamment grosse, et c'est par ce procédé relativement facile que Yang-king-tchong était devenu un intendant de circuit « sans circuit ». Au reste, notre intendant n'avait nullement la marque qui caractérise les mandarins ses collègues; c'était un fort bon enfant qui aimait le champagne plus que le thé, et qui avait le bon esprit de ne point faire un crime aux Européens de s'être laissé extorquer leurs dollars par un malin sujet du Fils du Ciel qui avait su exploiter à son profit leur ignorance de la céramique chinoise.

Nous voici arrivés à la « bouche occidentale », ainsi que le porte mon plan chinois de Pékin, de la rue du Kian-mi-kiang que nous avons prise en quittant Yu-ho-kiao.

Devant nous s'alignent les barrières de bois peintes en blanc qui forment une vaste esplanade entre la porte de la cité impériale et celle de la « ville interdite » ou palais impérial proprement dit. Cette dernière est la fameuse porte de Ta-tsing[1] (de la grande pureté), qui ne s'ouvre jamais que pour livrer passage au Fils du Ciel, tandis que les communs des mortels pénètrent dans le palais par les deux portes latérales. Quant à la grande porte de Tsien-meun, elle est ouverte à tout venant, du lever du soleil à son coucher, comme les huit autres portes de la ville. Malgré cela, sa position en face de l'entrée principale du palais impérial en fait une porte d'exception; on peut même dire qu'elle est unique en son genre, car, tandis que les huit autres ouvertures sont placées symétriquement deux par deux sur les quatre côtés de la muraille qui entoure la ville, elle seule est percée juste au milieu d'un de ces côtés; puis elle seule aussi s'ouvre au milieu de la nuit, vers les quatre heures du matin, pour laisser pénétrer dans la ville impériale les fonctionnaires de l'empire qui vont assister aux audiences du palais impérial ou des grandes administrations qui se donnent en toute saison avant l'aurore. Les empereurs chinois ont, depuis bien longtemps, observé avec un soin scrupuleux l'habitude, qui leur a été léguée par leurs ancêtres, de se coucher tôt et de se lever de même, afin de profiter de la lucidité d'esprit que donne un sommeil réparateur pour traiter les affaires

1. Ta-tsing est aussi le nom de la dynastie tartare mandchoue qui règne actuellement en Chine.

de l'État. Le maître se levant au premier appel du coq, ses serviteurs sont bien obligés d'imiter son exemple, et qu'il pleuve ou qu'il gèle, Leurs Excellences les ministres du Fils du Ciel n'en sont pas moins obligés de s'arracher de temps à autre aux douceurs d'un lit bien chaud, vers les trois heures du matin, pour aller recevoir les instructions de leur souverain.

Nous traversons la double porte de Tsien-meun, au milieu d'un mouvement très actif de charrettes de toutes sortes, d'ânes et de piétons, criant et vociférant à qui mieux mieux dans l'espoir de se frayer plus vite un passage à la force de leur gosier. Nous voici dans la ville chinoise; après avoir suivi pendant quelques centaines de pas la grande rue qui fait suite à Tsien-meun, nous tournons à droite, et après avoir parcouru une ruelle fort étroite et encore plus encombrée, nous entrons dans Léou-li-tchang, la rue des libraires. Léou-li-tchang est, en effet, exclusivement réservé aux libraires, et c'est avec beaucoup de peine que quelques brocanteurs et papetiers ont pu s'y faire une petite place dans quelques coins dédaignés par messieurs les bouquinistes. Au reste, on retrouve dans toutes les villes chinoises cette même tendance de concentration d'une branche de commerce dans un même quartier ou dans une même rue; habitude que les Chinois ont partagée, du reste, pendant bien longtemps, avec nous, ainsi que le prouvent encore les noms de certaines rues de Paris, comme la rue de la Parcheminerie, le quai des Orfèvres, la rue des Lombards.

Incapable de résister à sa passion du bouquin, Yang m'entraîne vers la première boutique qu'il aperçoit. De chaque côté de l'établissement où nous entrons, se dressent deux immenses planches de bois bien peintes et vernies sur lesquelles se lit, écrite en grands caractères dorés, l'inscription suivante qui a exercé une si puissante attraction sur ce cher intendant de circuit : *Au moissonneur de moutarde : librairie. Livres anciens et modernes* (*sic*). Dans les boutiques pékinoises en général et dans les librairies en particulier, l'étalage est chose inconnue; aucun indice extérieur, à l'exception des monumentales enseignes dont nous venons de parler, n'indique l'industrie exercée par ceux qui l'occupent. La devanture est formée, comme la muraille extérieure de toutes les pièces chinoises, d'un treillis fort serré de légères baguettes de bois, tapissé, du côté de l'extérieur, avec du fort papier coréen qui remplace nos vitres. Au milieu du treillis s'ouvre la porte de l'établissement dont la moitié supérieure est formée de la même façon que la muraille qui l'entoure, avec cette seule différence qu'en son milieu, sur une superficie d'un décimètre carré, le papier a été remplacé par un petit morceau de verre à vitre, importation européenne, qui fait l'office de nos judas et qui permet en même temps à ses habitants de voir ce qui se passe dans la rue et de reconnaître les personnes qui vont entrer.

Dès que nous nous approchons, un des associés de la librairie, qui nous a vu venir à travers son judas, ouvre et nous reçoit avec force salutations accompagnées de toutes sortes de vœux de bonheur et de prospérité.

Nous franchissons le seuil et nous voilà dans une vaste chambre dont le sol est formé par une aire battue comme celles de nos granges, et dont deux des côtés, celui du fond et celui de droite, sont occupés par des rayons qui s'étagent du plancher jusqu'au plafond, tandis que le côté gauche est fermé par une cloison en papier de Corée et est percé d'une porte qui donne accès sur

une pièce plus petite qui constitue, ce que nous nous permettrons d'appeler, afin que le lecteur puisse saisir plus facilement la topographie des lieux, ***le département des estampes et des cartes géographiques.***

Une fois entrés, le patron, ou plutôt le premier associé de la maison, se précipite aussi à notre rencontre; il renchérit encore sur son employé de démonstrations de sa politesse obséquieuse, et tout en déroulant son chapelet obligé des formules stéréotypées, de compliments extraits mot pour mot des traités sur les rites, il nous conduit vers la partie gauche de la boutique et nous invite à nous asseoir aux deux extrémités d'un large sofa bas, en bois noir assez joliment travaillé, dont le siège est formé par de fines nattes bien tendues sur des châssis de bois.

Nous voilà tous les deux confortablement assis sur ce divan, les pieds appuyés sur deux longs tabourets destinés à élever légèrement les genoux au-dessus du siège, de façon à procurer une position plus agréable à ceux qui l'occupent; car, ne l'oublions pas, ces bons Chinois, qui ignorent complètement le nom d'Épicure, n'en sont pas moins fort experts dans l'art de pratiquer sa philosophie. Entre nous deux, occupant juste le milieu du sofa, se trouve une petite table à pieds courts, aussi longue que ce dernier est large. Le sofa et cette petite table constituent, réunis, le meuble indispensable de tout appartement de réception chinois; il forme une véritable causeuse, et les sujets du Fils du Ciel, petits et grands, aiment à s'y asseoir pour s'entretenir de leurs affaires, en humant avec délices les vapeurs embaumées d'un excellent thé, placé entre eux sur la petite table centrale.

La pièce où nous sommes n'a guère l'aspect d'un magasin, et un boulevardier qui s'y trouverait tout à coup transporté se croirait bien sûrement dans la bibliothèque d'un bon bourgeois de Pékin. En outre du sofa que nous occupons, son ameublement se compose de quelques chaises massives tout en bois, et d'une grande caisse, aussi en bois, garnie de nombreuses ferrures en cuivre jaune bien poli, qui étincellent sous un rayon de soleil qui pénètre obliquement par le judas de la porte, et que la face luisante du coffre éparpille dans les quatre coins de la chambre. Cette caisse, bien hermétiquement fermée par un gigantesque cadenas, renferme dans son intérieur l'argent de la maison et les livres de commerce, tandis que sur son couvercle, transformé en table, s'étale un abaque crasseux, — machine à compter dont l'usage s'est aussi répandu en Russie, — un pied de chrysanthème aux larges fleurs blanches, planté dans une vieille potiche ébréchée de la famille rose qui ferait le bonheur d'un collectionneur en Europe, et enfin un mouchoir, plié et roulé avec soin, jadis blanc et que l'âge a rendu grisonnant. Sur la petite table du sofa trône une palette en ardoise montée dans une boîte en bois, qui sert d'encrier aux disciples de Confucius; tout près de là un petit vase de forme bizarre qui contient l'eau nécessaire pour délayer l'encre, et un vase cylindrique en bambou sculpté, rempli de pinceaux à écrire, désigné dans tout l'extrême Orient sous le nom de pitong (pot à pinceaux), nom qui indique bien son usage, mais qui ne peut supporter le voyage de Chine en Europe sans se transformer infailliblement en pot à tabac. Puis, au milieu de la table, sur une pyramide de fil de fer, s'enroule une de ces mèches faites de fiente de chameau mêlée à de la sciure de bois de santal que l'on brûle devant les divinités du bouddhisme, en

place d'encens. Cependant se consumer devant des poussahs ventrus ne constitue point la seule fonction de ces mèches parfumées, et celle que nous avons devant nous sert tout simplement à allumer les petites pipes de nos libraires. Son parfum, mêlé à celui de musc que répand le bâton d'encre de Chine placé sur le bord de l'encrier, remplit la pièce de cette odeur caractéristique indéfinissable, aux effluves capiteux, qui vous poursuit partout lorsqu'on vit dans l'empire du Milieu, et que les objets qui en proviennent conservent encore bien longtemps après qu'ils l'ont quitté. Quant à la partie intéressante de notre boutique, c'est-à-dire les livres, ils sont disposés sur les rayons, non pas comme dans nos bibliothèques, mais bien tout comme chez nos éditeurs, c'est-à-dire entassés les uns sur les autres. Seulement pour les préserver de la poussière, — précaution qui n'est point superflue dans un pays aussi poussiéreux que Pékin, — chaque ouvrage est enveloppé soigneusement dans du papier, et sur cette enveloppe se trouve collée une étroite bande de papier, ordinairement rouge, sur laquelle est écrit le titre de l'ouvrage, ce qui permet aux commis de se livrer à des recherches sans avoir besoin de défaire les paquets.

Nous nous étions promis d'enlever à l'assaut de nombreux trésors, mais voilà que dès le commencement des opérations nous en sommes réduits à nous tenir sur la défensive. Sur l'ordre du patron, les quatre commis de la maison viennent étaler devant nos yeux des merveilles de typographie, des éditions impériales aux reliures de soie jaune, des livres liturgiques bouddhistes enfermés dans des boîtes en bois parfumé. Nous nous étions promis de vaincre et c'était nous qui étions obligés de nous défendre contre les tentations que toutes ces belles choses faisaient naître en nous.

Tout d'abord, avant de décrire les trésors qui furent exhibés devant nous, je vais donner quelques renseignements qui sont, je crois, complètement inédits en Europe, sur *Pékin considéré au point de vue du bibliophile,* dans l'espérance que ce que je vais dire sur ce sujet engagera mes lecteurs à aller bouquiner un peu sur les bords de la mer Jaune. Pékin, au point de vue de la librairie comme sous tous les autres rapports, n'est à proprement parler qu'un vaste entrepôt de marchandises venant des quatre points cardinaux pour y être vendues aux soldats et aux nombreux mandarins qui occupent avec la cour le vaste camp retranché qui a nom la *cité impériale.* Cet entrepôt est lui-même entouré de murailles et forme sur le côté sud de la cité impériale un faubourg qui est appelé *la ville chinoise* proprement dite. Pékin, se trouvant situé au centre d'une région qui ne produit aucune des matières premières nécessaires à l'industrie, ne fabrique rien; tout ce qui s'y consomme, même le riz, vient des provinces méridionales du Céleste Empire. Aussi on n'y trouve guère que des livres anciens, de ces belles éditions qui furent préparées sous la direction des Fils du Ciel, à l'époque de la renaissance littéraire qui se produisit au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, sous le règne des deux souverains les plus illustres de la Chine des temps modernes, Kang-chi et Kien-long. A l'heure qu'il est, on n'imprime plus dans la capitale de l'empire du Milieu que le journal officiel quotidien et la liste — aussi officielle — des fonctionnaires, qui remplace notre annuaire national, avec cette seule différence qu'il en paraît une nouvelle édition tous les trimestres, et quelques essais de littérature peu considérables.

Maintenant que nous avons énuméré les ressources qu'offre aux bibliophiles la ville de Pékin, nous allons essayer d'expliquer en quelques mots en quoi consiste un livre chinois, c'est-à-dire en quoi il diffère des nôtres. D'abord, le papier dont il est formé est en général de couleur jaune tirant sur le gris, — le papier blanc étant réservé pour les éditions communes ou de très grand luxe, — si mince qu'il ne pourrait être imprimé sur le recto et le verso. Les feuilles n'étant de la sorte imprimées que d'un côté, les imprimeurs chinois ont dû nécessairement adopter un mode de pliage tout différent du nôtre; au lieu de plier la feuille en deux, puis en quatre, ils la plient comme les feuillets d'un paravent, de façon que les faces imprimées se trouvent toutes du même côté. Chaque feuillet de leur livre est donc double, mais les deux côtés imprimés sont seuls visibles. Comme les sujets du Fils du Ciel ne savent pas relier leurs livres, ils réunissent plusieurs volumes, — peun, — dans une boîte qu'ils appellent une gaine, — tao, —; cette boîte est faite en carton recouvert de toile bleue pour les éditions ordinaires; pour celles de luxe, la soie remplace la toile, et quelquefois même elle est entièrement faite en bois de santal. Comme toutes les gaines d'un même ouvrage ne contiennent pas le même nombre de volumes, pour indiquer l'étendue d'un ouvrage, les libraires chinois ne doivent donc pas se contenter de vous donner le nombre des gaines, mais aussi celui des volumes.

Puisque nous sommes en Chine, montrons, comme les Chinois, le plus grand respect pour la vieillesse et commençons notre description par un vénérable volume que le libraire nous présente avec force recommandations de ne point trop le manier à cause de son grand âge. Et, en effet, il a dû être manié par bien des générations d'étudiants d'abord, de curieux ensuite, puisqu'il fut imprimé à Nankin au commencement de la dynastie mongole des Yuan, c'est-à-dire en *1282*, à une époque où notre pauvre Europe avait encore à attendre près de deux siècles la venue de Gutenberg.

Ce volume est un des livres classiques des Chinois, le Chou-King, ou livre des annales de leur histoire ancienne. Le papier, de couleur jaune, mais d'un jaune gris qui est la patine que le temps donne aux bouquins orientaux, est raide et fragile, comme s'il avait été à moitié calciné par un feu vif. La forme des caractères est très curieuse et montre encore assez bien leur origine hiéroglyphique qui a complètement disparu de l'écriture carrée des modernes disciples de Confucius. Il est donc facile, à première vue, de voir que le livre en question doit compter pour le moins deux ou trois siècles d'existence. Mais il porte en lui une autre excellente preuve de son authenticité. Les doubles feuilles, rendues fragiles par l'âge, ont été rajeunies à l'aide d'une espèce de rentoilage qui consiste en une feuille de fort papier qui est intercalé dans chacune d'elles. En outre, en regardant une de ces feuilles à la lumière du soleil, on y découvre par transparence une foule de petits points carrés ou ronds qui sont autant de pièces rapportées pour cacher les trous faits par les vers ou les déchirures résultant de l'usure. Sur un seul feuillet, je compte quarante-trois de ces raccommodages microscopiques.

La patience et l'habileté manuelle qui distinguent l'ouvrier chinois en font, il est vrai, un truqueur hors ligne. Mais nonobstant, j'ai peine à croire qu'un réparateur ait eu la patience de passer des mois à imiter des milliers de raccom-

modages afin de faire d'un livre des annales datant au plus du siècle dernier, un contemporain des premiers rois mongols de l'empire du Milieu.

Bien sûr d'avoir affaire à une vénérable antiquité, j'en demande le prix au marchand, non point parce que son exécution typographique ou son texte me semblent merveilleux, mais seulement dans le seul but de doter l'Europe d'une nouveauté en son genre : un livre imprimé comptant six siècles d'existence. Mais, hélas ! j'avais calculé sans les idées des Chinois en fait de curiosités. Le vieux volume me fut offert pour six cents francs d'une façon qui indiquait très clairement que c'était un premier et dernier mot. Ce prix exorbitant me fit un peu réfléchir. Le bouquin, bien qu'il fût vieux, pouvait être plus jeune d'un siècle ou deux que l'âge qu'on lui attribuait. Peut-être même, après tout, n'était-il qu'un frère cadet de nos incunables. Aussi je finis par le voir réintégrer sans regret dans la triple enveloppe qui le protégeait contre les atteintes du temps.

On m'apporte maintenant huit grandes enveloppes en belle soie jaune de format in-folio. C'est un vaste recueil de discours, de remontrances et de mémoires adressés aux Fils du Ciel depuis l'antiquité jusqu'au XIIe siècle. Le nom chinois de cette compilation est : *Miroir des sources profondes de la littérature antique.* L'édition que j'ai sous les yeux fut préparée sous la direction de l'empereur Kang-chi, en 1685.

J'ouvre un des volumes au hasard; le papier blanc est d'un grain d'une finesse extrême; les caractères, aux traits minces, aux cambrures nettes, sans dureté, montrent une œuvre issue de cette période de la renaissance chinoise qui commence sous Kang-chi et finit avec Kien-long, pendant laquelle la typographie, comme bien d'autres arts chinois, produisit des chefs-d'œuvre qui ne font que rendre plus affreuses encore les productions antiartistiques de la Chine moderne. Mais ce qui constitue la plus grande beauté du *Miroir,* c'est, sans contredit, son impression multicolore. Le texte de l'ouvrage même est tiré en noir. Les annotations des auteurs morts à l'époque de l'impression sont à l'encre bleue, couleur de deuil chez les Chinois; celles de l'empereur Kang-chi sont en jaune, couleur de sa dynastie, qui règne encore actuellement en Chine; les notes de ses précepteurs sont en vert pâle, et enfin celles faites par les savants qui vivaient encore au moment de l'impression sont en encre rouge, couleur des vivants. La nuance de ces cinq couleurs, noir, bleu, jaune, vert et rouge, a été choisie et disposée dans la mise en pages de façon à produire un ensemble harmonieux dont les contrastes ne fatiguent point l'œil. Les notes, rangées en colonnes verticales, comme tout écrit chinois, sont les unes intercalées dans le texte même, où elles forment des coupures en caractères plus petits, les autres sur la marge des feuillets; d'aucunes enfin sont rejetées en haut des pages, en vertu de ce principe qui veut que les Chinois fassent tout le contraire de ce que nous faisons. Nous mettons les notes de nos livres en bas des pages, eux les mettent en haut. Nous formons nos dates avec le quantième du mois suivi du nom de ce dernier et du millésime de l'année; eux, au contraire, forment les leurs en plaçant d'abord le millésime de l'année, puis le nom du mois, et seulement à la fin le quantième de ce dernier; ce qui fait qu'ils écrivent 1882 janvier 25, au lieu de notre 25 janvier 1882.

Il fallait que les imprimeurs qui formaient le personnel de l'imprimerie de

l'empereur Kang-chi fussent de très habiles praticiens pour arriver à un tirage en cinq couleurs avec un matériel aussi primitif que celui dont ils se servaient La mise en pages est irréprochable, chaque recto d'impression correspond exactement à son voisin et à son verso. Puis, le repérage a été si soigné qu'il est impossible de s'apercevoir que l'impression en cinq couleurs a été obtenue à l'aide de cinq coups de presse et de cinq planches, comme nos papiers de tenture, tellement chaque caractère est bien à sa place par rapport à ses voisins et à l'ensemble de la page.

Yang s'amouracha du *Miroir*, et après avoir bien marchandé, il l'échangea contre trente piastres mexicaines, — cent cinquante francs environ, — ce qui est bon marché comparativement au vieux vestige dont on m'a demandé six cents francs. Cette différence tient à ce qu'en fait d'art les Chinois estiment avant toute chose l'ancienneté et le travail. Peu leur importe qu'un objet soit joli ou laid ; s'il est très vieux, s'il est très rare, ou si sa confection a coûté beaucoup de travail, il a à leurs yeux une grande valeur. Les vieilles poteries des Tang (cinq siècles avant notre ère) sont plus estimées des amateurs chinois que leurs magnifiques porcelaines des Ming, de Kien-long ou de Kang-chi. De même, ils font des folies pour acquérir une petite tasse en jade, uniquement parce que cette pierre est rare et qu'un ouvrier a dû passer des journées à la travailler, ou plutôt à l'user, car sa dureté est telle qu'aucun instrument ne peut l'entamer. En fait, en art comme en religion et en politique, la race chinoise a des théories qui nous semblent tout aussi barbares que les nôtres leur paraissent absurdes, et le seul moyen de les apprécier à leur juste valeur est de les juger au point de vue chinois, ce qui n'est point toujours chose facile pour nos esprits d'Occident.

Ce premier achat nous a bien fait voir du libraire, et voilà qu'il s'en va tirer *de derrière les fagots* ces raretés qu'on ne montre qu'aux bibliophiles clients de la maison.

J'ouvre un de ces rarissimes volumes ; à la place d'une belle impression je ne vois qu'une gravure non peinte dont le sujet plus que leste est rendu grossier par une exécution des moins artistiques. Je tourne le feuillet. Encore une gravure plus graveleuse encore, si c'est possible, que la première. Décidément, le libraire me prend pour un viveur, ce qui n'est guère flatteur lorsqu'on s'imagine avoir si ce n'est la tête d'un savant, tout au moins celle d'un studieux, d'un *book-worm,* comme disent les Anglais.

Ma physionomie trahit sans doute mes sentiments, car un des associés s'approche de moi et m'adresse un long discours pour s'excuser de présenter à *un sage* des gravures *aussi peu sages;* mais s'il l'a fait, c'est parce que la science brave même la pudeur. Le livre que j'ai devant moi est, me dit-il, un roman célèbre dans toute la Chine et d'une rareté très grande, sa vente ayant été interdite par le gouvernement il y a près de deux siècles, à cause des obscénités qu'il renferme. L'édition qui m'est offerte est une des plus belles qui existent, car, en outre de sa magnifique impression, exécutée au grand siècle de Kang-chi, elle tire une grande valeur des rarissimes gravures qui l'accompagnent et dont les bois ont été détruits depuis longtemps, ce qui fait que le tout constitue pour les bibliophiles chinois ce qu'est pour les nôtres l'édition des fermiers généraux des contes de La Fontaine.

La célébrité incontestable du *Kin-ping-meï* — c'est le nom du roman dont je viens de parler — m'avait fait supposer pendant longtemps qu'en Chine, comme en Occident, l'interdiction d'un roman par la censure, pour cause de l'abus du décolleté, était la meilleure réclame qu'on pût lui faire. Cependant l'idée m'étant venue un jour de m'en faire lire des passages par un lettré, je m'aperçus vite que j'avais condamné bien à tort nos bons Chinois, qui, parmi tous leurs défauts, n'ont point celui de la contradiction. L'interdiction qui a frappé, presque à sa naissance, le *Kin-ping-meï* n'a rien à voir à son succès, qui tient à ce qu'il constitue un véritable phénomène dans la littérature chinoise. Son titre par lui-même ne dit pas grand'chose; il est formé de l'assemblage du nom des trois héroïnes du roman, mesdames *Kin, Ping* et *Meï*, titre qui nous paraît fort explicable, même à nous autres Européens, ce qui n'empêche que des sinologues ont eu l'idée bizarre de le traduire et d'en faire « le prunier au flacon d'or ». La trame même du roman indique déjà les tendances révolutionnaires de son auteur. Au lieu de rester dans les lieux communs du roman classique chinois, *Des amours d'un jeune lettré et d'une jeune fille aussi remarquable par sa beauté que par ses vertus,* ce dernier nous raconte, en vingt-quatre volumes, l'histoire de la jeunesse des plus orageuses d'un droguiste qui a eu le malheur — malheur qu'il partage avec nombre d'Européens — d'avoir un papa qui lui a laissé une grosse fortune. C'est là, comme on le voit, un thème fort scabreux, très connu de nos romanciers, et qui dut grandement scandaliser les instincts conservateurs du monde lettré chinois du XVIIe siècle. Cependant ce qui dut le scandaliser encore davantage, ce fut la façon dont ce sujet, tout nouveau en Chine, est traité. Au lieu des énumérations sans fin des politesses que se font les personnages, l'auteur du *Kin-ping-meï* nous présente les siens tels qu'il les a vus et les fait agir en conséquence. Au lieu de ces jolis dialogues où *le jeune lettré et l'objet de sa flamme* passent les heures à s'adresser des déclarations en vers, à se faire des compliments à l'aide de citations des écrits de Confucius et autres auteurs tout aussi passionnés, il décrit fort vulgairement les prosaïques amours de rencontre d'un de ces riches débauchés chinois qui appellent cyniquement les femmes des *machines* et se contentent de profiter des conquêtes que font, en leur nom, leurs lingots d'argent.

Aussi plus j'avançais dans la lecture du *Kin-ping-meï*, plus je trouvais vrai le proverbe des Latins : *nihil novum sub sole.* Les romans de M. Zola, qui se flatte d'avoir été le premier apôtre du naturalisme sur la terre, ne sont, en somme, que du *Kin-ping-meï* réchauffé. L'auteur de ce dernier a, bien avant la naissance du brillant auteur de *Nana,* tiré admirablement parti du *document humain.* On voit, en lisant son ouvrage, que ses types sont vécus, et il nous raconte leurs actions et même leurs paroles sans y rien changer ou arranger, ce qui fait que, comme son arrière-petit-neveu Zola, son œuvre est remplie d'expressions fort grasses. En Chine, tout est immuable; les renseignements qu'il nous donne sur les mœurs privées des Chinois de son temps sont donc bien sûrement encore d'une parfaite exactitude, appliquées au temps présent. Malheureusement, les nombreuses joyeusetés du *Kin-ping-meï* ont tellement choqué les pudibonds sinologues qu'ils n'ont osé traduire le seul ouvrage chinois qui puisse nous édifier au sujet de la vie intime des sujets du Fils du

Ciel. Pour combler cette lacune j'avais réuni de nombreuses notes au courant de mes lectures de ce roman; les circonstances ne m'ont malheureusement pas permis d'en tirer quelque chose; mais si j'ai jamais un jour assez de loisir pour cela faire, je ne croirai pouvoir mieux l'employer qu'à les compléter, bien convaincu que je suis qu'en dépit de leur apparente légèreté elles contiennent bon nombre de choses dont la philosophie aussi bien que l'histoire pourront profiter.

Pendant que j'examine le *Kin-ping-meï,* mon ami Yang multiplie ses achats; sur son divan se succèdent les belles éditions anciennes des cinq *King* et des quatre *Chou,* ouvrages de Confucius et de ses disciples qui constituent, pour ainsi dire, la base de la littérature chinoise. Elles se distinguent les unes des autres par le nombre et la nature des commentaires qui accompagnent le texte. Puis, elles ont le grand avantage d'avoir été préparées et éditées aux frais des Fils du Ciel, qui chargent, de temps à autre, une commission composée des grands fonctionnaires de l'empire de préparer une nouvelle édition des *Neuf merveilles de la Chine.* Ces sortes d'ouvrages tirent leur valeur du respect des jaunes pour les œuvres de leurs philosophes, ce qui fait qu'un grand fonctionnaire ou un commerçant enrichi rougirait de ne point exposer dans sa salle de réception un ou deux magnifiques exemplaires des ouvrages que les lettrés étudient avant de pouvoir passer leurs examens.

Je suis un profane, et je l'avoue. Les classiques chinois jouissent, à mon sens, chez nous d'une réputation qu'ils ne méritent guère. Ils ont immobilisé pour des siècles un peuple bien fait pour le progrès; c'est certes là une influence qui n'est rien moins qu'en leur faveur. Aussi j'avoue que pour ma part je ne puis comprendre l'attention dont ils ont été l'objet de la part de nos savants, d'autant plus que la littérature chinoise compte des quantités d'ouvrages dont la traduction serait infiniment plus profitable à l'Occident que les nombreuses traductions et commentaires des cinq *King* et des quatre *Chou* qu'il possède déjà. Pour prouver mon dire, il me suffira de citer la grande géographie de l'*Empire du Milieu,* en 124 volumes dont on m'apporte un exemplaire. D'un grand format in-4°, les volumes de cette géographie sont imprimés avec peut-être plus de soin que ceux sortis des presses de l'empereur Kang-chi; mais le papier en est d'un blanc trop criard, les caractères, à force de perdre leur forme cursive, sont devenus un peu raides et carrés. L'imprimerie de Kien-long, le petit-fils de Kang-chi, dont les 124 volumes sont sortis en 1744, a produit des impressions plus correctes et aussi plus durables que celles de son ancêtre, mais qui ont bien certainement un cachet moins artistique; ce qui prouve qu'en impression comme en toutes choses, le mieux est l'ennemi du bien.

Cette grande géographie de l'empire du Milieu, rédigée sous la direction de Kien-long, est bien certainement le plus beau monument géographique que le génie de l'homme ait jamais élevé. Chaque province de ce vaste empire y est décrite avec un soin minutieux; son histoire, ses antiquités, la biographie des hommes et des femmes célèbres qui y sont nés, les productions du sol, y sont l'objet d'études approfondies qui renferment, perdus dans un fatras d'inutilités, des faits du plus haut intérêt pour l'histoire de l'humanité. Le seul défaut de ce chef-d'œuvre, c'est que les statistiques qu'il renferme n'ont plus

aujourd'hui qu'une valeur purement historique. La plus récente édition date de 1791.

Voici maintenant vingt-quatre grands in-folio, magnifiquement reliés en soie. J'en ouvre un, il est rempli de gravures au simple trait; ce sont des représentations de porcelaines, d'objets en jade, en laque et en bambou, de sabres et de médailles, le tout formant la collection d'antiquités que l'empereur Kien-long avait réunie dans une des salles de son palais. Les planches ne donnent malheureusement qu'une bien faible idée des beautés qu'elles représentent, ce qui n'est guère étonnant avec l'ignorance complète des dessinateurs chinois des règles les plus élémentaires de la perspective. Les explications n'ont point le même défaut, mais elles pèchent bien souvent par cette tendance à l'exagération des dates que l'on remarque dans tous les historiens chinois. A les en croire, bon nombre d'objets que renfermaient au siècle dernier les collections impériales remonteraient à deux ou trois mille ans avant notre ère, ce qui nous paraît une bien longue existence pour des choses aussi fragiles qu'une poterie ou aussi faciles à perdre qu'une petite médaille.

Nonobstant leurs fatras, tous ces volumineux ouvrages du siècle dernier ont encore beaucoup de bon, et plus d'un me serait fort utile pour mes études. Malheureusement ils ont un défaut, défaut qui leur est commun à tous, c'est qu'ils sont fort chers, ce qui est une difficulté insurmontable pour un pauvre diable comme moi. Le moindre de ces chefs-d'œuvre, dont il n'existe aucune édition moderne et à bon marché, vaut couramment cinq ou six cents francs. Quelques-uns d'entre eux atteignent même le prix colossal de deux mille francs. Aussi, pour faire cesser le supplice de Tantale auquel me condamne, bien involontairement, le libraire, je lui expose mon cas. Il le comprend fort bien et remplace aussitôt les grands volumes par de minces livraisons, humbles fruits qui rachètent bien souvent leur manque d'éclat par des qualités plus solides que celles de ces immenses monuments où les mauvaises parties sont quelquefois plus nombreuses que les morceaux finement sculptés.

Les raretés typographiques s'entassent si rapidement sur ma table que j'en arrive bientôt à ne plus savoir sur laquelle fixer mon choix. Enfin, après bien des hésitations, et surtout après avoir longuement marchandé, suivant l'habitude de tous les pays où *time is not money*, je finis par acquérir pour cinquante francs deux minces volumes qui viennent en droite ligne du palais impérial. Ils sont recouverts d'une couverture en belle soie jaune, — nuance qui indique son auguste provenance, — qui a perdu avec le temps ses tons trop criards, et tout l'ouvrage est enfermé dans une boîte de toile bleue semblable à celle des plus modestes bouquins. Cependant elle se distingue de celles de ces derniers par un détail que peut seul découvrir un bibliophile : les fermoirs de cette boîte, au lieu d'être en os, comme cela se fait presque toujours, ont été taillés dans du jade vert pâle, légèrement laiteux, la nuance préférée des amateurs chinois.

Quant au texte de mon acquisition, il constitue un bijou au point de vue typographique, et une rareté au point de vue littéraire. Les deux volumes, qui datent aussi de la belle époque de l'empereur Kang-chi, renferment une collection des hymnes qui sont, ou mieux, qui étaient chantés par les chœurs de la maison de l'empereur dans les grandes cérémonies, comme les sacrifices au

ciel, à la terre, aux ancêtres, les audiences de réception des ambassades, des princes tributaires, l'anniversaire de la naissance du souverain. Ces chants sont écrits en vers. Le commencement de chaque ligne est occupé par un vers du poème en gros caractères noirs, puis au-dessous, sur deux lignes parallèles, les notes de musique chinoises : les unes, rouges, qui indiquent la partie d'accompagnement de la guitare; les autres, vertes, qui forment la partie de la flûte.

La plupart des pièces de ce recueil étaient récitées sur un rythme si lent qu'on les psalmodiait bien plus qu'on ne les chantait. Le style, très noble en certains endroits, reste malheureusement presque partout étouffé, pour ainsi dire, sous ces euphémismes de langage qui rendent fort nébuleuses les productions de l'esprit chinois même le plus précis. Comme le livre n'est point dans le commerce, toutes les poésies qu'il renferme sont absolument inconnues en Europe, à l'exception d'une seule, et par leur sujet elles constituent même une branche encore inexplorée de la littérature de l'empire du Milieu. La seule que nous connaissions en Occident a été publiée par le Père Amiot, qui en fit une remarquable traduction en vers. C'est la quatorzième du recueil; quoiqu'elle soit la plus ancienne, puisqu'elle remonte au XIIe *siècle avant notre ère*, sa forme, fort élégante, est celle d'une invocation en trois versets que le souverain adresse à ses ancêtres. Il s'adresse à eux avec des sentiments d'humilité et d'amour pour ses sujets; il s'accuse d'incapacité et il se reconnaît indigne de leur succéder.

Après avoir débuté, dans le premier verset, par un éloge de ses aïeux, il termine par les beaux vers que l'on pourrait aussi bien mettre dans la bouche d'un prince très chrétien que dans celle d'un potentat asiatique :

Je ne saurais marcher sur vos brillantes traces;
Mais mes soins assidus, mes respects, mes efforts,
Prouveront aux futures races
Qu'au moins j'ai mérité de vivre sans remords.

Après cet achat, je veux passer dans la pièce à côté pour voir un peu les gravures et les reproductions d'inscription; mais Yang m'entraîne hors de la boutique après avoir donné l'ordre de faire porter nos livres chez lui. Je le suis; puisqu'il est un vieux routier de librairie, il doit connaître dans quel coin de Pékin on trouve ce qu'il y a de bon et de beau en toutes choses littéraires.

En effet, une fois sorti, Yang m'explique que les plus beaux albums, les plus jolies peintures et les inscriptions les plus rares ne se trouvent jamais à Pékin dans les librairies, mais bien dans les boutiques de curiosités qui avoisinent Léou-li-tchang. Nous entrons dans l'une d'elles, et voilà le supplice de Tantale qui recommence de plus belle à me torturer. On nous apporte un magnifique album, format grand in-4°, richement relié en soie bleue, la couleur ordinaire des reliures des livres religieux. Et, en effet, c'en est un. C'est un recueil des portraits des 18 lo-hans, des Chinois, Rahans des Indiens. Les portraits qui représentent le personnage en pied, avec les attributs qui rappellent sa vie et ses vertus, sont peints sur un fond de noir de fumée. Les contours, d'une légèreté extrême, sont surtout couleurs or, argent ou bleue. La

finesse du dessin est admirable. Les chasubles brodées des Rahans sont des merveilles de détails. Il y a surtout une de ces gravures, — je ne me souviens plus du nom du personnage, — où ce dernier tient entre ses mains un panache de fumée doré qui s'en va former au-dessus de sa tête un petit dais qui soutient une pagode en miniature, haute à peine d'un centimètre, ce qui n'empêche qu'avec la loupe on peut y étudier ces mille détails qui font le charme de ces productions de l'art asiatique.

Que sont ces Rahans pour mériter les honneurs d'un album aussi finement dessiné? Les bonzes chinois ne sont guère d'accord sur ce point, ce qui n'a rien de bien extraordinaire, puisque ces saints hommes appartenaient au bouddhisme, la religion la plus vague qui soit au monde. Cependant les livres bouddhistes, lorsqu'ils parlent des Rahans, nous les dépeignent comme des apôtres des préceptes de Bouddha. Seulement il est un point que les bonzes ignorent et que la tradition écrite ne s'est point donné la peine d'étudier. C'est le nombre des Rahans auxquels les fidèles peuvent adresser leurs prières. D'abord, j'avais entendu parler de 18 Rahans; puis, un beau jour, il me tomba entre les mains un livre liturgique qui en énumérait 180. C'était bien là un véritable miracle de la *multiplication des saints.* Mais quelle ne fut point ma stupéfaction lorsque je visitai à Canton un temple qui en contenait 500 sous forme de petites statuettes en plâtre hautes de deux pieds. Alors eut lieu, entre moi et le bonze qui m'accompagnait, le dialogue suivant qui, loin de m'éclairer, ne fit qu'augmenter mon incertitude.

Moi. — Vous avez là les images de tous les *Rahans ?*

Le bonze. — Oh ! non, il y en a d'autres.

Moi. — Et combien?

Le bonze. — Pas peu. (Expression chinoise qui correspond à notre beaucoup.)

Moi. — Vous en savez le nombre?

Le bonze. — Non. Il est inutile, ils ne rapportent rien parce qu'ils n'ont le pouvoir de guérir aucune maladie. Nous n'avons ici que les *productifs.*

En somme, les Rahans sont sans doute aussi nombreux que les saints dans notre calendrier, ce qui n'est point peu dire.

Voici maintenant un autre album dont le sujet est loin d'être religieux. C'est l'histoire, en peinture, des aventures d'un Mongol qui se laissa prendre aux séductions féminines de Pékin. La peinture est sur soie, le dessin en est soigné, et quoique les nuances employées soient très vives, l'ensemble est très harmonieux, grâce aux talents des Chinois à disposer côte à côte avec art les couleurs les plus disparates. La première planche représente notre Mongol vêtu d'une longue capote en fourrures; un bonnet de même matière sur la tête, et avec un grand sabre recourbé au côté. Ses yeux arrondis, ses deux mains tendues en avant pour saisir l'objet désiré, tout en lui forme une préface excellente à la suite de l'album qui représente des sujets si scabreux que je renonce à en parler, en dépit de leur jolie exécution. Devant le Mongol, une jeune femme, à la taille élancée, à la physionomie fine et craintive, se tient immobile, comme clouée sur place, par le voisinage d'un sauvage enfant des steppes de l'Asie centrale. Enfin, dans un coin du tableau, une jolie potiche, d'où sort

un magnifique bouquet de ces chrysantèmes monstres qu'on ne voit qu'à Pékin, a permis au peintre de donner la mesure de son talent, car les Chinois sont surtout habiles comme peintres de fleurs, genre où la perspective joue un rôle à peu près nul, et où, par contre, l'emploi et l'arrangement des teintes vives occupent le premier rang.

Nonobstant le peu d'aptitudes des artistes chinois à représenter le corps humain qu'ils construisent sans s'inquiéter des principes de l'anatomie, l'album qui est devant moi se fait cependant remarquer par des personnages qui ne sont point trop désarticulés, et dont la physionomie exprime bien les sentiments. Ce dernier point surtout en fait une rareté, car les peintres chinois donnent toujours à leurs personnages, même aux portraits d'après nature, la même physionomie impassible qui fait que toutes les figures se ressemblent.

Après ce premier album, il en vient une foule d'autres beaucoup plus chinois, c'est-à-dire beaucoup moins bien faits, à notre point de vue. Les membres, bras et jambes, sont absolument désarticulés; les têtes tournent autour du cou comme une boule sur un pivot, les figures sont d'une monotonie fatigante. Parmi tous ces albums, un grand nombre représentent des sujets fort scabreux, et je dois avouer que ce sont en général les mieux faits. Il en est en Chine des œuvres artistiques morales comme des productions de notre littérature à l'usage des jeunes filles; les unes et les autres se font remarquer par une pauvreté incroyable d'exécution qui les rend déplaisantes à regarder ou assommantes à lire. D'où vient que le graveleux, sous forme de gravures en Chine, sous forme de romans en France, attire plus les talents que leurs opposés? Sans doute de ce que la demande des premières est plus grande que celle des secondes, ce qui fait le métier d'auteur plus lucratif.

Quoi qu'il en soit, parmi les nombreux albums profanes que j'ai feuilletés dans les librairies de Pékin, je n'ai jamais pu en trouver un qui joignît à sa beauté d'exécution l'avantage de pouvoir figurer sur une table et d'être livré à la curiosité de tout le monde.

Après les albums viennent les tableaux, ou du moins ce qui en tient lieu en Chine. Ce sont des peintures plus ou moins grandes, sur papier ou sur soie, qui s'enroulent sur deux baguettes qui garnissent leurs extrémités. La peinture chinoise a eu, s'il faut en croire les historiens, son âge d'or, avec ses maîtres célèbres et ses grandes écoles; mais tout cela est si loin de nous qu'il ne nous reste plus aucun vestige qui nous permette de juger la valeur de cette grandeur déchue.

Au XVI[e] et XVII[e] siècles, sous les règnes de Kang-chi et de Kien-long, au milieu du mouvement de renaissance de tous les arts, la peinture seule ne put retrouver un peu de la vie que les ans lui avaient enlevé. Et cependant elle se trouvait alors dans des conditions bien propres à la faire renaître. Parmi les missionnaires catholiques que Kang-chi avait réunis autour de lui, il y avait des peintres, des dessinateurs et des graveurs qui eussent pu donner d'excellentes leçons à leurs collègues jaunes. Cependant il n'en fut point ainsi, et la peinture chinoise continua et a continué jusqu'à nos jours à suivre sa vieille routine qui a même perdu, avec les ans, l'éclat dont l'avaient parée ses créateurs à sa naissance.

Cependant l'œuvre de nos missionnaires artistes dans l'extrême Orient a

été assez importante pour permettre à des imitateurs de faire aussi bien qu'eux. Parmi les peintures que l'on déroule devant moi, voici une toile qui représente une Vierge à l'enfant, peinte dans la manière du Pérugin. L'enfant surtout est d'une exécution remarquable, en dépit des teintes toujours plates de l'aquarelle, car les Chinois ignorent complètement la peinture à l'huile. Après cette œuvre, exécutée à la chinoise, par une main européenne, on m'apporte un gros paquet rendu informe par les attaques du feu et de l'humidité. Ce pauvre débris fait aujourd'hui partie d'une petite collection dont il forme une des pièces les plus rares, ce qui fait que le lecteur me pardonnera de m'étendre un peu à son sujet. Franchement, amour-propre de collectionneur mis à part, la pièce que je vais leur présenter présente un double intérêt, d'abord à cause de sa rareté, puis parce qu'elle nous permet d'étudier une preuve, aujourd'hui détruite, de notre puissante influence en Chine au XVII[e] siècle. Le paquet informe constitue, en effet, un album, ou plutôt les débris d'un album qui représente les principaux sites du Palais d'été, cette superbe résidence des Fils du Ciel que des missionnaires français avaient construite pour eux sur le modèle de Versailles, et que des soldats français ont transformée en un monceau de ruines. Aussi, dès que j'examine les planches qu'il renferme, je n'y vois que toits à l'italienne, labyrinthes, jets d'eau, cascades et *vieux petits ifs en rang d'oignons.* Toutes ces choses qu'un poète a dénigrées si fort dans ses *Trois marches de marbre rose.*

Pendant que je regarde cet album, sans savoir ce qu'il représente, Yang se lève tout à coup et m'entraîne dehors. Il vient d'entendre le gong qui annonce la fermeture des portes de la ville impériale. Nous faisons diligence à travers la foule des retardataires qui s'empressent, les uns de sortir, les autres de rentrer dans la ville. Chemin faisant, Yang, pour me consoler d'avoir été ainsi interrompu, me dit : « Soyez sans crainte, vous retrouverez votre album à la même place demain et les jours suivants, ce sont *des choses d'Occident,* et nos bibliophiles n'y tiennent guère. »

Je me sens un peu rassuré par ses paroles. Nous traversons les portes au milieu d'une agitation extraordinaire. Une fois dans l'intérieur, nous voyons de chaque côté de l'entrée une haie de badauds qui sont venus là pour voir le désappointement du pauvre paysan qui arrivera trop tard pour pouvoir sortir, ce qui lui vaudra force quolibets de ces curieux. Devant le corps de garde, un soldat frappe à coups de plus en plus lents sur un grand gong pour annoncer que l'heure psychologique approche.

MAURICE JAMETEL.



NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA GUIRLANDE DE JULIE

AU DIRECTEUR DU *Livre*.

Monsieur,

DANS l'intéressante notice qui accompagne votre édition si élégante et si consciencieuse de *la Guirlande de Julie,* vous dites n'avoir rencontré jusqu'alors que deux copies manuscrites de la galanterie exquise de Montausier : celle du recueil de Conrart et celle du recueil de Maurepas.

Il en existe cependant une troisième qui se trouve à la Bibliothèque nationale, cataloguée au département des manuscrits sous le n° 19142.

Comme cette copie m'a paru présenter quelque intérêt, je vous demande la permission de vous la décrire aussi brièvement que possible.

Le manuscrit 19142 (ancien 1668) provient du fonds de Saint-Germain-des-Prés et comprend plus de deux cents feuillets. Le commencement est consacré à *la Guirlande de Julie.* En effet, la première page porte cette seule mention :

LA GUIRLANDE DE JULIE
Pour Mademoiselle de Rambouillet
JULIE-LUCINE D'ANGENNES.

Au verso, une épigramme de Carlincas, biffée d'un trait de plume, mais accompagnée d'une

note au crayon; puis au-dessous de l'épigramme, l'historique de *la Guirlande de Julie,* en quelques lignes que voici :

Monsieur le Marquis de Montauzier fit faire cette guirlande pour Mademoiselle de Rambouillet, qu'il espousa après treize ans d'amour[1]. Plusieurs de ses amys et des amys de ses amys firent des madrigaux à son exemple; monsieur le Marquis de Rambouillet mesme en fit un par compagnie, voyant que tout le monde en faisoit. Monsieur de Montauzier fit peindre toutes les fleurs chacune au naturel sur du velin et, dans les pages suivantes, tous les madrigaux qui estoient sur la mesme fleur. Avant cela, il y avoit un Zéphire qui répandoit des fleurs, et la première feuille estoit une guirlande composée de toutes ces fleurs ensemble avec le tiltre précédent; les vers estoient escrits aussy sur du velin, d'un (*sic*) escriture qui imitoit ou pour mieux dire qui surpassoit de beaucoup l'impression. C'estoit un nommé Jarry qui les avoit escrits. Tout cela estoit relié et faisoit un petit in-folio. Ce présent fut fait deux ou trois ans avant qu'il l'espousast.

Au second feuillet commence le défilé de toutes les fleurs qui composent la *Guirlande de Julie.* Le copiste a conservé pour chacune d'elles la disposition adoptée par le manuscrit original; cependant les madrigaux groupés autour de la même fleur ne sont peut-être pas rangés dans l'ordre qu'avait déterminé Montausier.

Toutes les pièces de *la Guirlande,* sauf une, celle de *la Flambe,* signée du nom de Malleville, se retrouvent dans le manuscrit 19142. Une partie des madrigaux additionnels du recueil de Conrart est également insérée dans le même recueil. J'y relève, en outre, trois pièces inédites et diverses modifications qui n'ont pas été encore signalées, du moins que je sache.

Les désignations d'auteurs présentent des variations qu'il importe de noter. Ainsi le madrigal de *l'Anémone,* qui porte la signature de Montausier, est attribué par notre manuscrit à Conrart. Le second madrigal des *Lys,* composé par Martin et commençant ainsi : « Je puis mettre », etc., appartient à Malleville, d'après le manuscrit 19142. *La Fleur de grenade,* signée de Briotte dans l'original, est signée, dans cette copie, d'Andilly.

Les six madrigaux de *la Guirlande,* portant l'initiale C, sont tous attribués par notre manuscrit à Conrart. Enfin, le M. de R. devient dans ce même manuscrit le Marquis de Rambouillet, comme le dit très nettement d'ailleurs la note explicative qui figure à la première page de cette copie.

Pour ne pas lasser votre patience, monsieur, je passe sur des variantes sans importance reproduites en partie d'ailleurs par le manuscrit de Conrart et j'arrive immédiatement à celles qui demandent à être examinées de plus près.

Notre copie classe parmi les fleurs de *la Guirlande* les pièces de Malleville, que Montausier crut devoir éliminer et qui furent conservées dans les œuvres du secrétaire intime de Bassompierre : c'étaient *le Souci, la Fleur de grenade*[2] et *la Fleur d'Adonis.*

La variante du *Narcisse* de Montausier, signalée par le recueil de Conrart, se retrouve également dans le manuscrit 19142.

Une autre pièce sur le *Narcisse,* qui ne figure pas dans l'original, mais dans

1. Dans le manuscrit le mot *services* est barré et au-dessus on lit d'*amour.*

2. Mention au crayon dans le manuscrit 19142 *(Hemerocalle, p. 23).*

le recueil de Conrart, avec cette mention : « anonyme », porte dans notre manuscrit la signature suivante : *M. Godeau, depuis évesque de Grasse.* En outre, les deux madrigaux sont tellement dissemblables, à l'exception toutefois du dernier vers, resté le même dans chaque copie, que je crois devoir vous donner le texte de la pièce du 19142.

Qu'Amour se plaist en mon malheur!
Dans le triste destin qui me fit une fleur
Il ne borne pas mon supplice :
Julie, à tes beaux yeux je me laisse esblouir;
Mais j'aime sans espoir, car le sort de Narcisse
Est d'aimer des objets dont il ne peut jouir.

Voici maintenant deux variantes inédites du 19142 :

L'une, dans *la Fleur de grenade*, signée C :

Mais j'ay mesprisé cet honneur
Et j'ay voulu demeurer fleur.

L'autre modifie comme suit les quatre derniers vers du *Pavot* de Scudéry, entièrement biffés à la plume :

Vous sçavez quel secours on tire des pavots ;
A vos yeux adorez sur la terre et sur l'onde
Je sçauray donner le repos
Qu'ils dérobent à tout le monde.

Je passe aux pièces inédites :

1° Le *Souvenez-vous de moy* :

Quoy que l'ardeur dont je me sens brusler
Me cause un extreme martyre,
Que me serviroit de parler?
Mon nom vous dit assez ce que je vous veux dire

De Frémont[1].

2° Un sonnet, signé Le Maistre, dont je vous donne le premier hémistiche seulement :

Ornement de ton sexe....

3° L'épigramme de Carlincas, insérée au verso de la première page et renvoyée, par une mention que nous avons déjà signalée, à la fin de la copie :

Belle Julie, on me demande
Si je n'ay point encor cherché
Quelque fleur pour vostre guirlande.
Mais en cela je suis fort empesché!
Où trouverois-je une fleur, je vous prie,
Si je n'ay pas, dont je suis bien fasché,
Ny champ, ny bois, ny jardin, ni prérie?

Enfin (et j'espère, monsieur, que vous me pardonnerez cette trop longue description en faveur de la petite surprise que je vais probablement vous faire),

1. Le nom de Frémont est rayé : puis à côté cette mention au crayon *(le primevère, p. 22).*



A Lalauze sc | Imp A Salmon

enfin, dis-je, voici pour moi le passage le plus important et le plus curieux de cette copie inconnue de *la Guirlande de Julie.*

Le madrigal de Tallemant des Réaux : *les Lys,* tel qu'il figure dans l'original avec la signature Des Réaux Tallemant, est effacé complètement, puis refait sur ces mêmes ratures[1]. En outre, à côté de ce madrigal, en apparaît un autre beaucoup plus court, signé des Réaux, et biffé exactement comme le premier. Une note au crayon : « pour l'ornement..., à l'autre page », nous renvoie au verso où nous lisons, après le madrigal de Malleville, et en accolade, toujours sous la signature de Des Réaux, la pièce suivante qui me paraît une très heureuse réduction de l'original :

Pour l'ornement de l'empire françois,
Je descendis de l'Olympe autrefois;
Mais quelques grands honneurs qui semblassent m'attendre,
Si l'on eust secondé mes vœux,
On ne m'en auroit fait descendre
Que pour couronner vos cheveux.

Cette particularité du manuscrit 19142 piqua vivement ma curiosité et m'engagea à examiner de très près la copie de *la Guirlande de Julie.*

J'y remarquai trois écritures bien différentes.

L'une, haute et droite, parfaitement régulière, paraît appartenir à la main d'un copiste exercé. On la retrouve d'ailleurs fréquemment dans les manuscrits du XVIIe siècle. Ici, elle a tracé l'en-tête du recto de la première page et la première moitié du verso où je vous ai signalé, monsieur, l'épigramme de Carlincas : son travail reparaît sur toutes les autres pages. C'est évidemment un calligraphe qui a copié les madrigaux de *la Guirlande.*

La seconde écriture, large et presque tremblée, n'apparaît au contraire qu'une fois, pour remplacer les quatre vers, biffés d'un trait de plume, du *Pavot* de Scudéry.

La troisième occupe la seconde moitié du verso de la première page avec la légende de *la Guirlande de Julie.* Je la suis, pour ainsi dire, à la piste. C'est elle qui, à chaque page, désigne l'auteur de tel ou tel madrigal, qui recopie à la dernière l'épigramme de Carlincas; c'est elle seule qui a raturé, surchargé et définitivement remanié la pièce de des Réaux.

Il me semblait bien que j'avais vu cette écriture-là quelque part. Associant aux efforts de la mémoire des procédés d'investigation scientifique sur lesquels je reviendrai plus tard, je crus remarquer que ces caractères menus, secs, presque pointus[2], offraient une certaine analogie avec l'écriture de Tallemant des Réaux. Malheureusement les termes de comparaison dont je pouvais disposer étaient des plus restreints. On ne connaît jusqu'à présent qu'une pièce autographe du célèbre *anecdotier*[3]; c'est le sonnet, qui se trouve dans le recueil

1. Toutefois la pièce est illisible, et je crois distinguer comme surcharge de la signature le nom de Cassandre.

2. La graphologie, malgré ses prétentions excessives, trouve assez facilement ici son application. L'écriture de des Réaux dénote bien le caractère de l'homme tel que le montrent ses Mémoires : très net, très précis, très observateur, mais caustique, impitoyable et même grincheux.

3. Il ne nous a pas été donné de voir le texte original des *Historiettes* et des Portefeuilles dont parle M. de Monmerqué. En revanche, nous avons eu entre les mains l'exemplaire de Voiture de 1656

de Conrart, adressé au secrétaire de l'Académie par son « très humble serviteur Des Réaux ».

Vous voyez d'ici, monsieur, mes promenades successives à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal : chaque fois, je cherchais à m'affermir dans mes convictions, et je crois avoir acquis la certitude aujourd'hui de n'avoir pas fait fausse route. Cependant, monsieur, je ne suis pas expert en écritures, et peut-être serait-il à propos de laisser à qui de droit le soin de contrôler mes assertions.

En outre, d'autres arguments plaidaient en faveur de ma thèse. — Veuillez comparer la légende du manuscrit 19142 avec l'alinéa que des Réaux consacre à *la Guirlande de Julie*, dans l'*Historiette* de Montausier, et dites-moi si vous ne trouvez pas comme un air de famille à ces deux textes.

Certes, l'auteur de la légende explicative en connaissait parfaitement l'histoire, mieux sans doute que la plupart des contemporains[1], dont les renseignements à cet égard sont insignifiants ou bourrés d'inexactitudes.

Montausier épousa en effet Julie d'Angennes, « après treize ans d'amour ». Des Réaux le dit très nettement dans ses *Historiettes :* « ç'a été un *mourant* d'une constance qui a duré plus de treize ans ». Plus loin, il ajoute : « dès le temps du roi de Suède, il avoit commencé à travailler à *la Guirlande de Julie* ». Or le temps du roi de Suède, c'est 1632, et les lettres de Chapelain, dont nous devons l'entière publication aux soins éclairés de M. Tamizey de Larroque, viennent certifier officiellement l'acte de naissance de *la Guirlande de Julie.*

Je vous envoye, dit-il dans une lettre adressée au comte de Fiesque le 9 septembre 1633, un long madrigal que j'ay esté obligé de faire pour votre illustre cousine, Mademoiselle de Rambouillet, dans le dessein qu'un de nos amis a pris de luy faire une couronne de fleurs dont chacune parlera ou sera présentée à sa louange. C'est une imitation de l'italien de Guazzo pour une certaine comtesse de Montferrat et qui réussira.

Quelques jours après, le 14 septembre, Chapelain écrivait au baron de Salles qui devenait, deux ans plus tard, par la mort de son frère aîné, baron de Montausier :

J'achève en vous disant que je me tiens quitte envers vous du madrigal de fleurs que je vous avois promis, comme vous aurés veu par ma précédente....

Mais revenons à la légende du manuscrit 19142. Vous remarquerez, monsieur, que son auteur parle du marquis de Rambouillet comme d'un des collaborateurs de *la Guirlande* et qu'il lui attribue la paternité du madrigal l'*Hyacinthe.* Or Des Réaux le désigne à peu près dans les mêmes termes, et il est le

que possède la Bibliothèque de l'Arsenal et qui est annoté, dit-on, par des Réaux. M. Monmerqué, en quelques lignes annexées à la première page de cette belle édition, met en doute l'authenticité de l'écriture : nous partageons son avis et nous croyons même qu'une partie des annotations n'appartient pas à Tallemant. Nous nous en expliquerons à l'occasion.

1. Vous-même, monsieur, vous avez relevé cette prodigieuse erreur d'Huet fixant à 1633 l'hommage de la Guirlande à Julie d'Angennes. Le savant évêque a voulu sans doute parler de l'idée première, telle que la conçut Montausier.

seul contemporain des Montausier et des Rambouillet qui nous ait fait cette révélation.

L'auteur de la légende nomme le calligraphe Jarry; Des Réaux le nomme également, et cette fois c'est à l'éditeur des *Historiettes* que j'emprunte l'affirmation suivante :

> Des Réaux est peut-être le seul contemporain qui nous ait parlé de l'admirable talent de ce Nicolas Jarry.

Mes recherches ne m'eussent pas semblé suffisantes, si je n'avais dépouillé le reste du manuscrit 19142. Or il est entièrement consacré à cette légion de poètes de ruelles, que Des Réaux cite volontiers dans ses *Historiettes.* A côté des noms plus connus de Godeau, de Pelisson, de Maucroix, de Scudéry, de Benserade, de Montreuil et de Bois-Robert, je trouve ceux de Serizy, de Fremont, de Cassandre, de Mlles du Val, Ogier et d'Ardenay, de Quillet et de Meziriac, dont les œuvres poétiques sont absolument ignorées.

Ces différentes pièces sont écrites tantôt par le calligraphe, tantôt par le copiste que je crois être Tallemant des Réaux.

Ici, monsieur, j'ouvre une parenthèse pour vous dire qu'un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, le n° 19145, appartenant, lui aussi, au fonds de Saint-Germain-des-Prés, se présente dans les mêmes conditions que le 19142. Le format, la reliure, les fers qui s'y trouvent imprimés sont tout à fait semblables. Les deux sortes d'écriture que j'ai signalées dans le 19142 reparaissent dans le 19145. Ce dernier recueil comprend, à côté d'un certain nombre de poésies empruntées au *Cabinet satyrique* et aux œuvres de Corneille, de Sarazin, de Gombaud, de Malleville et de Saint-Pavin, une série de pièces imprimées ou inédites signées d'Etlan, Lafemas, Le Pailleur, Carlincas, Mareuil, Dulot, *M. Paschal,* Mlle Paschal, et autres noms que citent volontiers les *Historiettes* de Des Réaux.

Mais ce qui rend plus intéressante encore la lecture de ces poésies, dont la plupart n'ont pas vu le jour, c'est la multiplicité des notes qui leur servent de commentaires et qui sont *toutes* de cette écriture menue et pointue que je crois être celle de Des Réaux. Ces notes sont certainement l'œuvre d'un contemporain : j'en ai trouvé qui portaient la date de 1653; elles tournent généralement à l'épigramme et rappellent l'esprit médisant de l'auteur des *Historiettes.* Il en est même qui se trouvent reproduites presque textuellement dans l'œuvre de Des Réaux. Je prends indifféremment mes citations dans l'un ou l'autre des manuscrits.

La sanglante satire de « Chastellet, maistre des requestes » contre Malefas (Lafemas) porte comme sous-titre cette note : « Il (l'exécuteur des basses-œuvres de Richelieu) fit effigier le baron de Ciré et condamner son cheval à tirer le tombereau où estoit son effigie. »

Je lis dans les *Historiettes* : « On se moque dans cette satire de Chastellet, qu'il condamna le cheval de bataille du baron de Ciré à tirer le tombereau dans lequel estoit l'effigie de son maistre. »

L'anecdote de cet avocat qui, « plaidant pour les Portugais, commença ainsi : Messieurs, je plaide pour haut et puissant prince Philippe IV, roi des Espagnes, etc., etc., et qui, depuis cela, fut appelé l'advocat du roi d'Espagne »,

se trouve reproduite dans les mêmes termes au chapitre « des Avocats » et au manuscrit 19142.

L'*Historiette* consacrée au ministre huguenot, La Milletière, raconte « qu'il s'était mis en tête d'accommoder les deux religions ». La mention manuscrite est absolument semblable.

En outre, les notes de nos deux recueils de poésies indiquent de reste qu'elles émanent d'un homme fort au courant des habitudes de Tallemant, de l'hôtel de Rambouillet, de Sablière, de Maucroix, de Conrart et de Godeau, dont certaines pièces accusent les corrections autographes.

Ainsi Sablière devient « notre grand madrigallier », surnom et orthographe exactement reproduits dans les *Historiettes,* et la note manuscrite ajoute : « On l'appelle ainsy parce qu'il fait bien des madrigaux et qu'il ne fait guère que cela. M. Conrart, en riant, lui en expédia des lettres. »

Je vous citerai encore les commentaires sur l'établissement de l'Académie, sur les terreurs de la marquise de Sablé, sur le fou Dulot et la genèse des bouts-rimés, sur la *Milliade* et sur la pompe de Voiture, ce favori de l'hôtel de Rambouillet, dont « la mine niaise » est signalée dans les mêmes termes par les *Historiettes.*

Des Réaux se donne volontiers comme « raccommodeur » de poésies estropiées. L'auteur des notes de nos deux manuscrits est encore plus explicite : « Je ne prends, dit-il, cette peine que pour les *femelles* », un nom impertinent que les *Historiettes* affectionnent.

Je termine ces trop nombreuses citations par la plus significative de toutes. Une épître de M. de Frémont porte la suscription suivante :

> Pour le forain Plessis,
> Le fin plus beau des six.

L'annotateur écrit en marge : « c'étoit le troisième frère de la *Veuve* et de *Madame des Réaux ;* il gouvernoit la foraine de Languedoc dont son père estoit fermier.... » Pour quiconque a lu le chapitre des *Historiettes,* intitulé les *Amours de l'Auteur,* le premier membre de phrase de la note manuscrite est toute une révélation.

Certes, monsieur, voilà bien des arguments en faveur de ma thèse : sont-ils donc péremptoires et ai-je le droit d'en conclure que les manuscrits 19142 et 19145 pourraient revendiquer pour propriétaire Tallemant des Réaux ? Qui sait même s'ils ne faisaient pas partie de ces recueils de poésies dont parle si volontiers l'auteur des *Historiettes* et où ses amis briguaient l'honneur de figurer ? A vrai dire, il me serait difficile, sinon impossible, de déterminer comment et à quel titre ils seraient venus se fondre dans la fameuse collection de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

J'ai consulté, par acquit de conscience, le catalogue dressé par Dom Poirier, car, vous le savez aussi bien que moi, monsieur, il ne reste aujourd'hui que des données fort incertaines, sinon sur les acquisitions, du moins sur l'origine des différents manuscrits transportés au dépôt de la Bibliothèque nationale après le désastre de Saint-Germain-des-Prés en 1792.

La réponse que m'a fournie le catalogue de D. Poirier est loin d'être satisfai-

sante. Il indique cette double provenance : *Estrées* et *Coislin.* Or il est impossible que ces deux bienfaiteurs de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés lui aient donné simultanément les mêmes manuscrits.

Toutefois, une circonstance fortuite m'a permis de déterminer avec précision lequel, de Jean d'Estrées ou du marquis de Coislin, était le véritable propriétaire des deux manuscrits. Un troisième, le 19146, me tira d'embarras : ce manuscrit comprend une série de pièces pour ou contre Richelieu, et j'y trouvai plusieurs corrections de la Milliade de cette écriture que j'attribue à Des Réaux. La première page du 19146 portait l'étiquette traditionnelle de la plupart des manuscrits Coislin. Donc le 19142 et le 19145 appartenaient primitivement à la riche collection du chancelier Séguier, que la famille de Coislin reçut en héritage.

D'autres faits, moins probants peut-être, mais non moins intéressants, venaient compléter l'ensemble de mes renseignements. Examinant avec attention le papier des deux manuscrits, j'y remarquai en filigrane l'écusson du cardinal de Mazarin et celui de la Couronne royale. Je ne prétends pas donner là, pour la recherche des dates historiques et littéraires, un mode d'investigation infaillible ; mais il ne serait peut-être pas inutile de savoir quel parti on en pourrait tirer. Les filigranes du XIVe et du XVe siècle ont été étudiés; ceux du XVIe et du XVIIe attendent encore leur historien.

Je ne m'illusionne pas, monsieur, sur la valeur du travail que j'ai cru devoir vous soumettre, et je pressens les attaques qui lui sont réservées. La critique contemporaine est sceptique et peu clémente ; elle a été si souvent dupée qu'elle a le droit d'être incrédule. Les plus vaillants athlètes de nos luttes bibliographiques se sont vu reprocher fort aigrement des hypothèses hasardées : l'autorité de l'âge, le prestige du nom, le souvenir des services rendus n'ont pu préserver des plus vives attaques ces doyens de notre âge littéraire. J'aurais donc mauvaise grâce à réclamer le privilège de l'inviolabilité auquel ils ont plus que moi le droit de prétendre. Peut-être le premier coup de plume renversera-t-il tout l'échafaudage de mon argumentation ; je m'en consolerai facilement si, parmi ces matériaux laborieusement amassés, quelque curieux, plus heureux que moi, trouve les éléments d'un travail moins stérile.

Permettez-moi, monsieur, avant de terminer, de revenir à *la Guirlande de Julie,* pour chercher à débattre un point litigieux sur lequel les critiques ne sont pas encore tombés d'accord.

Ainsi que le manuscrit 19142, j'attribue à Conrart les six pièces de *la Guirlande* signées de l'initiale C, bien que le recueil de Sercy en accorde trois à Corneille.

Je n'ai qu'une très médiocre confiance dans les désignations d'auteurs faites par l'éditeur de cette curieuse collection. J'ai relevé plus d'une grave erreur dans les cinq volumes qui la composent. Telle pièce est signée d'un nom qui ne se trouve pas à la table commençant chaque tome et réciproquement. J'ai vu la même poésie appartenant à la fois à Scarron et à Scudéry, à Cotin et à Charleval.

Il serait à souhaiter qu'un érudit entreprît la réimpression d'un recueil si précieux pour l'histoire littéraire du XVIIe siècle et poursuivît la restitution à qui de droit des pièces anonymes ou frappées d'une désignation erronée : ce

serait un travail long et pénible, mais l'écrivain patient qui le mènerait à bonne fin aurait bien mérité de la bibliographie.

C'est à mon sens, en parfaite connaissance de cause, que l'auteur des attributions du manuscrit 19142 (je n'ose l'appeler encore Des Réaux) a complété l'initiale des six madrigaux de *la Guirlande de Julie*. Peut-être Conrart n'a-t-il pas voulu que son nom figurât dans l'original. Il est d'ailleurs bien prouvé aujourd'hui que le manuscrit offert à Julie d'Angennes dut passer par diverses transformations avant que Montausier le jugeât digne d'être présenté à son incomparable princesse. Notre copie est évidemment une de ces éditions mises au rebut.

Peut-être, monsieur, vous semblera-t-il intéressant de connaître d'un peu plus près les illustres inconnus qui ont collaboré, d'après notre manuscrit, à *la Guirlande de Julie*. Les *Historiettes* de Des Réaux me permettront de vous donner assez de renseignements pour satisfaire votre curiosité, sans abuser de votre complaisance.

De Frémont, l'auteur du *Souvenez-vous de moy*, était un agent diplomatique, justement estimé, neveu de Perrot d'Ablancourt, le traducteur plus élégant que fidèle des classiques latins et grecs. Frémont s'adonna, lui aussi, à la littérature; le manuscrit 19142 donne toute une liasse de ses poésies et Chapelain, dans ses lettres, le cite avec éloges.

M. Le Maistre, dont j'ai indiqué le sonnet, était un avocat fort en renom, qui se dégoûta promptement du monde et se retira chez les solitaires de Port-Royal. Des Réaux dit assez malicieusement qu'on lui confia le soin du jardin potager et qu'il n'était pas rare de rencontrer dans les plates-bandes du monastère le fameux M. Le Maistre, en gros souliers et la bêche à la main.

L'édition des *Historiettes* (Techener, 1858, t. VII) accompagne le nom de Carlincas de cette note due à Des Réaux :

Languedochien qui a fait de si jolies épigrammes.

M. Paris nous apprend que ce poète « se nommoit[1] François-Juvénal de Carlincas, de la maison des Ursins, et fut tué au siège de Namur ». Il ajoute même, comme s'il avait la mort dans l'âme : « J'avoue avec quelque confusion que je n'ai pas trouvé ailleurs la trace des vers de ce galant homme. » Plus heureux que M. Paris, j'ai pu découvrir, précisément dans le manuscrit 19145 et dans le Recueil de Conrart[2], un certain nombre d'épigrammes et d'autres pièces de Carlincas qui sont, ma foi, fort galamment troussées.

En outre, j'ai eu cette bonne fortune de rencontrer, chemin faisant, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, 12680, deux épigrammes inédites,

1. Je me suis toujours demandé pourquoi les éditeurs de Tallemant des Réaux, beaucoup trop pénétrés de la couleur locale, avaient adopté cette orthographe ancienne dont le premier inconvénient est d'amener une certaine confusion entre le texte même des *Historiettes* et les notes des commentateurs.

2. *Recueil de Conrart*, in-4°, t. XXII.

signées Des Réaux, que je vous prie, monsieur, de vouloir bien accepter comme un dédommagement de mon interminable lettre.

Épigramme.

Ne croyez pas que la vengeance
M'anime jamais contre vous,
Vous ne m'avez point fait d'offense
Qui puisse irriter mon courroux.
En vain vous craignez que ma plume,
Pour adoucir mon amertume,
Vous fasse quelque mauvais tour.
Philis, n'en soyez plus en peine,
Quand on n'a point senty d'amour,
On ne sçauroit sentir de hayne.

Des Réaux.

Madrigal, imité de l'italien, contre un aveugle qui s'estoit marié.

Que tu n'eus guère de cervelle
Lorsque ton cœur d'amour s'esprit,
Aveugle de corps et d'esprit,
De vouloir espouser une femme si belle!
Ton cocuage est tout certain.
Ton ami se travaille en vain
Pour t'exempter de cette tasche,
Comment garderois-tu ce trésor précieux?
Argus, encor qu'il eust cent yeux,
Ne put pas garder une vache.

Des Réaux.

Paul d'Estrées.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

COLLECTION D'AUTOGRAPHES DE M. BOVET.

(Suite.)

Parcourons maintenant la série des poètes et prosateurs étrangers : ***Reuchlin :*** Lettre en latin à Questenberg (1518). Il le conjure de prier le pape Léon X de s'interposer dans les querelles des théologiens : 1,200 fr.; — ***Martin Luther :*** Lettre à Walther (1526) : 1,000 fr. Cette pièce a été acquise par M. Thibaudeau pour le compte d'un amateur anglais; — ***Melanchthon :*** Lettre à Wolfgang Fabricius (17 mai 1519), où il parle d'Érasme, qui est l'honneur non seulement de ce siècle, mais de tous les siècles : 100 fr.; — ***Leibniz :*** Lettre à Liebeknecht (30 janvier 1711) pour le remercier de l'envoi d'un morceau de bois pétrifié : 75 fr.; — ***Frédéric II :*** Lettre en français à Voltaire (Remusberg, 6 novembre 1739) : 270 fr.; — ***Winckelmann :*** Lettre à l'abbé Barthélemy (Rome, 13 septembre 1760), où il lui donne de curieux détails sur les débuts de sa carrière : 65 fr.; — ***Kant :*** Lettre à son éditeur De la Garde (21 décembre 1792). Il le remercie des soins qu'il a donnés à la publication de la dernière édition de son ouvrage ***la Critique du jugement :*** 60 fr.; — ***Klopstock :*** Lettre en français à Jérôme Pétion, maire de Paris (Hambourg, 25 avril 1792), pour lui témoigner l'estime qu'il a pour lui : 150 fr.; — ***Lessing :*** Lettre au poète Gleim (Berlin, 1er février 1767). Il est sur le point d'aller s'établir à Hambourg, et il prévoit qu'il ne lui sera pas difficile d'oublier Berlin. Il va être forcé de vendre sa bibliothèque, composée de plus de 6,000 volumes, et il n'en conservera que ce qui lui est strictement nécessaire pour son travail courant. Ne connaîtrait-il pas quelque amateur disposé à lui acheter ses journaux? Il a, entre autres, la collection du ***Mercure de France*** jusqu'en 1758 en 254 volumes; ***l'Année littéraire***, de Fréron, etc. Vendu 700 fr.; — ***Gœthe :*** Lettre ***inédite*** à Schiller (Eisenach, 18 octobre 1795) dans laquelle il lui parle d'une traduction de l'ouvrage de Mme de Staël, ***l'Essai sur les fictions :*** 500 fr.;

— *Schiller :* Lettre au libraire Gœschen (Dresde, 22 novembre 1786). Détails sur la publication de ses œuvres : 220 fr. ; — *Charlotte Lengefeld,* épouse de *Schiller :* Détails sur ses enfants et sur Jean-Paul Richter : 32 fr. ; — *Kotzebue :* Lettre au libraire Kummer (Kœnisberg, 7 décembre 1815) : 22 fr. ; — *Schlegel :* Lettre à l'orientaliste Langlès : 18 fr. ; — *Hegel :* Lettre d'affaires : 30 fr. ; — *Niebuhr* : Lettre en français à Treuttel et Wurtz (Rome, 15 mars 1819). « Je m'occupe de faire imprimer les fragments de Cicéron que j'ai découverts dans la bibliothèque vaticane... » : 12 fr. ; — *Grimm* (Jacob). Lettre à von Schlegel pour lui demander la copie de certains documents et dessins relatifs à la légende du vieux Titural qui se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne : 25 fr. ; — *Schopenhauer :* Lettre à un libraire qu'il prie de lui acheter certains ouvrages : 40 fr. ; — *Schulze :* Lettre à un ami (Gœttingue, 14 février 1807). Elle donne des détails circonstanciés sur son développement intellectuel et littéraire et sur son caractère : 200 fr. ; — *Henri Heine :* Lettre au romancier Herlossohn (Hambourg, 16 novembre 1830) : 100 fr. ; — *Wagner :* Lettre à l'historien Ritter (Zurich, 21 novembre 1849). Dissertation sur la valeur de Feuerbach comme philosophe : 99 fr. ; — *Bacon :* Pièce comptable : 140 fr. ; — *Hamilton :* Lettre de recommandation à un magistrat pour un de ses compatriotes : 200 fr. ; — *Swift :* Lettre datée du 27 octobre 1735. Il fera son possible pour se rendre à une invitation qui lui a été faite : 300 fr. ; — *Pope :* Lettre de remerciements à Buckley qui l'avait invité à dîner : 150 fr. ; — *Fielding :* Pièce comptable : 55 fr. ; — *David Hume :* Lettre à la comtesse de Boufflers (20 août 1776), écrite cinq jours avant sa mort : « Quoique je sois certain, chère madame, d'être à quelques semaines, peut-être à quelques jours de ma propre mort, je ne puis me défendre d'être frappé par la mort du prince de Conti... » : 400 fr. ; — *Burns :* Précieuse lettre d'envoi d'une ballade à John Mac-Murdo : 800 fr. ; — *Walter Scott :* Lettre d'affaires à William Miller (Édimbourg, 31 janvier 1810) et relative à ses ouvrages : 75 fr. ; — *Byron :* Lettre à sir Hoppet, consul du roi d'Angleterre à Venise. Il lui envoie une traduction allemande de *Manfred* et serait désireux de voir l'ouvrage traduit en italien : 200 fr. ; — *Shelley :* Lettre à lord Byron (Pise, 17 septembre 1820). Détails intimes et intéressants pour la biographie de Cyron : 500 fr. ; — *Th. Carlyle.* Lettre à un peintre de ses amis. Longs et intéressants détails sur les différents portraits de Frédéric II et sur son grand ouvrage en cours de publication (*l'Histoire de Frédéric II*) : 100 fr. ; — *Thackeray :* Lettre à Ph. Chasles remplie de piquants détails sur Paris : 100 fr. ; — *Machiavegli :* Lettre à son beau-frère (31 août 1523) pour lui annoncer sa prochaine arrivée : 200 fr. ; — *Aretino :* Lettre à Du Thiers, secrétaire de Henri II. Il témoigne de son dévouement pour lui : 100 fr. ; — *Tasso :* Annotations autographes sur les feuillets de garde et sur les marges d'un recueil imprimé de fragments des historiens primitifs : 195 fr. ; — *Sarpi :* Lettre à l'évêque de Bellune (Venise, 1er juin 1604) : 250 fr. ; — *Alfieri :* Lettre au marquis Capacelli (Pise, 7 mars 1783) au sujet du voyage qu'il vient de faire à Paris : 175 fr. ; — *Manzoni :* Pièce de vers autographe, signée : 215 fr. ; — *Manzoni :* Lettre à M. Gosselin (Milan, 9 décembre 1828). Il le remercie de l'envoi de sa traduction française des *I promessi Sposi :* 270 fr. ; — *Silvio Pellico :* Lettre au comte de Larisse (23 janvier 1839) et relative à l'ouvrage de Léopold Ranke, *les*

Papes romains : 50 fr.; — *Erasmus :* Lettre en latin à Louis Ber, théologien catholique suisse : 360 fr.; — *Juste Lipse :* Lettre au poète Dousa (13 octobre 1586) contenant des renseignements littéraires : 40 fr.; — *H. Conscience :* Lettre à Gabriel Vicaire (Anvers, 6 décembre 1855) auquel il donne de nobles conseils sur la manière de se conduire dans la vie et de reconquérir cette énergie qui lui fait défaut : 15 fr.; — *Zwingli :* Pièce historique (23 janvier 1528). Réponse au pasteur Hütten contre la sixième conclusion des objections de la convocation d'Appenzel : 200 fr.; — *Bullinger*, continuateur de Zwingle : Lettre aux maires et conseillers de la ville de Berne (14 décembre 1531) : 250 fr.; — *Viret,* réformateur et écrivain : Pièce historique adressée par les ministres de l'Église réformée de Lyon aux membres du conseil de Berne, touchant le projet d'alliance entre eux et Charles IX (Lyon, 18 novembre 1564) : 200 fr.; — *J.-J. Rousseau :* Lettre à Voltaire (Paris, 30 janvier 1750) signée J.-J. Rousseau, citoyen de Genève. En voici le début : « Monsieur, un Rousseau se déclara autrefois votre ennemi de peur de se reconnaître votre inférieur. Un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux, mais n'ayant ni les talents de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien d'être inconnu, mais non déshonoré, et je croirois l'être si j'avois manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes. Je ne veux point m'étendre sur ce sujet ni enfreindre, même avec vous, la loy que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face. Mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers moi au sujet des *Fêtes de Ramire.* Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naissants qui en ont besoin... » Cette curieuse lettre a été vendue 310 fr.; — *Gessner :* Lettre au graveur Mechel (Zurich, 12 décembre 1773). Lettre relative à ses œuvres et à des gravures dont il lui annonce l'envoi : 35 fr.; — *Lavater* : Lettre en français au révérend Stanier Clarke, à Londres (Baden, 12 octobre 1794). Il mande qu'il ne peut entreprendre l'impression des *Paroles de Jésus-Christ* en anglais avant d'avoir de quatre à cinq cents souscripteurs : 38 fr.; — *Mallet du Pan :* Lettre au libraire Panckoucke (Genève, 17 novembre 1783). Très intéressante lettre où il pose ses conditions pour entrer comme rédacteur au *Mercure de France.* Il ne pourra commencer sa collaboration qu'au mois de janvier prochain. Il consent à recevoir vingt-cinq sous par souscription et demande une avance de quinze cents livres tous les trois mois : 25 fr.; — *De Haller :* Lettre en français à Silvio Pellico (Soleure, 8 novembre 1838) : 40 fr.; — *De Sismondi :* Lettre à Mme Tiedge (Genève, 28 juillet 1806) contenant d'intéressants détails sur Mme de Staël : 30 fr.; — *Bitzius dit Gotthelf :* Pièce autographe signée de George Sand (1872). C'est l'original de la préface que George Sand écrivit pour la traduction du volume de Jerémias Gotthelf intitulé : *Au Village,* faite par Max. Buchon et publiée en 1872 : 61 fr.; — *Toppfer :* Lettre au naturaliste Carl Vogt : 100 fr.; — *Cherbuliez : la Joconde*, pièce autographe

signée (Genève, 11 mai 1871) : 15 fr.; — *Mickiewicz :* Pièce de vers autographe signée ; 23 fr.; — *Pouchkin :* Lettre en français : 115 fr.; — *Irving :* Lettre aux éditeurs Wiley et Paterson (New-York, 3 mai 1838) pour leur recommander un jeune homme qui va faire ses débuts en littérature : 26 fr.; — *Cooper :* Lettre à Jullien, de Paris (Paris, 1832) pour accepter son invitation : 28 fr.; — *Edgar Poë :* Lettre à Carey. Il a peur que son correspondant l'ait oublié, car il n'a pas reçu sa lettre. Le manuscrit (?) fera environ 18 pages : 195 fr.

Terminons en annonçant qu'au mois de novembre prochain aura lieu la vente de la troisième et dernière partie de cette précieuse collection. Une édition de luxe du catalogue sera mise en vente au commencement de l'année prochaine. Elle contiendra, outre les fac-similés qui se trouvent dans l'édition ordinaire, un certain nombre de pièces reproduites en photogravure.

— La maison Charavay a vendu, le 30 avril dernier, les autographes qui composaient la collection de M. Monmerqué.

Voici l'indication des pièces principales : Le président Bouhier : 21 lettres à l'abbé Le Blanc, 1728-1743, 41 p. in-4°; correspondance inédite et intéressante pour l'histoire littéraire : 910 fr.; — Abbé Genest, 23 lettres à M[lle] de Scudéry, 1679-1699, 71 p. in-4°; correspondance des plus précieuses pour le règne de Louis XIV, au point de vue historique et littéraire : 780 fr.; — Mascaron : 14 lettres à M[lle] de Scudéry, 1671-1687 : 1,200 fr.; — Tallemant des Réaux : Manuscrits autographes formant la valeur de 2 vol. in-4°. Ces pièces, parmi lesquelles il doit s'en trouver d'inédites, devaient servir à compléter les *Historiettes* ou à rédiger des *Mémoires* sur la régence d'Anne d'Autriche que Tallemant ne réussit pas à terminer : 810 fr. — Une volumineuse correspondance des Arnauld qui figurait au catalogue a été retirée au moment de la vente

— Nous aurions voulu pouvoir rendre compte de la vente de la bibliothèque de M. Renard, de Lyon, qui a eu lieu à l'hôtel Drouot, du 12 au 17 juin, par les soins de notre érudit collaborateur M. Claudin. La place nous manque; nous en reparlerons.

Étranger. — Voici quelques prix atteints à la vente de la bibliothèque Gosford à Londres. Nous citons surtout les ouvrages français et recherchés de nos bibliophiles. Bartsch : *Le peintre graveur*, grand papier : 30 liv. sterling; Neuf volumes illustrés par Rawlansdon, en édit. orig. parmi lesquels *Tours of D[r] Syntax*, de Combes : 49 liv.; le Décaméron de Dibdin, gr. papier, 3 vol. : 23 liv. 10 shillings; *Tour in France and in Germany*, du même, gr. papier, 3 vol. : 25 liv.; *Bibliotheca Spenceriana*, du même avec d'autres ouvrages bibliographiques, 7 vol. gr. papier : 26 liv.; le *saint Paul* et le *Monasticon*, de Dugdale, 18 vol. gr. papier : 134 liv.; les *Arts du moyen âge*, par du Sommerard : 66 liv.; les oiseaux d'Europe, de Gould : 120 liv.; les oiseaux d'Australie, du même : 200 liv.; Kip : *Nouveau théâtre de la Grande-Bretagne* . 57 liv.; les portraits de Lodge, épreuves sur chine, édit. orig. in-f° : 56 liv.;

Purchas's : *Pilgrimes*, 6 vol. : 82 liv. ; *l'Architecture à Venise*, de Ruskin, 1851 : 32 liv. ; le premier in-f° de Shakespeare, 1623 : 470 liv. ; Silvestre, paléographie : 59 liv.

— A cette vente, le libraire Trovey s'est rendu acquéreur du premier volume de la bible de Gutenberg (circa 1450), connue aussi sous le nom de bible Mazarine, au prix de 500 livres sterling, soit 12,500 francs.

— Une vente, dont MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge nous ont envoyé le catalogue, a eu lieu le 9 juillet. Les livres, précieux pour la plupart, étaient annoncés comme venant du château de ***. Un manuscrit des *Actes des apôtres*, en latin du XII[e] siècle, s'est vendu 30 livres sterling; — *la Navigation de Jacques V autour de son royaume*, 41 livres; — *Opera nova*, la première impression xylographique italienne, 18 livres; — *Cordyale*, en français, imprimé par Captin : 200 liv. ; — *les Contes de La Fontaine*, édition des *Fermiers généraux* : 40 liv. ; — *Mystère de la Vierge Marie et Jésus*, 2 vol. : 64 liv. ; — des chroniques et un *Coustumier de Normandie* en manuscrit : 980 et 345 liv. ; — *Ponthus et la belle Sidoine*, 120 liv. ; — *Ysaïe le Triste*, 1[re] édition : 80 liv. — La vente a rapporté en tout 2,875 liv. 5 shillings.

— A la vente de la bibliothèque de feu M. J.-W. Jones, qui a eu lieu du 19 au 21 juin, par les soins de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, on remarque, outre des ouvrages de typographie de grande valeur, mais d'un intérêt purement local, la première édition des *Quadrupèdes* de Bervick, en grand papier : 37 liv. 10 shillings; — *les Contes de La Fontaine*, édition des *Fermiers généraux* : 25 liv. 10 shillings; — *la Galerie Parlain* : 19 liv. ; — *Beatæ Mariæ Officium* : 87 liv. ; — la première édition de *l'Élégie de Gray* : 12 liv. ; — *le Roman de la Rose*, imprimé par Petit : 139 liv. — Le résultat de la vente s'élève à 3,708 liv. 10 shillings et 6 pence.

— Nous ne pouvons ne point parler d'une vente très importante qui a eu lieu à New-York au mois de mars dernier. MM. Leavit ont vendu la collection d'un bibliophile éminent, M. Murphy, qui organisa plusieurs bibliothèques publiques et fonda la Société historique de *Long-Island*. Le catalogue de sa collection comportait plus de 3,000 numéros. Sa bibliothèque renfermait une série remarquable d'ouvrages sur l'Amérique.

L'ouvrage le plus précieux qui figurait au catalogue était un précieux manuscrit in-folio de 66 pages, intitulé : *De figuris humanis*. Ce manuscrit est réputé être l'autographe même du livre de Rubens, et il est accompagné de 46 pages de dessins de sa main. M. Pawlowski a consacré à ce manuscrit, qui a été adjugé au prix de 4,950 francs, une notice des plus intéressantes, mais que son étendue ne nous permet pas de transcrire ici.

1884

5e ANNÉE

DIXIÈME LIVRAISON

10 OCTOBRE

N° 58

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— **Paraît le 10 de chaque mois** —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC.

CINQUIÈME ANNÉE — N° 58

LE LIVRE

AVIS

—

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris . . . . . 40 fr.
Province. . . . 42 »
Etranger. . . . 46 »

—

Pour toute communication relative à la Rédaction s'adresser à

M. OCTAVE UZANNE
RÉDACTEUR EN CHEF

—

Pour ce qui concerne l'Administration et les abonnements à

M. A. QUANTIN
ÉDITEUR-GÉRANT

7, rue Saint-Benoît, 7
— PARIS —

SOMMAIRE
de la Livraison du 10 Octobre

BOILEAU ET BOURSAULT

« DESPRÉAUX, a dit Voltaire[1], était souvent bien injuste dans ses louanges et dans ses censures. Il louait Segrais, que personne ne lit; il insultait Quinault, que tout le monde sait par cœur; et il ne dit rien de La Fontaine. » Si l'auteur de *la Henriade* avait été moins impartial, et s'il n'avait pas trop écouté son excessive admiration pour Quinault dont il se montre toujours le défenseur passionné, il aurait aussi parlé de Boursault, qui a touché, souvent avec bonheur, aux genres les plus variés en prose et en vers, fut gazetier, auteur dramatique, romancier, etc., et mérita, non

1. *Lettres philosophiques*, XXVII, éd. Beuchot, t. XXXVII, p. 245.

moins que Quinault, par sa modestie, sa valeur réelle et son noble caractère de ne pas figurer dans les *Satires* de Boileau.

Edme Boursault, né à Mussy-sur-Seine (Aube), au mois d'octobre 1638, mort le 15 septembre 1701, receveur des tailles à Montluçon, devint, en 1660, secrétaire des commandements de la duchesse d'Angoulême; c'était un homme bien doué, qui, malgré une instruction complètement négligée par suite de l'incurie de son père, dut à une grande intelligence et à un travail persévérant de pouvoir publier, dès 1671, *la Véritable étude du souverain*. Cet ouvrage lui valut l'honneur d'être choisi par le roi comme sous-précepteur du dauphin; il ne crut pas devoir accepter cette haute fonction à cause de l'imperfection de ses études et de son ignorance des langues anciennes. Les *Lettres à Babet* et quelques bonnes comédies : *le Mercure galant*, *Ésope à la ville*, *Ésope à la cour*, etc., restées longtemps au répertoire, le mettent au-dessus de la plupart des autres victimes du Satirique et lui assurent une place honorable parmi les écrivains secondaires du XVII[e] siècle.

Le nom de Boursault apparaît dans les premières éditions des *Satires VII* et *IX* et du chant III du *Lutrin*. Suivant Brossette, ce fut pour faire plaisir à son ami Molière qu'en 1663 Boileau prit à partie Boursault dans les vers suivants de la *Satire VII* :

> Ie rencontre à la fois Perrin, et Pelletier,
> Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville.[1]

Dans le tems, dit-il[2], que nôtre Poëte composa cette Satire, Boursault avoit un démélé avec Moliere contre qui il fit une petite comédie, intitulée : *le Portrait du Peintre, ou la Contre-Critique de l'Ecole des Femmes,* qui fut representée au mois de Novembre 1667[3] par les Comediens de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere ne regarda pas Boursault comme un ennemi digne de son ressentiment; mais nôtre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaisir à Moliere...

Cette assertion ne nous semble pas exacte : l'auteur de *l'École des Femmes* qui venait, dans *l'Impromptu dè Versailles* (scène III), d'écraser Boursault sous le poids de son mépris, avait-il besoin du secours de la plume de Boileau? Cette sanglante vengeance devait certes lui suffire : l'insertion du nom de l'auteur du *Portrait du Peintre* dans une satire alors inédite[4] ne pouvait avoir de portée; aussi ne produisit-elle pas l'effet sur lequel comptait l'ami de Molière. Boursault dédaigna cette attaque.

Je ne sçay si tu auras reçû les Satyres de Despreaux, que ce matin je t'ay envoyées, dit-il dans une *Lettre à Babet*[5]... Comme ton esprit enjoûé est raisonna-

1. Vers 44-45, éd. de *1666*, *1667*, *1669*, *1685*.
2. *Œuvres de Boileau*, Genève, *1716*, note pour la satire VII.
3. Cette date de *1667* est difficile à expliquer : *l'Impromptu de Versailles*, où il est question du *Portrait du Peintre*, a été représenté en *1663*; en outre, de Léris, dans son *Dictionnaire des Théâtres*, dit que la pièce de Boursault fut jouée cette même année.
4. La *Satire VII*, composée en *1663*, ne fut publiée qu'en *1666*.
5. *Lettres de Babet*, par feu M. Boursault, 3[e] édition, 1709, t. III, p. 219-220.

blement juste, je suis sûr que tu passeras à les lire deux aussi agréables heures que tu en ayes passé de ta vie. Si j'étois plus considérable que je ne le suis, et qu'il m'eût jugé digne de sa colere, il m'auroit fait l'honneur de me déchirer comme il a fait les autres. Il ne parle de moy qu'en passant, parce qu'il n'a pas crû devoir s'arrêter sur une matiere si mediocre; et moy, qui ne me soucie pas de luy rendre dédains pour dédains, j'aime mieux ne luy pas répondre...

Boileau ayant renouvelé ses attaques, en 1667, dans ces vers de la *Satire IX*[1] :

Que vous a fait Perrain, Bardin, Mauroy, Bursaut?
. . . .
. . . .
Bursaut comme un Soleil en nos ans a paru.

où il se contente seulement de défigurer un peu le nom de sa victime, cette récidive poussa à bout la patience de Boursault; il ne voulut pas laisser plus longtemps impuni cet acharnement satirique de la part d'un auteur avec lequel il n'avait jamais eu maille à partir.

Il fut, d'après son fils[2], touché de se voir maltraiter par M. Despreaux pour qui il avoit de l'estime et dont il ne croyoit pas s'être attiré le mépris.

Il résolut alors de se venger par une comédie ayant pour titre : *la Critique des Satires de monsieur Boileau,* afin de bien faire voir qu'il ne visait que les ouvrages et non la personne du satirique qui le poursuivait de ses sarcasmes.

Quelques mois après la mise en vente de la *Satire IX,* on put voir à tous les carrefours de Paris une affiche annonçant pour le vendredi 26 octobre 1668 la première représentation sur le théâtre du Marais de *la Critique des Satires de Monsieur Boileau.* Cette comédie en un acte et en vers, justifiant bien son titre, était une critique modérée de quelques traits des *Satires*, dans laquelle on rendait justice au génie de l'auteur, comme on peut en juger par cette fin de la pièce :

ORTODOXE, *au chevalier.*

Vous demandez quartier, concernant Despréaux,
Je le vois bien

LE CHEVALIER.

Non pas.

LE MARQUIS.

Tu le doir.

1. Vers 97 et 289. Cette *Satire* ne fut publiée que l'année suivante.
2. *Hyacinthe Boursault*, notice en tête du *Théâtre*, Paris, 1746, 3 vol. in-12.

EMILIE.

Je le nie :
Non qu'enfin Despréaux n'ait beaucoup de Génie;
Quand il aura plus d'âge, et les yeux mieux ouverts,
Pour vanger ceux qu'il choque, il relira ses vers :
Devenu raisonnable, et ravy qu'on le croye,
Il fera son chagrin, de ce qui fait sa joye;
Et sentira dans l'ame un déplaisir secret,
D'avoir pû si bien faire, et d'avoir si mal fait.

A la nouvelle de la prochaine représentation d'une pièce dirigée contre lui, Boileau se montra exaspéré; il ne put se faire à l'idée d'être traduit publiquement sur la scène sous son nom. Au lieu d'avoir le bon goût de suivre l'exemple donné par Molière dans une circonstance semblable, d'assister à la première représentation, et même d'applaudir aux passages les plus piquants, il prétexta qu'on allait le diffamer et voulut empêcher à tout prix des représailles qu'il méritait bien. Il usa de ses relations et de son influence pour obtenir du Parlement un arrêt s'opposant à la représentation d'une petite comédie en apparence si grosse de menaces. Une telle conduite a lieu de surprendre de la part d'un écrivain qui, dans l'*Avis au lecteur* de l'édition de 1666, avait fait dire par son éditeur :

J'ay charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des Satires contre les Satires, de ne se point cacher. Je leur répons, que l'AUTEUR NE LES CITERA POINT DEVANT D'AUTRE TRIBUNAL QUE CELUI DES MUSES... Il n'est pas assez ignorant dans les loix pour ne pas sçavoir, qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils escrivent donc librement...

Sur la requête adressée par Boileau à la Chambre des vacations du Parlement, intervint l'arrêt suivant que nous reproduisons d'après l'original conservé aux Archives[1].

EXTRAICT DES REGISTRES DE PARLEMENT.

Veu par la Chambre des Vaccations la Requeste presentée par Me Nicollas Boileau, Advocat en la Cour; Contenant qu'il a apris par une affiche qui a esté mise par tous les Carrefours de ceste Ville de Paris, que les Commediens du Maraiz joüans actuellement en la ruë du Temple debvoient representer sur le Theatre, Vendredy prochain, une Farce intitulée *La Critique des Satires de Monsieur Boileau*, qui est une piece diffamatoire contre l'honneur, la personne et les Ouvrages du Suppliant; ce qui est directement contraire aux Loix et Ordonnances du Royaume, et qui seroit d'une dangereuse consequence, n'estant pas permis à des Farceurs et Comediens de nommer les personnes cogneuës et inconnuës sur les Theatres : A ces causes, Requeroit estre fait deffences au nommé Rosidore (*sic*), qui a anoncé ladite Farce, et autres Comediens de la mesme Trouppe, et tous autres de representer sur leur Theatre, ny ailleurs, en quelque sorte et maniere que ce soit, laditte piece intitulée dans leur affiche, *la Critique des Satires et Satire de Monsieur Boileau*, ny l'afficher et anoncer de nouveau

1. Cet arrêt se trouve dans le Registre des arrêts du Parlement sous la cote X[2a] 352. Nous en devons la découverte et la collation à M. Fernand Gerbaux, archiviste aux Archives nationales, à qui nous renouvelons tous nos remerciements.



LA MAISON DE CAMPAGNE DE PIERRE CORNEILLE

AU PETIT COURONNE (SEINE-INFÉRIEURE)

Composition de JULES ADELINE

I. La maison vue de la rue P. Corneille. — II. La porte d'entrée. — III. Vue prise du côté du banc de pierre. — IV. Vue prise du côté du puits. — V. L'appartement du rez-de-chaussée, orné du buste en bronze offert par les élèves du Lycée de Rouen. — VI. La cheminée du 1er étage. — VII. Le cabinet de travail.

à peine de punition corporelle, et de deux mil livres d'amende, qui sera encouruë, en cas de contravention, en vertu de l'Arrest qui interviendra; Et permis AU SUPPLIANT de faire informer contre les Autheurs de laditte Affiche, et ceux qui l'ont anoncée et affichée; ou enjoinct à tous Huissiers et commissaires de tenir la main à l'execution de l'Arrest qui interviendra, laditte Requeste signée du Suppliant et de . . . . ., Procureur. Veu aussy laditte Affiche et autres pieces atachées à laditte Requeste; Conclusions du Procureur General du Roy : Oüy le Rapport de Me Pierre de Brillac, Conseiller, tout consideré. Laditte CHAMBRE a permis au Suppliant de faire informer par le premier des Huissiers de la Cour sur ce requis, des faicts contenus dans laditte Requeste, circonstances ou dependances, pour l'Information faicte, rapportée ou communiquée au Procureur General du Roy estre ordonné ce que de raison : Cependant fait inhibitions et deffences au nommé Rosidore et autres comediens de la mesme Trouppe et tous autres, de representer sur leur Theatre ny ailleurs, en quelque maniere que ce soit, laditte piece intitulée *La Critique des Satires de Monsieur Boileau*, ny l'afficher et anoncer de nouveau, à peine de punition corporelle et de deux mil livres d'amende, qui demeurera encouruë en cas de contravention au present Arrest, qui sera affiché par tout où il sera besoing. Faict en Vaccations le vingt-deuxiéme jour d'octobre mil six cent soixante-huit.

DENESMOND. DE BRILLAC.

L'arrêt placardé à la porte du théâtre portait en plus la signification qui suit :

Le vingt-deuxiéme jour d'octobre mil six cent soixante-huit, environ les dix heures du matin, le present Arrest a esté par moy Huissier en Parlement soussigné, signifié et baillé copie, et fait les deffences y mentionnées, aux comediens du Roy du Theatre du Marais, en parlant pour eux tous à trois d'iceulx, nommez Verneüil, Chameslé et Rozimont, trouvez à la porte du Parterre de leur Theatre, Vieille ruë du Temple, à ce qu'ils n'en ignorent.

PILIAUT.

Il ne restait plus à Boursault que d'appeler devant l'opinion publique du rigoureux arrêt rendu contre lui et de prouver, par la publication de la pièce, qu'elle n'était nullement diffamatoire *contre l'honneur, la personne et les ouvrages du suppliant*. C'est ce qu'il s'empressa de faire dès qu'il pût, malgré la vive opposition de Boileau, obtenir le privilège de l'imprimer; il en modifia seulement le titre[1] et écrivit une préface justificative d'un ton fort modéré.

Les Satires de Monsieur Despreaux, dit-il, ont fait un si grand fracas, et tant de Personnes capables de juger des belles choses, leur ont donné leur approbation, que je serois du moins aussi emporté que leur Auteur, si le peu qu'on y remarque de méchant me faisoit condamner tout ce qu'il y a de bon... Pour un homme tel que Monsieur Despreaux, qui par la délicatesse de sa plume pouvoit s'attirer des applaudissemens sans restriction, c'est en avoir mal usé qu'avoir reduit tout ce qu'il y a de Gens raisonnables à ne pouvoir faire l'éloge de son Esprit, sans estre obligez de faire le proceez à sa conduite... Ceux qui se donneront la peine de lire la piece que je mets au jour verront bien que je n'y ay rien mis de difamatoire contre son honneur, ny contre sa personne, comme il le suppose dans l'Arrest qui fait defenses aux Comediens de la representer. Je ne sçais rien de luy qui soit à son desavantage, que ce que toute

1. Voici le titre de l'imprimé : *la Satire des satires, par Monsieur Boursault. A Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, dans la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. M. DC. LXIX. Avec privilege du Roy*. In-12.

la France sçait aussi : c'est-à-dire cette liberté qu'il prend d'offenser des Gens qui ne luy ont jamais fait de mal; et je pense qu'il n'y en auroit gueres qui luy refusassent leur estime s'il faisoit un meilleur usage de son Genie...

S'il faut en croire Boursault fils :

Despreaux qui s'attendoit à un libelle diffamatoire fut touché de la modération d'un poëte justement irrité et qui avoit assez de génie pour faire valoir son ressentiment; et il a dit plusieurs fois que M. Boursault étoit le seul qu'il se repentoit d'avoir attaqué, et que la Preface de sa Comédie étoit l'écrit le plus judicieux de tous ceux qui avoient paru contre ses *Satyres*.

Cependant Boileau, dans le chant III du *Lutrin* paru en 1674, réitéra ses attaques contre Boursault par ces vers :

Ils atteignoient déja le superbe Portique,
Où Ribou le Libraire, au fond de sa boutique,
Sous vingt fideles clefs, garde et tient en depost
L'amas toûjours entier des escrits de Bursost[1].

Boursault eut toujours le beau rôle dans ce démêlé littéraire; cette querelle n'alla pas plus loin entre deux ennemis qui ne se connaissaient même pas. Dans une lettre à Racine, datée de Bourbon, 19 août 1687[2], nous lisons :

M. Boursault, que je croyois mort, me vint voir il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'étoit détourné de trois grandes lieues du chemin de Montluçon, où il alloit et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux; je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner; mais il me dit qu'il étoit obligé de s'en aller dès le grand matin : ainsi nous nous séparames amis à outrance.

Il revient plus tard sur cette réconciliation[3] :

Venons, dit-il, à M. Boursault, qui est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués, celui qui a le plus de mérite.

A partir de ce moment, Boileau fit disparaître le nom de Boursault des éditions qu'il publia plus tard et y substitua les noms de Pradon et de Haynault.

Boursault était un noble cœur, une nature candide, un peu prompte à la riposte; mais il a, dans tous les actes de sa vie, fait preuve d'une grande droiture et d'une parfaite probité, et n'a jamais montré ni rancune ni ressentiment. Sa conduite envers Molière et Boileau dénote une rare noblesse de caractère : la démarche faite à Bourbon, en 1687, auprès de

1. Vers 45-48, éd. de 1674 et 1685.
2. Éd. Berriat Saint-Prix, t. IV, p. 191.
3. *Lettre à Brossette*, 1er avril 1700. *Ibidem*, p. 324.

l'auteur des *Satires* n'a pas lieu d'étonner de la part du poète qui, en 1678, quelques années après la mort de Molière, lui consacrait dans le prologue d'une de ses comédies les vers suivants :

> Depuis combien de temps la fidele Thalie
> Dans un habit lugubre est-elle ensevelie
> Le front ceint de cyprès, les yeux baignez de pleurs,
> Sans qu'un autre Moliere appaise ses douleurs?
> Dans les siecles passez, comme au siecle où nous sommes,
> La nature étoit lente à faire de grands hommes;
> Et l'aimable Thalie a long-temps à pleurer
> Avant que son malheur se puisse reparer[1].

On trouverait peu d'hommes, et surtout peu d'écrivains montrant une telle cordialité envers des ennemis implacables. Aussi terminerons-nous par ce jugement de M. Victor Fournel[2] :

> Boursault se fait encore des amis de tous ceux qui l'approchent, par sa belle humeur et son honnêteté foncière, visible jusqu'en ses fautes, par une sorte d'ingénuité étourdie, par l'agrément et la sûreté d'un commerce dont l'attrait demeure sensible à travers ses lettres et ses préfaces; enfin, par l'aisance, la souplesse, l'ouverture d'un génie heureux qui, presque sans culture, porta des fruits abondants dont la qualité, fort médiocre d'abord, ne cessa de s'améliorer...

ALPHONSE PAULY.

1. Ces vers sont extraits du Prologue de *la Princesse de Clèves*, qui, représentée en décembre 1678, ne put être jouée que deux fois, mais obtint l'année suivante un succès considérable sous le nom de *Germanicus*. Voir à ce sujet *Lettres nouvelles de feu M. Boursault, cinquième édition. Lyon, 1715*, t. Ier, p. 308-315.

2. *Edme Boursault. Sa vie et son œuvre dramatique*. Notice en tête de l'édition du *Théâtre choisi* publiée en 1883.



CARAGUEUZ

I

ESPRIT PLAISANT DES TURCS.

« QUI veut connaître les Turcs ? Les voici bien différents de l'idée qu'on s'en est faite. C'est un peuple d'antithèses : braves et poltrons, actifs et paresseux, libertins et dévots, sensuels et durs, recherchés et grossiers, sales et propres; conservant dans la même chambre des roses et un chat mort.

. . . .

« Les Turcs ont quelques rapports avec les Grecs et beaucoup avec les Romains. Ils ont les goûts des uns et les usages des autres. Leurs ouvrages sont charmants, remplis de goût, et supposent des idées; quand ils en ont, elles sont fines et délicates... Ils sont graves comme les Romains et ne se donnent pas la peine de rire et de danser. Les uns et les autres ont des bouffons. »

C'est ainsi que s'exprimait sur la nation ottomane de la fin de 1789 le prince de Ligne[1]. L'opinion du spirituel diplomate dérange quelque peu le jugement que nous portons à la légère sur les Turcs ; elle est juste toutefois, et l'amour pour les bouffons, les apparentés de caractère de la race osmanlie avec la race grecque et romaine, il n'est pas difficile de les montrer. On est même embarrassé par trop de preuves.

1. Lettres du prince de Ligne sur la dernière guerre des Turcs.

L'un des bouffons des Turcs en remontrerait à nos personnages plaisants modernes : M. de la Palisse, Gribouille, Cadet-Rousselle, etc. Un second sera étudié tout à l'heure avec la prudence que commande un héritier qui, ayant trouvé dans la succession de Priape tout un arsenal d'armes offensives, en use et en abuse.

Quant à Nasr-Eddin, gausseur plus réservé, et en qui s'est résumé l'esprit plaisant des Turcs, il passe pour avoir exercé les fonctions de *hodja*, c'est-à-dire que, revêtu dans les mosquées de fonctions sacerdotales correspondant en quelque sorte à celle de nos prêtres, il pouvait au besoin remplir les fonctions de juge ou celles de maître d'école. Aussi, en raison de ses aptitudes diverses, la gamme des plaisanteries de Nasr-Eddin est-elle variée. Ce n'est pas seulement avec le peuple que le bouffon s'exprime en toute liberté; il a son franc parler avec les souverains, les princes, ainsi qu'avec le cadi. Si Nasr-Eddin est amusant dans l'intérieur de son ménage, il faut le voir aux prises avec les enfants, les écoliers, et même il pousse la bonhomie jusqu'à s'entretenir plaisamment avec son âne et son bœuf.

Du volume qui est consacré à ses reparties, à ses finesses, j'extrais quelques anas, quelques facéties de la famille de celles que les paysans français se transmettaient jadis de père en fils, grâce aux almanachs, alors que le *Petit Journal* n'avait pas encore pénétré dans les campagnes.

Un soir le hodja s'en va tirer de l'eau au puits; il y voit l'image de la lune, et, croyant qu'elle y est tombée : Il faut, s'écrie le bouffon, tirer la lune de là sans retard. Nasr-Eddin prend alors une corde munie d'un crochet et la lance dans le puits. Elle s'accroche à une pierre. Il tire, la corde cède, le hodja tombe à la renverse et aperçoit alors la lune au ciel. « Dieu soit loué ! s'écrie-t-il; je me suis donné du mal, mais au moins la lune est remise à sa place. »

Cette facétie ne ressemble-t-elle pas à celles dont les gens d'un village français affublaient les paysans d'un bourg voisin pour leur faire pièce, quelque malice comme au XVIIIe siècle les plaisants de Dijon en contaient sur les habitants de Beaune ? A Paris, l'histoire de la lune rentrerait dans l'ordre de naïvetés à la Jocrisse, à qui les peintres de 1850 donnèrent une nouvelle vie en le débaptisant pour l'incarner dans la personne de Calino.

Les Turcs sourient volontiers de la poésie ampoulée, des rimes faciles qui n'ont pas de raison; c'est ce que démontre l'historiette suivante :

Le hodja était couché une nuit avec sa femme : — Holà, femme, s'écrie-t-il, lève-toi et allume la chandelle que j'écrive un vers qui m'est venu à l'esprit.

La femme obéit, allume la chandelle et donne à son époux l'encrier et le *qelam* (roseau à écrire).

Après que Nasr-Eddin a transcrit son vers, sa femme lui demande de lui en donner connaissance. — Voilà, dit le hodja :

Entre une feuille verte et une poule noire s'est placé un nez rouge.

La feuille verte, la poule noire, le nez rouge ! La raillerie ne tombe-t-elle pas en plein, à Constantinople comme à Paris, sur ces enragés poètes coloristes qui tiennent plus pour les mots que pour les sentiments, s'imaginant que le papier est une palette comme la plume est un pinceau, et que le côté matériel des choses doit l'emporter sur le côté moral.

Une autre histoire de Nasr-Eddin ne manque ni de trait ni de finesse.

Un paysan arrive un jour chez le hodja et lui fait présent d'un lièvre. On le reçoit cordialement, et du lièvre on fait une soupe. La semaine suivante, des individus viennent solliciter l'hospitalité : — Qui êtes-vous? demande le hodja. — Nous sommes les voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre.

A quelque temps de là une troupe de gens se présente encore. — Qui êtes-vous? demande Nasr-Eddin à l'un d'eux. — Nous sommes les voisins des voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre. — Soyez les bienvenus. »

Le hodja offre à chacun d'eux une tasse pleine d'eau claire. Les gens le regardent avec étonnement. — Ceci, dit Nasr-Eddin, est la sauce de la sauce du lièvre.

On trouverait certainement dans Scarron des traits qui offriraient quelques rapports avec ce rafraîchissement homéopathique.

Le conte suivant est d'un autre ordre : plus matrimonial et plus intime, il rappelle les pratiques de régularité d'alcôve qui ont excité la verve de Sterne dans le fameux premier chapitre du *Tristram Shandy*.

Un matin, le hodja et sa femme tombèrent d'accord qu'ils rempliraient le devoir conjugal tous les vendredis. La chose bien arrêtée : — Comment, avec mes nombreuses occupations, dit Nasr-Eddin, me rappellerai-je ce jour? — Chaque semaine, répond la femme, je mettrai ton turban sur la grande armoire; tu verras de la sorte que le vendredi est venu.

Certain jour, qui n'était pas un vendredi, la femme, ayant le diable en tête, posa, sans plus tarder, le turban sur l'armoire. — Mais, dit le hodja, ce n'est point aujourd'hui vendredi ? — Si fait, répond la femme. — Eh bien! réplique Nasr-Eddin, il faudra alors que, dans cette maison, du vendredi ou de moi, l'un attende l'autre[1].

Ces plaisanteries du hodja sont réellement populaires chez les Turcs de toute classe; aussi en a-t-on donné mainte édition à Constantinople, à Boulaq, à Smyrne, et on les réimprime encore, comme il n'y a pas encore cinquante ans on imprimait sans relâche dans la *Bibliothèque bleue* les *Facétieuses rencontres de Verboquet* et les *Propos gaillards du baron Grattelard*[2]. C'est la même veine, le même courant « gaulois ».

Et maintenant ne sourions pas trop de la gravité des Turcs, de leur flegme, de leur kief, et ne nous représentons pas plus « avancés » que nous ne le sommes. A s'en rapporter à cette piste populaire, si simple et si naïve qu'elle paraisse, on pourrait presque constater que la Turquie est seulement en arrière d'un demi-siècle.

Mais si je consulte les proverbes de cette nation, je trouve dans la race

1. Les *Plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja,* traduites du turc par J. Decourdemanche. Paris, Leroux, 1876. In-18.

2. Sur ces livres à l'usage des paysans voir Nisard : *Histoire des livres populaires.* Paris, Dentu, 1864. 2 vol. in-18.

ottomane, dans le génie osmanli, des traits moraux à foison dont quelques-uns sont empreints d'une profonde connaissance des hommes :

Demander à l'avare, c'est creuser dans la mer.
Ce qui croît vite meurt vite.
L'érudition n'est pas plus la science que les matériaux ne sont l'édifice.
Il y a des paroles qui ressemblent à des confitures salées.
Je n'en sais rien, je n'ai rien vu; voilà la meilleure des preuves.
Prends l'étoffe d'après la lisière et la fille d'après sa mère[1].

Ces proverbes, pour la plupart d'une haute moralité, n'ont pas certes la joyeuseté de ceux que débite Sancho Pança, et l'étranger qui les lirait ne se ferait pas une idée complète du caractère national ottoman, s'il n'y joignait le petit volume des plaisanteries de Nasr-Eddin le hodja; mais, outre l'amour de la bouffonnerie, les Turcs ont le sens du comique, du haut comique qui s'allie si bien avec la pénétration des choses, avec la gravité.

Qui possède plus ce sens que Molière dont certaines paroles frappent sur l'esprit du spectateur comme sur un timbre qui en redit l'éternelle vérité ? Aussi est-ce à juste titre que les Turcs ont reconnu Molière comme type de ce profond bon sens des masses dans les nations civilisées. En traduisant Molière, les Turcs ont été les premiers du monde oriental à apprécier cette haute puissance intellectuelle. Et lorsqu'on s'inquiète de la race ottomane et qu'on veut pénétrer son esprit, n'est-il pas permis de regarder avec quelque orgueil national la comédie de *Sganarelle*, et autres du même maître qui font circuler en Turquie l'esprit français dans ce qu'il a de sain, de sincère et de loyal ?

II

CARAGUEUZ.

Croquis d'ensemble.

Il est un autre bouffon plus populaire encore que Nasr-Eddin. On l'appelle Caragueuz, en turc : l'homme à l'œil noir. Caragueuz ne perd pas son temps en ingénieuses reparties comme le hodja; agissant plus que parlant, il est le personnage principal dans des baraques d'ombres chinoises où il remplit un rôle qu'on peut comparer à celui de notre triomphant Polichinelle ; mais en regard de Caragueuz, Polichinelle est naïf, et il faut se rappeler quelques-unes des apostrophes gaillardes du Mayeux de la Restauration pour s'en faire une idée. Pour donner une idée complète des agissements de Caragueuz la langue latine est trop claire, la langue grecque manque de voiles et la langue turque serait nécessaire.

Ce bouffon, à qui j'essaye de faire les honneurs d'une monographie, ne le mérite guère, quoique, la lance en arrêt comme un paladin entrant en lice, il

1. Voir *Quelque six mille proverbes*, par le Père Ch. Cahier. Julien Lanier, 1856. In-18.

chante sans cesse victoire. Aussi ai-je longtemps résisté à me faire son biographe (on le verra par la date de mes correspondances avec de savants orientalistes).

Il est des époques où le sadisme et le sotadisme, affichant presque publiquement leurs immondes principes, forcent à attendre qu'un pareil courant soit tari.

— Une idée morale s'échappe-t-elle des actes de Caragueuz?

— Caragueuz peut-il être considéré comme un personnage mythique?

— Un homme occupant d'importantes fonctions dans l'État se serait-il incarné, grâce à l'esprit populaire, dans une représentation de fantoche fictif?

— Quel intérêt l'érudition a-t-elle à exhumer un tel bouffon?

— Caragueuz compte-t-il des ancêtres?

— Lui connaît-on des émules, des similaires, des successeurs ?

— Si Caragueuz a une importance quelconque, pourquoi la science a-t-elle attendu jusqu'ici pour retracer la vie, le caractère, les mœurs d'un être si dissolu ?

— Caragueuz s'est-il amendé avec les progrès de la civilisation ?

— L'esprit occidental peut-il aujourd'hui donner une idée des hardiesses du monde oriental archaïque ?

Telles sont les questions que maintes fois je me suis posées avant d'ouvrir au bouffon les portes du Panthéon de la caricature que je m'étais juré de laisser fermées. Plus d'une fois je regardais, non sans appréhensions, le dossier de documents que j'avais recueillis depuis une dizaine d'années sur Caragueuz. Poussé par les curieux à donner corps à ces études, je me décide à jeter ma récolte dans le tonneau des Danaïdes de l'érudition; elle disparaîtra avec tant d'autres si son passage ne vaut pas la peine d'être signalé.

III

ORIGINES DE CARAGUEUZ.

Son nom. — Sa biographie.

Une des qualités indispensables au chercheur est de s'assurer tout d'abord des portes auxquelles il convient de frapper. On ne peut tout savoir; il est même dangereux d'emmagasiner trop de connaissances dans le cerveau; c'est un entassement d'où les faits ne sortent qu'avec peine. La modestie, la bonne volonté, le désir de s'instruire, valent mieux; il est bien rare qu'en s'adressant à un véritable savant, il ne s'empresse de partager la desserte de ses connaissances avec celui qui a vraiment le désir de s'instruire.

C'est ce qui m'est arrivé dans ces études d'orientalisme où j'étais des plus novices; mon désir à peine exprimé, divers savants sont venus à mon aide, et particulièrement M. A. Cherbonneau, l'honorable directeur du collège oriental d'Alger, homme d'esprit, ce qui ne gâte rien même dans les matières ardues.

Appelé en Algérie depuis la conquête, curieux des usages et mœurs populaires, M. Cherbonneau répondait on ne peut mieux à mes désirs. Une longue correspondance s'engagea entre nous, plus particulièrement pour ce qui concerne Caragueuz et son théâtre à Alger; mais de l'ensemble des lettres qu'on lira dans la seconde partie de ces études se dégagent quelques notes intéressantes sur les origines du bouffon turc.

Karakouche, dont le nom signifie, en langue turque, oiseau noir, est la caricature de Boha-eddine, l'un des principaux ministres du grand Saladin. Comment s'est-il fait qu'un personnage distingué par ses qualités administratives, investi de la préfecture du Caire et sincèrement dévoué à la gloire de l'islamisme pendant le cours de sa carrière, ait été travesti en fantoche grotesque? Comment la parodie de ses actes publics, de sa gestion politique, a-t-elle pu donner lieu aux exhibitions obscènes qui égayent les soirées du Ramadan? Le polygraphe Soyouthi nous le dit : Lorsque le sultan Saladin se rendit indépendant en Égypte, c'est-à-dire en 571 (de J.-C., 1175), il décréta que la capitale serait défendue par une citadelle et une enceinte fortifiée. Le préfet, auquel incombait le soin de faire exécuter ces travaux, fut obligé de sacrifier tous les établissements compris dans le plan adopté. Des mosquées, des tombeaux, des maisons particulières tombèrent sous la pioche des ouvriers. On vit même une partie des remparts envahir les jardins de plaisance, si chers aux habitants des villes. Si la destruction des sanctuaires et la profanation des tombes soulevaient l'indignation des âmes pieuses, le mécontentement des propriétaires ne connut plus de bornes. Les indemnités offertes par l'autorité supérieure représentaient à peine la valeur des matériaux. En présence de tant d'habitudes dérangées, de tant d'intérêts lésés, il fallait une vengeance. Les beaux esprits lancèrent des épigrammes en vers, se contentant de ridiculiser le préfet démolisseur. Mais le peuple alla plus loin. Son imagination, sœur de la brutalité, métamorphosa le fonctionnaire abhorré en fanfaron cynique, et lui fit jouer le principal rôle dans un drame inepte.

Telle est donc l'origine que l'on peut assigner aux farces de Karakouche, d'après le manuscrit arabe, intitulé : *El-Fachouche* [1].

Il me paraît utile, avant d'étudier la personnalité du bouffon, de bien fixer l'orthographe de son nom pour le faire figurer sur les registres de l'état civil de la caricature.

Les auteurs anciens, les voyageurs l'écrivent tantôt *Caragoz, Caraguz* [2], *Caragueuz* lorsqu'il s'agit du personnage à Constantinople; en Algérie, on l'appellerait plus volontiers *Karakeuch, Karakouch, Garagouss,* et lui-même, M. A. Cherbonneau, varie sur l'orthographe du nom dans ses diverses lettres.

Je proposerai, pour ne pas établir de confusion dans ces études, d'adopter définitivement l'orthographe de Caragueuz, qui est un nom turc composé de *gueuz* (œil), et de *cara* (noir).

Suivant une version qui se trouve citée dans l'*Histoire de l'Empire ottoman,* par de Hammer, ce fut sous l'administration de Hadj Aiwaz, vizir de Mourad II (Amurat II), c'est-à-dire à partir de l'année 1421, que s'introduisit dans le jeu des ombres chinoises, en usage parmi les Turcs, le rôle d'un per-

1. Lettre de M. Cherbonneau. Alger, 16 février 1876.

2. « Caragoz ou Caraguz, en turc, *les yeux noirs,* surnom d'un Beghlerbeg de Natolie, que nos historiens appellent Laragossa, qui fut empalé auprès de Kutaige, et de Cara Hissar, par Schah Culi, l'an 915 de l'hégire, sous le règne de Bajazet second, empereur des Turcs. » (D'Herbelot, *Bibliothèque orientale,* la Haye, 1767.)

sonnage débitant avec emphase des vers persans et des tirades arabes : sorte de pédant, barbouillé de sentences, qu'on appela le philosophe comique. A côté de lui figuraient Caragueuz et Loblob, qui ont un air de famille avec Polichinelle et Arlequin.

Mon ami M. Victor Langlois, le savant voyageur et archéologue trop tôt enlevé à la science, m'écrivait de son côté :

Voici une note sur l'origine du personnage de Caragueuz que je trouve dans un historien arabe : « Le ministre de Saladin (le célèbre sultan d'Égypte et de Syrie à l'époque des Croisades) avait nom Caragueuz. Ce ministre était le favori du sultan et occupa même la charge de grand vizir en Égypte. On lui attribue l'honneur d'avoir fait creuser le puits de Joseph et d'avoir élevé la citadelle qui a commencé l'enceinte du Caire. » C'était un petit homme, bossu, grotesque. Son nom fut donné au personnage lascif et ridicule qui est le Polichinelle des musulmans, et dont la verve sert à égayer les badauds sur les places publiques. C'est le personnage le plus spirituel de la scène orientale, mais aussi le plus ordurier. »

De ces quelques documents, si peu concordants qu'ils soient, on peut inférer qu'un haut fonctionnaire, surnommé *Caragueuz*, en raison du développement de ses yeux noirs, fut mis très en vue par les actes de son administration en Turquie, et que le peuple en fit un personnage légendaire. Dans ce pays de beaux yeux, même chez les hommes, le grand dignitaire se faisait remarquer par un regard particulièrement brillant. Les masses se prennent à ces détails physiques. Peut-être, comme dans la version de Victor Langlois, le fonctionnaire avait-il l'esprit plaisant, fécond en reparties ; peut-être était-il disgracié de la nature, une sorte d'Ésope dont la bosse faisait encore ressortir la malice.

Le peuple de tous les pays est curieux à suivre dans son travail de statuaire inconscient qui lui sert à modeler certaines figures. Ce sont des coups de pouce brutaux qu'il imprime dans l'expression de ses maquettes, naïves ou grotesques. Ces personnages, le peuple les déforme le plus souvent, on pourrait presque dire *par reconnaissance* de la gaieté qu'ils inspirent. J'explique mon idée en prenant deux noms dont le premier se rapporte plus particulièrement au sujet actuel : Roquelaure, Marlborough.

L'un est un bouffon cynique, dont les aventures plus que gaillardes étaient consignées dans de petits livres à l'usage des laquais du XVIIIe siècle ; ses récits, empreints d'un gros sel de cuisine, ont passé dans la plupart des mains des paysans français, grâce à la popularité de la *Bibliothèque bleue*. Qu'était-ce en réalité que le duc de Roquelaure ? Un officier supérieur réputé par sa bravoure. Lieutenant général, il fut blessé au siège de Bordeaux ; le roi le nomma gouverneur de la Guyenne en 1676. Les chroniqueurs disent bien que ses coups de langue valaient ses coups d'épée ; mais le peuple ne s'est préoccupé que de sa première qualité.

Lui aussi Marlborough fut un grand capitaine, un habile diplomate. Pendant trente ans, par de rudes croupières, il s'opposa aux conquêtes de Louis XIV. De ses actes, reste la ballade enfantine : *Mort et convoi de l'invincible Marlborough*. Gœthe, voyageant en France, parle avec impatience de cette rage de *mironton, mirontaine*, qui était revenue à la mode par la nourrice du Dauphin, au XVIIIe siècle ; car les nourrices avaient conservé pieusement la ballade. Jusqu'à l'âge de sept ans, et encore aujourd'hui, l'enfant est élevé avec la complainte

de Marlborough; c'est un nom qui reste fixé pour la vie à ce tendre cerveau et que rien ne saurait effacer.

De tels exemples pourraient être cités à foison. J'estime que Caragueuz peut entrer, pour les mêmes raisons, dans la nécropole particulière qui contient les cendres de Roquelaure et de Marlborough. Combien de grands esprits ont-ils rêvé de figurer dans cet Élysée où l'arrivant est accueilli dès l'entrée par des figures de bonne humeur?

IV

LE RÉPERTOIRE DE CARAGUEUZ

à Constantinople et à Stamboul.

J'arrive au chapitre le plus épineux de ma tâche, et je l'ai longtemps tenu en charte privée, craignant de ne jamais le traiter avec assez de délicatesse. Caragueuz est un abîme de perversités; aussi la plupart des voyageurs qui ont écrit sur la Turquie s'empressèrent-ils de côtoyer prudemment l'abîme. Attirés par un spectacle aussi étrange que certaines peintures licencieuses de vases antiques, si ces touristes ne détournaient pas absolument les yeux, leurs plumes se refusaient à analyser les farces dans lesquelles Caragueuz l'ithyphallique montre sa trop virile parenté avec les satyres escortant de nobles figures sur les vases à fond noir de la Grande Grèce.

Peut-être Caragueuz, dans l'origine, fut-il une sorte de symbole d'agent de la reproduction; comme Priape, peu à peu, il finit par tourner au grotesque, et son extravagant appareil masculin dont il se montrait aussi vain que l'est un capitan espagnol de sa colichemarde fut traité avec une irrévérence motivée par ses hâbleries de Falstaff.

Il faut ajouter toutefois que les exercices de Caragueuz ne sont tolérés en Turquie qu'une fois par an, pendant les fêtes du Ramazan, c'est-à-dire après un mois de jeûnes et de privations de toute espèce. Or la nature reprend violemment ses droits après de telles abstinences, de pareilles continences, et, sans remonter jusqu'à la fête de l'Ane en France, à cette messe burlesque qui se chantait au XVIe siècle dans les cathédrales et aux scènes licencieuses profanant les voûtes sacrées, tout voyageur qui s'est trouvé mêlé à une kermesse en Hollande n'a-t-il pas été étonné de la débandade de mœurs qui, il y a une vingtaine d'années encore, se produisait en pleine rue? L'homme, quoi qu'il fasse, tient de la bête; à l'heure où le manque de compression des passions se fait sentir, ses appétits sensuels font éclater la chaudière. Peut-être pourrait-on expliquer ainsi l'excessive liberté momentanée laissée à Caragueuz par un peuple réfléchi, dont les proverbes que je citais plus haut dénotent un fond de haute morale.

J'ai lu au sujet de Caragueuz les récits des voyageurs, des hommes politiques, des poètes et des humoristes; autant qu'il m'a été possible, j'ai recueilli certaines observations d'écrivains étrangers; les uns affichent une sorte de

collet-monté, les autres montrent quelque tolérance. De l'ensemble de ces documents, j'ai extrait les pages les plus caractéristiques, laissant à chacun son opinion; je n'interviendrai dans le débat pour le résumer qu'avec des considérants discrets, après que le lecteur lui-même aura pris parti.

Alors que la plupart des orientalistes et des voyageurs reculaient à l'idée d'analyser le théâtre de Caragueuz, effarouchés par une virilité à la Gargantua, il était réservé à un humoriste français de saisir le phénomène par les cornes, de tout dévoiler, de ne rien cacher, de tout dire et de ne rien dire qui pût blesser nos yeux non plus que nos oreilles; mais il fallait une extrême souplesse de langage, une grande délicatesse de ton, et, grâce à Gérard de Nerval [1], nous possédons un Caragueuz presque complet, plus ingénieux que le grossier Ulenspiegel, et le bouffon par excellence d'une nation à qui, pour ma part, je ne ferai pas plus un crime de sa populaire invention priapique, que je ne rends Louis XV responsable des facéties gaillardes du duc de Roquelaure.

De même que Sterne, avec lequel il n'est pas sans certains rapports, Gérard de Nerval étudia la Turquie comme l'auteur du *Voyage sentimental* avait étudié la France.

Ne me parlez pas de ces écrivains descriptifs qui, d'un pays, ne voient que les murailles et en donnent des reliefs sans doute soigneusement travaillés, mais moins visibles qu'un croquis de peintre. Pour étudier un peuple, ses mœurs, ses coutumes, il faut s'être mêlé à la vie habituelle, y avoir aimé. La femme d'une nation étrangère en apprend plus que beaucoup de livres. Telle fut la façon de voyager de Sterne, telle celle de Gérard, et encore entra-t-il plus profondément dans la civilisation orientale que l'humoriste anglais n'avait pénétré dans la vie parisienne.

Dans son curieux livre sur la Turquie, appelé à rester, Gérard, curieux des choses populaires, ne pouvait oublier Caragueuz; sur ses actes répréhensibles il a jeté une gaze légère, et, quoique la citation soit développée, il est bon de la donner entièrement, car, à en changer les termes pour l'analyser, on risquerait de remplacer par de lourdes touches effrontées ce que le bon Gérard a rendu avec la bonhomie de La Fontaine.

C'est à Stamboul, pendant les fêtes du Ramazan, que l'humoriste vit jouer, sur la place du Sérasquier, la pièce annoncée au dehors par un transparent portant en grosses lettres :

CARAGUEUZ

VICTIME DE SA CHASTETÉ.

Il y avait peu de femmes et d'hommes dans la baraque, mais beaucoup d'enfants de diverses conditions, amenés par des esclaves et des serviteurs.

La salle étant suffisamment garnie, des musiciens placés dans une haute galerie firent entendre une sorte d'ouverture. En même temps un des coins de la pièce s'éclairait tout à coup. Une gaze blanche transparente, encadrée d'ornements en festons, indiquait l'endroit où allaient se mouvoir les ombres chinoises. Les lumières qui éclairaient d'abord la salle étant éteintes, un cri joyeux retentit de tous côtés lorsque l'orchestre se fut arrêté. Un silence se fit ensuite;

1. *Voyage en Orient*, par Gérard de Nerval. Paris, Charpentier, 1862. 2 vol. in-18.

puis on entendit derrière la toile un retentissement pareil à celui de morceaux de bois tournés qu'on secouerait dans un sac. C'étaient les marionnettes qui, selon l'usage, s'annonçaient par ce bruit accueilli avec transport par les enfants.


Caragueuz [1].

Aussitôt un spectateur, un compère probablement, se mit à crier à l'acteur chargé de faire parler les marionnettes :

— Que nous donneras-tu aujourd'hui ?

— Cela est écrit au-dessus de la porte pour ceux qui savent lire.

— Mais j'ai oublié ce qui m'a été appris par le *hodja*...

— Eh bien! il s'agit ce soir de l'illustre Caragueuz, victime de sa chasteté.

— Comment pourras-tu justifier ce titre?

— En comptant sur l'intelligence des gens de goût, et en implorant l'aide d'Ahmad aux yeux noirs [2].

— Tu parles bien, reprit l'interlocuteur; il reste à savoir si cela continuera!

— Sois tranquille, répondit la voix qui partait du théâtre; mes amis et moi nous sommes à l'épreuve des critiques.

Après ce prologue qui, par sa naïveté, n'est pas sans rapports avec les farces de l'ancien théâtre français, l'orchestre reprit; puis fut ajustée derrière la gaze une décoration représentant une place de Constantinople, avec une fontaine et des maisons sur le devant. Ensuite défilèrent successivement un cavas, un chien, un porteur d'eau, et autres personnages mécaniques dont les vêtements avaient des couleurs fort distinctes, et qui n'étaient pas de simples silhouettes comme dans nos ombres chinoises.


Acteur habillé en danseuse.

Bientôt l'on vit sortir d'une maison un Turc, suivi d'un esclave, qui portait un sac de voyage. Il paraissait inquiet, et, prenant tout à coup une résolution, il alla frapper à une autre maison de la place en criant : — Caragueuz! Caragueuz! mon meilleur ami, est-ce que tu dors encore?

Caragueuz mit le nez à la fenêtre, et à sa vue un cri d'enthousiasme résonna dans tout l'auditoire; puis, ayant demandé le temps de s'habiller, il reparut bientôt et embrassa son ami.

— Écoute, dit ce dernier, j'attends de toi un grand service; une affaire importante me force d'aller à Brousse. Tu sais que je suis le mari d'une femme fort belle; je t'avouerai qu'il m'en coûte de la laisser seule, n'ayant pas grande confiance dans mes gens... Eh bien! mon ami, il m'est venu cette nuit une idée : c'est de te faire le gardien de sa vertu. Je sais ta délicatesse et l'affection profonde que tu as pour moi; je suis heureux de te donner cette preuve d'estime

— Malheureux! dit Caragueuz, quelle est ta folie! regarde-moi donc un peu!

— Eh bien?

1. Cette vignette et les suivantes sont des fac-similés réduits d'après des marionnettes turques.

2. Ahmad, nom familier que les fidèles donnent à Mahomet.

— Quoi! tu ne comprends pas que ta femme, en me voyant, ne pourra pas résister au besoin de m'appartenir?

— Je ne vois pas cela, dit le Turc; elle m'aime, et si je puis craindre quelque séduction à laquelle ma femme se laisse prendre, ce n'est pas de ton côté, mon pauvre ami, qu'elle viendra; ton honneur m'en répond d'abord... et ensuite... Ah! par Allah! tu es singulièrement bâti!.... Enfin, je compte sur toi.

Le Turc s'éloigne. — Aveuglement des hommes! s'écrie Caragueuz. Moi! singulièrement bâti! dis donc : trop bien bâti, trop beau, trop séduisant, trop dangereux!



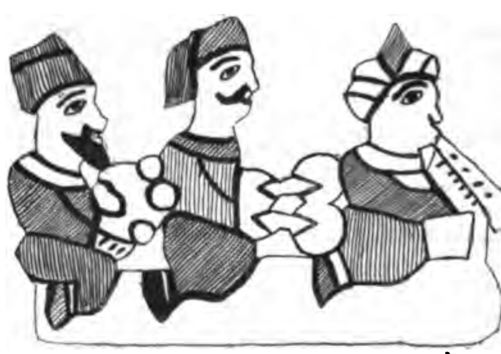
Le sultan Abdul-Aziz.

— Enfin, dit-il en monologue, mon ami m'a commis à la garde de sa femme; il faut répondre à cette confiance. Entrons dans la maison comme il l'a voulu, et allons nous établir sur son divan... O malheur! Mais sa femme, curieuse comme elles sont toutes, voudra me voir... et du moment que ses yeux se seront portés sur moi, elle sera dans l'admiration et perdra toute retenue. Non! n'entrons pas... restons à la porte de ce logis comme un spahi en sentinelle. Une femme est si peu de chose... et un véritable ami est un bien si rare!

Cette phrase excita une véritable sympathie dans l'auditoire masculin du café; elle était encadrée dans un couplet, ces sortes de pièces étant mêlées de vaudevilles, comme beaucoup des nôtres.

Quant à Caragueuz, à travers la gaze légère qui fondait les tons de la décoration et des personnages, il se dessinait admirablement avec son œil noir, ses sourcils nettement tracés et les avantages les plus saillants de sa désinvolture. Son amour-propre, au point de vue des séductions, ne paraissait pas étonner les spectateurs.

Après son couplet, il sembla plongé dans ses réflexions. Que faire? se dit-il : veiller à la porte, sans doute, en attendant le retour de mon ami... Mais cette femme peut me voir à la dérobée par les *moucharabys* (jalousies). De plus, elle peut être tentée de sortir avec ses esclaves pour aller au bain... Aucun mari, hélas! ne saurait empêcher sa femme de sortir sous ce prétexte... Alors elle pourra m'admirer à loisir... O imprudent ami! pourquoi m'avoir donné cette surveillance?



Musiciens de la troupe de Caragueuz.

Ici, la pièce tourne au fantastique. Caragueuz, pour se soustraire aux regards de la femme de son ami, se couche sur le ventre, en disant : — J'aurai l'air d'un pont...

Il faudrait se rendre compte de sa conformation particulière pour comprendre cette excentricité. On peut se figurer Polichinelle posant la bosse de son ventre comme une arche, et figurant le pont avec ses pieds et ses bras. Seulement, Caragueuz n'a pas de bosse sur les épaules.

Passe une foule de gens, des chevaux, des chiens, une patrouille, puis enfin un *arabas* traîné par des bœufs et chargé de femmes. L'infortuné Caragueuz se lève à temps pour ne pas servir de pont à une aussi lourde machine.

Une scène plus comique à la représentation que facile a décrire succède à celle où Caragueuz, pour se dissimuler aux regards de la femme de son ami, a voulu *avoir l'air d'un pont*. Il faudrait, pour se l'expliquer, remonter au comique des *atellanes*

latines. Dans cette scène, d'une excentricité qu'il serait difficile de faire supporter chez nous, Caragueuz se couche sur le dos et désire avoir l'air d'un pieu.

La foule passe et chacun se dit : « Qui a planté là ce pieu? il n'y en avait pas hier. Est-ce du chêne, est-ce du sapin?

Arrivent des blanchisseuses, revenant de la fontaine, qui étendent du linge sur Caragueuz. Il s'aperçoit avec plaisir que sa supposition a réussi. Un instant après, on voit entrer des esclaves menant des chevaux à l'abreuvoir; un ami les rencontre et les invite à entrer dans une galère (sorte de cabaret) pour se rafraîchir; mais où attacher les chevaux? « Tiens, voilà un pieu »; et on attache les chevaux à Caragueuz.

Bientôt des chants joyeux, provoqués par l'aimable chaleur du vin de Ténédos, retentissent dans le cabaret. Les chevaux, impatients, s'agitent. Caragueuz, tiré à quatre, appelle les passants à son secours et démontre douloureusement qu'il est victime d'une erreur. On le délivre et on le remet sur pied.

En ce moment, l'épouse de son ami sort de la maison pour se rendre au bain. Caragueuz n'a pas le temps de se cacher, et l'admiration de cette femme éclate par des transports que l'auditoire s'explique à merveille.

— Le bel homme! s'écrie la dame; je n'en ai jamais vu de pareil.

— Excusez-moi, *hanoum* (madame), dit Caragueuz toujours vertueux, je ne suis pas un homme à qui l'on puisse parler... Je suis un veilleur de nuit, de ceux qui frappent avec leur hallebarde pour avertir le public s'il se déclare quelque incendie dans le quartier.

— Et comment te trouves-tu là encore à cette heure du jour?

— Je suis un malheureux pécheur... Quoique bon musulman, je me suis laissé entraîner au cabaret par des *giaours*. Alors, je ne sais comment on m'a laissé mort-ivre sur cette place... Que Mahomet me pardonne d'avoir enfreint ses prescriptions!

— Pauvre homme... Tu dois être malade... Entre dans la maison, tu pourras y prendre du repos. »

Et la dame cherche à prendre la main de Caragueuz en signe d'hospitalité.

— Ne me touchez pas, *hanoum!* s'écrie ce dernier avec terreur... Je suis impur!... Je ne saurais du reste entrer dans une honnête maison musulmane; j'ai été souillé par le contact d'un chien.

Pour comprendre cette supposition héroïque qu'élève la délicatesse menacée de Caragueuz, il faut savoir que les Turcs, bien que respectant la vie des chiens, et même les nourrissant au moyen de fondations pieuses, regardent comme une impureté de les toucher ou d'être touchés par eux.

— Comment cela est-il arrivé? dit la dame.

— Le ciel m'a puni justement; j'avais mangé des confitures de raisin pendant mon affreuse débauche de cette nuit; quand je me suis réveillé là sur la voie publique, j'ai senti avec horreur qu'un chien me léchait le visage... Voilà la vérité! Qu'Allah me pardonne! »

De toutes les suppositions qu'entasse Caragueuz pour repousser les avances de la femme de son ami, celle-là paraît être la plus victorieuse.

— Pauvre homme! dit-elle avec compassion; personne, en effet, ne pourra te toucher avant que tu aies fait cinq ablutions d'un quart d'heure chacune, en récitant des versets du Coran. Va-t'en à la fontaine, et que je te retrouve ici quand je reviendrai du bain.

— Que les femmes de Stamboul sont hardies! s'écrie Caragueuz, resté seul. Sous ce féredjé qui cache leur figure, elles prennent plus d'audace pour insulter à la pudeur des honnêtes gens. Non, je ne me laisserai pas prendre à ces artifices, à cette voix mielleuse, à cet œil qui flamboie dans les ouvertures de son masque de gaze. Pourquoi la police ne force-t-elle pas ces effrontées de couvrir aussi leurs yeux?

Il serait trop long de décrire les autres malheurs de Caragueuz. Le comique de la scène consiste toujours dans cette situation de la garde d'une femme confiée à l'être qui semble la plus complète antithèse de ceux auxquels les Turcs accordent ordinairement leur confiance.

La dame sort du bain et retrouve de nouveau à son poste l'infortuné gardien de sa vertu, que divers contretemps ont retenu à la même place; mais elle n'a pu s'em-

pêcher de parler aux autres femmes, qui se trouvaient au bain avec elle, de l'inconnu si beau et si bien fait qu'elle a rencontré dans la rue. De sorte qu'une foule de baigneuses se précipitent sur les pas de leur amie. On juge de l'embarras de Caragueuz en proie à ces nouvelles Ménades.

La femme de son ami déchire ses vêtements, s'arrache les cheveux et n'épargne aucun moyen pour combattre sa rigueur. Caragueuz va succomber..., lorsque tout à coup passe une voiture qui sépare la foule. C'est un carrosse dans l'ancien goût français, celui d'un ambassadeur. Caragueuz se rattache à cette dernière chance; il supplie l'ambassadeur franc de le prendre sous sa protection, de le laisser monter dans sa voiture pour pouvoir échapper aux tentations qui l'assiègent. L'ambassadeur descend; il porte un costume fort galant : chapeau à trois cornes posé sur une immense perruque, habit et gilet brodés, culotte courte, épée en verrouil; il déclare aux dames que Caragueuz est sous sa protection, que c'est son meilleur ami... Ce dernier l'embrasse avec effusion et se hâte de monter dans la voiture qui disparaît, emportant le rêve des pauvres baigneuses.

Le mari revient et s'applaudit d'apprendre que la chasteté de Caragueuz lui a conservé une femme pure. Cette pièce est le triomphe de l'amitié.

Avant Gérard de Nerval, aucun écrivain n'avait donné d'analyses de scenarios du théâtre de Caragueuz; c'est pourquoi il a fallu citer ce fragment de chapitre malgré son développement. En pareil cas les objurgations pudiques des voyageurs ne suffisent pas pour caractériser un tel personnage. Quand vous me parlez des libertés que prenait Aristophane avec son public, des scènes provocantes de *Lysistrata,* vous jetez le vague dans mon esprit, vous outrepassez le but en évoquant des visions aphrodisiaques. C'est là qu'au contraire triomphe l'humoriste; grâce à la délicatesse de sa touche il dissimule, par des mots français, les côtés scabreux d'un sujet qu'on eût pu croire inexprimable. On pourrait mettre le livre de Gérard sur l'Orient dans les mains d'une jeune fille; un jeune homme lira le chapitre de Caragueuz sans que sa pudeur soit alarmée.

Non pas qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur ces scènes ou de les donner comme modèles. Actuellement nous avons dépassé le but; des natures grossières, spéculant sur le scandale, mettent en circulation des mots qui ne semblent jamais assez pimentés pour rendre d'obscènes situations. Une mode, dont heureusement se dégoûtera l'esprit français, quand le public aura reconnu que, sous prétexte de *documents humains,* des écrivains, sans conscience et sans respect de leur plume, battent monnaie en se fondant sur les instincts les plus bas de l'homme, et en mettant de gros numéros voyants sur la couverture d'écrits qu'on pourrait appeler des romans de tolérance.

Caragueuz, tout lubrique qu'il soit, a pour lui une sorte de naïveté populaire orientale dont il faut tenir compte. L'exposer, ainsi que je le fais, en dehors du cadre des mœurs et des institutions turques, lui donne une saillie démesurée. Aussi M. Charles Rolland a-t-il pu dire [1] :

Je viens d'assister à la représentation du Polichinelle turc, Caragueuz, l'*homme aux yeux noirs.* J'en suis sorti stupéfait, consterné, dirais-je, pour peindre mieux mes impressions. Sans doute, un vif intérêt m'attire vers toute scène révélant les secrets des mœurs indigènes, et je n'eus jamais occasion pareille de soulever des voiles qui

1. *La Turquie contemporaine. Hommes et choses,* par M. Ch. Rolland, ancien représentant du peuple. Paris, Pagnerre, 1854. In-8°.

se déroulent rarement devant des regards européens. Mais l'indignation a éteint en moi la joie de ma découverte, et j'aimerais mieux avoir continué d'ignorer l'absence de pudeur où végètent encore des millions d'âmes dans l'empire le plus civilisé de l'Orient.

Si repoussant qu'il soit, il n'est pas permis cependant de passer sans l'étudier à fond devant l'excentricité d'un tel spectacle. Cette pièce consacrée par la tradition, ce mélange d'impudicités dégoûtantes et de mordantes railleries, est presque la seule manifestation du génie populaire en Turquie, et son unique création théâtrale. Caragueuz, d'ailleurs, cette difformité d'âme et de corps, ce grotesque Ottoman au nez et au menton crochus, aux instincts immondes, cache sous son cynisme une étrange perspicacité pour deviner jusqu'où s'étend la gangrène sociale, une singulière audace pour la mettre à nu, une verve terrible pour la flétrir. Combien de littératures ennoblies plus tard n'ont pas eu des origines plus chastes! Qu'on se rappelle seulement, pour ne pas s'écarter de notre propre histoire, Rabelais et toutes les souillures où il a vautré sa fable philosophique et son langage, soit par goût, soit pour obéir à la nécessité de son temps.

Au ton que prend M. Rolland avec Rabelais, on pressent une sorte de disciple de Lamartine qui n'admit que sur le tard, et alors que le chantre d'Elvire manquait d'autorité, la haute portée de certains chapitres du *Gargantua* sur l'éducation ; mais, comme le répertoire dramatique de Caragueuz ne renferme rien de pareil à ces admirables chapitres de Rabelais, on peut attribuer la virulente critique de M. Rolland à un sentiment d'excessive pudeur qu'un rien alarme.

Il est bon de dire qu'à son arrivée à Constantinople l'ancien représentant du peuple fut mis en relations, lors des fêtes officielles données par le sultan, avec Théophile Gautier, voyageant de compagnie avec Vivier, et qu'un homme politique ne pouvait tomber sur deux plus dangereux cicerones.

Je pressens que le poète et l'artiste se plurent à renforcer dans la chasteté de ses impressions M. Charles Rolland qui, n'étant pas de leur monde, devait être regardé par eux comme un simple Philistin.

C'est qu'ils ont leur façon de voir, de sentir, de s'exprimer, certains poètes, et surtout Théophile Gautier.

Quand il se trouvait en face de gens qu'il jugeait « candides », Théophile prenait plaisir à égrener tout un chapitre d'énormités troublantes et sarcastiques qui semblaient partir d'une foi robuste; il vous donnait à entendre que le marquis de Sade était un « pleutre innocent » et il poussait à l'extrême ses hyperboles, semblables à celles de nos enragés clubistes déclarant, sans sourciller, que Marat lui-même doit être considéré aujourd'hui comme un « bourgeois ». Soutenu d'ailleurs par la présence du musicien Vivier, le dernier mystificateur de notre époque, Théophile Gautier dut se complaire à troubler profondément la conscience de l'honnête représentant du peuple, qui crut avoir affaire à deux échappés de Sodome et de Gomorrhe.

Quelques jeunes Levantins avaient proposé à M. Rolland d'assister avec eux à cette comédie nationale dont, à s'en rapporter au voyageur, la police éloigne les chrétiens et surtout les étrangers. Vers dix heures un soir, la tête couverte de fez et sous l'apparence de phanariotes[1] attardés, M. Charles Rolland et ses compagnons se firent mener par un caïck à l'une des portes de la

1. Habitants d'un quartier de Stamboul, peuplé de Grecs, qui s'appelle le Phanar.

ville turque, fermée de nuit aux habitants de Péra. Les gardiens, trompés par le costume, laissèrent passer les voyageurs sans obstacle. Quelques minutes après, guidés par une musique de fifres, de tambourins et de guzlas, ils pénétraient dans une sorte de restaurant-café, servant d'antichambre à la salle plus vaste de la représentation. Mal éclairée par des quinquets fumeux, celle-ci avait des gradins dans le fond, et sur le devant des tabourets de bois et quelques chaises. Une soixantaine de personnes, dont moitié au moins se composait de petits garçons et de petites filles de six à dix ans, attendaient impatiemment qu'on achevât les préparatifs du spectacle.

Bientôt la pièce commença, et mes compagnons me la traduisant phrase par phrase, je n'en perdis presque pas une parole.

Dans un art si primitif, la loi des gradations ne saurait être observée. Du premier mot, l'auteur arrive au fait et mène rondement son intrigue. Caragueuz, en entrant en scène, chante les joies de l'amour, mais de l'amour tout matériel, et avec des détails techniques à scandaliser les plus tolérants. Puis, ses couplets finis, surviennent tour à tour diverses femmes qui se promènent : le harem d'un pacha, l'épouse d'un négociant, celle d'un saraf arménien, celle d'un laboureur, la fille d'un uléma. A leur aspect, le luxurieux s'enflamme; ses appétits brutaux se manifestent avec une évidence malhonnête qui met en joie toute l'assistance, même les plus petits enfants. Caragueuz essaye successivement de séduire chacune de ces belles; et après plus ou moins de feintes indignations, d'objections qui se radoucissent, de pourparlers où l'on décoche maint sarcasme lascif, toutes, hélas! finissent par capituler et consentir. Seulement, elles font leur prix; et quand le tentateur avoue n'avoir pas un para, elles s'éloignent en colère, ou même lui font des niches de telle nature qu'il est impossible de les raconter. Rebuté de la sorte et d'autant plus affriandé, Caragueuz tâche de se consoler en se prouvant, dans un long monologue, à l'aide d'une foule de comparaisons bouffonnes, qu'il n'y a guère de distance de la brioche au pain bis, et que toutes les femmes se valent. Là-dessus il va frapper à la porte d'un lupanar. Arrivant les mains vides, il n'y est pas mieux accueilli : malgré ses prières, ses promesses et ses ruses, on le chasse nombre de fois. A la fin il se fâche et veut forcer la porte; mais on lâche sur lui un gros chien qui, dans un combat grotesque, le fait eunuque d'un coup de dent et s'enfuit. Atterré par son infortune, voilà le tapageur contraint, pour rattraper ce qu'il a perdu, d'accepter le rôle de pourvoyeur de la maison.

Alors s'ouvre la contre-partie de la revue féminine, et cette seconde moitié du drame est d'un comique bien supérieur à tout ce qui a précédé. Caragueuz va solliciter, les uns après les autres, un pacha, un uléma, un banquier, un négociant, un militaire, un derviche, un juif, un chrétien, un portefaix, etc. Tous résistent d'abord, et après les grandes raisons vagues tirées de la morale objectent leurs vrais motifs. C'est une curieuse satire du caractère typique des castes et des professions. Le pacha parle de sa dignité, l'uléma de sa considération, le banquier de son crédit, le juif suppute la dépense, et le marchand les risques qu'entraînerait la satisfaction de leurs vices. Rêvant d'autres voluptés, le derviche méprise de si vulgaires plaisirs. Peu à peu cependant les scrupules fléchissent devant l'éloquence burlesque, les paradoxes, les tableaux érotiques que déroule le séducteur : chacun se décide en se donnant à soi-même les justifications les plus burlesquement sophistiques. A la fin le lupanar se trouve rempli, et une dernière scène, scène muette et hideuse d'impudeur, montre l'intérieur des appartements. L'on retrouve tous les personnages contentant la passion qui les a conduits, et Caragueuz, restitué dans son premier état en récompense de ses services, remplissant les fonctions d'un Priape musulman.

En lisant cette analyse, on comprend « l'utilité » du bon écrivain, les ressources du vocabulaire dont il dispose, la finesse et la variété des tons de sa palette ; c'est ce qui appelle au premier rang Gérard de Nerval l'humoriste,

quand M. Charles Rolland se traîne lourdement à l'arrière-garde. Gérard se garde bien d'effaroucher tout d'abord son lecteur en lui disant qu'il va l'entretenir de scènes scandaleuses « impossibles à raconter ». Avec bonhomie, il entre dans son récit, sans appuyer, imitant en cela les anciens conteurs. Sa plume ne fait qu'effleurer le sujet; celle de M. Charles Rolland, insuffisamment taillée, crache des invectives. L'auteur de *la Turquie contemporaine* ne semble pas se douter qu'il est des scènes, non pas impossibles, mais difficiles à bien raconter. Il emploie les mots sans les habiller suffisamment, et c'est pourquoi, son analyse devenant forcément crue par un manque d'équivalents qu'aurait pu lui fournir l'étude des bons auteurs, il éprouve quelque honte à raconter les dévergondages de Caragueuz; et, à son point de vue, il a raison.

> Je ne suis pas d'une vertu bien farouche, ajoute le voyageur; mais j'avais le cœur soulevé. Ce qui m'affectait surtout, c'était de voir flétrir prématurément à ces turpitudes la chasteté, la sainteté de l'enfance. Ainsi, dans une contrée si religieuse et si morale à certains égards, des parents laissent, sans prendre garde, déflorer à huit ou dix ans l'imagination de leurs filles, la sainte ignorance s'envoler de leurs âmes, et peut-être la dépravation pousser ses premiers germes sous les excitations qui doivent naître de telles précocités! Je sais que ces funestes représentations durent seulement un mois par année; c'est un plaisir de carnaval. Mais faut-il donc au poison tant de temps pour pénétrer tout l'organisme?

On a parfois posé la question, à savoir si l'enseignement de Polichinelle jadis, de Guignol plus populaire aujourd'hui, n'a pas une conséquence fâcheuse sur l'entendement de l'enfant qui apprend, devant les baraques des Champs-Élysées, des choses que la morale réprouve, que le Code défend. Caragueuz est autrement dangereux que nos grotesques français. Devant un public presque entièrement composé d'enfants, il se livre à de telles saillies qu'on se demande quelle idée peuvent en garder plus tard les enfants devenus hommes.

J'admettrai volontiers, pour ma part, que l'excessif et l'énorme, avec leurs proportions démesurées, sont loin d'offrir le même danger que le réel et le simple. Si la diminution infinitésimale des choses fait paraître les êtres sans importance, le grandissement démesuré les classe dans des brumes fantastiques échappant à la fois aux lois de la nature et de l'art. L'homme, vu du haut d'un clocher de cathédrale, n'a guère plus de surface qu'une fourmi; une puce prend des proportions d'éléphant, par la puissance du microscope.

C'est par l'effet du même grandissement moral que Polichinelle peut battre sa femme, assommer le commissaire, rouer de coups les gendarmes et pendre jusqu'au diable qui apportait sa potence vengeresse pour y accrocher le bouffon subversif. Ainsi, pour Caragueuz; ce personnage à l'œil noir (on pourrait avec plus de raison l'appeler l'homme à la carabine) peut fusiller à sa manière hommes, femmes, enfants, juifs et juives, gens du commun et gens au pouvoir. L'enfant pressent que « tout cela n'est pas vrai ». Et le renversement des choses naturelles, l'enfant en a ou en aura la conscience, rien qu'en regardant autour lui dans la rue, dans la maison. Polichinelle peut continuer ses exploits dans le jardin des Tuileries; Caragueuz, faire montre de prouesses dans les faubourgs de Constantinople et de Stamboul : ni l'un ni l'autre de ces fantoches ne me semblent plus dangereux que Scapin rouant de coups Géronte dans son sac.

Théophile Gautier assista, à la même époque où M. Charles Rolland écri-

vait ses impressions, à une représentation classique des exploits de Caragueuz qui avait lieu à Top'hané, dans l'arrière-cour d'un café.

La cour était remplie de monde. Les enfants et surtout les petites filles de huit à neuf ans abondaient. De leurs beaux yeux étonnés et ravis, épanouis comme des fleurs noires, elles regardaient Caragueuz se livrant à ses saturnales d'impuretés et souillant tout de ses monstrueux caprices. Chaque prouesse érotique arrachait à ces petits anges, naïvement corrompus, des éclats de rire argentins et des battements de mains à n'en pas finir.

De cette description, j'enlèverai volontiers la qualification de « naïvement corrompues » appliquée aux petites filles. L'Orient, peut-être en raison du climat, laisse tomber tous les voiles; l'Occident les remplace par une feuille de vigne. Cette précaution, que la morale revendique de temps en temps, que l'art enlève quand il peut triompher de son adversaire, a paru à quelques esprits plus attirante pour le regard qu'utile. Aussi le plus hardi des philosophes du dernier siècle, Diderot, faisait-il apprendre à sa fille l'anatomie sans cacher la forme des appareils générateurs et leur rôle. Les gros mots du XVIIe siècle, employés par la société polie du temps, ont été chassés des dictionnaires modernes. L'adultère ne se dresse-t-il pas redoutable et amer dans tant de ménages modernes?

Ce n'est pas que j'appelle les débuts de Caragueuz dans la baraque de Guignol aux Champs-Élysées. Il amuse les peuples orientaux, et, le premier moment de surprise passé, il paraîtrait sans doute naïf aux Parisiens; mais je crois que son caractère ityphallique est singulièrement modifié par des représentations traditionnelles et que le grotesque qui y est attaché en atténue le relief choquant. Du reste, Théophile Gautier reconnaît que ces fantaisies déréglées ne sont pas dangereuses et s'évanouissent comme des ombres quand on éteint le lampion de la baraque.

La pruderie moderne, dit le poète, ne souffrirait pas qu'on essayât de rendre compte de ces folles atellanes, où les scènes lascives d'Aristophane se combinent avec les songes drôlatiques de Rabelais; figurez-vous l'antique dieu des jardins habillé en Turc et lâché à travers les harems, les bazars, les marchés d'esclaves, les cafés, dans les mille imbroglios de la vie orientale et tourbillonnant au milieu de ses victimes, impudent, cynique, et joyeusement féroce. On ne saurait pousser plus loin l'extravagance ityphallique et le dévergondage d'imagination obscène.

Un archéologue connu par ses recherches scientifiques et les intéressantes figurines que l'un des premiers il rapporta de Tanagra, M. O. Rayet, a fait la remarque, qui jusqu'alors avait échappé aux érudits, que les figurines grotesques ou obscènes se trouvent surtout dans les tombeaux d'enfants. La joie, la gaieté, privilèges de l'enfance, n'étaient pas repoussées par les Grecs, même quand elles s'alliaient à la représentation des organes de la génération, modelés dans un sens exagéré[1].

M. Charles Rolland n'a pas songé à ces faits qu'un archéologue trouve

1. Je n'ai pas sous les yeux le texte du savant professeur de la Bibliothèque nationale; je me rappelle, d'après une note seulement, que M. Rayet, signalant chez les Grecs l'étrangeté de l'obscène, s'appuyait sur les représentations licencieuses de Caragueuz auxquelles assistaient les femmes et les enfants.

dans son ardente curiosité de toutes choses. La morale de l'homme politique consiste en prohibition, en indignation; trop dure pour la Turquie moderne, elle me paraît dépasser le but.

Instruit par ce que je viens de voir, et c'est là le principal bénéfice de ma soirée, j'apprécie mieux encore l'œuvre des réformateurs qui ont ouvert un théâtre à Péra. Je comprends enfin quelle est la portée civilisatrice des encouragements donnés par Abdul-Medgid aux acteurs européens, et comment il s'efforce, par l'initiation à un art plus élégant et plus pur, de détourner les Osmanlis du seul divertissement scénique qu'ils aient connu jusqu'ici. Puisse réussir une si louable entreprise! A mon sens, le jour où le dégoût public aurait proscrit Caragueuz, un germe de mort serait extirpé du sein du peuple ottoman.

N'est-il pas excessif d'envisager Caragueuz comme le « germe de mort d'une nation » ? Une portée si morbide doit-elle être attribuée au bouffon ? J'insiste là-dessus, et je ferai remarquer qu'en Turquie on n'adore pas les attributs de Caragueuz comme dans les villages français, il n'y a pas longtemps, les paysannes superstitieuses adoraient ceux de saint Phal, dans la Côte-d'Or[1]; ceux du fameux saint Guignolet dans le Berry[2].

Quand les petits poètes grecs criblaient d'épigrammes Priape, on put se dire que le dieu avait fait son temps, et que bientôt ses autels disparaîtraient sous les ronces. Caragueuz, amoindri, se transformait déjà à l'époque où Gérard de Nerval faisait sa tournée d'Orient. Un autre voyageur a montré Caragueuz encore quelque peu lubrique, mais faisant tourner cette lubricité à la satire des mœurs.

J'ai vu maintes fois ce fantoche pendant le long séjour que j'ai fait en Syrie et en Turquie, et j'avoue, à ma honte, que ma pudeur n'a pas été effarouchée par les saillies et les lazzis de ce drôle. Je regrettais même vivement d'être loin de tout comprendre.

En pays turc, Caragueuz est Turc; en pays arabe, il est Arabe; mais partout son genre d'esprit est le même: et c'est dans ce genre que l'impresario brode et improvise.

A Constantinople, Caragueuz était très hardi. On en jugera par le trait suivant, bien connu du reste : Caragueuz jouait devant de hauts fonctionnaires. Il dialoguait avec son âne à la porte d'un beau jardin où n'entraient que quelques privilégiés. Il voulut être un de ceux-là et se mit en devoir de tirer son âne par la bride. Résistance de la bête. « Attends, attends, dit Caragueuz, *je vais te montrer comme on avance en Turquie.* » Et, se mettant derrière le baudet, il le poussait de la façon que vous savez. On prétend que, à cette *saillie*, les hauts fonctionnaires ne rirent que du bout des dents[3].

Une autre réplique aux arguments trop sévères et trop généralisateurs de M. Rolland, je la trouve encore dans l'opinion de l'érudit le plus distingué de la Suisse actuelle; les hardiesses du peuple turc ne démontaient pas

1. Leclère, *Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*. Paris, 1839. Voir également Clément Janin, *Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or*. Quatrième partie. 1878.

2. Voir une curieuse note de M. A. D., dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 25 janvier 1878, sur le culte de saint Guignolet dans une chapelle au delà des fortifications de Brest; lire encore Harmand : *Anecdotes relatives à quelques personnes*, etc. Paris, 1814.

3. L'*Intermédiaire*, 10 juillet 1876.

M. Gustave Revillod qui, grâce à ses études sur les réformateurs du xvi[e] siècle, jugeait avec un véritable sentiment philosophique les prouesses du bouffon.

C'est à Ismaïlia que le savant lettré vitune représentation de Caragueuz.



Hubbe-Cadine,
femme de Caragueuz.

La foule indigène est plus pressée qu'ailleurs et les rires des spectateurs annoncent que, sous cette tente, il doit se passer une scène burlesque... On rit; j'aperçois un homme nu jusqu'à la ceinture, poursuivant une danseuse, son tambourin à la main, à peu près comme les Romains représentaient le dieu Pan poursuivant la nymphe Syrinx; c'est le Polichinelle arabe. Quoi d'étonnant à ce que la foule prenne à tous ces tours un si joyeux intérêt! Vous me permettrez cependant de ne pas m'appesantir sur ce sujet : les scènes que nous allons avoir sous les yeux sont d'une crudité telle qu'elles ne seraient pas souffertes en Europe, et que le récit même en est impossible.

J'entendis des Européens, peu au fait des mœurs de l'Orient, parler avec une indignation extrême de ce spectacle, particulièrement aimé du peuple arabe. — Mais vous n'avez donc jamais lu nos vieux chroniqueurs? leur répondis-je. Vous ne savez pas que dans leur langage naïf ils peignaient ce qu'ils voyaient; et, en quoi les mœurs de nos pères, avant la Réformation, différaient-elles de celles des Arabes d'aujourd'hui? Notre vieux Bonnivard ne raconte-t-il pas comme une chose fort naturelle des représentations dans les rues de Paris, sous Francois I[er], auxquelles celles du camp d'Ismaïlia n'avaient rien à envier[1]? »

V

MARIONNETTES DE CARAGUEUZ.

A Stamboul, près du bazar des libraires, quelques marchands ont pour spécialité de vendre de petits livrets du répertoire de Caragueuz; à ce commerce ils joignent les personnages qui y figurent.

De même à Constantinople. Il y a une quinzaine d'années, les marchands de Caragueuz se tenaient au Tarouq-bazar sous des arcades entourant la mosquée du sultan Bayezid. A cette époque, M. Baligot de Beyne eut l'obligeance de me faire venir de Constantinople la troupe tout entière de pantins, semblable à celle qui est appelée à donner des représentations de jour dans les harems, devant les femmes et les enfants, grâce au concours d'esclaves qui ont appris les livrets par cœur.

Cette troupe est composée de personnages en carton découpé, articulés à l'aide de fils qui mettent en mouvement les bras, les jambes, les têtes. Peints de couleurs voyantes, ils font penser aux jouets à bas prix que les camelots

1 G. Révillod, *De Genève à Suez; Lettres écrites d'Orient.* 1 vol. gr. in-8°. Genève, 1870.

parisiens vendent au jour de l'an sous les portes cochères. Que ceux qui aiment les tons affadis ferment les yeux devant ces pantins. Les figures sont blanches, les barbes, sourcils et yeux noirs, les habits bleus, jaunes, roses, et verts comme dans la nature. Un effroi pour les civilisés, un régal pour les yeux d'enfants qui, n'étant pas corrompus par le *veule* des colorations rompues, s'en tiennent aux bluets et aux coquelicots des champs, aux blés dorés s'épanouissant au bord des chemins verts. Palette simple et harmonieuse qui n'a rien à voir avec celle de l'École des beaux-arts.

Il ne faut pas moins d'une cinquantaine de personnages pour que le tableau de la troupe soit complet. Caragueuz y figure en première ligne avec Hadji-Aivar, son confident. Puis vient le sultan monté sur un cheval richement harnaché.

Méhémet-Ali éprouvait, dit-on, devant la baraque de Caragueuz les mêmes jouissances que certains esprits philosophiques ont trouvées de tout temps à regarder les exploits de Polichinelle; aussi le sultan laissait-il toute liberté aux propos du bouffon, et c'est pourquoi sans doute la marionnette, caractérisant le chef de la nation osmanli, offre une envergure majestueuse et pleine d'apparat.



Le Sultan.

Des amoureux tenant à la main des bouquets destinés à de mystérieuses beautés, de jeune *softa* (étudiants en théologie) donnent, par leur costume, l'idée d'un peuple qui tient à imiter les modes françaises. Des Égyptiens, des Persans, ces derniers présentés avec une apparence saytrique, des Arméniens, des derviches sont mêlés aux gens du peuple dans l'exercice de leurs professions diverses : portefaix, garçons de bain, juifs, marchands de sorbets, marchands de tabac. Le corps de ballet, accompagné par un groupe de musiciens, est composé de nains grotesques et d'hommes habillés en danseuses, suivant la coutume turque.

Évidemment, l'action de ces pièces doit être plus compliquée que dans les trois principales pièces jouées à Constantinople pendant les fêtes du Ramazan et qui, d'après un renseignement d'Haïder effendi, commissaire turc en Herzégovine, seraient : *le Mariage de Hubbé-Hanem, la Pêche de Caragueuz, le Mariage de Caragueuz*. Rien que la constitution de la troupe en carton que je possède indique, par la multiplicité de ses personnages, une sorte de panorama, un *pont d'Avignon* turc sur lequel défilent tour à tour les personnages indiqués plus haut. L'entendement des enfants est le même partout, en Europe et en Asie; ils ne saisiraient pas les nœuds trop serrés d'une action dramatique. Que l'acteur remue, gambade,

reproduise des gestes de marchands vus habituellement dans la rue, les enfants sont ravis; c'est ce qui explique pourquoi les femmes du sérail, autres natures d'enfants, aiment à voir défiler devant elles les personnages de la troupe de Caragueuz, qui lui apparaissent plus nettement qu'à travers les grillages des moucharabys du harem.

Quant au licencieux Caragueuz, il n'est plus reconnaissable aujourd'hui; il



Cavas (gendarme).



Jeune amoureux.

a perdu tous ses avantages et semble un Absalon privé de sa chevelure ou un Hercule aux pieds d'Omphale, sans la massue particulière à l'aide de laquelle il accomplissait ses travaux. Tel est, dans cette troupe, le rôle relativement chaste de Caragueuz qu'il pourrait être engagé comme chanteur à la chapelle Sixtine; aussi bien les femmes sont très peu nombreuses dans cette troupe de marionnettes.

C'en est fait. La Turquie est sauvée. « Le germe de mort de la nation est extirpé. » Ainsi présenté, Caragueuz pourrait presque figurer sur le théâtre du Gymnase, dans les comédies sentimentales de M. Octave Feuillet.

J'ai montré suffisamment, je crois, l'innocence actuelle de Caragueuz, ses caragueuzeries dans le passé; il convient d'étudier, s'il est possible, son essence primitive.

VI

DU SENS MYSTIQUE DE CARAGUEUZ.

Les archéologues, voués spécialement à la recherche du principe mâle antique figuré par des personnages mythologiques, se sont peu préoccupé de Caragueuz jusqu'ici; ils le rattacheraient volontiers à la chaîne traditionnelle

mythes, se fondant avec raison sur l'hérédité qui fait du bouffon turc un proche parent de Priape.

Autour de la statue du dieu chanté par les poètes grecs se déroule en effet un vaste champ qui prête à la glose. Au milieu s'élève un temple sur la façade duquel le symbole de l'instrument fécondateur est sculpté dans sa rigidité, aux murs intérieurs, aux voûtes auxquelles sont suspendus des ex-voto bizarres, des amulettes capricieuses, de fantasques tintinnabulations testiculaires qui, loin d'évoquer des idées charnelles, donnent à réfléchir. Les êtres superficiels peuvent s'amuser de ces représentations; elles ont creusé plus d'un pli sur le front des esprits méditatifs et les nombreuses découvertes que les tombeaux de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie antique, de la France même[1], mettent au jour, à chaque fouille, loin d'apporter la lumière, semblent épaissir les voiles pudiques qui entourent les attributs priapiques.

Caragueuz participe à ces mystères; aussi un érudit distingué de l'Académie des inscriptions, qui avait dû amasser nombre de notes au sujet du pantin turc, pour ajouter un nouveau volume à son *Histoire des Marionnettes*[2], nous aurait-il donné, à propos du rôle mythique de Caragueuz, des pages d'une solide érudition si la mort, qui ne respecte pas la science, n'avait enfoui dans la tombe de l'érudit tant de recherches accumulées.

Tous les récits des voyageurs abondent en documents sur les marionnettes chinoises, japonaises, siamoises, tartares, persanes, turques, dit M. Charles Magnin. Aussi ai-je été vivement tenté de compléter mon travail en coordonnant ces témoignages dont l'ensemble présenterait, à n'en pas douter, les résultats les plus curieux; mais j'ai senti bientôt que je ne possédais pas, pour bien remplir cette tâche, une suffisante connaissance des institutions, des origines et des mythologies orientales. Je n'ai pas osé suivre les destinées de ce petit spectacle (qui est presque tout le théâtre de l'Orient) à travers les méandres de tant de races, de tant de religions, de tant de langues, et j'ai cru plus sage de laisser prendre la plume à des mains mieux préparées. Puisse donc un des habiles successeurs de Galand et d'Abel Rémusat répondre à mon appel et ne pas dédaigner d'ajouter cet intéressant chapitre à l'histoire des mœurs et des littératures asiatiques!

Pour moi, je ne me risquerais à essayer d'interpréter tant de mythes étranges qu'autant qu'il ne se présenterait aucun orientaliste disposé à approfondir le sens et l'origine de toutes ces créations problématiques, à commencer par l'incomparable Caragueuz (le Polichinelle oriental), dont les voyageurs ne nous ont guère montré jusqu'ici que la monstrueuse silhouette.

On voit l'écheveau embrouillé qu'avait à dévider l'archéologue, la conscience qu'il apportait dans ses travaux et la juste mesure d'éclaircissement des textes dont l'auteur de l'*Histoire des Marionnettes* fait preuve. Pour M. Magnin, Caragueuz semble appartenir à l'ordre des « créations problématiques » ; l'érudit eût certainement basé son opinion, s'il lui avait été permis de déshabiller à loisir et d'étudier sous toutes ses faces la marionnette osmanli, d'après les attestations des voyageurs, les opinions des mythologues.

1. Voir les curieux monuments phalliques, dessinés dans l'*Historique monumental de l'ancienne province du Limousin*, par J.-B. Tripon. Limoges, 1837. In-4°.

2. Charles Magnin, *Histoire des Marionnettes en Europe, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, Lévy, 1852. In-8°.

Je poserai un pas prudent sur le terrain de ces derniers, estimant que la présente monographie donnera peut-être plus tard naissance à des commentaires savants qui ne sont pas de ma compétence.

Le voyageur qui, d'après l'appel que je faisais dans *l'Intermédiaire*, voulait bien y répondre par un récit curieux, ajoutait les commentaires suivants :

> Caragueuz est évidemment une reproduction de Priape (personnification du principe mâle, dans son rôle de fécondateur), mais avec une différence essentielle et caractéristique sur laquelle je n'insiste pas.
>
> D'un autre côté *l'œil*, le *grand œil*, que des contours accentués mettent en relief aux yeux du public, me semble rappeler le *grand œil* de cet autre fécondateur puissant qu'on nomme Osiris. L'œil de celui-ci était, comme on sait, dans l'ancienne Égypte, vénéré à part et servait en quelque sorte de talisman (voir les vitrines du musée du Louvre). Cette croyance existe encore en Orient, et *l'œil* d'Osiris se porte, soit seul, soit en chaton de bague, le tout en verre[1].

C'est malgré moi, et en suivant bien timidement mon guide, que je l'accompagne dans ces avenues de l'ancienne Égypte, peuplées de sphinx graves, mais troublants, et ce n'est pas à leurs bouches closes de granit que je demanderai si le grand œil de Caragueuz offre quelque rapport avec le grand œil d'Osiris.

Vraiment, je le crains, les égyptologues me traiteraient avec mépris si je hasardais de semblables assimilations, et je risquerais d'être enfermé, pour le reste de mes jours, dans une boîte à momie, à l'intérieur de laquelle les savants, jaloux de leurs connaissances, font disparaître les profanes qui tentent d'expliquer par la fantaisie les hiéroglyphes sacrés.

Veut-on ma pensée sur ces mythes que l'érudition allemande a infligés à la France? Certes, ils sont une ressource quand l'observation ne trouve pas à s'accrocher à des faits. L'archéologue, mis au pied du mur et s'avouant à lui-même qu'il ne sait pas, sans vouloir l'avouer à ses lecteurs, trouve dans la science mythique une béquille peu solide, mais une béquille; il ne dit pas combien il lui en goûte d'être garrotté par la science allemande qui l'entraîne dans sa brumeuse danse de willis.

A ces théories germaniques je préfère le regard du poète. Il va loin dans sa perception de toutes choses. Théophile Gautier, ayant appris que Caragueuz est souvent appelé à donner dans les sérails des représentations auxquelles assistent les femmes derrière des tribunes grillées, disait :

> Comment accorder ce spectacle si libre avec des mœurs si sévères? se demande le poète. N'est-ce pas parce qu'il faut toujours quelque rondelle fusible à la chaudière trop poussée, et que la morale la plus exacte doit laisser un échappement à la corruption humaine?

En évoquant le nom du bon Galland, le traducteur des *Mille et une Nuits*, celui d'Abel Rémusat, qui a rendu lisible *Yu-Kiao-li*, ce chef-d'œuvre des romans chinois, M. Charles Magnin montrait toute sa sympathie pour ces orientalistes ingénieux qui, essayant de se dépouiller des aridités de la science,

1. *Intermédiaire*, 10 juillet 1876.

savent se mettre à la portée des femmes, des enfants, des hommes, qui veulent être distraits et non fatigués par les littératures étrangères; dans cette classe d'esprits délicats, et sans nier les efforts des érudits qui creusent péniblement le champ de la science, je rattacherai volontiers Gérard de Nerval pour ses récits orientaux et Théophile Gautier, grâce à l'ingénieuse interprétation morale de Caragueuz et de la pensée populaire qui le met en action, aux mains des montreurs de marionnettes.

CHAMPFLEURY.



Vieille confidente
dressée à porter les messages amoureux.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

NOS GRAVURES. — Rouen célèbre à l'heure où paraît cette livraison le deuxième centenaire de Pierre Corneille. Le programme des fêtes comprend le samedi 11 octobre une représentation de gala au théâtre des Arts donné par les artistes de la Comédie-Française et le dimanche 12 une manifestation populaire. Un cortège composé de plusieurs milliers de personnes, dans lequel prendront place tous les corps savants et tous les établissements d'instruction et de la cité, en tête les membres du comité d'organisation et du comité d'honneur dont Victor Hugo est président, se rendra au pied de la statue érigée sur le terre-plein du pont traversant la Seine. Là, des couronnes seront déposées et on doit réciter une pièce de vers composée par Sully Prudhomme.

Enfin, on organisera un véritable pèlerinage à la maison de campagne du grand poète. Cette maison, située à neuf kilomètres de Rouen, avait été achevée le 7 juin 1608 par le père de Pierre Corneille. L'administration départementale la possède depuis le 28 juin 1874 et l'a fait restaurer en 1878. Elle comprend à l'intérieur plusieurs appartements qu'on s'est attaché à meubler dans le style du temps. Les cheminées, soigneusement restaurées, sont pourvues de chenets et de landiers de la bonne époque. L'une d'elles porte les armes de P. Corneille avec la devise : *Et mihi res non rebus me submittere conor* et l'inscription suivante : *Pierre Corneille, escuyer, conseiller et avocat du Roy, en la table de marbre du palais de Rouen — né le 16 juin 1606, mort le 1er octobre 1684.* Contre les murs sont répandus des portraits de Corneille, des dessins, des épreuves avec autographes des artistes contemporains les plus célèbres : Meissonier, Gérôme, Falguière, etc., etc. Dans la bibliothèque de ce véritable musée en miniature sont conservés des volumes, des autographes, des médailles, etc.

Le pèlerinage de cette maison si intelligemment restaurée et meublée ne sera pas un des moindres attraits du bi-centenaire de Corneille.

1884

5e ANNÉE

ONZIÈME LIVRAISON

10 NOVEMBRE

N° 59

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Parait le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN, Imprimeur-Éditeur | Octave UZANNE, Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an **40** fr. — Province, un an **42** fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC. P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— CINQUIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 NOVEMBRE 1884

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

AVIS

—

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris.	40 fr.
Province.	42 fr.
Étranger (union postale — première zone) . .	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone). .	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoit, à Paris,** chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Direction et à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne,** Rédacteur-Directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'Administration, à **M. A. Quantin,** éditeur-gérant.

AVIS : Les quatre premières années du LIVRE, en volumes brochés, sont en vente au prix de 60 fr. chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 5e année recevront, sur leur demande, A TITRE DE PRIME, ces quatre années au prix de l'abonnement annuel, — sans augmentation, — soit à 40 francs chacune.

LA

LITTÉRATURE MURALE

ESSAI

SUR LES AFFICHES LITTÉRAIRES EN FRANCE

L'AFFICHE.



Ce serait certes un piquant ouvrage, celui qui nous donnerait l'histoire de la réclame sous toutes ses formes. Les documents ne manqueraient point à l'auteur d'une telle physiologie générale. Il nous montrerait la Réclame prenant chez les Grecs et chez les Romains la forme d'annonces tantôt peintes en couleur sur des pans de murailles blanchis, tantôt manuscrites et collées à la devanture des boutiques. Il nous parlerait de l'Enseigne, maintenant passée de mode, et n'aurait garde d'oublier l'Affiche qui fait une timide apparition au moyen âge, disparaît pour renaître dans la première moitié du xvᵉ siècle, et qui, sous Louis XIII, commence à prendre un développement depuis sans cesse grandissant.

L'affiche, aujourd'hui, règne en maîtresse. Sur tous les murs, sur les monuments publics eux-mêmes, la voici s'étalant, éclatante, bariolée, tirant l'œil du passant auquel elle promet monts et merveilles. Elles vous racontent, ces affiches, l'histoire d'un pays, sa vie politique, ses deuils et ses fêtes, ses coutumes et ses mœurs! Ici, c'est la réclame d'un industriel qui vous prie de ne le point confondre avec son voisin; là, l'annonce

éhontée d'une maison qui « a fait faillite »; plus loin, la profession de foi d'un candidat qui a trouvé la solution de la question sociale! Voici, grossièrement représenté, le héros du roman qui passionnera le public, le portrait du chanteur populaire; voici la scène à effet de la pièce en vogue, la dernière invention, le produit nouveau, le succès du moment!

Sans vouloir chercher à faire ici l'histoire de l'affiche, il m'a paru intéressant de dire quelques mots des affiches que j'appellerai *littéraires*, parce qu'elles ont spécialement trait aux publications, de quelque nature qu'elles soient : livre, revue ou journal.

Je m'occuperai de préférence de l'affiche illustrée et de celle qui, sous forme énigmatique, s'attache à piquer la curiosité du public.

II

LES COLLECTIONNEURS D'AFFICHES.
M. DESSOLLIERS ET SA COLLECTION UNIQUE D'AFFICHES ILLUSTRÉES.
M. LÉPINE.

L'idée de former des collections d'affiches est plus ancienne qu'on ne le pourrait supposer. Au commencement de ce siècle, un amateur belge avait réuni un nombre considérable d'affiches de théâtres, de concerts et de bals. Le frère de Meyerbeer en possédait aussi une fort belle collection. Dans ses *Causeries*, M. Feuillet de Conches nous parle également de ces collectionneurs.

Actuellement, il existe à Paris plusieurs curieux de l'affiche, et chacun, dans le genre spécial qu'il lui a plu de choisir, a recueilli nombre de documents destinés sans eux à être à jamais perdus. Celui-ci recherche exclusivement les affiches du XVIIIe siècle; celui-là, celles qui parurent pendant la période romantique; tel autre, plus éclectique, rassemble tout ce qu'il se peut procurer : réclames commerciales, annonces théâtrales, placards de toutes sortes et de tous formats. Les collections d'affiches politiques, assez faciles à composer, sont celles qui se rencontrent le plus communément. M. Pochet-Deroche en possédait une des plus remarquables, dispersée aujourd'hui, et que M. Hatin a maintes fois consultée pour la rédaction de sa *Bibliographie de la presse française*. Ce sont ces collections qui ont permis à plusieurs éditeurs de publier en 1848, sous le titre d'*Affiches rouges*, de *Murailles révolutionnaires*, etc., des compilations qui, continuées après la guerre de 1870 et la Commune, offrent au publiciste et à l'historien de précieux renseignements.

J'ai eu récemment la bonne fortune de visiter deux des collections les plus importantes qui se puissent rencontrer aujourd'hui.

Je vais essayer d'en donner une description succincte, mais aussi fidèle que possible, et j'espère ainsi prouver, mieux que par tout autre argument, l'intérêt historique, littéraire et artistique que présentent de semblables recueils.

La première de ces collections fait partie du cabinet de M. Dessolliers, esprit délicat et chercheur, chroniqueur apprécié sous le pseudonyme de Sainte-

Marthe, et qui, non content de posséder nombre d'autographes et de gravures, a voulu former un recueil unique d'*Affiches illustrées.*

Après trente ans de recherches incessantes, cet amateur est parvenu à composer une collection véritablement unique, qui va s'augmentant chaque jour, et que lui envient notre Bibliothèque nationale et le musée Carnavalet.

M. Dessolliers, que, pour me servir d'une expression originale d'un autre curieux, M. Bonnaffé, j'appellerais volontiers le « terre-neuve » de l'affiche, M. Dessolliers est le premier qui ait songé à sauver de l'oubli les placards illustrés. On comprendra quelle patience, quelle somme d'activité, d'intelligence et de travail il lui a fallu pour recueillir et ranger méthodiquement un nombre d'affiches qui atteint aujourd'hui dix mille. Ces pièces, renfermées dans de très forts volumes in-folio, sont soigneusement montées sur onglet et disposées de façon à pouvoir se plier, s'ouvrir et se refermer commodément. Toutes sont dans un merveilleux état de conservation, et il n'en est pas une, si ancienne soit-elle, qu'on ne croirait sortie récemment des presses de l'imprimeur.

En parcourant ces volumes, le visiteur est saisi d'un véritable étonnement, et se demande ce qu'il doit admirer le plus, des richesses de la collection ou de l'ingéniosité du collectionneur.

M. Dessolliers a classé ses nombreux documents en trois séries bien distinctes. La première, et la plus ancienne, forme la division d'art et comprend les affiches illustrées relatives aux livres, journaux, partitions; en un mot, aux publications de librairie. La seconde est consacrée aux affiches, également illustrées, de théâtres, bals, concerts, aux phénomènes, aux curiosités; la troisième embrasse le commerce et l'industrie. Chacune de ces divisions forme, à son tour, des subdivisions où prennent place, par ordre chronologique, les affiches se rapportant aux mêmes branches de commerce, de théâtre ou de littérature, — parmi lesquelles les *almanachs,* depuis 1830, forment une série presque ininterrompue.

Les pièces curieuses de la politique sont rangées dans des volumes particuliers, où l'on trouverait aisément la matière d'un nouveau chapitre à l'*Histoire littéraire des fous,* de M. Delepierre.

Sauf quelques exceptions, les pièces rassemblées par M. Dessolliers ne remontent guère au delà de 1830, époque à laquelle l'affiche illustrée, peu employée jusqu'alors, devint d'un usage plus fréquent. C'est le temps où Raffet composa des affiches lithographiques pour la *Némésis* de Barthélemy; l'*Histoire de l'Algérie,* de Galibert; l'*Histoire de Napoléon,* par Norvins; pour *le Compagnon du tour de France,* etc.

Toutes ces affiches, M. Dessolliers les possède. La dernière que je viens de citer, et qui sortait de la lithographie Bry, est une pièce des plus rares. Elle est merveilleusement exécutée, porte la signature de Raffet, qui la composa en 1840, et représente les deux compagnons au moment où ils se rencontrent en pleine campagne. L'épreuve que possède notre collectionneur est de toute beauté. C'est en 1835 et pour l'éditeur Perrotin que Raffet composa l'affiche représentant *Némésis* tenant d'une main des serpents et, de l'autre, les rênes d'un hippogriffe sur lequel elle est montée; dans le fond apparaissent des fantômes. Plus tard, deux affiches lithographiques, bien inférieures à celle de 1835, furent faites

pour des éditions de cette même *Némésis* qui paraissait en vingt-quatre livraisons à 50 centimes. Voici l'affiche du *Napoléon* de Norvins; elle date de 1839 et représente l'empereur, à cheval, regardant défiler sa garde. Cette affiche avait été faite pour l'édition qui parut en quatre-vingts livraisons à 25 centimes. Une autre édition de l'*Histoire de Napoléon* par le même historien, et publiée au commencement du second empire, fut annoncée par une autre affiche en haut de laquelle se trouvait un aigle aux ailes éployées, également dessiné par Raffet. Dans le bas de l'affiche était indiqué le mode de publication : soixante-douze livraisons à 25 centimes.



Fac-similé d'une affiche composée et lithographiée par Raffet.

Une autre belle lithographie, toujours de Raffet et datée de 1843, fut exécutée pour annoncer l'*Histoire de l'Algérie,* par Galibert. On en trouvera la reproduction exacte sur bois dans le volume sur *l'Algérie* de M. Gaffarel, publié par la maison Didot. Je ne donne ce renseignement que pour signaler, en passant, l'utilité de la collection que nous parcourons. M. Dessolliers conserve encore d'autres affiches de publications ayant trait à Napoléon I[er] : celle, par exemple, qui fut commandée par la maison Dubochet pour l'*Histoire de Napoléon,* de Laurent (de l'Ardèche). Cette affiche porte quatre vignettes signées H. V. (Horace Vernet). En 1855, l'éditeur Perrotin ayant à faire paraître le *Napoléon en Égypte,* de Barthélemy et Méry, annonça le livre par une affiche qui contient une lithographie signée Raffet et représentant Napoléon à pied, debout et de

face, en costume de général ; derrière, une allégorie : la Renommée le couronnant de lauriers.

Une très belle lithographie fut aussi publiée par Gide, pour l'ouvrage intitulé *Sainte-Hélène*. Le dessin, d'une grande simplicité et d'un saisissant effet, représente le rocher d'où s'envole l'aigle impériale ; dans le fond, le vaisseau qui emporte les cendres de Napoléon. Enfin, voici deux affiches pour les ouvrages de M. Marco de Saint-Hilaire : la première, coloriée, signée Ch. Vésinier, figurait deux soldats de la garde ; dans un coin, la phrase qui a donné lieu à tant de controverses : « La garde meurt et ne se rend pas. » Cette affiche annonçait l'*Histoire de la garde impériale*. La seconde montrait *Perrinette la vivandière*, et avait été commandée par l'éditeur Fellens, qui publiait *les Souvenirs intimes* en soixante livraisons à 50 centimes.

Un des joyaux de la collection Dessolliers est l'affiche, introuvable aujourd'hui, du *Diable à Paris*. Elle a deux mètres de hauteur et reproduit exactement, agrandie par Gavarni, la vignette que dessina Meissonier pour le frontispice du volume. M. Dessolliers ne vous céderait cette affiche pour rien au monde, non plus que cette autre belle lithographie dont on peut voir ici la reproduction et que Célestin Nanteuil exécuta pour le *Robert-Macaire*.

Le livre qui parut, en 1832, sous ce titre : *Madame, Nantes, Blaye, Paris*, fut annoncé par une fort belle lithographie qui sortait des presses de la maison Ligny et Dupaix. Cette lithographie représente une barque à voile abordant les côtes de la Provence et contenant divers personnages, parmi lesquels figurent au premier plan Berryer et la duchesse de Berry, cette dernière en amazone, cravache en main, et coiffée d'un chapeau à plumes ; dans le lointain s'éloigne le *Carlo-Alberto*, navire que fréta la duchesse en 1832. C'est, je crois, en cette même année 1832 que M. d'Hardiviler, l'auteur de *Madame, Nantes*, etc., donna, en trois livraisons de chacune 5 francs, ses *Souvenirs des Highlands, Voyage à la suite de Henri V*. Au centre de l'affiche faite pour ce volume se trouve une vignette fort jolie et d'une grande finesse, signée : d'H (d'Hardiviler, évidemment) ; elle représente Henri V âgé de douze ans, assis sur un rocher et appuyé sur une ancre ; dans le fond, se détachent les montagnes d'Écosse et un château-fort sur lequel flotte un drapeau blanc qui porte le mot *Scotland*. Cette affiche présente véritablement l'intérêt d'un portrait authentique du comte de Chambord dans sa toute première jeunesse.

En 1840, l'éditeur Lallemand-Lépine fit tirer, pour la traduction de Barthélemy du poème de Frascator sur *la Syphilis*, une superbe affiche lithographique. Voici la description du dessin, d'une composition très large, d'un fini merveilleux et qui, malheureusement, n'est pas signé : en haut, une femme voilée, à l'air décent et qui personnifie la Médecine, fait fuir Mercure qu'on voit à gauche ; en bas, des maisons en ruine et des syphilitiques ; au premier plan, la Syphilis, femme décharnée, mais dont la figure est recouverte d'un masque séduisant ; à ses pieds, le caducée de Mercure et un jeune romantique ; plus loin, des Amours s'envolent éperdus. Un autre ouvrage de Barthélemy, *l'Art de fumer*, fut annoncé par une lithographie d'un dessinateur également inconnu et qui contenait de fort jolis détails.

Le peintre d'histoire Beaucé a signé plusieurs lithographies, parmi lesquelles je citerai celles qui furent faites pour l'*Histoire de Louis-Philippe Ier*, par

Bourdin et Mouttet, l'*Histoire de la franc-maçonnerie*, par Clavel, et *l'Armorial universel*, édité par Curmer. Cette dernière affiche permet, en passant, de donner à Beaucé son véritable prénom, *Vivant*, omis par ses biographes.

Une affiche très curieuse est celle qui fut exécutée pour le *Paul et Virginie* de Curmer. Imprimée typographiquement en diverses couleurs par MM. Didot et Gauchard, elle était illustrée d'une eau-forte due vraisemblablement à Tony Johannot et montrait Virginie à la fontaine.

Très curieuses aussi, mais dans un autre genre, ces deux affiches des *Abus de Paris*. La première représentait Hercule prêt à frapper de sa massue les abus, personnifiés par une foule de personnages diversement vêtus; à ses côtés, la Vérité, tenant un miroir, semblait arrêter son courroux. Dans la seconde affiche, de moins grande dimension, on voyait une femme tenant d'une main un flambeau, de l'autre un fouet, et paraissant indiquer à l'auteur les abus à signaler.

Un dessinateur qu'il serait injuste d'oublier, Henry Emy, tient sa place dans la collection Dessolliers, avec plusieurs compositions d'une fine originalité. Je citerai notamment une très belle page signée HE, faite pour *les Étrangers à Paris*. Le sujet en est simple : un Chinois fashionable, fumant son cigare sur le boulevard, en face le café de Paris; dans le fond, le public qui se presse chez Warée, l'éditeur des *Étrangers*. Sur cette autre affiche, un danseur et une danseuse prennent leurs ébats sous le regard protecteur et ahuri des gardes municipaux et des sergents de ville. Nous sommes au *Jardin Mabille*, dont M. Auguste Vitu retraçait alors l'histoire dans une plaquette bien rare aujourd'hui et qui se vendait 50 centimes. A mentionner également, les lithographies d'Henry Emy pour *Pelaïo*, roman de Corbière, pour *la Physiologie du Carnaval, du Cancan et de la Cachucha*, et pour *la Tache de sang*, un gros roman bien sombre du vicomte d'Arlincourt.

Le roman évoque en moi le souvenir de *Monte-Cristo* et des *Mystères de Paris*. M. Dessolliers conserve une bien étonnante affiche des *Mystères*. Elle est signée MP et représente, en haut, le tableau de Prud'hon : *la Justice poursuivant le crime;* dans le bas, la chouette légendaire tient dans ses griffes une pancarte annonçant que *les Mystères* sont illustrés de trois à quatre cents gravures. La disposition typographique de cette affiche, les lettres bizarres dont on s'est servi, en font un intéressant spécimen. Pour *Monte-Cristo*, la lithographie, exécutée par la maison Lemercier, nous fait voir Edmond Dantès, ruisselant, sortant de la mer, et tenant à la main le couteau qui vient de lui servir à éventrer le sac dans lequel il avait été enfermé. Deux autres romans de Dumas père, *le Véloce* et *l'Amazone*, furent annoncés par des affiches dont les dessins, assez médiocres, sont signés Girard et Ch. Vernier.

Parmi les affiches d'ouvrages parus ou réédités entre 1840 et 1860, je dois citer deux belles lithographies de Farcy. La première, qui représentait un joueur de vielle, recommandait au public *les Chansons nationales et populaires de la France*, par Dumersan; l'artiste avait su donner une grande expression à la figure de son personnage; la seconde affiche, faite pour *les Chansons et rondes enfantines* du même écrivain, nous montrait une bande d'enfants dansant et chantant : *la Tour, prends garde!*

Farcy dessina également pour l'édition de *la Physiologie du goût*, de Gonet, une bien amusante et spirituelle lithographie, dans laquelle était croqué

de main de maître un majordome, l'air béat et recueilli, portant un faisan vers une table autour de laquelle sont réunis plusieurs convives dont la figure exprime le plus vif contentement. Puisque je parle gastronomie, je citerai, mais comme étant bien inférieure à la précédente, l'affiche non signée du livre de J. Arago : *Comme on dîne partout.* Voici maintenant, dans un ordre d'idées différent, une lithographie de Comte fils, pour l'*Histoire secrète de la police,* par Louis Lurine ; une affiche en deux états et bien typique pour le *Prado* de Th. Privat ; deux dessins d'Édouard de Beaumont, l'un pour *les Nains célèbres,* l'autre pour *le Diable amoureux.* Voici une composition allégorique signée Forest, pour *les Romans inédits.* L'affiche qui annonçait cette publication promettait des romans de MM. Élie Berthet, H. Castille, Gabriel Ferry, Paul Féval, Sandeau, Molé-Gentilhomme, Maquet, La Landelle, etc. Parmi ces écrivains figure un romancier du nom de Mathaux sur le compte duquel j'ai vainement cherché à me renseigner. A signaler également, cette autre affiche du *Veau d'or,* roman commencé par Frédéric Soulié et qu'acheva, je crois, Léo Lespès.

En 1835, Nadar dessina pour *les Rêveries d'un étameur,* une très amusante petite lithographie, imprimée en rouge, et qui montrait les deux célèbres étameurs, Commerson et Furpille, dans l'exercice de leurs fonctions. L'année suivante, les libraires Locart, Davi et de Vresse affichaient une assez mauvaise lithographie signée David, et donnant une des scènes principales des *Bourgeois de Molinchard.*

Gavarni, Gustave Doré, Grandville, Bertall et d'autres grands artistes ont leur place, et une place d'honneur, chez M. Dessolliers.

Elle est ou doit être de Gavarni, cette superbe composition qu'exécuta la maison Lemercier pour l'éditeur Paulin, qui faisait paraître en 1845 la première édition illustrée du *Juif-Errant* en quatre-vingts livraisons à 50 centimes. Il y a là une tête de Christ résigné, et fatigué, magistralement rendue.

Tony Johannot, dont j'ai parlé plus haut, est représenté, entre autres, par deux dessins, dans l'un desquels se trouve un délicieux fond de paysage. Ces dessins furent faits pour l'éditeur Dubochet, qui donnait, en 1844, *les Voyages en zigzag,* et, l'année suivante, *les Nouvelles genevoises.*

Le livre du comte de Raousset-Boulbon, *Une conversion,* nous a valu une lithographie de Gustave Doré. Cet artiste a signé aussi d'autres dessins destinés à des réclames de librairie. Sans parler de l'affiche de l'édition illustrée du *Capitaine Fracasse* (édition parue, si mes souvenirs sont exacts, chez M. Charpentier), on a de Gustave Doré une belle lithographie pour *les Zouaves en Crimée* (1856-1857) et une gravure sur bois pour *la Complainte du Juif-Errant* (1856).

De Grandville, M. Dessolliers possède deux états d'une affiche faite pour *Un autre monde,* et représentant, sous forme humaine, trois raquettes se renvoyant le globe terrestre ; ainsi que deux autres affiches non moins remarquables, contenant chacune un dessin différent, pour *le Voyage où il vous plaira,* publié par Hetzel en trente-trois livraisons à 30 centimes. A côté de ces pièces capitales, je trouve deux épreuves, l'une lithographiée, l'autre gravée, d'une affiche faite par Matthis, d'après Grandville, pour *les Animaux peints par eux-mêmes.*

La première composition que M. Dessolliers ait de Bertall fut faite pour un *Daphnis et Chloé* publié par Havard. Le dessin est au-dessous du médiocre ;

l'artiste est évidemment à ses débuts. Comme il prend sa revanche avec *les Nouvelles et seules aventures de Tom Pouce*, *les Cahiers des charges des chemins de fer*, *Paris dans l'eau*, *les Guêpes*, *Paris à table*, *les Omnibus!* Cette dernière affiche, signée « Bertall et C°, » représente le derrière d'un omnibus et son conducteur Rousset (l'éditeur). Sur les panneaux de la voiture on lit : « *De omnibus rebus et quibusdam aliis;* 30 centimes, seize cachets de chaque page; vingt cachets forment le convoi complet. » L'affiche de *Paris dans l'eau* est une merveille de finesse et de bonhomie.



Fac-similé de l'affiche faite pour *le Monde tel qu'il sera* (1846).
(Collection de M. Lépine.)

Celle de *Paris à table* est bien curieuse aussi : un cuisinier à la mine réjouie fait sauter à la casserole une sorte d'arche de Noé; à gauche du personnage se trouve une fourchette fichée en terre et qui porte sur le plat les armes de la ville de Paris; à sa droite, et simulant la colonne Vendôme, une bouteille dont le bouchon est surmonté de la statue de Napoléon.

Cham, qui illustra *la Parodie du Juif-Errant*, refit, en l'agrandissant pour l'affiche qui annonçait le livre de MM. Philippon et Huart, la caricature du juif qu'on trouve en tête de la seconde partie du volume. Le dessin était signé



FAC-SIMILÉ D'UNE AFFICHE ANNONÇANT L'ÉDITION ILLUSTRÉE DES « MYSTÈRES DE PARIS » (1843)

(Collection de M. Dessolliers.)

de N... (de Noé), signature dont l'artiste ne s'est que très rarement servi; et l'affiche mentionnait: « Chaque volume sera parodié dans une livraison de 50 centimes. » On retrouve la verve du caricaturiste dans cette autre affiche qu'il dessina pour le livre de Dumas : *la Régence et Louis XIV*.

Je dois encore mentionner, parmi les pièces les plus rares de la collection, une affiche de Léopold Flameng pour *les Miettes d'amour*, roman de Belligera; une autre signée de Carpeaux pour *le Bluet*, de Gustave Haller (pseudonyme de Mme Fould), et cette troisième, magnifique épreuve sur papier vélin d'un dessin de Manet représentant un corbeau, et destinée à annoncer une édition du poème d'Edgard Poë.

A signaler enfin, une suite d'affiches faites pour des *Almanachs* et dont j'ai déjà parlé plus haut.

Peut-être M. Dessolliers me reprochera-t-il de ne point parler de ces affiches grossièrement exécutées pour le compte de la librairie à bon marché, et dont il possède d'intéressants spécimens. Je dirai plus loin les réflexions qu'elles m'ont suggérées, et je préfère parcourir, bien qu'en hâte, ceux de ses volumes consacrés au *Journal*. Voici trois affiches de Frédéric Régamey pour *le Paris à l'eau-forte* de Richard Lesclide; un dessin de Gill pour *la Jeune France;* la collection complète des affiches illustrées en chromolithographie, au nombre de 16, que fit placarder Bachelin-Deflorenne pour *le Musée des Deux Mondes,* et quantité d'autres, toutes relatives à l'apparition de revues artistiques et littéraires.

Dans la subdivision des journaux politiques, je remarque l'affiche originale du *Rappel;* elle est du regretté Edmond Morin, datée de mars 1869, et représente le petit tambour que chacun connaît pour l'avoir vu battre la charge en tête de la première colonne du journal... Plus loin, ces deux superbes clairons sonnent *le Ralliement*, interdit après la Commune. Voici l'affiche de *la Caricature politique*, journal suspendu le 11 mars 1871 par le général Vinoy. Pilotell, l'ancien délégué aux beaux-arts, sous la Commune, avait dessiné pour elle une composition allégorique: la France faisant passer Thiers et Gambetta sous une toise portant cette date : 26 octobre 1869.

Cette autre affiche, aussi mal dessinée qu'inhabilement coloriée, est très rare. Saisie le jour de son apparition, elle avait été commandée, en 1872, par un journal qui dura peu, *La Lumière,* pour servir de réclame à un roman de Mlle Dessaigne : *les deux Orphelines de la rue du Mail*. Le dessin, qui portait comme légende : « Épisode de la dernière nuit de la Commune de 1871 », mettait en scène un prêtre, un fédéré et un officier de l'armée de Versailles au chevet d'une femme morte, assassinée, comme bien vous le pensez, par le prêtre ou l'officier. On était au lendemain de l'insurrection; l'autorité jugea prudent de faire changer le dessin, qui ne représenta plus qu'un individu quelconque éploré auprès de la même femme, et de supprimer la légende qui fut remplacée par cette autre : « *Émouvant roman historique*. »

Une autre saisie, faite l'année dernière, a donné lieu à une substitution du même genre. On se souvient sans doute d'une affiche qui parut alors et représentait assez exactement, mais d'une façon outrageante, le pape Léon XIII. La Nonciature s'émut, et le parquet fit, à sa requête, lacérer les placards. A quelques jours d'intervalle, la même affiche s'étala impudemment à tous les carrefours ; elle annonçait le même ouvrage, mais le dessin était légèrement modifié:

une barbe d'un noir de jais recouvrait la figure du pape, qu'elle rendait ainsi méconnaissable.

On comprendra aisément que je ne puis dresser dans cet article le catalogue raisonné des centaines d'affiches littéraires illustrées que M. Dessolliers a colligées; l'inventaire même auquel je viens de procéder est bien incomplet, bien sommaire, mais je tiens à insister sur le côté pratique, utilitaire de cette collection, dans laquelle l'histoire et l'art trouvent largement leur compte. Des artistes, des écrivains l'ont toujours consultée avec profit, et, dernièrement encore, M. Arthur Pougin la mettait à contribution pour l'illustration de son *Dictionnaire des théâtres*, publié par la maison Didot.

On a trop souvent, à l'exemple de La Bruyère, raillé les collectionneurs pour ne pas applaudir aux efforts de ceux pour qui la Curiosité est autre chose qu'une manie et une « passion souvent si violente qu'elle ne cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet. »

Diognète et *Démocède* ont pu laisser des descendants : M. Dessolliers n'est pas de la famille.

La seconde collection appartient à M. Lépine, architecte attaché à l'une de nos grandes administrations. Cet autre dévot de l'affiche, chercheur également infatigable, ne s'est pas attaché, comme M. Dessolliers, à composer un recueil spécial. Chez lui, le placard politique a sa place à côté de la réclame industrielle, de l'annonce littéraire, de l'affiche illustrée ou non.

Il y a quelque trente ans que M. Lépine eut, pour la première fois, l'idée de s'occuper d'affiches. Il était parvenu à en réunir une collection fort belle, mais encombrante. Il s'en défit un beau matin. Toutefois, comme la passion de la collection est une de celles dont on ne guérit point, notre amateur recommença sur nouveaux frais en 1870, et il estime qu'il possède aujourd'hui près de quinze mille pièces cataloguées.

M. Lépine a, pour son classement, adopté l'ordre chronologique. Chaque règne de notre histoire, chaque gouvernement a son dossier général, qui renferme à son tour des dossiers particuliers dans lesquels viennent prendre place les affiches de même nature.

Le document le plus ancien de la collection Lépine est une affiche de 1594 portant règlement sur la police intérieure de la ville de Lyon.

Le XVIIe siècle est représenté par un assez grand nombre de pièces, dont quelques-unes sont intéressantes pour l'histoire de l'imprimerie et de la librairie.

Dans le dossier de Louis XVI et classé dans la section des affiches qui se rapportent à l'enseignement, je trouve un *Avis au public* dans lequel M. Dupont, « tachygraphe » de S. A. S. le duc d'Orléans, invite les amateurs à assister à ses cours publics.

Le dossier relatif à la première partie du règne de Louis XVIII, contient un spécimen des premières affiches coloriées. C'est une réclame pour l'eau de mélisse des Carmes. L'annonce est encadrée d'une guirlande de fleurs coloriées à la main.

M. Lépine est particulièrement riche en documents de toutes sortes sur la révolution de 1848, et possède la plus grande partie des affiches destinées à porter à la connaissance du public l'apparition des nouveaux journaux, dont le

nombre était alors considérable. Voici les affiches pour *le Napoléon,* qui n'eut que quatre numéros; pour *le Blagueur*; que son rédacteur en chef Blaguinski (lisez : Henri de Kock) annonçait par d'immenses réclames rédigées en style charlatanesque :

LE BLAGUEUR

Journal de l'époque, paraîtra dimanche prochain, 25 Juin 1848.

EN VOILA UN VRAI, UN BON JOURNAL !!!

Crieurs, qui voulez faire fortune, venez acheter

LE BLAGUEUR !!!

Public, si tu veux t'amuser, achète

LE BLAGUEUR!!!

Plus loin, l'affiche du *Canard,* journal drôlatique et politique que dirigeait M. Xavier de Montépin; celle de *l'Europe républicaine,* et cette autre, non des moins curieuses, de deux mètres de hauteur, qui annonçait le journal *l'Évangile,* destiné, disait son directeur, le citoyen Guillet, à « répandre dans les classes pauvres et laborieuses l'instruction et l'éducation morales .» A citer également, les affiches de *l'Événement,* de Victor Hugo; de *l'Opinion publique,* de Nettement; du *Peuple,* d'Esquiros; de *la Sentinelle républicaine,* du *Tribunal révolutionnaire,* etc. J'arrête là mes citations. Aussi bien me faudrait-il copier les colonnes de la *Bibliographie* de M. Hatin ou le livre de M. Izambard. M. Lépine possède aussi une collection presque complète du *Bulletin de la République,* introuvable aujourd'hui; les placards qui contenaient soit les vers patriotiques mais mirlitonnesques de Louis Festeau, le « chansonnier du peuple », comme il aimait à se désigner lui-même, soit les couplets de Lachambeaudie qui se chantaient sur l'air de *Philoctète.*

Un curieux document, politique et littéraire tout à la fois, qui n'a pas été reproduit dans *les Murailles révolutionnaires de 1848,* est l'affiche par laquelle l'auteur de *Némésis* recommandait ainsi Lamartine au suffrage populaire :

Entre tous les grands noms qui réclament justice
Et que l'ingratitude aujourd'hui rapetisse,
Entre ces hommes forts qui, durant les dix mois
Où l'émeute assiégea le saint temple des lois,
Montrèrent au péril des âmes éprouvées,
Et qui, lorsqu'elle entra par les portes crevées,
Indignés de fléchir sous l'anarchique effort,
Dans leur chaise curule attendirent la mort,
Il en est un surtout que sa hauteur isole,
Qui les embrasse tous de sa large auréole,
Celui qui le premier à tous fit concevoir
L'autorité que prend le poète au pouvoir,
L'homme aux profonds éclairs, aux saillantes images,
L'homme qu'après l'avoir déifié d'hommages,
Vous avez abattu, méconnu, diffamé,
Lamartine... Avant moi vous l'avez tous nommé.
. . . .

Moins nombreuses et d'un intérêt moindre que les placards et documents politiques, les affiches littéraires illustrées de la collection Lépine sont toutefois

précieuses au point de vue bibliographique. Dans la série des romans, je trouve les affiches modernes qui servirent à annoncer *l'Affaire de la rue du Temple*, de Constant Guéroult, le *Rocambole*, de Ponson du Terrail; *Isaü le lépreux*, de Gonzalès; *les Mémoires d'un geôlier de la Bastille*, par Beaujoint; *la Petite duchesse*, d'Alexis Bouvier; *le Secret du cachet rouge*, de M. Jogand; *les Damnés de Paris*, par Jules Mary; *le Million*, par Jules Claretie; *la Grotte du milliard*, etc. etc. La plupart de ces affiches représentent la scène principale du roman, dont le sujet est parfois indiqué en quelques lignes rédigées en un style emphatique.

Vous souvient-il d'une réclame faite, il y a quelques années, pour lancer une édition des *Confessions de Marion Delorme?*

> Quel sujet fécond, s'écriait le libraire dans son affiche, que l'histoire de cette courtisane aimable, devant laquelle pâlissent les plus fameuses de l'antiquité ou des temps modernes! Marion Delorme est l'incarnation du charme et de la grâce, parce qu'elle ne se contente pas d'avoir la plus délicieuse tête, mais parce qu'elle fait preuve du plus tendre et du plus généreux des cœurs!
>
> Oh! quelle différence avec telle ou telle dame légère de nos jours! Ce n'est pas Marion qui eût tourné le dos à un amoureux prêt à se tuer pour elle! D'abord, elle l'eût empêché de se tuer en l'aimant, ou tout au moins en faisant semblant de l'aimer. « Le beau malheur, disait-elle, que de perdre quelques baisers pour sauver la vie d'un galant homme! »

Que vous semble de ce petit morceau? Et, tout aussitôt après cette belle tirade, le libraire psychologue, pensant à son commerce, ajoutait : « A titre d'essai, les deux premières livraisons seront vendues ensemble sous une couverture. »

III

COMMENT SE FORME UNE COLLECTION D'AFFICHES.

Ce n'est pas chose aisée que de former de semblables collections. On n'y parvient qu'à force de temps, de patience, d'argent, et parfois aussi de ruse et d'audace.

M. Lépine m'a dit de quelle façon il avait commencé son premier recueil, alors que, tout jeune, il suivait les cours de l'École des beaux-arts. C'était simple, mais quelque peu... indélicat. Accompagné de plusieurs de ses camarades d'école, notre amateur se mettait à la recherche d'un afficheur. L'homme trouvé, on le laissait placarder tranquillement ses petites réclames, et il n'avait pas le dos tourné que toute la bande, faisant demi-cercle autour de l'affiche encore humide, permettait à ce détrousseur de murailles de la détacher et d'ajouter ainsi une nouvelle pièce à celles qu'il possédait déjà.

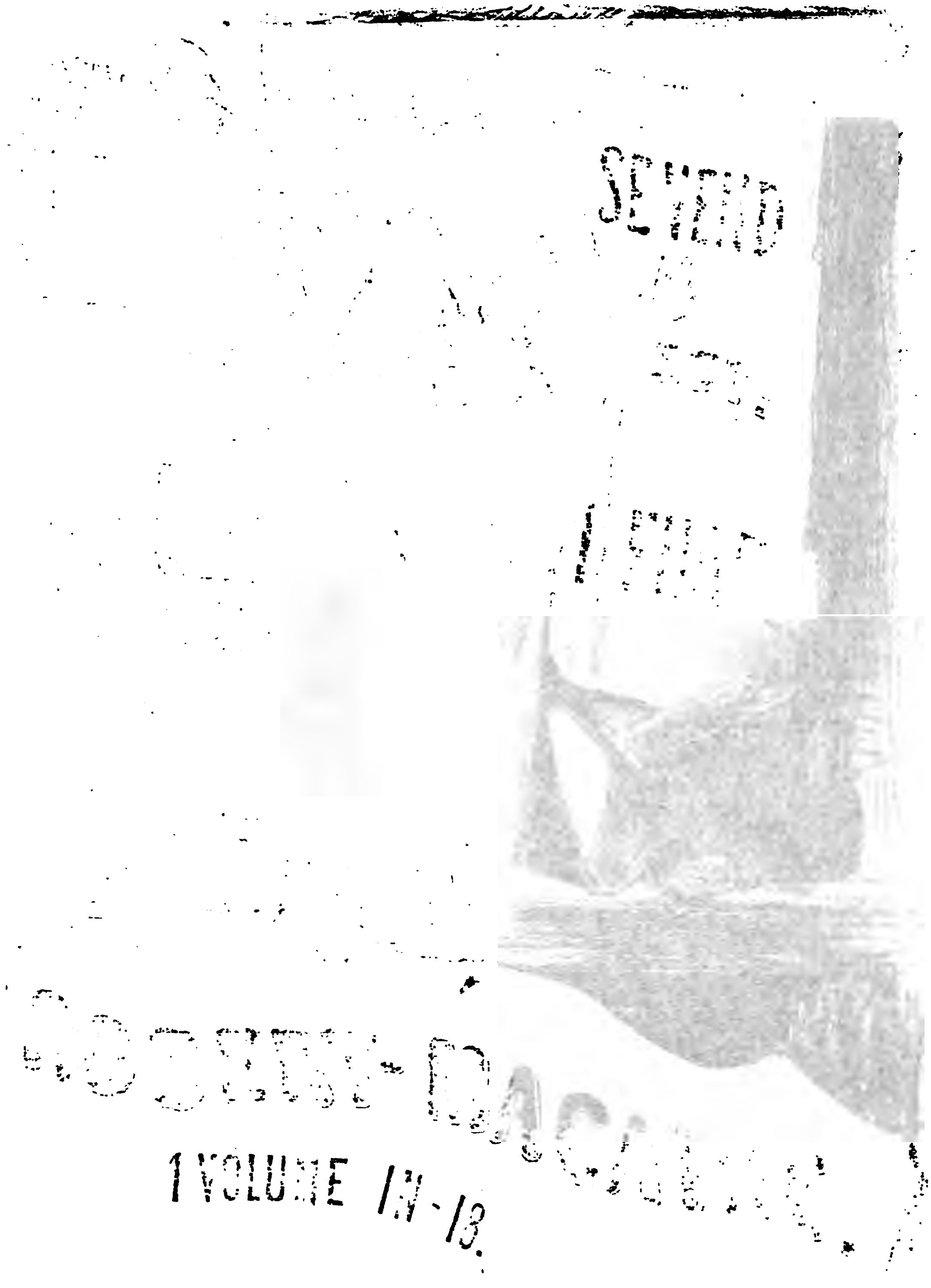
M. Dessolliers s'est-il jamais rendu coupable de pareils méfaits? Je n'oserais l'affirmer! Pourtant, il me semble avoir entendu parler d'une certaine histoire héroï-comique, à propos de l'affiche de *l'Homme-Chien;* histoire d'ailleurs très amusante et dans laquelle, paraît-il, l'ardent collectionneur fut *pincé*, par l'afficheur même, en flagrant délit de décollage. Mais n'insistons pas...

Quoi qu'il en soit, le « scalpeur » de murailles existe — on l'affirme du moins — et je me suis laissé conter qu'un de nos critiques d'art les plus juste-



FAC-SIMILÉ D'UNE AFFICHE COMPOSÉE PAR BERTALL

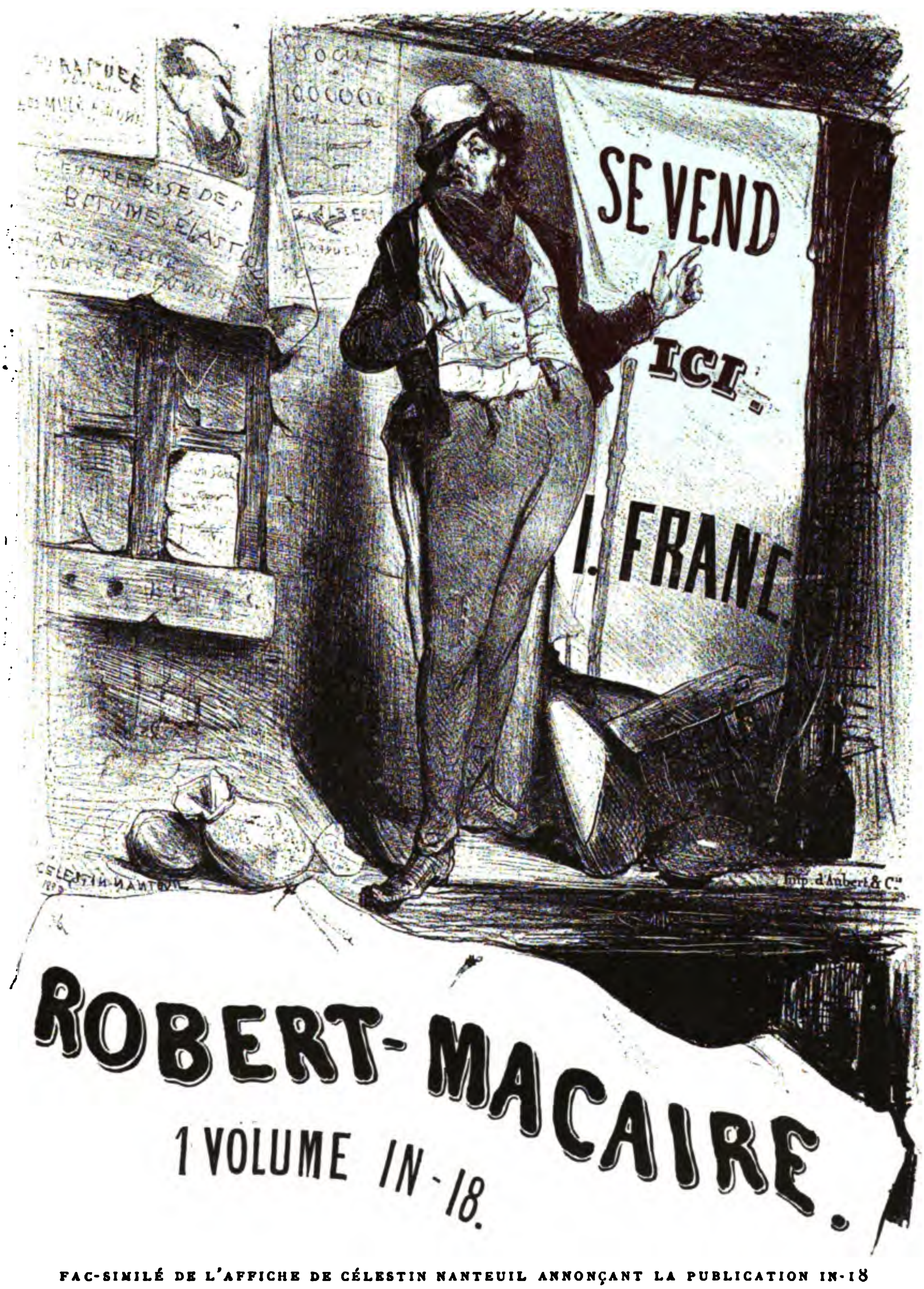
(Collection de M. Dessolliers.)



FAC-SIMILÉ DE L'AFFICHE DE CÉLESTIN NANTEUIL ANNONÇANT LA PU[illegible]
DES « CENT ET UN ROBERT MACAIRE », PAR PHILIPON ET [illegible]

(Collection de M. Dessolliers.)





FAC-SIMILÉ DE L'AFFICHE DE CÉLESTIN NANTEUIL ANNONÇANT LA PUBLICATION IN-18
DES « CENT ET UN ROBERT-MACAIRE », PAR PHILIPON ET DAUMIER

(Collection de M. Dessolliers.)

ment appréciés, M. Philippe Burty, paya autrefois de quelques instants d'un *carcère duro,* au poste le plus voisin, la possession d'une merveilleuse affiche qu'il avait cru, l'imprudent! pouvoir impunément enlever.

Ami lecteur, si, hanté par le démon de la Curiosité, tu songeais à collectionner, toi aussi, ces affiches fugitives, ne cherche pas à les disputer aux murailles. Ce serait folie que de vouloir leur arracher leur proie.

Fréquente les marchands d'estampes, interroge les quais, fouille les arrière-boutiques du revendeur, entre enfin chez ceux de ces libraires qui font commerce d' « ouvrages rares et curieux ». Tu auras parfois chance d'y découvrir le placard politique, l'affiche au dessin romantique. Donne, de cette dernière, et sans hésiter, le prix qu'on t'en demandera. Entretiens aussi des relations discrètes avec les afficheurs, les marchands de vieux papiers; corromps, si tu l'oses, l'apprenti typographe, et ne dédaigne pas de te mettre en rapports avec ceux des cafetiers de ton voisinage chez lesquels les administrations théâtrales ont coutume de faire déposer leurs réclames. Pratique surtout la patience, cette qualité maîtresse du collectionneur, et puisse la Renommée, ta patronne, te faire découvrir quelque pièce rare, quelque affiche inconnue jusqu'ici !

IV

L'AFFICHE-ÉNIGME. — L'AFFICHE DU ROMAN-FEUILLETON.

L'affiche-énigme (j'entends par là celle qui est rédigée en termes répétés, laconiques et souvent incompréhensibles) a dû faire son apparition en 1866, époque à laquelle M. Millaud publiait dans *le Petit Journal* un roman de M. de Pont-Jest : *le Procès des Thugs.* Ce roman, annoncé huit jours durant par les réclames les plus fantastiques, passionna tout d'abord le public, et *le Petit Journal,* qui se vendait à 255,000 exemplaires, — chiffre considérable pour une feuille qui n'était pas encore politique, — vit son tirage augmenter encore et monter en un seul jour de 110,000 numéros.

Au bout de quelque temps, la curiosité fut moins vive; le lecteur se lassa. Comment l'intéresser aux aventures des étrangleurs hindous ?

C'est ici que commence le rôle des affiches-énigmes. Le *Gutenberg-Journal* leur a consacré autrefois un piquant article, et je ne saurais mieux faire que d'en détacher le passage suivant.

Après avoir parlé du demi-succès qui accueillit *le Procès des Thugs,* le *Gutenberg* ajoute :

C'est alors que Millaud fit placarder sur les murs de Paris ces mots :

Faringhea parlera-t-il?

Grave question qui préoccupa tous les Parisiens.

Le lendemain, les murs continuèrent à renseigner le public sur les dispositions de Faringhea qui était, on le devine, le principal témoin dans le procès des Thugs.

Il hésite,

disait l'affiche. La préoccupation parisienne devint angoisse.

Puis l'hésitation cessa :

Il parlera dans quelques jours.

Paris respira.

Enfin l'attente cruelle cessa :

Il va parler.

Deux jours après, les affiches disaient à tous les Parisiens, qui tous le savaient, car tous avaient lu dans le *Petit Journal* la déposition de Faringhea :

Faringhea a parlé!

Et le tirage du *Petit Journal* monta, monta, jusqu'au jour où, les alinéas succédant, monotones, aux alinéas, le Parisien se fatigua derechef. Polydore Millaud se gratta l'oreille. Les « bouillons » augmentaient. Le succès des *Thugs* était-il donc épuisé, et cette merveilleuse épopée n'irait-elle pas à sa fin? C'était impossible. Il *fallait* trouver quelque chose. On le trouva. Millaud demanda à l'auteur, M. de Pont-Jest, une annonce en *langue hindoue.*

Le romancier, fort embarrassé, s'adressa à tous les linguistes du Collège de France. Le grand Littré, avec son inépuisable bienveillance, mit, dit-on, sa science au service de cette fantaisie. Enfin l'affiche fut rédigée, imprimée, tirée en épreuves. On la porta chez Millaud, qui la fit étendre par terre dans son cabinet de travail, et, tournant tout autour, l'examina. « Où est le haut de l'affiche? demanda-t-il. — Là, lui répondit le romancier. — Eh bien, reprit Polydore, l'affiche est beaucoup mieux de bas en haut. Il faudra la coller la tête en bas. »

Le romancier se récria : « Ça n'aura pas le sens commun, dit-il. — Est-ce que vous trouvez que ça en aurait davantage de commencer par le commencement? Pas plus, et ça aurait « moins d'œil », ça ferait « moins d'effet ». Et Millaud donna le bon à tirer et fit coller les affiches « la tête en bas ». La curiosité fut très excitée par le mystère de cette affiche renversée. Le *Petit Journal* eut un accroissement de succès!...

L'histoire est amusante, mais inexacte en certains points. Ce qui donne lieu à cette fable de l'affiche renversée et collée de bas en haut, c'est que les caractères bengalis sont presque tous surmontés d'une barre horizontale, qui fut prise pour la ligne sur laquelle ils auraient été tracés. Inexact aussi le passage du *Gutenberg* attribuant à M. Millaud l'invention du fameux placard :

FARINGHEA A PARLÉ.

C'est M. de Pont-Jest qui en fut seul l'auteur.

Quoi qu'il en soit, cette sorte d'annonce ne tarda point à se propager.

En 1869, les murs de Paris furent recouverts d'immenses affiches où flamboyaient, plusieurs fois répétés sur le même placard, ces simples mots :

MONSIEUR LECOQ
MONSIEUR LECOQ
MONSIEUR LECOQ
MONSIEUR LECOQ.

Quelques jours après l'apposition de ces affiches, le public intrigué put apprendre par de nouvelles annonces que ce MONSIEUR LECOQ était le titre d'un roman de M. Gaboriau. *Rocambole* et ses interminables exploits donnèrent lieu à de nombreuses réclames par lesquelles la curiosité du passant était sans cesse tenue en éveil. Au mois de juillet 1874, on ne vit pendant quelque temps que de grandes affiches représentant le drapeau américain flottant au gré du vent. Que signifiait cet étendard aux treize étoiles? De nouvelles annonces ne tardèrent pas à donner le mot de l'énigme. Il s'agissait tout bonnement d'une réclame du *Petit Journal,* qui allait publier en feuilleton *les Treize Étoiles,* roman de M. Marc Fournier.

Il me serait aisé de multiplier ces exemples. Il n'y a pas bien longtemps

encore, on pouvait lire à chaque coin de rue ces quelques mots imprimés en grosses lettres :

LE DOCTEUR DILSON.

Le lendemain, nouvelle annonce un peu plus explicite :

LE DOCTEUR PETRUS DILSON
DE NEW-YORK
Arrivera dans quelques jours à Paris.

Qu'était ce docteur? Venait-il combattre le choléra ? Était-ce un émule du docteur Ollivier ? Nullement; car de nouvelles affiches prenaient soin de vous prévenir :

LE DOCTEUR DILSON
est arrivé à la *NOUVELLE PRESSE*, journal du soir
AVEC LES DÉVORANTS DE PARIS
PAR DUBUT DE LAFOREST

Pendant un certain temps, ces réclames n'eurent rien que de bien innocent, mais on en est arrivé aujourd'hui à spéculer sur les événements politiques, sur les passions de toutes sortes.

Cette année, au moment où la crise sévissait intense au faubourg Saint-Antoine, on eut l'idée de faire placarder une affiche ne portant que ceci :

J'AI FAIM!

Là encore, il s'agissait d'un roman-feuilleton, et nullement, comme on l'aurait pu croire, d'une manifestation de quelques révolutionnaires. Il n'en est pas moins vrai que ce système de réclame à outrance, cette chasse à l'actualité est parfois déplorable.

Un journal des plus respectables n'a-t-il pas fait distribuer cet été sur la voie publique de petites cartes ainsi rédigées :

13, Rue des Chantres
AU DEUXIÈME ÉTAGE
Célérité et Discrétion.

alors que les murs de Paris se couvraient d'affiches répétant la même annonce qui n'était autre, bien entendu, que le titre d'un roman.

Est-il moral d'exposer aux regards de la foule, comme on l'a fait dernièrement, un dessin représentant une guillotine, et, devant l'instrument, Monsieur de Paris, examinant avec attention si la terrible machine est bien installée ? Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que des éditeurs peu scrupuleux forcent, par de pareilles images, l'attention de la foule, et, il y a quelques mois, les affiches du roman *le Beau Muffle* (!) représentaient aussi une guillotine, le supplicié et le bourreau.

L'affiche prend aussi, mais rarement, la forme d'un véritable rébus. Le journal *le Voleur* usa de ce procédé quand il voulut annoncer un roman de M. Paul Mahalin : *la Belle Limonadière.*

Une des plus curieuses manifestations de la réclame se trouve dans certaines affiches dues à l'imagination fantaisiste des administrateurs de journaux et des éditeurs de publications populaires.

M. Millaud était passé maître dans l'art de rédiger ces affiches, pour lesquelles il avait tout un stock de mots ronflants et d'épithètes sonores. C'est lui qui, en 1839, alors qu'il venait de fonder le journal *l'Audience,* fit placarder ces affiches couleur sang de bœuf sur lesquelles on lisait :

L'AUDIENCE

VA PUBLIER

LES YEUX VERTS DE LA MORGUE

Par le lugubre commandeur

LÉO LESPÈS

La publication en feuilleton des *Nouveaux mystères de Paris,* de M. A. Scholl, donna lieu également à une affiche dans laquelle le *véritable* le disputait à l'*incroyable* et le *terrible* au *saisissant.* Ce nouveau boniment de M. Millaud inspira à *la Petite Revue* l'entrefilet suivant :

On rit de ces affiches impertinentes, mais vrai, là, c'est profondément attristant! Rabaisser la littérature au rôle de graine de moutarde blanche, de délicieuse Revalescière, de graine de niais, c'est là un droit qu'on n'achète pas en payant un manuscrit, même très cher. Passez donc les jours inspirés de votre jeunesse à vous faire une réputation fondée sur les écrits les plus délicats, les plus fins, à publier de beaux livres comme les *Paradoxes et Mensonges parisiens,* les *Aventures romanesques,* les *Lettres à mon domestique,* et à donner enfin une vie nouvelle à un titre illustré par un succès de vingt-cinq ans, pour que Barnum fasse de vos titres de noblesse, de vos parchemins littéraires, des peaux de tambour à réclame!

La Petite Revue parlait d'or. Le talent de M. Scholl se pouvait passer de la grosse caisse de Barnum. Aujourd'hui, avec la production croissante de la littérature à 5 centimes, avec la multiplicité des petits journaux qui servent jusqu'à deux et trois romans par jour à leurs lecteurs, cette grosse caisse, sans s'excuser, se comprend mieux. Les procédés de réclames se sont, depuis quelques années, modifiés, transformés. L'image qui accompagne l'annonce des publications à bon marché, sans s'être améliorée au point de vue du dessin, se fait plus libre, plus provocante, plus graveleuse qu'autrefois. Elle est, en outre, expliquée, commentée par un texte moins laconique, mais, je crois l'avoir dit, plus solennellement niais, plus pompeusement ridicule.



FAC-SIMILÉ D'UNE AFFICHE DE FÉLICIEN ROPS ANNONÇANT UNE BROCHURE ARTISTIQUE PARUE A BRUXELLES.

(Collection de M. O. Uzanne).

Pour attirer la clientèle, on donne maintenant, soit gratuitement, soit avec une sensible diminution de prix, les premières livraisons de l'ouvrage nouvellement paru; on a recours aux primes de toutes sortes, et, comme la charlatannerie ne perd jamais ses droits, on va jusqu'à lancer d'étonnantes réclames dans le genre de celle que je reproduis fidèlement :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Librairie des Publications à 5 centimes, 42, rue Jacob, à Imprimerie.

SUCCÈS DE CURIOSITÉ EXTRAORDINAIRE, PARIS, PROVINCE ET ÉTRANGER.

SECRET DU DOMPTEUR, roman américain, par LOUIS NOIR.

Fixez prix de la 1re série à 10 centimes au lieu de 50 centimes.
Toutes les livraisons suivantes, sans exception, 5 centimes au lieu de 10 centimes.
Pressez tirage de la prime gratuite qui sera donnée avec la 11e livraison.

L'Administration.

Faut-il parler des affiches scandaleuses qu'un pseudo-écrivain répand dans Paris depuis tantôt trois ans? Le public et la presse, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont fait bonne justice de ces réclames éhontées.

Haussons les épaules, détournons les yeux et passons.

V

LES DESSINATEURS D'AFFICHES. — M. JULES CHÉRET.

Si l'on examine les affiches illustrées actuelles et qu'on les compare à celles qui parurent il y a une vingtaine d'années, on verra que ces dernières sont de beaucoup supérieures, aussi bien au point de vue du dessin et de l'agencement des personnages qu'à celui de l'exécution matérielle. Ce n'est point à dire que les dessinateurs d'aujourd'hui sont inférieurs à leurs aînés, mais on voit très bien qu'il leur importe peu de consacrer à cette œuvre du moment, à ce dessin d'un jour, les connaissances et les qualités artistiques qu'ils peuvent avoir et que quelques-uns, d'ailleurs, possèdent réellement. Les illustrateurs les plus connus en ce moment sont MM. Castelli, Demare, Ferdinandus, Hope, Kauffmann, Michele, Quesnel, Tinayre et Choubrac, le dessinateur attitré de l'imprimerie Lévy.

Leur maître à tous est assurément M. Jules Chéret, tout à la fois dessinateur et imprimeur, et qui a été le premier à donner chez nous ces placards en chromolithographie que son crayon original a multipliés depuis sur les murs de Paris. C'est en 1866 que M. Chéret, qui était auparavant attaché à Covent-

Garden en qualité de dessinateur, et qu'on a souvent confondu avec le célèbre peintre de décorations théâtrales, vint se fixer à Paris et y fonda une maison qu'il a cédée, en 1881, à MM. Chaix, tout en se conservant, par un traité qui doit expirer l'an prochain, l'entière direction. Avec M. Chéret, l'affiche se fait vraiment artistique. Il y a dans toutes les conceptions de cet artiste un talent de composition, une science du dessin et du coloris qu'on chercherait vainement ailleurs. Avec une seule couleur, le rouge, en général; et des tons noirs habilement gradués, M. Chéret obtient des effets surprenants et laisse loin derrière lui ses rivaux américains, dont on a pu voir cet été, à Paris, dans la galerie Vivienne, les affiches aux dessins roides et secs, aux couleurs criardes. L'affiche de M. Chéret n'est jamais banale, les personnages qu'elle met en scène sont pleins de vie, de mouvement, et je sais des dessins exécutés par lui pour des cirques et des panoramas qu'un Detaille ou un de Neuville ne désavoueraient point. La découverte des machines lithographiques à grand format a permis à M. Chéret d'exécuter des affiches colossales, de plusieurs mètres de hauteur, et dont l'effet décoratif est vraiment saisissant. M. Chéret tire annuellement près de deux cent mille affiches dont le prix, suivant la grandeur, varie entre 25 centimes et 1 franc. Il est arrivé à produire plus économiquement que les Anglais, dont nous avons été longtemps tributaires, et qui lui adressent maintenant d'importantes commandes.

Fervent admirateur du talent de M. Chéret, M. Dessolliers en possède l'œuvre presque au complet. Il l'a disposé à part dans des volumes spéciaux, où les pièces se trouvent classées suivant le plan adopté pour la collection générale. Le volume consacré au théâtre est, sans contredit, le plus important et le plus curieux. M. Chéret a relativement peu produit pour la librairie. Je signalerai cependant les affiches faites pour l'*Histoire d'un crime,* de Victor Hugo, pour *les Parisiennes,* de Grévin, *la Vie militaire,* de Huart, *les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne,* de M. Paul Mantz, ainsi que celles exécutées pour divers journaux et romans de MM. Louis Ulbach et Gustave Aymard. N'oublions pas le portrait de ce gamin si vivant, si parisien, qui pendant longtemps égaya les murs et servit de réclame aux nombreuses publications périodiques de MM. Dalloz.

VI

L'INSTRUCTION PAR L'AFFICHE.

Il est fâcheux que des artistes de la valeur de M. Chéret ne soient pas appréciés comme ils le méritent par la majorité du public, qui leur préfèrera toujours la vulgarité de ces dessinateurs de romans-feuilletons qui s'efforcent de cacher par le dramatique des situations leur peu de sentiment réel de l'art et leur manque total de la correction du dessin.

Les murailles parisiennes ne forment-elles pas un singulier livre populaire, sans cesse renouvelé, que l'ouvrier parcourt souvent à son insu, et où il puise ces fausses notions d'histoire, de littérature et, il faut bien le dire, de morale et de justice?

L'instruction par l'affiche est plus répandue qu'on ne le saurait croire. Le

passant illettré ne connaît les noms de Henri IV et de Louis XIV que par les annonces des romans de Dumas père ou de Ponson du Terrail. Que de gens ne savent de la géographie que ce que leur en ont dit les prospectus du *Journal des voyages,* et n'ont appris les noms de Corneille et de Molière qu'en les épelant sur les colonnes Morris!

L'instruction par l'affiche? ne la niez pas; elle existe! Lisez plutôt ce qu'en disait spirituellement dans *l'Illustration* M. Jules Claretie :

L'honnête promeneur qui tient à humer en paix l'air du trottoir se bouche-t-il les oreilles? Il faut bien qu'il ouvre les yeux. Alors il voit, sur les murailles, des affiches polychromes, où on lui montre un pape, de blanc vêtu, qui, par des tortionnaires armés de tenailles, fait arracher les seins à une jeune femme. C'est gentil. Un peu plus loin, une grande dame, vêtue à la mode du temps de Louis XIV, se tient, l'air vexé, devant un gros monsieur vêtu de rouge, sorte de Mascarille, qui n'est autre que Lauzun, car cette grande dame est la grande Mademoiselle, et le passant lit au-dessous de cette affiche :

— Louise d'Orléans, ôte-moi mes bottes :

Le Lauzun en habit rouge montre en effet ses bottes à entonnoir. L'œuvre historique, que l'Académie ne couronnera pas et qui est illustrée ainsi par ces enluminures pariétaires, s'appelle *l'Alcôve de nos Rois.* C'est un enseignement comme un autre pour la jeunesse, et les collégiens se rendant au lycée aimeront mieux étudier l'histoire par ces belles imageries que *potasser* leur Lavisse.

M. Duruy, de notre temps, n'avait pas prévu cette éducation par les murailles.

Lorsqu'on aura affiché, tour à tour, *les Amours de Pharamond, les Amourettes de Philippe-Auguste, les Intrigues de François Ier, les Peccadilles d'Henri III, les Galanteries d'Henri IV, les Maîtresses de Louis XIV* et *la Cafetière de la reine du Barry,* quand les affiches peintes auront agrémenté ces divers épisodes de scènes nouvelles, aux jolies couleurs crues, les collégiens pourront passer leurs examens.

« Qu'était-ce que Louis XIV?

— C'était un roi très gros, qui, lorsqu'il attrapait une indigestion, ce qui lui arrivait assez souvent, se faisait servir du thé par des dames habillées en turques ou en déesses. »

Tête effarée du professeur.

« Qui vous a dit ça?

— Personne. Mais je l'ai vu affiché sur une image, au coin du passage du Havre.

— Très bien. Asseyez-vous. »

Autre question :

« Qu'est-ce que Mlle de Montpensier a tiré, un jour, de ses mains royales? Cherchez bien.

— Ce qu'elle a tiré?... Mais la paire de bottes d'un énorme monsieur qui se prélassait sur un banc.

— Elle a surtout tiré un coup de canon sur les troupes du roi, à la porte Saint-Antoine. Vous n'avez donc pas lu votre manuel?

— A quoi bon? Je lis les affiches en passant. C'est plus commode et c'est plus facile. »

Je n'ai pas ici à faire œuvre de moraliste; ce serait sortir de mon sujet que de partir en guerre contre certains industriels qui se réclament des lettres et n'ont rien de commun avec elles. Peut-être, par la suite, dans une étude consacrée au roman-feuilleton, aux publications à succès facile et que leur bon marché rend par cela même plus dangereuses, m'efforcerai-je de montrer les progrès du mal que fait chez le peuple le récit de ces meurtres, de ces empoisonnements, de ces scandales complaisamment racontés.

Je ne puis cependant point ne pas signaler l'engouement que semblent

exciter les tableaux sanglants et les mises en scène raffinées du crime et de la débauche, que l'affiche actuelle offre journellement à la curiosité malsaine du public.

VII

L'AFFICHEUR.

Cet article, qui est mieux une série de notes qu'une étude sur l'affiche, serait incomplet, si je n'y consacrais quelques mots aux afficheurs dont l'industrie, libre maintenant, a longtemps été réglementée. La première ordonnance les concernant date du 13 septembre 1722.

Mercier, dans son *Tableau de Paris,* nous a laissé de l'afficheur ce portrait qu'on croirait tracé d'hier :

> Ils sont quarante, ainsi qu'à l'Académie française, et, pour une plus grande similitude, aucun afficheur ne peut être reçu s'il ne sait lire et écrire. On dispense l'afficheur de tout autre talent, ainsi qu'il arrive dans l'illustre compagnie.
>
> Ils ont à la boutonnière une plaque de cuivre; ils portent une petite échelle, un tablier, un pot à colle et une brosse. Ils affichent, mais ils ne s'affichent point. Les quarante immortels n'ont pas toujours cette sage modestie.
>
> Un afficheur est l'emblème de l'indifférence. Il affiche d'un visage égal le profane, le sacré, le juridique, l'arrêt de mort, le chien perdu. Il ne lit jamais de ce qu'il plaque contre la muraille que la permission du magistrat; dès qu'il voit ce visa, il afficherait sa propre sentence.
>
> Tel qui a affiché la comédie et l'opéra pendant trente ans n'y a jamais mis le pied. Quand ils ont mis la lettre du côté de la rue et qu'elle est bien droite, ils la contemplent d'un air de satisfaction et s'en vont...

Au lieu des quarante afficheurs, mettez-en deux cents, et vous n'aurez pas une ligne à retrancher à l'article de Mercier.

Sur ces deux cents afficheurs, cent cinquante sont aux gages des compagnies de publicité; les cinquante autres, irréguliers, indépendants, travaillent pour leur propre compte.

De 1830 au 29 juillet 1881, date de la dernière loi sur la presse, les afficheurs ne furent soumis qu'à deux formalités : obtenir l'autorisation (qui ne leur était jamais refusée) d'exercer leur métier; faire viser leurs placards à la préfecture de police.

Actuellement, l'affichage est entièrement libre; plus d'autorisation préalable, plus de visa. Le dépôt de l'affiche est seul exigé avant l'affichage, qui est de droit.

La plupart des afficheurs regrettent, le croirait-on, les lois antérieures, qui, bien que restrictives, leur permettaient de travailler en toute sécurité; anciennement, en effet, avec le visa administratif, ils étaient sûrs d'être à l'abri des poursuites judiciaires que leur valent parfois aujourd'hui tel manifeste politique ou telle affiche obscène.

Fera-t-on droit à leur désir ? La propreté de la rue n'y pourrait souvent que gagner.

GUSTAVE FUSTIER.

LES

INFLUENCES FRANÇAISES EN RUSSIE

MOLIÈRE

SES TRADUCTEURS, SES IMITATEURS, SES CRITIQUES ET SES INTERPRÈTES EN RUSSIE.

I



Les influences françaises qui nous intéressent ne sont certes pas celles des guerriers qui ont enfourché, selon l'expression du poète, la « cavale indomptable et rebelle », et l'ont lancée dans des chemins inconnus avec « du sang jusqu'au poitrail ». Laissons les historiens militaires savourer le récit de ces victoires éphémères et vaines. Non, nous voulons considérer ici la force de l'esprit français cristallisé dans des œuvres d'art par ses fils immortels; nous voulons dire comment les rayons vivifiants de cet esprit ont pénétré, loin du foyer maternel, dans de nouveaux pays, encore glacés et incultes, et y ont fait naître l'amour de l'homme, seule source du progrès.

Molière, Français entre tous, doit le premier ouvrir cette galerie d'immortels qui ont fondé à jamais le patrimoine intellectuel de la France, et qui, bien qu'en petit nombre, ont francisé le monde avec plus de droit et de stabilité que tous les conquérants avec leurs milliers de canons et leurs milliers de victimes humaines.

II

LA RUSSIE LITTÉRAIRE AU TEMPS DE MOLIÈRE.

Au moment où, en France, commençait à poindre l'aurore du poète-soleil, les lettres en Russie étaient encore plongées dans une nuit profonde.

On possédait déjà une imprimerie, mais on n'avait rien à imprimer. Les livres saints étaient les seuls qu'on aurait pu publier; mais on préférait les copier, pour ne point les profaner en les soumettant aux outrages de l'invention diabolique.

La pensée russe sommeillait, comme la belle du conte, d'un sommeil éternel. La fantaisie du *moujik,* il est vrai, travaillait toujours, composait des légendes, des épopées et des chants héroïques. Mais qui se souciait de cette poésie du serf? Qui daignait imprimer ou même transcrire ces productions précieuses qui se transmettaient de bouche en bouche, pour n'arriver à la lumière que bien des siècles plus tard ?

Quant à la classe cultivée, elle ne se trouvait ni mieux ni plus mal de l'absence de toute littérature. L'eau-de-vie et les orgies dans les couvents satisfaisaient à toutes ses aspirations.

Cependant de nouveaux dangers menaçaient la Moscovie : ce n'étaient plus les invasions de l'Asie barbare; c'étaient les envahissements de l'Europe, plus terribles, car elle avait pour elle la science. Cette crainte de l'Europe a eu des influences heureuses sur les destinées de la Russie. Malgré eux, les czars commencent à s'occuper de l'étranger et à faire venir des savants dans leur empire. Lorsque la science s'implante, la littérature s'éveille immédiatement. Vers la fin du XVII[e] siècle (1678), le mentor du tzarévitch Féodor Alexeievitch publie le premier recueil de poésies russes : *le Rythmologion.* Ce même auteur, Siméon Polotzki, traduit les psaumes en vers syllabiques et compose pour son auguste élève deux pièces dramatiques : *le Fils prodigue* et *le tzar Nabuchodonosor.*

Plus encore que ses prédécesseurs, Pierre le Grand appelle les étrangers en Russie à grands cris, et bien qu'il n'ait eu, suivant l'appréciation si juste de Rousseau, « que le génie imitatif et non pas celui qui crée et fait tout de rien », au moyen de l'imitation il éveille l'esprit russe, le stimule, lui fait prendre conscience de ses propres forces, fait naître son génie créateur, qui devait plus tard s'incarner avec tant de puissance en notre regretté Tourguéneff.

C'est grâce à cette tendance imitative du souverain que Moscou obtint enfin d'avoir un théâtre où, au commencement du XVIII[e] siècle, les Russes purent admirer, en traduction, *le Médecin malgré lui.* Ce fut la première apparition de Molière en Russie.

Ainsi un siècle ne s'était pas écoulé depuis la naissance de Molière, et déjà il présidait aux premiers essais du théâtre en Russie. Il débutait là, il est vrai, dans une langue rudimentaire qui ne sera formée qu'un siècle plus tard, et fut joué par des clercs sous la direction d'un régisseur allemand; cependant il

avait déjà tous les suffrages, son aiguillon pénétrait les cerveaux et les poussait en avant, en avant.

Voici un fait bien propre à illustrer l'amour que les Russes portaient à la littérature française. Le célèbre fabuliste Kriloff céda son premier ouvrage contre une collection des œuvres de Molière, de Racine et de Boileau.

En attendant de bons traducteurs capables de le répandre dans les différentes classes de la société russe, Molière continuait à influencer, dans sa propre langue, l'élite des esprits russes qui venaient s'instruire à Paris. Nous allons tout d'abord parler de cette influence.

III

INFLUENCE D'ALCESTE.

De toutes les œuvres de Molière, aucune n'a exercé une action aussi profonde en Russie que *le Misanthrope*. Longtemps avant de se refléter dans un nouveau chef-d'œuvre original, Alceste a fasciné l'élite de la société russe, plusieurs l'ont choisi pour idéal et pour modèle, et l'ont imité dans leur vie privée et dans leur conduite comme citoyens.

Le mensonge, la servilité, la dilapidation prirent, sous le règne de Catherine II, des proportions effrayantes. La Russie s'est policée, mais de cette civilisation qui allait se raffinant de plus en plus en France, pour s'abîmer dans la Révolution. Le monde de Saint-Pétersbourg était bien préparé pour donner naissance à quelques citoyens assez courageux pour jeter à la face des rois et de leurs laquais la sobre vérité d'Alceste, tranchante comme l'acier et forte comme la raison. C'est alors qu'on voit apparaître le premier écrivain politique, le premier misanthrope russe, le célèbre Raditcheff.

Raditcheff avait, dès son jeune âge, voyagé à l'étranger. Il était du nombre de ces jeunes gens envoyés par Catherine II en France et en Allemagne pour faire leurs études aux frais du gouvernement. A son retour en Russie, il fut promu au poste de directeur de douane. Intègre, honnête et animé des meilleurs sentiments pour son pays, Raditcheff ne pouvait s'abstenir de blâmer le vol qui se pratiquait ouvertement sous ses yeux. Son cœur se déchirait à la vue des fonctionnaires qui ruinaient leur pays de sang-froid, dévorant, comme un troupeau de bêtes, jusqu'aux racines, les pousses de la nouvelle civilisation russe. Doué d'un talent remarquable de publiciste, il exhala son mécontentement dans des satires mordantes, qu'il publia dans un fameux recueil périodique intitulé : *le Courrier des esprits*.

Ces satires sont écrites sous forme de lettres échangées entre les esprits Zara, Bouristan, Vestodav. Dans une de ces épîtres que le sylphe *Voit-Loin* adresse au magicien Malikoulmoulki, nous trouvons une véritable apologie de la misanthropie.

« *Le Misanthrope* de Molière, écrit le sylphe *Voit-Loin,* a fait plus de bien à la France que les prédications de Bourdaloue et d'autres orateurs semblables. Puisque le type créé par Molière a pu exercer une telle influence, qu'eût-ce été si nous avions eu un Alceste en chair et en os? »

Le sylphe souhaite que la société possède un grand nombre d'Alcestes, car c'est à ces hommes-là qu'appartient le privilège de démasquer le mal, le mensonge, la fausseté; ce sont eux qui purifient le monde en les confondant.

Il fait une grande différence entre *le Misanthrope* de Molière et celui que Plutarque nous a donné dans son portrait de *Timon*. Ce dernier est un haïsseur de l'humanité, un enragé qu'il faut tuer et qui n'a rien de commun avec le noble et idéaliste Alceste, qui tend à faire progresser les hommes vers le bien.

Raditcheff continue cette apologie des Alcestes dans un autre ouvrage qui a fait sa gloire en Russie et qui en même temps a valu à son auteur des épreuves qui ont abrégé cette noble vie. C'est son fameux *Voyage de Moscou à Saint-Pétersbourg*. Dans ce livre, où Raditcheff s'élève surtout contre l'abominable servage dans lequel croupissait le paysan russe, il présente la vérité, chassée du palais des tzars, venant auprès du souverain dans son sommeil pour lui dire : « Si du milieu du peuple s'élève un homme qui blâmera tes œuvres, sache que c'est ton ami, qui n'attend de toi nulle récompense, qui ne tremble pas comme un esclave; il te parlera de moi à haute voix. Ne t'avise pas de le punir comme un rebelle, accepte-le, entoure-le comme un étranger, car qui blâme un tzar autocrate est un étranger sur la terre où tout tremble devant le maître. Mais des cœurs aussi fermes sont rares; dans un siècle le monde n'en donne qu'un, et pas toujours. »

Ce livre, qui ne peut encore maintenant passer en Russie qu'avec des coupures, parut trop fort à Catherine II, et elle fit déporter l'auteur en Sibérie.

Au milieu des glaces et des neiges du gouvernement d'Irkoutsk, l'Alceste russe continue sa propagande et se montre surtout d'une bonté sans bornes. Il est devenu le bienfaiteur de son pays. Après la mort de Catherine II, Paul Ier le fit ramener à Saint-Pétersbourg, selon sa tactique qui consistait à défaire tout ce qu'avait fait sa mère. Mais Raditcheff avait trop souffert, et on dit qu'il s'est donné lui-même la mort[1].

Si Raditcheff avait été plus artiste que publiciste, si la langue russe avait acquis à ce moment cette souplesse et cette pureté qu'elle n'a trouvées que quarante ans plus tard, l'auteur du *Voyage de Moscou à Saint-Pétersbourg* nous aurait déjà donné le Misanthrope russe. Mais les lois de l'évolution sont aussi immuables dans la vie littéraire des peuples que dans la vie cosmique elle-même. Tout ne vient qu'en son temps.

Le Molière russe, Alexandre Sergueïevitch Griboïedof, est né en 1795. Comme tous les nobles de son temps, il s'est tout jeune enrôlé dans l'armée, dans un régiment de hussards. Heureusement, il avait reçu dans son enfance une instruction solide. La langue française occupait la place d'honneur dans ses études. A l'Université, Griboïedof poursuit ses études littéraires, et malgré la prédominance du pseudo-classicisme, il se pénètre de l'importance du drame satirique dans la vie sociale. L'existence dissipée et frivole que menaient les militaires de son temps le dégoûta de l'armée, et il y a lieu

1. Ceux qui voudraient faire plus ample connaissance avec le sympathique Alceste russe trouveront beaucoup de détails sur sa vie et sur ses œuvres dans les *Mémoires secrets sur la Russie et particulièrement sur la fin du gouvernement de Catherine II et sa cour*, 3 vol. Paris, an VIII.

de croire que toutes les sympathies du Molière russe le portaient vers les cercles politiques qui devaient bientôt jouer la lugubre tragédie du 24 décembre.

Par bonheur pour lui, en 1818, on lui proposa la place de secrétaire d'ambassade en Perse. Il quitta la Russie pour l'Asie, et là, tantôt en Perse et tantôt en Géorgie, loin de ce monde qui a déjà nourri son imagination d'une riche galerie de caractères, il écrit sa célèbre comédie *Goré-Ot-Ouma* (le Malheur d'avoir trop d'esprit), qui pourrait aussi bien s'intituler le *Misanthrope* ou l'*Alceste russe.*

Tout en prenant pour modèle le *Misanthrope* de Molière, Griboïedof a eu le génie de créer une comédie russe, et c'est pour cela peut-être que son misanthrope Tchatzki n'a plus ce caractère universel, éternel, que possèdent les héros de Molière et de Shakespeare; mais il porte profondément cette empreinte nationale dont aucune des créations de nos écrivains n'est exempte, pas même celles de Tourguéneff. Peut-être est-ce assez pour satisfaire l'orgueil national, quoique dans l'échelle de l'art les caractères humains seront toujours au-dessus des caractères nationaux.

Comme Alceste, Tchatzki est mécontent de son entourage; mais tandis que le premier attaque de préférence les vices de l'homme en général, Tchatzki s'en prend aux ridicules du Moscovite. Sa Célimène, Sophia Pavlovna, dans laquelle il croyait aimer un modèle d'innocence et d'honnêteté, n'a pas non plus ce caractère universel de la coquette, comme la Célimène de Molière; ce n'est qu'une méchante jeune fille de Moscou; elle passe ses soirées avec Moltchaline, le clerc de son père, type de servilité rampante de la plus basse espèce. Pour se débarrasser de Tchatzki, elle profite d'un bal donné dans sa maison pour faire courir le bruit qu'il est fou. Le commérage soulève cette calomnie comme un brin de paille et la répand en un clin d'œil. Tchatzki se voit évité de tout le monde comme un pestiféré. A l'exemple d'Alceste, Tchatzki va :

.... sortir d'un gouffre où triomphent les vices,
Et chercher sur la terre un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Nous retrouvons presque les mêmes termes dans les dernières imprécations de Tchatzki :

« — Allons-nous-en de Moscou, je n'y reviendrai jamais. — Je m'enfuis sans jeter un regard en arrière; je vais chercher sur la terre — Un endroit écarté où puisse s'abriter le sentiment outragé. »

Griboïedof a puisé largement chez Molière, faisant des emprunts non seulement au *Misanthrope,* mais à plusieurs autres pièces. Ainsi Moltchaline, l'amant de la Célimène russe, déclare que son père lui a recommandé de :

« — Servir tous les hommes sans exception : — Le maître chez qui je vivrai, — Le chef que je servirai, — Son valet qui brosse ses habits, — Son suisse, son concierge, pour éviter tout mal, — Le chien du concierge pour qu'il soit caressant. »

N'avons-nous pas ici une répétition des paroles d'Henriette dans les *Femmes savantes :*

> Un amant fait sa cour où s'attache son cœur,
> Il veut de tout le monde y gagner la faveur;
> Et, pour n'avoir personne à sa flamme contraire,
> Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire.

Il paraît que la conquête d'une place et la conquête d'une femme réclament les mêmes procédés.

Autour des principaux personnages du misanthrope russe, qui nouent et dénouent l'intrigue de la pièce, se groupe toute une série de portraits moscovites peints avec cette hardiesse et cette habileté qui faisaient pressentir l'avènement de Gogol. Le mieux réussi de tous est celui du père de la Célimène russe, Famoussof, un haut fonctionnaire et un plat courtisan.

Tous ces types étaient si bien pris sur le vif, qu'encore maintenant on peut facilement reconnaître leurs héritiers légitimes et les flétrir de leurs noms.

L'auteur n'eut pas la satisfaction de voir représenter sa pièce; elle était connue de toute la Russie, où elle circulait en manuscrit; elle avait déjà remporté les suffrages de tout le monde. On en citait par cœur des fragments, mais la représentation en était interdite.

Elle ne fut jouée pour la première fois qu'en 1831, cinq ans après la mort du poète, tué à Téhéran, à l'ambassade de Russie, dans une révolte des Persans.

IV

INFLUENCE DE DON JUAN.

Outre *Goré-Ot-Ouma,* la littérature russe compte encore une œuvre classique qui porte d'une manière irrécusable l'empreinte du génie de Molière, c'est le *Don Juan* ou l'*Hôte de Pierre, scènes dramatiques,* de Pouchkine.

Pouchkine, ce maître de Tourguéneff, ce styliste russe par excellence, a commencé par écrire en français. Son père était un admirateur fougueux de Molière, et à neuf ans le futur poète déclamait *Tartufe* et le *Misanthrope* et cherchait même à les imiter. Cette influence de sa jeunesse a été si puissante que Pouchkine, malgré son byronisme si prononcé, quand il a voulu composer son *Don Juan,* s'est tourné vers Molière.

Cependant le don Juan russe n'est pas non plus un de ces types éternels que Shakespeare, Molière et Cervantes seuls ont su produire jusqu'à nos jours. Le don Juan de Pouchkine est, comme le don Juan de Mérimée, un type local; c'est le don Juan espagnol, ce n'est pas le sceptique éternel, ce n'est pas le révolté de tous les âges cherchant en vain son idéal, comme nous l'a donné Molière.

C'est inutilement qu'on demanderait à Pouchkine des scènes immortelles comme celle de l'acte Ier, scène II, entre Sganarelle et don Juan :

« — Quoi ! tu veux qu'on se lie à demeurer au premier objet qui nous prend, qu'on renonce au monde pour lui et qu'on n'ait plus d'yeux pour personne ? »

Ou dans cette fameuse scène du pauvre, ces divines paroles : « — Je te le donne pour l'amour de l'humanité... » Non, Pouchkine ne s'est pas élevé si haut.

Le don Juan de notre poète tue don Carlos pour une courtisane, Laura, et ensuite, sous un habit de moine, il séduit dona Anna, la femme du Commandeur, et invite la statue à venir au rendez-vous que lui a donné la veuve.

Il est à noter que la scène de l'invitation de l'*hôte de pierre* est une traduction littérale de la même scène de Molière.

Certes, le caractère du séducteur, celui de dona Anna sont tracés avec un talent admirable et dans un style poétique d'une élévation que peu de poètes russes ont atteinte. Mais est-ce tout ce que nous avons le droit d'attendre d'un drame universel, du don Juan des don Juan !

V

AUTRES INFLUENCES. — IMITATEURS.

Il serait trop long d'énumérer tous les auteurs russes qui ont puisé dans Molière et toutes les pièces qui imitent ses chefs-d'œuvre. La portée de l'influence d'un auteur ne se mesure pas au nombre de ses copistes et de ses imitateurs; mais, par son action profonde sur les mœurs, il doit participer à leur évolution et faire naître dans la littérature des œuvres de haute valeur qui réfléchiront cette influence morale; tel a été le rôle de Molière en Russie. C'est ce que nous attestent les deux œuvres classiques de Griboïedoff et de Pouchkine, qui, malgré l'impulsion reçue de l'étranger, sont restées originales et indépendantes au point d'être à juste titre l'orgueil de la Russie.

Mais en dehors de ces grandes influences on trouve des traces de Molière dans les comédies de Soumarokof et de Kapniste, qui s'était illustré par sa comédie *Iabeda* (la Chicane), et dans le *Misanthrope* de Kokochkine, où Alceste s'appelle l'Irascible, Célimène la Séduisante, et Oronte le Baron étourdi. On voit par ces noms grotesques ce que pouvait bien être ce *Misanthrope !*

Longtemps encore après la publication de la comédie de Griboïedof, des faiseurs ne cessaient d'adapter, en le défigurant, Molière aux mœurs russes. Biélinsky, dans son langage acéré, dit un jour à deux de ces mutilateurs qui avaient dénaturé le *Malade imaginaire*, tout ce qu'il pense de ces copies maladroites.

« Nous avons plusieurs fois déclaré, écrivait-il en 1840, que nos auteurs ne savent pas inventer des sujets, et voilà que MM. Polevoï et Ostrovski se sont décidés à faire des emprunts à Molière. Ils ont donné aux personnages des noms russes, ils ont fait de Toinette une parente pauvre, le fiancé est devenu un licencié; pour accentuer encore plus l'actualité, ils ont introduit sur la scène des allopathes, des homœopathes et des hydropathes... Pauvre *Malade imaginaire !* il est bien malade en Russie; ordonnons-lui une bonne potion... »

VI

BIÉLINSKY ET MOLIÈRE.

Savoir ce que Biélinsky a dit de Molière, c'est apprendre quels sentiments conservait pour le poète français cette génération d'où sont sortis les Hertzen, les Tourguéneff, les Bakounine, et quels sont encore les sentiments de la jeunesse russe.

Eh bien, nous devons l'avouer, Biélinsky, tout en reconnaissant le mérite supérieur de Molière, n'a pas su apprécier le génie français; il n'a pas su découvrir combien Molière est près de Shakespeare, et que la seule différence qui sépare ces deux génies créateurs n'est que la différence du climat, du sol, et surtout du milieu dans lequel ils ont écrit. Transportez Shakespeare dans la Gaule rabelaisienne, à la cour frivole, polie et servile de Louis XIV, au milieu de cette société d'abbés hypocrites et profanes, et de marquis sots et présomptueux, et il ne nous donnera pas autre chose que des Sganarelle, des Scapin, des Orgon, et dans l'épanouissement de son génie le Tartufe, l'Alceste et le don Juan. De même, plaçons Molière dans la cour turbulente d'Élisabeth, dans cette *Merry England* avec ses traditions héroïques et barbares, sa langue riche, rude, énergique et libre de toutes conventions; et Molière Anglais nous aurait aussi donné *le Roi Lear, Macbeth* et *Richard III.* Tous les deux avaient cette intuition du génie qui découvre dans l'humanité les caractères vrais, immuables et éternels; mais chacun choisissait ses types dans le milieu qui l'enveloppait. Les Sganarelle, les Scapin, les Tartufe, les Célimène, sont des spécimens de l'espèce *homo*, au même titre que les roi Lear, les Othello, les Ophelia et les Desdemona. Sans eux la galerie n'est pas complète, comme elle ne l'est pas non plus sans cet autre spécimen de l'humanité, le héros de la Manche.

Tous les trois, Shakespeare, Molière et Cervantes, peuvent être salués de ce cri qu'une voix, dans l'enfer dantesque, jette à la vue d'Homère : *Onorate l'altissimo Poeta.*

Pourquoi Biélinsky, qui était prêt à proclamer Pouchkine le Skakespeare russe, n'a-t-il vu en Molière qu'un grand génie sans doute, et non pas un frère de Shakespeare ? Plusieurs causes ont contribué à mettre, dans ce cas, lasagacité du critique russe en défaut.

Molière a eu le malheur d'être confondu en Russie avec tous les pseudoclassiques. Lorsque le romantisme pénétra dans ce pays, la disgrâce qui frappa les classiques rejaillit sur Molière : un parti se rangea du côté du drame bourgeois, des pièces de Kotzebue et d'Iffland; l'autre ne voulait entendre parler que de Corneille, Voltaire, Crébillon et Molière. Quelques voix isolées eurent beau crier que Molière est en dehors et au-dessus de toute école, qu'il est universel, l'esprit de parti l'emporta et refusa de faire une distinction entre Crébillon et l'auteur du *Misanthrope.*

Les guerres patriotiques contre Napoléon donnèrent naissance à la gallophobie en Russie. On n'entendait, d'un bout de l'empire à l'autre, que des

imprécations contre la France et les Français; l'Alceste russe, Tchatzki, ce fils légitime de Molière, ne pouvait non plus s'empêcher de tomber sur la manie de la société russe qui singeait toujours les Français.

Toutes ces circonstances détournèrent l'esprit russe de la France. En même temps, le romantisme, qui avait en lui des germes de progrès, servit beaucoup à développer la littérature nationale; il favorisa de bonnes traductions de Shakespeare. Mais ce qui a le mieux servi le poète anglais, ce fut de trouver au théâtre des interprètes comme Motchaloff, qui rendait Hamlet et Othello avec autant de talent que les Rossi et les Salvini actuels.

Aux yeux de Biélinsky, Shakespeare était la révélation d'un monde nouveau; il en avait entre les mains de remarquables traductions, et il le voyait interprété par les artistes russes qui les premiers élevèrent l'art du comédien en Russie à cette hauteur. Biélinsky devait savoir gré à Shakespeare de cette influence salutaire. Shakespeare devint son idole. Quant à Molière, il n'en avait que de mauvaises traductions, et les interprètes faisaient défaut. Nous croyons même que Biélinsky ignorait quelle parenté étroite unissait Tchatzki à Alceste.

Dernièrement, l'étude de Molière a pris un grand développement; plusieurs poètes russes nous en ont donné des traductions qui, par leur perfection, ne le cèdent en rien à celles de Shakespeare. Enfin, le poète français a trouvé, en la personne de M. Vesselovski, un savant et érudit moliériste qui nous a révélé combien notre littérature est redevable au grand poète du XVII[e] siècle. M. Vesselovski qui, le premier, a déclaré que « sans Alceste, nous n'aurions pas eu Tchatzki », nous n'aurions pas eu une de nos meilleures comédies classiques, déjà si peu nombreuses.

VII

LES INTERPRÈTES.

Nous avons déjà vu que c'est en 1702 que Molière fut représenté pour la première fois en Russie; on donnait *le Médecin battu* (biti doctor). La troupe était composée de clercs de différentes chancelleries que Pierre le Grand fit acteurs malgré eux, et qu'il plaça sous la direction d'un ancien impresario de Dantzig, Johann Kuncht. Mais Molière ne tint pas longtemps la scène, il n'était pas du goût du czar; Pierre le Grand désirait faire servir le théâtre à ses desseins politiques, il lui fallait des pièces triomphales où l'on ne parlerait que de lui et de ses victoires. Sous cette influence, la comédie dut céder la place aux tragédies pseudo-classiques; Corneille, Racine et même Voltaire rejetèrent l'auteur de *Tartufe* dans l'ombre. Les dramaturges russes ne cherchèrent pas leurs modèles dans la haute comédie, mais dans la tragédie, et notre littérature se vit affligée de pièces mort-nées comme *Khorev, Sinov et Trouvor, le Faux Dimitri,* toutes soumises à la règle des trois unités. Le principal de ces imitateurs du pseudo-classicisme, Soumarokof, entra à ce sujet en correspondance avec Voltaire et reçut de lui des encouragements flatteurs.

Cependant Soumarokof appréciait encore Molière et sa comédie. *Katchei* (l'usurier) n'est qu'une plus que faible imitation d'Harpagon, transformé en un usurier qui prend le 12 et le 15 pour cent.

En 1765, s'ouvre à Saint-Pétersbourg un nouveau théâtre populaire dont la troupe est composée d'amateurs, et principalement d'ouvriers de fabrique.

Ce théâtre est fréquenté surtout par les basses classes. Molière y a aussi sa place et on y joue *l'Avare,* dans la traduction d'Iwan Kropotkov.

L'histoire du théâtre russe est malheureusement à faire : nous n'avons que très peu de renseignements sur les acteurs russes du siècle passé. Ainsi nous savons seulement qu'un certain Dmitrevski avait beaucoup de succès dans les comédies de Molière, et qu'il a été même envoyé deux fois à Paris et à Londres pour se perfectionner dans son art. Ce même Dmitrevski a été surtout remarqué dans l'Alceste, dont il créa le rôle.

Voici les dates des premières représentations de Molière en Russie :

1702 : Première représentation du *Médecin malgré lui.*
1757 : Le 25 septembre : les *Fourberies de Scapin.*
1757 : Octobre : *l'Avare.*
— Octobre : *l'École des maris.*
— Novembre : *l'École des femmes.*
— 22 novembre : *Tartufe.*
— 22 décembre : *le Misanthrope.*
1758 : 25 janvier : *le Bourgeois gentilhomme.*
— 24 septembre : *George Dandin.*

Dernièrement, comme nous l'avons déjà dit, Molière est de nouveau entré en faveur, et, en 1870, il a eu un célèbre interprète en la personne de l'acteur Choumski. D'après l'avis de quelques artistes, qui nous l'ont communiqué, Choumski surpassait M. Coquelin... Cette appréciation, que nous ne pouvons contrôler, ne peut pas, à ce qu'il nous semble, être désagréable à votre célèbre comédien; comme Français, il doit se dire : la force du génie de Molière est si grande que, même à l'étranger et dans une langue si différente, il a su se créer des interprètes dignes de lui.

D'ailleurs, *Tartufe* a toujours été donné avec beaucoup de succès sur la scène russe. Ainsi M. Samsonof, que nous avons vu il y a quelques années à Odessa, était un Orgon tel que Molière pouvait le souhaiter. Ses exclamations dans la scène de Dorine : « le pauvre homme », dans la traduction russe : « mon pauvre petit », était d'un haut comique et touchait au drame; le sort de ce malheureux et la scélératesse de ce « pauvre petit » s'y reflétaient comme dans un miroir, et les éclats de rire de la salle avaient cette note attristée qui accompagne toujours le rire dans la haute comédie.

Mme Strelkova rendait Dorine avec une rondeur qui ajoutait beaucoup au succès de la pièce; Tartufe avait raison de lui offrir un mouchoir : elle était séduisante à tourner des têtes plus solides que celle de ce cagot.

VIII

LES TRADUCTIONS

Il serait trop long de vouloir énumérer toutes les traductions russes de Molière; nous avons vu qu'elles datent de 1702, où parut *le Médecin malgré*

lui; et nous pouvons dire qu'au moment où nous traçons ces lignes on annonce une grande édition des œuvres de Molière. Elle se composera de trois forts volumes in-8° de 500 pages; le premier tome donnera la biographie de Molière écrite par notre savant moliériste, M. Vesselovski, et contiendra les huit pièces suivantes : *l'Étourdi, le Dépit amoureux, les Précieuses ridicules, l'École des maris, l'École des femmes, la Critique de l'École des femmes, l'Impromptu de Versailles* et *le Mariage forcé*. Le second tome renfermera *Don Juan, le Misanthrope, le Médecin malgré lui, le Tartufe, l'Amphitryon* et *l'Avare*. Le tome troisième donnera *George Dandin, Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme, Scapin, les Femmes savantes* et *le Malade imaginaire*.

Ces traductions sont faites par différents écrivains, les pièces en vers sont reproduites de même par quelques-uns de nos poètes en vogue : M. Minaev, qui s'est fait connaître également par des traductions de Victor Hugo et de Barbier; M. Kourotchkine, habile traducteur de Béranger, et M. Grigoriev. En définitive, la Russie aura élevé à Molière, en 1884, un monument littéraire qu'elle lui devait depuis longtemps.

Molière a été aussi traduit en petit-russien, en arménien et dans la langue georgienne. A Tiflis, tout cet hiver, tandis que le théâtre russe en pleine décadence montait Offenbach, les Georgiens et les Arméniens ne se lassaient pas d'entendre tout le répertoire de Molière dans une salle toujours comble. De bons artistes, et surtout de belles artistes choisies parmi les plus séduisantes d'entre les Circassiennes, n'étaient pas pour peu de chose dans l'attrait de ces représentations. Quelle grâce et quelle volupté chez ces Célimènes, et aussi quel feu et quel emportement chez ces Alcestes! Pourquoi, Molière, ne peux-tu pas ressusciter, ne fût-ce qu'un instant, pour voir de tes propres yeux comment ton génie préside à ces premières étapes de la civilisation en Asie?

IX

MOLIÈRE ET LA CENSURE.

Notre étude ne serait pas complète si nous n'accordions pas un moment d'attention à la lutte engagée entre le génie de Molière et ce démon ténébreux qui, encore maintenant, accompagne l'écrivain en Russie, un bâillon à la main.

Nous n'avons pas de renseignements assez précis pour savoir d'une manière certaine quels étaient les pièces et les passages incriminés, mais nous pouvons dire qu'à la fin du règne de Catherine II, il a été interdit d'introduire dans l'empire des tsars tout livre français portant la date de la Révolution. Il était défendu de parler de Paris sur la scène; on ne pouvait pas non plus dans une tirade faire allusion aux dieux malins, car il n'est pas révérencieux de dire que Dieu est malin. On ne pouvait mettre en scène ni comtes ni princes, car ce sont des nobles, et nous avons aussi en Russie des nobles et des princes.

Enfin, nous sommes autorisés à croire qu'en 1794, dans l'autodafé d'une bibliothèque dangereuse, exécuté par le prince Prosorovski, Molière a été

publiquement brûlé. Il nous reste une consolation, c'est qu'il l'a été en compagnie de Shakespeare, dont on a livré le *Jules César* aux flammes. Mais encore aujourd'hui la censure théâtrale a supprimé maints passages du *Misanthrope*, de *Don Juan* et de *l'Amphitryon*. Ainsi, dans cette dernière comédie, la pudeur de la censure s'est effarouchée des deux derniers vers de cette tirade de Sosie :

> Les médecins disent, quand on est ivre,
> Que de sa femme on se doit abstenir,
> *Et que dans cet état il ne peut provenir*
> *Que des enfants pesants, et qui ne sauraient vivre.*

Ah! messieurs les biffeurs à l'encre rouge, que vous êtes heureux que ce grand rieur n'ait pas connu vos inepties! De quel sceau infamant ne vous eût-il pas marqués dans ses œuvres immortelles, s'il avait pu prévoir que, deux siècles après lui, *Tartufe* trouverait encore des défenseurs.

X

CONCLUSION.

Rien de plus satisfaisant que les conclusions auxquelles nous ont amené ces recherches.

Né sur les rives de la Seine, Molière, cet esprit universel, sans répandre une goutte de sang, traverse la pédantesque Allemagne, si réfractaire par sa nature même à l'influence du génie français, et vient dans le centre de la Russie s'emparer de la jeune pensée russe à peine éveillée. En vain, les ennemis du progrès lui livrent-ils une guerre acharnée; en vain la nation française elle-même, dans ses jours d'égarement, viendra-t-elle dans un autre pays combattre son propre génie, Molière se maintiendra à sa place, l'esprit russe portera à jamais l'empreinte de son influence. Désormais, les mêmes haines et les mêmes amours rempliront toujours le cœur de ces deux nations. A son insu, Molière était le plus grand de tous les diplomates qui ont rêvé leur union.

Mais, ce qui est plus important, les premiers hommes, en Russie, qui se sont élevés dans les lettres contre l'esclavage, étaient des élèves de Molière. La nation russe ne pourra jamais oublier le génie qui a inspiré les esprits initiateurs qui ont marché à la conquête de cette liberté que la Russie ne possède pas encore.

Aussi, à mesure que la Russie comprendra mieux l'histoire de son passé, l'amour de Molière grandira, et mieux on se rendra compte du mouvement de la pensée russe, plus le lien qui unit le génie de ces deux nations ira en se resserrant.

MIKHAÏL ACHKINASI.

1884

5e ANNÉE

—

DOUZIÈME LIVRAISON

—

10 DÉCEMBRE

N° 60

Le Livre

REVUE DU MONDE LITTÉRAIRE

Archives des Écrits de ce Temps

— Paraît le 10 de chaque mois —

PARIS

A. QUANTIN
Imprimeur-Éditeur

Octave UZANNE
Rédacteur en Chef

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ABONNEMENTS :

Paris, un an 40 fr. — Province, un an 42 fr.

La livraison vendue séparément, 5 fr.

SCRIPTA MANENT

PRUNAIRE. SC.

P. AVRIL. DEL.

LE LIVRE

— CINQUIÈME ANNÉE —

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 DÉCEMBRE 1884

AVIS

Les abonnements ne sont faits que pour une année.

Paris.	40 fr.
Province.	42 fr.
Étranger (union postale — 1re zone).	48 fr.
Étranger (union postale — 2e zone).	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoit, à Paris**, chez tous les Libraires, ou à tous les Bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la Direction et à la Rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne**, Rédacteur-Directeur littéraire.

Pour ce qui concerne l'Administration, s'adresser à **M. A. Quantin**, éditeur-gérant.

AVIS : Les cinq premières années du LIVRE, en volumes brochés, se vendent au prix de 60 fr., chaque année prise séparément.

Nos nouveaux abonnés de la 6e année recevront, sur leur demande, A TITRE DE PRIME, ces cinq années au prix de l'abonnement annuel, — sans augmentation. — soit à 40 francs chacune.



PAUL LACROIX BIBLIOGRAPHE



L'HOMME excellent et remarquable que les lettres viennent de perdre fut assurément l'auteur le plus varié, sinon le plus fécond de ce siècle. Sans doute on pourrait trouver des écrivains qui, dans un ou deux genres spéciaux, ont peut-être produit davantage ; mais on n'en saurait citer un seul qui ait abordé plus d'études diverses et ait, mieux que lui, réussi à charmer et à instruire le public par la variété de ses ouvrages, la fertilité de sa plume et la réelle solidité de son érudition.

Il n'est, en effet, aucune branche de la littérature, poésie, roman, théâtre, histoire, critique, bibliographie, philologie même, que Paul Lacroix n'ait abordée avec succès, et ce qu'il a produit dans chacun de ces genres suffirait à établir la réputation d'un auteur d'aujourd'hui. Bien peu de carrières littéraires, il est vrai, ont été aussi longues que la sienne, mais bien moins encore ont été mieux remplies ; car on peut affirmer, sans exagération, que, pendant les soixante années qu'il consacra aux lettres, il ne se passa pas de mois, de semaine même, qui ne vît paraître une production quelconque de sa plume élégante et féconde.

Quand on jette les yeux sur la liste, très incomplète partout cependant, de ses œuvres, on a peine à maîtriser un sentiment de surprise et d'admiration, et l'on est tenté de se demander le secret d'une si prodigieuse fécondité. Peut-être ne faut-il pas le chercher ailleurs que dans la vie même de Paul Lacroix : sans se laisser, comme ont fait tant d'autres, divertir de ses travaux purement littéraires par des préoccupations d'ordre extérieur, par l'appât des affaires ou par les séductions si souvent décevantes de la polémique politique, il se renferma résolument dans l'étude et ne voulut vivre que pour elle et pour les livres.

Doué d'une grande puissance de travail, secondé par la plus heureuse mémoire, son esprit net, précis, méthodique, s'assimilait sans peine le fruit de ses continuelles lectures, et ces matériaux, amassés sans confusion, se retrouvaient à point nommé, soit pour ses propres travaux, soit pour ceux des amis qui ne cessaient de le consulter. Certes, ce n'est pas de Paul Lacroix qu'on eût pu dire qu'il était *l'homme d'un seul livre;* c'était plutôt l'homme-livre par excellence, on pourrait mieux dire encore qu'il était à lui seul toute une bibliothèque !

Les œuvres de Paul Lacroix peuvent se diviser en deux parts : Les productions *originales* proprement dites et les travaux d'érudition. Dans les pages émues qu'il lui consacrait, le mois dernier, dans *Le Livre,* M. Uzanne s'est chargé de rappeler succinctement les unes ; il convient de donner également un aperçu des autres. Bien que considérables, les premières sont moins nombreuses que les seconds. Une étude bibliographique complète sur Paul Lacroix fournirait la matière d'un volume au moins aussi gros que ceux qu'il publia sur les œuvres de Molière et de Restif de la Bretonne : un pareil travail dépassant de beaucoup l'étendue d'un simple article, nous nous bornerons à étudier *l'Œuvre bibliographique de Paul Lacroix.*

Toutefois, avant d'entreprendre cette nomenclature, il convient d'expliquer ce qu'il faut entendre par ces derniers mots. Si l'on n'avait en vue que ses travaux de bibliographie pure, la tâche serait assez restreinte, comme on le verra plus loin; mais il ne faut pas oublier que notre auteur a fait œuvre de bibliographe en bien d'autres volumes que dans ces études spéciales. On sait combien d'ouvrages il a réimprimés, réédités, annotés et commentés; or, dans ces publications multiples, s'il n'a pas fait de la bibliographie technique, il est bien certain cependant que ces travaux divers rentrent absolument dans le cadre de l'étude bibliographique.

Il y a deux manières, on peut dire deux écoles, en bibliographie : la première est celle des Barbier, des Quérard, des J.-C. Brunet ; ses règles sont sévères, et l'on ne peut s'en écarter sans courir le risque de manquer de précision et de commettre des erreurs; la seconde, moins rigoureuse, est celle des Gabriel Peignot et des Charles Nodier ; elle est moins scientifique, mais plus littéraire; elle prête aux développements, participe à la biographie et à la critique, et offre bien plus d'attraits que l'autre aux profanes. Sauf dans ses travaux sur Molière et sur Restif, c'est surtout de la seconde méthode que Paul Lacroix s'est inspiré. Ses Notices et Préfaces, sans exclure la bibliographie proprement dite, ne l'admettent que dans les proportions suffisantes pour renseigner le lecteur, sans le rebuter par des énumérations interminables d'éditions ou par des discussions techniques que les vrais bibliophiles seuls savent apprécier.

C'est grâce à ce procédé que Paul Lacroix a réussi à réveiller, à inspirer et à propager, dans le public, l'amour de nos vieux auteurs et le goût de tous ces trésors ignorés ou délaissés de notre ancienne littérature, que nous voyons de jour en jour mieux étudiée et plus ardemment recherchée. C'est par là, aussi bien que par ses beaux travaux historiques et par ses savantes compilations, qu'il a mérité d'être considéré comme le premier et le plus actif *vulgarisateur littéraire* de notre époque. Sans vouloir diminuer aucunement la réelle valeur

de ses productions originales, n'est-il pas permis de penser que c'est surtout à ce titre qu'il a bien mérité des lettres et des lettrés ?

Ceci dit, nous allons, sans plus de préambule, dresser le catalogue de l'*Œuvre bibliographique* de Paul Lacroix. Toutefois, elle comprend tant d'objets et de genres divers, que si l'on voulait suivre l'ordre habituel de notre catalogographie, on serait contraint d'y établir maintes divisions et subdivisions. Nous croyons donc plus commode de ne la partager qu'en deux grandes sections : dans la première, nous réunirons et grouperons, suivant l'ordre alphabétique des noms propres, toutes les Réimpressions, Éditions, Notices et Préfaces, dirigées ou écrites par l'éminent bibliophile P. L. Jacob ; dans la seconde, nous classerons tout ce qui se rattache plus spécialement à la bibliographie proprement dite. Malgré les longueurs et les répétitions inévitables, nous décrirons aussi consciencieusement que possible chaque article, soit d'après les meilleures sources, soit (et c'est le cas le plus fréquent) d'après les originaux mêmes.

I

Réimpressions, Éditions, Notices et Préfaces.

1. Abélard. — *Lettres d'Héloïse et d'Abélard.* Traduction nouvelle par le bibliophile Jacob, précédée d'un travail historique et littéraire par M. Villenave. Paris, Charles Gosselin, 1840. In-12, 3 fr. — Autre édition : Paris, Charpentier, 1864. In-12, 3 fr. 50.

2. — *Les Amoureux brandons de Franciarque et Callixène*, roman dramatique, avec une notice de M. Paul Lacroix. Genève, J. Gay et fils, mars 1868. In-16 de 171 pages; réimpression à 106 exemplaires, 12 fr.

3. — *Les Amours folastres et récréatives du Filou et de Robinette*, dédiées aux amoureux de ce temps. Avant-propos et notes de M. P.-L. Paris, Gay, mai 1862. In-16 de XXIV-72 p.; réimp. à 115 ex.; 8 fr.

4. Arétin. — *Œuvres choisies de P. Arétin*, traduites de l'italien, pour la première fois, avec des notes, par P. L. Jacob, et précédées de la vie abrégée de l'auteur, par Dujardin, d'après Mazzuchelli. Paris, Gosselin, 1845. In-12 de LXXI-387 p. ; 3 fr. 50 (Seul volume paru).

5. Auvray. — *Le Banquet des Muses*, ou recueil de toutes les satyres, yambes, amourettes, etc., etc., du sieur *Auvray*. Avec notice par M. P. L. Bruxelles, Gay, avril 1865. In-16 de 349 p.; réimp. à 106 ex.; 18 fr.

6. — *Aventures de l'abbé de Choisy habillé en femme.* Quatre fragments inédits, à l'exception du dernier, qui a été publié sous le titre : « Histoire de la comtesse des Barres », précédés d'un avant-propos par M. P. L. Paris, J. Gay, juin 1862. In-16 de XXII-120 p.; réimp. à 115 ex.; 10 fr.

7. Bachaumont. — *Mémoires secrets de Bachaumont*, revus et publiés par P. L. Jacob. Paris, Ad. Delahays, 1859. In-12 de XIX-468 p.; 3 fr.

8. — *Ballets et mascarades de cour sous Henri IV et Louis XIII (1581 à 1652)*, recueillis et publiés, d'après les éditions originales, par M. Paul Lacroix. Genève et Turin, J. Gay et fils, du 8 février 1868 au 12 juillet 1870. Six vol. in-16 de XXXV-328, IV-356, IV-344, IV-338, IV-360 et IV-358 p.; réimp. à 102 ex.; 120 fr.; plus 20 ex. for-

mat petit in-8°, 180 fr. (Précieux recueil contenant plus de 140 ballets, la plupart introuvables aujourd'hui.)

9. Balzac. — *Les Femmes de H. de Balzac*, types, caractères et portraits, précédés d'une notice biographique par P. L. Jacob, et illustrés de 14 portraits sur acier, d'après G. Staal. Paris, Vᵉ L. Janet, 1851 ; gr. in-8° ; 18 fr.

10. — *Simple histoire de mes relations littéraires avec Honoré de Balzac.* (Extrait abrégé de mes « Mémoires inédits »), par P. L. Jacob, publié, en trois articles, dans *Le Livre*, nᵒˢ de mai, juin et septembre 1882.

11. Basselin. — *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin, et de Jean Le Houx*, suivis d'un choix d'anciens vaux-de-vire et d'anciennes chansons normandes, tirés des manuscrits et imprimés. Notice préliminaire et notes par A. Asselin. L. Dubois, Pluquet, J. Travers, C. Nodier. Nouvelle édition revue et publiée par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1858. In-12 de xxxvi-258 p.; 2 fr. 50, et sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise.)

12. Bastide. — *La Petite Maison*, par *Bastide* ; publiée par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, librairie des Bibliophiles. In-16 elzévirien ; eau-forte de Lalauze ; 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus).

13. Bellone. — *Chansons folastres et Prologues tant superlifiques que drôlatiques des comédiens françois*, revus et augmentés de nouveau par le sieur *de Bellone.* Avec notice par M. P. Lacroix. Bruxelles, Gay, janvier 1865. 2 vol. in-16 de 123-123 p. réimp. à 106 ex.; 16 fr.

14. Bergerac. — *Histoire comique des États et Empires de la Lune et du Soleil*, par *Cyrano de Bergerac.* Nouvelle édition revue et publiée avec des notes et une notice historique, par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1858. In-12 de lxxx-314 p.; 2 fr. 50 et, sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise). — Autre edition publiée par P. L. J., Paris, Garnier, 1875. In-12 ; 3 fr.

La notice historique et bibliographique avait été insérée déjà, par M. Lacroix, dans le *Bulletin du Bibliophile* (1857, p. 133).

15. — *Œuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano de Bergerac.* Nouvelle édition, revue et publiée avec des notes, par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1858. In-12 de viii-416 p.; 2 fr. 50, et, sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise).

16. Beroalde de Verville. — *Notice sur le Moyen de parvenir*, par P. L. J. *Bulletin du Bibliophile*, 1841, p. 655-673).

17. — *Le Moyen de parvenir*, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera, avec démonstration certaine, selon la rencontre des effets de la vertu, par *Beroalde de Verville*, revu, corrigé et mis en meilleur ordre, publié pour la première fois avec un commentaire historique et philologique, accompagné de notices littéraires, par P. L. Jacob. Paris, Gosselin, 1841. In-12 de xxix-506 p.; 3 fr., et, sur vélin, 5 fr.

18. Boccace. — *Les Dix journées de Jean Boccace*, traduction de Le Maçon, réimprimée par les soins de D. Jouaust, avec notices, notes et glossaire, par M. Paul Lacroix. Paris, libr. des Bibliophiles, 1873. 10 vol. in-16, avec 11 eaux-fortes de Flameng; 50 fr. (Petite Bibliothèque artistique).

19. Bourdigné. — *La Légende joyeuse de maistre Pierre Faifeu*, publiée par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?) In-16 elzévir; réimp. à 300 ex.; 8 fr. (Cabinet du Bibliophile).

20. Brie. — *Le bon Berger*, ou le vray régime et gouvernement des bergers et bergères, composé par le rustique *Jehan de Brie*, réimprimé sur l'édition de Paris, 1541, avec une notice par Paul Lacroix. Paris, Is. Liseux, 1879. In-16 de xxii-160 p.; 6 fr. (Petite collection elzévirienne).

21. Buttet. — *Poésies de Claude Buttet*, publiées par Paul Lacroix. Tome Iᵉʳ : « L'Amalthée » ; tome II, « Poésies diverses ». Paris, Jouaust, 188(?); 2 vol. in-16 elzév.; réimp. a 300 ex., 18 fr. (Cabinet du Bibliophile).

22. Calvin. — *Œuvres françaises de J. Calvin,* recueillies pour la première fois, précédées de sa vie, par Théodore de Bèze, et d'une notice bibliographique par P. L. Jacob. Paris, Gosselin, 1842. In-12; 3 fr. 50.

23. Catherine II. — *Deux lettres inédites de Catherine II à Stanislas Poniatowski,* publiées pour la première fois, d'après les originaux, par P. L. Jacob. Paris, Jouaust, 1873. In-12, réimp. à 220 ex., 4 fr., plus 30 ex. de luxe. (Trésor des pièces rares relatives à la Russie).

24. Chénier. — *Œuvres en prose,* augmentées d'un grand nombre de morceaux inédits et précédées d'une notice littéraire par Eugène Hugo, et d'une notice historique contenant toutes les pièces relatives à son procès devant le tribunal révolutionnaire, par le bibliophile Jacob. Seule édition complète, publiée sur les manuscrits autographes de l'auteur, communiqués par sa famille. Paris, Gosselin, 1840 et 1842. In-12 ; 3 fr. 50.

25. Cholières. — *La Forest nuptiale,* où est représentée une variété bigarrée, non moins esmerveillable que plaisante, de divers mariages, selon qu'ils sont observés par divers peuples, etc., par le sieur *de Colières.* Avec notice de M. P. L. Bruxelles, Gay, septembre 1865. In-16 de vi-196 p., réimp. à 106 ex.; 12 fr.

26. Coigny. — *Lettres de la Marquise de Coigny* et de quelques autres personnes appartenant à la société française de la fin du xviiie siècle. Paris. Jouaust, 1884. In-8° de iv-320 p. La préface de ce précieux ouvrage, tiré à très petit nombre et non mis dans le commerce, est de M. P. Lacroix.

27. Corneille. — *L'occasion perdue recouverte,* par *Pierre Corneille ;* suivie de notes, etc., et des sources et imitations de ce poème célèbre, par M. P. Lacroix. Paris, J. Gay, novembre 1862. In-16 de 94 p.; réimp. à 250 ex.; 3 fr.; plus 70 ex. format in-8°, 5 fr.

28. Corrozet. — *La Fleur des Antiquités de la noble et triumphante ville et cité de Paris,* par *Gilles Corrozet ;* publiée par le Bibliophile Jacob. Paris, L. Willem et P. Daffis, 1874. In-8° de xxi-167 p.; réimpr. à 350 ex.; 5 fr. (Documents relatifs à l'histoire de Paris.)

29. Coyer. — *Bagatelles Morales,* de l'abbé *Coyer,* publiées par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1884. In-16 elzévir, eau-forte de Lalauze, tiré à petit nombre, 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

30. Dangeau. — *Mémoires et Journal du marquis de Dangeau,* publiés pour la première fois sur les manuscrits originaux, avec les notes du duc de Saint-Simon, etc.; publiées par les soins du Bibliophile Jacob. Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1830. 4 vol. in-8° (seuls parus sur 10.)

31. Davesiès de Pontès. — *Notice biographique sur Lucien Davesiès de Pontès,* par P. L. Jacob, avec un portrait gravé par Nargeot. Paris, Ve J. Renouard, 1865. In-8°, 2 fr.

M. P. Lacroix a été l'éditeur de la plupart des œuvres (posthumes) de Davesiès de Pontès. C'est ainsi que, sur les manuscrits laissés par l'auteur, il a publié les sept ouvrages suivants, en y joignant force notes, préfaces et notices :

32. — *Études sur l'Orient.* Paris, Lévy, 1863. In-12, 3 fr. — Nouvelle édition, id., id., en 1865.

33. — *Études sur la peinture vénitienne,* suivies de notices sur les femmes artistes et sur les universités d'Allemagne et les étudiants allemands. Paris, Lévy, 1867. In-12, 3 fr.

34. — *Études sur l'histoire de Paris.* — Paris, Lévy, 1865. In-12, 3 fr.

35. — *Études dramatiques* (3 pièces). Paris, Amyot, 1868. In-12, 3 fr.

36. — *Études et mélanges littéraires et historiques.* Paris, Amyot, 1869. In-12, 3 fr.

37. — *Études morales et religieuses.* Paris, Amyot, 1869. In-12, 3 fr.

38. — *Études artistiques pendant un voyage en Italie,* suivies d'une notice biographique sur Manin. Paris, Amyot, 1871. 2 vol. in-12, 6 fr.

39. — *Les Délices, ou Discours joyeux et récréatifs tenus par Verboquet le Généreux.* Avec une notice par M. P. L. Bruxelles, Gay, décembre 1864. In-16 de 179 p., réimpr. à 106 ex., 12 fr.

40. Demoustier. — *Lettres à Émilie sur la Mythologie, de Demoustier;* précédées d'une étude par Paul Lacroix. Paris, Jouaust. 3 vol. in-16, eaux-fortes de Lalauze; 22 fr. (Bibliothèque des Dames.)

41. Des Periers. — *Les contes, ou les Nouvelles Récréations et joyeux Devis de Bonaventure Despériers,* et le *Cymbalum Mundi;* avec un choix des anciennes notes de La Monnoye et de Saint-Hyacinthe, etc.; accompagnés de notices et notes par P. L. Jacob, etc., etc. Paris, Gosselin, 1841. In-12 de 422 p., 3 fr. 50.

42. — *Le Cymbalum Mundi,* précédé des Nouvelles Récréations et joyeux Devis de Bonaventure Des Periers. Nouvelle édition, revue et corrigée sur les éditions originales, avec des notes et une notice, par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1858. In-12 de LXVII-333 p., 2 fr. 50, et, sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise.)

43. Dubois. — *Mémoires du cardinal Dubois.* Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829. 4 vol. in-8°. 30 fr.

M. P. Lacroix a collaboré à la publication de ces mémoires *apocryphes,* réédités sous ce titre : « Mémoires du cardinal Dubois sur la ville, la cour et les salons de Paris, sous la Régence »; illustrés par Janet-Lange et G. Janet. Paris, Barba, 1857. In-4°, 2 fr. 10.

44. Emeric David. — Outre la Notice biographique qu'il a publiée à part sur Emeric David, M. P. Lacroix, comme il le fit plus tard pour Davesiès de Pontès, a édité les six ouvrages suivants du célèbre archéologue, en y ajoutant des notes et notices :

— *Histoire de la peinture au moyen âge,* suivie de l'histoire de la gravure, etc., etc. Paris, Ve J. Renouard, 1863. 3e édition. In-12, 3 fr. 50.

45. — *Histoire de la sculpture antique,* précédée d'une notice par le baron Walckenaer, etc. Paris, Charpentier, 1853. In-12, 3 fr. 50.

46. — *Histoire de la sculpture française,* avec notes et observations de M. Duseigneur. Paris, Charpentier, 1853. In-12, 3 fr. 50.

47. — *Notices historiques sur les chefs-d'œuvre de la peinture moderne et sur les maitres de toutes les Écoles.* — Paris, Charpentier, 1854. In-12, 3 fr. 50.

48. — *Recherches sur l'art statuaire chez les anciens et chez les modernes,* etc., etc. Paris, Ve Renouard. 1863. In-12, 3 fr. 50.

49. — *Vies des artistes anciens et modernes, architectes, sculpteurs, verriers,* etc., etc. Paris, Charpentier, 1853. In-12, 3 fr. 50.

50 Double. — *Notice sur Léopold Double,* par P. L. Jacob. (Portrait, inséré dans le *Bibliophile français.* T. VI, p. 257-274.) Tirage à part.

51. — *Notice sur la réimpression, faite par les soins de M. Double,* de la *Pronostication de maitre Albert Songe-Creux,* Bisscain. (*Bulletin du Bibliophile*), 1862, p. 965-971).

52. — *Articles sur le même sujet* (publiés dans le *Bibliophile illustré* de J. Berjeau; mars-avril 1862).

53. — Brochure (tirée à 230 ex. et non mise dans le commerce) dans laquelle M. Lacroix réfute les sentiments de M. Double, relativement à l'un de ses ancêtres, l'avocat Martin Double. (Voir le *Bibliophile français.* T. II, p. 258.)

En outre, M. Lacroix a mis des notices en tête des divers catalogues de M. L. Double, ainsi qu'on le verra plus loin.

54. DUBARRY. — *Notice sur la Comtesse Dubarry*, par P. L. Jacob (insérée, avec un portrait, dans le *Bibliophile français* 1870, p. 237). — Voir aussi, plus loin, le « Catalogue de Madame Dubarry. »

55. DUPRÉ D'AULNAY. — *Les aventures du Faux Chevalier de Warwick* (par *Louis Dupré d'Aulnay*), publiées par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, avec eau-forte de Lalauze, in-16 elzév., 6 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

56. — *Les Entretiens de la Truche,* ou *les Amours de Jean Barnabas et de la Mère Roquignard.* Avant-propos de M. P. L. — Genève, Gay, décembre 1867. In-16 de VIII-25 p.; réimp. à 102 ex., 3 fr.

57. L'ESTOILE. — *Mémoires-Journaux de Pierre de L'Estoile.* Édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique, par G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Tamizey de Larroque et E. Tricotel. — Paris, Jouaust, 1875-1883. — Onze volumes déjà parus; superbe in-8°; sur papier de Hollande, 15 fr. — L'ouvrage complet formera environ 15 volumes.

58. ESTRÉES (D'). — *Mémoires de Gabrielle d'Estrées.* Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 1829. 4 vol. in-8°, 30 fr.

On attribue à M. P. Lacroix la rédaction de ces mémoires absolument *apocryphes*, reparus depuis sous ce titre : « Mémoires de la Belle Gabrielle, sur la Ville, la Cour et les Salons de Paris, sous Henri IV. » — Paris, Barba, 1852. — Illustrations de Janet-Lange et de G. Janet; in-4°, 2 fr. 10 c.

59. — *Estreine de Pierrot à Margot* (En vers). — Notice de M. P. L. Genève, Gay, juin 1868. In-16 de VIII-36 p., réimp. à 102 ex., 4 fr.

60. — *La Farce de Pathelin,* publiée par M. Paul Lacroix. — Paris, Jouaust, 188(?). In-18, 3 fr. 50. (Collection des petits chefs-d'œuvre.)

61. FERTIAULT (F.). — *Les Amoureux du Livre.* Sonnet d'un bibliophile, fantaisies, commandements du bibliophile, bibliophiliana, notes et anecdotes, par F. Fertiault. — Préface du Bibliophile Jacob. Paris, A. Claudin, 1877. In-8 de XXXIX-396 p., orné de seize eaux-fortes de Jules Cherrier. Tiré à petit nombre. 30 fr.

62. — *La fleur des chansons amoureuses* (*1600*). Avec une notice par M. P. L. Bruxelles, Gay, octobre 1866. In-16 de 511 p.; réimp. à 106 ex.; 25 fr.

63. FLORE. — *Comptes amoureux par Madame Jeanne Flore.* Avec notice par le Bibliophile Jacob. Turin. Gay, mars 1870. In-16 de XII-170 p.; réimp. à 100 ex.; 14 fr.

64. GEORGE SAND. — *Galerie des femmes de George Sand.* Collection de 24 portraits avec un texte par le Bibliophile Jacob. — Paris, Librairie internationale, 1867. In-4°, 20 fr. — C'est un nouveau tirage de ce volume déjà paru sous ce titre : *Les Femmes de G. Sand,* Paris, Aubert, 1842, gr. in-8°, orné de 24 gravures sur acier par Robinson.

65. — *Le grand Alcandre frustré,* ou les derniers efforts de l'Amour et de la Vertu (attribué à *Sandras de Courtilz*). Avec notice par M. P. L. Jacob. San-Remo, Gay, avril 1874. In-16 de X-125 p.; réimp. à 100 ex.; 10 fr.

66. GUIBERT. — *Le Tombeau de Mademoiselle de Lespinasse,* par *D'Alembert* et *Guibert.* Publié par M. P. Lacroix. Paris, Jouaust, 1880. In-16 elzév.; eau-forte de Lalauze; 6 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

67. HORACE. — Suivant le goût de l'époque, M. Paul Lacroix a composé diverses imitations d'Horace, publiées et réinsérées dans les keepsakes et almanachs littéraires de la Restauration; il a mis plusieurs de ces petites pièces sous le nom de *Louis XVIII.*

68. JANIN. — *Notice sur Jules Janin,* par P. L. Jacob, avec portrait. (Publiée dans le *Bibliophile français,* 1872, p. 97 à 108.)

69. — *La Bibliothèque de Jules Janin,* par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1877.

In-16, tiré à petit nombre, orné d'une eau-forte de Lalauze, représentant l'intérieur de cette bibliothèque; 2 fr. 50.

70. Jean d'Auton. — *Chronique de Jean d'Auton* (publiée pour la première fois en entier, d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi), avec une notice et des notes de P. L. Jacob. Paris, Silvestre, 1834-1835. 4 vol. in-8°, 30 fr.

71. Krudener. — *Madame de Krudener*, ses lettres et ses ouvrages inédits, par P. L. Jacob. Paris, P. Ollendorff, 1880. In-12, 3 fr. 50.

72. La Chaussée. — *Contes de La Chaussée*, publiés par P. Lacroix. Paris, Jouaust, 1880. In-16 elzév., eau-forte de Lalauze, 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

73. La Fontaine. — *Contes et Nouvelles de La Fontaine*. Édition revue et corrigée avec les variantes, suivie de tous les contes attribués à La Fontaine, et accompagnée de notes et d'une introduction littéraire par le Bibliophile Jacob. Paris, Gosselin, 1840. In-12, 3 fr. 50.

74. — *Nouvelle édition*, revue et corrigée par P. L. Jacob, d'après les manuscrits et les éditions originales... précédée de l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, par Mathieu Marais. Paris, Delahays, 1858. In-12, 2 fr. 50, et sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise.)

75. — *Autre édition* (également revue et annotée par M. Paul Lacroix), donnée par H. Taine. Paris, Charpentier, 1863. In-12, 3 fr. 50.

76. — *Fables*, réimprimées sur l'édition de 1678-1694, et précédées de recherches sur les Fables de la Fontaine, par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1875. — Portrait et 12 gravures à l'eau-forte par Flameng. 2 vol. in-8°, 25 fr. (Collection des Classiques français.)

77. — *Une Fable inédite de La Fontaine*, découverte par M. P. L. J. (*Bulletin du Bibliophile*, 1862, p. 229-234.)

78. — *Œuvres inédites de J. de La Fontaine*, avec diverses pièces en vers et en prose qui lui ont été attribuées, recueillies pour la première fois par M. Paul Lacroix. Paris, Hachette, 1863. In-8° de xvi-461 p., 7 fr. 50.

79. — *Nouvelles œuvres inédites de J. de La Fontaine*, suivies de documents historiques contemporains avec une bibliographie générale de ses ouvrages, par M. P. Lacroix. Paris, Hachette, 1868. In-8°, 3 fr.

80. La Garde. — *Annales amusantes (1742)*, ou mémoires pour servir à l'histoire des amusements de la nation, par *Ph. Bridard de La Garde;* publiées par P. Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). In-16 elzév. avec eau-forte de Lalauze, 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

81. Laval. — *Mémoires de messire Jean de Laval, comte de Chateaubriant*. Avec un avant-propos (par M. P. L.). Impression spéciale faite pour la Bibliomaniac Society (Genève, Gay), février 1868. In-16 de xxxvi-163 p., réimp. à 108 ex., 15 fr.

82. L'Écluse. — *Les Citrons de Javotte*, scène de carnaval en vers. Avec une notice par M. P. L. Genève, Gay, septembre, 1868. In-16 de iv-24 p., réimp. à 100 ex., 2 fr. 50.

83. L'Enfant. — M. P. Lacroix avait entrepris la publication de la correspondance politique du P. L'Enfant, jésuite, prédicateur ordinaire du roi Louis XVI, né à Lyon en 1726, massacré à l'Abbaye, le 3 septembre 1792. Des circonstances indépendantes de sa volonté, probablement un ordre supérieur (ceci se passait sous la Restauration), ne permirent pas à M. Lacroix d'exécuter son dessein: l'impression de la correspondance du P. L'Enfant fut suspendue après la dixième feuille; l'ouvrage devait former environ 3 à 4 volumes in-8°.

84. Louis XI. — *Les Cent Nouvelles nouvelles du roi Louis XI;* nouvelle édition revue sur les éditions gothiques, accompagnée de notes explicatives et précédée d'une notice biographique par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1858. In-12, 2 fr. 50, et sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise.) Republié dans le volume des « Vieux Conteurs. »

85. — *Autre édition.* Texte revu avec beaucoup de soin sur les nouvelles éditions et accompagné de notes explicatives, par M. P. L. Jacob. Paris, Garnier, 1865. In-12, 3 fr. 50.

86. Malfilatre. — *Œuvres complètes de Malfilâtre.* Nouvelle édition accompagnée de notes et précédée d'une notice par M. L*** (Lacroix), éditeur des œuvres de Clément Marot. Paris, Jehenne, 1825. In-8°.

87. Marat. — *Un roman de cœur,* publié pour la première fois en son entier, d'après le manuscrit autographe, et précédé d'une notice littéraire par le Bibliophile Jacob. Paris, Chlendowski, 1847. 2 vol. in-8, 15 fr.

88. — *Aventures du jeune comte Potowski,* roman du cœur, précédé d'une notice littéraire sur *Jean-Paul Marat*, par P. L. Jacob. Paris, 1851. Imprimé dans le journal *le Siècle*, et tiré à part pour le « Musée littéraire » de ce journal. 2e série, in-4°.

89. Marguerite de Navarre. — L'*Heptaméron*, ou *Histoire des Amants fortunez*. Nouvelles de la reine *Marguerite de Navarre;* ancien texte, publié par Claude Gruget dans l'édition originale de 1559; revu, corrige et publié avec des notes et une notice littéraire, par le Bibliophile Jacob. Paris, Gosselin, 1841. In-12, 3 fr. 50.

Ce même texte avait paru d'abord dans le recueil des « Vieux conteurs ».

90. — *L'Heptaméron des nouvelles* de... *Marguerite d'Angoulême*, royne de Navarre. Nouvelle édition publiée d'après le texte des manuscrits, avec des notes et une notice par P. L. Jacob. Paris, Delahays. 1858. In-32 de xxviii-436 p.; 3 fr. 50 (Bibliothèque Gauloise).

91. — *L'Heptaméron des nouvelles*... etc., remis en son vrai ordre, confus auparavant en sa première impression... par *Claude Gruget*, Parisien; publié par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust. 1872, 8 vol. in-16, avec 8 eaux-fortes de Flameng, 50 fr.

92. Marot. — *Œuvres complètes de Clément Marot,* nouvelle édition, ornée d'un beau portrait et augmentée d'un essai sur la vie et les ouvrages de Clément Marot, de notes historiques et critiques et d'un glossaire. Paris, Rapilly, Dondey-Dupré père et fils, 1824. 3 vol. in-8° de 21, 27 et 75 fr., suivant les papiers. C'est la première publication connue de M. Paul Lacroix; il avait alors dix-huit ans.

93. Merlin Coccaie (*Folengo*). — Histoire maccaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais, où est traicté les ruses de Cingar, les tours de Boccal, les adventures de Léonard, les forces de Fracasse, les enchantements de Gelfore et Pandrague et les rencontres heureuses de Balde. Avec des notes et une notice de G. Brunet, de Bordeaux. — Nouvelle édition, revue et corrigée sur l'édition de 1603, par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1859. In-12 de li-452 p., 3 fr.; et, sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise.)

94. Meusnier de Querlon. — *Psaphion*, ou *la Courtisane de Smyrne*, publiée par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1884. In-16 elzév., eau-forte de Lalauze, 6 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

95. Millevoye. — *Œuvres de Millevoye,* publiées complètement, pour la première fois, avec plusieurs milliers de vers inédits, avec des notes et variantes, par le Bibliophile Jacob. Paris, A. Quantin, 1879. 3 vol. in-8° sur papier de Hollande, avec sept eaux-fortes de A. Lalauze, 30 fr.; plus 100 ex. sur papier de luxe, 60 fr.

96. Minut. — *De la Beauté,* discours divers, etc., avec *la Paulegraphie*, etc., par *Gabriel de Minut*, avec une notice (par M. P. L.). Bruxelles, Gay, avril 1865. In-16 de 269 p., réimp. à 106 ex., 16 fr.

97. Mirabeau. — *Le Chien après les moines* (satire attribuée au *comte de Mirabeau*). Avec une notice (par M. P. L.) Genève, Gay, avril 1869. In-16 de vii-32 p.; réimp. à 102 ex., 3 fr.

98. Mirabeau jeune. — *La Morale des sens*, ou l'Homme du Siècle; par M. *D. M*... Bruxelles, Gay et Doucé, 1882. In-12 avec fig. grav.; réimp. à 500 ex. 10 fr.

Précédé d'une notice de P. L. J., qui attribue cet ouvrage, non pas au célèbre orateur, comme on fait souvent, mais bien au vicomte de Mirabeau.

99. — *Le Moine sécularisé* (Attribué à *Du Pré*, prêtre de Lyon). Avec une notice par P. L. Jacob. San-Remo, Gay, avril 1874. In-16 de xxxix-115 p., fig.; réimp. à 200 ex., 9 fr.

100. MOLIÈRE. — *A propos d'un exemplaire du Tartuffe de Molière*, par P. L. Jacob (Article inséré dans le *Bulletin du Bibliophile* et reproduit dans les *Dissertations bibliographiques* de l'auteur.

101. — *Les Amours de Calotin*, comédie, par *J. Chevalier*, avec notice par M. P. L. Jacob. Turin, J. Gay, avril 1870. In-16 de viii-74 p.; réimp. à 102 ex., 6 fr.

102. — *Ballet des vrais moyens de parvenir*. S. l. n. d. (vers 1645). In-4°, réimp. dans le tome VI des *Ballets et Mascarades de cour.*

103. — *La Bibliothèque de Molière*, par P. L. Jacob (publiée dans les *Dissertations bibliographiques* de l'auteur, p. 277-354).

104. — *Les Biographes de Molière.* Notice critique et biographique par P. L. J. (Publiée d'abord dans le *Bulletin du bibliophile*, année 1863; réinsérée dans les *Dissertations bibliographiques*).

105. — *La cocue imaginaire*, comédie par le sieur *François Doneau*, avec notice de M. P. L. Turin, Gay, mars 1870. In-16 de x-48 p., réimp., à 102 ex., 5 fr.

106. — *La coupe du Val-de-Grâce*, attribuée à *Mlle Chéron*; suivie de l'Épître à Mignard, attribuée à Molière. Publié par P. Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). In-16, 4 fr. (Nouvelle collection moliéresque).

107. — *La critique du Tartuffe*, comédie en vers, par *de Villiers*. Avec notice par M. Paul Lacroix. Genève, Gay, novembre 1868. In-16 de vii-49 p., réimpr. à 102 ex., 5 fr.

108. — *Dissertation sur un faux autographe de Molière*, par P. L. Jacob. (Insérée dans *l'Amateur d'autographes* de G. Charavay; 1864, p. 274.)

109. — *Elomire hypocondre*, ou *les Médecins vengez*, comédie, par *Le Boulanger de Chalussay*. Notice de M P. Lacroix. Genève, Gay, décembre 1867. In-16 de xii-110 p., réimp. à 102 ex.; 10 fr.

110. — *L'Enfer burlesque, le Mariage de Belphégor*, et *les Épitaphes de M. de Molière*. Avec notice par M. Paul Lacroix. Genève, Gay, juin 1868. In-16 de xx-100 p.; réimp. à 102 ex., 10 fr.

111. — *La fameuse Comédienne* ou *Histoire de la Guérin*, auparavant femme et veuve de Molière. Notice de M. P. Lacroix. Genève, Gay, août 1868. In-16 de xii-67 p., réimp. à 106 ex., 7 fr.

112. — *Les Femmes savantes de Molière*, par le Bibliophile Jacob. Scène de mœurs insérée à la fin du keepsake intitulé *les Turquoises*, Paris, Renouard, 1870. Gr. in-8°, orné de vignettes anglaises.

113. — *La Folle Querelle*, ou *la Critique d'Andromaque*, comédie attribuée à *Molière* et à *Subligny*, publiée par P. Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). In-16, 5 fr. (Nouvelle collection moliéresque.)

114. — *Les Fragments de Molière*, comédie mise au théâtre par *Champmeslé*. Avec notice par M. P. Lacroix. San-Remo, Gay, mars 1875. In-16 de 59 p., réimp., à 104 ex., 5 fr.

115. — *La Guerre comique*, ou *la Défense de l'École des femmes*, par le sieur *de La Croix*. Notice par M. Paul Lacroix. Genève, Gay, juin 1878. In-16 de viii-72 p., réimp. à 102 ex., 5 fr.

116. — *L'Inpromptu de l'Hôtel de Condé*, comédie, par *A.-J. Montfleury*, avec notice de M. Paul Lacroix. San-Remo, Gay, avril 1875. In-16 de xi-41 p., réimp., à 104 ex., 5 fr.

117. — *Les Incompatibles*, ballet, par *Molière*. Réimpression textuelle et intégrale de l'édition de Montpellier, 1665; précédée d'une notice bibliographique, par Paul Lacroix. Genève, Gay, juin 1668. In-16 de XII-19 p., réimp. à 102 ex., 3 fr.

118. — *La Jeunesse de Molière*, suivie du *Ballet des Incompatibles*, pièce en vers inédite de Molière, avec une lettre du Bibliophile Jacob, etc. Bruxelles, A Schnée, 1859. In-16 de 209 p.

119. — *Joguenet*, ou *les Vieillards dupés*, comédie de Molière. Avec préface par le Bibliophile Jacob. Genève, Gay, mai 1868. In-16 de 149 p., réimp. à 102 ex., 12 fr.

120. — *Lettre du Bibliophile Jacob* sur les *Mémoires du comte de Modène*, attribués à Molière (Insérée d'abord dans le *Bulletin du Bouquiniste*, tome Ier, 1857, p. 412; puis dans les *Énigmes et découvertes bibliographiques* de l'auteur, p. 23.)

121. — *Lettre sur la comédie de l'Imposteur*, attribuée à *Molière* lui-même. Avec notice par M. Paul Lacroix. Turin, Gay, mai 1870. In-16 de XII-72 p., réimp. à 102 ex., 6 fr.

122. — *Lettre sur les affaires du théâtre en 1665*, par *de Villiers*; suivie d'une notice sur Molière par *J. Doneau*, sieur *de Visé*. Avec une notice bibliographique par le Bibliophile Jacob. San-Remo, Gay, avril 1875. In-16 de XI-32 p., réimp. à 104 ex., 3 fr.

123. — *Lettre sur Molière*, avec des vers inédits, par P. L. Jacob, accompagnée de Réflexions par M. Édouard Fournier (Insérée dans la *Revue des provinees*. Paris, 1864, p. 328-345).

124. — *Le Livre abominable de 1665*, attribué à Molière (Article inséré dans le *Moliériste* de mai 1884).

125. — *Le Mariage sans mariage*, comédie en cinq actes et en vers, par le sieur *Marcel*. Avec notice par M. P. L. Jacob. Turin, Gay, novembre 1869. In-16 de XII-108 p., réimp., à 102 ex., 10 fr.

126. — *Mélisse*, tragi-comédie pastorale attribuée à *Molière* (Article de M. P. L. inséré dans le *Moniteur du Bibliophile*, juin 1878, p. 97-108).

127. — *Mélisse*, tragédie-ballet, attribuée à *Molière*, publiée par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1880. In-16, 3 fr. 50. (Nouvelle collection moliéresque.)

128. — *Myrtil et Mélicerte*, pastorale héroïque (avec notice par M. Éd. Thierry); publiée par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). In-16, 6 fr. (Nouvelle collection Moliéresque.)

129. — *Notes et documents sur les théâtres de Paris au XVIIe siècle*, extrait des manuscrits de *Du Tralage*, publié par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust. In-16, 5 fr. (Même collection.)

130. — *Notice sur Le Boulanger de Chalussay*, par M. P. Lacroix. (Publié dans le *Moliériste*, année 1879.)

131. — *Observations sur le Festin de Pierre*, par le sieur *de Rochemont*, avec notice par le Bibliophile Jacob. Genève, Gay, 1869. In-16 de XI-67 p., réimp. à 102 ex., 6 fr.

132. — *L'Ombre de Molière*, par *Dassoucy* (non encore publié, mais annoncé comme étant sous presse, juin 1884; dernière publication faite par M. P. Lacroix, dans la Nouvelle collection moliéresque).

133. — *L'Ombre de Molière*, comédie par *de Brécourt* (1673). Publié par le Bibliophile Jacob. Paris, Jouaust, 1882. In-16, 4 fr. 50 (Nouvelle collection moliéresque).

134. — *L'Oracle du Ballet de la Sibille de Pansoust*, attribué à *Molière*; publié par M. P. L. et inséré dans les *Ballets et Mascarades* de cour.



Gaujean sc. — LE LIVRE. Ve ANNÉE — Imp. A. Quantin

153. Montesquieu. — *Le Temple de Gnide*, par *Montesquieu*, avec figures gravées par N. Le Mire, d'après les dessins de Ch. Eisen (1772). Préface inédite par le Bibliophile Jacob. Paris, L. Willem, 1879. In-8° orné de 11 planches, 16, 30 et 48 fr. suivant les papiers.

154. — *Le Voyage à Paphos*, publié par le Bibliophile Jacob. Paris, Jouaust, 1879. In-16 elzév., eau-forte de Lalauze, 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

155. Munster. — *Brieve description de la Poloigne, Lithuanie, Samogétie, Russie et Moscovie*, par *Sébastien Munster*. Extrait de la *Cosmographie universelle*, publié à Bâle, en 1552. Publié par P. L. Jacob. Paris, Jouaust, 1872. In-12, 120 ex., 12 fr., plus 30 ex. de luxe. (Trésor de pièces rares relatives à la Russie.)

156. — *Les Muses gaillardes*, recueillies des plus beaux esprits de ce temps, avec une notice par M. P. L. Bruxelles, Gay, novembre 1864. In-16 de 317 p., réimp. à 106 ex., 16 fr.

157. — *Le Nouveau Cabinet des muses gaillardes*, avec une notice par M. P. L. Genève, Gay, décembre 1867. In-16 de x-87 p., réimp. à 102 ex., 8 fr.

158. Napoléon Ier. — *Œuvres littéraires et politiques de Napoléon Ier* (Œuvres posthumes), avec notice par P. L. Jacob. Nouvelle édition. Paris, Delloye, 1840. In-12, portrait, 1 fr. 75.

159. Nodier. — *Deux lettres inédites de Charles Nodier*, publiées par P. L. Jacob (*Bulletin du Bibliophile*, 1854, p. 992).

160. — *Trois lettres inédites de Nodier*; id. (*Ibid.*, 1857, p. 381).

161. — *Charles Nodier et le romantique*, lettres, fragments et vers inédits; id. (*Ibid.*, 1862, p. 1123, 1137).

162. — *Charles Nodier et le libraire Salvy*; id. (*Ibid.*, id. p. 1197).

163. — *Charles Nodier philologue et grammairien*; id. (*Ibid.*, p. 1319).

164. — *Charles Nodier rédacteur de* la Foudre; id. (*Ibid.*, 1863, p. 209).

165. — *Rabelais et son livre jugés par Charles Nodier*; id. (*Ibid.*, p. 531).

166. — *Charles Nodier et Jean Debry*; id. (*Ibid.*, 1864, p. 861).

167. — *Charles Nodier à l'Arsenal*; id. (*Ibid.*, p. 1068).

168. — *Charles Nodier rédacteur de* la Décade philosophique; id. (*Ibid.*, 1864, p. 1169, 1190 et 1865, p. 145-171).

169. — *Recherches sur la vie littéraire de Charles Nodier*; id. (*Ibid.*, 1868, p. 23-35 et 85-100).

170. — *Charles Nodier chez lady Hamilton*; id. (Article inséré dans le *Bibliophile français*, 1870, p. 276-287).

171. Olivier. — *Le Tableau des Piperies des femmes mondaines*, où par plusieurs histoires se voyent les ruses et artifices dont elles se servent (1632), par *Jacques Olivier*. — Avec préface par le Bibliophile Jacob. Paris, L. Willem, 1879. In-8° de 300 p., avec figures et vignettes, réimp. à 379 ex., 10, 25 et 120 fr. suivant les papiers.

172. — *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle*, par *Claude le Petit, Berthod, Scarron, François Colletet*, etc. Nouvelle édition revue et corrigée, avec des notes, par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1859. In-12, 3 fr. et, sur vélin, 5 fr. (Bibliothèque Gauloise.)

173. Passavant. — *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, par *Passavant*. Édition française refaite, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur, sur la traduction de M. Jules Lunteschutz, revue et annotée par Paul Lacroix. Paris, Vve J. Renouard. 1860, 2 vol. in-8°, 20 fr.

174. Peignot. — *Les manuscrits de Gabriel Peignot*. Lettre au directeur du *Bul-*

letin du Bouquiniste, par P. L. Jacob. Paris, Aubry, 1870. In-8, 2 fr. (D'abord publiée dans ledit Bulletin).

175. PERMISSION. — *Notice bibliographique sur le Comte de Permission,* par P. L. Jacob (*Bulletin du Bibliophile,* 1858, p. 1070, et 1859, p. 450).

176. PERRAULT. — *Contes de Perrault,* précédés d'une préface par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1877. 2 vol. in-16 et in-8°, avec 12 eaux-fortes de Lalauze, 30 et 50 fr. (Petite bibliothèque artistique.)

177. — *Mémoires, contes et autres œuvres de Charles Perrault,* précédés d'une notice sur l'auteur, par P. L. Jacob, et d'une dissertation sur les contes de fées, par Walckenaër. Paris, Gosselin, 1842. In-12, 3 fr. 50.

178. — *Les contes de Charles Perrault,* précédés d'une notice par le Bibliophile Jacob, etc. Paris, Magnin-Blanchard, 1861. In-8°, 9 fr.

179. — *Mémoires de Perrault,* avec une notice sur ces mémoires, par P. L. Jacob. Paris, Jouaust, 1878. In-16, 4 fr. (Collection dés petits chefs-d'œuvre).

180. PERRIN. — *Les Escoliers,* comédie en cinq actes et en vers, par *F. Perrin.* Avec notice par M. P. L. Bruxelles, Gay, janvier 1866. In-16 de XIV-108 p., réimp. à 106 ex., 7 fr.

181. — *La petite Varlope en vers burlesques.* Avec notice par M. P. L. Genève, Gay, juin 1869. In-12 de VIII-48 p. réimp. à 100 ex., 4 fr.

182. PÉTRONE. — *Fragmentum Petronii,* texte latin, traduction française et notes par *Jos. Marchena.* Avant-propos et notice par MM. G. B. et P. L. Bruxelles, Gay, avril 1865. In-16 de 74 p., réimp. à 106 ex., 4 fr., plus 20 ex. in-8°, 6 fr.

183. PHILIEUL. — *Le Jeu des Eschecz,* traduction en vers français du poème latin de Vida, par *Vasquin Philieul.* Avec notice par M. P. L. Paris, Gay, juillet 1862. In-16 de X-26 p., réimp. à 115 ex., 2 fr. 50.

184. PIXÉRÉCOURT. — *Notice sur Guilbert de Pixérécourt,* avec portrait, par P. L. Jacob. (*Bibliophile français,* t. II, p. 205-221, et 269-288). Il a été fait un tirage à part, 5 fr. Voir aussi plus loin le catalogue de Pixérécourt.

185. — *Les Plaisantes idées du sieur Mistanguet.* Avec une notice par P. L. Jacob. Genève, Gay, septembre 1867. In-16 de XVI-61 p., réimp. à 102 ex., 6 fr.

186. — *Polissonniana,* ou *Recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots, allusions, allégories, etc.,* avec les équivoques de l'homme inconnu et la liste des plus rares curiosités, etc. (Attribué à l'abbé *Cherrier.*) Avec notice par M. P. Lacroix. Bruxelles, Gay, janvier 1865. In-16 de 125 p., réimp. à 106 ex., 8 fr.

187. — *Les Porcherons,* poème poissard, publié par M. P. Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). Eau-forte de Lalauze, In-16, 6 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

188. POTEMKIN. — *Journal inédit de l'ambassade de Pierre Potemkin en France, en 1668,* rédigé par M. de Saint-Laurent. Publié avec notice par M. P. Lacroix. Paris, Jouaust, 1872. In-16 tiré à 120 ex., 6 fr.; plus 30 ex. de luxe. (Trésor des pièces rares relatives à la Russie.)

189. *Priape,* opéra en musique, en cinq actes et en vers, avec prologue. Avec une notice (de M. P. L.) Réimpression spéciale faite pour la Bibliomaniac Society, (Genève, Gay et fils), décembre 1868. In-16 de VIII-57 p., fleurons, fac-sim., 100 ex., 6 fr. (Attribué à Corneille Blessebois.)

190. RABELAIS. — *Œuvres de François Rabelais,* accompagnées de notes explicatives du texte et précédées d'une notice par M. L*** (Paul Lacroix). Paris, Pinard, 1825-1827. 6 vol., in-32, 30 fr.

191. — *Nouvelle édition,* augmentée de plusieurs extraits des chroniques admirables du puissant roi Gargantua, ainsi que d'un grand nombre de variantes, et de deux chapitres inédits du Ve livre, d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque du Roi, et accompagnée de notes explicatives et d'une notice historique contenant les docu-

ments originaux relatifs à la vie de Rabelais, par P. L. Jacob. Paris, Charpentier, 1840, 1849, 1861, etc. In-12, 3 fr. 50.

193. — *Nouvelle édition...*, revue sur les meilleurs textes et particulièrement sur les travaux de J. Le Duchat, du sieur de l'Aulnaye et de P. L. Jacob, etc., etc. Paris, V. Lecou, 1854. In-12, 3 fr. — Republiée chez Garnier, 1864. In-12, 3 fr. ; puis chez Bry, avec dessins de G. Doré, 1858. In-8.

194. — *La Bataille fantastique des roys Rodilardus et Croacus,* traduit du latin d'*Élisius Calentius,* attribué à Rabelais. Notice par M. P. L. Genève, Gay, août 1867. In-16 de XII-119 p., réimp. à 104 ex., 10 fr.

195. — *La Chronique de Gargantua.* Premier texte du roman de Rabelais. Précédé d'une notice par M. P. Lacroix. Paris, Jouaust, 1868. In-16 elzév. de XIX-77 p., 250 ex. 7 fr., plus 30 ex. petit in-8°. (Cabinet du Bibliophile.)

196. — *La seconde chronique de Gargantua et de Pantagruel.* Précédé d'une notice par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 1872. In-16 elzév. de XX-123 p.; 300 ex., 8 fr. plus 30 ex. petit in-8° (même collection.)

197. — *Le Disciple de Pantagruel,* précédé d'une notice par M. P. Lacroix. Paris, Jouaust, 1875. In-16 elzév. tiré à 300 ex., 7 fr., plus 30 ex. petit in-8° (même collection.)

198. — *Rabelais, sa vie et ses œuvres,* par le Bibliophile Jacob. Bruxelles, Schnée, 1859. In-32, 1 fr.

199. — *Rabelais et son livre, jugés par Charles Nodier,* par P. L. Jacob. (*Bulletin du Bibliophile,* 1863, p. 531-540.)

200. — *Catalogue de l'Abbaye de Saint-Victor.* (Voir plus bas aux travaux bibliographiques de M. P. Lacroix.)

201. — *Découverte d'un V^e livre de Pantagruel,* par M. P. Lacroix. (Article inséré dans le *Moniteur* du 14 mars 1847.)

202. — *Étude bibliographique sur le Ve livre de Rabelais,* par P. L. Jacob. (Articles publiés dans *Le Livre,* juillet et août 1881, p. 201-216 et 240-251.)

203. — *Recherches sur les premières éditions de Gargantua,* par M. P. L. Jacob, *Le Bibliophile français,* 1873, p. 281-287.)

204. — *Simples notes sur la vie de François Rabelais,* par le Bibliophile Jacob. Paris, Jouaust, 1869 ; brochure in-18, 50 cent.

205. — *Les Songes drôlatiques de Pantagruel.* Avec une notice par M. Paul Lacroix. Genève, Gay, août, 1868. In-8° de 20 p.; 120 planches et un portrait, 300 ex., 15 fr.

206. — *Sur une lettre fausse de Rabelais.* Lettre de M. P. L. Jacob à M. le rédacteur en chef du *Courrier français.* (Tirage à part d'un article inséré d'abord dans le *Bulletin des Arts.*)

207. — *Faux autographes de Molière et de Rabelais.* (Article inséré dans les *Mélanges bibliographiques* de M. P. Lacroix.)

208. RACINE. — Collection de 57 estampes dessinées et gravées pour les œuvres de J. Racine (Édition du Louvre) par les premiers artistes de la République française. Avec une notice historique par P. Lacroix. Paris, L. Willem, 1879. Grand album in-folio; de 70 à 220 fr., suivant les papiers et les tirages.

209. — *Recueil de farces, soties et moralités du quinzième siècle,* réunies pour la première fois et publiées, avec des notices et des notes, par P. L. Jacob. Paris, Delahays, 1859. In-12 de XXXIX-454 p., 3 fr.; et sur Hollande, 7 fr. 50. (Bibliothèque Gauloise.) Contient : Maistre Pierre Pathelin, Le nouveau Pathelin, Le testament de Pathelin, Moralité de l'Aveugle et du Boiteux, La Farce du Munyer, La Condamnation de Bancquet.

210. — *Recueil de vraye Poésie françoise* (poésie facécieuse). Avec notice par M. Paul Lacroix. Genève, Gay, février 1869. In-16 de X-91 p., réimp. à 102 ex., 8 francs.

211. — *Recueil des Pièces du temps,* ou Divertissements curieux pour chasser la mélancholie, etc., avec notice de M. P. Lacroix. Bruxelles, Gay, novembre 1865. In-16 de IV-133 p.. réimp. à 106 ex., 8 fr.

212. REGNIER. — *Les Fortunes et Adversitez de feu noble homme Jehan Regnier,* avec une notice par M. P. Lacroix. Genève, Gay, décembre 1867. In-16 de XV-211 p. réimp. à 102 ex., 16 fr.

213. RESTIF DE LA BRETONNE. — *Louise et Thérèse,* par *Restif de la Bretonne.* Publié par Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?) ; eau-forte de Lalauze ; in-16 elzév., 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

214. RONSARD. — *Œuvres choisies,* avec des notes explicatives du texte et une notice bibliographique par Paul L. Jacob. Paris, Delloye, 1840. In-18, portrait, 1 fr. 75.

215. ROQUELAURE. — *Mémoires secrets du duc de Roquelaure.* Paris, 1845-1846. 7 vol. in-8°. (M. P. Lacroix a collaboré à la publication de ces mémoires *apocryphes.*)

216. SABLE (DU). — *La Muse Chasseresse de Guillaume du Sable.* Avec préface de M. Paul Lacroix et notes de M. Ernest Jullien. Paris, Jouaust, 10 novembre 1884. In-16 elzev., tiré à 300 ex., 6 fr. (Cette réimpression, qui porte le n° VIII du *Cabinet de Vénerie,* est le dernier ouvrage de M. P. Lacroix ; il a paru huit jours après sa mort.

217. SADE (DE). — *L'Étourdi,* roman galant, sur la copie à Lampsaque. Bruxelles, Gay et Doucé, 1882. 2 tomes en un vol. in-12 de X-133-104 p. avec 2 front. de Chauvet, 10 fr. (Dans son avant-propos (anonyme), M. P. Lacroix attribue formellement à de Sade ce roman, dont il avait déjà parlé dans le *Bulletin du Bibliophile,* 1857, p. 153.) M. Lacroix a publié une intéressante étude sur les deux procès criminels du marquis de Sade, et une bibliographie de ses œuvres, parue, à Paris, en 1834.

218. SAINT-LAMBERT. — *Contes de Saint-Lambert,* publiés par P. L. Jacob. Paris, Jouaust, 1883 ; eau-forte de Lalauze. In-16 elzév., 5 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

219. SAINTINE. — *Picciola,* roman de *M. B. Saintine,* précédé de quelques recherches sur l'emploi du temps dans les prisons d'État, par Paul L. Jacob. Nouvelle édition. Paris, Gosselin, 1840. In-12, 3 fr. 50. Cette introduction a été réimprimée dans les *Curiosités historiques.*

220. SHAKESPEARE. — *Macbeth,* tragédie. Traduction littérale en vers, par *Jules Lacroix,* publiée avec une préface par le Bibliophile Jacob. Paris, Delloye, 1840. In-18, 1 fr. 75.

221. — *S'ensuivent les blasons anatomiques du corps féminin,* ensemble les contre-blasons, etc., etc. Avec une notice par M. P. L. Amsterdam (Bruxelles, Gay), février 1866. In-16 de 156 p., réimp. à 104 ex., 8 fr.

222. SONNET. — *Satyre Ménippée,* ou *Discours sur les poignantes traverses et incommoditez du mariage,* etc., par *T. Sonnet,* sieur de *Courval.* Avec notice par M. P. L. (Bruxelles, Gay), septembre 1864. In-16 de 119 p., réimp. à 106 ex., 6 fr.

223. — *La Tasse,* comédie, propre pour estre exhibée au temps de caresme-prenant. Extraicte du cabinet de la muse du *Conte d'Aulbe,* Gevrien, plus une salade d'espis de grame, etc., etc. Imprimé sous le quadre, à la presse, sur le marbre. — s. l. n. d. (Paris, vers 187 (?)). In-12 de 183 p., plus XVI p. d'introduction par M. P. L. Jacob.

224. TAYLOR. — *Le baron Taylor et sa bibliothèque dramatique,* par P. L. Jacob. (*Le Livre,* janvier 1880, p. 1 à 8). Voir aussi plus loin les catalogues Taylor.

225. — *Le Vagabond,* ou l'Histoire et le charactère de la malice et des fourberies de ceux qui courent le monde aux despens d'autruy. Avec notice par P. L. Jacob (Traduction de l'ouvrage italien du moine Giacinto Nobili, dit Frianoro). Genève. Gay, octobre 1867. In-16 de XII-130 p. réimp. à 102 ex., 10 fr.

226. — *Les vieux conteurs français,* contenant les Cent Nouvelles nouvelles, dites

les nouvelles du roi Louis XI; les contes et joyeux devis de Bonaventure des Perriers; l'Heptaméron ou les nouvelles de Marguerite, reine de Navarre, et le Printemps d'Yver. Revus et corrigés sur les éditions originales, accompagnés de notes explicatives du vieux langage et précédés de notices historiques, par Paul L. Jacob. Paris, Martinon, 1840. Gr. in-8°, 12 fr. 50.

227. VILLETERQUE. — *Veillées d'un malade.* Publié par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). Eau-forte de Lalauze. In-16 elzév., 6 fr. (Chefs-d'œuvre inconnus).

228. VILLON. — *Œuvres complètes de François Villon,* nouvelle édition revue, corrigée et mise en ordre, avec des notes historiques et littéraires par P. L. Jacob. Paris, Jannet, 1854. In-18 de xxxvii-364 p., 5 fr. (Bibliothèque elzévirienne.)

229. — *Œuvres complètes,* publiées par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust. In-8°, 12 fr. 50 (Classiques français.)

230. — *Les deux testaments de Villon,* suivis du *Banquet du Boys.* Nouveaux textes, publiés d'après un manuscrit inconnu jusqu'à ce jour, et précédés d'une notice critique par Paul L. Jacob. Paris, Jouaust, 1866. In-12 de 110 p. Tiré à 220 ex., 7 fr.

231. VOISENON. — *Anecdotes littéraires de Voisenon,* publiées par M. Paul Lacroix. Paris, Jouaust, 188(?). In-16 elzév., eau-forte de Lalauze. 7 fr. 50. (Chefs-d'œuvre inconnus.)

II

Travaux bibliographiques.

232. *Les Cent et une Lettres bibliographiques* à M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, par M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob). Paris, Paulin, 1843-1850. 4 séries in-8, contenant ensemble 46 lettres seulement ; le reste n'a pas paru. 4 fr. En 1871, lors de la publication de ses *Mélanges bibliographiques,* M. Lacroix annonçait une 2e édition *complète* de ces lettres ; elle n'a malheureusement pas vu le jour.

233. — *Réforme de la bibliothèque du roi,* par M. P. Lacroix. Paris, J. Techener. 1845. In-12, 3 fr. (Réunion d'articles parus d'abord dans le journal *la Patrie.*

234. — *Lettre à M. Haton,* juge d'instruction, au sujet de l'incroyable accusation intentée contre *M. Libri,* contenant de curieux détails sur toute cette affaire. Paris, Paulin, 1849. In-8 de 64 p. Cette brochure fit beaucoup de bruit et causa des ennuis à M. Lacroix ; on lui reprocha d'avoir écrit un pamphlet plutôt qu'une plaidoirie en se faisant ainsi le champion du fameux Libri, alors réfugié en Angleterre.

235. *Les Bibliothèques publiques.* (Intéressant article publié par le Bibliophile Jacob dans *Le livre des Cent et un,* tome Ier, p. 191.)

236. — *Ma République.* — Par le Bibliophile Jacob. Bruxelles, Schnée, 1861. In-12, 2 fr. 30. (Il ne s'agit aucunement de politique, c'est une sorte d'étude bibliographique pleine d'humour sur la République... des Livres). A reparu chez A. Delahays, s. d. (1862 ?) dans le même format. On n'a sans doute fait que changer le titre et la couverture.

237. *L'Origine des cartes à jouer,* par P. L. Jacob. Paris, J. Techener, 1836. In-8° de 12 p. (Publié d'abord dans le *Bulletin du Bibliophile,* 1re année, décembre 1835).

238. — *Histoire de l'Imprimerie* et des arts et professions qui se rattachent à la typographie, calligraphie, enluminure, parcheminerie, librairie, gravure sur bois et sur métal, fonderie, papeterie et reliure, comprenant l'histoire des anciennes corporations et confréries d'écrivains, d'enlumineurs, etc., depuis leur fondation jusqu'à

leur suppression en 1789, par Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), Édouard Fournier et Ferdinand Seré. Paris, 1852 (librairie de Seré), In-4° de 160 pages; nombreuses figures et illustrations (Fait partie de la collection dite *le Livre d'or des métiers*).

239. — *Les Amateurs de vieux livres*, par P. L. Jacob. Paris, Édouard Rouveyre, 1880. Petit in-8° de 60 p., 3 fr. (Réimpression d'articles publiés dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1840, p. 202, 264 et 307. A paru aussi en tête d'un recueil de romans relatifs à l'histoire de France.)

240. — *Dissertations bibliographiques*, dédiées à M. Félix Delhasse, par le Bibliophile Jacob. Paris, J. Gay, avril 1864. In-12 de VIII-364 p.; 250 ex., 7 fr. 50, plus 10 ex. sur chine, 10 fr. (La plupart de ces dissertations sont relatives à Molière; elles ont été citées plus haut en leur lieu et place.)

241. — *Énigmes et découvertes bibliographiques*, dédiées à M. Léopold Double, par P. L. Jacob. Paris, A. Lainé et Saint-Denis et Mallet, 1866. In-12 de VIII-370 p., 250 ex., 10 fr., plus 10 ex. chine, 20 fr. Contient, entre autres articles curieux : l'Énigme des quinze joies du mariage, la Confrérie de l'Index et Cyrano de Bergerac, Marcel travesti en Mézerai, l'abbé de Saint-Ussans et ses ouvrages, le Véritable auteur de quelques ouvrages de R. de la Bretonne, les Romans de J. Potoçki, les Manuscrits de Stanislas de l'Aulnaye, Jacques Saquespée et Jean Certain, Ronsard et Colletet, Tabarin, Livres à l'index en 1774, Prix des livres de théologie en 1797, etc.; enfin la réimpression de 17 notices sur autant de livres réimprimés, chez Gay, par M. P. Lacroix.

242. — *Mélanges bibliographiques*, dédiés à M. Ambroise-Firmin Didot, par P. L. Jacob. Paris, Jouaust, 1871. In-12 de IV-280 p., 300 ex., 10 fr., plus 10 ex. sur chine, 20 fr.

Contient : Essai historique sur la reliure en France depuis le XVI° siècle; Projet d'une nouvelle édition de la Bibliothèque historique la France, ouvrage du P. Lelong et de Fevret de Fontette; la collection Jabach et les dessins de Raphaël; Lettres sur les autographes (plus de trente célébrités citées), etc., etc.

243. — *Recherches bibliographiques* sur des livres rares et curieux; dédiées au baron Jérôme Pichon. Paris, Édouard Rouveyre, 1880. Petit in-8° de II-228 p., 550 ex., 12 fr.

Contient : Recherches sur Rabelais et sur divers ouvrages qui lui sont attribués; Recherches sur les éditions de François Juste, de Lyon; sur les impressions françaises de Strasbourg aux XVI° et XVII° siècles; Essai d'une bibliographie des livres français perdus ou peu connus; enfin, Notices sur une quinzaine de livres rares, réimprimés chez Gay, par M. Lacroix et dont il a été parlé plus haut.

244. — *Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la littérature française*, 1700-1850, publié sous les auspices d'un bibliophile étranger (M. Serge Poltorazki). Paris, 1846-1847. Un vol. in-8°. M. P. Lacroix a collaboré, avec Quérard et autres, à la publication de cet ouvrage, qui n'a point été terminé. Il n'en a paru que les livraisons 1 à 3, contenant les articles : A.-Almanach.

245. — *Bibliographie spéciale des ouvrages relatifs à la prostitution*, publiée par M. P. Lacroix dans l'ouvrage de M. Rabutaux : De la prostitution en Europe, depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVI° siècle. Paris, Seré, 1851. In-4° de LXX feuillets, avec figures.

246. — *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne*, comprenant la description raisonnée des éditions originales, des réimpressions, des contrefaçons, des traductions, des imitations, etc., y compris le détail des estampes et la notice sur la vie et sur les ouvrages de l'auteur, par son ami Cubières-Palmézeaux, avec des notes historiques, critiques et littéraires, par P. L. Jacob, bibliophile. Paris, Auguste Fontaine, 1875. In-8° carré de XV-510 p.; portrait de Restif; tirage à 500 ex. sur Hollande, 25 fr., plus 50 ex. sur Whatman, 50 fr.

247. — *Bibliographie molièresque*, par Paul Lacroix. — Seconde édition, revue

corrigée et considérablement augmentée. Paris, Auguste Fontaine, 1875. In-8° carré de XIX-412 p., portrait de Molière d'après un tableau peint vers 1669. — 500 ex. sur Hollande, 25 fr., plus 50 ex. sur Whatman, 50 fr. La première édition, bien plus restreinte, a paru à Turin, chez Gay, en juin 1872; tirage à 204 ex., VIII-242 p., 15 fr.

248. — *Iconographie moliéresque*, par Paul Lacroix. — Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Auguste Fontaine, 1876. In-8° carré de XLIII-392 p., avec portrait de Molière (en Sganarelle) et fac-similé; 500 ex. sur Hollande, 25 fr., et 50 ex. sur Whatman, 50 fr. La première édition, tout à fait rudimentaire (XX-39 p.), a paru à Nice, chez Gay, novembre 1872; 200 ex., 8 fr.

249. — *Catalogue de la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Victor, au seizième siècle*, rédigé par François Rabelais, commenté par le Bibliophile Jacob, et suivi d'un essai sur les Bibliothèques imaginaires par Gustave Brunet. Paris, J. Techener, 1862. In-8° de XVI-406 p., 7 fr. 50.

250. — *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit-Trianon*, d'après l'inventaire original dressé par ordre de la Convention. Catalogue avec des notes inédites du marquis de Paulmy, mis en ordre et publié par M. Paul Lacroix. Paris, J. Gay, janvier 1863. In-16 de XXVIII-128 p., tiré à 317 ex., 5 fr.

251. — *Catalogue des livres de Mme la comtesse du Barry*, avec les prix. A Versailles, 1771. Reproduction du catalogue manuscrit original, avec des notes et une préface, par M. P. L. Jacob. Paris, Auguste Fontaine, 1874; petit in-12, tirage à 100 ex. numérotés sur Hollande, 20 fr.

252. — *Les Catalogues de livres et les Bibliophiles contemporains.* Préface au catalogue de livres curieux de M. Auguste Fontaine, par le Bibliophile Jacob. Paris, A. Fontaine, 1877. In-8° de 24 p.

Catalogues de Bibliothèques particulières, rédigés ou annotés par M. Paul Lacroix.

253. — *Catalogue* des Livres rares et précieux et de la plus belle condition..... de *M. G. de Pixérécourt*, auteur dramatique, etc. Paris, J. Crozet, décembre 1838. In-8° de IV-VIII et 414 p., 3 fr. M. P. Lacroix et Ch. Nodier ont écrit les préfaces de ce catalogue si curieux, notamment par sa belle collection d'imprimés révolutionnaires, et y ont semé des notes nombreuses et d'un grand intérêt.

254. — *Catalogue* des livres et manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France (et catalogue d'autographes), composant la bibliothèque du *Bibliophile Jacob.* Paris, J. Techener, 1839-1840. Un vol. et une broch. in-8°. Rédigé par M. Lacroix lui-même et rempli d'excellentes notes bibliographiques et littéraires. Rare et très recherché.

255. — *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.* Catalogue rédigé par P. L. Jacob, l'un des directeurs de l'*Alliance des Arts.* Paris, 1843-1845, 12 vol. et fasc. In-8°, y compris la table rédigée par M. Goizet.

Ce catalogue si précieux, unique en son genre, a été rédigé entièrement par M. Lacroix, qui l'a rempli de notes et notices aussi nombreuses qu'importantes. Rare et très recherché. M. P. Lacroix a écrit, en outre, sur cette célèbre collection dramatique une série de vingt articles environ dans son journal l'*Alliance des Arts* (années 1843-1844).

256. — *Bibliothèque dramatique de Pont-de-Vesle*, formée avec les débris des bibliothèques de Saint-Ange, de Crozat, de Mme de Pompadour, etc.; continuée par Mme de Montesson, possédée depuis par M. de Soleinne, augmentée, complétée et remise en ordre par le Bibliophile Jacob. Vente le 10 janvier 1848. Paris, Adminis-

tration de l'*Alliance des Arts*, 1847. In-8° de VIII-279 p. — Notes très courtes dans le corps du catalogue.

257. — *Catalogue* des livres manuscrits et d'archéologie..... de feu M. *T. L. Mionnet*, rédigé et annoté par M. Paul Lacroix. Paris, 1842. In-8°.

258. — *Catalogue* des livres et manuscrits... de M. *G. D.....*, de Lille, rédigé par le Bibliophile Jacob. Paris, *Alliance des Arts*, 1843. In-8°, 31 p. Nombreuses notes.

259. — *Catalogue* des Estampes anciennes..... de M. *Delbecq*, de Gand. Paris, 1845. In-8°. Rédigé par M. P. Lacroix, en collaboration avec MM. Delande et Thoré.

260. — *Catalogue* de livres rares et précieux; éditions elzéviriennes, ou sorties des presses de Hollande au XVIIe siècle, ouvrages à figures, pièces sur la Révolution française, etc., etc..... de M. M*** (*Millot*); Rédigé par P. L. Jacob. Paris, J. Techener, 1846. In-8° de IV-344 p.

261. — *Catalogue de la Bibliothèque de M. Félix Solar.* Paris, Techener, 1860. In-8° de XIX-516-58 et 72 p. Préface, notes et notices de M. P. L. Jacob.

262. — *Catalogue des livres de M. Emeric David,* membre de l'Institut, avec notice bibliographique et notes par M. P. Lacroix. Paris, Techener, 1862, In-8°, 4462 numéros.

263. — *Catalogue des livres rares et précieux de M. Léopold Double.* Paris, Techener, 1863. Gr. in-8°, 397 n^os. — M. Lacroix a écrit une notice sur cette vente, qui eut lieu au mois de janvier.

264. — *Catalogue* des livres rares et précieux, anciennes poésies, romans de chevalerie, etc., provenant de la bibliothèque de *M. L. Double.* Paris. Techener, mars 1863. In-8° de VIII-92 pages. — Dans la préface, l'éditeur a reproduit la lettre adressée par M. Lacroix à M. Double, au sujet de la vente précédente.

265. — *Catalogue d'objets d'art.* Tableaux anciens, livres composant la collection *Double*. Paris, Ch. Porquet, 1881. Gr. in-8° de XLIII-175 p. Précédé de deux excellentes notices de M. P. Lacroix, l'une sur M. Double, l'autre sur la collection mise en vente.

266. — *Catalogue* de la bibliothèque de feu M. le marquis *de Morante* (1re vente faite à Paris), etc., etc. Paris, Bachelin-Deflorenne, février-mars 1872. Gr. in-8°. Les pages XXV à XXXIII de l'introduction de cet important catalogue contiennent un article intitulé : « Quelques mots sur la bibliothèque du marquis de Morante et sur ce catalogue, par P. L. Jacob. »

267. — *Catalogues de livres...* principalement sur l'*Art dramatique....* de M. le *baron T**** (*Taylor*).

1re partie; Paris, Techener, avril 1876;
2me — — — mai 1876;
3me — — — mars 1877;

Chacune des parties de cette collection, non moins curieuse que la bibliothèque de Soleinne, est précédée de lettres (IV-VIII et IV p.) de M. Lacroix à son vieil ami le baron Taylor sur les livres qu'il s'est résigné à mettre en vente.

268. — Catalogue des livres de feu M. Albert de la Fizelière. Paris, Ve A. Aubry, juin 1878. In-8° de XV-90 p. Intéressante préface de dix pages, par M. Paul Lacroix, qui avait déjà consacré un article au regretté M. de la Fizelière, dans le *Bulletin du Bouquiniste* (15 mars 1878).

269. — Bibliothèque de Paul de Saint-Victor. Paris, Ch. Porquet, 1882. Petit in-8° carré de XIII-172. — Ce catalogue, le dernier qu'ait annoté M. P. Lacroix, est précédé d'une notice qu'il a écrite sur M. de Saint-Victor.

Journaux bibliographiques.

Il sera bien difficile, quand on entreprendra la bibliographie complète de M. P. Lacroix, d'énumérer, sans lacunes, tous les journaux auxquels il a prêté sa collaboration. Bornons-nous, quant à présent, à rappeler les noms des feuilles purement bibliographiques à la rédaction desquelles il a plus ou moins longuement contribué. Les principaux articles qu'il y a insérés ayant été mentionnés plus haut, à leur ordre, nous nous contenterons, pour éviter des répétitions inutiles dans cette note déjà bien longue, de rappeler les titres des écrits périodiques rentrant dans notre cadre.

270. — *Annuaire des Artistes et des Amateurs*. Paris, 1860-1861-1862. In-8°. Bien que plus spécialement consacré aux arts, M. Lacroix n'a pas laissé de traiter un peu de bibliographie dans les trois volumes de cet annuaire, les seuls qui aient paru.

271. — *Le Bibliophile français*. Gazette illustrée des amateurs de livres, d'estampes et de haute curiosité. Paris, Bachelin-Deflorenne, mai 1868 à décembre 1873. 7 vol. in-4°. Nombreuses gravures et fac-sim. Nous avons cité la plupart des articles de M. P. Lacroix.

272. — *Bulletin de l'Alliance des Arts*, sous la direction de MM. P. Lacroix et T. Thoré. Journal mensuel, in-8°; le n° 1 porte la date du 25 juin 1842. Le journal mourut après la révolution de 1848. La collection complète forme 6 volumes. P. Lacroix a inséré un nombre considérable d'articles non signés dans ce recueil. On y trouve bien des choses intéressantes encore aujourd'hui.

273. — *Bulletin du Bibliophile*. Paris, J. Techener, 1835-1884. In-8°. On a vu plus haut avec quelle assiduité M. Lacroix a collaboré à ce précieux recueil; il y a inséré beaucoup d'autres articles que ceux que nous avons cités, et notamment plus de 300 notices sur des livres rares mis en vente à la librairie Techener. Il y a là des trésors d'érudition.

274. — *Bulletin du Bouquiniste*. Paris, A. Aubry, 1857-1884, in-8°. M. Lacroix a collaboré moins activement à cette feuille qu'à la précédente. Il y a placé cependant quelques bons articles et maintes notes intéressantes.

275. — *Le Livre*. Paris, A. Quantin, 1880-1884. Gr. in-8°. Nous avons cité tous les articles insérés dans notre Revue par M. Paul Lacroix.

276. — *Miscellanées bibliographiques*, publiées par Édouard Rouveyre et Octave Uzanne. Paris, E. Rouveyre, 1878-1880. In-8°. M. Lacroix a publié dans cet intéressant petit recueil, trop tôt disparu, deux bien curieux articles sur *les Dédicaces changées ou supprimées* (1re année), et sur *le Commerce des livres anciens* (2e année.)

277. — *Le Moniteur du Bibliophile*, de MM. J. Noriac et Arthur Heulhard. Paris, 1878-1880, in-4°. L'article le plus important, publié par M. Lacroix dans cette feuille est intitulé : *le Bijou du Parnasse et l'Oiseau de Trianon*. Livre de Mme de Morville, avec diverses citations.

278. — *Le Moliériste*. Journal mensuel, dirigé par Georges Monval. In-8°, mensuel Paris, Tresse. Le n° 1 a paru le 1er avril 1879. Indépendamment des articles cités plus haut. M. P. Lacroix a adressé à ce journal spécial diverses communications au sujet de Molière et de ses ouvrages.

279. — Enfin on peut mentionner encore parmi les organes bibliographico-littéraires auxquels M. P. Lacroix a collaboré soit avec sa plume, soit par ses précieux conseils: *Athenæum français* d'*Ambroise-Firmin Didot* (Paris, 1852-1856, 5 vol. in-4°) et *le Conseiller du Bibliophile*, de M. *C. Grellet*. (Paris, 1876-1877, in-8°.)

Ne quittons pas *l'Œuvre bibliographique* de l'infatigable Bibliophile Jacob sans dire quelques mots de plusieurs réimpressions d'ouvrages rares et

curieux qu'il se proposait de rééditer et d'auteurs dédaignés qu'il voulait tirer de l'oubli.

Indépendamment des volumes qu'il désirait ajouter encore aux trois collections dont il s'occupait si activement, dans les derniers temps de sa vie (*Le Cabinet de Vénerie, les Chefs-d'œuvre inconnus* et la *Nouvelle collection moliéresque*), il avait rassemblé nombre de documents et matériaux pour des publications annoncées jadis *comme étant sous presse*, mais qui ne virent jamais le jour.

Ainsi, en 1858, il faisait annoncer, chez Delahays, comme devant faire partie de la *Bibliothèque Gauloise*, trois volumes de *Variétés théologiques rares et curieuses*, un autre de *Variétés juridiques*, un autre encore de *Variétés scientifiques*, enfin, six volumes de *Farces, Soties et Moralités*, contenant plus de 50 pièces de théâtre introuvables du xve et du xvie siècle.

En 1859, en même temps qu'il publiait son choix des *Mémoires de Bachaumont*, chez le même éditeur, il faisait connaître son intention de donner successivement des extraits des *Mémoires* ou *Correspondances* de *Pidansat de Mairobert, Moufle d'Angerville, Imbert, Métra, Collé, Mayeur de Saint-Paul, Thévenot de Morande, Pellepore*, etc.

Plus tard, en 1871, la librairie Jouaust annonçait comme devant faire suite aux *Mélanges bibliographiques* du Bibliophile Jacob, plusieurs autres volumes analogues du même auteur, notamment des *Caprices bibliographiques*, dédiés à M. le baron Modeste de Korff, des *Notices bibliographiques*, dédiées à M. Gustave Brunet, des *Amusements bibliographiques*, dédiés à Jules Janin...

Hélas ! rien de tout cela n'a paru, et de tant de bons volumes dont Paul Lacroix voulait nous enrichir, nous ne possédons rien qu'un souvenir et des regrets.

Ici s'arrête notre tâche : il ne nous reste plus qu'à prier le lecteur, que nous avons sans doute fatigué par l'aridité de ce long article, de nous pardonner les inexactitudes ou les lacunes que pourrait contenir ce travail un peu hâtif ; ce n'est nullement un chapitre de la Bibliographie de Paul Lacroix que nous avons prétendu faire ; c'est une simple esquisse, très rudimentaire, d'une tâche digne d'être entreprise par un bibliophile savant ; c'est surtout un modeste et pieux hommage rendu à la mémoire d'un des grands bibliographes de notre temps.

FERNAND DRUJON.

N.-B. — Plusieurs noms d'auteurs ou de personnages, dont Paul Lacroix s'est occupé à un titre quelconque et cités dans cet essai, n'ayant pu être classés à leur ordre alphabétique, on a cru bon d'en dresser la liste suivante. Le numéro qui suit chaque nom renvoie à l'article où il est mentionné.

F. D.



LES

ACCESSOIRES D'UN LIVRE



Les moments les plus heureux pour nous, depuis quarante ans, sont ceux que nous avons passés au milieu de nos livres; nous éprouvons toujours là des sensations de délicieuse satisfaction qui ne doivent rien à personne, et, tranquillement assis dans notre fauteuil, nous nous répétons avec un certain orgueil ce que nous disait naguère un aristocrate de la littérature : « Je tiens à la bonne société; je vis au milieu de mes livres. » Oh! il le savait bien, ce vieux malin de la finesse, que les livres demandent qu'on cause avec eux, qu'on les lise, qu'on les médite, voire même qu'on les exploite: c'est un service que, ma foi, notre aristocrate leur a généreusement rendu, un service qu'il s'est efforcé de rendre utile au public comme à lui. Et c'est ainsi que se créent les personnages qu'on appelle historiens et littérateurs.

Ce que nous venons de dire concerne la membrane forte du livre, cette partie vitale qu'on appelle texte, c'est-à-dire la pensée traduite par la parole écrite ou rendue immortelle par la casse. Mais cette inappréciable valeur de la partie intellectuelle ne doit pas faire oublier des parties accessoires de la plus grande variété, parties qui peut-être n'intéresseront guère l'érudit, mais qui attireront d'une manière toute particulière l'attention de l'artiste, du bibliophile ou du bibliomane, de l'archéologue, du paléographe et parfois du simple curieux. Comme simple curieux, nous n'avons pas mal fureté; c'est ainsi que dernièrement il nous est tombé dans les mains une *Histoire de Mlle Cronel dite Frétillon,* plus ou moins *écrite par elle-même* (La Haye, 1740). En examinant les

feuilles de garde, nous aperçûmes qu'un plaisant caustique y avait tracé les vers suivants qui, pour être vrais sans doute, n'en sont pas plus poétiques :

De la célèbre Frétillon
On vend partout ce médaillon;
A quelque prix que l'on le donne,
Jam ab solo jure moneam
Il ne sera jamais aussi commun
Que le fut jadis sa personne.

Certes, si les feuilles de garde ne nous apprenaient jamais rien de plus intéressant, nous ne devrions pas nous donner la peine d'y jeter les yeux; il n'en est heureusement pas ainsi. C'est ce que va nous prouver le comte de La Marck, qui avait plus de confiance en ses livres que certain roi de France n'en avait en sa chemise : aussi confiait-il aux feuilles de garde et aux marges de ses volumes, non seulement les opinions d'autrui, mais encore les siennes propres. *Mauvais,* écrit-il en tête de ses *Observations sur un article du Moniteur* du 3 mars 1809, relatif aux manœuvres de l'Angleterre pour s'attacher la Turquie. *Cet ouvrage est rempli de faussetés,* note-t-il sur le premier feuillet du *Tableau historique et politique de l'année mil huit cent six,* que H. Coiffier publia, sous le voile de l'anonyme, en mai 1807, à Paris.

D'autres fois, le comte entre dans des détails pleins d'intérêt. En 1776, Roch. Ant. Pellissery avait publié à Amsterdam, sous le pseudonyme de Roonptsy, *le Café politique d'Amsterdam, ou Entretiens familiers d'un Français, d'un Anglais, d'un Hollandais et d'un cosmopolite, sur les divers intérêts économiques et politiques de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre.* Sur l'exemplaire qu'il possédait de la seconde édition du *Café* (Amsterdam, 1778), le comte de La Marck fait connaître l'homme d'État qui a fourni à l'auteur les éléments de son travail. « Dans le temps, dit-il, où le duc de Choiseul fut renvoyé du ministère, en 1770, il était accusé généralement d'avoir fait d'excessives dépenses et rien n'était plus injuste. Ses amis le pressèrent, dans son exil de Chanteloup, de publier sa justification, qui aurait été assurément incontestable. Le duc de Choiseul s'y refusa, en disant « qu'il était du devoir d'un homme qui avait été « ministre, de ne rien publier sur les temps de son ministère; que sa justifica« tion était sous les yeux du roi par les faits positifs. »

Cependant il consentit à donner des matériaux qui devinrent les éléments de cet ouvrage.

Certes, nos glanures faites au hasard, — car, soit dit en passant, nous n'avons vu dans aucun catalogue la moindre mention de ces excentricités, — ne furent pas toujours aussi sérieuses, à preuve ce que nous avons récemment déniché sur la feuille de garde d'un registre d'administration publique. Nous y avons lu, en effet, que, le 28 juillet 1748, on présenta au curé d'un village de France un enfant, déclaré fils d'Élisabeth de La Haye et de François Rousseau. Ces bons bourgeois étant bien et dûment conjoints, le curé, sans s'inquiéter davantage de leurs antécédents quant à l'état civil, passa outre à la cérémonie et baptisa l'enfant sous le nom de Nicolas Rousseau. Or Nicolas, bien que fils d'Élisabeth de La Haye, ne l'était pas de François Rousseau. Élisabeth, femme en premières noces de Jean Le Plan, était devenue veuve le 28 décembre 1747,

et, comme sans nul doute le veuvage lui répugnait énormément, quarante-cinq jours après, c'est-à-dire le 11 février 1748, elle s'était remariée à François Rousseau. Celui-ci ne pouvait donc, un peu plus de six mois après, être reconnu comme père de Nicolas. C'est ce que constata la sentence de l'autorité, qui donna à l'enfant le nom de Le Plan, qui lui revenait de droit.

Et le curé, stupéfait d'une telle ardeur matrimoniale, inscrivit sur le registre : « Discamus vigilantiam, dum viduæ ad nuptias nimium sunt festinæ », — ce qui signifie : « Tenons-nous sur nos gardes, quand les veuves veulent se remarier trop vite. »

Le filigrane, ou marque du papier, est un autre accessoire du livre, auquel le lecteur fait généralement peu d'attention : c'est cependant un ineffaçable indice qui fournit les renseignements les plus positifs sur le volume. Les historiens de la bibliographie ont recueilli jusqu'ici une quantité déjà considérable de filigranes, avec indication de la date et du lieu d'impression des volumes dans lesquels ils les ont trouvés. Il est évident que ces détails sont précieux pour fixer l'origine des ouvrages sans lieu ni date d'impression.

C'est ainsi que nous-même nous avions dernièrement en mains un important opuscule latin, dont le temps et l'usage avaient fait disparaître le titre. Nous vérifiâmes le filigrane et nous le trouvâmes exactement le même que celui d'un manuscrit daté de Naples, 1647. La conséquence était facile à tirer.

La reliure est une partie plus intéressante encore que le filigrane dans l'histoire du livre. Le filigrane a un caractère industriel qui éclaircit les annales de la fabrication du papier aux diverses époques et dans les différents pays : la reliure est une question d'art, de goût, de caractère : il y a là travail du bois, du cuir, de l'ivoire, taille des métaux et des pierres précieuses, peintures admirables, en un mot, génie artistique dans l'expression des idées, dans le choix et la disposition de la matière. La reliure est un art tout spécial et beaucoup trop important pour être traité incidemment dans un article de revue! Le lecteur qui s'intéresse à cette délicate matière artistique pourra se faire une idée des merveilles qu'elle a produites en examinant les rares et précieux volumes exposés dans une salle spéciale de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Quant à nous, ce que nous apprécions surtout dans la reliure, c'est le caractère historique dans la présentation des personnages ou dans la révélation du nom du relieur ou du propriétaire, parce que nous avons là de nouveaux éléments pour compléter les glorieuses annales du livre. Les anciens relieurs, du reste, étaient assez fiers de leur travail et parfois ils le marquaient des initiales de leurs noms, absolument comme les peintres célèbres contresignent leurs chefs-d'œuvre.

Quant au nom du propriétaire, il a depuis longtemps échappé à la reliure et s'est réfugié dans une vignette collée à l'intérieur du plat du volume. Ces vignettes n'offrent rien de fort intéressant : c'est une sorte d'extrait cadastral de la propriété du bibliophile.

PH. VAN DER HAEGHEN.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES.

En réponse à l'article que nous avons publié sur la *Littérature murale,* et dans lequel se trouvait une anecdote qui le concernait, M. Philippe Burty nous adresse la lettre suivante :

1er décembre 1884.

Mon cher Uzanne,

« Un de vos collaborateurs ébruite, dans *le Livre,* une anecdote de ma jeunesse qui lui est parvenue je ne sais comment. L'indiscrétion est corrigée par des épithètes trop aimables à l'endroit du « critique d'art » pour je puisse en demeurer effarouché. Mais, en somme, me voilà noté dans les deux mondes comme décolleur d'affiches.

Pensais-je, après trente ans (ceci se passe vers 1853), avoir à plaider les circonstances atténuantes ?

« La circonstance atténuante n'est pas seulement dans le corps du délit, — tous les collectionneurs m'ont déjà excusé, — mais en cela que je revenais du théâtre de la Porte Saint-Martin, que nous avions applaudi, avec mon père, aux grands gestes, à la grande diction, à la grande figure de Mélingue, en *Benvenuto Cellini*, et que tout à coup, rue du Cardinal-Lemoine, m'arrêtant pour exécuter ce qui permit au capitaine Lemuel Gulliver d'arrêter l'incendie du palais, dans Lilliput, je me trouvai face à face avec le bois au trait, collé au milieu de l'affiche, où Mélingue s'était représenté lui-même debout, regardant le public, maniant de ses longues et belles mains ces paquets de terre glaise tout préparés à l'avance dans un panier et qu'il n'avait plus qu'à coller les uns aux autres pour faire croire au public à ce prodige d'une élégante statuette de Squarcione enlevée en dix minutes.

Je décollais le précieux papier, lorsque courut sur moi, la baïonnette en avant et à l'effroi de mon père, la sentinelle qui me conduisit au poste établi dans les bâtiments où les Domaines exécutaient les ventes des objets délaissés sur la voie publique, des produits de vols non réclamés, des vêtements des suicidés, de la Morgue, etc. Au poste, le sergent s'attendrit, et, prodige du ma-

gnétisme qu'exerce le collectionneur, nous laissa sortir, mon père un peu ennuyé, moi n'ayant pas quitté un instant l'affiche.

« Votre collaborateur, M. Gustave Fustier, pas plus que M. Ernest Maindron, auteur d'un article sur les *Affiches illustrées* dans la *Gazette des Beaux-Arts,* n'ont ni l'un ni l'autre signalé une autre affiche que je me suis procurée, celle-là par des moyens légaux.

« C'est l'affiche, sur papier de Chine, que j'ai jointe à mon exemplaire du *Faust*, avec les couvertures tirées à part, une série d'épreuves d'essai et de dessins de Delacroix, et même une lettre du maître à son imprimeur Motte.

« En 1828, paraissait ce *Faust* in-folio. Achille Devéria, — traité cavalièrement par M. Maindron qui n'a point vraisemblablement feuilleté, au Cabinet des Estampes, son œuvre si multiple et, çà et là, si intense, — exécuta pour cette publication très soignée à tous égards une affiche qui mesure soixante-cinq centimètres de hauteur sur quarante-cinq de largeur, sans les marges. Elle est faite en grande partie au pinceau. Les gris sont enlevés au grattoir. Elle a tout l'effet velouté et ferme de ces bois dessinés par les Gigoux, les Johannot, avec ce sentiment si juste du caractère de l'œuvre et un goût si original de la couleur. Elle fut tirée admirablement chez Motte.

« Achille Devéria, avec une déférence pleine de tact pour l'œuvre de son camarade, n'avait pas cru pouvoir inventer mieux que lui. Il avait emprunté à Delacroix le *Méphistophélès* du Prologue, qui passe dans les airs, au-dessus d'une cité, s'enlevant en vigueur sur les lueurs du couchant, mimant la réflexion sarcastique du texte : « De temps en temps j'aime à voir le vieux père, et je me garde bien de lui rompre en visière. »

« Ici, il tient une fourche, au manche et aux dents de laquelle est accroché un rouleau où se laisse lire, écrit en lettres romantiques : « *Faust, Tragédie de Goëthe, traduite en français par M. Albert Stapfer, ornée d'une suite de dessins lithographiés par M. Eugène Delacroix, publiée par Charles Motte, à Paris, chez Sautelet.* »

« Cette épreuve serait-elle unique ?

« Au moins, n'est-elle pas inconnue. Elle figure sus le n° 665 : « Titre, couverture et affiche pour le *Faust* de M. Eug. Delacroix, 3 pièces, les deux premières sur Chine », dans le « Catalogue des... lithographies, eaux-fortes, estampes et livres à figures, composant le cabinet de feu le colonel de la Combe... », catalogue d'une vente qui eut lieu à Paris, du 2 au 6 février 1863. Ce lot me fut adjugé pour 23 francs, sans les frais.

« Je regrette que ce document ait échappé à ces deux critiques : il fait foi de l'énergique talent de lithographe d'Achille Devéria; il reporte à la Restauration ce mouvement d'affichage mural illustré qu'ils avancent être né seulement après 1830; il figure brillamment parmi ces œuvres romantiques dont seuls les pédants sourient. Champfleury l'a vue chez moi, l'a maniée, l'a admirée. Il a oublié de la signaler à M. E. Maindron, qui le déclare « son excellent ami et maître. » Les mieux rompus aux notes ont de ces absences.

« Je vous tends la main, mon cher Uzanne, ma main de décolleur d'affiches, le soir, dans des rues désertes...

Ph. Burty.

La bibliothèque musicale d'Halévy. — Par suite du décès de Mme Halévy, la bibliothèque musicale de Fromental Halévy a été mise en vente, à l'hôtel Drouot. Quelques marchands et deux ou trois amateurs ont pu avoir à fort bon compte les partitions d'orchestre formant la riche collection du maître.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

de l'établissement de l'imprimerie dans les différentes parties du monde.

1443. Mayence.
1461. Bamberg.
1465. Strasbourg.
— Cologne.
— Rome.
1469. Paris.
— Milan.
— Venise.
1470. Beraun (Suisse).
1471. Metz.
— Bologne.
— Ferrare.
— Florence.
— Naples.
— Pavie.
— Lyon.
1472. Alost (Flandre).
— Anvers.
1474. Bruges.
— Bude (Hongrie).
— Messine.
— Utrecht.
1475. Bâle.
— Bruxelles.
— Gênes.
— Turin.
— Westminster.
— Pilsen (Bohême).
1476. Angers.
— Séville.
1477. Delft.
— Palerme.
1478. Genève.
— Prague.
1479. Poitiers.
— Lerida.
— Nimègue.
1480. Caen.
— Londres.
— Leipzig.
— Saint-Alban (Angleterre).
1481. Salamanque.
1483. Troyes.
— Stockholm.
— Leyde.
1484. Chambéry.
— Rennes.
— Loudéac.
1485. Ratisbonne.
— Salins.
1486. Abbeville.
— Munich.
— Tolède.
1487. Gaëte.
— Besançon.
1488. Toulouse.
1489. Orléans.
— Haguenau.
— Dôle.
— Lisbonne.
— Pampelune.
1491. Dijon.
— Angoulême.
— Cracovie.
— Hambourg.
1493. Nantes.
— Cluny.
— Copenhague.
— Valladolid.
1495. Limoges.
— Forli.
1496. Provins.
— Tours.
1496. Offenbourg.
1497. Avignon.
1499. Madrid.
— Tréguier.
1500. Perpignan.
— Jaen.
1505. Toul.
1507. Édimbourg.
— Francfort-sur-le-Mein.
1509. York.
1510. Nancy.
— Upsal.
1516. Coïmbre.
1517. Arras.
1520. Halle.
1521. Cambridge.
— Zurich.
1523. Amsterdam.
1524. Dresde.
1528. Lucerne.
1529. Bordeaux.
1530. Hoolum (Irlande).
1533. Neufchâtel.
1539. Berne.
1540. Bourges.
— Majorque.
1543. Bonn.
1547. Hanovre.
1548. Saint-André (Écosse).
1549. Cantorbésy.
— Prague.
1551. Dublin.
1555. Mexico.
1556. Lausanne.
1557. Reims

1563. Goa.
1566. Liège.
1578. Berlin.
1586. Varsovie.
— Lima.
1589. Rotterdam.
1590. Macao.
1594. Marseille.
1603. Pékin.
1604. Lille.
1638. Glascow.
1647. Malte.
1650. Montpellier.
— Tlascale (Mexique).
1656. Christiania.
1658. Smyrne.
1667. Guatémala.
1671. Canton.
1686. Philadelphie.
1693. Bayonne.
— New-York.
1711. Saint-Pétersbourg.
— Tiflis.
1730. Bridgtown (Barbades).
— Charlestown.
1750. Port-au-Prince.
1756. Jamaïque,
1764. Québec.
1767. Saint-Pierre.
1770. Baltimore.
1772. Madras.
1780. Calcutta.
1784. Pondichéry.
1787. Cuba.
1789. Buenos-Ayres.
1792. Bombay.
1794. Corte.
1795. Sidney.
1798. Alexandrie.
1803. Kasan.
— Nouvelle-Orléans.
1807. Montevideo.
1810. Saint-Louis (Louisiane).
1813. Rio-de-Janeiro.
1816. Amboine (Moluques).
— Jassy.
1817. Ceuta.
— Corfou.
1818. Taïti.
1820. Syracuse.
1821. Ile Bourbon.
1822. Corinthe.
1823. Singapore.
1824. Missolonghi.
— Panama.
1825. Bolivar.
— Odessa.
— Sainte-Hélène.
— Santiago (Chili).
1828. Patras.

(*Bulletin de l'imprimerie et de la librairie.*)

— Nous avons reçu de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, les commissaires-priseurs de Londres, plusieurs catalogues de ventes qui ont eu lieu en novembre, et le catalogue de l'importante bibliothèque de sir John Hayford Thorold, dont la vente a lieu en ce moment même. On y remarque des livres ayant appartenu à Marguerite de Valois, à Maioli, à Diane de Poitiers, à Grolier, etc. Les ouvrages classiques y sont en majorité. On y trouve cependant un exemplaire du fameux *Pastissier français*.

— Un exemplaire des poésies de Burns, Kilmarnock 1786, s'est récemment vendu 1,000 francs à Édimbourg. L'édition de 1793 avec dédicace à MM. White, 528 fr. 10, et un exemplaire des œuvres poétiques de Collins portant un autographe de Burns : 400 fr.

— Le British museum vient d'acheter pour 14 guinées (367 fr. 60) un manuscrit enluminé de 1260; *de Legibus et Consuetudinibus Angliæ*, par Bractus, qui vivait à cette même époque. A la même vente (bibliothèque Sheppard, à Bath), un volume de chroniques anglaises, imprimé à Anvers en 1493, a atteint 32 livres 11 shillings (813 fr. 75).

— Le 1er mai a commencé, par le ministère de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, à Londres, la vente de la bibliothèque Hamilton, proprement dite,

distincte de la bibliothèque Bedford. Le catalogue comprend des livres précieux provenant des bibliothèques des rois de France, de Mme de Pompadour, de la duchesse de Berry, du duc d'Angoulême, des princes d'Italie, etc., dans des reliures exécutées par les ouvriers les plus habiles et les plus fameux. Nous citerons l'exemplaire du *Libro del Cortegiano,* de Castiglione (Alde), ayant appartenu à Grolier, les œuvres d'Androuet du Cerceau, le *De Naturali auscultatione* d'Aristote, dans une reliure de N. Eve, exemplaire de présent offert à Henri II, le Boëce de Caxton, *les Souvenirs de Mme de Caylus,* sur vélin ; *les Mémoires de du Bellay,* en grand papier, dans une reliure aux armes de de Thou; des *Heures* de Pigouchet; *Hugonis Sylvæ,* exemplaire de François Ier ; *la Galerie de Versailles* de Lebrun, en épreuves avant la lettre; *le Journal de l'Estoile,* dans une reliure de Derôme, aux armes de Mme de Pompadour; *les Hommes illustres* de Perrault, l'édition princeps de Pindare avec les armes et les devises de Henri II et de Diane de Poitiers.

On a vendu dernièrement, à Londres, la collection d'un bibliophile dont la spécialité était de recueillir les éditions de Caxton, l'introducteur de l'imprimerie en Angleterre, et les anciens livres illustrés. Une vie de la Vierge, en vers anglais, édition princeps de Caxton, a été vendue 22,000 fr., et un exemplaire complet des *Oiseaux d'Amérique,* d'Audubon (texte et planches), 5,000 fr.

Lord Ashburnham va vendre, dit-on, à l'Allemagne ce qui reste des manuscrits de sa célèbre collection.

— On annonce pour ce printemps la vente de la seconde portion de la *Fiske Library,* à Providence, États-Unis. Cette collection contient des livres très rares et qu'on n'a encore jamais vu passer en vente publique en Amérique.

— Dans la causerie de novembre dernier sur le regretté Bibliophile Paul Lacroix, nous avons cru pouvoir avancer que sa bibliothèque particulière deviendrait la propriété de l'Arsenal.

C'était là une erreur que veut bien nous signaler l'exécuteur testamentaire du Bibliophile Jacob, M. Baptistin Guilhiermoz.

En dehors de quelques petits legs, dans son intimité, et de 250 volumes à choisir dans sa bibliothèque privée par son petit-neveu, M. Paul Guilhiermoz, Paul Lacroix a légué à la Bibliothèque publique de la ville de Montpellier les ouvrages de sa composition qui manquaient à la collection qu'il a déjà précédemment offerte à cette bibliothèque. Au musée de la même ville, il donne un tableau du Primatice, *la Vierge et l'enfant Jésus,* et une marine d'Eugène Sue dédiée au Bibliophile Jacob. Au musée Carnavalet, il lègue une vue du Louvre et de la démolition du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois par Demachy. Enfin, à la Bibliothèque des Amis de l'instruction, de La Villette, créée sous son patronage, Paul Lacroix a laissé un certain nombre de volumes dans de certaines conditions.

Son exécuteur testamentaire devra prendre possession de tous ses papiers, manuscrits, correspondances, etc., pour garder et brûler, à sa guise, tout ce qui lui conviendra après en avoir fait l'examen.

M. Guilhermon est également chargé de la vente de la bibliothèque particulière du Bibliophile Jacob. Cette vente aura lieu cet hiver, aux enchères. M. Maurice Delestre est le commissaire-priseur désigné; M. Claudin, l'archiviste-paléographe, est chargé de la rédaction du catalogue. La propriété littéraire de Paul Lacroix sera vendue par-devant notaire.

FIN DE LA BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE POUR 1884.



TABLE DES MATIÈRES

PAR LIVRAISONS

(Année 1884).

JANVIER.

FÉVRIER.

MARS.

AVRII.

MAI.

JUIN.

JUILLET.

AOUT.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES

INDEX ALPHABÉTIQUE

DOCUMENTAIRE DES TITRES ET NOMS D'OUVRAGES CITÉS

A. Quantin imprimeur
S. Benoît, 7, à Paris

